

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CE QUE PROMOUVOIR LES DROITS HUMAINS VEUT DIRE : UNE ÉTUDE
DE LA DIPLOMATIE CANADIENNE AU GUATEMALA (1976-2013)

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
MARC-ANDRÉ ANZUETO

DÉCEMBRE 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Gracias a Dios, j'ai été appuyé de multiples façons par la famille et les ami(e)s dans les diverses étapes ayant mené à la réalisation de cette thèse. Comme la formation doctorale est une expérience conjuguant à la fois solitude et solidarité, permettez-moi de remercier *in extenso* plusieurs personnes m'ayant accompagné dans cette aventure.

Ce projet a commencé à germer alors que j'étais étudiant à la maîtrise à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) entre 2006 et 2008. C'est lors d'une présentation d'un travail de recherche portant sur les intérêts canadiens dans le secteur minier guatémaltèque que j'ai eu la chance de rencontrer ma future directrice de thèse, Nancy Thede. Sa vaste expérience en coopération internationale et sa connaissance des dynamiques Nord-Sud, en particulier en Amérique latine, m'avait convaincu de lui proposer, quelques années plus tard, ce projet de recherche. En effet, sa grande rigueur et son esprit critique m'ont constamment poussé à me dépasser dans toutes les étapes du doctorat. Ces commentaires et suggestions ont substantiellement influencé la portée critique, réflexive et normative de ce projet. Je veux lui exprimer toute ma reconnaissance et la remercier sincèrement pour son humanisme, ses conseils judicieux et sa bienveillance à mon égard durant toutes ces années. En tant que titulaire de la Chaire Nycole Turmel de l'UQAM, Nancy m'a notamment offert le poste de coordonnateur, divers contrats de recherche et surtout, un bureau de travail; une denrée rare pour plusieurs doctorants. Je lui en suis extrêmement reconnaissant, car c'est dans ces bureaux de la Chaire, désormais le Groupe de recherche sur les espaces publics et les innovations politiques (GREPIP), que j'ai eu le privilège de connaître et de forger de solides amitiés avec de brillantes personnes au doctorat et à la maîtrise, qui ont su égayer mes journées à l'UQAM. Parmi les autres membres du GREPIP, j'aimerais

remercier Julián Durazo Herrmann, Mélanie Dufour-Poirier et Leila Celis pour leurs conseils, appui et confiance tout au long de mon parcours.

J'aimerais également remercier Bonnie Campbell. En réalité, c'est elle qui avait organisé ma première présentation universitaire devant son groupe de recherche en 2006, à l'occasion de laquelle j'ai rencontré ma directrice de thèse. Depuis cette époque, elle m'a constamment encouragé dans mon parcours universitaire et invité à collaborer avec les membres du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS). Au sein du corps professoral du département de science politique de l'UQAM, je veux remercier aussi Maya Jegen, Justin Massie, Nora Nagels et Alex Macleod pour leur soutien dans les différentes étapes de la vie doctorale. J'en profite pour remercier et souligner l'appui financier octroyé par la Faculté de science politique et de droit (FSPD) et l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM). Même si le doctorat été réalisé à l'UQAM, c'est à l'Université de Montréal que les premières ébauches du projet et les derniers chapitres de la thèse ont été rédigés.

Je tiens à remercier des anciens collègues du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix (ROP), qui m'ont soutenu au début du doctorat : Jacques Livernois, Jocelyn Coulon, Étienne-Tremblay Champagne, Damien Larramendy, Lori-Anne Théroux Bennoni, Marie-Joëlle Zahar et David Morin. Grâce à leur aide, en particulier David Morin, j'ai pu obtenir une bourse d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). À cet égard, je remercie le CRSH d'avoir financé une bonne partie de ma thèse et des séjours de recherche, notamment par le biais des Suppléments pour études à l'étranger Michael-Smith. J'en profite aussi pour exprimer ma gratitude envers Frédéric Mérand, Michelle Daniel et Lise Lebeau du Centre d'études et de recherches internationales

(CÉRIUM). En vertu d'une bourse de rédaction pour doctorants du CÉRIUM, cette thèse a pu être complétée dans leurs locaux à l'hiver et au printemps 2016.

D'autres professeurs m'ont également inspiré ou encouragé; un carburant moral toujours nécessaire. Je souhaite donc remercier Maurice Demers (Sherbrooke), Rémi Bachand (UQAM), Bernard Duhaime (UQAM), Stephen Brown (Ottawa) et Luis van Isschot (Toronto). Dans la même lignée, je ne peux passer sous le silence ma gratitude envers Jacobo Vargas Foronda, qui m'a accueilli à deux reprises à la *Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales* (FLACSO) et permis d'entrer en contact avec plusieurs figures historiques de la lutte pour les droits humains au Guatemala. Certaines de ses idées ont nourri ma réflexion sur l'histoire de la relation canado-guatémaltèque.

Évidemment, le processus de thèse et l'expérience doctorale ne peuvent se réaliser de façon autarcique. Les joies et les angoisses universitaires solidifient un esprit de corps entre doctorants, anciens doctorants ou nouveaux professeurs, fort admirable. Dans le désordre, j'aimerais dire merci aux personnes suivantes, qui ont partagé différents moments à la fois festifs et intellectuels avec moi: Guillaume Sauvé Grégoire, Manuel Dorion-Soulié, Étienne Roy-Grégoire, Marc Drouin, Vincent Boutet-Lehouillier, Julie Dufort, Jean-Charles Saint-Louis, Marc-André Houle, Patrick Barrette, Joëlle Dumouchel, Elise Hansbury, David Sanschagrin, Ludivine Tomasso, Andreas Jacobs et Valérie Vézina. À cet égard, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à Simon Morin, Ximena Cuadra Montoya et Adriana Pozos Barcelata pour ces belles années passées à vos côtés dans les bureaux de la Chaire. *Muchas gracias amigos, los quiero mucho!*

Une thèse ne s'écrit tout seul. C'est pourquoi je tiens à souligner le travail de relecture de Manuel Dorion-Soulié, Étienne Roy-Grégoire, Adriana Pozos Barcelata, Nora Nagels et Philippe Dufort dans les différents chapitres composant cette thèse.

Dans cet esprit, j'aimerais adresser un merci tout spécial à Mathieu Noury, Anahi Hudon Morales et Philippe Dufort. Je me sens privilégié de vous avoir connu et de pouvoir compter sur notre belle amitié depuis toutes ces années. Vous avez substantiellement influencé ma démarche depuis l'époque du baccalauréat (Mathieu) et de la maîtrise (Phil et Anahi), et continuez d'être une source d'inspiration sur le plan intellectuel, professionnel et humain. *Muchísimas Gracias!*

D'autres ami(e)s hors du circuit académique ont également contribué de différentes manières à la réalisation de cette thèse. Merci à Isabelle, Vincent et Marie-Michèle, Stephen et Anja, Karim, Michel-Étienne, Madeleine et Marc-André, Mathieu et Anne, ainsi que Mathieu et Martine. À cet égard, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Mathieu Miron-Cyr qui m'a permis de finaliser cette thèse sans souci économique à la fin de l'été 2016. Au-delà de l'écriture de la thèse, il y a aussi les passions, qui servent d'échappatoire et permettent de garder un équilibre social. L'une d'entre elles est l'émission radio de culture hip-hop que j'ai fondé en 2006 et qui m'a suivi de la maîtrise au doctorat : Ghetto Érudit. J'aimerais donc dire *shout outs* à Da, Benoît, Bruno, Étienne et Jaime. *Keep it mong!*

J'aimerais remercier ma famille, en particulier mes parents Luis Emilio et Gladys, qui ont nourri ma curiosité intellectuelle dès mon jeune âge et m'ont toujours appuyé dans cette aventure. *Gracias por todo, los quiero mucho*. Cette thèse a fortement été inspirée par un patrimoine culturel canado-guatémaltèque, que mes frères, Louis-David et Glen-Philippe, mon oncle Jacques, ma tante Violeta, mes cousins Francis et Marie-Claude, mes parents et moi-même partageons et nourrissons. Merci également à ma belle-famille, Denise, Benoît et Stéphanie, pour leurs encouragements au cours des dernières années. Merci d'avoir cru en moi.

Enfin, quelques mots sur la personne qui m'a accompagné tout au long de cette épopée : ma conjointe, Annie-Claude. J'ai non seulement été chanceux de retrouver mon amour de jeunesse au début de ce projet, mais béni d'avoir pu compter sur quelqu'un avec les reins solides pour passer à travers les hauts et les bas de cette thèse. En vérité, elle a joué un rôle sans pareil, car elle s'est impliquée dans toutes les étapes de mon parcours. Sa grande vivacité d'esprit et sa détonante franchise ont été sollicitées à maintes reprises. Que ce soit les relectures de mes chapitres, d'articles scientifiques ou même des demandes de bourses, Annie rajoutait toujours quelque chose qui venait bonifier le tout. Grâce à elle, mes textes ont commencé à être plus digestes et agréables à lire. Grâce à son amour, son soutien moral et financier, j'ai pu finaliser cette thèse et braver l'adversité dans des moments difficiles. Comme elle me connaît depuis la moitié de ma vie, aujourd'hui en 2016, je sais qu'il n'y a personne d'autre avec qui je veux célébrer en premier lieu cet accomplissement : notre accomplissement.

DÉDICACE

Je dédie cette thèse à Annie-Claude Richard
et à la mémoire de deux personnes chères
qui m'ont quitté durant cette aventure:
mon grand-père Carlos Alfredo Pérez
et mon amie Judith Handfield.

AVANT-PROPOS

Cette thèse a d'abord été alimentée par des interrogations liées à ma propre origine sociale et culturelle. Ce type de questionnement n'aurait probablement jamais vu le jour sans la rencontre fortuite d'une femme guatémaltèque et d'un foreur abitibien travaillant pour une entreprise d'exploration minière de North-Bay, *Inspiration Drilling*, au début des années 1970. Plus spécifiquement, cette union canado-guatémaltèque a changé le destin du jeune frère francophile de la femme en question, qui enseignait à l'école primaire d'un village autochtone au pied du Volcán de Fuego : San Pedro Yepocapa. Après un premier voyage en voiture du Guatemala à Rouyn-Noranda, ce Guatémaltèque a été rapidement conquis par la nordicité. Depuis cette époque, sa notion de distance s'est progressivement transformée. Dès 1976, il est devenu citoyen canadien et a commencé à travailler au sein du projet de la Baie-James. L'affection portée à sa nouvelle terre d'accueil n'avait d'égal que son amour de jeunesse demeurée au pays de l'éternel printemps. Après leur mariage au Guatemala, en pleine guerre civile, les jeunes mariés s'établirent en 1981 à Rouyn-Noranda.

Mon enracinement au nord du 48^e parallèle n'a jamais freiné l'attachement croissant à l'histoire du pays de mes parents depuis mon moment *Cogito, ergo sum*. Certes, les contraintes stylistiques propres à la thèse ne me permettent pas de couvrir l'ensemble des dimensions identitaires et intersectionnelles du point de vue d'un « Rouyn noraltèque ». En dépit de l'emploi du « nous » au profit du « je » dans cette thèse, il y a une dimension réflexive et normative dans l'étude de la politique étrangère du Canada qui est intimement liée à mes origines guatémaltèques. En étudiant l'histoire du Guatemala au XX^e siècle, j'avais initialement été choqué par le rôle des États-Unis dans la tournure des événements politiques ayant mené au conflit armé interne entre 1960 et 1996. En tant que fils d'immigrants guatémaltèques, certains mythes quant au

rôle moral du Canada sur la scène internationale avaient influencé ma compréhension de la géopolitique durant et après la Guerre froide. Considérant ma trajectoire, c'est ce biais normatif qui m'a fait voir la problématique entre le discours et les politiques canadiennes de droits humains à l'international, en particulier là où existent des intérêts miniers. Par analogie avec la carrière de mon oncle québécois, c'est davantage l'exploration d'un gisement identitaire et moral au sein de l'imaginaire canadien qui a initialement inspiré cette recherche sur les droits humains en politique étrangère. Originellement, cette thèse devait seulement couvrir la période 1980-2010 de la relation canado-guatémaltèque. Cependant, les changements idéologiques durant l'ère Harper (2006-2015) conjugués aux avancées par rapport à la justice transitionnelle au Guatemala entre 2010 et 2013 ont eu un impact considérable sur mon processus d'écriture. En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, j'ai eu accès à de nombreuses archives, notamment des câbles diplomatiques entre Ottawa et Guatemala, qui ont permis d'enrichir ma réflexion sur la tension entre les intérêts matériels et symboliques. De plus, les nombreux témoignages des personnes interviewées dans les deux pays ont substantiellement influencé ma réflexion autour du tandem identité/intérêt national du Canada. C'est donc par souci de compréhension des éléments de rupture et de continuité dans le champ des politiques altruistes du Canada au Guatemala que j'ai introduit dans cette thèse la notion d'intérêt identitaire. Ce concept m'a permis de rendre compte du caractère bigarré de la relation canado-guatémaltèque entre 1976 et 2013.

En vertu de ma propre identité transnationale, j'ose établir un parallèle avec l'analyse qu'en tire Todorov dans son ouvrage *La Conquête de l'Amérique : La Question de l'autre*. En fait, grâce à mon étude du thème des droits humains et du rôle historique du Canada au Guatemala depuis 1976, j'ai pu réellement découvrir les « autres » en « soi ». C'est donc pour ma famille « ici » et « là-bas » que je peux parler de la découverte que « je » fait de « l'autre ».

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	xx
LISTE DES TABLEAUX.....	xxi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xxii
RÉSUMÉ	xxxi
INTRODUCTION	1
1.1 Pertinence du cas canado-guatémaltèque pour l'étude des droits humains en politique étrangère et en théorie des relations internationales	4
1.2 Objectif de la thèse.....	7
1.3 Approche théorique et méthodologique	10
CHAPITRE I	
LE PROBLÈME DES DROITS HUMAINS AU GUATEMALA : SON IMPACT DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA ENTRE 1960-1980.....	24
1.1 Qu'entendons-nous par droits humains en politique étrangère canadienne ? Une notion en évolution depuis 1948.....	25
1.2 Défense et promotion active des droits humains en politique étrangère à compter de 1976.....	28
1.3 Origines du conflit armé au Guatemala: la période 1944-1954	30
1.4 Le socialisme spirituel du président Arévalo (1945-1951).....	33
1.5 Le renversement de Jacobo Arbenz (1951-1954)	35
1.6 Insurrection et contre-insurrection au Guatemala des années 1960.....	40
1.7 Les acteurs non étatiques de la période du profil bas.....	42
1.8 Une répression profitable pour qui?.....	48
1.9 Typologie des acteurs non étatiques : vecteurs de changements après 1968	53
1.10 En prélude d'une politique au Guatemala : le Chili et le Nicaragua.....	57
1.11 Conclusions : malléabilité des droits humains et importance des acteurs non étatiques.....	62

CHAPITRE II

LES DROITS HUMAINS EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA :

CARENCE ET DÉFRICHAGE67

2.1 Contour d'une discipline constamment redéfinie en temps de guerre et paix....69

2.2 Paradigme réaliste et hégémonie d'un lexique : intérêt national et puissance ...73

2.2.1 Du hard power et de la high politics.....76

2.2.2 De la low politics à l'importance de la moralité internationale
et du soft power78

2.3 L'analyse de la politique étrangère canadienne : à l'abri du paradigme
hégémonique des RI?.....83

2.4 L'internationalisme canadien et la puissance moyenne : pérennité
d'une image86

2.4.1 L'internationalisme humain : une posture éthique dans les relations
Nord-Sud90

2.4.2 L'Amérique latine : une littérature tournant également autour de
l'internationalisme92

2.5 La place des droits humains en politique étrangère canadienne: entre intérêts
matériels et valeurs canadiennes.....99

2.5.1 L'explication des intérêts matériels.....100

2.5.2 L'explication de l'identité nationale et les valeurs.....102

2.5.3 Critiques et réflexions par rapport à la dépolitisation des droits humains
en politique étrangère canadienne104

2.5.4 Conclusions : la politisation et la sécurisation des droits humains au
Canada110

CHAPITRE III

SÉCURISATION DES DROITS HUMAINS EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE

CANADIENNE : L'INTÉRÊT IDENTITAIRE113

3.1 L'importance de la normativité en théorie des Relations internationales115

3.2	L'apport des idées de Carr et Bourdieu au tandem intérêt/identité national et aux notions clés de puissance, de moralité et de politisation des droits humains....	117
3.2.1	Le processus de sécurisation des droits humains : impact sur la souveraineté, la sécurité et l'identité d'un État	123
3.3	Les droits humains au sein de l'intérêt identitaire du Canada	132
3.3.1	Échafaudage des strates discursives de la société internationale	136
3.4	L'idée d'intérêt et d'identité nationale : les idées dominantes au Canada	142
3.5	Altérité, sécurisation et performativité dans le champ des droits humains	148
3.6	Méthodologie interprétative : processus de traçage et idéaux-types.....	156
3.7	Analyser les discours fondamentaux: intertextualité, histoire transnationale et entretiens semi-dirigés	161
3.8	Conclusions : le sens des politiques de droits humains depuis 1976	166
CHAPITRE IV		
	LA FIN DU PROFIL BAS DU CANADA AU GUATEMALA (1976-1990).....	172
4.1	L'intérêt identitaire canadien en Amérique latine après 1968	173
4.2	L'influence du précédent chilien sur la position canadienne à l'égard du Guatemala	177
4.3	Intérêt identitaire, sécurisation des droits humains et strates discursives	180
4.4	Secousses sismiques en matière de droits humains au Canada à partir de 1976.....	186
4.5	L'interlude progressiste-conservatrice (1979-1980).....	189
4.6	La sécurisation des droits humains en Amérique centrale et au Guatemala	192
4.6.1	Début du processus de sécurisation de l'Amérique centrale au Canada	194
4.7	Première résolution canadienne et fin de l'aide bilatérale en 1981	198
4.8	Construction du visage humain au Guatemala (1982-1983).....	202
4.9	Arrimage de la politique de droits humains avec l'intérêt identitaire canadien.....	205

4.10	Arrimage de la position canadienne au Guatemala au sein de la strate discursive solidariste (1984-1990)	208
4.11	Appui canadien à la transition démocratique au Guatemala (1984-1986)	212
4.12	Reprise de l'aide canadienne et appui au processus de paix d'Esquipulas II.	218
4.13	La sécurité au visage humain: entrée officielle dans les affaires interaméricaines.....	224
4.14	Conclusion : un important tournant discursif et politique	226
CHAPITRE V		
LE VISAGE HUMAIN DU CANADA AU GUATEMALA (1990-2000)		229
5.1	L'intérêt identitaire canadien au Guatemala après 1990	230
5.2	Double processus de sécurisation au Canada durant la décennie 1990	233
5.3	Les vertus identitaires de la sécurité humaine au Canada	239
5.4	Changements des notions de sécurité et de souveraineté à travers le peacebuilding.....	243
5.5	Une paix difficile à réaliser : le rôle du Canada (1990-1993)	247
5.6	Appui au processus de paix et à la lutte contre l'impunité (1990-1991).....	252
5.7	Appui au retour des réfugiés par l'entremise du GRICAR (1992-1993)	258
5.8	Position du Canada vis-à-vis la crise constitutionnelle de 1993 ou l'autogolpe de Serrano	264
5.9	Au nom de l'intérêt identitaire canadien : priorités diplomatiques au Guatemala à partir de 1994.....	269
5.10	Appui et contribution du Canada à la MINUGUA de 1994 à 1997	275
5.11	Le facteur Axworthy dans l'implication canadienne au Guatemala (1996- 1997)	278
5.12	Participation canadienne dans le processus de peacebuilding au Guatemala (1997-1998)	281
5.13	Les premiers appuis à la justice transitionnelle : les travaux de la Commission d'éclaircissement historique (1998-1999)	286
5.14	Conclusion : une solidarité post-westphalienne à l'égard du Guatemala?	293

CHAPITRE VI	
SÉCURISER L'INVESTISSEMENT? APPUI CANADIEN À LA LUTTE TRANSNATIONALE CONTRE L'IMPUNITÉ (1999-2013).....	295
6.1 Sécurisation des droits humains au tournant du XXI ^e siècle	296
6.2 Au nom de la bonne gouvernance : l'intérêt identitaire du Canada au Guatemala	300
6.3 Les limites de la sécurité humaine en politique étrangère (2000-2001)	302
6.3.1 La fin de l'ère Chrétien (2001-2003)	305
6.3.2 Vaincre l'impunité dans le Guatemala post-conflit (1999-2003) : organisation des attaques contre les militants de droits humains.....	307
6.4 Condamnations du phénomène des appareils clandestins de sécurité et réactions du Canada (2002-2003).....	311
6.5 Appui à la création de la Commission d'enquête sur les corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité et au processus électoral de novembre 2003.	315
6.6 Éléments de rupture et continuité de la politique canadienne au Guatemala (2003-2004).....	320
6.7 Début de la conflictualité par rapport à l'exploitation minière (2004-2005)...	324
6.7.1 Performativité canadienne en matière de droits humains (2006-2013)	332
6.8 La création de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala et le réengagement du Canada dans les Amériques en 2007	334
6.9 Priorisation du Guatemala en 2009: l'entrée d'Avocats sans frontières	339
6.10 Le litige stratégique entre 2010-2013: justice aux temps de l'impunité?	344
6.11 Conclusions : signaux confus depuis le début du XXI ^e siècle	351
CONCLUSION	354
ANNEXE A	
RESPONSABLES ET PRINCIPALES VICTIMES DU CONFLIT ARMÉ GUATÉMALTÈQUE (1960-1996)	370
ANNEXE B	
CARTOGRAPHIE DES MASSACRES LORS DU CONFLIT ARMÉ GUATÉMALTÈQUE (1960-1996)	371

ANNEXE C PORTRAIT MINIER AU GUATEMALA (2013).....	372
ANNEXE D INVESTISSEMENTS DU CANADA AU GUATEMALA	373
ANNEXE E HAUSSE DES ATTAQUES CONTRE LES DÉFENSEURS DE DH AU GUATEMALA.....	374
ANNEXE F LISTE DES INTERVIEWÉS.....	376
ANNEXE G DISCOURS FONDAMENTAUX DE LA PEC EN AMÉRIQUE LATINE (IDENTITÉ / INTÉRÊT NATIONAL)	379
ANNEXE H LISTE DES MOTS-CLÉS POUR L'ANALYSE DE CONTENU	382
APPENDICE A COURRIER ÉLECTRONIQUE	384
APPENDICE B GRILLE D'ENTREVUE.....	386
APPENDICE C EXEMPLE I DE DOCUMENT OBTENU GRÂCE À NOS DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION	387
APPENDICE D EXEMPLE II DE DOCUMENT OBTENU GRÂCE À NOS DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION	388
APPENDICE E PHOTOS DE RIOS MONTT (1982) ET DU PROCÈS DE GÉNOCIDE (2013)	389
APPENDICE F EXPROPRIATION DE 2007 ET OPPOSITION À LA PRÉSENCE MINIÈRE CANADIENNE AU GUATEMALA EN 2009.....	390

APPENDICE G
FORMATION D'ASFC POUR LES LITIGES STRATÉGIQUES ET LE PROCÈS
DE GÉNOCIDE (2013) 391
BIBLIOGRAPHIE 392

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 APEC en Amérique latine sous le paradigme hégémonique des RI.....	96
2.2 Conception interstitielle du politique.....	105
3.1 Échafaudage des strates discursives de la société internationale	139
3.2 Ancrage de l'intérêt identitaire aux strates discursives.....	168
4.1 Changement discursif en matière de DH sous l'ère Trudeau (1968-1984)...	181
5.1 Changement discursif en matière de DH entre 1990 et 2001	238
6.1 Dynamique des DH entre acteurs étatiques et non étatiques.....	299

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Actions sur le plan multilatéral, bilatéral et transnational depuis 1976.....	65
2.1 Tableau comparatif des idées dominantres en PEC au XIXe et XXe siècle..	143
2.2 Tableau comparatif de l'intérêt identitaire canadien avant et après 2006....	154
5.1 Accords de paix signés entre 1986 et 1991.....	246
5.2 Accords de paix signés entre 1994 et 1996.....	267
6.1 DH et intérêt identitaire avant et après 2006.....	331

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACOGUATE	Coordinación de Acompañamiento Internacional en Guatemala
AECE	Affaires extérieures et Commerce extérieur
AGP-MAECI	Direction de la consolidation de la paix et de la sécurité humaine du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
AHPN	Archives historiques de la police nationale du Guatemala
AI	Amnesty International
ALC	Amérique latine et Caraïbes
ALAI	Agence latino-américaine d'information
ALE	Accord de libre-échange
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
APEC	Analyse de la politique étrangère canadienne
APE	Analyse de la politique étrangère
APG	Americas Policy Group
ASC	Association de la société civile
ASIES	Association de recherche en sciences sociales
AVANCSO	Asociación para el Avance de las Ciencias Sociales de Guatemala
ASFC	Avocats sans-frontières Canada
BAC	Bibliothèque et Archives Canada

BJDH	Bufete jurídico de derechos humanos de Guatemala
BIRD	Banque internationale de Reconstruction et de Développement
CA4	Groupe des 4 de l'Amérique centrale (Honduras, Guatemala, El Salvador, Nicaragua)
CACIF	Comité coordinateur des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières
CALAS	Centre d'action légale, environnementale et sociale du Guatemala
CALDH	Centro Para la Acción Legal en Derechos Humanos
CAMG	Central America Monitoring Group
CANCHAM	Cámara de Comercio Guatemalteco-Canadiense
CAPA	Canada-Caribbean-Central America Policy Alternatives
CC	Cour constitutionnelle du Guatemala
CCCI	Conseil canadien de coopération internationale
CCIC	Canadian Council for International Cooperation
CCPP	Commissions permanentes des réfugiés guatémaltèques
CDHG	Commission des droits des Guatémaltèques en exil
CDHNU	Commission des droits de l'homme des Nations Unies
CDH	Conseil des droits de l'homme des Nations Unies
CECI	Centre d'étude et de coopération internationale
CEH	Commission de clarification historique au Guatemala
CIA	Agence centrale de renseignement
CIACS	Corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité

CIC	Conseil international du Canada
CICIACS	Comisión de Investigación de Cuerpos Ilegales y Aparatos Clandestinos y de Seguridad
CICIG	Commission internationale contre l'impunité au Guatemala
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIDH	Commission interaméricaine des droits de l'homme
CIIDH	Centre international de recherches sur les droits de l'homme au Guatemala
CIISE	Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États
CLC	Canadian Labour Congress
CLS	Critical Legal Studies
CONAVIGUA	Coordinadora Nacional de Viudas de Guatemala
COPAZ	Commission de paix du gouvernement du Guatemala
COPREDEH	Comisión Presidencial Coordinadora de la Política del Ejecutivo en materia de Derechos Humanos
CNEE	Commission nationale de l'énergie électrique
CNR	Commission de réconciliation nationale
CPCC	Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix
CCPDE	Centre canadien pour le développement de la politique étrangère
CPI	Cour pénale internationale
CPPM	Conseil permanent des communautés maya

CPRCG	Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
CPR	Communautés de population en résistance
CRDI	Centre de recherche en développement international
CSR	Corporate Social Responsibility
DIAL	Diffusion de l'information sur l'Amérique latine
DH	Droits humains ou droits de l'homme
DDF	Democratic Development Fund
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DPAV	Déclaration et du Programme d'action de Vienne sur les droits de l'homme
DSN	Doctrines de la sécurité nationale
DUDH	Déclaration universelle des droits de l'Homme
ECOSOC	Conseil Économique et Social
EEC	European Economic Community
EGP	Ejército Guerrillero de los Pobres
EMP	État-major présidentiel
EPIC	Énoncé de politique internationale du Canada
EXMIBAL	Empresa Exploraciones y Explotaciones Mineras de Izabal
FAFG	Fondation guatémaltèque d'anthropologie médico-légale
FAMEDEGUA	Asociación de Familiares de Detenidos Desparecidos de Guatemala
FAR	Fuerzas armadas rebeldes

FC	Forces canadiennes
FCIL	Fonds canadien d'initiatives locales
FLACSO	Faculté latino-américaine des sciences sociales
FMI	Fonds monétaire international
FOCAL	La Fondation canadienne pour les Amériques
FRG	Front Républicain Guatémaltèque
FSLN	Front sandiniste de libération nationale
G13	Grupo de Donantes
GAM	Grupo de Apoyo Mutuo
GANNA	Gran Alianza Nacional
GC	Groupe consultatif
GCG	Groupe consultatif pour le Guatemala (Canada)
GCSN	Guatemala-Canada Solidarity Network
GHRC	Guatemala Human Rights Commission/USA
GoC	Government of Canada
GOPA	Groupe d'orientation politique pour les Amériques
GRC	Gendarmerie royale du Canada
GRICAR	Groupe international de consultation et d'aide aux réfugiés
GTPA	Groupe de travail sur les populations autochtones
GTSR	Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

HOM	Head of Mission
HRW	Human Rights Watch
ICCC	Inter-Church Committee on Chile
ICCHRLA	Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America
ICCPG	Institut d'études comparées en sciences pénales du Guatemala
ICHRDD	International Centre for Human Rights and Democratic Development
IDE	Investissements directs étrangers
IH	Internationalisme humain
ILO	International Labour Organization
INCO	International Nickel Company
IR	International Relations
IRIPAZ	Institut des Relations internationales et des recherches pour la paix
LAWG	Latin America Working Group
LCR	Caribbean and Central America Division
LGD	Latin America and Caribbean Bureau
MAE	Ministère des Affaires extérieures
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MAECD	Ministère des Affaires étrangères, du commerce et du développement
MANUH	Mission d'appui des Nations Unies en Haïti
MDN	Ministère de la Défense nationale

MEM	Ministère de l'énergie et des mines du Guatemala
MINA	Minister of Foreign Affairs
MINUGUA	Mission de vérification des droits de l'homme au Guatemala
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MP	Ministerio Público
MR-13	Movimiento Revolucionario 13 de noviembre
NOEI	Nouvel ordre économique internationale
NPD	Nouveau parti démocratique
NSA	National Security Archive
OAS	Organization of American States
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODHAG	Bureau des droits de l'homme de l'Archevêché du Guatemala
OÉA	Organisation des États américains
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUCA	Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale
ONUSAL	Mission d'observation des Nations Unies au Salvador
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAC	Patrouilles d'autodéfenses civiles
PAQG	Projet accompagnement Québec-Guatemala

PBI	Peace Brigades International
PDH	Oficina del Procurador de los Derechos Humanos
PEC	Politique étrangère du Canada
PE	Politique étrangère
PGT	Partido Guatemalteco del Trabajo
PMO	Cabinet du Premier ministre
PIDCP	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PNC	Policía Nacional Civil
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PWRDF	Primate's World Relief and Development Fund
PVD	Pays en voie de développement
R2P	Responsabilité de protéger
REMHI	Récupération de la mémoire historique
RCMP	Gendarmerie royale du Canada
RI	Relations internationales
RLC	Direction générale des Antilles, de l'Amérique centrale et des pays andins
RLD	Direction générale des Antilles et de l'Amérique latine
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
RUOG	Représentation unitaire de l'opposition guatémaltèque

SDN	La Société des Nations
SEAE	Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
SEPAZ	Secretaría de La Paz
SSEA	Secretary of State for External Affairs
SSEAF	Secrétaire d'État Amérique latine, Afrique et Francophonie
START	Stabilization and Reconstruction Task Force
TPIR	Tribunal pour le Rwanda
TPIY	Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie
TSE	Tribunal Suprême électoral
TWAIL	Third World Approach to International Law
UDEFEGUA	Unidad de Defensoras y Defensores de Derechos Humanos en Guatemala
UFCO	United Fruit Company
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UPD	Unité pour la promotion de la démocratie
URNG	Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
WOLA	The Washington Office on Latin America
ZLÉA	Zone de libre-échange des Amériques

RÉSUMÉ

Cette thèse a pour but de proposer une interprétation de la place des droits humains au sein de la politique étrangère du Canada au Guatemala depuis les quatre dernières décennies. Plus spécifiquement, nous nous interrogeons sur les facteurs qui ont poussé le Canada à passer de l'indifférence à l'activisme au Guatemala entre 1976 et 2013. Bien que les droits humains soient souvent évoqués par le gouvernement canadien comme faisant partie intégrante de l'identité du Canada, il s'agit d'un thème généralement pris pour acquis et largement sous-étudié en science politique. Or, la reconnaissance de l'importance des droits humains par les États de la société internationale a progressivement modifié la compréhension de la souveraineté, de la sécurité et de l'identité étatique en politique mondiale. Une étude longitudinale du cas guatémaltèque représente donc une contribution novatrice à la réflexion théorique et à la connaissance empirique sur les droits humains en Relations internationales, car elle permet de mettre en exergue la tension entre les intérêts matériels et la solidarité transnationale. À cet égard, notre thèse est substantiellement enrichie par l'intégration du rôle et de l'influence de certains acteurs non étatiques, en particulier les organisations non gouvernementales et les firmes minières canadiennes. De ce fait, nous cherchons à répondre à la question de recherche suivante : comment et pourquoi les droits humains ont-ils été inscrits dans la politique étrangère du Canada pendant et après le conflit armé guatémaltèque? Notre argument principal repose sur le processus de sécurisation des droits humains au Canada à des fins politiques, identitaires et économiques, pendant et après la Guerre froide.

Afin d'examiner notre thèse et de répondre à notre question de recherche, nous utilisons une approche constructiviste et une méthodologie interprétative des acteurs pouvant parler et agir au nom du Canada lors des principaux épisodes de gestion de crise au Guatemala entre 1976 et 2013. Après un défrichage des interprétations théoriques au sein des divers sous-champs des Relations internationales, nous proposons un appareil conceptuel permettant d'intégrer les intérêts matériels et idéels du Canada au Guatemala. Pour ce faire, nous introduisons la notion d'intérêt identitaire afin de comprendre et expliquer les politiques canadiennes aux apparences altruistes en collaboration avec les acteurs non étatiques et en articulation avec les normes de la société internationale. Ainsi, nous privilégions la méthode idéal-typique, l'analyse de discours, l'histoire transnationale et l'intertextualité afin de tracer ce processus de sécurisation. Pour cela, notre corpus de sources primaires est composé de câbles diplomatiques entre Ottawa et le Guatemala, de notes de breffage, d'archives d'organisations non gouvernementales de droits humains et d'entretiens semi-dirigés avec des acteurs gouvernementaux et de la société civile dans les deux pays. À la

lumière de nos résultats empiriques, la conclusion de notre thèse vient étayer notre argument sur le processus de sécurisation politique et économique. En effet, nous observons une forte corrélation entre le moment où le Canada exerçait une promotion active des droits humains au Guatemala et la période où l'unité nationale canadienne était le plus en péril; c'est-à-dire entre 1976 et le début des années 2000. En outre, l'absence de crise majeure en matière d'unité nationale au début du XXI^e siècle, conjuguée à une appréciation du prix des métaux sur le marché global, a plutôt favorisé des politiques de droits humains visant à sécuriser les investissements canadiens dans le secteur extractif du Guatemala post-conflit. À notre avis, la notion d'intérêt identitaire représente donc un apport théorique essentiel pour analyser les éléments de continuité et de rupture en matière de politiques canadiennes de droits humains et d'aide au développement. Une étude comparative de la diplomatie canadienne avec d'autres pays ayant la particularité d'être situés au carrefour d'enjeux éthiques, sécuritaires et économiques enrichirait la portée théorique et empirique de la notion d'intérêt identitaire développée dans cette thèse.

Mots-clés: Canada; Guatemala; droits humains; sécurisation; intérêt identitaire

INTRODUCTION

Guatemala is a tiny land, but Latin Americans are particularly touchy about what happens to their tiniest republics (Krehm, 1954, p. 302).

La memoria es una condición existencial, un diálogo entre la derrota y la rebelión, el dolor de la esperanza (Tsiehler Visquerra, 2009, p. 334).

Depuis 1948, la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* (DUDH) a progressivement encadré les notions de souveraineté et de sécurité de l'État au profit du respect des droits des individus. En fait, la reconnaissance de l'importance des droits humains (DH) au sein de la société internationale a substantiellement modifié la compréhension de trois méta-concepts de la politique mondiale: la souveraineté, la sécurité et l'identité de l'État¹. Pour certains pays comme le Canada, les DH évoquent aussi une importante dimension de leur identité nationale sur la scène globale :

Les droits sont plus que de simples instruments juridiques. Parce qu'ils sont une tentative de donner force juridique aux valeurs qui nous sont le plus chères, comme la dignité, le respect et l'égalité, les droits sont incrustés dans notre psyché. Ils sont l'expression de l'identité morale d'un peuple (Ignatieff, 2001, p.14).

Au-delà de sa portée éthique et identitaire, la notion de DH s'est constamment heurtée aux impératifs sécuritaires et économiques de la politique étrangère des États de la

¹ Selon Hedley Bull, la société internationale se forme à partir du moment où un groupe d'États, conscients de partager des valeurs et des intérêts communs, se considèrent liés par un même ensemble de règles et de pratiques régissant leurs relations mutuelles et assurant le fonctionnement d'institutions communes (Bull, 1977, p. 13). Ainsi, la DUDH de 1948 représentait « la première d'une panoplie de lois dont la fonction première est de donner à tout citoyen la capacité de reconnaître le mal, ainsi que le moyen de le dénoncer et de s'y opposer » (Ignatieff, 2001, p.52). Dans la littérature onusienne et française, il est généralement question du terme « droits de l'Homme » et au Canada, c'est l'expression « droits de la personne » qui prime. En lien avec l'expression anglaise *human rights* et espagnole *derechos humanos*, nous emploierons le terme « droits humains », ou l'acronyme DH.

société internationale pendant et après la Guerre froide. Selon l'un des principaux spécialistes des DH au sein de la discipline des Relations internationales (RI) : « *I can think of no prominent example of a state sacrificing a major perceived national security interest for human rights [...]. States do, however, occasionally give human rights priority over economic interests* » (Donnelly, 2003, p. 163). Cette tension entre les intérêts idéels et matériels d'un État a particulièrement marqué l'histoire de la politique étrangère du Canada (PEC) au Guatemala. Si les interventions politico-militaires des États-Unis au Guatemala durant le XX^e siècle ont été amplement commentées par plusieurs spécialistes², que connaissons-nous de la relation canado-guatémaltèque?

L'auteur de l'ouvrage *Discovering the Americas. The Evolution of Canadian Foreign Policy Towards Latin America*, James Rochlin, affirmait il y a plus de 20 ans que la PEC au Guatemala s'était historiquement concentrée autour de deux sujets: les opportunités commerciales et les DH (Rochlin, 1994, p.124)³. À cet égard, le chercheur guatémaltèque Jacobo Vargas Foronda (2014) a décelé une tension entre les intérêts matériels et les principes éthiques de la PEC au Guatemala durant trois périodes distinctes : le profil bas (1960-1980), le visage humain (1980-2000) et le sous-impérialisme canadien (2000-2014). Ainsi, l'historien canadien J.C.M. Ogelsby mettait en garde le gouvernement canadien dès les années 1970 des inconvénients d'une politique axée essentiellement sur le commerce. En effet, Ogelsby estimait que le Canada risquait de se faire accoler les pires étiquettes liées à l'exploitation politique

² Sur le rôle des États-Unis dans la politique guatémaltèque au XX^e, en particulier après la période révolutionnaire de 1944-1954, voir Álvarez Aragón, Figueroa Ibarra, Taracena Arriola, Tischler Visquerra et Urrutia Garcia (2013); Dosal (1993); Gleijeses (1992); Grandin (2000; 2004); Immerman (1982); Jonas (1991; 2000); Schirmer (1998).

³ Au sujet de la terminologie, nous utilisons souvent le terme « Canada » en référence à l'action collective du gouvernement canadien et des acteurs non étatiques en matière de DH. Ce terme est notamment présent dans les discours de politique étrangère des agents pouvant parler au nom du Canada. Nous employons aussi l'expression « gouvernement canadien » lorsque nous analysons en détail les calculs et décisions politiques propres à des règnes de Premier ministre, indépendamment du parti politique au pouvoir.

et économique de la région et d'être simplement considéré comme une bande de « gringos du Grand Nord » (Ogelsby, 1976, p. 296). Considérant « l'historique amer » des relations entre les États-Unis et le Guatemala pendant la Guerre froide, l'altérité canadienne dans le champ des DH a véritablement pris son essor durant la décennie 1980. Apparu au début de la décennie 1980, le « visage humain » du Canada se distinguait substantiellement de la position des États-Unis au Guatemala et se caractérisait particulièrement par :

1. L'accueil de milliers de réfugiés guatémaltèques;
2. L'absence d'activités concrètes promouvant des conflits sociaux et de la répression politique et sociale au Guatemala;
3. La position canadienne en faveur de la démilitarisation de la région;
4. Le refus de soutenir l'idée d'une guerre régionale;
5. L'appui au processus menant à la signature des Accords de paix (Vargas Foronda, 2014, p. 33).

En dépit de cette altérité nord-américaine, la tension entre les intérêts commerciaux du Canada et le respect des DH au Guatemala s'est poursuivie au XXI^e siècle. Depuis le début des années 2000, la période du « sous-impérialisme canadien » fait davantage référence aux conséquences sociales et environnementales de l'expansion minière canadienne sur le territoire guatémaltèque (Nolin et Stephens, 2010; Imai *et al.* 2012). Cependant, plus de 20 ans après la fin du conflit armé au Guatemala, un discours altruiste du gouvernement canadien s'est perpétué :

Au long du XX^e siècle, le Guatemala a été assailli par la violence et l'instabilité. La première partie du siècle a connu des gouvernements exercés par une série de dictateurs. Suivi par un conflit armé interne dont témoignent les gouvernements militaires et les brutaux massacres des populations indigènes. La guerre civile guatémaltèque s'est terminée en 1996 avec la signature d'un accord de paix négocié des Nations unies. Le Canada travaille avec des groupes locaux et des ONG canadiennes pour rendre justice à ceux qui ont souffert pendant cette période de l'histoire (Ambassade du Canada au Guatemala, 2014).

Considérant les éléments de rupture et de continuité dans les discours et les politiques canadiennes de DH au Guatemala, nous nous intéressons aux facteurs ayant mené au développement et au maintien de cette dimension normative de la PEC. Le fait que le gouvernement canadien se soit efforcé à ne pas agir comme des « gringos » après plusieurs décennies d'indifférence a contribué à renforcer une certaine image diplomatique du Canada dans le monde. Or, ce souci constant de la question des DH au Guatemala est d'autant plus surprenant compte tenu de l'importance des intérêts commerciaux du Canada dans le secteur extractif en Amérique latine depuis les deux dernières décennies (Studnicki-Gizbert, 2016). De manière générale: pourquoi les DH sont-ils si déterminants dans la PEC au Guatemala?

1.1 Pertinence du cas canado-guatémaltèque pour l'étude des droits humains en politique étrangère et en théorie des relations internationales

Le thème des DH au sein de la relation canado-guatémaltèque est tellement élastique que nous devons limiter les enjeux et problématiques analysés dans cette thèse⁴. Notre objet de recherche se concentre plutôt sur le processus d'intégration des DH au sein de la PEC et l'évolution des notions de souveraineté, de sécurité et d'identité. Ainsi, notre problématique renvoie à plusieurs littératures au sein de divers sous-champs des RI, dont l'analyse de la politique étrangère (APE) (Smith, Hadfield et Dunne, 2012), les DH en politique globale (Brown, 2002; Donnelly, 2003; Forsythe, 2000) et les études de sécurité internationale (Buzan et Hansen, 2009). Au-delà du simple fait qu'il n'existe aucune monographie récente examinant le cas canado-guatémaltèque,

⁴ Par exemple, nous n'examinerons pas en détail le thème de l'accompagnement international au Guatemala, ni celui des réfugiés guatémaltèques au cours de la décennie 1980 et 1990, ni la problématique des travailleurs domestiques ou travailleurs migrants temporaires depuis le début du XXI^e siècle. Voir à ce sujet Roy-Grégoire et Hamilton (2016), Nolin (2002 ; 2006), Gallié, Galerland et Bourbeau (2015). Qui plus est, cette thèse n'analysera pas les limites de la notion de responsabilité sociale des entreprises (RSE), ni les problèmes de consultation des peuples autochtones vivant dans des zones touchées par l'extractivisme. Voir à ce sujet Laplante et Nolin (2014) et Deonandan (2015).

curieusement, il subsiste une absence d'ouvrages théoriques abordant les DH au sein de l'analyse de la PEC. Selon l'auteur du plus récent livre sur le sujet :

Yet given the gravity of human rights issues, and how Canada seems to champion their cause, the role of human rights in Canadian foreign policy has received surprisingly little scrutiny. Rarely challenged is the claim that Canada is a leading advocate of international human rights (Lui, 2012, p. 3).

À cet égard, Lui (2012) a voulu pallier cette insuffisance théorique en s'inspirant des deux principales approches des RI, favorisant soit les facteurs matériels (Waltz, 1979) ou idéels (Wendt, 1999) d'un État. Toutefois, ces deux interprétations théoriques renvoient à la conceptualisation statique d'un intérêt national ou d'une identité nationale du Canada. En plus d'être stato-centrées, ces deux approches dominantes en RI minimisent le rôle des acteurs non étatiques⁵ dans la construction et la transformation du tandem intérêt/identité nationale.

Dans un même ordre d'idées, l'influence de la tradition internationaliste en PEC (Smith et Turenne Sjolander, 2013) a contribué à la réification de ce tandem intérêt/identité nationale dans l'étude des relations du Canada avec les pays du Sud (Pratt, 1990; Black, 2014), en particulier envers l'Amérique latine (Anzueto, 2014a). De fait, la littérature de la PEC concernant cette région a longtemps renforcé l'idiosyncrasie du Canada, dont son altérité avec les États-Unis sur le plan de la puissance et de la moralité (CAPA et North, 1990; Lemco, 1991; McKenna, 1995). Outre l'obsolescence des écrits abordant les DH (Matthews et Pratt, 1988; Gillies, 1996), il subsiste une carence

⁵ À cet égard, nous sommes conscient que le terme « acteur non étatique » englobe une panoplie d'entités très différentes tant dans leurs moyens que leurs objectifs. Par exemple, une organisation canadienne de solidarité internationale envers le Guatemala soucieuse des questions de justice n'a pas les mêmes buts ni les mêmes ressources qu'une entreprise minière recherchant plutôt le profit. De plus, l'influence de ces différents acteurs au sein de la PEC au Guatemala varie au fil du temps. Ainsi, une typologie des divers acteurs non étatiques est présentée dans le chapitre 1.

indéniable d'ouvrages théoriques récents sur la PEC en Amérique latine (Rochlin, 1994; Stevenson, 2000). En effet, l'intérêt porté envers l'Amérique latine dans la littérature sur la PEC demeure cyclique (Cameron et Hecht, 2008) et essentiellement composé de recommandations politiques à l'égard du gouvernement canadien (Daudelin et Dosman, 1995; McKenna, 2012). Enfin, comme nous le verrons dans le chapitre 2, l'absence de dialogue théorique et conceptuel entre ces littératures et la prépondérance d'un paradigme hégémonique en RI (Macleod, 2010) ont un impact sur notre objet d'étude en PEC.

Afin de pallier ces diverses lacunes, nous proposons dans le chapitre 3 un appareil conceptuel et une méthodologie facilitant la compréhension et l'explication de la portée symbolique et matérielle des politiques de DH au sein de la relation canado-guatémaltèque. À cet égard, nous croyons qu'une analyse du cas guatémaltèque sur une période de 40 ans permet de répondre à une importante question de la PEC: pourquoi le Canada se soucie de la situation des DH en dehors de ses frontières nationales?

L'étude du cas guatémaltèque depuis 1976⁶ vient enrichir empiriquement et théoriquement une problématique contemporaine de la PEC en incluant le rôle des acteurs non étatiques, en particulier les ONG et les firmes minières canadiennes. L'inclusion des acteurs non étatiques favorise *a fortiori* l'intelligibilité des politiques de DH dans un champ de la diplomatie où certains États disposent d'un important capital symbolique (Rask Madsen et Verschraegen, 2013). Considérant le fait que le « langage propre à la décision politique est le langage de l'intérêt national » (Hollis et Smith, 1990, p.166), les acteurs non étatiques influencent substantiellement les

⁶ Avant cette date, aucun gouvernement canadien ne s'était réellement engagé à défendre et à promouvoir les DH en politique extérieure. L'importance accordée aux DH va graduellement s'implanter dans la PEC après 1976, notamment suite à l'élection du Canada au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (CDHNU), à la ratification du pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et à celle du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). Voir à ce sujet Clément (2012) et Lui (2012).

principales variables explicatives dans la littérature des DH en PEC, que forment le tandem « intérêt national » et « identité nationale ».

1.2 Objectif de la thèse

Cette thèse propose une interprétation théorico-empirique de la signification de la promotion des droits humains en politique mondiale, notamment pour une pluralité d'acteurs canadiens et guatémaltèques entre 1976 et 2013. L'objectif de cette thèse est de répondre à la question de recherche suivante : *comment et pourquoi les droits humains se sont inscrits dans la politique étrangère du Canada pendant et après le conflit armé guatémaltèque?*

Notre argument principal repose sur le processus de sécurisation des DH au Canada à des fins politiques, identitaires et économiques, pendant et après la Guerre froide. Le concept de sécurisation, développé par Ole Wæver (1995) et les auteurs de l'École de Copenhague (Buzan *et al.*, 1998), conçoit la sécurité comme un acte de langage, « où le simple fait d'affirmer que quelque chose est un enjeu de sécurité fait en sorte que celui-ci le devient » (Grondin, D'Aoust et Macleod, 2010, p. 475)⁷. Autrement dit, un processus de sécurisation se réfère à la compréhension intersubjective d'un acte de langage envers une audience ciblée afin de traiter un objet comme une menace existentielle et de permettre des mesures exceptionnelles pour faire face à la menace (Buzan et Wæver, 2003, p. 491). Avec la problématique des violations massives de DH au cours du XX^e siècle, il a fallu que les acteurs de la société internationale outrepassent

⁷ L'étude d'un processus de sécurisation vise à comprendre « *who securitizes, on what issues (threats), for whom (referent objects), why, with what results, and, not least, under what conditions (i.e., what explains when securitization is successful)* » (Buzan *et al.*, 1998, p.32). Les auteurs de l'École de Copenhague identifient cinq secteurs de l'ordre du jour sécuritaire : le secteur militaire, le secteur politique, le secteur économique, le secteur sociétal et le secteur environnemental. Pour une vision davantage critique de la sécurisation, voir McSweeney (1999), Booth (2005) et Hansen (2006).

la norme westphalienne de non-ingérence dans les affaires internes d'un autre État et le respect de la souveraineté (Vincent, 1986; Brown, 2002). Ainsi, la construction sociale d'un enjeu sécuritaire comme la défense et la promotion des DH en dehors des frontières nationales, a un impact sur un autre concept intrinsèquement lié aux DH en PEC : l'identité étatique.

Au Canada, le maintien de l'unité nationale a longtemps été un enjeu de sécurité politique, particulièrement de la décennie 1970 au début du XXI^e siècle. Dans le secteur politique, des menaces de nature non militaire sont à la fois à l'interne et à l'externe de l'État et concernent principalement la souveraineté, plus particulièrement les idéologies et les institutions qui façonnent « l'identité nationale » (Buzan, 1991; Williams, 2003). Les principales menaces politico-identitaires de l'agenda sécuritaire du Canada étaient incarnées par l'hégémonie américaine et le projet d'indépendance du Québec. Nous abondons dans le sens de Margheritis qui établit une corrélation intéressante entre la promotion active de valeurs universelles en diplomatie, comme la démocratie et les DH, et la fragilité de la situation politique interne d'un État :

[...] a political area of foreign policy like democracy promotion, in which highly symbolic actions prevail, is more likely to be used instrumentally because governments coping with an unstable context have the opportunity [...] of “overacting” to signal their commitments and, therefore, gain credibility and governability (Margheritis, 2010, p. 112)⁸.

⁸ En étudiant la PE de l'Argentine entre 1983 et 2007, Anna Margheritis s'est interrogée sur ses actions symboliques dans le système interaméricain et a cherché à répondre à la question suivante : pourquoi l'Argentine s'est engagée à défendre et promouvoir la démocratie dans les Amériques? Bien entendu, le cas du Canada est différent de celui de l'Argentine des années 1980. Cependant, nous estimons que la menace de l'unité nationale était un enjeu sécuritaire sur le plan politique au Canada. L'argument de Margheritis s'apparente aussi à la thèse d'Andrew Lui, qui affirme que « *human rights were adopted as part of an aspirational identity in response to the acute threat of Quebec separatism* » (Lui, 2012, p. 123). Au sujet de l'importance des mythes unificateurs au Canada, voir Massie et Roussel (2008).

Comme nous le verrons dans les chapitres 4 et 5, l'altérité avec les États-Unis et le séparatisme québécois se sont avérés des facteurs déterminants pour expliquer et comprendre le début des actions politiques canadiennes dans le champ des DH au Guatemala. Or, l'absence de crise majeure en matière d'unité nationale post 2003-2004, conjuguée à une appréciation du prix des métaux sur le marché global, a plutôt favorisé un processus de sécurisation des DH à des fins économiques dans le secteur extractif. En fait, le secteur économique de l'ordre du jour sécuritaire concerne: « l'accès aux ressources, aux finances et aux marchés nécessaires pour soutenir des niveaux acceptables de bien-être et de puissance étatique » (Grondin, D'Aoust et Macleod, 2010, p.474). Ainsi, les chapitres 5 et 6 vont étudier ce processus de sécurisation des DH à des fins économiques et politiques qui a notamment changé la dynamique des relations qu'entretenait le gouvernement canadien avec les principaux acteurs non étatiques (firmes minières et ONG).

En lien avec notre argument principal sur les DH, la notion de sécurité dépend de la façon dont nous choisissons notre identité et nos intérêts (McSweeney, 1999, p. 214). Suite à sa ratification du PIDCP, du PIDESC et son élection à la CDHNU en 1976, le Canada a longtemps été perçu comme un pays allié des militants transnationaux de défense des DH (Keck et Sikkink, 1998)⁹. Durant la décennie 1980 et particulièrement après la Guerre froide, le Canada s'est construit, et a longtemps maintenu, une réputation de « bon Samaritain » sur la scène mondiale (Forsythe, 1997; Brisk, 2009; Axworthy, 2012). Cependant, la priorisation des intérêts de l'industrie minière canadienne au début du XXI^e siècle a ternie cette réputation du Canada, en particulier au Guatemala (Gordon, 2010; Vargas Foronda, 2014). En dépit des changements idéologiques durant l'ère Harper (2006-2015), le Canada a continué de promouvoir les

⁹ Le Canada a été membre de la CDHNU durant les périodes suivantes : 1963-65, 1976-1984, 1989-2003, 2005-07. De 1946 à 2005, le principal organe des DH de l'ONU était la CDHNU, qui relevait du Conseil Économique et Social (ECOSOC). À partir de 2006, la CDHNU a été remplacée par le Conseil des droits de l'Homme; organe subsidiaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Voir Binette et De Courval (2014) ainsi que Thérien et Joly (2014).

DH en collaboration avec certaines ONG et d'appuyer la lutte contre l'impunité au Guatemala. C'est pourquoi nous introduisons dans le Chapitre 3 de cette thèse la notion « d'intérêt identitaire » afin d'ancrer le sens des politiques canadiennes de DH et leur processus de sécurisation sur le plan matériel et idéal, tout en les articulant avec les normes de la société internationale par rapport à la souveraineté et la sécurité.

1.3 Approche théorique et méthodologique

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le sens donné à une réalité sociale aussi complexe que la poursuite de la défense et de la promotion des DH au sein de la PEC au Guatemala ne peut être que partiel et transitoire. C'est pourquoi nous adoptons une position constructiviste critique sensible à la perception historique, ouverte au dialogue théorique et soucieuse de la normativité en RI¹⁰. Dans le sillage des travaux de l'historien E.H. Carr (2001) et du sociologue Pierre Bourdieu (1982), nous proposons une analyse du monde politique basée sur la réalité empirique, mais refusant de l'accepter telle quelle. Ainsi, nous nous intéressons aux discours, aux rapports de force au sein et en dehors de l'État, aux différentes formes de puissance dans le système international et à la dialectique entre l'idéal et le matériel. Les éléments de la pensée de Carr (2001) et de Bourdieu en RI (Adler-Niessen, 2013) favorisent la compréhension de la PEC dans un champ diplomatique où s'entrecroisent les objectifs matériels et symboliques d'un État avec la solidarité transnationale. En lien avec notre argument principal, certains États disposent d'un important pouvoir symbolique (Bourdieu 1982) pour sécuriser des enjeux dans ce champ de la diplomatie (Guzzini,

¹⁰ Le terme « critique » fait référence aux travaux postpositivistes, postmarxistes et postmodernes après le troisième débat de la discipline des RI (Lapid, 1989; Smith, Booth et Zalewski, 1996; Price et Reus-Smit, 1998). Comme le souligne Massie au sujet de l'épistémologie constructiviste : « le post-fondationnalisme du constructivisme repose ainsi sur une sociologie de la connaissance, où les pratiques discursives et les actions concrètes représentent une double facette de la production de significations » (Massie 2013, p. 69).

2011; 2013; Rask Madsen et Verschraegen 2013). En outre, cette capacité à influencer l'opinion publique sur le bienfait d'une démarche sécurisante en politique internationale repose sur une sorte de capital symbolique (Carr, 2001; Bourdieu, 1994). Ainsi, nous nous intéressons aux effets des ressources intangibles de la puissance (Bially Mattern, 2005) ou le *soft power* du Canada (Nye, 1990, 2004; Clark, 2013). Ce prestige du Canada était particulièrement saillant auprès de la communauté des ONG et des autorités guatémaltèques tant dans le processus de démocratisation que de pacification et de consolidation de la paix au Guatemala dans la période 1980-2000. Or, la soi-disant belle époque semble avoir suscité des attentes et des déceptions par rapport à la place des DH au sein de la PEC, en particulier avec la problématique minière au Guatemala. Par analogie, cette relation entre le Canada et le Guatemala en matière de droits humains au cours des 30 dernières années rappelle les deux visages de Janus. En effet, tout comme la divinité romaine, l'un des visages regarde vers le passé et l'autre en direction de l'avenir (Anzueto, 2014b, p. 244)¹¹.

Considérant le fait que le Guatemala n'a jamais constitué une priorité majeure dans l'histoire de la PEC, ni sur le plan économique ni sécuritaire, nous privilégions une méthodologie interprétative¹². En effet, l'émergence et le déclin de cette autorité morale du Canada est difficilement quantifiable à l'exception d'une analyse qualitative

¹¹ En lien avec cette analogie et notre argument sur le processus de sécurisation des DH au Canada, Saint-Martin affirme : « lorsque l'on parle de la politique étrangère des États modernes, on peut penser au double visage de Janus : un visage tourné vers l'extérieur, qui porte son regard sur la politique mondiale et un visage plutôt tourné vers soi-même, où les politiques prennent la parole sur la scène internationale pour être d'abord entendus par leurs propres citoyens » (Saint-Martin, 2008, p. 39).

¹² Malgré une promotion active de la part du gouvernement canadien dans sa stratégie envers les Amériques depuis 2007, celle-ci reste subordonnée aux enjeux du *main game* en PEC; soit la relation entre le Canada et les États-Unis (Cooper, 2012). Nous reviendrons sur le commerce bilatéral canado-guatémaltèque dans les chapitres empiriques 4, 5 et 6.

auprès des acteurs ayant « tissé une solidarité avec le Guatemala » jusqu'à ce jour¹³. Compte tenu de la carence d'ouvrages sur notre problématique, notre positionnement théorique implique un aspect inductif, interprétatif et historique sur le plan méthodologique (Pouliot, 2007)¹⁴. Ainsi, notre corpus de sources primaires est composé de câbles diplomatiques entre Ottawa et le Guatemala, de notes de breffage, d'archives d'ONG et d'entretiens semi-dirigés avec des acteurs gouvernementaux et de la société civile dans les deux pays. Ce choix méthodologique par rapport à la problématique des DH est intrinsèquement lié à la dimension normative et réflexive de notre étude du cas canado-guatémaltèque.

D'abord, d'un point de vue réflexif, les origines et la trajectoire de l'auteur sont implicitement au cœur de ce projet de recherche. La réflexivité implique la prise en compte de trois biais inhérents à la recherche scientifique : « l'origine sociale des chercheurs, la position qu'ils occupent au sein du champ académique et le biais intellectuel, qui mène les chercheurs à percevoir des problèmes intellectuels ou de significations, là où existent des problèmes pratiques spécifiques » (Dufour et Grayson, 2002, p. 152). D'une part, il y a un « cosmopolitisme enraciné » dans notre analyse transnationale de la relation canado-guatémaltèque¹⁵. Le fait d'être né de parents guatémaltèques dans l'une des principales régions minières du Québec durant l'apogée de la violence du conflit armé interne au Guatemala a profondément influencé le choix

¹³ L'expression « solidarité tissée » est une traduction et un clin d'œil au titre de l'ouvrage *Weaving Relationships: Canada-Guatemala Solidarity* (Anderson, 2003).

¹⁴ Nous partageons l'approche dialogique entre constructivistes et poststructuralistes (Debrix, 2003; Pouliot, 2004; Reus-Smit et Snidal, 2010; Adler et Pouliot, 2011; Guzzini, 2011), notamment sur le plan méthodologique (Hansen, 2006; Pouliot 2014).

¹⁵ L'élément d'« enracinement » implique qu'en s'éloignant physiquement et cognitivement de leur lieu d'origine, les individus n'en restent pas moins attachés à ce lieu et aux réseaux sociaux qui le traversent, sans perdre accès aux ressources, expériences et possibilités qu'il leur offre (Tarrow, 2007, p. 90). Outre, les origines de l'auteur, son engagement auprès de l'organisation Projet accompagnement Québec-Guatemala (PAQG), sa formation universitaire en études hispaniques et internationales lui ont permis de développer une perspective pluridisciplinaire des relations entre le Canada et le Guatemala sur le plan politique, économique, historique, culturel et juridique.

de l'objet d'étude de cette thèse. Ainsi, aborder la situation des DH au Guatemala dans perspective à la fois canadienne et guatémaltèque, s'avère une mission complexe étant donné son histoire politique des plus alambiquée. En lien avec la dimension réflexive de cette recherche, l'une des éminences sur le sujet évoquait le défi intellectuel et émotionnel que représentait le Guatemala comme objet d'étude pendant et après le processus de paix durant la décennie 1990:

Keep in mind that I am dealing here not just with any country, but with Guatemala, the anything-can happen country that throws spectacular physical and human beauty up against equal parts of brutality and tragedy. By all measures, Guatemala is a country of high drama, at times melodrama or *telenovela*, but always of epic proportions. Guatemala reveals the highs and lows of human interactions (Jonas, 2000, p.1).

D'autre part, sur le plan normatif, les DH n'ont pas toujours fait preuve d'autant de vitalité au sein de la diplomatie canadienne. Si l'éthique en politique internationale implique des principes et des valeurs, elle comprend aussi l'interprétation, le choix et l'action (Irwin, 2001, p. 5). Dans le cas de la relation canado-guatémaltèque, c'est le choix de l'inaction politique face aux violations de DH qui a nourri notre réflexion. Durant la période du profil bas des relations canado-guatémaltèques (1960-1980), c'est surtout l'épisode de la *International Nickel Company* (INCO) et de sa filiale guatémaltèque *Exploraciones y Explotaciones Mineras de Izabala* (EXMIBAL) qui a frappé notre imaginaire. Le 29 mai 1978, suite à des manifestations de paysans autochtones menacés d'expulsion par les concessions minières canadiennes, l'armée guatémaltèque a ouvert le feu et tué une soixantaine de personnes dans le village de Panzós. Bien que cet événement ait été amplement commenté par les médias internationaux à l'époque, le gouvernement canadien et la presse canadienne avaient fait preuve d'un mutisme sélectif. Pour l'historien Greg Grandin, il s'agissait du dernier « massacre colonial » avant la campagne génocidaire à l'égard du peuple maya au début de la décennie 1980 (Grandin, 2004). Or, si le tristement célèbre « massacre de

Panzós » avait figé en un évènement « l'amalgame entre une entreprise canadienne, experte en matière de développement minier, et l'État guatémaltèque, spécialiste en matière de répression » (Drouin, 2005), cette association s'est amplifiée depuis les années 2000¹⁶.

Un regard réflexif sur la dimension normative des DH en PEC renforce, selon nous, la pertinence théorique et empirique de cette recherche touchant l'évolution des méta-concepts de souveraineté, de sécurité et d'identité. En effet, notre identité transnationale nous pousse à réfléchir de manière critique sur l'articulation entre les intérêts et les valeurs canadiennes en diplomatie et leurs impacts sur la sécurité des Guatémaltèques. Dans le cadre d'un processus de sécurisation des DH, les concepts de souveraineté et de sécurité sont constamment évoqués par les différents acteurs, c'est pourquoi nous introduisons dans le chapitre 3, la notion d'intérêt identitaire. Cette notion est un outil analytique favorisant la compréhension des politiques altruistes du Canada au Guatemala depuis 1976 et la collaboration avec les acteurs étatiques et non étatiques¹⁷. Considérant la pérennisation de la problématique des DH au sein de la relation canado-guatémaltèque, nous appliquons le concept d'intérêt identitaire à la notion de « gestion de crise » (Tardy, 2009). Cette activité polymorphe recouvre des actions de nature politique, militaire ou économique dans des tâches aussi variées que :

[...] l'action diplomatique; les mesures préventives; le déploiement des forces armées pour des tâches de sécurisation; le déploiement de forces de police; l'aide humanitaire; l'assistance à la mise en œuvre d'accords de paix par des programmes dans les domaines politique, économique et

¹⁶ Au sujet des problèmes rencontrés au Guatemala avec différentes firmes minières canadiennes telles que INCO, Skye Resources, HudBay Minerals, Tahoe Ressources et Goldcorp, voir aussi PBI-Canada (2006); North, Clark et Patroni (2006); Yagenova (2012); North et Young (2013); Laplante et Nolin (2014); Amnesty International (2014), Deonandan (2015).

¹⁷ Comme nous le verrons dans le chapitre 3, l'intérêt identitaire sert à préserver les gains matériels et idéels des politiques internationales d'un gouvernement en capitalisant sur des concepts hégémoniques faisant consensus à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

judiciaire; l'observation de la mise en œuvre d'accords spécifiques entre les parties; l'assistance à la réhabilitation et à la reconstruction suite à des catastrophes naturelles [...]. La gestion de crise peut également prendre la forme d'une assistance technique ou financière visant à aider un État fragilisé par une situation potentiellement déstabilisante à rétablir des conditions de normalité (Tardy, 2009, p. 22-23).

Le découpage suivant permet de visualiser ces changements de l'horizon éthique et sécuritaire de la PEC dans les épisodes de gestion de crise au Guatemala :

1. Signature d'un Accord entre le Canada et le Guatemala sur la coopération technique et économique, deux semaines après un terrible séisme (1976) ;
2. Fin de l'aide bilatérale au Guatemala; début des résolutions coparrainées par des ONG transnationales et le Canada condamnent les violations de DH au Guatemala à la CDHNU (1981) ;
3. Rôle consultatif du Canada auprès du groupe Contadora (1983-1985) et dans le cadre du processus d'Esquipulas II (1987) menant à sa participation à l'ONUCA (1988-1989) ;
4. Participation active auprès du Groupe international de consultation et d'aide aux réfugiés (GRICAR) (1991-1993) ;
5. Participation du Canada au sein de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) (1994-2004) et appui politique et financier à la Commission pour l'éclaircissement historique (CEH) (1994-1999) ;
6. Soutien diplomatique au projet de Commission d'enquête sur les corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité (CICIACS) (2003-2006) ;
7. Appui financier, politique et juridique du Canada à la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) depuis 2007 ;
8. Appui financier et politique à l'ONG Avocats sans frontières-Canada (ASFC) pour la résolution de litiges stratégiques entre 2009 et 2013.

Comment analyser le processus de sécurisation des DH au sein de la PEC durant et après le conflit armé guatémaltèque ? À cet égard, nous privilégions la méthode idéal-typique, l'analyse de discours ainsi que le « processus de traçage » dans les études de

cas (George et Bennett, 2005)¹⁸. Ces méthodes font ressortir trois éléments fondamentaux d'une méthodologie constructiviste :

1. la reconnaissance inductive des compréhensions qu'ont les acteurs de la réalité sociale;
2. l'interprétation par l'analyste de ces compréhensions afin d'en dégager les significations intersubjectives;
3. la mise en contexte sociohistorique du processus de constitution du monde social (Massie, 2013, p. 76).

Depuis la DUDH de 1948, le langage des DH au Canada s'est adapté au fil du temps (Clément *et al.*, 2012, p. 4). En vertu des normes de la société internationale, les politiques canadiennes de DH au Guatemala « sont le produit de pratiques sociales concrètes dans des circonstances historiques concrètes » (Weldes, 1999, p. 100). C'est pourquoi nous utilisons en premier lieu des idéaux-types de sociétés internationales (Linklater, 1998 ; Cooper, 2002) afin de mettre en contexte et d'analyser la sédimentation intersubjective du sens accordé aux politiques de DH en fonction de trois méta-concepts: la souveraineté, la sécurité et l'identité de l'État canadien entre 1976 et 2013. En deuxième lieu, une attention particulière est portée aux agents pouvant parler et agir au nom de l'État canadien. En effet, ces derniers sont les architectes des discours fondamentaux (Hansen, 2006) orientant la relation du Canada avec le Guatemala et consolidant les croyances hégémoniques sur les notions « d'intérêt national » ou « d'identité canadienne » (Weldes, 1999; Reus-Smit, 1999; Bially Mattern, 2005) par rapport aux DH. Par conséquent, nous nous intéressons aux mémoires et biographies de personnages politiques canadiens (Chrétien, 2007; Clark, 2013, 2014; Head et Trudeau, 1995; Mulroney, 2008), d'anciens ambassadeurs (Gotlieb, 2006) et de

¹⁸ Rappelant la variété de *process-tracing* et son utilisation chez des auteurs constructivistes en RI, George et Bennett précisent: « *Process-tracing provides a common middle ground for historians interested in historical explanation and political scientists and other social scientists who are sensitive to the complexities of historical events but are more interested in theorizing about categories of cases as well as explaining individual cases* » (George et Bennett, 2005, p. 223). Voir aussi Pouliot (2014).

ministres des Affaires étrangères (Lackenbauer, 2002; Clark, 2013, 2014; Axworthy, 2003) ayant été appelés à gérer les épisodes de la « crise au Guatemala ». Qui plus est, nous scrutons la documentation officielle du gouvernement canadien, en particulier les câbles diplomatiques confidentiels entre Ottawa et Guatemala, les notes de breffage pour l'ambassadeur, le ministre des Affaires étrangères ou le Premier ministre canadien datant de 1972 jusqu'à 2008, obtenus grâce à la *Loi sur l'accès à l'information*. S'inspirant également de Hansen (2006), Grondin affirme que:

[...] l'écriture d'une bonne analyse du discours de textes primaires nécessite une connaissance du cas en question et cette connaissance vient, en partie, de la lecture des travaux standards sur l'histoire, les processus, les événements et les débats qui constituent un phénomène de la politique étrangère (Grondin, 2010, p. 320).

Compte tenu de la pluralité d'acteurs non étatiques impliqués dans le processus de sécurisation des DH au Guatemala, nous faisons également appel à « l'histoire transnationale » ou « l'histoire enchevêtrée » (Charles et Wien, 2011). En effet, une analyse historique transnationale s'intéresse aux flux ou mouvements de personnes, d'idées, d'institutions et de pratiques afin de « tracer le processus de sécurisation » des politiques canadiennes de DH au Guatemala sur une période de près de 40 ans. À cet égard, les données empiriques recueillies pour cette thèse s'appuient sur plus de 600 sources bibliographiques, incluant des ouvrages et revues scientifiques, des articles de journaux, des rapports et documents officiels provenant des gouvernements canadiens et guatémaltèques (débat à la Chambre des communes et publications des différents comités parlementaires) ou d'organisations internationales et régionales ainsi que des ONG. Parmi les sources primaires, nous utilisons des rapports internes d'ONG ayant permis d'insérer le Guatemala au sein de l'agenda sécuritaire du gouvernement canadien à partir de la fin des années 1970, notamment ceux du *Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America* (ICCHRLA). Qui plus est, nous avons réalisé 32 entretiens semi-dirigés avec des questions ouvertes auprès d'acteurs

politiques et sociaux des deux pays concernés au cours de l'année 2014. Des séjours de recherche terrain ont été réalisés au Canada et au Guatemala afin de retracer les connexions historiques par rapport aux politiques de DH chez ces différents acteurs¹⁹. Nous avons analysé huit catégories d'agents afin d'obtenir leur perception des avancées et des reculs dans la relation canado-guatémaltèque en matière de DH, malgré la distribution inégale de notre échantillon :

1. Trois fonctionnaires canadiens (qui occupent ou ont occupé des positions d'autorité et responsabilité non électives au sein du gouvernement canadien au Guatemala);
2. Un politicien guatémaltèque (qui se distingue par son adhésion à un parti politique et qui a occupé une position de député);
3. Neuf fonctionnaires guatémaltèques (qui occupent ou ont occupé des positions d'autorité et responsabilité non électives au sein du gouvernement guatémaltèque);
4. Trois fonctionnaires internationaux (diplomates ou employés d'organisations internationales présentes au Guatemala);
5. Sept représentants d'ONG canadiennes (faisant la promotion des droits humains et participant aux débats publics);
6. Douze représentants d'ONG guatémaltèques (faisant la promotion des droits humains et participant aux débats publics);
7. Deux chercheurs universitaires au Canada et au Guatemala ;
8. Un représentant du secteur des affaires économiques et culturelles entre les deux pays.

Considérant les différentes trajectoires des individus de notre échantillon, nous prenons en considération le concept « d'agent-double » chez les personnes interviewées ou analysées (Guilhot, 2005; Dezalay et Garth, 2011)²⁰. Ces diverses catégories d'agents

¹⁹ Ces entretiens ont eu lieu au Guatemala entre janvier et juillet 2014 et nous avons traduit de l'espagnol au français certains extraits inclus dans la démonstration empirique. D'autres entretiens ont eu lieu au Canada (Montréal, Toronto, Québec et Ottawa) entre avril et décembre 2014. Ces derniers ont majoritairement été réalisés en anglais et nous avons laissé les extraits en langue originale.

²⁰ Pour les huit types d'agents interviewés, il est souvent arrivé que la même personne ait occupé simultanément ou à différentes époques de sa vie une fonction propre à une autre catégorie. Par exemple, la trajectoire de Frank La Rue illustre bien nos propos. Ce dernier a d'abord été connu comme militant guatémaltèque des DH ayant fondé après son exil aux États-Unis, le *Centro Para la Acción Legal en Derechos Humanos* (CALDH), l'une des organisations impliquées dans le procès pour génocide contre le général Efraín Ríos Montt en 2013. De plus, Frank La Rue a été à la tête de la Commission présidentielle de coordination de la politique du pouvoir exécutif en matière de droits de l'homme

viennent enrichir la pluralité de « perceptions historiques » (Aron, 1967) sur les motifs de la défense et la promotion des DH au Guatemala, ainsi que notre analyse de l'évolution des notions de souveraineté, de sécurité et d'identité canadienne²¹. En plus de compléter notre démonstration empirique, ces entretiens permettent de mettre en exergue les principaux enjeux historiques et contemporains de la relation canado-guatémaltèque sur le plan du respect des DH, en particulier la problématique minière. En somme, nos diverses sources et notre corpus méthodologique varié contribuent à renforcer de manière significative notre argument sur le processus de sécurisation des DH au Guatemala à des fins identitaires, politiques et économiques.

Cette thèse est divisée en six chapitres afin d'analyser trois périodes distinctes de la PEC au Guatemala mises de l'avant par Vargas-Foronda (2014) : le profil bas (1960-1980), le visage humain (1980-2000) et le sous-impérialisme canadien (2000-2014). Dans le premier chapitre, nous aborderons la position du Canada vis-à-vis les DH après 1948 et plus spécifiquement durant la période du profil bas au Guatemala. En plus d'une mise en contexte des origines et conséquences du conflit armé interne au Guatemala (1960-1996), nous mettrons en exergue la tension entre la compréhension géopolitique de l'intérêt national du Canada pendant la Guerre froide et la solidarité internationale. Par solidarité internationale, nous nous référons à l'idée d'une responsabilité de la société internationale envers les victimes d'un conflit, indépendamment de la situation géographique (Coicaud et Wheeler, 2008, p. 3). En effet, nous expliquerons comment le coup d'État au Chili en 1973 et la Révolution au

(COPREDEH) durant l'administration du président Óscar Berger (2004-2008). Par la suite, il a été nommé Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression de l'ONU (2008-2014). La liste complète des individus interviewés et les questionnaires préliminaires figurent en annexes de la thèse.

²¹ Nous intégrons aussi les mémoires ou biographies d'anciens militants devenus politiciens, tant au Canada qu'au Guatemala (Burgos, 1984; Ogle, 1987). Sur le rôle de certains agents dans le champ des DH et l'influence des réseaux transnationaux sur les normes de la société internationale, voir Finnemore (1996), Finnemore et Sikkink (1998), Keck et Sikkink (1998), Burgermann (2001) et Anderson (2003).

Nicaragua en 1979 ont ouvert la voie aux plaidoyers des ONG envers le gouvernement canadien afin que celui-ci entreprenne une action envers le Guatemala. Ainsi, nous analyserons le rôle de la minière canadienne INCO durant la décennie 1970 et surtout, celui des principales ONG canadiennes et leurs réseaux transnationaux de militants de DH.

Considérant l'absence d'ouvrage sur la relation canado-guatémaltèque, le deuxième chapitre cherchera à cartographier les principales interprétations théoriques des DH dans le champ des RI ainsi que dans le sous-champ de l'analyse de la politique étrangère canadienne (APEC). Après avoir mis en lumière les conséquences d'un paradigme hégémonique dans la discipline des RI (Macleod, 2010) et sur l'étude du thème des DH, et compte tenu de l'absence d'ouvrage sur la PEC au Guatemala, nous explorerons l'impact de la tradition internationaliste libérale dans la littérature concernant l'Amérique latine. En effet, l'enchevêtrement normatif et stratégique de cette tradition diplomatique a façonné le rôle du Canada en Amérique centrale durant les années 1980 et la décennie 1990. Au-delà d'une réification des notions « d'intérêt » et « d'identité » agissant comme variables explicatives des politiques de DH en PEC (Lui, 2012), nous insisterons sur la sacralisation des DH au Canada depuis 1982, au même titre que les autres mythes internationalistes de « paisible royaume », « champion du maintien de la paix » et « médiateur » servant à l'unité nationale (Massie et Roussel, 2008). En vertu de son capital symbolique lié à son *middlepowermanship* et à sa tradition internationaliste libérale, nous accentuerons notre analyse sur la capacité du Canada à sécuriser les DH dans l'agenda national et international en collaboration avec les acteurs non étatiques.

Le troisième chapitre proposera un nouvel appareil conceptuel et une méthodologie interprétative permettant d'expliquer et de comprendre le comportement du Canada au Guatemala en articulation avec les notions de souveraineté, de sécurité et d'identité. En

continuité avec notre positionnement constructiviste, nous présenterons un échafaudage de strates discursives et des idéaux-types pour étudier l'évolution de ces politiques canadiennes de DH entre 1976 et 2013. Ces strates discursives aideront à tracer le processus de sécurisation des DH au Canada sur le plan politique et économique. Dans le but d'intégrer les éléments de rupture et de continuité au sein de la PEC au Guatemala, nous introduirons aussi la notion d'intérêt identitaire afin d'ancrer le sens des politiques canadiennes en collaboration avec les acteurs non étatiques et de les arrimer aux normes de la société internationale. Par conséquent, nous articulons la notion d'intérêt identitaire avec les strates discursives de la société internationale et les principales idées dominantes/cultures stratégiques en PEC (Nossal *et al.*, 2007; Massie et Roussel, 2013; Anzueto, 2014c). L'analyse des archives et des câbles diplomatiques obtenus grâce à la *loi sur l'accès à l'information* et d'entretiens semi-dirigés viendra enrichir notre démonstration empirique.

Le chapitre 4 analysera la fin du profil bas du Canada au Guatemala entre 1976 et 1990. D'une part, le gouvernement canadien entamera un « double processus » de sécurisation des DH face à l'hégémonie américaine et au séparatisme québécois. D'autre part, les ONG canadiennes insisteront sur l'altérité du Canada avec les États-Unis en Amérique centrale sur le plan des valeurs et des intérêts en politique internationale. Les effets de cette corrélation se transposeront au Guatemala dès 1981 avec les premières résolutions du Canada à la CDHNU et la suspension de l'aide bilatérale. Par la suite, le Canada participera activement au processus de paix et à la transition démocratique en Amérique centrale jusqu'à son entrée officielle au sein de l'OÉA en 1990. En vertu de notre échafaudage de strates discursives de la société internationale, nous démontrerons comment les discours et les politiques canadiennes de DH sont passés d'une compréhension pluraliste à une conception solidariste au Guatemala.

Le chapitre 5 couvrira la période du visage humain du Canada entre 1990 et 2000. En continuité avec notre argumentation sur le double processus de sécurisation des DH et l'arrimage de l'intérêt identitaire du Canada aux strates discursives de la société internationale, nous examinerons trois ensembles de politiques de gestion de crise au Guatemala. La participation du Canada aux différentes phases du processus de paix guatémaltèque, son implication au sein du GRICAR, son appui politico-militaire à la MINUGUA et son soutien politico-économique aux commissions de vérité et de réconciliation illustreront le passage de la strate solidariste à la strate postwestphalienne en matière de DH. Les différents acteurs non étatiques au Canada et au Guatemala s'attendent au maintien de cette posture morale au XXI^e siècle.

Le chapitre 6 mettra en évidence le processus de sécurisation économique des DH au sein du Guatemala post-conflit. En dépit du maintien d'une posture s'inscrivant dans la strate discursive solidariste et post-westphalienne, la défense et la promotion des DH visera davantage la sécurisation des investissements canadiens dans le secteur minier plutôt que les gains identitaires basés sur l'altérité avec les États-Unis et la menace à l'unité canadienne. Néanmoins, entre 1999 et 2013, le Canada participera à trois importantes initiatives transnationales visant à renforcer l'État de droit et à vaincre l'impunité post-conflit. La notion d'intérêt identitaire permettra d'ancrer le sens du support diplomatique à la CICIACS, l'appui politico-économique à la CICIG et le soutien politico-économique à ASF-Canada.

Notre conclusion permettra d'étayer et de nuancer notre argument sur la sécurisation des DH au sein de la PEC au Guatemala, ainsi que l'importance des acteurs non étatiques dans le cadre de ce processus. Nous reviendrons sur la pertinence de notre appareil conceptuel par rapport aux DH et des données obtenues grâce à notre démarche méthodologique pour analyser les divers épisodes de gestion de crise. En outre, nous réaffirmerons l'importance de la notion d'intérêt identitaire dans la

théorisation des DH en PEC en retraçant l'instrumentalisation de ces derniers à diverses fins identitaires et sécuritaires sous les gouvernements Trudeau (1968-1984), Mulroney (1984-1993), Chrétien (1993-2003), Martin (2003-2006), Harper (2006-2015). Par conséquent, nous proposerons d'autres avenues de recherche en fonction de l'aspect performatif²² de ces politiques canadiennes de DH ailleurs dans le monde. En l'absence de crise majeure par rapport à l'unité nationale au Canada au XXI^e siècle et en vertu du poids croissant des intérêts miniers en PEC, nous proposerons quelques avenues de recherche en vue d'approfondir notre argument sur la sécurisation des DH. À cet égard, le tournant commercial dans l'aide canadienne au développement et l'importance de la notion de responsabilité sociale des entreprises s'avèreront des pistes intéressantes pour approfondir la réflexion sur la place des DH en politique mondiale. Notre analyse du cas guatémaltèque favorisera les études comparatives entre le Canada et d'autres pays latino-américains, dont les relations sont situées au carrefour de l'éthique et de la sécurité, et qui impliquent une pluralité d'acteurs non étatiques.

²² Plusieurs auteurs poststructuralistes en RI (Campbell, 1998; Weber, 1995, 1998) ont fait appel à l'idée de performativité en se basant sur l'ouvrage *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity* (Butler, 1990). Campbell affirme que : « *the performative constitution of gender and the body is analogous to the performative constitution of the state* » (Campbell, 1998, p. 10). Selon Grondin : « on parlera d'un « acte performatif » pour exprimer la production de phénomènes, comme l'identité [...] la performativité stipule que la signification d'un élément, un texte par exemple, est performée par le lecteur, c'est-à-dire qu'elle est produite par celui-ci » (Grondin, 2010, p. 337). Comme nous le démontrerons dans les chapitres subséquents, les actes performatifs du Canada en matière de DH depuis 1976 sont liés aux discours répétitifs et réguliers liés à des documents juridiques venant stabiliser son identité, en particulier après la *Loi constitutionnelle de 1982*.

CHAPITRE 1

LE PROBLÈME DES DROITS HUMAINS AU GUATEMALA : SON IMPACT DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA ENTRE 1960-1980

The most predominant mood of the mass public is, of course, indifference and passivity. Except for acute peace—or—war crises (and not always then), the mass public is usually unmoved by the course of world events
(Rosenau, 1964, p. 36)

Lorsqu'on écrira l'histoire du vingtième siècle, le chapitre consacré aux droits de l'homme sera fortement contrasté (Pérez de Cuéllar, 1986, p. 5).

Pourquoi la situation des DH au Guatemala est-elle devenue une préoccupation diplomatique du Canada à partir de la décennie 1980? Ce premier chapitre a comme principal objectif de mettre en contexte l'intégration progressive des DH au sein de la PEC durant la deuxième moitié du XXe siècle. En premier lieu, nous préciserons ce que nous entendons par DH en survolant l'évolution de la position canadienne au cours de la Guerre froide. En second lieu, nous effectuerons un retour sur les événements historico-politiques ayant poussé l'Armée guatémaltèque à employer la violence à l'égard de sa population au cours des 36 ans de conflit armé (1960-1996). En troisième lieu, nous analyserons le rôle des principaux acteurs non étatiques (Larose, 2008)²³ de la relation canado-guatémaltèque; plus spécifiquement la minière INCO et les diverses ONG canadiennes de défense de DH entre 1960 et 1980. Après avoir dressé une typologie des différents acteurs transnationaux et ONG canadiennes (Stevenson, 2000;

²³ Selon Larose, les acteurs non étatiques en politique internationale englobent : « [...] une cohorte d'entités dont la mission, les objectifs, le répertoire d'action, les ressources et la finalité les éloignent les unes des autres [...] on retrouve côte à côte, par exemple, un segment important désigné communément par le vocable d'organisations non gouvernementales (ONG) et toute la panoplie d'organismes ne recherchant pas le profit matériel ; on y retrouve également les organisations religieuses, les organisations criminelles, les médias de masse, voire les organisations qui recherchent le profit comme les banques, les entreprises etc » (Larose, 2008, p.2).

Keck et Sikkink, 1998; Burgerman, 2001), nous évoquerons leurs rôles respectifs lors des épisodes du Coup d'État chilien de 1973 et de la Révolution au Nicaragua de 1979. En effet, ces acteurs de la solidarité internationale ont préparé le terrain de l'action politique canadienne au Guatemala au cours de la décennie 1980. Nous concluons sur la malléabilité des DH pendant la Guerre froide et l'importance des acteurs non étatiques pour analyser le cas canado-guatémaltèque entre 1976 et 2013.

1.1 Qu'entendons-nous par droits humains en politique étrangère canadienne ? Une notion en évolution depuis 1948

La notion de DH au Canada s'appuie « sur la présomption selon laquelle la valeur et la dignité de tous les êtres humains sont égales [...]. Sans être absolus, ces principes sont universels et inaliénables et existent avant le droit » (Clément *et al.*, 2012, p. 4). Avant la Deuxième Guerre mondiale, la population canadienne acceptait implicitement la primauté du principe de la souveraineté, c'est-à-dire que ce qui se passait à l'intérieur d'un État souverain, incluant la manière dont le gouvernement traitait ses propres ressortissants, ne regardait que cet État (Nossal *et al.*, 2007, p. 208; Bratt et Kukucha, 2011, p. 503). Selon Ignatieff :

La Déclaration universelle des droits de l'homme a modifié l'équilibre entre les souverainetés nationales et le droit des gens. Elle affirme que les droits de la personne sont censés prévaloir sur les lois de l'État quand ces derniers abusent de leur pouvoir. Ce changement est probablement le plus révolutionnaire de tous ceux qui sont survenus dans l'ordre européen depuis les Traités de Westphalie (Ignatieff, 2001, p. 52-53).

Ainsi, depuis 1948, le régime international de DH se réfère à un ensemble complexe de lois et de pratiques internationales s'étant peu à peu édifié autour de la prémisse selon laquelle les individus possèdent des droits simplement parce qu'ils sont des êtres

humains et qu'ils partagent une humanité commune (Brown, 2012)²⁴. Dans un même ordre d'idées, les auteurs du premier ouvrage analysant la place des DH en PEC insistaient sur l'aspect contextuel des droits humains : « *[m]any rights are specific to a context – a product of promises made, of benefits received, of endeavours shared, of damages suffered* » (Matthews et Pratt, 1988, p. 4)²⁵. Certes, la construction du régime international de DH a été impulsée par les horreurs du totalitarisme lors de la Deuxième Guerre mondiale, mais elle est demeurée circonscrite aux impératifs politiques, économiques et sécuritaires de la Guerre froide (Guilhot, 2005). Trois principaux enjeux liés à la politisation des DH ont caractérisé cette période :

1. l'opposition entre l'ancienne norme de souveraineté et la nouvelle norme des principes universels ;
2. le désaccord entre les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels;
3. l'affirmation du droit des peuples à l'autonomie (Brown, 2012, p. 508).

De fait, contrairement à une certaine idée préconçue quant au rôle du Canada par rapport au régime international des DH, la position initiale du gouvernement canadien à l'égard de la DUDH s'est caractérisée par un mélange de scepticisme, d'indifférence et d'hostilité (Lui, 2012, p. 4). La veille de l'adoption de la DUDH en décembre 1948, le Canada a failli se retrouver dans la liste des huit pays s'étant abstenus de la signer, tels l'URSS, l'Ukraine, la Biélorussie, la Bulgarie, l'Albanie, la Roumanie, l'Afrique du Sud et l'Arabie Saoudite²⁶. À cet égard, Schabas a rappelé que le Secrétaire d'État

²⁴ Voir aussi à ce sujet Donnelly (2003), Dunne et Wheeler (1999), Forsythe (2000) et Vincent (1986).

²⁵ Au sujet de leur définition des DH, Matthews et Pratt affirmaient « *A human right is, in our view, a justified entitlement that any person may claim because of being human and that ought to be socially guaranteed. Ensuring human rights requires institutions committed to their promotion and enforcement* » (Matthews et Pratt, 1988, p. 4).

²⁶ L'hésitation du Canada était principalement due à un malaise au sein du cabinet fédéral par rapport au contenu de la DUDH, notamment la liberté de religion et d'association. Lui précise à ce sujet que des articles étaient assez larges et pouvaient permettre à : « *certain groups – Communists, Aboriginal peoples, Jehovah's Witnesses, and Japanese Canadians among others – undue reprieve from federal and provincial laws designed to circumscribe their subversive tendencies* » (Lui, 2012: p. 3-4).

aux Affaires extérieures (SEAE) de l'époque, Lester B Pearson, avait été approché par les représentants du Royaume-Uni et des États-Unis:

It was stressed to the Canadian delegation that "the propaganda importance of getting on record some statement of the rights which were being denied to people daily within the Soviet bloc was so great that they were prepared to accept the *Declaration* in its present form. They regarded our abstention as a serious weakening of the propaganda position which they were hoping to achieve" (Schabas, 1998, p. 435-436).

Jusqu'aux années 1970, le Canada a suivi la même ligne que les États-Unis et le Royaume-Uni en matière de DH, c'est-à-dire promouvoir les droits civils et politiques aux dépens des droits socioéconomiques et culturels (Norton, 1993; Schabas, 1998). Cela marque le début d'une relation complexe, tant en politique interne canadienne qu'en politique externe, à l'égard de la mise en œuvre de ce régime international des DH, notamment son arrimage avec le PIDCP et le PIDESC²⁷. Toutefois, l'attitude conservatrice du gouvernement canadien envers les DH au début de la Guerre froide a progressivement fait place à une rhétorique enthousiaste au cours de la décennie 1970 (Clément, 2012).

²⁷ Depuis l'adoption de la DUDH (1948), différentes initiatives ont été entreprises afin que cette déclaration et les deux pactes soient mis en pratique en prélude à la *Charte canadienne des lois et libertés* ou *Loi constitutionnelle de 1982*. Par exemple, il y a eu la *Déclaration canadienne des droits*, adoptée en 1960 sous le gouvernement de Diefenbaker, mais qui ne pouvait s'appliquer aux lois provinciales. L'année 1977 est notamment marquée par la création de la Commission canadienne des droits de la personne afin d'appliquer la *Loi canadienne sur les droits de la personne* promulguée la même année. Sur l'érosion des frontières entre le provincial, le fédéral et l'international sur le thème des DH, voir Nolan (1985), Matthews et Pratt (1988), Mahoney (1992) et Clément (2008).

1.2 Défense et promotion active des droits humains en politique étrangère à compter de 1976

L'intérêt du Canada vis-à-vis des violations systématiques des DH à l'international a été galvanisé par l'Accord d'Helsinki en 1975 et les transformations de la politique étrangère américaine sous le président Jimmy Carter (1977-1981). En vertu de l'Accord d'Helsinki, les 36 États participants, dont le Canada, reconnaissaient « l'importance universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dont le respect est un facteur essentiel de la paix, de la justice et du bien-être nécessaires pour assurer le développement de relations amicales et de la coopération, entre eux comme entre tous les États » (Accord d'Helsinki, 1975)²⁸. En effet, l'idée que l'application des DH devait figurer parmi les principaux objectifs de la politique étrangère (PE) s'est matérialisée au cours de la présidence de Carter, particulièrement à l'égard de l'Amérique latine (Sikkink, 2004, p. 75). C'est pourquoi du côté canadien, la majorité des auteurs s'entendent pour affirmer que la position canadienne en matière de DH en politique extérieure s'est considérablement transformée entre 1976 et 1978 (Nossal, 1988 ; Norton, 1993 ; Bratt et Kukucha, 2011 ; Lui, 2012). Plus précisément, l'année 1976 a marqué le début d'une série d'importants changements au Canada, notamment suite à son élection au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (CDHNU) et à la ratification des deux pactes internationaux (PIDCP et PIDESC). Lors d'un discours prononcé le 29 septembre 1976 à l'ouverture de la 31^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, le SEAE, Don Jamieson, affirmait :

²⁸ Signé le 1^{er} août 1975, l'Acte final d'Helsinki énumérait 10 points où, les États s'engageaient à agir : [...] « conformément aux buts et principes de [...] la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils s'acquittent également de leurs obligations telles qu'elles sont énoncées dans les déclarations et accords internationaux dans ce domaine, y compris entre autres les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, par lesquels ils peuvent être liés » (Acte d'Helsinki, 1975). Sur le processus d'Helsinki en PEC, voir Gordon Skilling (1988).

En tant que membre de la Commission des droits de l'homme, le Canada concentrera maintenant ses efforts sur la protection des droits définis dans ces Pactes et dans la Déclaration des droits de l'homme [...]. Aucun État n'est à l'abri des critiques dans ce domaine. Certains parviennent à détourner l'attention, d'autres ne peuvent y échapper. Le Canada s'engage à intervenir au mieux de sa connaissance, sans détours, sans égard aux considérations de puissance et sans distinction (Jamieson, 1976, p. 3-4).

Lors d'une allocution prononcée le 16 mars 1977 à l'occasion d'un séminaire organisé sous les auspices du Conseil canadien des Églises et du Conseil canadien des évêques catholiques, Jamieson déclarait que les DH constituaient l'un des problèmes les plus complexes de la PEC. Cette complexité se manifestait au niveau des mesures coercitives que pouvait entreprendre le Canada en fonction des normes en vigueur de la société internationale:

[...] je me dois de trouver en tenant compte des intérêts, des traditions et des attitudes divergentes des autres pays, un moyen d'exprimer l'inquiétude des Canadiens, d'améliorer les situations que nous trouvons déplorables et de régler les cas individuels pour lesquels l'intérêt des Canadiens ne se dément jamais [...]. En l'absence d'un consensus et d'un bon mécanisme d'application au niveau international, nous avons donc dû nous rabattre sur d'autres méthodes, essentiellement politiques et diplomatiques, pour saisir les autres gouvernements de nos préoccupations au sujet des droits de l'homme [...]. Cela signifie que nous ne réagirons pas de la même façon devant tous les problèmes que présentent les droits de la personne [...]. Nous ne pouvons ignorer les tendances visibles de violation des droits de l'homme, mais notre action sera d'autant plus vive que l'offense sera grande, surtout si nos démarches sont appuyées par les opinions canadienne et mondiale (Jamieson, 1977, p. 1-5).

À cette époque, l'un des endroits où des violations massives de DH se perpétuaient depuis plusieurs décennies était le Guatemala (Jonas, 1991; Grandin, 2004)²⁹.

²⁹ Le juriste Douglass Cassel définit les « violations sérieuses » des DH comme « des actes commis par ou avec le consentement des États ou des insurrections organisées, qui enlèvent ou hypothèquent

Ironiquement, sur le plan démocratique et par rapport à la question du respect des DH, le Guatemala s'était métamorphosé : « *from a country advocating regional promotion of democracy in 1945 to a fierce critic of human rights and prodemocracy policies in the 1970s* » (Sikkink, 2004, p. 29). Comme l'a précisé *a posteriori* le rapport de la Commission de clarification historique au Guatemala (CEH), le conflit armé interne (1960-1996) a causé la mort de 200 000 personnes, dont 83% étaient clairement identifiées comme mayas, la disparition d'au moins 50 000 personnes et le déplacement de plus d'un million de réfugiés (voir Annexe A)³⁰. Or, la virulence avec laquelle s'est perpétrée cette violence s'inscrivait dans une conjoncture historico-politique précise: les contrecoups de la Révolution d'octobre (1944) au Guatemala et la lutte contre le communisme international.

1.3 Origines du conflit armé au Guatemala: la période 1944-1954

La violence au Guatemala est la conséquence de relations sociales hautement conflictuelles, caractérisées par l'inégalité, l'exclusion et l'exploitation (Figueroa Ibarra, 1999, p. 33-34). En effet, le thème des DH au Guatemala est historiquement lié au sort de sa population autochtone. Selon le rapport de la CEH:

l'intégrité physique ou mentale des êtres humains, et qui sont réalisés à travers des actes criminels sous le droit national ou international » (Cassel, 1996, p. 197).

³⁰ Cette Commission a été mise sur pied suite à l'accord signé le 23 juin 1994 à Oslo, sous les auspices de l'ONU, entre les représentants du gouvernement du Guatemala et ceux de l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG). La CEH avait pour mandat d'enquêter sur les violations aux DH perpétrées par les belligérants et de formuler des recommandations pour perpétuer la mémoire des victimes, encourager la paix et renforcer le processus de transition démocratique. Dans le cadre de cette thèse, nous utiliserons à la fois le rapport original de la CEH (1999) ainsi que la traduction en français des conclusions et recommandations par le PAQG en 2004. Voir les annexes.

[...] le caractère antidémocratique de la tradition politique guatémaltèque découle d'une structure économique telle que les biens de production sont détenus par une minorité de personnes, ce qui installe les bases d'un régime d'exclusions multiples, auxquelles se sont ajoutés les éléments d'une culture raciste qui est l'expression la plus profonde d'un système de relations sociales violentes et déshumanisantes. L'État est graduellement devenu un instrument destiné à sauvegarder cette structure, assurant le maintien de l'exclusion et de l'injustice (CEH, 2004, p. 19)³¹.

Ainsi, après 13 années au pouvoir, la chute du général Jorge Ubico le 1^{er} juillet 1944 marquait le début d'une décennie empreinte de réformes politiques pour l'ensemble de la société guatémaltèque. Selon Tischler Visquerra (2009), c'était « la fin de l'État-finca », un modèle politico-économique ayant favorisé principalement les propriétaires terriens de l'oligarchie guatémaltèque et les entreprises étrangères, comme la multinationale bananière *United Fruit Company* (UFCO); véritable locomotive de la modernisation guatémaltèque au sens propre et au sens figuré. L'État-finca évoquait le système d'exploitation agricole reposant sur la concentration des terres arables et des richesses entre les mains d'une oligarchie alors qu'une majorité de la population paysanne et autochtone servait de « main-d'œuvre docile ». En plus de la consolidation des classes sociales, économiques et raciales liée à l'État-finca, les forces armées guatémaltèques servaient essentiellement à maintenir ce système d'exploitation. Jusqu'en 1944, la UFCO profitait de nombreuses exonérations d'impôts, d'aucune régulation sur ses activités économiques et de la liberté de construire de nouvelles infrastructures en exploitant les meilleures terres du Guatemala³². Alors que plusieurs

³¹ L'utilisation de la violence est une option politique remontant à la Conquête espagnole en 1524, dont l'objectif est de maintenir et renforcer le *statu quo* à l'égard de la population autochtone (Figueroa Ibarra, 1999, p. 16). Pour une généalogie de l'oligarchie guatémaltèque et le racisme, voir Casaús Arzú (1995); Grandin (2000).

³² Fait peu mentionné dans l'histoire canadienne, le président du Canadien Pacifique, Sir William Cornelius Van Horne (1843-1915), était l'instigateur du chemin de fer au Guatemala au début du XX^e siècle. En 1912, il a vendu l'ensemble des chemins de fer guatémaltèques à la UFCO. Selon Peter McFarlane : « *In that sense, Van Horne played a significant role in consolidating the financial control of Guatemala's resource economy in the hands of outside interests* » (McFarlane, 1989, p. 38). Au sujet

États latino-américains étaient passés de la dictature à la démocratie entre 1944 et 1946, le caudillisme d'Ubico faisait figure d'anachronisme. Cette forme de gouvernement, répandue à l'ensemble de l'Amérique latine à l'époque des indépendances au cours du XIXe siècle, se caractérisait par l'exercice du pouvoir de façon autoritaire et personnalisée, avec ou sans l'accord du peuple (Dabène, 2001). Ainsi, le règne du général Ubico était souvent décrit par les historiens comme « une dictature sans faille », reposant sur un réseau très étendu d'espions, d'une utilisation régulière de la torture, d'emprisonnements arbitraires et d'exécutions publiques (Gleijeses, 1991; Grandin, 2004, p. 48-49). La Révolution d'Octobre 1944 s'est inscrite comme une réaction au système répressif du général Ubico. Un Canadien présent lors des événements de 1944 au Guatemala écrivait, quelques années plus tard, dans la revue *International Journal*:

In the public mind a sinister intimacy seemed to exist between the dictator and the United Fruit Company [...]. In return for sweeping concessions for banana cultivation on the Pacific, the United Fruit Company through a subsidiary offered to build a modern port on the Pacific. The plans for a modern Pacific port helped the United Fruit Company to obtain control of the country's one railway, the International Railway of Central America (Krehm, 1954, p. 296).

Le déclenchement d'une grève générale le 1^{er} juillet 1944, forçant la démission d'Ubico, a été le premier d'une série d'évènements politiques qui ont mené à la révolte des jeunes officiers le 20 octobre et à la fin du vieux modèle du caudillisme guatémaltèque. C'est dans cette effervescence politique sans précédent que débute les « dix ans de printemps guatémaltèque » (1944-1954).

du commerce réalisé avec les dictateurs guatémaltèques au début du XX^e siècle, voir Dosal (1993). Sur une dynamique semblable de la UFCO en Colombie, voir LeGrand (1998).

1.4 Le socialisme spirituel du président Arévalo (1945-1951)

Des élections libres ont été organisées par la junte révolutionnaire en 1944 et un universitaire guatémaltèque exilé en Argentine pendant la dictature d'Ubico a été élu avec 85% des suffrages. Ainsi, Juan José Arévalo est devenu président du Guatemala le 15 mars 1945. La vision d'Arévalo faisait appel à un syncrétisme d'idées politiques autour du concept de « socialisme spirituel », qui visait l'émancipation des individus sur le plan psychologique et matériel, avec un rôle actif de l'État pour favoriser le développement (Immerman, 1982). Cherchant à éviter une guerre de classe, Arévalo croyait qu'une fois « spirituellement libérés » les grands propriétaires terriens de l'oligarchie guatémaltèque allaient accepter ses réformes et réaliser qu'elles étaient pour le bénéfice de l'ensemble des Guatémaltèques. Avec la mise sur pied de politiques interventionnistes avant et après la Seconde Guerre mondiale, comme les programmes du *New Deal* aux États-Unis, la notion d'une responsabilité de l'État afin de corriger les injustices économiques était devenue synonyme de modernité en Amérique latine. C'est pourquoi des politiciens comme Arévalo déclaraient en 1944 : « *we are socialists [...] because we live in the twentieth century* » (Grandin, 2004, p.6). Au Guatemala, cette modernisation devait passer par une réforme de l'éducation. Le président Arévalo était bien conscient du faible taux d'alphabétisation, alors que 70% des Guatémaltèques étaient analphabètes (plus de 90% dans les communautés autochtones); classant ainsi le Guatemala à l'avant-dernier rang des États latino-américains devant Haïti. Comme le soulignait Piero Gleijeses « *Arévalo was not an agronomist; he was an educator. And it was education, he asserted, that would transform the Indian into a citizen* » (Gleijeses, 1991, p. 44). Cette préoccupation d'Arévalo envers les autochtones a porté fruit, car pour la première fois depuis la Conquête, les communautés mayas ont démontré un vif intérêt dans les affaires politiques de l'État guatémaltèque. Selon Immerman :

They organized political parties and revitalized the pattern of self-government that had been destroyed under Ubico and previous caudillos. The Maya never understood all the ramifications of the Guatemalan revolution and its relationship to the Cold War. But they welcomed the reforms and the government, which enacted them (Immerman, 1982, p. 57).

Toutefois, l'une des réformes d'Arévalo ayant bousculé l'ordre social traditionnel fut la mise en place d'un Code du travail en mai 1947. Ce dernier affirmait le droit à la syndicalisation, assurait une protection des travailleurs contre les licenciements abusifs ou les mauvais traitements et réglementait le travail des femmes et des mineurs. Ce Code de travail encourageait le développement de l'activité syndicale:

[...] tant en milieu urbain qu'en milieu rural au point que, dès la fin de l'année 1947, les ouvriers agricoles employés par la UFCO – première force syndicale du pays – se mettent en grève contre la compagnie nord-américaine pour exiger l'application de la nouvelle législation. Le Code du travail de 1947 constitue une première source de conflits entre le gouvernement révolutionnaire et les oligarchies locales, appuyées par la UFCO (Gerstle, 2009, p.79).

Durant cette période du début de la Guerre froide, le gouvernement américain ne pouvait s'opposer directement à la mise en place des politiques réformistes et anticommunistes d'Arévalo car elles étaient comparables à celles du *New Deal* réalisées aux États-Unis sous les administrations du président Franklin D. Roosevelt (Jonas, 1991, p.25). Il n'en demeure pas moins que ces réformes modérées d'Arévalo (imposition d'un salaire minimum, abolition du travail forcé des autochtones et diverses mesures de sécurité sociale) lui valurent la réputation d'être inféodé aux communistes auprès de l'oligarchie terrienne conservatrice du Guatemala ; cela amena des pressions diplomatiques américaines contre son gouvernement (Dabène, 2001, p.79 ; Gerstle, 2009). Cette tension atteindra son paroxysme avec le deuxièmement gouvernement révolutionnaire.

1.5 Le renversement de Jacobo Arbenz (1951-1954)

Aux élections présidentielles de novembre 1950, l'un des principaux acteurs de la Révolution d'Octobre et du gouvernement d'Arévalo, Jacobo Arbenz Guzmán, a récolté plus de 60% des votes. Pour la première fois depuis l'indépendance de la République guatémaltèque, le pouvoir exécutif était transmis pacifiquement d'un dirigeant à un autre. Âgé de 37 ans, le plus jeune chef d'État des Amériques souhaitait poursuivre les réformes de son prédécesseur dans un contexte de guerre idéologique entre les États-Unis et l'URSS. Le 15 mars 1951, lors de son discours inaugural, Arbenz a précisé sa vision d'un Guatemala indépendant sur le plan économique dans le système international :

Notre gouvernement se propose d'ouvrir le chemin du développement économique du Guatemala, en tendant vers les trois objectifs fondamentaux : transformer notre pays, d'une nation dépendante avec une économie semi-coloniale, en un pays économiquement indépendant; transformer le Guatemala, d'un pays attardé avec une économie essentiellement féodale en un pays moderne et capitaliste; et faire en sorte que cette transformation s'accompagne de la plus grande augmentation possible du niveau de vie des grandes masses du peuple (Arbenz, 1954, cité dans Dabène, 2001, p. 79).

Ainsi, l'adoption de la première véritable réforme agraire en Amérique centrale, par le biais du décret 900 en juin 1952, a provoqué la colère de l'oligarchie guatémaltèque, de la UFCO et des États-Unis. En pleine Guerre Froide, Arbenz a osé aller encore plus loin que son prédécesseur en détruisant la structure *latifundio-minifundio* propre à l'État-finca:

The purpose of any *latifundio-minifundio* system is self-evident: to bring the greatest possible income to the large proprietors at the lowest possible cost. The majority of the people, in Guatemala's case the Maya, are provided with the minimum amount of land to survive, or at least a sufficient number of them survive to insure the system's continuation [...]. Since the Maya's survival was to a large extent dependent on their ability to supplement their incomes by working on the large *fincas* at harvest time, the *finqueros* were guaranteed their labor supply when they needed it (Immerman, 1982, p. 30)³³.

En plus de la question agraire, la légalisation et la montée en force du Parti guatémaltèque du travail ou *Partido Guatemalteco del Trabajo* (PGT) a terni la réputation d'Arbenz aux yeux de l'oligarchie guatémaltèque et de Washington. En effet, avec 85% de ses terres non exploitées, la réforme agraire de 1952 touchait directement les intérêts de la UFCO. Cette radicalisation des réformes économiques sous Arbenz a suscité la réaction d'un puissant mouvement anti-communiste qui est demeuré présent jusqu'à nos jours. En effet, la Doctrine de la sécurité nationale (DSN) mise de l'avant par le président Truman en 1947, stipulant que les États-Unis étaient disposés à intervenir militairement afin de contrer la progression du communisme, avait trouvé un terrain fertile au Guatemala :

[...] où l'anticommunisme était déjà fortement enraciné dès les années 1930 parmi les défenseurs de la religion, des traditions et des valeurs conservatrices soi-disant menacées par l'expansion mondiale du communisme athée. Jusque dans les années 1950, cette attitude fut soutenue avec force par le haut clergé de l'Église catholique, laquelle qualifiait de « communiste » n'importe quelle position contredisant son discours, ce qui contribuait à diviser plus encore la société guatémaltèque (CEH, 2004, p. 21).

³³ Le *latifundio* est la grande propriété dont la majorité de la terre est sous-exploitée alors que le *minifundio* est la petite exploitation qui peine à pourvoir aux besoins élémentaires des paysans. Or, Gerstle rappelle que le décret 900 était inspiré des théories keynésiennes et par les recommandations de la Banque internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), qui visait à redistribuer les terres non cultivées aux paysans non propriétaires (Gerstle, 2009, p. 79).

De plus, la détérioration des relations entre Washington et le gouvernement Arbenz a tracé les limites de la démocratisation d'après-guerre en Amérique latine, de la souveraineté guatémaltèque et du régime international de DH; toutes subordonnées aux intérêts économiques et géostratégiques des États-Unis face à la menace communiste. Dès l'arrivée du président américain Dwight Eisenhower en 1953, la mission la plus ambitieuse des actions secrètes de l'Agence centrale de renseignement (CIA) fut mise en place: l'opération PBSUCCESS. Cette opération visant le renversement d'Arbenz a mis de l'avant les trois catégories de puissances américaines, telles que décrites par Carr (2001): la puissance militaire, la puissance économique et l'influence sur l'opinion publique. Selon Nick Cullather :

It used the Organization of American States (OAS) to isolate Guatemala diplomatically, worked with US business to create an economic crisis, and funded and equipped an exile invasion force based in Honduras. The CIA used techniques borrowed from social psychology, Hollywood, and the burgeoning advertising industry to erode loyalty to Arbenz in Guatemala (Cullather, 2011, p. 230).

À cet égard, Carr a fait preuve de sagacité, car il avait déjà écrit avant le coup d'État de 1954 :

The trouble is not that Guatemala's rights and privileges are not only proportionately, not absolutely, equal to those of the United States, but that such rights and privileges as Guatemala has are enjoyed only by the good will of the United States. The constant intrusion, or potential intrusion, of power renders almost meaningless any conception of equality between members of the international community (Carr, 2001, p. 149).

Outre la campagne diplomatique menée auprès de l'Organisation des États américains (OÉA), les menaces de l'ambassadeur des États-Unis aux Nations Unies, Henry Cabot Lodge, auprès des représentants britanniques et français ont également joué en défaveur du Guatemala. Ce dernier avait avisé ses homologues européens des

conséquences géopolitiques qu'engendrerait un vote en faveur de la question du Guatemala au Conseil de sécurité de l'ONU. Le 25 juin 1954, la question du Guatemala est rejetée de l'ordre du jour du Conseil de sécurité à la suite d'un vote de cinq voix contre quatre, avec deux abstentions: les délégations française et britannique, qui ont scellé le sort du gouvernement Arbenz (Grestle, 2009, p. 86-87). Par conséquent, le destin politique d'un petit pays comme le Guatemala devait s'accommoder aux impératifs géopolitiques des grandes puissances. Meers évoque à ce sujet:

Churchill had had enough of the Guatemalan matter. In his opinion there was no reason to "allow Guatemala to jeopardize our relations with the United States, for on them the safety of the world might depend". When [Sir Pierson John] Dixon insisted that profound international principles were at stake, Churchill retorted: "I'd never heard of this bloody place Guatemala until I was in my seventy-ninth year" (Meers, 1992, p. 421).

Enfin, il ne faut pas négliger la convergence des intérêts personnels de plusieurs acteurs clés de l'administration Eisenhower envers la UFCO. Ainsi, le président Eisenhower avait nommé John Foster Dulles et Allen Dulles, deux frères anciennement avocats et actionnaires de la UFCO, respectivement à la tête du Département d'État américain et de la CIA. Selon Gertsle :

Le premier, John Foster, qui avait rédigé au nom de la Sullivan & Co. les contrats de la UFCO avec le dictateur guatémaltèque Manuel Estrada Cabrera, profite de sa nouvelle fonction de secrétaire d'État pour activer immédiatement la pression diplomatique à l'échelle internationale contre le gouvernement Arbenz. Le second, Allen, qui siège au conseil d'administration de la UFCO, prend en main sous l'égide de la CIA l'opération PBSUCCESS destinée à renverser Arbenz (Gertsle, 2009, p. 80).

Devant les menaces d'invasion directe communiquées par l'ambassadeur américain John Peurifoy, de l'utilisation de l'OÉA par les États-Unis, du blocage au Conseil de

sécurité de l'ONU et de l'avancée militaire du colonel Castillo Armas³⁴, Arbenz a démissionné le 27 juin 1954. Dans son discours de démission, ce dernier a exposé cette situation:

Il faut chercher la vérité dans les intérêts financiers de la Compagnie fruitière [UFCO] et des autres monopoles nord-américains qui ont investi de grands capitaux en Amérique latine, prenant peur que l'exemple du Guatemala se propage aux pays frères latino-américains. Le temps se chargera de démontrer que ce que je dis à présent est vrai. Malgré tout, ils s'accrochent à soutenir l'idée que le communisme international est la cause de ce qui se passe au Guatemala et c'est au nom de cette idée qu'ils essaient de saigner encore un peu plus le pays et de détruire notre économie (Gertsle, 2009, p. 77).

Au sujet du colonel Castillo Armas, Gleijeses précise :

He ruled with the support of the upper class, a purged army, and the Eisenhower administration [...]. By then, the peace and harmony that Arbenz had disturbed had returned to Guatemala, and the country had long ceased to be in the news in the United States. It was again the joy of American tourists with its pro-American elite, its Mayan ruins and its smiling, humble Indians who lived their quaint traditional life (Gleijeses, 1991, p. 383).

Après 1954, l'allégeance du régime militaire guatémaltèque à l'égard du gouvernement américain va façonner l'espace politique interne du Guatemala.

³⁴ À la tête d'une petite troupe de 150-200 mercenaires, le colonel Castillo Armas a lancé une offensive depuis les frontières honduriennes et salvadoriennes entre le 17 et le 18 juin 1954. Devenu président en novembre 1954, Castillo Armas s'est empressé d'annuler la réforme agraire et l'expropriation réalisée auprès d'anciens propriétaires terriens, notamment la UFCO.

1.6 Insurrection et contre-insurrection au Guatemala des années 1960

Le renversement d'Arbenz a été une étape décisive dans la radicalisation de la politique à l'échelle continentale au cours des années 1960. Selon Grandin:

It confirmed growing suspicion among many democrats and nationalists that the United States was less a model to be emulated than a danger to be feared and led to more militant tactics on both sides of the Cold War divide. Che Guevara, who witnessed firsthand the destruction of the October Revolution, repeatedly taunted the United States in his speeches that "Cuba will not be Guatemala" (Grandin, 2004, p. 5).

Pour paraphraser Le Bot, si le rêve du Che Guevara est né au Guatemala, son action politique sur l'île de Cuba à compter de 1959 va fortement influencer sur la suite des événements (Le Bot, 1992). En effet, la destruction d'une des plus importantes révolutions démocratiques sur le continent a laissé des traces indélébiles dans l'imaginaire sécuritaire pendant la Guerre froide³⁵. L'insurrection armée au Guatemala a débuté pendant la présidence du général Miguel Ydígoras Fuentes (1958-1963), une figure éminente de l'époque du général Jorge Ubico (1931-1944). Initialement, ce soulèvement armé était de nature nationaliste et en conjoncture avec la Révolution cubaine. En effet, le président Ydígoras avait autorisé à la CIA l'entraînement des forces anti-castristes sur son territoire en vue de l'invasion de la Baie des cochons en 1961. Cependant, cette décision n'a pas fait l'unanimité au sein des militaires guatémaltèques, qui y percevaient plutôt une violation de la souveraineté territoriale, débouchant sur une tentative de *putsch* des jeunes sous-officiers le 13 novembre 1960. Près du tiers de l'Armée était à l'origine de ce soulèvement, qui s'est rapidement étendu aux mouvements étudiants et autres secteurs de la société guatémaltèque. En plus du

³⁵ Dans son étude sur la crise des missiles cubains en 1962 et la construction de l'intérêt national des États-Unis, Jutta Weldes rappelle que « les leçons du Guatemala » étaient fréquemment évoquées par le Département d'État américain comme épouvantail et preuve des plans d'expansion du communisme international au sein de l'hémisphère (Weldes, 1999, p. 141).

repli nationaliste, cette insurrection était une réponse d'un secteur de la population aux problèmes structurels du pays. Progressivement, les dissidents militaires se sont inspirés de l'expérience de la Révolution cubaine de 1959. Selon Drouin: « leur tentative de renverser le régime ayant échoué, une poignée d'entre eux se sont réfugiés dans les montagnes de l'est du Guatemala pour poursuivre leur combat, déclenchant ainsi le conflit armé qui dura 36 ans » (Drouin, 2012, p. 341)³⁶.

Cependant, la rupture des relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba (1961-1962) a profondément altéré la perception du péril rouge au Guatemala. Alors que le président Kennedy encourageait la démocratisation des États latino-américains et diverses mesures sociales et économiques visant à combattre l'influence cubaine, en particulier grâce à « l'Alliance pour le progrès », les oligarchies locales vont plutôt s'accommoder de régimes militaires, conservateurs et répressifs (Granjon, 1982, p. 303). Avec l'accord de Washington, un coup d'État préventif est orchestré le 30 mars 1963 par le colonel Enrique Peralta Azurdia, ancien Ministre de la Défense du président Ydígoras. Suite à ce coup d'État contre Ydígoras, l'Armée guatémaltèque va prendre tous les moyens nécessaires pour endiguer la moindre réforme sociale. En fait, le régime guatémaltèque et Washington percevaient toutes formes de mouvements de protestation sociale comme étant liées à la cause de la révolution cubaine: « *shutting down the possibility of peaceful change by physically eliminating those who advocated a return to electoral politics and inaugurating three decades of institutionalized extrajudicial murder* » (Grandin, 2004, p. 12)³⁷. Ironiquement, c'est pendant le mandat

³⁶ Dispersés, les rebelles se sont regroupés et ont entrepris leurs premières actions concertées au printemps 1962. Deux militaires, Marco Antonio Yon Sosa et Luis Turcios Lima, créaient alors le Mouvement révolutionnaire du 13 novembre (MR-13), mais des divergences dès le départ ont mené à la création de deux fronts guérilleros dans l'est du pays : Yon Sosa et ses partisans ont pris le maquis dans le département d'Izabal, région bananière sous le contrôle d'intérêts étatsuniens et Turcios Lima a fondé les Forces armées rebelles (FAR) dans le département de Zacapa (Drouin, 2012, p. 305-306).

³⁷ Face à l'émergence de la guérilla, le président Ydígoras avait même acquiescé au retour de l'ancien président Arévalo, qui était pratiquement assuré de remporter l'élection présidentielle de 1963. Comme

d'un président civil élu sous le contrôle des militaires, Julio César Méndez Montenegro (1966-1970), que l'Armée guatémaltèque va se transformer en machine de contre-insurrection. C'est l'époque où plusieurs généraux de l'Armée guatémaltèque vont prendre l'habitude d'occuper simultanément deux chaises distinctes: celle d'un militaire et celle d'un homme d'affaires (Schirmer, 1998, p. 19). Durant cette période sombre de l'histoire du Guatemala, un nouveau code minier a été élaboré pour attirer les investisseurs étrangers, dont le géant minier canadien INCO.

1.7 Les acteurs non étatiques de la période du profil bas

Depuis la création du régime international des DH en 1948, il est possible de circonscrire la tension historique entre l'intérêt national du Canada au Guatemala et les enjeux de la solidarité internationale (Coicaud et Wheeler, 2008) en différentes époques. À cet égard, nous nous basons sur la typologie élaborée par le chercheur guatémaltèque Jacobo Vargas Foronda, qui a délimité trois périodes historiques de la relation bilatérale: le profil bas du gouvernement canadien (1960-1980), le visage humain du Canada (1980-2000) et le sous-impérialisme canadien (2000-2014) (Vargas Foronda, 2014, p. 33). Au sujet de la première période historique, l'ancien Directeur de la Direction des Relations avec les Antilles et l'Amérique centrale du Ministère des Affaires extérieures (MAE), Emile Martel, soulignait dans la revue *Perspectives internationales*:

La première manifestation tangible d'une reconnaissance des intérêts du Canada en Amérique centrale n'a eu lieu qu'en 1946, quand s'est ouverte au Guatemala la première mission diplomatique canadienne de la région. À vocation proprement commerciale, ce bureau reconnaissait le potentiel de ce pays le plus peuplé et le plus riche de l'isthme et dépendait de l'Ambassade à Mexico (Martel, 1984, p. 17).

le précise Jonas: « subsequent elections until 1985 were totally dominated by the army, with three of them (1974, 1978, and 1982) being fraudulent as well (Jonas, 2000, p. 33).

En fait, l'Amérique centrale a longtemps été une région périphérique de la diplomatie canadienne (Arbour, 1988; North et CAPA, 1990; Lemco, 1991). Même si le gouvernement canadien n'était pas directement impliqué dans le coup d'État de 1954, les événements ont été suivis avec beaucoup d'attention. Selon McFarlane:

In 1946, when External Affairs had opened a trade office in Guatemala, that country was described as the “ most progressive” in the region. But when the UFCO began its propaganda campaign in 1948, External Affairs scrambled to fall in line with the U.S. position. By 1950 Ottawa was echoing Washington's charges that the government in Guatemala City had been infiltrated by agents of Moscow – from the lower government officials right up to the president. Canadian news media, trade unions, and churches quickly followed suit and North America began to beat the drum in unison for the overthrow of the Guatemalan government (McFarlane, 1989, p. 95).

Dans une analyse de la politique extérieure canadienne datant de 1950, van der Esch affirmait avec prescience que: « le Canada ne veut s'embarrasser de problèmes sud-américains, qui sont pour lui d'un intérêt à peu près nul, ni se voir forcé à assumer un rôle de médiateur entre les États-Unis et l'Amérique du Sud » (van der Esch, 1950, p. 579). Ainsi, la période du profil bas s'est caractérisée par la prédominance des intérêts commerciaux du Canada au Guatemala, et même une certaine condescendance de la part des membres du gouvernement. Moins d'une décennie après le coup d'État contre le président Arbenz, le Guatemala était encore évoqué pour illustrer les enjeux de souveraineté étatique du Canada vis-à-vis des États-Unis. Par exemple, lors de l'élection fédérale de 1963, McFarlane a cité le progressiste-conservateur Alvin Hamilton, qui affirmait : « *I say this to our friends across the border; Don't push around chum! We're a sovereign country up here. They think we're Guatemala or something* » et l'instigateur de l'assurance-maladie universelle au Canada, le néodémocrate Tommy Douglas, qui ajoutait « *I think the Government of the United States should know from Parliament that they are not dealing with Guatemala* » (McFarlane, 1989, p.106). Avant de se joindre au gouvernement de l'ancien Premier

ministre canadien Lester B. Pearson (1963-1967), Pierre Elliott Trudeau avait également déclaré en 1963 : « *why do you think that the United States should treat Canada differently from Guatemala, when reasons of state require it and circumstances permit?* » (McFarlane, 1989, p. 106). Cette utilisation du cas guatémaltèque aux fins d'analogie sur la souveraineté étatique dissimulait bien les propres angoisses du gouvernement canadien par rapport à son statut international à l'égard des États-Unis. En effet, la pression exercée par les États-Unis pour que le Canada se joigne à l'OÉA, les événements entourant la crise de Cuba, la question du déploiement d'armes nucléaires sur le territoire canadien et les différends personnels entre le Premier ministre Diefenbaker et le président Kennedy faisaient état d'une constante lutte pour affirmer l'identité et la souveraineté canadienne face à la superpuissance américaine au début des années 1960 (Ogelsby, 1976; McKenna, 1995).

Ainsi, la deuxième vague d'attention du gouvernement canadien vis-à-vis de l'Amérique centrale s'est mise en place aux débuts des années 1960 sous Diefenbaker (1957-1963). Dans le cas guatémaltèque, le SEAE, Howard Green, a annoncé le 16 septembre 1961 l'établissement de relations diplomatiques officielles entre le Canada et le Guatemala. L'ambassadeur du Canada au Mexique, W. Arthur Irwin, a été accrédité au Guatemala en qualité de premier ambassadeur canadien dans ce pays³⁸. Nonobstant le renversement du président Ydígoras en 1963, la revue *Foreign Trade* du Ministère des Affaires extérieures (MAE) affirmait que le retour des militaires au pouvoir était une opportunité à saisir pour le milieu d'affaires canadien :

³⁸ Il faudra attendre jusqu'à 1982 avant l'arrivée d'un premier Ambassadeur canadien résident au Guatemala. Le premier Ambassadeur canadien résident en Amérique centrale était au Costa Rica en 1961, avec accréditation concurrente à Panama, au Nicaragua, au Honduras et au Salvador. Selon Martel: « Une vaste « paroisse », dirait-on, mais qui pouvait assez facilement être couverte à partir de la stabilité démocratique de Costa Rica d'où pouvaient s'observer les lents développements, quand il y en avait, des régimes plus ou moins totalitaires de ses quatre voisins » (Martel, 1984, p.18).

Guatemala City is tranquil and calm. The streets are full of bustling shoppers and the ports are working at capacity, shipping out a record cotton crop. All this proves that the coup d'État by the Guatemalan military has not affected business adversely. Businessmen should not cancel their visits to this area because they fear political disturbances [...]. Prospects for the remainder of 1963 and for 1964 are brighter than they have been in the last four years. Progress should be marked, provided that the current political stability is maintained (cité dans McFarlane, 1989, p.126).

En plus de leurs activités contre-insurrectionnelles, les militaires guatémaltèques cherchaient à attirer des investisseurs étrangers pour sortir le pays du marasme économique. Ainsi, plusieurs multinationales américaines telles que Coca Cola, Monsanto et Texaco ont commencé à s'installer et à investir au Guatemala. Dès 1956, soit deux ans après le coup d'État contre le président Arbenz, les autorités guatémaltèques avaient déjà octroyé des permis à diverses entreprises cherchant à exploiter un riche dépôt de nickel dans l'Est du pays. Selon Bradbury:

In 1960, the Hanna Company formed a joint enterprise with INCO, creating a subsidiary [Empresa Exploraciones y Explotaciones Mineras de Izabal] Exmibal, 80 percent owned by INCO. During the 1960-1966 period in which INCO was becoming established, the political elite of the military government was a complex coalition of military officers, business notables, and technocrats. A new mining code was drafted by INCO and the Guatemala government in 1973, which gave the company access to 150 square miles of potential mining land (Bradbury, 1985, p.138)³⁹.

À partir des années 1960, loin de promouvoir le respect des DH au Guatemala, le gouvernement canadien a plutôt défendu les intérêts du géant minier INCO, en particulier lors de la première décennie de l'ère Trudeau (1968-1979). Par exemple, entre octobre et novembre 1968, une mission ministérielle du gouvernement Trudeau

³⁹ Un ingénieur péruvien travaillant pour INCO a collaboré en avril 1965 avec le régime militaire du colonel Enrique Peralta Azurdia dans l'élaboration de ce nouveau code minier guatémaltèque (Imai *et al.*, 2012 ; PBI, 2006, p. 9). Voir aussi le chapitre intitulé « Inco and the Guatemalan Colonel » de McFarlane (1989, p. 123-124).

est déployée dans neuf pays latino-américains: l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Pérou, la Colombie, le Venezuela, le Costa Rica, le Mexique et le Guatemala. Comme le soulignait Ogelsby, en dépit des missions canadiennes antérieures de 1866, 1930, 1941, 1946 et 1953, « *none of the trips made in the past had the size, prestige, or breadth of the 1968 mission* » (Oglesby, 1976, p. 30). En fait, la mission de 1968 était composée de :

[...] cinq ministres: le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp; le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin; le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. J.J. Greene; le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier; et M. Otto Lang, ministre d'État dont les attributions touchent à l'industrie et au commerce. Le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jean-Pierre Goyer, y a également pris part (Rapport préliminaire, 1969, p. 4).

À cet égard, le rapport ministériel de cette mission indiquait au sujet du Guatemala :

L'International Nickel Company du Canada entreprend de mettre à exécution des projets d'exploitation des mines de nickel du Guatemala en y investissant une somme de l'ordre de 150 millions de dollars. La mission a discuté de ce projet au Guatemala, et on s'attend que les opérations de l'INCO fournissent l'occasion aux sociétés canadiennes de faire des soumissions pour la fourniture d'une partie du matériel qu'exigera ce projet (Rapport préliminaire, 1969, p. 29).

Cette visite a marqué une nouvelle étape dans la relation avec le Guatemala, car : « pour la première fois, des ministres canadiens venaient en Amérique centrale; pour la première fois, à toutes fins pratiques, le Canada cherchait à édifier, autour d'intérêts communs, une trame d'échanges et de dialogue qui pourrait s'appliquer aux relations avec l'Amérique centrale » (Martel, 1984, p. 18). Si la politique canadienne vis-à-vis l'Amérique latine dans les années 1970 annonçait une série d'initiatives sur la culture, l'aide au développement et les échanges commerciaux, le temps était désormais venu

pour que le Canada développe une politique distincte pour l'Amérique centrale. Dans son numéro de juillet-décembre 1968, la revue *Foreign Trade* mentionnait:

Canadians are involved in widespread and sometimes unusual activities in Guatemala. Some are teaching the descendants of the Mayans how to write their own language as a step towards literacy and the ultimate learning of Spanish. Others, perhaps the majority, are dedicated to useful missionary work. Still others are here with UN agencies or with Canadian mining interests (Cité dans McFarlane 1989: 129).

En fait, INCO représentait le plus grand investissement canadien non seulement au Guatemala, mais pour l'ensemble de Amérique centrale. Ainsi, le projet minier au Guatemala faisait partie d'une stratégie visant à maintenir la position d'INCO sur le marché mondial du nickel (Bradbury, 1985 ; Imai *et al.*, 2012). En se basant sur les archives et des documents de l'époque, McFarlane soulignait :

Still it was the Canadian mining interests – especially Inco – that preoccupied the embassy. Inco was the spearhead of the Canadian penetration of the Guatemalan market and in 1968 the embassy signalled its close relations to the Exmibal development by sending the ambassador, S.F. Rae, and his commercial counsellor, R. Douglas Sirrs, on a well-publicized tour of the mine site, complete with publicity photos showing Canadian diplomats inspecting workers' bunkhouses under construction (McFarlane, 1989, p. 129)⁴⁰.

Après une décennie de négociations et des promesses de retombées économiques pour les 40 prochaines années, le contrat entre INCO et le régime militaire guatémaltèque est signé en février 1971. Toutefois, les répercussions de cet investissement canadien

⁴⁰ Après avoir été Chargé d'Affaires pour le Guatemala entre 1966 et 1968, Robert Douglass Sirrs est devenu Ambassadeur avec accréditation pour le Costa Rica, le Nicaragua, le Panama et le Salvador entre 1979 et 1982. James Rochlin mentionnait dans son ouvrage que l'Ambassadeur Sirrs n'était pas enthousiaste vis-à-vis l'expérience socialiste au Nicaragua et qu'il était âprement critiqué par les Canadiens pour son point de vue similaire à celle de l'administration Reagan vis-à-vis l'Amérique centrale (Rochlin, 1994, p.118).

dans le secteur minier étaient toxiques pour la société guatémaltèque. En fait, l'aventure d'INCO a marqué un précédent lugubre dans l'histoire des DH au Guatemala, où l'immobilisme du gouvernement canadien face à la brutalité du régime militaire guatémaltèque à l'encontre de sa propre population a parfaitement dépeint l'expression « profil bas du Canada ».

1.8 Une répression profitable pour qui?

Comme l'a précisé Jonas au sujet de la signature du contrat entre INCO et les militaires guatémaltèques en 1971: « *the final contract was signed while Guatemala was under strict state of siege, banning all political activity and free speech – a symbolic expression, perhaps, of the guaranteed “political stability” that Inco required* » (Jonas, 1991, p. 52-53). Certains Guatémaltèques ayant critiqué l'octroi d'une licence d'exploitation minière à la filiale d'INCO (EXMIBAL) ont été assassinés peu avant la signature du contrat en février 1971⁴¹. C'est dans ces circonstances qu'a débuté la construction d'une mine à ciel ouvert près du village d'El Estor, non loin des plantations bananières de la UFCO. Qui plus est, la zone d'exploitation minière d'INCO avait préalablement été le cœur de l'insurrection et de la première campagne contre-insurrectionnelle dans l'Est du pays dans les années 1960. En effet, c'est dans cette région qu'ont émergé les escadrons de la mort dès 1966 et les partisans anticommunistes radicaux loyaux au colonel Carlos Arana Osorio, surnommé « le boucher de Zacapa » (Drouin, 2012, p. 329-330). Selon la CEH :

Pendant la période (1962-1970), les opérations militaires se sont concentrées dans l'est du pays, à la ville de Guatemala et sur la côte sud. Les victimes furent essentiellement des paysans, des membres des

⁴¹ Le rapport de la CEH mentionne l'avocat Julio Camey Herrera, qui fut abattu le 26 novembre 1970 et le professeur et juriste Alfonso Bauer Paiz, qui survécut à une tentative d'assassinat quatre jours après. Enfin, le député et avocat Adolfo Mijangos López a été tué sur son fauteuil roulant le 13 janvier 1971 (CEH 1999 : par. 473, 153).

syndicats ruraux, des professeurs et des étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que des sympathisants de la guérilla. Dans les années 1971-1977, les opérations de répression furent plus sélectives et dispersées, visant des leaders communautaires, des dirigeants syndicaux, des catéchistes et des étudiants (CEH, 2004, p. 24).

Ainsi, sous le règne des militaires guatémaltèques des années 1970, spécialement le colonel Carlos Arana Osorio (1970 et 1974) et le général Kjell Eugenio Laugerud García (1974-1978), les obstacles qui s'étaient initialement dressés devant la minière canadienne ont été éliminés. De fait, le colonel Arana et le général Laugerud García avaient développé une politique visant, d'une part, une éradication du danger communiste à travers la contre-insurrection et, d'autre part, des projets de développement économique soutenus par l'État guatémaltèque (Jonas, 1991; Schirmer, 1998; Drouin, 2012). En dépit des attentes et de l'agitation autour de ce projet minier, ce dernier n'est entré en opération qu'à partir de 1977. Moins d'un an après son ouverture, INCO avait déjà mis à pied la moitié de son personnel au Guatemala (Bradbury, 1985, p. 138). Pire encore, la mine a fermé en 1982, car l'exploitation du nickel n'était plus rentable pour INCO. En effet, le contexte international de la fin des années 1970 est marqué par une hausse du prix de l'énergie et une baisse du prix du nickel. Il n'en demeure pas moins que le rapport de la CEH sur le conflit armé guatémaltèque a incriminé le personnel d'EXMIBAL pour sa participation à des actes d'une violence inouïe, commis entre 1978 et 1982 à l'égard des populations autochtones près d'El Estor (Schirmer, 1998; PBI, 2006; Nolin et Stephens, 2010). De fait, plusieurs communautés autochtones ont été victimes d'expropriation par les *finqueros* (propriétaires terriens) vivant dans la zone du projet minier; ce qui a dégénéré en l'infâme « massacre de Panzós » en mai 1978. Selon l'artiste et photographe guatémaltèque Marlon García Arriaga :

Le 29 mai 1978, à 9 h du matin, 800 paysans de la région, expropriés de leurs terres, notamment par INCO, se réunissent sur la place publique pour réclamer au maire la restitution de leurs terres. Un contingent militaire de

30 soldats, mobilisé à la demande des propriétaires, encerclent la place. Sur l'ordre d'un officier, les soldats ouvrent le feu sur les manifestants (García Arriaga, 2010)⁴².

Ce « dernier massacre colonial » est considéré comme un prélude au génocide guatémaltèque envers la population maya entre 1981 et 1983 (Grandin, 2004). Avant le massacre de Panzós en 1978, la répression de l'armée guatémaltèque et des forces paramilitaires visait les poches de résistance urbaines et non-autochtones du pays (syndicats, étudiants, professionnels). Après Panzós, le projet contre-insurrectionnel a ciblé les paysans autochtones mayas des Hautes-Terres dans le nord-ouest du Guatemala. Comme l'affirme Michael J. Shapiro, la représentation politique du Guatemala depuis la Conquête espagnole jusqu'à la Guerre froide s'était articulée autour de deux métonymies : l'ethnie et la géographie (Shapiro, 1988, p. 112). Selon Drouin, « en adaptant le schéma de la Guerre froide aux circonstances locales, [les] autorités [guatémaltèques] ainsi que les planteurs ont accusé les dirigeants autochtones de communisme et de vouloir renverser le *statu quo* rural » (Drouin, 2012, p. 345). Avec l'arrivée du président Ronald Reagan (1981-1989) et la reprise d'un discours belliqueux envers le communisme international, le début des années 1980 constituait un moment propice pour déclencher des actions punitives :

[...] contre une main d'œuvre paysanne jadis soumise, mais qui se tournait de plus en plus vers des formes alternatives de développement communautaire, de syndicalisme et même de lutte armée [...] ce n'était pas la première fois dans l'histoire du Guatemala qu'on avait recours à la violence, voire aux massacres, pour mater la résistance des Autochtones et ramener les survivants dans le droit chemin. Avant même un début de reprise économique, il importait sans doute de faire la leçon aux Autochtones, et ce, une fois pour toutes (en termes contemporains) [...] en

⁴² 35 paysans ont été tués et leurs corps jetés pêle-mêle dans une fosse commune près du cimetière. Dix-huit autres ont succombé à leurs blessures ou se sont noyés en essayant de fuir par la rivière Polochic. Les autres villageois ont fui dans les montagnes. Marlon García Arriaga a notamment présenté au Canada et au Québec l'exposition « Panzós, 25 ans plus tard » entre 2005 et 2007. Sur l'exhumation des lieux du massacre de Panzós, voir aussi Sanford (2003).

détruisant les communautés autochtones en tant que telles, les militaires ont aussi anéanti la capacité éprouvée de celles-ci à s'organiser et à participer au mouvement syndical, coopératif ainsi qu'à tout autre modèle indépendant de développement local (Drouin, 2012, p. 367-368).

En présentant les communautés autochtones mayas comme des ennemis de l'État et de la nation guatémaltèque, le régime militaire a poursuivi le projet contre-insurrectionnel et provoqué une terreur sans pareille dans l'histoire du pays. La violence physique et symbolique déployée à l'égard des populations autochtones correspond plus précisément aux règnes des généraux Romeo Lucas García (1978-1982) et Efraín Ríos Montt (1982-1983). À cet égard, la CEH a conclu que des agents de l'État du Guatemala, dans le cadre des opérations de contre-insurrection réalisées entre 1981 et 1983, ont commis des actes de génocide contre des groupes du peuple maya qui résidaient dans quatre régions⁴³ (CEH, 2004, p. 39-42).

Selon les estimations, les massacres et les destructions de villages entiers ont entraîné le déplacement forcé de 500 000 à 1,5 million de personnes entre 1981 et 1983, dont plus de 150 000 sont parties vers le Mexique (CEH, 2004, p. 31 ; Anderson, 2003). En plus de la stigmatisation et de la criminalisation des victimes du conflit, l'une des conséquences les plus graves a été l'enrôlement forcé des autochtones au sein des Patrouilles d'autodéfense civile (PAC). En effet, les PAC étaient des milices rurales créées en 1981 qui soutenaient les militaires guatémaltèques dans la lutte contre la subversion dans les campagnes. Entre 800 000 et un million d'autochtones ont pris part à ces structures paramilitaires déployées dans toutes les municipalités des hautes terres. Par conséquent, les PAC ont particulièrement été instrumentalisées sous le règne

⁴³ La CEH estime qu'environ 200 000 personnes ont été tuées durant les trois décennies du conflit armé. Au niveau des massacres à l'égard des populations autochtones, les régions analysées par le CEH sont Maya-Q'anjob'al et Maya-Chuj à Barillas, à Nenton et San Mateo Ixtatan dans le nord du département de Huehuetenango, Maya-Ixil à Nebaj, à Cotzal et Chajul, dans le département du Quiché, Maya-K'iche' à Joyabaj, à Zacualpa et Chiché, dans le Quiché, et Maya-Achi à Rabinal, dans le département de Baja Verapaz (voir Annexe B).

de Ríos Montt (1982-1983): « pour faire comprendre les enjeux de la subversion aux Autochtones, l'armée comparait celle-ci à un virus qui infectait les hommes, les femmes et les enfants. Et comme dans le cas d'un virus, ceux qui en étaient infectés devaient être éradiqués » (Drouin, 2012, p. 350-351). Selon la CEH :

[...] des civils ont été obligés par l'armée, sous la menace d'armes, de violer des femmes, de torturer, de mutiler des cadavres et de tuer. Dans ces cas l'État utilisa le recours à la cruauté extrême comme un moyen de destruction sociale. La participation forcée d'une grande partie de la population masculine âgée de plus de 15 ans dans les PAC, notamment dans les communautés mayas, a bouleversé les valeurs et les codes de conduite en faisant de la violence une norme pour affronter des situations de conflit et en encourageant le mépris pour la vie d'autrui (CEH, 2004, p. 28).

Tout compte fait, ce chapitre douloureux de l'histoire moderne du Guatemala s'est réalisé devant une étonnante indifférence des gouvernements occidentaux, en particulier le Canada. Qui plus est, INCO a bénéficié de ce climat de terreur politique qui sévissait au Guatemala pour exploiter un gisement nickélicifère située en zone de conflit (McFarlane, 1989; Jonas, 1991 ; Gordon, 2010 ; Nolin et Stephens, 2010; Imai *et al.*, 2012). S'inscrivant littéralement dans une logique de profil bas dans les affaires guatémaltèques, le gouvernement canadien semblait davantage intéressé à protéger ses intérêts commerciaux dans l'aventure minière d'INCO qu'à prendre des mesures concrètes pour condamner les violations massives de DH au Guatemala. À cet égard, les propos de Jonas par rapport à la position des États-Unis au Guatemala s'appliquent également au Canada, car : « *that this holocaust was almost unknown and unimagined in most Western countries [...] is a testament to the "great silence" about Guatemala – an indifferent, at times complicitous silence, perhaps because the victims were overwhelmingly Indians* (Jonas, 1991, p. 146). De surcroît, ces associations mentales (ethnie et géographie) et comportements politiques (silence et indifférence) par rapport au Guatemala ont longtemps caractérisé la diplomatie canadienne. En amalgamant ces

deux métonymies de la Guerre froide à la pensée réaliste en théorie des RI, nous pourrions traduire l'équation politique suivante: pourquoi le Canada s'immiscerait dans un pays géographiquement et politiquement insignifiant où les autochtones flirtent avec les idées subversives?

1.9 Typologie des acteurs non étatiques : vecteurs de changements après 1968

En plus de la conjoncture internationale marquée par la Détente au cours des années 1960 et 1970, le rôle des acteurs non étatiques a été un élément clé dans le changement de position du gouvernement canadien envers le Guatemala. À cet égard, nous insistons sur les différences d'objectifs, d'intérêts et de capacités à influencer la PEC de deux catégories d'acteurs non étatiques : les ONG et les firmes minières canadiennes. En effet, les acteurs non étatiques en RI constituent encore « une nébuleuse qui est difficile à saisir » et leur survie dépend du rapport qu'ils entretiennent avec le pouvoir d'État (Larose, 2008, p. 2). L'identification de plus en plus indifférenciée entre ONG et « société civile » au sein de la discipline des RI a contribué à brouiller les définitions et conceptualisations respectives (Ryfman, 2004; Ahmed et Potter, 2006; Willets, 2011). Par exemple, INCO était un important acteur non étatique canadien n'ayant ni les mêmes ressources ni les mêmes buts qu'une ONG de droits humains. Dans le cadre de notre analyse de la PEC au Guatemala, nous entendons par ONG canadiennes des groupes organisés d'individus n'étant pas des agents directs d'un gouvernement, ne poursuivant pas d'activités criminelles, n'étant pas engagés dans des actions violentes et n'ayant pas été établis principalement à des fins lucratives (Willets, 2011, p. 31)⁴⁴. Au sujet du lien entre individus, ONG et mouvements sociaux en politique globale, le même auteur précise:

⁴⁴ Ryfman souligne cinq éléments caractérisant une ONG : l'aspect associatif, la forme juridique particulière, le rapport aux puissances publiques comme privées, tant au niveau national qu'international, la référence à des valeurs et le caractère transnational de l'action menée (Ryfman, 2004, p. 29).

A social movement consists of a network of NGO employees and activists, who articulate a set of common values and common policies that challenge the dominant social norms and/or official policy in a particular issue-area, plus the members or active supporters of those NGOs, plus members of the general public who to some extent identify with those NGOs and take some form of personal action to generate social change (Willetts, 2011, p. 25).

Au Canada, le rôle de ces mouvements sociaux, individus et ONG a été crucial dans le champ du développement international après 1968 (Clément, 2008, 2012; Pratt, 1983). Semblable aux politiques des pays occidentaux en matière de DH, le régime international d'aide au développement était un produit politique dérivé de la Guerre froide. L'aide canadienne au développement ne faisait pas exception, car les programmes visaient originellement à combattre le communisme (Thérien, 1989; Macdonald, 1995; Morrison, 1998; Brown, 2012; Massie et Roussel, 2014). Jusqu'en 1968, il y avait un consensus normatif au sein de la diplomatie et de la société canadienne au sujet des pays dits en voie de développement (PVD), qui reposait sur quatre postulats:

1. La principale menace à la paix était le communisme international;
2. L'endigement de cette menace était possible grâce à l'aide au développement;
3. L'assistance économique des États industrialisés favorise la prospérité des PVD;
4. Les principales institutions de l'ordre économique international offrent des gains absolus pour tous les États participants (Pratt, 1983, p. 120-121).

L'investissement minier canadien au Guatemala s'inscrivait donc dans cette logique d'aide au développement. Cependant, l'affaiblissement de ce consensus à l'égard de « l'intérêt national du Canada » dans ses relations avec les pays du Sud s'est accentué après 1968, notamment à l'égard de l'Amérique latine. Pratt (1983) a mis en exergue cette tension entre les groupes économiques canadiens faisant partie de la « classe dominante » et les « groupes contre-consensuels de la PEC ».

Inspiré de la théorie marxiste, Pratt (1983) estimait qu'il existait une tension entre ces deux catégories d'acteurs dans leur perception respective de « l'intérêt national » du Canada en politique étrangère. Longtemps périphériques dans la prise de décision politique, les groupes « contre-consensuels » émanaient des mouvements sociaux des années 1960 et 1970 et plusieurs étaient inspirés de la Théologie de la libération⁴⁵. Selon Pratt, les différents acteurs composant ces « groupes contre-consensuels » avaient une conviction profonde par rapport aux obligations éthiques des Canadiens au-delà des frontières nationales, une méfiance du comportement des superpuissances en matière de paix et sécurité et une reconnaissance des effets négatifs du système économique international à l'égard du Tiers-monde (Pratt, 1983, p.127-129). Mace et Roussel (1990) se sont inspirés de cette opposition mise de l'avant par Pratt (1983) dans leur étude sur la PEC en Amérique centrale dans la décennie 1980. Selon eux, deux grandes catégories d'acteurs non étatiques ont contribué à changer l'intérêt national du Canada en Amérique centrale : les groupes d'affaires privés et les groupes socio-humanitaires. Dans le cas de la diplomatie canadienne au Guatemala pendant la période du profil bas, INCO faisait irrévocablement partie de la première catégorie. Cependant, qui étaient ces ONG socio-humanitaires⁴⁶ faisant du plaidoyer envers le gouvernement canadien afin qu'une action politique soit réalisée au Guatemala?

⁴⁵ Dès les années 1950 et 1960, diverses ONG ont commencé à s'impliquer dans les affaires latino-américaines, notamment à travers les églises et le Congrès du travail du Canada (CLC). Au sujet des organisations religieuses, le passage d'une attitude conservatrice de l'Église catholique à des positions et des pratiques progressistes, préconisées lors du concile de Vatican II (1962-1965) et de la Conférence épiscopale de Medellín (1968), a influencé grandement l'engagement des ONG religieuses canadiennes à l'étranger, dont le Guatemala. Voir à ce sujet Clément (2008, 2012) et Demers (2014).

⁴⁶ Semblable aux groupes contre-consensuels, les groupes socio-humanitaires sont composés des groupes religieux, des groupes ouvriers, des groupes de solidarité et enfin des groupes défendant une cause universelle, tels la démocratie, les droits de la personne, etc. (Mace et Roussel, 1990, p. 504). Au sujet de l'autre catégorie, les auteurs précisent que celle-ci comprend les chambres de commerce, les associations patronales, les associations d'exportateurs et par extension, toute entreprise privée (Mace et Roussel, 1990, p. 506). Considérant le fait que le terme acteur non étatique peut englober les divers groupes mentionnés tant par Pratt (1983) que Mace et Roussel (1990), nous employons de façon indifférenciée l'expression « groupes contre-consensuels », « groupes socio-humanitaires » et ONG lorsqu'il est question de plaidoyer de DH en PEC. Malgré l'existence de différents groupes faisant du

Selon Stevenson, cinq catégories d'ONG ont transformé la façon dont le Canada appréhendait l'Amérique latine et contribué à hisser le thème des DH entre 1968 et 1990:

1. Les organisations religieuses;
2. Les organisations syndicales;
3. Les organismes de soutien à la solidarité;
4. Les centres de recherche;
5. Les organismes bénévoles d'aide au développement (Stevenson, 2000, p. 186).

Dans le sillage de Vatican II et de la Théologie de la libération, la priorité du travail avec les exclus et la construction d'une société plus juste et équitable en Amérique latine ont remplacé les objectifs d'évangélisation des missionnaires canadiens (Ogle, 1987 ; Lacaille, 2014). Ainsi, certaines organisations religieuses ont joué un rôle très important en matière de plaidoyer et dénonciation des abus des régimes militaires latino-américains. Cependant, la catégorisation des ONG canadiennes et des individus rattachés n'était pas aussi nette dans la pratique:

For example, the Latin American Working Group (LAWG) was both a solidarity support organization, since it engaged in many activities in support of peoples in the region, and a research organization that had the best collection of resources on Latin America in Canada and that published articles, books and a newsletter. A more clearly defined research organization like the Canada-Caribbean-Central America Policy Alternatives (CAPA) produces academic work but is also an advocate organization [...]. It should therefore not be surprising to find a church organization doing solidarity work, acting as an advocate before the government on specific foreign policy matters, managing development projects in the region, and sponsoring research (Stevenson, 2000, p.186).

plaidoyer de DH au sein de la société civile d'un État, tels que les syndicats, les communautés religieuses, nous les incluons sous le label ONG pour l'étude de leur impact sur la diplomatie canadienne et la politique globale de DH, voir sur cette position Stevenson (2000) et Willetts (2011).

S'apparentant aux catégories de Stevenson (2000), Keck et Sikkink (1998) ont énuméré une liste plus exhaustive d'acteurs plaidant dans ces réseaux de défense des DH :

- 1) Les ONG internationales ou domestiques de recherche et de plaidoyer ;
- 2) Les mouvements sociaux locaux ;
- 3) Les fondations philanthropiques ;
- 4) Les médias ;
- 5) Les églises, syndicats, organisations de consommateurs et les intellectuels ;
- 6) Des membres d'organisations régionales ou internationales ;
- 7) Des membres de l'exécutif ou des branches parlementaires des gouvernements.

Ces diverses organisations faisaient la promotion des causes, des principes et des normes impliquant des individus qui préconisaient des changements politiques ne cadrant pas nécessairement dans une « compréhension rationnelle de leurs intérêts » (Keck et Sikkink, 1998, p. 8-9). En outre, la force du plaidoyer de ces organisations en matière de DH dépendait de la solidité de ces réseaux avec des acteurs domestiques et transnationaux qui parvenaient à alerter l'opinion publique des pays occidentaux, les gouvernements des pays du Nord et les régimes internationaux (Risse et Sikkink, 1999, p. 5). Or, qu'ils aient été l'apanage d'organisations religieuses, syndicales ou autres mouvements sociaux, les efforts soutenus et organisés des ONG canadiennes et des réseaux de militants transnationaux ont permis d'exalter certaines revendications collectives sur les autorités canadiennes par rapport au Guatemala, en particulier après le coup d'État chilien et la Révolution sandiniste au Nicaragua.

1.10 En prélude d'une politique au Guatemala : le Chili et le Nicaragua

Le 11 septembre 1973, le gouvernement socialiste du président Salvador Allende est renversé par un coup d'État mené par le général Augusto Pinochet. Comme le Chili était le seul État ayant démocratiquement élu un gouvernement socialiste dans la région :

[...] the underlying sympathy for Allende's government from the left in Canada, the nationalization of U.S.-owned Anaconda and Kennecott Copper by the Allende government, and the existence of a minority government in Canada were all ingredients for a confrontation that seemed unavoidable (Stevenson, 2000, p. 123).

Deux enjeux liés à ce coup d'État ont influencé la position du Canada en matière de DH, soit la reconnaissance du régime militaire de Pinochet et la question des réfugiés chiliens. L'élément déclencheur de cette rixe politico-symbolique entre une partie de la population canadienne et le gouvernement Trudeau a été la fuite d'un câble diplomatique entre l'ambassadeur du Canada au Chili, Andrew Ross, et Ottawa en octobre 1973. En effet, un employé de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Bob Thomson, a communiqué aux députés du Nouveau Parti Démocrate (NPD) l'information confidentielle confirmant que la position initiale du Canada consistait à reconnaître la junte militaire de Pinochet et à refuser l'octroi du statut de réfugiés pour les Chiliens victimes de persécutions politiques. La divulgation de cette information a provoqué une mobilisation sans précédent au sein de la société civile et de la population canadienne. Ainsi, sous la pression des députés à la Chambre des communes et des différentes ONG, le gouvernement Trudeau a envoyé le diplomate Geoffrey Pearson à Santiago en novembre 1973 afin d'évaluer la situation. Comme le soulignait John W. Foster dans un article commémorant les 40 ans du coup d'État chilien :

After talking to other embassies and the Chilean churches, Pearson cabled Ottawa on November 24, advising a more sympathetic approach; many of these Chileans would make good Canadians he concluded. Rejecting the Ambassador's approach, his findings validated what the churches had been saying: Chile was a refugee emergency (Foster et Carthy, 2013)⁴⁷.

⁴⁷ Stevenson abonde dans le même sens au sujet du fils de l'ancien Premier ministre Lester B. Pearson: « *Geoffrey Pearson's pivotal intervention in the whole affair was crucial and doubtless saved many lives* » (Stevenson, 2000, p.130-131). Information également confirmée par John W. Foster lors d'un entretien à Ottawa en avril 2014.

Embarrassé et surpris de la réaction émotive des Canadiens et des Canadiennes à l'égard du peuple chilien, le gouvernement Trudeau a procédé à l'accueil de plus de 7000 réfugiés politiques au cours des années 1970; faisant du Canada la principale terre d'asile des réfugiés chiliens. Comme le rappelle Rochlin: « *The concentration of these Chilean refugees in Canada's largest cities also ensured that they contributed to the emergence of a growing constituency that would pay close attention to Latin American affairs and to Ottawa's position in inter-American relations* » (Rochlin, 1994, p.105). Dans cette période marquée par le nationalisme canadien, la crédibilité du Canada en Amérique latine reposait sur des actions politiques se distinguant des politiques américaines dans la région. Cette tentative d'équilibre entre la *realpolitik* de la Guerre froide et certaines valeurs chères aux Canadiens a longtemps teinté la PEC à l'égard de l'Amérique latine (Stevenson, 2000). Autrement dit, la PEC en Amérique latine s'est fortement rapprochée de l'expression de Morrison au sujet de l'aide canadienne au développement, c'est-à-dire une « trinité de motivations divergentes » (Morrison, 1998, p.13). Ainsi, le Canada pouvait contribuer aux efforts du développement international et fournir des secours en cas de catastrophe humanitaire, tout en poursuivant simultanément sa politique étrangère et ses objectifs commerciaux. Le cas du Chili semble avoir eu un impact dans le tournant éthique de la PEC pendant la décennie 1970 vis-à-vis de l'Amérique latine. En effet, l'épisode chilien sera évoqué par les différents gouvernements canadiens lorsque viendra le moment d'expliquer sa politique de DH, d'aide au développement ou d'accueil aux réfugiés en harmonie avec les valeurs canadiennes⁴⁸. Par exemple, Keenleyside réitère l'importance du précédent chilien en termes de conditionnalité de l'aide canadienne, en citant un document confidentiel du Cabinet datant de 1974:

⁴⁸ Le Premier ministre Trudeau a notamment déclaré en 1974 devant le Congrès juif canadien : « *if Canada's presence in the world were to be judged by a single criterion, it should be Canada's humanism, its pursuit of social justice [...] Canada's foreign policy would be nothing if it were not caring* » (Morrison, 1998, p. 13).

[...] the attention which the churches and various Canadian groups have focused on the Chilean Government's use of repression against its opponents has led to an unfavourable reaction among the Canadian public – a reaction which will not permit any significant increase in Canadian aid to this country (Keenleyside, 1988, p. 200).

Outre la volteface du gouvernement Trudeau et en continuité avec la typologie d'ONG mise de l'avant par Stevenson (2000), il est important de souligner que dès le lendemain du coup d'État chilien, les participants au Forum œcuménique du Canada ont formé le Comité Inter-Églises *ad hoc* sur le Chili, renommé plus tard Comité Inter-Églises sur le Chili (ICCC). Au cours de la décennie 1970, l'ICCC a rencontré les représentants canadiens du ministère des Affaires extérieures pour faire le suivi sur les réfugiés et les prisonniers politiques chiliens (North et CAPA, 1990, p. 212). Qui plus est, l'ICCC a changé progressivement son mandat dans le but de couvrir d'autres pays latino-américains et est devenu, en 1976, le Comité Inter-Églises sur les droits de l'Homme en Amérique latine (ICCHRLA). ICCHRLA a été l'une des organisations phares dans la réorientation de la PEC à l'égard de l'Amérique centrale à la fin de la décennie 1970. Rappelons que le contexte international, plus spécifiquement le changement de cap opéré par le président Carter (1977-1981), favorisait substantiellement l'action des ONG canadiennes et des réseaux transnationaux en Amérique latine; la région étant devenue le principal champ de bataille des militants de DH au cours des années 1970 et 1980 (Guilhot, 2005)⁴⁹. En positionnant les DH au cœur de sa politique étrangère, le président Carter se distançait des politiques de son prédécesseur, notamment à travers la conditionnalité de l'aide politique, économique et militaire des États-Unis à l'égard des régimes dictatoriaux latino-américains (Sikkink, 2004). Par exemple, dans le cas du Guatemala, Donnelly a rappelé que « *When the Carter administration suspended*

⁴⁹ Tel que mentionné au début de ce chapitre, la signature de l'Accord d'Helsinki en 1975 et les politiques du président Carter ont influencé la position du Canada vis-à-vis les DH en politique étrangère. En lien avec l'importance des acteurs non étatiques en RI, un représentant notoire de la *Realpolitik* américaine, Henry Kissinger, a souligné le rôle des « militants des droits de l'homme » dans l'élaboration des accords d'Helsinki, « car, sans les pressions qu'ils exercèrent, les progrès auraient été plus lents, et sans doute moins nombreux » (Kissinger, 1996, p. 690).

U.S. aid to Guatemala in 1977, the purpose was at least as much to set a new precedent for American policy as it was to alter Guatemalan human rights practices » (Donnelly, 2003, p. 168).

Dans ce contexte, ICCHRLA et d'autres militants transnationaux (Tarrow, 2007) mobilisaient des ressources sur le plan national et international, spécialement à la CDHNU à Genève, pour faire valoir leurs revendications en Amérique centrale. Avec une position beaucoup plus affirmée en matière de DH depuis 1976 et une place au sein de la CDHNU, le Canada était devenu un pays allié pour les militants transnationaux qui cherchaient à condamner les violations massives de DH en Amérique latine. Comme le soulignent Keck et Sikkink :

[...] both the UN Commission on Human Rights and the Subcommittee on the Protection of Minorities became more dynamic in the 1970s under the influence of new rules giving them broader latitude to investigate complaints, and under pressure from INGOs, the Carter administration, and some European governments [...]. In Geneva, the government representatives of the "like-minded" countries of the Netherlands, Denmark, Sweden, Norway, and Canada meet with representatives of human rights NGOs, and with UN representatives of the Human Rights Center to develop and pursue common strategies for human rights work (Keck et Sikkink, 1998, p. 95-96).

Cette position du gouvernement canadien va avoir d'importantes répercussions sur la relation du Canada envers l'Amérique centrale au lendemain de la Révolution au Nicaragua en 1979. Même si le gouvernement Clark avait bel et bien reconnu le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) au Nicaragua le 24 juillet 1979, il y avait de fortes hésitations par rapport aux mesures à prendre dans la région. En fait, le principal problème était que le gouvernement canadien avait peu d'intérêts économiques et percevait l'Amérique centrale comme la « cour arrière » des États-Unis (Baranyi, 1985; Arbour, 1988; Baranyi et Foster, 2012). Jusqu'au début des années 1980, le

gouvernement canadien a cherché à éviter les enchevêtrements avec les intérêts militaires et économiques américains en Amérique centrale, au grand désarroi des organisations de la société civile canadienne. Cependant, le désintérêt de jadis du Canada n'était plus sans conséquence avec la mobilisation active des militants transnationaux, des parlementaires et diplomates canadiens, ainsi que les diverses organisations canadiennes devenues de mieux en mieux organisées et informées par rapport à l'Amérique centrale (Spehar et Thede, 1995). En effet, comme nous le verrons dans le chapitre 4, l'influence des réseaux de solidarité internationale va affecter la relation du Canada envers l'Amérique centrale, en particulier au lendemain de la Révolution au Nicaragua en 1979 et avec la reprise de la Guerre froide sous le président Reagan entre 1981 et 1989. L'implication des États-Unis dans les guerres civiles locales au début des années 1980 (Nicaragua, Salvador, Honduras et Guatemala) va accentuer une instabilité politique qui a projeté la région au centre de l'échiquier politique international. Durant cette période, la crédibilité du gouvernement canadien en Amérique latine va reposer sur des actions politiques se distinguant des politiques américaines dans la région comme dans le cas chilien (Rochlin, 1994, p. 103). En somme, pour expliquer la fin du profil bas du Canada au Guatemala au début des années 1980, nous devons prendre en considération une dynamique transnationale complexe entre acteurs internes, acteurs internationaux et institutions internationales (Clément, 2012, p. 777).

1.11 Conclusions : malléabilité des droits humains et importance des acteurs non étatiques

Ce premier chapitre a cherché à mettre en contexte l'intégration progressive des DH au sein de la PEC depuis 1948 en survolant le cas complexe du Guatemala durant la

Guerre froide⁵⁰. L'une des principales figures de la philosophie réaliste au sein de la discipline des RI affirmait que la défense des DH ne pouvait être réalisée de manière cohérente en politique étrangère, car elle entraînait souvent en conflit avec d'autres intérêts nationaux qui pouvaient avoir préséance dans un contexte particulier (Morgenthau, 2005, p.267). L'histoire diplomatique du Canada au Guatemala depuis le milieu du XXe siècle semble confirmer cet énoncé. Or, contrairement à la conception statocentrée et à l'idée d'un « intérêt national canadien » fixé dans le temps, les acteurs non étatiques canadiens, tant la minière INCO que la communauté d'ONG canadiennes, se sont révélés être des agents de premier plan dans l'évolution de la position du Canada au Guatemala. À l'instar de l'intérêt national du Canada, le langage des DH est malléable: il évolue et s'adapte (Clément *et al.*, 2012, p. 4). Considérant les importants intérêts miniers au Guatemala depuis les années 1970, les politiciens canadiens ont longtemps hésité à condamner les violations des DH. Cependant, le contexte de la Détente durant la Guerre froide a offert de nouvelles opportunités pour les militants transnationaux luttant pour le respect des DH partout dans le monde (Neier, 2012). En effet, avec l'Accord d'Helsinki (1975) et les changements politiques de l'administration Carter (1977-1981), la structure normative de la société internationale par rapport à la promotion, la défense et le respect des DH en politique mondiale a substantiellement été modifiée. Ces changements, ainsi que l'intérêt grandissant des États-Unis pour les DH, ont poussé le gouvernement canadien à harmoniser sa rhétorique et sa politique (Norton, 1993; Nossal, 1988; Lui, 2012). Sans la mobilisation et le travail de sensibilisation des ONG canadiennes comme ICCHRLA (Stevenson, 2000; Baranyi et Foster, 2012) en collaboration avec des réseaux de

⁵⁰ Cette complexité vient aussi avec la quantité d'acteurs internes et externes impliqués dans le conflit armé, notamment après Vatican II. Tel que souligné précédemment, certains changements doctrinaux au sein de l'Église avaient suscité une paranoïa chez les militaires au Guatemala qui considéraient les missionnaires catholiques: « comme des alliés de la guérilla et, par conséquent, comme des ennemis intérieurs, donc pouvant faire l'objet de persécution, d'exécution ou d'expulsion » (CEH, 2004, p. 22). Comme l'indiquait Olivier Dabène : « le Guatemala mit en lumière, en dernier lieu, l'importance du mouvement ethnique dans le développement de la guerre. La conjugaison des facteurs ethnique et religieux fit l'originalité de ce conflit » (Dabène, 2001, p. 131). Voir aussi Demers (2014).

militants transnationaux en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine (Keck et Sikkink, 1998; Burgerman, 2001; Tarrow, 2007), le gouvernement canadien aurait probablement continué à assumer un profil bas face aux violations massives de DH au Guatemala. Suite au précédent chilien et à la Révolution au Nicaragua, l'encadrement du plaidoyer des organisations de solidarité internationale au Canada va s'opérer en fonction de l'altérité politique avec les États-Unis. Selon Stevenson :

Against the government *realpolitik*, there emerged a mélange of alternative worldviews that gathered together to oppose government policy and gained strength despite substantial differences in philosophical and political views. The rallying point was a humanist internationalism concerned with social justice. This is why the Chilean situation can be viewed as pivotal not only for Canadian foreign policy towards the region but also for the dynamic between state and civil society in the formulation of foreign policy in Canada (Stevenson, 2000, p. 132).

Cette tendance de la PEC s'est accentuée en Amérique centrale au cours de la décennie 1980, où il y avait un enjeu non seulement sécuritaire, mais également identitaire par rapport à la défense des DH en dehors des frontières canadiennes. Cependant, les moyens et les motifs derrière la promotion des DH en PEC auprès d'un pays comme le Guatemala peuvent changer sur une période de 40 ans. Afin de visualiser l'évolution des actions diplomatiques possibles depuis 1976 par rapport aux violations des DH, le tableau 1.1 présente une version actualisée de la typologie élaborée par Matthews et Pratt (1988, p.14-20).

Tableau 1.1 — Actions sur le plan multilatéral, bilatéral et transnational depuis 1976

Action multilatérale	Action bilatérale	Action transnationale
<p>Encourager la participation des États aux principaux instruments internationaux existants.</p> <p>Soutenir la mise en œuvre des anciens et le développement de nouveaux instruments internationaux de protection des DH.</p> <p>Participation à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies afin d'enquêter sur des situations de graves violations de DH.</p> <p>Participation et soutien aux mécanismes régionaux de protection des DH.</p> <p>Appui et participation à une opération de maintien, d'imposition ou de consolidation de la paix de l'ONU.</p> <p>Encourager et soutenir les gouvernements qui font la promotion des DH.</p>	<p>Diplomatique, politique et culturelle Diplomatie discrète. Déclaration officielle. Actes symboliques à l'égard des victimes et ceux qui luttent contre des violations de DH. Réduction des échanges éducationnels, culturels et scientifiques qui pourraient porter atteinte au régime. Réduction ou annulation des événements sportifs. Retrait des visas. Annulation ou report d'une visite officielle. Réduction de la taille et/ou du statut de la représentation diplomatique; Rupture des relations diplomatiques. Établissement de relations avec les groupes d'opposition ou de résistance au sein des États violant les DH. Appui au travail et aux activités de l'ombudsman et autres acteurs du secteur judiciaire du pays.</p> <p>Secteur économique Réduction ou annulation de l'aide (militaire et économique). Réduction ou annulation du crédit. Imposition de sanctions commerciales et/ou limite des investissements directs étrangers. Mesures politiques par rapport à l'aide ou le commerce conditionnelles aux améliorations dans le secteur des DH.</p> <p>Secteur militaire Interdiction de la vente d'armes. Fin de l'assistance militaire. Formation de la police et des forces armées en matière de DH. Assistance militaire aux groupes de l'opposition. Utilisation de la force militaire pour faire respecter les DH.</p>	<p>Coordination des activités entre le gouvernement et les acteurs non étatiques dans la collecte d'informations servant à exprimer l'indignation de l'opinion publique sur différentes tribunes vis-à-vis les violations de DH.</p> <p>Canalisation de l'aide publique au développement à travers le travail de différentes ONG sur le terrain.</p> <p>Promotion des normes de conduite aux acteurs économiques et investisseurs dans un autre pays, notamment la responsabilité sociale des entreprises (RSE).</p>

Tel que démontré dans le tableau précédent, la place des DH au sein de la politique étrangère, tant sur le plan multilatéral, bilatéral ou transnational, doit s'articuler avec une certaine hiérarchisation des moyens dont dispose l'État et des normes changeantes de la société internationale qui encadrent la souveraineté et la sécurité⁵¹. Face à la malléabilité et à la politisation des DH, au rôle des acteurs non étatiques et aux enjeux symboliques en politique mondiale: quelles sont les approches théoriques pertinentes nous permettant d'expliquer le comportement éthique du Canada sur l'échiquier mondial dans le champ des DH? Le prochain chapitre va cartographier les principales interprétations théoriques au sein de la littérature des RI et de l'APEC.

⁵¹ Comme l'affirme Gillies (1996, p. 52) les principaux indicateurs de l'importance des DH en politique étrangère sont : la transition d'une diplomatie discrète à une diplomatie publique, le passage de l'action multilatérale à l'action bilatérale, le fait d'outrepasser la norme internationale de respect de la souveraineté étatique et le sacrifice de certains intérêts économiques et politiques au profit des objectifs globaux de DH.

CHAPITRE 2

LES DROITS HUMAINS EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA : CARENCE ET DÉFRICHAGE

Since the idea of human rights is not an obvious one, we should begin with an attempt to make it clear (Vincent, 1986, p.7).

All countries have national interests, but Canada has defined its national interest more broadly, less selfishly, than many others (Clark, 1997, p. 541).

Dans le chapitre précédent, nous avons mis en exergue la tension entre la compréhension géopolitique de l'intérêt national du Canada et la solidarité internationale durant les premières décennies du conflit armé guatémaltèque. Or, plusieurs interrogations demeurent au sujet du changement de position du gouvernement canadien sur le thème des violations des DH au Guatemala jusqu'à nos jours. Pourquoi le Canada se soucie-t-il de la question des DH et de la justice post-conflit au Guatemala? Quelles sont les principales interprétations théoriques permettant de comprendre et d'expliquer ces éléments de rupture et de continuité au sein de la PEC? Ce deuxième chapitre vise à cartographier les interprétations théoriques pertinentes au sein de la littérature des RI ainsi qu'en APEC par rapport au thème des DH pour notre étude du cas guatémaltèque. Hormis le livre d'Anderson (2003), il n'existe aucun ouvrage portant spécifiquement sur la relation canado-guatémaltèque. C'est pourquoi, nous analyserons la littérature portant sur la politique extérieure du Canada envers l'Amérique latine et les Caraïbes. Cette recension des différentes littératures permettra d'identifier les apports et les lacunes théoriques permettant d'analyser le cas canado-guatémaltèque. À cet égard, nous croyons que la pérennité d'un paradigme hégémonique (Macleod, 2010) au sein des RI et de l'APEC a contribué

à l'appauvrissement théorique et à la dépolitisation du thème des DH⁵². Ainsi, la carence de littérature portant spécifiquement sur la relation canado-guatémaltèque est attribuable à la géolocalisation étatsunienne du trio puissance/pouvoir/savoir de la discipline des RI.

En premier lieu, nous poserons un regard critique sur le clivage entre *high politics* et *low politics*. Cette première séparation ontologique, enracinée dans le paradigme hégémonique (Macleod, 2010), est due à la prépondérance de l'approche réaliste et surtout, de « l'héritage waltzien » dans la discipline des RI (Guilhot, 2011; Booth, 2011). Cette division a notamment consolidé les frontières épistémologiques, méthodologiques et normatives de deux sous-champs des RI liés aux DH en politique globale : l'APEC (Bratt et Kukucha, dir., 2011; Beier et Wylie, dir., 2010; Nossal *et al.*, 2007) et les « études de sécurité ». À cet égard, nous employons le terme « études de sécurité » dans une perspective internationale, tout en incluant sous cette étiquette les études stratégiques, les approches critiques de la sécurité et la recherche pour la paix (Booth, 2005; Buzan et Hansen, 2009).

En vertu des impératifs de la réalité matérielle, l'institutionnalisation de la défense des DH au-delà des frontières canadiennes dépend d'une solide construction sociale quant à la responsabilité morale du Canada. À l'intersection des enjeux de *high* et de *low*

⁵² S'inspirant de la notion gramscienne d'hégémonie et de la conception kuhnienne de paradigme, Macleod (2010) qualifie de paradigme hégémonique le triangle théorique (réalisme, libéralisme, constructivisme) telle qu'enseignée aux États-Unis (Hoffman, 1977; Wæver, 1998; Smith, 1996, 2000, 2002) et ailleurs dans le monde (Pellerin, 2010). Au-delà d'un ethnocentrisme américain, une ontologie statocentrique conjugée à une conception militaire de la sécurité et une méthodologie quantitative, il y a aussi une épistémologie « positiviste empiriste » qui caractérise ce paradigme hégémonique. Sur le plan épistémologique cette attitude vis-à-vis l'acquisition de la connaissance en RI vise l'unité de la science, distingue les jugements de faits et les jugements de valeurs, considère les faits empiriques comme indépendants de la théorie, croit en l'existence de régularités à la fois sociales et naturelles (Smith *et al.*, 1996, p.15-18). Pour une analyse du paradigme hégémonique dans la revue scientifique *International Security*, voir Dufort, Anzueto et Goulet (2014).

politics, la tradition diplomatique canadienne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale fera l'objet du deuxième point de ce chapitre. Ainsi, nous explorerons la confusion autour de l'internationalisme canadien en PEC (Pratt, 1990; Smith et Turenne-Sjolander, 2013; Brown, den Heyer et Black, 2014) et son impact sur les travaux portant sur Amérique latine (Stevenson, 2000; McKenna, 2012). Enfin, après avoir démystifié cet enchevêtrement normatif et stratégique de l'internationalisme canadien, nous concluons avec une analyse critique de la plus récente explication théorique de l'intégration des DH en PEC (Lui, 2012)⁵³.

2.1 Contour d'une discipline constamment redéfinie en temps de guerre et paix

En continuité avec nos propos sur l'aspect contextuel des politiques de DH, Jack Donnelly rappelle que : « *human rights simply were not a subject of international relations before World War II* » (Donnelly, 1999, p. 71). La Charte des Nations Unies, adoptée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, comporte des références directes aux DH, qui reflètent l'incidence, sur l'état d'esprit général de l'époque, des atrocités de cette guerre et du massacre de millions de Juifs, de Roms, de Slaves et de communistes dans les camps d'extermination de l'Allemagne nazie (Brown, 2012, p. 507). Bien que le procès de Nuremberg puisse être interprété comme une conceptualisation de justice *ex post facto*, il a su intégrer le thème des violations massives des DH dans les RI et établir des limites à la souveraineté westphalienne. Cependant, plus de 70 ans après ces événements, les concepts de « crimes contre l'humanité » et de « génocide » demeurent

⁵³ Avant la publication récente de *Why Canada Cares Human Rights and Foreign Policy in Theory and Practice* (Lui, 2012), l'ouvrage collectif *Human Rights in Canadian Foreign Policy* (Matthews et Pratt, 1988) demeurait la principale référence dans la littérature de l'APEC sur les DH. Hormis le chapitre de Nossal (1988) qui s'inscrivait clairement dans une perspective réaliste des RI, la majorité des contributeurs de l'ouvrage de Matthews et Pratt (1988) tentait de brosser un portrait global de la situation des DH dans un contexte de Guerre froide tout en proposant des recommandations aux preneurs de décisions canadiens. Ainsi, Lui (2012) reprend les ouvrages phares de deux des plus influents protagonistes du paradigme hégémonique en RI (Waltz, 1979, Wendt, 1999) afin de proposer une théorisation des DH en PEC.

hautement politisés. En fait, le concept de crimes contre l'humanité, tel que défini dans le Statut du Tribunal de Nuremberg, ne pouvait s'appliquer qu'aux crimes commis pendant la guerre. L'auteur intellectuel du concept de génocide, Raphael Lemkin, déplorait le fait que le Tribunal de Nuremberg n'ait pu juger les crimes commis par le régime nazi à l'égard de sa propre population avant le début de la Deuxième Guerre mondiale (Neier, 2012, p. 99). La veille de l'adoption de la DUDH, le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale de l'ONU avait approuvé et soumis à la signature et à la ratification des États membres la *Convention pour la prévention du crime de génocide* (CPRCG). Ainsi, l'obligation pour les acteurs étatiques et non étatiques de respecter les DH « en temps de paix comme en temps de guerre » représente l'un des plus importants changements normatifs du système international, en particulier à l'égard des génocides plus contemporains⁵⁴. Selon le co-fondateur de l'ONG Human Rights Watch (HRW):

This has made the Genocide Convention a much more significant instrument than would otherwise be the case, because some genocides in the period subsequent to World War II have been attempts by a government or an armed force to exterminate a segment of its own population during an internal armed conflict, as happened in Guatemala in the early 1980s; or an attempt to carry out such an extermination during what was essentially peacetime, as in Rwanda in 1994 (Neier, 2012, p. 100).

Or, comme nous avons pu le constater dans le chapitre précédent avec le cas du Guatemala, le contexte de la Guerre froide a figé les réflexions théoriques au sein de la

⁵⁴ Dans la section « DIH et droits de l'homme » du site Internet du CICR, il est indiqué : « Le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme sont deux branches du droit distinctes, mais complémentaires. Toutes les deux traitent de la protection de la vie, de la santé et de la dignité des personnes. Le droit humanitaire s'applique en situation de conflit armé, tandis que les droits de l'homme s'appliquent en temps de paix comme en temps de guerre » (CICR, 2010).

discipline des RI et affecté l'intégration des DH au sein de la politique étrangère des États. Neier ajoute au sujet de la politisation de cet enjeu⁵⁵:

The application of the Genocide Convention in times of peace was one of the factors that prevented ratification of the Convention by the United States until 1988, forty years after its adoption by the United Nations General Assembly [...]. The Convention was finally ratified when President Ronald Reagan found it politically convenient in the wake of criticism of a visit he paid to a cemetery in Germany where S.S. officers were buried (Neier, 2012, p.100).

Si le régime international des DH provient bel et bien de la philosophie libérale, sa mise en œuvre dans la politique étrangère des États s'inscrit plutôt dans le réalisme (Forsythe, 2000, p. 51). Thibault rappelle que:

[...] les réflexions éthiques appliquées à l'étude des relations internationales ont longtemps été considérées comme le parent pauvre d'un champ de recherche qui aura essentiellement été préoccupé depuis ses origines disciplinaires aux lendemains de la Première Guerre mondiale, à s'interroger sur les causes de la guerre et les conditions de la paix (Thibault, 2010, p. 489).

Depuis la création de la Chaire Woodrow Wilson en 1919 à l'Université d'Aberystwyth, les réflexions sur la guerre et la paix entre les États-nations ont non seulement obsédé les différents chercheurs, mais également façonné les frontières ontologiques de la jeune discipline. Dans l'introduction de son ouvrage classique *Paix et Guerre entre les nations* Aron affirme :

⁵⁵ À cet égard, les positions initiales et subséquentes du Canada et du Guatemala sur le crime de génocide sont très intéressantes. Le Guatemala a signé la *Convention pour la prévention du crime de génocide* (CPRCG) le 22 juin 1949 et l'a ratifié le 3 novembre 1949. Pour sa part, le Canada l'a signé le 28 novembre 1949 et l'a ratifié le 3 septembre 1952. Nous verrons dans les chapitres suivants comment l'enjeu du génocide a été fortement politisé dans les deux pays. Voir aussi l'ouvrage *Responding to Genocide. The Politics of International Action* (Lupel et Verdeja, 2013).

Une science ou philosophie totale de la politique engloberait les relations internationales comme un de ses chapitres mais ce chapitre garderait son originalité puisqu'il *traiterait de relations entre unités politiques dont chacune revendique le droit de se faire justice elle-même et d'être seule maîtresse de la décision de combattre ou de ne pas combattre* (Aron, 1962, p. 20).

Ainsi, une séparation de phénomènes sociopolitiques s'est institutionnalisée dans la discipline des RI pendant la Guerre froide, où les chercheurs mettaient surtout l'accent sur les questions de *high politics* touchant la paix internationale et la sécurité de l'État. Par conséquent, les enjeux concernant l'arme nucléaire chez les deux superpuissances ont prédominé sur les discussions portant sur le commerce, l'environnement, la culture et les DH; longtemps l'apanage de la *low politics* (Waltz, 1959, 1986). Pourtant, Aron soulignait que les « relations internationales » n'avaient pas de frontières toutes tracées dans le réel, car elles ne pouvaient être matériellement séparables des autres phénomènes sociaux (Aron, 1962, p.16). En dépit de ce flou ontologique, la séparation entre *high politics* et *low politics* s'est pérennisée dans les deux principaux sous-champs des RI: les études de sécurité internationale et l'APE. Certes, la frontière entre les études de sécurité et les RI est difficile à tracer (Buzan et Hansen, 2009, p. 16). Néanmoins, ce qui était appelé les études stratégiques mettait traditionnellement l'accent sur la *high politics* et laissaient de côté la question des DH. Pour sa part, Charillon avance au sujet de l'APE que « l'un des premiers obstacles à l'étude de la politique étrangère : la définition de la politique étrangère elle-même » et ajoute :

[e]ntre le « tout est politique étrangère » et la définition la plus classique (la politique étrangère comme stratégie ou approche choisie par le gouvernement national pour atteindre ses objectifs dans ses relations avec des parties extérieures », quel milieu raisonnable doit-on rechercher? La réponse à ces questions dépend naturellement de la boîte à outils conceptuelle que l'on utilise, de l'approche pour laquelle on opte (Charillon, 2013, p. 301).

S'il est vrai qu'une théorie est toujours « pour quelqu'un et pour quelque chose », celle-ci est également historiquement enracinée (Cox, 1981, p.128)⁵⁶. Hormis les craintes sporadiques des États-Unis à l'égard de la propagation communiste au Guatemala durant la Guerre froide, en particulier en 1954 et durant la décennie 1980, ce pays ne se hissait généralement pas dans la *high politics* et demeurait cantonné dans la *low politics* dans l'étude des RI. De plus, l'existence d'un paradigme hégémonique en RI (Macleod, 2010) a longtemps exclu *de facto* le thème des DH de ses objets d'études; faisant ainsi ressortir « l'effet disciplinaire de la discipline » (Pellerin, 2010, p.11). Nous partageons donc l'idée du paradigme hégémonique tel que décrite par Macleod (2010), tout en insistant sur la prédominance d'une certaine épistémologie, ontologie, méthodologie et normativité au sein de principaux sous-champs des RI. Ainsi, le paradigme hégémonique se traduit également par ce « que les chercheurs décident d'écrire et comment ils l'écrivent » (Buzan et Hansen, 2009, p. 39-40). En vertu de l'ascendant du réalisme dans la discipline, Guilhot affirme que la « raison d'être des RI, n'est donc pas théorique mais principalement institutionnelle et politique » (Guilhot, 2011, p. 13). Cet état de fait a un réel impact sur notre question de recherche portant sur les DH dans la PEC au Guatemala.

2.2 Paradigme réaliste et hégémonie d'un lexique : intérêt national et puissance

Dans une perspective nord-américaine, nous avons démontré dans le premier chapitre comment les DH en politique mondiale ont été fortement circonscrits dans le raisonnement sécuritaire de la Guerre froide. Cette logique de Guerre froide n'avait pas épargné le Canada et encore moins le Guatemala (Shapiro, 1988, 1989; Schirmer, 1998; Jonas, 2001; Grandin, 2004; Gerstle, 2009). Celle-ci était cohérente avec un paradigme

⁵⁶ Dans ce chapitre, nous ferons usage de l'article « Social Forces, States and World Order : Beyond International Relations Theory » (Cox, 1981), ainsi que la version (Cox, 1986) publiée au sein de l'ouvrage *Neorealism and its Critics* (Keohane, 1986).

dominant en diplomatie et au sein de la discipline des RI : le réalisme. Plus qu'une tradition de recherche, le réalisme est une philosophie et une conception politique de l'art de gouverner qui comprend un ensemble de considérations normatives sur la politique internationale (Venesson, 2013, p.73-74). De plus, sa théorisation en matière de *high politics* a longtemps été considérée comme l'explication la plus convaincante de l'état de guerre dans lequel se trouve habituellement le système international (Dunne et Schmidt, 2012). Selon Guzzini, « *realism defined a community by setting the boundaries of the discipline (...) the community in turn defined the discipline* » (Guzzini, 1998, p.6)⁵⁷. C'est pourquoi Wæver parle aussi d'un *speech act* du réalisme :

The realist speech act *made IR* in several respects. It preserved IR as a distinct discipline, and it constructed a field that for a long time was (and even is ?) self-organizing around realism as its main tradition, even when later there would be an excess of critics compared to the number of defenders of the original core. Realism became defining for IR, and IR became what could be said to realists. However, it also made IR as we know it [...]. Seeing these realist scholars in their disciplinary network of relations, we can see the tragic history of their making of the social science of IR (Wæver, 2011, p. 122).

L'influence du réalisme est encore tangible en études de sécurité et en APE, particulièrement à travers l'utilisation récurrente de concepts issus de son lexique tels que la puissance, la sécurité, l'anarchie internationale et l'intérêt national de l'État. Ainsi, Buzan et Hansen rappellent que la discipline des études de sécurité « est issue des débats sur la façon de protéger l'État contre les menaces externes et internes suite à la Deuxième Guerre mondiale », principalement dans une perspective réaliste américaine (Buzan et Hansen, 2009, p. 8). De plus, le réalisme a posé les fondations théoriques autour de deux concepts intrinsèquement liés à la problématique des DH en politique étrangère, soit l'intérêt national et l'idée de puissance. D'une part, le concept

⁵⁷ Guzzini rappelle qu'un paradigme dans le sens kuhnien se réfère non seulement au sujet, mais également au groupe de praticiens (Guzzini, 1998, p. 4). À cet égard, voir l'ouvrage dirigé par Guilhot (2010) au sujet de la conférence de la Fondation Rockefeller en 1954 portant sur la théorie de RI.

d'intérêt national est omniprésent dans les discours des politiciens et demeure largement utilisé par les étudiants en RI comme outil analytique permettant de décrire, expliquer et évaluer la politique étrangère d'un État (Burchill, 2005, p. 23). Effectivement, c'est par le biais de la politique étrangère que l'État s'efforce d'assurer, sur la scène internationale, la défense de l'intérêt national qu'il incarne (Roosens et Bento Beja, 2004, p. 29).

Cependant, pour les réalistes classiques, le concept d'intérêt national n'était pas unidimensionnel, c'est-à-dire limité à la promotion des intérêts matériels de l'État, mais impliquait également la projection de valeurs (Burchill, 2005; Welsh, 2006; Williams, 2005, 2007; Barkin, 2010; Jeangène Vilmer, 2012, 2013). Par conséquent, les valeurs fondant l'identité nationale d'un État sont intimement liées à l'intérêt national dans le cadre de sa politique étrangère. À cet égard, l'auteure poststructuraliste en RI, Lene Hansen, souligne que la question de l'identité était présente depuis la création de la discipline des RI, notamment chez les auteurs classiques tels que Carr, Morgenthau et même Waltz (Hansen, 2006, p. 2-3). Selon Roosens et Bento Beja : « c'est en effet, par sa politique étrangère, que l'État exprime le mieux l'image qu'il entend donner de lui-même, fournissant les matériaux nécessaires à la perception par l'autre, elle comporte souvent, par le biais de l'opposition, une affirmation de son identité » (Roosens et Bento Beja, 2004, p. 25). En lien avec la perception de l'intérêt et l'identité des acteurs étatiques du système international, nous ne pouvons faire abstraction d'un autre concept lié à la tradition réaliste : la puissance. Selon Macleod :

D'après les réalistes classiques, tout facteur de puissance – forces armées, économie, finance, ressources naturelles, niveau d'éducation de la population, le degré de cohésion sociale, voire la compétence stratégique du leadership politique et militaire – tend à être évalué d'abord en fonction de sa contribution au renforcement ou au maintien de la puissance militaire. Le mot *power* en anglais signifie à la fois puissance et pouvoir, la capacité

morale et légitime de faire prévaloir ses positions, et comprend, entre autres, l'influence (Macleod, 2010, p. 85)⁵⁸.

Dans *Politics Among Nations*, Morgenthau écrit que « le principal poteau indicateur qui aide le réalisme politique à trouver sa voie à travers le domaine de la politique internationale est le concept d'intérêt défini en termes de puissance », tout en rappelant que « le réalisme ne dote pas son concept clé d'intérêt défini comme puissance d'une signification fixée une fois pour toutes » (traduction française de Morgenthau, 2005, p. 5-12 cité dans Macleod, 2010, p. 66). Or, le sens et l'application de ces concepts réalistes en lien avec le thème des DH ont ultérieurement été tronqués au sein du champ par souci de rigueur scientifique suite à la publication de l'ouvrage *Theory of International Politics* (Waltz, 1979).

2.2.1 Du *hard power* et de la *high politics*

Comme la théorie de Waltz (1979) est foncièrement structurelle et matérialiste, les facteurs idéels et la sensibilité morale des différents acteurs du système international sont minimisés ou présentés dans une perspective strictement utilitariste. Contrairement à Morgenthau (2005), qui misait sur les répercussions de la nature humaine sur les États et la quête de la puissance chez ces derniers, Waltz (1979) fait abstraction des différences politiques et idéologiques de ces derniers et favorise le

⁵⁸ Ainsi, c'est au niveau de l'autorité et de la légitimité de l'acteur que nous distinguons les deux sens en français du concept de *power*, car contrairement au pouvoir politique : « l'exercice de la puissance ne suppose pas nécessairement l'existence de l'autorité ou de la légitimité. Par contre, la puissance peut constituer un élément fondamental de l'exercice du pouvoir » (Macleod *et al.*, 2008, p. 349). Battistella souligne que plusieurs auteurs réalistes classiques (notamment Morgenthau et Aron) ont employé une conception relationnelle de la puissance empruntée à Max Weber, qui définit la puissance comme « la chance qu'a un acteur de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance » (Battistella, 2013, p. 239).

troisième niveau d'analyse⁵⁹. Ainsi, on ne cherche pas à savoir si un État est démocratique, autoritaire ou révolutionnaire (Waltz, 1979, p. 99), car l'intérêt principal de ce dernier est le même pour tous, c'est-à-dire la recherche de la sécurité et la survie dans un monde anarchique. C'est pourquoi Waltz a constamment insisté sur le fait qu'il proposait une théorie de politique internationale et non de politique étrangère (Waltz, 1986, 1996). En effet, il n'a jamais cherché à prédire ou expliquer le comportement d'un État spécifique, mais s'est plutôt intéressé aux phénomènes de *high politics*, notamment les guerres et les alliances, touchant l'ensemble des États. Par conséquent, Waltz (1979) et plusieurs auteurs néoréalistes (Gilpin, 1981, Walt, 1987; Mearsheimer, 2001) ont favorisé l'étude d'un phénomène systémique apparemment inéluctable dû à la structure anarchique du système international : les conflits armés entre États-nations. Dans ce contexte, où les auteurs mettent l'accent sur le comportement des grandes puissances, le paradigme hégémonique et la prédominance de « l'héritage waltzien en RI » (Booth, 2011) vont contribuer à marginaliser la *low politics* jusqu'à la fin de la Guerre froide⁶⁰. En vertu de l'anarchie internationale et l'égoïsme des États, comment les éléments du noyau dur de l'approche réaliste, soit l'étatisme, la survie et l'autosuffisance (Dunne et Schmidt, 2012), peuvent-ils expliquer le comportement d'un État comme le Canada en matière de DH?

⁵⁹ Dans *Man, the State and War: A Theoretical Analysis*, Waltz (1959) divise en trois niveaux l'étude la politique étrangère. En fait, celle-ci peut se réaliser au niveau de l'individu, du système politique du pays et du système international caractérisé par l'anarchie internationale. Suite aux critiques des *behavioralistes* au sujet des imprécisions épistémologiques et méthodologiques du réalisme classique, il admettra que le principal objectif derrière l'écriture de son oeuvre de 1979 était de développer « *a more rigorous theory of international politics than earlier realists had done* » (Waltz, 1986, p. 322).

⁶⁰ John A. Vasquez avait démontré dans *The Power of Power Politics* (1983) que le paradigme réaliste dominait plus de 90% des articles scientifiques publiés entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et 1970. La suite de cette étude longitudinale (Vasquez, 1998) illustre aussi cette domination désormais incarnée par le néoréalisme waltzien. À cet égard, Macleod souligne à propos de *Theory of International Politics* que Waltz « ne donne aucun nom à son approche. Il a écrit ce livre comme s'il allait de soi qu'il n'y avait qu'une seule façon de concevoir les relations internationales, celle du réalisme [...]. En omettant délibérément de faire précéder son titre par l'article défini « the », Waltz semble vouloir transmettre l'idée que théorie des relations internationales et réalisme sont pratiquement des synonymes » (Macleod, 2010, p. 87).

Tel que mentionné dans la section précédente, les notions classiques d'intérêt national et de puissance demeurent pertinentes, car elles laissent place au rôle des idées, à la lutte de pouvoir et à la construction sociale. Selon Carr, il est utopique d'ignorer les éléments de puissance (militaire, économique et l'influence sur l'opinion publique) dans l'analyse des relations internationales, mais il est aussi irréaliste d'ignorer l'élément de moralité dans n'importe quel ordre mondial (Carr, 2001, p. 216). Or, l'analyse de l'articulation entre la moralité de la société internationale et les intérêts matériels des États, qui était présente chez les réalistes classiques (Carr, 2001; Morgenthau, 2005) et les auteurs de l'École anglaise (Bull, 1977; Vincent, 1986), sera mise de côté jusqu'aux débuts des années 1990⁶¹.

2.2.2 De la *low politics* à l'importance de la moralité internationale et du *soft power*

La fin pacifique de la Guerre froide et l'écroulement de l'URSS ont mis de l'avant l'incapacité des néoréalistes à expliquer ou prédire les changements majeurs du système international uniquement sur la base d'une analyse systémique et de la variable de la puissance militaire des États (Wohlforth, 2012)⁶². En outre, certains auteurs ont réitéré l'importance des idées et des croyances chez les individus en politique étrangère (Goldstein et Keohane, 1993). De plus, avec l'accélération de la globalisation, c'était la fin de la division analytique entre politique interne/externe, ce qui entraînait son lot de changements dans la recherche en RI, en APE et en études de sécurité durant la

⁶¹ Plusieurs auteurs ont déjà mis de l'avant la richesse analytique de Carr en RI. Par exemple, Cox (2001) démontre comment l'analyse politique de Carr fascine tant les réalistes (Gilpin, 1981; Snyder, 2003), les constructivistes (Finnemore et Sikkink, 1998; Kubalkova, 1998; Reus-Smit, 1999; 2001), l'École anglaise (Dunne, 1995), les perspectives critiques (Cox, 1996; Booth, 1991, 1995, 1998, 2005; Linklater, 1998) et même les libéraux (Nye, 1990, 2004). Dans le chapitre 3, nous reviendrons sur la pertinence des idées de Carr pour l'analyse des DH au sein de la PEC au Guatemala ainsi que sa compatibilité avec certains concepts de Bourdieu.

⁶² Nous faisons référence à la structure bipolaire du système international, qui selon Waltz (1988), allait durer encore plusieurs années et la prédiction de guerres entre les puissances européennes (Mearsheimer, 1990).

période post-Guerre froide (Held et McGrew, 1998; Gilpin, 2001; Hill, 2003; Buzan et Hansen, 2009; Smith, Hadfield et Dunne, 2012). En APE, Hudson faisait la promotion de:

- l'engagement des chercheurs à étudier les acteurs au sein de l'État-nation;
- la construction des théories à portée moyenne;
- les explications multi-causales et les différents niveaux d'analyse;
- l'utilisation des approches provenant de l'ensemble des sciences sociales et de voir le processus de prise de décision comme un phénomène aussi important que l'action étatique en politique étrangère (Hudson, 2012, p. 30-31).

Qui plus est, la décennie 1990 a coïncidé avec le triomphe des idées libérales, une réhabilitation de la *low politics* ainsi que l'élargissement et l'approfondissement des enjeux sécuritaires dans la discipline des RI. De fait, l'introduction des concepts de société et d'identité dans les études de sécurité s'inscrivait dans une phase transitionnelle entre la tradition *mainstream*, qui priorisait les ressources matérielles des États, et un tournant sociologique, s'intéressant aux structures normatives du système international et au rôle des acteurs non étatiques. À cet égard, Slaughter parlait d'une « souveraineté désagrégée » propre à un nouvel ordre mondial post-Guerre froide, où « l'État n'est pas le seul acteur dans le système international, mais demeure le plus important » (Slaughter, 2004, p. 18)⁶³. Toutefois, ce décloisonnement théorique et ontologique est resté conforme au paradigme hégémonique des RI (Katzenstein, Keohane, Krasner, 1999)⁶⁴. Ainsi, la nature changeante de la souveraineté, la question de l'identité étatique et les normes internationales ont intéressé à la fois les auteurs du « tournant constructiviste » des années 1990 (Checkel, 1998) et la nouvelle génération

⁶³ Les travaux de Slaughter (1995, 1998, 2004), s'inscrivent dans la conjoncture politique d'un nouvel ordre mondial du début des années 1990, marquée par le phénomène de la globalisation et de l'expansion de la démocratie libérale dans le monde. Voir Owen (1994) et Moravcsik (1997; 2000).

⁶⁴ Selon Elman et Elman (2003), les théoriciens en RI reconnaissent et tolèrent l'existence de programmes de recherche concurrents (ex : libéralisme, réalisme et constructivisme). En fait, cette conception lakatosienne des RI voit la discipline comme une série de théories reliées par un noyau commun (État, intérêt national, souveraineté, sécurité), où les postulats scientifiques doivent affronter et gérer les anomalies et les contre-exemples empiriques. Voir aussi sur cette position épistémologique, Keohane (1986) et Moravcsik (2003).

de réalistes en APE (Rose, 1998; Zakaria, 1998; Schweller, 2003). Malgré l'ouverture aux rôles des idées en APE, dont s'inspirent plusieurs auteurs du réalisme néoclassique (Lobell *et al.*, 2009; Wohlforth, 2012), la majorité de ces travaux portent encore sur les grandes puissances et les questions de *high politics*. Subséquemment, la notion d'identité sera davantage développée par des auteurs constructivistes revigorant l'ontologie de l'APE:

The concept of identity thus functions as a crucial link between environmental structures and interests. The term comes from social psychology where it refers to the images of individuality and distinctiveness (selfhood) held and projected by an actor and formed (and modified over time) through relations with significant others. Thus the term (by convention) references mutually constructed and evolving images of self and other (Jepperson, Wendt et Katzenstein, 1996, p. 59).

En dépit des avancées empiriques très intéressantes fournies par cette approche, il réside chez plusieurs auteurs constructivistes une ontologie et une normativité qui témoignent d'une conception « occidental-centrée » de l'État allant de pair avec les concepts de « bonne gouvernance », c'est-à-dire la démocratie libérale, l'économie de marché et le respect des DH (Wendt, 1992; 1999; Risse-Kappen 1996; Risse et Sikkink, 1999; Mathieu, 2013). De surcroît, la « souveraineté désagrégée » post-Guerre froide offre toujours un statut privilégié à l'identité d'un certain type d'État, car : « *the sovereignty is status, membership connection to the rest of the world and the political ability to be an actor within it* » (Slaughter, 2004, p. 268). Par conséquent, les DH sont devenus une idée politique hégémonique comme celle de développement ou de démocratie; véritables standards de légitimité des membres de la société internationale contemporaine (Donnelly, 2003, p. 185).

Sans nécessairement s'opposer *per se* aux droits humains en politique étrangère ou au régime international des DH, des nuances sont perceptibles chez les auteurs critiquant

l'universalité et la neutralité de ceux-ci. Par exemple, Donnelly a affirmé que les DH universels étaient trop importants pour être rejetés sur la base de leurs origines (Donnelly, 2003, p. 70). Pour sa part, Booth (1999) a insisté sur le potentiel émancipateur des DH et vilipendé la position de certains auteurs postmodernes/structuralistes⁶⁵. Ainsi, plusieurs auteurs ont dénoncé la politisation de ces normes, l'imposition des valeurs des États les plus puissants du système international (Morgenthau, 1979; Krasner, 1993)⁶⁶, le renforcement du projet néolibéral et des discours hégémoniques (Cox, 1986, 1996; Gill, 1993; Carr, 2001), l'impérialisme culturel occidental (Mutua, 1999, 2002), la question du genre (Pettersson, 1990, 1992; Enloe, 1990; Tickner, 1992, 1997) ou même les métarécits universalistes liés à la notion moderne de la souveraineté étatique (Walker, 1993; Weber, 1995). Considérant la place prépondérante des thèmes de la *low politics* après la Guerre froide, nous pouvons affirmer qu'il n'existe aucun discours neutre permettant d'analyser la question des DH en théorie des RI. Selon Morgenthau: « *one's conception of that theological or philosophical nature, those human rights are filtered through the intermediary of historic and social circumstances, which will lead to different results in different times and under different circumstances* » (Morgenthau, 2005, p. 266). En prenant en considération la distribution de la puissance dans le système international, la présence d'importants acteurs non étatiques ainsi que la diversité des intérêts et des valeurs différentes des États, qui possède suffisamment de légitimité pour faire la promotion des DH et des autres thèmes de la *low politics* au sein de la société internationale?

⁶⁵ Selon l'auteur : « *If we accept the argument that ideas and values are culturally specific, then presumably postmodern ideas will not travel beyond their urban Western privileged origins – or is the argument another postmodernism's smuggled-in metanarratives? [...]. It is my belief that it is only by recognising our human sameness in an other regarding universal solidarity that we will actually protect human diversity and reduce human wrongs* » (Booth, 1999, p. 56).

⁶⁶ En droit international, soulignons les auteurs faisant partie des *Critical Legal Studies* (CLS) (Koskeniemi, 1999, 2001, 2004, 2006, 2008; Kennedy, 2002, 2006) et les auteurs issus des *Third World Approaches to International Law* (TWAIL) (Anghie et Chimni, 2003). En économie politique internationale, voir l'excellent ouvrage de Evans (2011).

En lien avec la notion d'influence sur l'opinion et la moralité internationale développée par Carr (2001), Nye (1990, 2004) va proposer *a posteriori* le concept de *soft power*. Selon Nye, le *soft power* repose sur trois ressources intangibles de la puissance d'un État : sa culture (l'attractivité de celle-ci et de ses idées), ses valeurs politiques (lorsqu'elles sont à la hauteur des attentes tant à l'interne qu'à l'externe) et sa politique étrangère (l'exemplarité de son comportement lui donnant la légitimité et l'autorité morale) (Nye, 2004, p. 11). À cet égard, Morgenthau avait élaboré une typologie intéressante qui distinguait la politique étrangère des États autour de l'articulation puissance/moralité internationale. Selon Morgenthau, ces politiques qui visaient à préserver, augmenter ou exhiber leur puissance, se caractérisaient par le maintien du *statu quo* international, l'impérialisme ou le prestige. Par exemple, dans le cas de la préservation du *statu quo* :

A policy of the status quo can often afford to reveal its true nature and dispense with ideological disguises, because the status quo has already, by virtue of its very existence, acquired a certain moral legitimacy [...]. Such nations as Switzerland, Denmark, Norway, and Sweden do not need to hesitate to define their foreign policies in terms of the maintenance of the status quo, since this status quo is generally recognized as legitimate [...]. Peace and international law are eminently qualified to serve as ideologies for a policy of the status quo (Morgenthau, 2005, p. 100-101).

Par conséquent, le thème des DH en politique étrangère s'arrime bien à cette typologie en fonction de la perception de la puissance et de la moralité d'un État qui sont partagées de façon intersubjective par la société internationale. Sachant que la conduite de la politique étrangère n'est pas une entreprise dépourvue de signification morale (Morgenthau, 2005, p. 265), l'image du Canada comme puissance moyenne disposant d'un capital symbolique distinct des États-Unis, s'avère une piste intéressante à explorer pour aborder les DH au Guatemala. En effet, cette image est demeurée un cadre de référence à partir duquel la PEC a non seulement été façonnée depuis les six dernières décennies, mais également un modèle normatif à partir duquel les spécialistes

visualisent le rôle du Canada au XXI^e siècle (Cohen, 2003; Welsh, 2004; Byers, 2007; Gecelovksy, 2009). Cependant, pour reprendre les propos de Gordon: « *Canada's role in the world is in serious need of a profound rethinking. The notion of Canada as either a benevolent, neutral or subordinated international actor that does not put its own self-interests first is badly misleading* » (Gordon, 2010, p. 12). Or, l'intersection de la *high* et de la *low politics*, des intérêts matériels et de valeurs au sein de cette idée dominante complique la compréhension du thème des DH en PEC.

2.3 L'analyse de la politique étrangère canadienne : à l'abri du paradigme hégémonique des RI?

Dans un discours livré en 2004 au CD Howe Institute à Toronto, l'ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis entre 1981 et 1989, Allan Gotlieb, affirmait que le Canada faisait preuve d'une personnalité double en matière de politique étrangère (Gotlieb, 2005). D'une part, un côté « utopique » et « idéaliste » qualifié de « romantique » et d'autre part, une approche basée sur le réalisme politique. Selon Gotlieb, la vision romantique du Canada visait à :

- créer un monde plus juste;
- promouvoir la démocratie;
- réduire les inégalités entre les nations;
- protéger les victimes de l'injustice;
- améliorer les conditions des pauvres et des opprimés (Gotlieb, 2005, p. 16)

Ainsi, une nouvelle trinité d'objectifs romantiques aurait émergé dans les années 1990 et atténué la capacité du Canada à poursuivre son intérêt national au profit de la projection de valeurs, de la consolidation de la paix et de la création de normes internationales. Un autre auteur critique de cette période de la PEC estimait qu'une partie du problème réside dans le fait que le débat tourne autour « de comment les Canadiens se sentent par rapport à eux-mêmes et surtout comment ils souhaitent être

perçus » (Hart, 2008, p. 3)⁶⁷. Tout comme Gotlieb, Michael Hart (2008) croyait que le Canada devait adopter une politique étrangère réaliste répondant aux impératifs de la géographie, de l'histoire et de l'économie, notamment dans sa relation avec les États-Unis au XXI^e siècle. Au début des années 2000, Hart était particulièrement critique de l'image du Canada comme puissance moyenne après la Seconde Guerre mondiale, entretenue par plusieurs auteurs qu'il considérait nostalgiques de l'âge d'or de la diplomatie canadienne (1947-1956)⁶⁸. De plus, il insistait sur la séparation entre les intérêts matériels du Canada et ses valeurs cosmopolites en politique étrangère, qui rejoint l'opposition *high* et *low politics* en RI :

Realists tend to be more focused on matters of “high” policy: international order, war and peace, and security, whereas liberal internationalists take a broader view of international relations that encompasses the full range of “low” policy, from trade and investment to health, transport, labour, human rights, and the environment, as well as matters of high policy. More to the point, liberal internationalists insist that the goals of high policy should give way to the more pressing issues of low policy (Hart, 2008, p. 51).

Ainsi, la différence entre les réalistes et les internationalistes libéraux reposerait sur une appréciation différente de l'intérêt national du Canada et de ses valeurs. En effet, Hart prétendait que « *Realists see Canada's fulfillment as a nation tied to its material and military success, whereas liberal internationalists are more inclined to see it in*

⁶⁷ Hart rappelle que depuis la fin des années 1990 et le début du XXI^e siècle beaucoup de Canadiens étaient anxieux vis-à-vis le déclin relatif du pays sur la scène internationale. Selon Hart « *Foreign policy is not first about place, role, and image in the world, but also about advancing interests. Image, role, and place may contribute to realizing those interests but should not be the primary focus of any country's diplomatic energies* » (Hart, 2008, p. 4).

⁶⁸ À cet égard, Hart (2008) et Gotlieb (2005) ont été particulièrement critiques de la PEC durant les années du ministre Axworthy (1996-2000). Nous aborderons cette période dans le chapitre 5. Sur le prisme de la puissance moyenne en PEC à la fin des années 1990 et début des années 2000, voir aussi Cooper (1997); Axworthy (1997, 2003, 2012); Cohen (2003); Gecelovksy (2009); Welsh (2004).

psychological terms » (Hart, 2008, p. 51)⁶⁹. Même si le réalisme s'est avéré le principal prisme interprétatif de la PEC (Beier et Wylie 2010), il est intéressant de signaler que cette approche se heurte à une autoreprésentation du Canada davantage favorable aux postulats libéraux-constructivistes (Byers, 2007; Axworthy, 2012). Haglund et Onea précisent à ce sujet:

Notwithstanding its oft-proclaimed status as IR's "dominant paradigm," realism finds itself all too frequently being denounced as the closest thing to devil worship in this country's graduate and undergraduate classrooms – and does so because of its postulated, yet seldom demonstrated, proclivity for tending to the interests of the powerful and wealthy states (Haglund et Onea, 2008, p. 53).

En fait, l'image du Canada comme une puissance moyenne distincte des États-Unis revient fréquemment dans la littérature universitaire :

Canadians study International Relations and foreign policy in a way that is quite distinctive from their American colleagues. As Kim Nossal (2000) explains, there are considerable differences in the study of these topics on either side of the Canadian-American border. First, Canadians are perennially concerned with marking Canada's place in the world, and this is reflected in the relatively large literature on "middle powers" or on topics considered to be reflective of Canadian foreign policy priorities (peacekeeping, human security, etc.) (Wylie, 2010, p. 195).

Si la « canadianisation » des RI est marquée par une hausse d'approches théoriques post-modernes (Nossal, 2000), l'idée de paradigme hégémonique (MacLeod, 2010) nous éclaire, car « *for most western developed states, including Canada, foreign policy is guided by certain ideational assumptions regarding the international system, namely realist and neo-institutionalist perspectives* » (Bratt et Kukucha, 2011, p. 1). Comme

⁶⁹ Jennifer Welsh (2006) remet également en cause une tendance chez certains auteurs canadiens s'identifiant au réalisme (Rempel, 2006; Hart, 2008) et prétendant défendre une conception de l'intérêt national du Canada « dépourvue de valeurs idéologiques » (*value-free*).

le remarquait Maureen Appel Molot il y a plus de 25 ans, la majorité de la littérature en APEC met l'accent sur le rôle, le statut, la position, l'image, l'influence et la puissance du Canada dans le monde (Molot, 1990, p. 77); ce qui est particulièrement problématique dans l'étude des DH en Amérique latine. Ainsi, le titre de l'ouvrage collectif de Bratt et Kukucha (2011), *Readings in Canadian Foreign Policy: Classic Debates and New Ideas*, illustre parfaitement l'état de l'APEC; un champ disciplinaire influencé par les théories des RI, mais cultivant également sa propre mythologie. En dépit de la réification des liens sémantiques entre « puissance moyenne » et « internationalisme canadien »⁷⁰, qu'entendons-nous exactement par ces deux notions vilipendées par plusieurs auteurs se proclamant réalistes (Gotlieb, 2005; Rempel, 2006; Hart, 2008)⁷¹? Comme nous le verrons dans la prochaine section, cette culture autoréférentielle de l'internationalisme canadien et de l'image de la « puissance moyenne » s'est notamment répercutée dans la posture éthique du Canada vis-à-vis les pays du Sud, de la moitié du XXe siècle au début du XXIe siècle.

2.4 L'internationalisme canadien et la puissance moyenne : pérennité d'une image

D'abord, précisons qu'il existe plusieurs approches pour définir et analyser le concept de puissance moyenne : la position dans la hiérarchie internationale, la géographie, la normativité et le comportement étatique (Cooper *et al.*, 1993; Gecelovsky, 2009). Selon

⁷⁰ Par exemple Gillies utilise les termes « puissance moyenne » et « internationalisme » de manière interchangeable pour analyser le Canada (Gillies, 1996, p. 13), tout comme Pratt (1990). Depuis l'ère Harper (2006-2015), l'émergence d'une culture stratégique néocontinentaliste et d'une idéologie néoconservatrice est venue changer ou du moins nuancer la donne (Massie et Roussel, 2013 ; Massie et Brizic, 2014 ; Morin et Roussel, 2014 ; Dorion-Soulié, 2014 ; Anzueto, 2014c).

⁷¹ À cet égard, nous estimons que la nuance « réaliste libérale » de Jeangène Vilmer (2012, 2013) est plus appropriée que le simple qualificatif de romantique pour évoquer la tradition internationaliste du Canada. En effet, pour un réaliste libéral, la morale peut avoir sa place. Un réaliste libéral s'appuie toujours sur les axiomes du réalisme, notamment l'égoïsme des acteurs et le stato-centrisme, mais il défend en même temps des valeurs, comme la priorité des droits de l'homme les plus fondamentaux (le droit de ne pas se faire massacrer) sur la souveraineté, ce qui l'incite à soutenir certaines interventions lorsqu'il n'est pas imprudent de le faire (Jeangène Vilmer, 2013, p. 19).

l'ancien diplomate et universitaire canadien, John W. Holmes : « *The term 'middle power' had been conceived in the first place as a way of explaining to the world that Canadians were of greater consequence than the Panamanians but could not take on the obligations of the Americans, or even the French* » (Holmes, 2011, p. 31). Holmes précise que « *from the beginning Canada's approach to the role of a middle power was functional* (Holmes, 2011, p. 39). Ainsi, nous croyons que l'analyse misant sur le comportement et le style de diplomatie d'une puissance moyenne (Cooper *et al.*, 1993) s'arrime bien à ce que Jeangène Vilmer (2013) qualifie « d'alter-égoïsme » des États. En fait :

[...] the behavioural pays less attention to whether states remain on consistently high moral ground and more attention to a particular style of behaviour in international politics – a style that John W. Holmes termed, with considerable irony, 'middlepowermanship' [...] such middle power behaviour, it should be noted, is guided by healthy doses of enlightened self-interest (Cooper *et al.*, 1993, p. 19)⁷².

Néanmoins, les amalgames « puissance moyenne » et « internationalisme » servant à catégoriser la diplomatie canadienne sont fréquents dans la littérature. Depuis le fameux discours de la conférence Gray en 1947, la PEC a été évaluée en fonction de cette idée dominante qu'est l'internationalisme canadien ou libéral (Nossal *et al.*, 2007; Roussel 2013)⁷³. Nonobstant son aspect évolutif et contesté (Smith et Turenne-

⁷² Le comportement d'une puissance moyenne pendant et après la Guerre froide comme le Canada ou l'Australie se caractérise spécialement par des rôles de catalyseur, de facilitateur ou d'administrateur du système international (Cooper *et al.*, 1993, p. 24-25). S'inspirant de ces mêmes auteurs, David et Roussel précisent que « les puissances moyennes sont des États qui ont des intérêts internationaux et globaux importants et qui parviennent à les défendre en adoptant un style de politique étrangère et de sécurité qui se démarque de celui des grandes puissances » (David et Roussel, 1996, p. 44).

⁷³ Lors d'un discours à l'Université de Toronto le 13 janvier 1947, l'ancien Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Louis St-Laurent, énumère les cinq principes sur lesquels devrait être fondée la PEC: le maintien de l'unité nationale, la liberté politique, le respect de la règle du droit dans les relations internationales, l'observation des valeurs de la civilisation chrétienne et l'acceptation de la responsabilité internationale (Nossal *et al.*, 2007, p. 259).

Sjolander 2013 : 14), l'internationalisme canadien inclut certains principes de base en PEC s'étant imposés aux différents gouvernements canadiens depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et ce, jusqu'à l'arrivée de Harper en 2006. Selon Nossal, Roussel et Paquin :

Les principes associés à l'internationalisme ont continué de s'imposer aux dirigeants, parfois bien malgré eux. Si l'expression a presque disparu du vocabulaire des gouvernements Chrétien, Martin et Harper, les principes de base (responsabilité, multilatéralisme, engagement et institutions internationales) teintent toujours la politique étrangère canadienne (Nossal *et al.*, 2007, p. 263).

De plus, l'internationalisme peut se concevoir comme un concept évolutif et contesté (Smith et Turenne-Sjolander, 2013, p. 4), servant aussi les intérêts identitaires du Canada sur l'échiquier mondial⁷⁴. En effet, les idées internationalistes s'appuient à la fois sur un calcul stratégique et un engagement moral du Canada (Nossal *et al.* 2007, p.255). Ainsi, la composante identitaire demeure importante au sein de l'internationalisme, dont l'ambition est que:

[...] le Canada doit jouer un rôle actif, visible et original dans la mise en place et le fonctionnement d'un ordre international conforme à certaines valeurs, comme le respect de la démocratie et des droits de la personne, la justice sociale, la liberté de commerce et la primauté du droit (Roussel et Robichaud, 2004, p.151).

Le succès de l'internationalisme proviendrait de cette harmonie avec les valeurs libérales de la société canadienne (Roussel et Robichaud, 2004). Cette image du

⁷⁴ À cet égard, Boucher (2013) évoque la figure d'un « monstre bicéphale » afin d'illustrer la dichotomie réaliste et idéaliste au sein de l'internationalisme ; rappelant ainsi les propos de Carr (2001) en matière de politique internationale. D'un côté, il y a les idéaux libéraux et les valeurs cosmopolites qui plaisent à la société civile canadienne alors que de l'autre, c'est plutôt une adaptation « au cas par cas » du discours internationaliste à la nature changeante de l'intérêt national du Canada exprimé en termes économiques, sécuritaires ou culturels (Anzueto, 2014a, p. 51).

Canada « encore aujourd'hui et peut-être par défaut, constitue le système de pensée dominant en politique étrangère canadienne » (Nossal *et al.*, 2007, p. 280). En ce sens, la mobilisation de facteurs identitaires et sécuritaires, visant à souligner l'altérité du Canada face aux États-Unis tant de la part du gouvernement canadien que de la société civile, expliquerait en partie le succès de l'internationalisme en Amérique latine (Anzueto, 2014b). Certes, l'image de la puissance moyenne a permis d'expliquer le comportement stratégique du Canada pendant et après la Guerre froide, mais elle pose un problème au niveau de la normativité. En effet, pour ceux et celles qui associent puissance moyenne et normativité :

[...] middle powers are seen as potentially wiser or more virtuous than states positioned either 'above' them (the great powers) or 'below' them (the minor powers). Middle powers have been thought to be potentially more trustworthy because they can exert diplomatic influence without the likelihood of recourse to force [...] countries located 'in the middle' are portrayed as taking their responsibilities to the creation and maintenance of global order seriously; indeed, they have as a result often appeared less selfish than other states (Cooper *et al.*, 1993, p. 18)

En fait, nous considérons qu'il existe une confusion quant aux postulats normatifs d'une variante de la tradition internationaliste de la PEC. Cette confusion est particulièrement marquante dans l'évolution des relations Nord-Sud; plus spécifiquement par rapport à l'Amérique latine et au thème global des DH dans la PEC⁷⁵. En ce qui concerne au Guatemala, l'image du profil bas et du visage humain du Canada (Vargas Foronda, 2014) s'inscrit de manière générale dans une autre construction sociale liée à l'imaginaire de la puissance moyenne canadienne : l'internationalisme humain (IH). Cette posture normative au sein de la PEC a essentiellement marqué le domaine de l'aide canadienne au développement (Pratt 1991,

⁷⁵ Pour citer Boucher: « *The wealth of notions associated with internationalism – such as Pearsonian, human, passive, new, liberal, economic, realist, conservative, or constructive – implicitly signals an overall confusion over what scholars actually mean by the word* » (Boucher, 2013, p. 55).

1994, 2001; Brown, den Heyer et Black, 2014) et le thème global des DH (Axworthy, 2003; Lui, 2012; Anzueto, 2016).

2.4.1 L'internationalisme humain : une posture éthique dans les relations Nord-Sud

De manière générale, l'internationalisme se caractérise par un engagement constructif du Canada à l'égard des peuples, des organisations et des États dans la poursuite de solutions face aux défis et problèmes globaux (Copeland, 2013). Tel que mentionné dans le chapitre 1, la mobilisation des différentes organisations de la société civile canadienne luttant pour des changements sociaux dans les années 1960 et 1970 (Clément, 2008, 2012) a fortement modifié le consensus normatif de la diplomatie canadienne vis-à-vis le Sud. Longtemps périphériques dans la prise de décision de la politique étrangère, les groupes contre-consensuels (Pratt, 1983) sont au cœur de ce tournant éthique au sein de la PEC, notamment face à l'Amérique latine entre 1968 et 1990 (Baranyi, 1985; Rochlin, 1987, 1994; Stevenson, 2000). Dans le cadre de ses travaux subséquents, Pratt (1990, 2001) a développé le concept d'internationalisme humain (IH) pour analyser les politiques de certaines puissances moyennes (Canada, Danemark, Pays-Bas, Norvège et Suède) à l'égard des pays du Sud. Ainsi, l'IH se définit comme l'acceptation d'une responsabilité morale de l'État qui a pour but de vaincre les inégalités socioéconomiques entre les pays du Nord et du Sud (Pratt, 1990, p. 5-8). Contrairement à sa version réaliste qui vise avant tout la défense des intérêts sécuritaires et économiques de l'État canadien (Gotlieb, 2005; Boucher, 2013; Anzueto, 2014a), l'IH est enraciné dans les valeurs cosmopolites des acteurs socio-humanitaires, qui désirent non-seulement transformer l'intérêt national du Canada, mais également l'ordre international. Pratt souligne différentes formes d'IH :

Liberal internationalism does this within bounds set by liberal economics: it thus typically includes an emphasis on development assistance and non-

discriminatory trade relations. Reform internationalism includes these components but supports as well a range of international market interventions intended to generate greater equity within the international economic order (Pratt, 1990, p. 144).

En lien avec le « cosmopolitisme enraciné » des individus faisant partie des réseaux de militants transnationaux (Tarrow, 2005, 2007), il y a aussi la forme radicale de l'IH qui demeure généralement l'apanage des groupes de solidarité des États du Nord et se caractérise par une hostilité à l'égard du capitalisme mondial (Pratt, 1990, p. 9)⁷⁶. Au sujet de la PEC en Amérique centrale au cours de la décennie 1980, l'influence des acteurs socio-humanitaires aurait « été particulièrement forte en ce qui concerne certains thèmes spécifiques tels la vente d'armes, la question des réfugiés et l'assistance publique au développement » (Mace et Roussel, 1990, p. 503). C'est pourquoi les qualificatifs « humain », « constructif » et « nouvel » sont étroitement liés à la forme d'internationalisme canadien - mettant de l'avant l'action de la société civile entre 1968 et 1990 - qui a eu le plus de résonance en Amérique latine, particulièrement aux époques de Trudeau et Mulroney (Anzueto, 2014a). En dépit de la solidité de la tradition de l'IH, notamment autour de la question des DH et des débats touchant l'aide publique au développement, celle-ci était « limitée à des conjonctures » et commençait à « s'éroder » dès le début des années 1990, en partie avec l'essor des politiques néolibérales au Canada (Black, 2014, p. 22)⁷⁷. Or, depuis 2007, le Premier ministre Harper a hissé l'Amérique latine dans les priorités de la PEC aux dépens de l'Afrique.

⁷⁶ Considérant que le cosmopolitisme forme le noyau des nombreux types d'IH (libéral, réformé, radical) nous pouvons affirmer que de façon générale : « [...] la tradition cosmopolite conçoit la solidarité, la morale et le droit comme des matrices génératrices de principes, de devoirs et de responsabilités à l'égard de l'humanité en général et non pas à l'égard des membres d'un groupe aux « frontières culturelles » imagées comme permanentes, étanches ou consubstantielles d'une légitimité reposant sur la tradition » (Dufour, 2012, p. 103-4).

⁷⁷ Au-delà du regain d'intérêt à l'égard de l'Amérique latine, la rupture avec la tradition de l'IH était consommée avant l'arrivée des conservateurs. En effet, les attaques contre l'utilité de l'aide au développement, le visage changeant des groupes religieux au Canada et le déclin des politiques solidaristes radicales ont contribué à l'érosion de l'IH au sein de la PEC au cours de la décennie 1990 (Black, 2012, p. 217-218).

À cet égard, l'accent mis sur l'Amérique latine s'est réalisé avec une recommercialisation de l'aide au développement dans le secteur extractif (Brown, 2012, 2014). Selon Black :

Those self-identifying on the party-political “right” were generally more sceptical about aid and suspicious of the agencies responsible for it. This understanding has clearly influenced the Conservative Harper government, whose electoral “base”, is considerably less attached to the HI tradition as Pratt conceived it than those of the two major federal parties (Black, 2014, p. 22-23).

En abordant l'internationalisme canadien dans ce chapitre, la section sur l'IH (Pratt 1983, 1990, 2001) a permis de mettre l'accent sur les valeurs canadiennes ayant particulièrement marqué la perception des acteurs étatiques et non étatique sur le comportement du Canada dans le cadre de ses relations Nord-Sud. Si la majorité des auteurs s'entendent sur le déclin de l'IH dans la PEC en général (Brown, den Heyer et Black, 2014), quelles sont les principales interprétations du rôle du Canada dans les Amériques et par rapport aux DH? En plus de la carence et de la désuétude des ouvrages théoriques, la récupération politique de la rhétorique internationaliste du Canada en Amérique latine s'ajoute à cette confusion sémantique et normative, qui perpétue les attentes en matière de DH (Anzueto, 2014a).

2.4.2 L'Amérique latine : une littérature tournant également autour de l'internationalisme

Dès 2007, le Premier ministre Harper a poursuivi une tendance initiée par Pierre Elliott Trudeau en 1968 et consolidée sous Brian Mulroney dans les années 1980-1990, c'est-à-dire accroître l'importance de l'Amérique latine dans les objectifs de la PEC. Tout comme les gouvernements précédents qui s'étaient engagés à jouer un rôle constructif dans la région, spécialement dans la promotion de la démocratie libérale, du commerce

et de la sécurité hémisphérique au cours des années 1990 et 2000 (Thérien, Mace et Roberge, 2004; Thede, 2008; Cameron et Hecht, 2008), la stratégie des Amériques du gouvernement Harper générerait un « sentiment de déjà-vu » (Morin et Roussel, 2014, p. 4)⁷⁸. En effet, les objectifs de cette stratégie demeuraient pour une large part enracinés dans la rhétorique internationaliste réaliste et orientés vers l'intérêt national du Canada défini en termes de souveraineté et d'indépendance, de sécurité nationale et de croissance économique dans la région (Anzueto, 2014, p. 50). Toutefois, l'une des particularités de la politique du Canada en Amérique latine, caractérisant l'ère Trudeau jusqu'à Harper, était la préoccupation à l'égard du respect des DH. Or, il subsiste dans la littérature de l'APEC une carence indéniable de textes portant spécifiquement sur l'Amérique latine et sur la question des DH.

Contrairement aux États-Unis ou à l'Europe occidentale, l'Amérique latine a attendu plus de 100 ans avant de bénéficier d'une politique canadienne plus ou moins cohérente. De plus, les rapports entre le Canada et cette région du monde ont historiquement porté sur des questions de *low politics*, c'est-à-dire les échanges et investissements économiques et les enjeux liés au développement. À cet égard, Ogelsby soulignait à propos de la période 1866-1968 :

Canadians, an American people, have not, as a whole, been very interested in the Americas that stretches from Cape Horn to the Arctic Islands. They have even appeared to deny Mexico its place in North America, so absorbed have they been with their own development and the power and influence of their immediate neighbour, the United States of America. They have traditionally preferred to maintain links with Europe and the United

⁷⁸ En effet, même si le Canada a un poids économique croissant dans les Amériques depuis 1990, ce n'est pas à titre de puissance économique qu'il a fait son entrée dans les affaires interaméricaines, dans la mesure où ses échanges commerciaux avec les pays latino-américains sont demeurés modestes, mais plutôt en tant que promoteur et défenseur de la démocratie (Brunelle, 2010, p. 27).

States at the expense of branching southward to the Caribbean and beyond to South America (Ogelsby, 1976, p. 1)⁷⁹.

Certes, la relation entre le Canada et l'Amérique centrale a fait couler beaucoup d'encre à la fin des années 1980, tant sur les questions sécuritaires (Baranyi, 1985; Haglund, 1987) que les différents enjeux socioéconomiques (Keenleyside, 1988; Arbour, 1988), en prélude de son entrée dans l'OÉA en 1990. Selon McKenna :

Clearly, Canada has a genuine stake in encouraging stability and conflict-avoidance in the region, along with an open economic/trade environment in the Americas. This, in turn, will have positive and long-term implications for Canada's economic prosperity, job creation, and standard of living. Simply put, Canada's championing of these core issues is linked to the pursuit of Canadian interests as determined by official Ottawa (McKenna, 1995, p. 187).

Dans les années 1990, l'apport du Canada était souhaité par les acteurs étatiques et non étatiques, notamment dans la résolution de crise, la démocratisation de l'hémisphère, les défis sécuritaires et les violations de DH (Daudelin et Dosman, 1995). Toutefois, il est important de souligner que l'Amérique latine n'est généralement pas couverte dans le cursus habituel de la PEC, ni dans les principaux manuels à la fois *mainstream* ou critiques (Smith et Sjolander, 2012 ; Bratt et Kukucha dir., 2011; Beier et Wylie dir., 2010; Nossal *et al.*, 2007)⁸⁰. Qui plus est, depuis les débuts des années 2000, le Canada

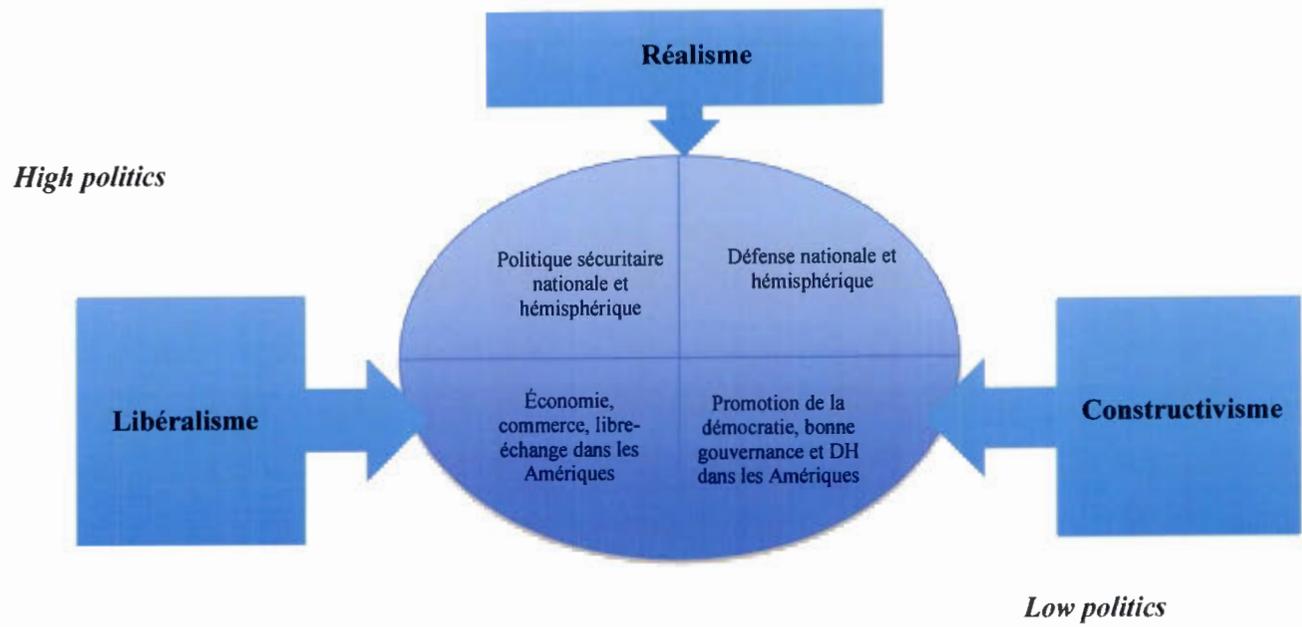
⁷⁹ Stevenson (2000) estime que la période 1867-1967 a été marquée par « peu ou pas d'intérêts » des différents gouvernements canadiens dans les affaires interaméricaines. Qui plus est, les tiraillements entre différentes idées dominantes ou cultures stratégiques de la PEC (européanisme, continentalisme et internationalisme) ont eu des impacts sur la construction d'une identité canadienne cohérente dans les Amériques depuis 1968 (Mérand et Vandemoortele, 2009; Thérien, Mace et Roberge, 2004).

⁸⁰ Les principaux thèmes en APEC sont généralement les suivants: le débat tournant autour du rôle et du statut du Canada, l'âge d'or de la diplomatie canadienne, les relations canado-américaines, le rôle et l'impact des provinces, du Parlement, du Premier ministre et de la société, l'évolution des politiques de sécurité et de défense, la politique commerciale, le multilatéralisme, les droits humains, les opérations de paix, l'aide internationale et les relations avec les autres États (Smith, 2010, p.6).

a eu de la difficulté à entretenir une certaine cohérence entre les discours et les politiques liés à son identité internationaliste dans les Amériques en vertu de ses multiples intérêts dans le monde (Thérien, Mace et Roberge, 2004, p. 32)⁸¹. Pourtant, la plupart des travaux se heurtent à une narration réifiant l'image internationaliste du Canada et la normativité de puissance moyenne qui y est associée. Il s'agit malheureusement d'une tendance lourde dans un sous-champ de l'APEC, où l'intérêt est essentiellement cyclique, c'est-à-dire lorsque la région se hisse dans les priorités du gouvernement canadien à un intervalle d'environ 20 ans depuis les années 1970 (Cameron et Hecht, 2008; McKenna, 2012; Rochlin, 2012). Reprenant la fameuse distinction de Robert W. Cox sur les théories de RI, Smith rappelle que la littérature en APEC est marquée par un engagement envers les approches de résolution de problèmes plutôt que les théories critiques (Smith, 2010, p. 7); ce qui est palpable en ce qui concerne l'Amérique latine. À cet égard, la figure ci-dessous illustre les problématiques classiques analysées au sein de l'APEC en Amérique latine sous le paradigme hégémonique.

⁸¹ Certes, le Sommet de Québec en 2001 a été l'occasion pour le Canada de faire preuve de *leadership* dans la promotion de la démocratie et de renforcer son lien avec les DH, particulièrement à travers la Charte démocratique interaméricaine. Toutefois, la politique canadienne dans les Amériques au cours des années 2000 a suscité beaucoup de critiques, spécialement par rapport à la définition étroite du type de démocratie promu par le Canada, essentiellement fondé sur les droits civils et politiques, et laissant peu de place aux droits socio-économiques et culturels (Grayson, 2004; Thede, 2005; Cameron et Hecht, 2008; Cameron et Tockman, 2012).

Figure 2.1 — Analyse de la politique étrangère du Canada en Amérique latine sous le paradigme hégémonique des Relations internationales



Par rapport à la littérature analysée, le Canada nage encore dans le processus de redécouverte des Amériques, tant sur le plan politique que théorique (Rochlin, 2012). Ceci engendre donc une littérature désuète et limitée au plan théorique (Ogelsby, 1976; Rochlin, 1994; McKenna, 1995; Stevenson, 2000)⁸². À cet égard, les directeurs de l'ouvrage collectif *Beyond Mexico* affirmaient vouloir produire des études pertinentes aux politiques canadiennes et éminemment accessibles (Daudelin et Dosman, 1995). Plus récemment, le directeur de l'ouvrage *Canada Looks South In Search of an Americas Policy*, Peter McKenna, précise qu'au-delà des différents cadres d'analyses utilisés par les auteurs, il n'y a aucune tentative d'innovation théorique sur l'étude de la PEC en Amérique latine (McKenna, 2012, p. xv). En fait, plus de 25 ans après son entrée dans l'OÉA, les recommandations émises à l'égard du gouvernement canadien font constamment appel à l'internationalisme sur le plan normatif et ce, même dans une perspective critique⁸³. Dans sa lecture du réengagement canadien en Amérique latine depuis 2007, Peter McKenna affirme :

Canada has a tremendous opportunity, as a leading member of the OAS, to really 'punch above its weight' in the Americas. And there is no better time to do so as U.S. president Barack Obama [...] moves to position the United States in a more favourable light in the hemisphere. After all, we have many natural advantages that are not simply available to the U.S.

⁸² Parmi les exceptions, mentionnons les travaux de Rochlin (1994, 2012), qui se situent dans les approches critiques et offrent une perspective néo-gramscienne influencée par Cox (1981, 1986). De plus, soulignons l'ouvrage de Stevenson (2000), qui utilise une perspective libérale pour analyser l'APEC en Amérique latine entre 1968 et 1990.

⁸³ Même les propositions destinées à l'égard du gouvernement Harper et rédigées par un auteur néogramscien utilisent un cadrage internationaliste. Ainsi, Rochlin estime que 1) le Canada pourrait gagner le soutien de la population de l'Amérique latine en appuyant les structures démocratiques existantes et respecter les résultats de votes indépendamment des implications idéologiques; 2) la tolérance et le respect des résultats démocratiques renforceraient le penchant traditionnel du Canada pour la résolution de conflit. Considérant son rôle dans le passé pour la résolution de conflits et de crises en Amérique centrale et avec Cuba, Ottawa compte sur d'importantes assises; 3) le soutien aux diverses structures démocratiques et l'appui à la résolution de conflits procureront de meilleures conditions pour les intérêts économiques du Canada en Amérique latine (Rochlin, 2012, p. 21-22).

(including no historical baggage of intervention and a general perception of having no hidden agenda), and this puts us in an enviable position to capitalize on strengthening our hemispheric linkages. It is also true that Canada's enhanced role in the Americas could pay important diplomatic dividends in Washington as well (McKenna, 2012, p. xvi).

McKenna évoque les attentes vis-à-vis du comportement canadien dans les Amériques, qui encore une fois, font preuve d'une compréhension biaisée, mais bel et bien intersubjective de la puissance moyenne :

Simply put, our Americas policy is at risk of being sidelined if we upset our Latino friends, frustrate our U.S. colleagues, and take positions at variance with what they expect from us. The thought of pleasing no one and annoying just about everyone else has dampened enthusiasm within the political class about embracing the region wholeheartedly (McKenna, 2012, p. 357)⁸⁴.

Certes, comme le mentionnait Cox, l'utilité d'une théorie demeure son application à des situations particulières (Cox, 1986, p. 244). Avec toutes les nuances au sein même de l'idée d'internationalisme canadien et les quelques pistes explicatives du rôle du Canada en Amérique latine depuis 1968, pouvons-nous réellement parler d'interprétation théorique? En plus, de la prédominance des approches théoriques visant la résolution de problèmes politiques plutôt que le questionnement éthique et critique de la PEC (Beier et Wylie, 2010), nous constatons qu'il y a peu de dialogue entre les différentes littératures des sous-champs des RI. Ces lacunes théoriques semblent être encore plus fortes dans le peu de littérature touchant le thème des DH en PEC; un constat problématique pour l'étude du cas guatémaltèque.

⁸⁴ Par exemple Jorge Heine (2011, p. 238) soutient que le Canada peut miser sur son statut de puissance moyenne dans les relations interaméricaines, car il possède les qualités diplomatiques nécessaires pour établir un pont entre les deux *leaders* régionaux : le Brésil et les États-Unis.

2.5 La place des droits humains en politique étrangère canadienne: entre intérêts matériels et valeurs canadiennes

Si les DH « accèdent à la respectabilité académique vers la fin des années 1970 » (Dezalay et Garth, 1998, p. 38), peu d'ouvrages portent spécifiquement sur cet objet d'étude au Canada. Non seulement l'étude des DH dans l'analyse de la PEC n'a pas suffisamment reçu l'attention des chercheurs, il s'agit en plus d'un thème généralement pris pour acquis. Andrew Lui affirme donc avec raison « *Few notice when official government statements stray from historical fact or wade into the waters of propaganda* » (Lui, 2012, p.3). Par exemple, citant le gouvernement canadien, Bratt et Kukucha écrivaient:

The international promotion of human rights has been a broad foreign policy goal of successive Canadian governments. This is because 'Canadians expect their government to be a leader in the human rights field by reflecting and promoting Canadian values, including respect for diversity, on the international stage' (Bratt et Kukucha, 2011, p. 503).

Or, les péripéties entourant la signature de la DUDH (1948), les hésitations des gouvernements successifs par rapport à l'intégration des DH en politique extérieure avant la décennie 1970 et les histoires autour de l'exploitation minière canadienne à l'international mettent un bémol à ce type d'affirmation⁸⁵. Comme le remarque Dominique Clément au sujet du changement de la position canadienne à l'égard des DH : « *it was a remarkable transformation for a country that, in the 1950s, had no human rights movement, no human rights law, a weak Supreme Court, no concern for human rights abuses abroad, and had nearly voted against the UDHR* » (Clément, 2012, p.776). Comment la littérature en APEC appréhende cet important phénomène

⁸⁵ En lien avec notre argument sur le rôle des ONG dans la PEC défendu dans le premier chapitre, Dezalay et Garth (1998) affirment que les DH sont devenus un enjeu politique et médiatique, notamment avec l'octroi du prix Nobel à Amnesty International (AI) en 1977.

de la politique mondiale? Selon Andrew Lui (2012), la théorie néoréaliste (Waltz 1979) et le constructivisme conventionnel (Wendt) peuvent expliquer de façon complémentaire l'intégration des DH au sein de la PEC⁸⁶. Les prochaines sections vont aborder les apports et les limites de ces deux approches ancrées dans le paradigme hégémonique de la théorie des RI (Macleod, 2010) pour l'étude du cas canado-guatémaltèque.

2.5.1 L'explication des intérêts matériels

Pour Andrew Lui (2012), la force explicative du néoréalisme en matière de DH réside dans les preuves empiriques issues de l'histoire de la diplomatie canadienne depuis 1948. L'auteur met de l'avant trois postulats inspirés de Waltz (1979) :

1. L'État est l'acteur principal de la politique internationale et il agit de façon rationnelle.
2. L'État agit en fonction d'une conception matérielle de l'intérêt national.
3. Si un État adopte des politiques de DH, ces dernières sont limitées dans leur portée et en résulte un décalage entre la rhétorique et la pratique (Lui, 2012, p. 45).

Par rapport à l'Amérique latine, nous avons souligné que c'est d'abord sous les gouvernements Trudeau (1968-1984) et Mulroney (1984-1993) que le Canada s'est positionné comme un ardent supporteur des questions relatives aux DH. Or, si la plupart des auteurs remettent en cause la primauté de l'État canadien comme acteur principal vis-à-vis l'Amérique latine depuis 1968 (North et CAPA, 1990; Rochlin,

⁸⁶ Lui justifie ses choix théoriques de Wendt et Waltz: « *I must stress that I do not contend that Wendt's approach is conceptually superior to other variants of constructivism – any more than I contend that Waltz's theory is superior to other forms of realism. I simply focus on these particular conceptual brands because their pronounced impact on the discipline of IR has polarized inquiry along idealist and material extremes* » (Lui, 2012, p. 101).

1994; Stevenson, 2000), la conception matérielle de l'intérêt national du Canada semble creuser un fossé entre la rhétorique et la pratique en matière de DH. Suite à son entrée dans l'OÉA en 1990, le Canada a éprouvé de la difficulté à conjuguer ses intérêts parfois contradictoires entre le commerce et les DH (Thérien *et al.* 2004; Anzueto, 2014a). À cet égard, le Canada n'a toujours pas intégré pleinement le système de droits humains interaméricain (Duhaine, 2012, p. 654); ce qui reflète une hiérarchisation de ses intérêts dans la région. Même si la promotion de la démocratie libérale et des DH ne semble pas cadrer avec une perspective néoréaliste, il y a bel et bien une interdépendance avec les intérêts canadiens cherchant à assurer sa prospérité économique dans un monde stable. En l'absence d'une menace sécuritaire claire dans l'ère post-Guerre froide, l'intérêt national du Canada s'est principalement exprimé en termes économiques. Andrew Lui précise:

[...] human rights are essential to international trade and security in a globalized world. Canada's third foreign policy pillar, including the promotion of human rights and the projection abroad of other Canadian values, therefore reinforces an interest-based pursuit of material goods (Lui, 2012, p. 76).

Ainsi, l'un des éléments de la PEC en Amérique latine s'étant pérennisé depuis l'époque de Trudeau et de Mulroney est une politique axée sur le commerce et les investissements (Legler, 2012, p. 585). Conformément à sa vision d'un hémisphère plus prospère, plus sécuritaire et plus démocratique, le gouvernement Harper a réprécisé en 2013 ses trois objectifs pour la région : accroître les possibilités économiques, renforcer la sécurité et les institutions, favoriser des relations durables (MAECD, 2013)⁸⁷. Cependant, est-ce que l'État agit constamment en fonction d'une conception rationnelle et matérielle de l'intérêt national par rapport aux DH?

⁸⁷ En date du 26 juillet 2016, ces trois buts étaient en vigueur dans la section *Le Canada et les Amériques* du nouveau gouvernement Trudeau. Voir aussi Affaires mondiales (2016).

2.5.2 L'explication de l'identité nationale et les valeurs

Afin d'expliquer la place des DH en PEC, Andrew Lui (2012) utilise aussi l'approche constructiviste en s'inspirant des postulats mis de l'avant par Alexander Wendt (1999). Selon cette perspective *mainstream* du constructivisme :

1. Les États agissent en fonction de leurs identités;
2. La politique étrangère est le produit de la conception de l'identité nationale de l'État;
3. L'accent sur l'identité nationale amène une reconceptualisation de l'intérêt national;
4. Les identités et les intérêts de l'État exprimés dans sa politique étrangère sont intrinsèquement liés au processus de socialisation avec d'autres États et des acteurs non étatiques (Lui, 2012, p. 114-5).

En effet, tel qu'abordé dans la section sur l'IH (Pratt, 1983, 1990, 2001), c'est en grande partie grâce aux pressions de l'opinion publique que les DH occupent, depuis le début des années 1970, une place significative dans l'ordre des priorités du gouvernement canadien (Nossal *et al.*, 2007, p. 208). Selon Christopher Hill: « *without domestic society and the state there would be no foreign policy* » (Hill, 2003, p. 37). Ainsi, les différentes formes d'internationalisme ont démontré l'importance du rôle des idées sur l'évolution de la PEC en matière de DH. En lien avec la diplomatie canadienne :

[...] depuis les opérations de maintien de la paix de Lester B. Pearson (1963-1968), l'aide publique au développement sous Trudeau (1968-1984) et l'agenda de la sécurité humaine du ministre Lloyd Axworthy (1996-2000), le succès des politiques internationalistes a largement dépendu de la réceptivité de la population canadienne et de l'inclusion de la société civile dans leur mise en œuvre (Anzueto, 2014a, p. 232).

Effectivement, l'approche constructiviste s'arrime parfaitement aux États agissant comme des entrepreneurs de normes internationales, dont le Canada au cours des années 1990, qui a su redéfinir son statut de puissance moyenne après la Guerre froide

(Potter, 1996; Howard et Neufeldt, 2000)⁸⁸. Entre 1996 et 2000, le rôle du Canada dans la promotion de concepts phares, tels que la sécurité humaine et la responsabilité de protéger (R2P), ont même poussé certains auteurs à affirmer qu'il s'agissait d'un État postmoderne mettant de l'avant les intérêts de l'humanité (Katzenstein, 1996; McRae, 2001, p. 259; Roussel et Robichaud, 2004). Toutefois, l'attention diplomatique du Canada n'était plus sur l'Amérique centrale comme dans les années 1980, mais plutôt sur les crises humanitaires, les conflits et les génocides en Afrique et dans les Balkans (Baranyi et Foster, 2012). De plus, les attentats du 11 septembre 2001 vont éloigner davantage l'Amérique centrale de l'agenda politique du gouvernement canadien au profit de l'Afghanistan et de l'Irak. Qu'est-il devenu de cette altérité de l'identité canadienne avec les États-Unis en Amérique latine?

Dans le cas du Guatemala et de plusieurs pays latino-américains, c'est au début du XXI^e siècle que le gouvernement canadien va défendre davantage les intérêts miniers canadiens plutôt que les soi-disant « valeurs canadiennes ». La réputation et « l'identité canadienne » ont été fortement écorchées au Guatemala en raison des conséquences sociales et environnementales de l'expansion minière canadienne (Imai *et al.*, 2012; Nolin et Stephens, 2010). Qui plus est, « le rejet de l'identité internationaliste du Canada par le gouvernement Harper conjugué au problème de l'extractivisme » (Anzueto, 2014b, p.244) engage une réflexion théorique autour du thème des DH. De surcroît, l'influence du paradigme hégémonique (Macleod, 2010) dans l'interprétation théorique d'Andrew Lui (2012) sur les DH en PEC ne facilite pas l'analyse du cas guatémaltèque.

⁸⁸ S'inspirant de Keck et Sikkink (1998) pour analyser les politiques d'Axworthy (1996-2000), Howard et Neufeldt (2000) ont choisi le bannissement des mines antipersonnelles, la prolifération des armes légères et la mise sur pied de la Cour pénale internationale (CPI) comme sujets d'étude démontrant l'expertise d'une puissance moyenne comme le Canada.

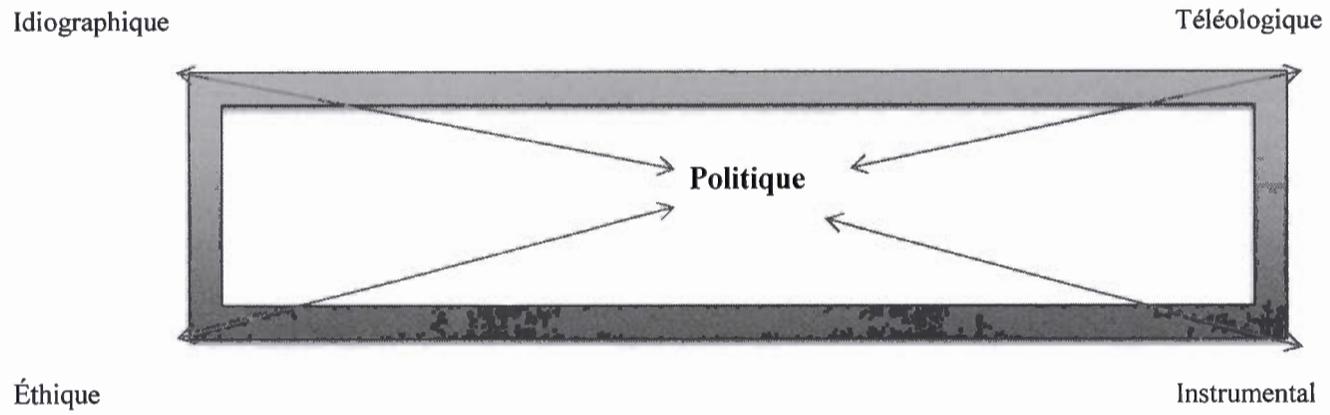
2.5.3 Critiques et réflexions par rapport à la dépolitisation des droits humains en politique étrangère canadienne

D'une part, nous sommes d'accord avec Andrew Lui, qui estime que la priorisation des intérêts matériels ou de l'identité nationale comme variable explicative a bloqué l'avancement de la compréhension du rôle des droits humains en théorie des RI (Lui, 2012, p. 6). Cependant, en présentant l'intérêt national et l'identité nationale du Canada comme des concepts fixes et opposés, Andrew Lui (2012) entre aussi contradiction avec le raisonnement constructiviste (Weldes, 1999; McSweeney, 1999) et même le réalisme classique (Morgenthau, 2005; Carr, 2001). Qui plus est, ces approches issues du paradigme hégémonique des RI ne permettent pas de pénétrer au sein de la boîte noire de l'État. À cet égard, Steve Smith critique le constructivisme de Wendt (1999) dans le domaine de la politique étrangère en rappelant :

There is no room for decision theory, or group think or bureaucratic politics, or operational codes, or implementation theory. The actors are not the officials who make decisions, or the interest groups or companies, or political parties or military juntas. Rather, the actors are the states-as-persons, and there is no need to look into the black box of the foreign policy process (Smith, 2001, p.50-1).

Ainsi, ces approches théoriques statocentrées (Waltz, 1979; Wendt, 1999) ne favorisent pas l'articulation entre les différents niveaux d'analyse de la politique globale et l'analyse du rôle des acteurs non étatiques. Pourtant, les principes moraux liés à la défense des DH, tant sur la scène internationale que nationale, se sont souvent heurtés aux nombreux visages du politique et de la pluralité d'acteurs impliqués. S'inspirant de Carr (2001), Reus-Smit (2004, p.25) propose une conception interstitielle du raisonnement politique, initialement destiné au droit international, que nous reprenons par rapport aux DH.

Figure 2.2 — Conception interstitielle du politique



Ainsi, le raisonnement politique peut être simultanément idiographique (qui sommes-nous?), téléologique (que voulons-nous?), éthique (comment devons-nous agir?) ou instrumental (comment pouvons-nous obtenir ce que nous voulons?) (Reus-Smit, 2004). Dans le cas des DH en PEC, le raisonnement politique implique forcément les différents acteurs de la société civile canadienne et s'inscrit parfaitement dans les débats autour de l'internationalisme, notamment l'IH (Anzueto, 2014b, 2014c; Brown, den Heyer et Black, 2014). Ces raisonnements font ressortir la composante hautement politique des DH au Canada. À cet égard, la thèse de Lui (2012) repose sur le fait que les droits humains ont été adoptés au Canada en réponse à la menace du séparatisme québécois. L'auteur ajoute :

Forcing the Charter through Parliament was Trudeau's attempt to secure Canadian unity on the basis of individual rights. Institutionalizing human rights was meant to diminish group divisions and the appeal of nationalism [...]. In this sense, respect for human rights was not part of a natural or inherent evolution of Canadian political culture; rather, human rights were adopted as part of an aspirational Canadian identity – a broader vision of what Canadian society should look like in order to survive (Lui, 2012, p. 134).

À cet égard, en étudiant trois mythes internationalistes⁸⁹ en PEC en lien avec l'identité du Canada, Massie et Roussel (2008) avaient déjà souligné que le fondement du nationalisme canadien se basait davantage sur cette conception des droits individuels pour contrer le mouvement indépendantiste québécois. D'un point de vue canadien, ce cosmopolitisme répondait simultanément :

⁸⁹ Les trois mythes liés à la tradition internationaliste libérale, et qui sont au service de l'unité nationale canadienne, sont ceux qui présentent le Canada comme un « paisible royaume », le « champion du maintien de la paix » et un « médiateur » de la société internationale (Massie et Roussel, 2008). Voir aussi à ce sujet Axworthy (2003), Byers (2007) et Clark (2013, 2014).

[...] aux besoins de distinction internationale et d'unité nationale [...]. L'incarnation la plus importante de cette vision est sans aucun doute la Charte des Droits et Libertés du Canada. Elle inscrit les droits individuels au cœur de la conception de l'État de droit et rend les tribunaux, dont la Cour Suprême du Canada, l'ultime juge de son interprétation (Massie et Roussel, 2008, p.74-5).

Ainsi, nous estimons que ce raisonnement s'apparente davantage à un processus de sécurisation des DH dans le secteur politique de l'agenda sécuritaire du Canada tel que mis de l'avant par les auteurs de l'École de Copenhague⁹⁰. Au sujet du secteur politique, les auteurs précisent:

There are few examples in North America, by far the most conspicuous being Quebecois secessionism [...]. In the political sector, we primarily look upon this type of threat in terms of the effects on the stability of state structures and the undermining of state-carrying national or state ideologies (Buzan *et al.*, 1998, p. 155).

De plus, « la tentative de sécurisation réussit dans la mesure où on arrive à convaincre son auditoire de la nécessité de cette démarche sécurisante » (Grondin, D'Aoust et Macleod, 2010, p. 475). Comme nous le verrons dans le chapitre 3, la notion de pouvoir symbolique est très importante pour faire accepter un discours sécuritaire auprès de l'audience visée (Bourdieu, 1982; Guzzini, 2013; Williams 2003). Certes, il peut exister des conceptions alternatives des objectifs sécuritaires et moraux d'un pays, ce qui démontre l'importance du pouvoir dans le maintien en place d'une idée, notamment à travers les structures constitutionnelles et hégémoniques de l'État (Reus-Smit, 1999, p. 30-31). Dans l'optique où la sécurisation peut être comprise comme une version plus extrême de la politisation des DH, la thèse de Lui (2012) au sujet de l'unité nationale canadienne nous semble très convaincante. Cependant, nous entretenons de sérieuses

⁹⁰ Dans leur analyse, les auteurs de l'École de Copenhague (Buzan *et al.*, 1998) mentionnent cinq secteurs de la sécurité: militaire, politique, économique, sociétal et environnemental. Nous aborderons davantage le processus de sécurisation dans le chapitre 3.

réerves envers les prétentions épistémologiques de l'auteur. Celui-ci affirme:

The arguments I present are closer to Andrew Moravscik's thesis that governments support and enter into human rights regimes primarily "to lock in" and consolidate democratic institutions, thereby enhancing their credibility and stability vis-à-vis nondemocratic political threats. By adopting increasingly active international human rights policies, and by grounding the Charter of Rights and Freedoms as the cornerstone of constitutional patriation, the Canadian government "locked in" the primacy of individual rights over competing, non-liberal notions of group rights (Lui, 2012, p. 173).

Ainsi, cette posture lakatosienne vis-à-vis l'acquisition de la connaissance en RI⁹¹, ancrée dans le paradigme hégémonique de la discipline (Macleod, 2010), devrait théoriquement distinguer les jugements de faits et de valeurs face à l'un des épisodes les plus politisés de l'histoire canadienne. Or, en suivant la logique de Moravscik (1997, p. 518), Lui (2012) conçoit donc l'État canadien comme une « courroie de transmission » des intérêts d'acteurs sociaux rationnels. Suivant cette conception de l'État canadien, il est donc légitime de se demander qui étaient ces « acteurs sociaux non-rationnels », quelles étaient les menaces politiques « non-démocratiques », ou qui étaient les acteurs faisant la promotion de « droits communautaires non-libéraux » au

⁹¹ Tout comme Moravscik (1997; 2000; 2003), Lui adhère à l'idée de programme de recherche scientifique en RI inspiré par les travaux de Lakatos. Cette conception lakatosienne des RI voit la discipline comme une série de théories reliées par un noyau commun (État, intérêt national, souveraineté, sécurité), où les postulats scientifiques doivent affronter et gérer les anomalies et contre-exemples empiriques. Cette attitude vis-à-vis l'acquisition de la connaissance en RI, dont s'inspire Lui (2012), vise l'unité de la science, distingue les jugements de faits et les jugements de valeurs, considère les faits empiriques comme indépendants de la théorie, croit en l'existence de régularités à la fois sociales et naturelles et adhère donc à une épistémologie empiriste (Smith *et al.*, 1996, p. 15-18). Ainsi, la complémentarité théorique (libérale ou constructiviste) est utile vis-à-vis un programme de recherche dégénératif comme le néoréalisme (Keohane, 1986; Moravscik, 2003). Voir à ce sujet Elman et Elman (2003).

Canada⁹²? En outre, Lui (2012) laisse transparaître un parti pris pour l'œuvre politique et la philosophie de Pierre Elliott Trudeau et le concept d'identité canadienne. Par exemple, sa critique de la période de Mulroney (1984-1993) et de ses efforts pour réconcilier le Canada et le Québec témoigne de ce biais :

The Charter of Rights and Freedoms was meant to create a body of values and beliefs that not only united all Canadians in feeling that they were one nation, but also set them above the governments of the provinces and the federal government itself [...]. Both the Meech Lake and Charlottetown accords were indicative of the fact that Mulroney's vision of federalism was incongruent with the general public's idea of Canadian identity (Lui, 2012, p.149-150).

En somme, la thèse de Lui (2012) apporte des éléments très pertinents au sujet du tandem intérêt/identité national du Canada et la question de l'unité nationale. Cependant, son utilisation du néoréalisme (Waltz, 1979) et d'une forme de constructivisme (Wendt, 1999) ne permet pas d'approfondir la réflexion sur le pouvoir symbolique du Canada en Amérique latine et sa capacité à sécuriser les DH en collaboration avec les acteurs non étatiques. Devant l'absence générale de réflexivité dans cette littérature inspirée du paradigme hégémonique des RI, en particulier avec l'ouvrage le plus récent (Lui, 2012), nous paraphrasons (Dezalay et Garth, 1998, p. 38) et concluons que la reconnaissance des DH dans la théorie de la PEC s'accompagne d'un effort conscient pour « dépolitiser » ce thème.

⁹² Nous pouvons spéculer sur les revendications des peuples autochtones et des groupes indépendantistes québécois. Il n'en demeure pas moins que la vision de l'identité canadienne et de la rationalité universelle qu'entretient Lui (2012) s'apparente dangereusement à la distinction schmittienne ami/ennemi, également présente chez Rawls (1996) dans sa distinction des États libéraux et les États non-libéraux. À cet égard, le juriste finnois Martti Koskenniemi rappelle que: « *the different thinking Other becomes not just my adversary, but an enemy of humanity because he fails to accept what I know is true of all humanity* » (Koskenniemi, 2001, p.493).

2.5.4 Conclusions : la politisation et la sécurisation des droits humains au Canada

Ce chapitre a cherché à cartographier les principales interprétations théoriques pouvant nous aider à expliquer la position du Canada au Guatemala en matière de politiques de DH. Suite à ce survol théorique des différentes littératures en RI et en APEC, nous réalisons que: « *Canadian human rights policy is complex and at times confusing* » (Smith, 2001, p. 88). Notre argument au sujet du paradigme hégémonique en RI a démontré le manque de théorisation et de réflexion critique non seulement par rapport à la PEC en Amérique latine, mais surtout au sujet des DH au Canada.

Cette impasse est probablement due à une ignorance historique ou un aveuglement volontaire à l'égard de la teneur politique des principales approches théoriques dans chacun des champs. Analogie au réalisme en RI, l'internationalisme en APEC est avant toute chose une vision politique du monde issue des praticiens de la diplomatie qui s'est frayée un chemin dans le terrain « scientifique » des RI et de ses sous-champs. En RI et en APEC, les deux construisent des ponts herméneutiques, tant chez les auteurs *mainstream* que les auteurs critiques, de leurs champs respectifs afin d'étudier et décortiquer la politique mondiale. Toutefois, l'intersection des intérêts matériels et des valeurs liées à une certaine identité du Canada sur la scène internationale nuit à la compréhension du thème des DH en politique étrangère. Outre la dépolitisation des DH, la difficulté réside dans la carence d'ouvrages, conjuguée à la réification d'une normativité souhaitée de l'image du Canada comme puissance moyenne peinte par les différentes littératures. À cet égard, plusieurs travaux publiés sur le thème des DH ou abordant partiellement le sujet ont contribué à réifier l'identité internationaliste canadienne comme variable explicative (Byers, 2007; Waisova et Cabada, 2011; Axworthy, 2012; Clark, 2013), sans réellement se questionner sur l'origine de ces soi-disant valeurs canadiennes. En outre, nous pouvons faire ressortir quelques obstacles à l'analyse des DH au sein de la PEC au Guatemala :

1. La tendance au statocentrisme;
2. Le rôle des acteurs non étatiques est minimisé;
3. L'idée d'un intérêt national ou d'une identité nationale figée dans le temps;
4. Peu d'articulation entre les différents niveaux d'analyse de la politique globale;
5. Peu de dialogues entre les littératures de la science politique et les sous-champs des RI;
6. La notion de puissance économique et symbolique des acteurs est marginalisée;
7. La résolution de problèmes politiques prédomine sur le questionnement éthique.

En dépit de certaines réserves sur les prétentions épistémologiques de l'ouvrage de Lui (2012), nous estimons que la thèse de l'auteur par rapport aux DH au Canada comme réponse à la menace du séparatisme québécois représente une avenue de recherche originale pour l'étude du cas guatémaltèque. Pour cela, nous croyons que l'étude du processus de sécurisation des DH au Canada doit être davantage développée. Au sujet de l'articulation entre identité et sécurité, McSweeney précise:

Identity, interests and moral choice – these are the sub-themes which came together in the course of the discussion and which, in the end, appear to be inseparably linked in any adequate account of security and security policy, whether at the academic or the policy-making level (McSweeney, 1999, p.198).

Les besoins de distinction internationale du Canada, en particulier à l'égard des États-Unis, et l'importance de l'unité nationale canadienne face à la menace québécoise (Massie et Roussel, 2008; Lui, 2012; Anzueto, 2014c, 2016) permettent d'analyser un double processus de sécurisation des DH⁹³. En prenant en considération les sept critiques générales sur la littérature analysée par rapport aux DH en RI, nous proposons dans le prochain chapitre un nouveau cadre théorique pour expliquer et comprendre l'intégration de ces derniers au sein de la PEC au Guatemala entre 1976 et 2013.

⁹³ Sur la prise en considération des différents niveaux d'analyse en RI, Putnam indiquait déjà : « *we need to move beyond the mere observation that domestic factors influence international affairs and vice versa, and beyond simple catalogs of instances of such influence, to seek theories that integrate both spheres, accounting for the areas of entanglement between them* » (Putnam, 1988, p. 433).

CHAPITRE 3

SÉCURISATION DES DROITS HUMAINS EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE : L'INTÉRÊT IDENTITAIRE

We come now to the first of the harder questions: have people duties beyond their country's borders vis-à-vis others' basic rights? We believe that Canada has duties of this sort (Matthews et Pratt, 1988, p. 6).

The idea of universal human rights has sought to place a limit on the reason of state and to define a sanctuary which it could not trespass. Today, however, these traditional delimitations seem to be more evasive than ever and tend to fade away (Guilhot, 2005, p. 222).

Le deuxième chapitre a fait ressortir la carence d'ouvrages au sein de la littérature des RI et de l'APEC permettant d'analyser la problématique des DH au Guatemala. Ce chapitre a comme principal objectif de proposer un appareil conceptuel et une méthodologie appropriée afin d'expliquer et de comprendre comment et pourquoi les DH se sont inscrits dans la PEC pendant et après le conflit armé guatémaltèque (1976-2013). Notre démarche inductive résulte à la fois des lacunes au sein des littératures analysées que des besoins rencontrés dans l'étude du cas canado-guatémaltèque. Ainsi, nous adoptons une position constructiviste critique⁹⁴ sensible à la perception historique, ouverte au dialogue théorique et soucieuse de la normativité en RI. Cette posture théorique s'explique notamment par notre intérêt envers les notions d'identité et d'altérité, les rapports de force au sein de l'État et les différentes formes de puissance. Par conséquent, nous nous inspirons des idées de l'historien britannique E.H. Carr et de certains concepts du sociologue français Pierre Bourdieu dans notre réflexion sur les DH en PE. Effectivement, nous retrouvons, tant chez Carr que chez Bourdieu, cette volonté de développer une vision du monde politique basée sur la

⁹⁴ En lien fait, une théorie « critique » en RI doit se valider en termes de l'impact sur la vie à qui celle-ci est ultimement dirigée (Neufeld, 1995, p. 124; Dufour et Lapointe, 2010, p. 420). Au sujet de la propre démarche réflexive de l'auteur, voir l'avant-propos et l'introduction de cette thèse.

réalité empirique, mais également sur le refus de l'accepter telle quelle. À cet égard, l'intérêt de Carr envers la moralité internationale et celui de Bourdieu pour les conditions sociales favorisant les énoncés performatifs viennent pallier certaines lacunes identifiées dans le chapitre précédent et s'imbriquent à notre étude des processus de sécurisation des DH⁹⁵. En premier lieu, nous allons spécifier les fondements épistémologiques, normatifs et ontologiques de notre approche théorique constructiviste critique. En second lieu, allons revoir certaines notions-clés des RI que nous arrimerons aux idées de Carr et de Bourdieu afin de les appliquer au cas canado-guatémaltèque dans les chapitres empiriques subséquents. En continuité avec notre démarche inductive, nous introduisons un nouveau concept qui sera intégré à notre montage théorique : l'intérêt identitaire. En vertu du processus de sécurisation des DH en PEC, les changements politiques et discursifs autour de la souveraineté et de la sécurité au sein de la société internationale vont s'articuler avec l'intérêt identitaire. Ainsi, le concept d'intérêt identitaire est une proposition substantielle de cette thèse qui sera développée dans ce chapitre et qui facilitera la compréhension de l'aspect performatif des politiques canadiennes de DH avec les acteurs non étatiques au Guatemala entre 1976 et 2013. En troisième lieu, nous allons préciser la méthodologie employée qui nous permettra de tracer le processus de sécurisation des DH lors des épisodes de gestion de crise au Guatemala. Notre méthodologie interprétative se base principalement sur la construction de différents idéaux-types de sociétés internationales, l'autopsie d'archives officielles et d'ONG ainsi que l'analyse de discours provenant d'une variété d'acteurs canadiens et guatémaltèques.

⁹⁵ Selon Mérand et Pouliot « [d]e par leur intérêt soutenu pour les rapports de force et la dialectique, les écrits de certains réalistes classiques (notamment ceux d'entre eux qui comme E.H. Carr trahissent un penchant marxisant) contiennent plusieurs éléments recoupant la pensée de Bourdieu » (Mérand et Pouliot, 2008, p. 606). Loin de nous la prétention d'employer l'ensemble du corpus théorique de Bourdieu (*habitus, doxa, illusio, champs, capital*), d'autant plus qu'il n'a jamais écrit spécifiquement sur les RI. Toutefois, les apports de Bourdieu ont récemment permis de repenser certains concepts-clés des RI, voir notamment Adler-Niessen (2011, 2013), Bigo (2011); Guzzini (2000, 2013), Pouliot (2008) et Williams (2003, 2013).

3.1 L'importance de la normativité en théorie des Relations internationales

Considérant la pléthore de défis liés à la globalisation, les chercheur(e)s de la politique internationale contemporaine ont une responsabilité spéciale dans le développement de la connaissance ou les réflexions sur « comment le monde pense le monde » (Booth, 2011, p. 339). Dans le chapitre précédent, nous avons déploré la bifurcation des analyses normatives des premiers auteurs classiques de la discipline des RI au profit de « l'héritage waltzien » (Booth, 2011) sur le plan épistémologique, ontologique et méthodologique. Pour paraphraser Michel Foucault (1969), l'épistémè de la discipline des RI s'est trouvée modifiée dans ses dispositions fondamentales pendant la Guerre froide⁹⁶. D'autres auteurs vont même plus loin en affirmant que la discipline des RI aurait pris un mauvais virage au cours de la trajectoire intellectuelle des idées de Carr à celles de Waltz (Dunne, Cox et Booth, 1998). Les prétentions « scientifiques » du paradigme hégémonique (Macleod, 2010) ont contribué à marginaliser certains objets d'études comme les DH, dont nous avons également fait ressortir sa dépolitisation en APEC (Lui, 2012). C'est notamment dû à leurs soucis normatifs respectifs que les idées de Carr et de Bourdieu favorisent l'historisation des raisonnements scientifiques et la compréhension des aspects symboliques et intangibles de la puissance des acteurs.

Sur le plan épistémologique et normatif, nous réitérons les importants liens entre Carr (2001) et Bourdieu (1982) sur la construction et la définition de la réalité sociale (Berger et Luckmann, 2006)⁹⁷. Les deux auteurs vont bien au-delà de la logique de

⁹⁶ Selon Foucault : « Par épistémè, on entend, en fait, l'ensemble des relations pouvant unir, à une époque donnée, les pratiques discursives qui donnent lieu à des figures épistémologiques, à des sciences » (Foucault, 1969, p. 257).

⁹⁷ Par ailleurs, il est important de souligner que l'ouvrage classique de Carr était initialement intitulé *Utopia and Reality* en hommage à *Ideology and Utopia* de Karl Mannheim. Selon Berger et Luckmann: « Karl Mannheim a également insisté sur le pouvoir de la pensée « utopique », qui (comme l'idéologie) produit une image déformée de la réalité, mais qui (contrairement à l'idéologie) possède le dynamisme lui permettant de transformer la réalité à son image » (Berger et Luckmann, 2006, p. 55).

recherche positiviste en sciences sociales et font aussi preuve de réflexivisme dans leur analyse (Booth, 1996, p. 332; Adler-Niessen, 2013, p. 10; Mérand et Pouliot, 2008, p. 606)⁹⁸. Ainsi, nous partageons la lecture de Reus-Smit et Snidal (2010) sur l'importance d'une lecture à la fois empirique et normative de la théorie des RI:

We cannot answer the question of how should we act without some appreciation of the world in which we seek to act (the empirical) and some sense of what the goals are that we seek to achieve (the normative). This was E.H. Carr's central proposition in the *Twenty Years' Crisis*, that neither unadulterated realism nor idealism could sustain international relations if it were to be a practical discourse. Without idealism, realism is sterile, devoid of purpose; without realism, idealism is naïve, devoid of understanding of the world in which one seeks to act (Reus-Smit et Snidal, 2010, p. 7)⁹⁹.

L'importance de la normativité au sein de la pensée de Carr et de Bourdieu est cruciale pour notre construction théorique menant au concept d'intérêt identitaire. En effet, la normativité des acteurs internationaux est liée aux relations de pouvoir et aux différentes formes de puissance¹⁰⁰. Il s'agit d'un facteur déterminant dans la

⁹⁸ Par exemple, Cox cite une lettre destinée à Stanley Hoffmann en 1977, où Carr démontrait peu d'enthousiasme à l'égard de son œuvre classique et en encore moins envers la discipline des RI, qui n'était pas une « science » selon lui : *'Whatever my share in starting this business' (this 'business' being international relations), 'I do not know that I am particularly proud of it'. Anyway, he asked, what is this thing called international relations in the 'English speaking countries' other than the 'study' about how 'to run the world from positions of strength'? In other places, at other times, it might be something else, but within those states which had the influence – as opposed to those that did not- it was little more than a rationalization for the exercise of power by the dominant nations over the weak* (Cox, 2001, p. Xiii). Dans *Esquisse pour une auto-analyse*, Bourdieu affirme : « il y a beaucoup d'intellectuels qui mettent en question le monde; il y a très peu d'intellectuels qui mettent en question le monde intellectuel » (Bourdieu, 2004, p. 37).

⁹⁹ Dans un autre article, Reus-Smit se réfère également à Carr et affirme : « *Indeed, suggesting that IR has, or should have, animated social purposes sounds quaint. For many, it is to speak with the voice of the activist not the scholar. From one direction, IR's practical intent has been swamped by the obsession with method that now pervades much of the field [...]* » (Reus-Smit, 2012, p. 536).

¹⁰⁰ Au sujet des deux sens du mot anglais *power* en français, Aron affirme: « pourtant la confusion du pouvoir et de la puissance ne s'explique pas seulement par le rôle que jouent les détenteurs du pouvoir sur la scène internationale. Ces derniers sont souvent, à l'origine, des hommes de puissance qui ont réussi » (Aron, 1984, p. 61). Bourdieu précise au sujet du pouvoir symbolique, qu'il se « définit dans et

construction sociale des notions « d'intérêt national » et « d'identité nationale », que nous concevons plutôt comme un tandem, ainsi que l'idée de moralité internationale.

3.2 L'apport des idées de Carr et Bourdieu au tandem intérêt/identité national et aux notions clés de puissance, de moralité et de politisation des droits humains

Dans le chapitre précédent, nous avons introduit plusieurs éléments de réflexion sur la richesse des penseurs réalistes classiques (Aron, 1962; 1967; Morgenthau, 2005). Par exemple, le concept « d'intérêt national » est largement utilisé en RI comme *outil analytique* permettant de décrire, expliquer et évaluer la politique étrangère d'un État et employé en politique active comme moyen de défense ou d'opposition à un projet politique (Burchill, 2005, p. 23). En effet, « l'intérêt national » est l'idiome des représentants de l'appareil étatique qui permet d'expliquer l'action ou l'inaction de l'État sur la scène internationale. Loin d'adhérer à un statocentrisme aveugle, nous estimons qu'une réflexion sur le thème des DH en PE doit nécessairement étudier l'histoire de ceux et celles qui parlent au nom de l'État. C'est pourquoi les idées ont d'importantes conséquences en termes de significations de l'intérêt national de l'État et servent souvent de cartes routières pour les acteurs de la PE (Goldstein et Keohane, 1993, p. 12). Dans le même ordre d'idées, « l'identité nationale » répond à la question et au raisonnement politique idiographique « qui sommes-nous? ». Au niveau national, il s'agit d'un ensemble:

[...] de croyances, d'attitudes et d'opinions à l'égard de soi et de l'Autre, partagé par une majorité importante des membres de l'entité nationale en question. Ces croyances, attitudes et opinions comprennent, entre autres, les valeurs, les normes, la culture et la perception des rôles que son État

par une relation déterminée entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent, c'est-à-dire dans la structure même du champ où se produit et se reproduit la *croyance* » (Bourdieu, 1977, p. 410). Sur l'utilisation de la notion de puissance mise de l'avant par Carr (2001), voir le chapitre 1 concernant le coup d'État de 1954 au Guatemala.

joue dans la politique internationale et du statut que celui-ci prétend occuper parmi les autres États (Macleod, Masson et Morin, 2004, p. 9).

Le concept d'intérêt national, longtemps associé à la tradition réaliste, fut habilement réhabilité par différents auteurs constructivistes, en particulier Weldes (1999). En plus d'identifier clairement les objectifs de la PE d'un État, l'intérêt national permet de générer du sens et de la légitimité grâce aux processus « d'articulation » et « d'interpellation » de celui-ci auprès de la population. Selon Weldes, l'articulation se réfère au processus par lequel le sens est produit à partir de matières premières culturelles existantes ou de ressources linguistiques. La signification est créée et fixée provisoirement en établissant des chaînes de connotations entre les différents éléments linguistiques (Weldes, 1999, p. 98). L'interpellation, quant à elle, correspond à l'autre partie du processus de la construction de l'intérêt national par lequel des identités et des positions sont créés; ce qui permet de situer et positionner les individus (Weldes, 1999, p. 103). Dans cet exercice de représentation de l'identité et de la sécurité d'un État :

[...] l'identité est fondamentalement liée à la notion d'altérité, avec la construction de « l'autre » en tant qu'entité distincte de soi-même. C'est cette logique de la différence qui conduit, dans certaines circonstances, à la sécurisation du prétendu conflit entre les intérêts politiques des États. Autrement dit, les acteurs étatiques dépeignent (ou représentent) cette différence de façon rhétorique comme une menace contre les valeurs fondamentales par lesquelles l'État en question définit son identité nationale, en ce sens que la différence ainsi évoquée est censée remettre en question la survie d'une représentation particulière de soi. Ainsi, un discours sur la différence sécurisée s'intègre dans l'imaginaire sécuritaire de l'État (O'Meara, 2010, p. 252).

D'autres chercheurs ont tenté de greffer explicitement les idées de certains auteurs réalistes classiques avec l'approche constructiviste (Sterling-Folker, 2002; Bially Mattern, 2005; Barkin, 2003, 2010; Jeangène Vilmer, 2012, 2013). Sympathisant avec

ces efforts de synthèse, nous nous distançons néanmoins du biais normatif libéral-idéaliste présent chez plusieurs auteurs constructivistes aux États-Unis (Barkin, 2003, p. 335) et au Canada. En effet, tel que souligné dans le chapitre antérieur, les principales études empiriques d'inspiration constructiviste-libérale remettent rarement en cause les normes internationales liées aux valeurs de « l'identité canadienne » ou à sa tradition de « puissance moyenne ». En fait, cette réification identitaire agit souvent comme variable explicative et argument au sein de la PEC pour comprendre sa collaboration avec différents réseaux transnationaux de défense des DH (Howard et Neufeldt, 2000; Waisova et Cabada, 2011; Behringer, 2012). Or, les normes internationales et le travail des réseaux transnationaux de défense des droits humains en Amérique latine depuis les années 1980 ne sont pas dénués de relations de pouvoir et de manifestations intangibles de la puissance étatique (Dezalay et Garth, 1998; Guilhot, 2005, 2008). Selon Barkin :

[...] even once the human rights norms in question are generally accepted in the relations among countries, power will still matter [...]. The role of a realist constructivism, then, is to examine, sceptically from a moral perspective the interrelationship between power and international norms [...]. Carr, warns us that relationship can be used both ways: morality can also be used as a tool of power. So that when we apply power to promote our preferred political morality, others might see it as a use of power simply to promote our interests (Barkin, 2003, p. 337).

En effet, l'un des principaux apports de Carr est cette appréciation des diverses formes de puissance (force militaire, puissance économique, influence sur l'opinion publique) favorisant la construction des normes liées à la moralité internationale :

[...] the existence of an international stock of common ideas, however limited and however weakly held, to which appeal can be made, and of a belief that these common ideas stand somehow in the scale of values above national interests. This stock of common ideas is what we mean by international morality (Carr, 2001, p. 130).

En conjuguant la richesse analytique de Carr sur la puissance et la moralité à notre étude du cas guatémaltèque, nous pouvons comprendre ce que les DH « sont devenus » en PEC, mais également ce qu'ils « ont pu être et représenter » pour une pluralité d'acteurs sur une période de près de quatre décennies¹⁰¹. Ainsi, sa conceptualisation de la puissance favorise le dépassement d'une compréhension exclusivement matérielle ou idéelle de l'intérêt national et de l'identité nationale.

La notion de « pouvoir symbolique » développée par Bourdieu (1977) s'avère complémentaire aux idées de Carr et favorise notre compréhension de l'évolution de la position du Canada au Guatemala en matière de DH. Bourdieu définit celui-ci comme le « [...] pouvoir de constituer le donné par l'énonciation, de faire voir et de faire croire, de confirmer ou de transformer la vision du monde et, par là, l'action sur le monde » (Bourdieu, 1977, p. 410). Certes, « il n'y a pas de pouvoir symbolique sans une symbolique du pouvoir » (Bourdieu, 1982, p. 73). Ainsi, ce « capital symbolique »¹⁰² (Bourdieu, 1994) assoit la légitimité de la politique étatique et met de l'avant les ressources intangibles de la puissance¹⁰³. À cet égard, la définition néogramscienne de

¹⁰¹ Cette phrase est une interprétation et une transposition à l'analyse des DH dans la PEC au cas guatémaltèque de l'affirmation classique de Carr sur l'étude de la politique internationale « *political science is the science not only of what is but what ought to be* (Carr, 2001, p. 6).

¹⁰² Bourdieu appelle capital symbolique « n'importe quelle espèce de capital (économique, culturel, scolaire ou social) lorsqu'elle est perçue selon des catégories de perception, des principes de vision et de division, des systèmes de classement, des schèmes classificatoires, des schèmes cognitifs, qui sont, au moins pour une part, le produit de l'incorporation des structures objectives du champ considéré, c'est-à-dire de la structure de la distribution du capital dans le champ considéré » (Bourdieu, 1994, p. 161). Dans le cadre de cette thèse, nous utiliserons de façon indifférenciée l'expression capital symbolique ou *soft power* (Nye, 1990, 2004) du Canada pour parler de son influence dans le champ des politiques altruistes, comme l'aide au développement et les droits humains.

¹⁰³ Battistella (2013) ajoute au sujet de la notion de *soft power* que « la relation de séduction repose sur une sorte de capital symbolique détenu par l'acteur qui en bénéficie, et qu'elle renvoie à ce que Cox, influencé par Gramsci, appelle « hégémonie » (Cox, 1987, p. 7), et Gilpin « autorité » ou « prestige » (Gilpin, 1981, p. 30-31). Comme le rappelle Bially Mattern : « *of course Nye is hardly the first to recognize that power can be expressed without making threats or promising inducements. Thinkers no less significant than Foucault, Bourdieu, Gramsci and others have also articulated versions of 'soft power'* » (Bially Mattern, 2005, p. 588).

l'hégémonie mise de l'avant par Cox (1993, 1996) s'arrime bien aux éléments de puissance de Carr et de capital symbolique de Bourdieu lorsqu'il est question du concept d'intérêt national d'un État. Selon Cox :

I can accept their proposition if national interest is understood in a hegemonic sense, i.e., as the way in which the dominant groups in the state have been able – through concessions to the claims of subordinate groups – to evolve a broadly accepted mode of thinking about general or national interests (Cox, 1986, p. 247).

Nous sommes donc en accord avec Mérand et Pouliot qui affirment :

Le pouvoir symbolique participe des luttes pour la définition de la réalité. Les agents s'investissent dans le champ, entre autres pour y imposer leur vision du monde [...]. Le soft power n'a donc en définitive rien de doux puisqu'il constitue, au même titre que la puissance matérielle, un instrument potentiel de domination [...]. La sociologie de Bourdieu présente l'avantage d'aborder la politique mondiale comme le lieu de luttes incessantes de pouvoir dont les enjeux, autant symboliques que matériels, évoluent dans le temps (Mérand et Pouliot, 2008, p. 620-621).

Par conséquent, le capital symbolique du Canada en matière de DH, d'aide au développement et de sécurité internationale depuis l'époque de la Guerre froide nous semble être une avenue à approfondir sur le plan théorique et empirique.

Dans un même ordre d'idées, le capital symbolique d'un État favorise le « cadrage » et « recadrage » de la construction d'identités collectives convergentes en termes de politiques de DH chez les différents acteurs impliqués (Thede, 2014). Le concept de cadrage est conçu en tant que :

[...] processus collectif de construction de sens par les acteurs impliqués dans un mouvement qui vise à transformer un rapport de force ou un arrangement institutionnel. Le cadrage fait donc appel à l'interprétation

active de la réalité, voire à sa construction, par les acteurs des mouvements, ainsi qu'au processus, intimement lié, de la construction d'identités collectives (Thede, 2014, p. 2).

Considérant le fait que « le droit, y compris les droits humains, est d'abord politique, dans le sens qu'il évolue et se transforme au gré des luttes sociales » (Thede, 2014, p. 373), l'analyse de la PEC au Guatemala nous force à développer notre propre réflexion liée à la promotion des DH en fonction de la puissance et de la moralité: la politisation. À ce sujet Carr affirme :

Politics cannot be divorced from power. But the homo politicus who pursues nothing but power is as unreal a myth as the homo economicus who pursues nothing but gain. Political action must be based on a coordination of morality and power. This truth is of practical as well as theoretical importance. It is as fatal in politics to ignore power as it is to ignore morality (Carr, 2001, p. 92).

En lien avec notre problématique sur les DH, Carr affirmait « *no topic has been the subject of more confusion in contemporary thought about international problems than the relationship between politics and law* » (Carr, 2001, p. 159)¹⁰⁴. De ce fait, les hésitations initiales du Canada à l'égard de la DUDH (1948) et du régime international des DH et son changement de position vis-à-vis l'Amérique latine durant et après la Guerre froide sont caractéristiques d'un processus de politisation du droit et de cadrage impliquant une pluralité d'acteurs étatiques et non étatiques. Dans le chapitre précédent, notre réflexion sur la tradition internationaliste canadienne a évoqué ce croisement entre puissance, moralité et politisation de certains enjeux, particulièrement dans le cadre des relations avec les pays du Sud (Pratt, 1991; Black 2014; Stevenson,

¹⁰⁴ Pourtant, la politique et le droit international ont longtemps été considérés comme des domaines distincts de l'étude des RI avec leurs propres rationalités et conséquences dans leurs champs d'action respectifs (Reus-Smit, 2004). À ce sujet, voir aussi Jeffrey (2006), Koskenniemi (1997, 2011) et Morgenthau (1940, 1946).

2000)¹⁰⁵. En effet, entre 1968 et 1990, la PEC s'inscrivait dans une posture cosmopolite affirmant que les Canadien(ne)s avaient une responsabilité morale à l'égard d'un autre être humain et ce, indépendamment de sa situation géographique et de sa nationalité. Par conséquent, les principes moraux liés aux traditions diplomatiques canadiennes doivent interpeler les différents acteurs étatiques et non étatiques en matière de défense des DH.

Comment un pays comme le Canada, qui était initialement tiède à l'idée d'un régime international de DH, joint en 1976 un groupe de pays « de même sensibilité » et entretient par la suite cette aura de solidarité globale? Pour citer Waltz, « les États se ressemblent dans les tâches auxquelles ils font face, mais non pas dans leur capacité de les accomplir » (Waltz, 1979, p.96). Si le *soft power* est un outil pouvant être employé par n'importe quel pays ou acteur souhaitant accroître son influence sur les dynamiques de la politique globale (Bially Mattern, 2005), le cadrage réalisé au Canada au cours des décennies 1970, 1980, 1990 et 2000 est assez emblématique. En somme, le « capital symbolique » du Canada favorise également un processus de sécurisation des DH en collaboration avec des acteurs non étatiques.

3.2.1 Le processus de sécurisation des droits humains : impact sur la souveraineté, la sécurité et l'identité d'un État

La section précédente a présenté les apports théoriques de Carr (2001) et de Bourdieu (1977, 1982; 1994) pour notre compréhension des aspects symboliques et intangibles de la puissance des différents acteurs sur le plan moral. Ces éléments théoriques pavent la voie à notre concept d'intérêt identitaire dans le champ des politiques altruistes.

¹⁰⁵ Ainsi, sous le prisme d'une conception interstitielle du politique (Reus-Smit, 2004), un raisonnement de nature idiographique, téléologique, éthique ou instrumentale par rapport aux DH s'arrime bien aux débats portant sur les principales idées dominantes et « cultures stratégiques » en APEC. Nous reviendrons sur ce point dans ce chapitre.

Considérant l'importance du *soft power* (Nye, 1990, 2004) de certains États dans la construction de normes liées à la moralité politique internationale, nous avons également évoqué la politisation des DH. Afin d'intégrer ces dynamiques politiques internes et externes d'un État et de prendre en considération les différents niveaux d'analyse (Waltz, 1959; Putnam, 1988) liés à la problématique des DH, nous allons nous pencher sur le processus de sécurisation. En effet, avant de pouvoir aborder l'intérêt identitaire, nous devons préciser ce que nous entendons par la sécurisation des DH au Canada et son impact sur les notions de souveraineté et de sécurité¹⁰⁶ en termes constructivistes.

La sécurisation se réfère au processus par lequel un problème politique, social, économique ou écologique est désigné comme un enjeu de sécurité (Grondin, D'Aoust et Macleod, 2010, p. 487). Un processus de sécurisation comprend quatre composantes:

1. Un acteur sécuritaire, un agent ou une entité qui réalise l'acte de langage;
2. Définition subjective d'une menace à la survie grâce à une rhétorique de mise en péril;
3. La désignation d'un « objet référent » à sécuriser et prise de mesures d'exception contre la menace;
4. Un auditoire qui doit être persuadé et accepter les mesures d'exception pour vaincre la menace sécuritaire (Buzan *et al.*, 1998, p. 23-26).

Comme nous allons le démontrer dans les chapitres subséquents, le processus de sécurisation des DH au Canada a répondu à des menaces politiques, identitaires et

¹⁰⁶ Après la Guerre froide, diverses approches théoriques ont fortement contribué à l'élargissement et à l'approfondissement du concept de sécurité (Peterson, 1992; Katzenstein, 1996; Booth, 2005; Campbell, 1998; Hansen, 2006; Bigo, 2011). Ainsi, Buzan et Hansen (2009, p. 14) proposent d'étudier la sécurité à travers trois types de concepts: complémentaires (stratégie, dissuasion, endiguement), parallèles (puissance, souveraineté, identité) ou oppositionnels (paix, risque, état d'exception). Par rapport à notre question de recherche sur les DH dans la PEC au Guatemala, nous nous intéressons aux concepts parallèles de la sécurité, tels que « puissance » et « identité ».

économiques entre 1976 et 2013. Au sujet du secteur politique, les auteurs précisent que les menaces proviennent à la fois de l'interne et de l'externe :

First, they include the equivalent nonmilitary threats to political units other than states. Second, beyond the units as such, we can also think of political security in defense of system-level referents, such as international society or international law. Among the principles that can be securitized are human rights [...] (Buzan *et al.*, 1998, p.141).

La sécurité politique concerne la stabilité organisationnelle des différents ordres sociaux (internes et externes) et les principales menaces concernent la souveraineté étatique. Sur le plan systémique de la sécurité politique, les auteurs ajoutent :

Whereas most units in the political sector have relatively clearly specified spokespersons compared to the other sectors, the systemic referent objects are usually much more open to variable securitization, to competition among different actors trying to define security for the wider international community. Such attempts to define security for a community one does not officially represent will typically be the focus of intense political struggle (Buzan *et al.*, 1998, p. 149).

Dans le cas de la relation canado-guatémaltèque, nous croyons que sans les activités de sensibilisation des groupes contre-consensuels de la PEC et des différents réseaux de militants transnationaux, le gouvernement canadien serait probablement demeuré politiquement indifférent à la situation des DH au Guatemala (Anzueto, 2014c). Grâce à leurs plaidoyers au sein des divers forums internationaux, les violations massives de DH au Guatemala se sont hissées au rang de menace à la sécurité internationale au cours de la décennie 1980 (North et CAPA, 1990 ; Ross, 2001 ; Clark, 2013, 2014).

Certes, il y a eu plusieurs acteurs sécuritaires impliqués dans le cas du Guatemala¹⁰⁷, mais les auteurs précisent:

The securitizing actors operating in relation to the systemic referent objects are first of all the states, because most of these principles are principles of international society – the society of states- and often legal or semilegal in international law. But the leading international media (“the CNN factor”) also plays an obvious role here, and occasionally might NGOs and INGOs (international nongovernmental organizations) (Buzan *et al.*, 1998, p.149).

Si les objets à sécuriser sur le plan systémique reposent sur les principes fondamentaux de la société internationale, la norme westphalienne de non-ingérence et de respect de la souveraineté étatique a substantiellement été touchée par la notion des DH en politique internationale (Dunne et Wheeler, 1999; Keck et Sikkink, 1998). Comme nous le verrons dans les prochains chapitres, à partir de 1976, le gouvernement canadien a procédé à plusieurs actes de langage pour sécuriser les DH qui redéfinissaient les frontières paradigmatiques en PEC concernant la souveraineté, la sécurité et l’identité. Ce processus de sécurisation des DH en PEC a fonctionné, car le gouvernement canadien a convaincu son auditoire de la nécessité d’accepter des mesures d’exception vis-à-vis la norme internationale de respect de la souveraineté étatique¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Selon les auteurs: « *A securitizing actor is someone, or a group, who performs the security speech act. Common players in this role are political leaders, bureaucracies, governments, lobbyists, and pressure groups* » (Buzan *et al.*, 1998 : 40).

¹⁰⁸ Dans le cas du Canada dans les années 1990, la combinaison de l’agenda de la sécurité humaine et des interventions humanitaires a profondément modifié la compréhension réaliste de la souveraineté, de l’intérêt et de la sécurité nationale (Buzan et Hansen, 2009, p. 204).

En continuité avec notre approche théorique, la souveraineté n'a pas un sens fixe; elle est historiquement et géographiquement variable (Weber, 1995, p.16)¹⁰⁹. Le chapitre 1 a démontré que l'histoire de la souveraineté au Guatemala et au Canada pendant le XX^e siècle renvoie à des réalités historico-politiques très différentes. En termes très constructivistes, « ce sont les pratiques et décisions des agents qui produisent et transforment la souveraineté au fil du temps, construisant et re-construisant le concept » (Mathieu, 2013, p. 200)¹¹⁰. Ainsi, la nature changeante de la souveraineté était évoquée par Carr en conclusion de son ouvrage classique : « *One prediction may be made with some confidence. The concept of sovereignty is likely to become in the future even more blurred and indistinct than it is at present* » (Carr, 2001, p. 212). Pour sa part, Nossal affirme au sujet du Canada :

One of the key factors that moved Canadian governments in the 1970s and 1980s away from the liberal realist approach to global politics was the increasing legitimization of human rights concerns and the progressive abandonment of the idea that it was illegitimate to interfere in how other sovereign states treated their citizens (Nossal, 2007, p. 273).

Tous ces changements sont inséparables d'un « dérivé historique de l'idée de souveraineté » (Koskeniemi, 2010) intimement lié au thème des DH et à la construction du tandem intérêt/identité national : la sécurité. Dans le cas du Canada, l'action des groupes socio-humanitaires canadiens a non seulement contribué à cultiver la tradition de l'IH en PEC, mais également à élargir la conception traditionnelle de la sécurité (Stevenson, 2000; Pratt, 2001; Irwin, 2001).

¹⁰⁹ Or, certains auteurs n'hésitent pas à qualifier la souveraineté « d'hypocrisie organisée » (Krasner, 1999, 2005, 2010), car cette dernière a été et demeure constamment violée au gré des intérêts des grandes puissances. D'autres avancent même que ces pratiques interventionnistes ont contribué à stabiliser la signification même de la souveraineté (Weber, 1995, p. 4; Mathieu, 2013).

¹¹⁰ Le préambule de la *Charte des Nations Unies* (1945) laissait déjà entrevoir une conception différente de la part des agents sur la souveraineté, car les peuples des Nations Unies étaient résolus à « préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances » (Charte des Nations Unies, 1945).

Ainsi, nous croyons que la sécurité doit être comprise comme un concept parallèle et complémentaire (Buzan et Hansen, 2009, p. 14) à la souveraineté et à l'identité de l'État. Or, si la sécurité dépend de la façon dont nous choisissons notre identité et nos intérêts (McSweeney, 1999, p. 214), l'agenda sécuritaire du Canada ouvre la voie à un double processus de sécurisation des DH dans le secteur politique depuis l'époque du Premier ministre Trudeau (1968-1984). À partir de cette période, les principales menaces du secteur politique de l'agenda sécuritaire du Canada étaient incarnées par l'hégémonie américaine et le projet d'indépendance du Québec. Ainsi, ces menaces non militaires touchaient l'essence même de l'État canadien, notamment les idéologies et les institutions qui façonnaient son identité nationale. Selon Williams: « *the relevant threats can be ideological and sub-state, leading to security situations in which state authorities are threatened by elements of their own societies* » (Williams, 2003, p. 513). En lien avec notre réflexion sur la dépolitisation des DH en PEC et la thèse de Lui (2012), Williams ajoute:

[...] within the specific terms of security as a speech-act (existential threat, authoritative decision) it is precisely under the conditions of attempted securitizations that a reified, monolithic form of identity is declared. It is when identities are securitized that their negotiability and flexibility are challenged, denied, or suppressed [...] [a] successful securitization of an identity involves precisely the capacity to decide on the limits of a given identity, to oppose it to what it is not, to cast this as a relationship of threat or even enmity, and to have this decision and declaration accepted by a relevant group (Williams, 2003, p. 519-520)¹¹¹.

Tous les enjeux de sécurité touchant une communauté politique sont des questions d'identité hautement politisées (Booth, 2005, p.111); ce qui nous ramène à notre argument sur le processus de sécurisation des DH et à la notion de capital symbolique. En effet, les auteurs de l'École de Copenhague rappellent l'importance du pouvoir

¹¹¹ Comme nous l'avons souligné dans le Chapitre 2, Lui (2012) omet ou refuse d'aborder cette conception hégémonique de l'identité canadienne au regard de l'histoire des relations avec le Québec.

social et des conditions internes et externes facilitant la sécurisation d'un objet, tel que les DH, qui s'arrime bien avec le capital symbolique du Canada :

A successful speech act is a combination of language and society, of both intrinsic features of speech and the group that authorizes and recognizes that speech [...] the external aspect of speech act has two main conditions. One is the social capital of the enunciator, the securitizing actor, who must be in a position of authority, although this should not be defined as official authority. The other external condition has to do with threat (Buzan *et al.*, 1998, p.33)¹¹².

En lien avec le processus de sécurisation des DH, Guzzini rappelle que ce n'est pas n'importe quel acteur qui peut réaliser un acte de langage:

In contrast to classical speech act theory, however Bourdieu insists heavily on the social conditions which make such an act potentially successful. Not everyone is either in the position or, as mentioned above, more generally 'empowered' to command an open or tacit acceptance of his or her 'power of naming': not everyone is empowered or entitled to call things into being (Guzzini, 2013, p. 83).

S'inspirant aussi de Bourdieu, Williams affirme: « *In this sense, therefore, the speech-act of securitization is not reducible to a purely verbal act or a linguistic rhetoric: it is a broader performative act which draws upon a variety of contextual, institutional, and symbolic resources for its effectiveness* » (Williams, 2003, p. 526). À juste titre, nous croyons que dans ce marché linguistique de la sécurité internationale post-1945, le capital symbolique du Canada a permis de sécuriser les DH durant et après la Guerre froide, en collaboration avec les acteurs non étatiques. Par exemple, Joe Clark insiste sur la capacité historique du Canada « *to bridge the West and the rest* », qui aurait

¹¹² Bourdieu précise que : « l'action proprement politique est possible parce que les agents, qui font partie du monde social, ont une connaissance (plus ou moins adéquate) de ce monde et que l'on peut agir sur le monde social en agissant sur leur connaissance de ce monde » (Bourdieu, 1982, p.149).

contribué « *as much to our international identity and influence as our economic strength, or our skill and valour in conflict* » (Clark, 2013, p.136).

Analyser un processus de sécurisation « c'est étudier les luttes de pouvoir autour d'un concept » (Buzan *et al.*, 1998, p. 32). Si les conceptualisations de la souveraineté et de la sécurité ont grandement évolué durant et après la Guerre froide, il en est de même avec la notion d'identité canadienne. Ceci est d'autant plus important avec la dilapidation du capital symbolique du Canada en matière de DH dans la dernière décennie au Guatemala et ailleurs dans le monde, notamment en raison des conséquences sociales et environnementales de l'expansion minière canadienne (Anzueto, 2014b, 2014c). C'est pourquoi nous évoquons aussi le secteur économique de l'agenda sécuritaire dans notre étude du processus de sécurisation. À ce sujet, les auteurs de l'École de Copenhague précisent :

[...] the word security is often used in economic relations, most notably in relation to investment. Investment has both economic and political risks. The latter are now related less to the ideological color of states than to potential civil strife [...]. Investment "security" is not, however, of the same quality as international security (Buzan *et al.*, 1998, p. 104).

A priori, la notion de sécurité économique appliquée au champ des DH semble être un territoire encore peu exploré. Cependant, comme nous le verrons dans les chapitres 5 et 6, l'appui aux DH va se poursuivre et se réaliser par l'entremise des politiques de « bonne gouvernance », c'est-à-dire par la promotion de la démocratie libérale et de l'économie de marché. En effet, suite au processus de transition démocratique en Amérique latine dans les années 1980 et 1990, la défense de la démocratie et des DH fait désormais partie de l'arsenal de la puissance hégémonique servant à reproduire et maintenir une certaine forme d'État néolibéral (Dezalay et Garth, 1998; Guilhot, 2005, 2008; Burrón, 2012). L'une des principales conséquences concerne le type de DH défendu. En dépit des discours onusiens sur l'indivisibilité des droits humains depuis

la fin de la Guerre froide, plusieurs États du Nord estiment que les droits civils et politiques demeurent plus importants que les droits socioéconomiques et culturels. En fait:

It is telling, for instance, that wealthy states persist in seeing the right to development as a set of moral rather than legal commitments. Even when they agree to discuss economic rights, these countries uphold a hierarchical approach to human rights and often place the rights of investors above those of workers (Thérien et Joly, 2014, p. 395).

Cette tendance va s'amplifier avec la hausse des intérêts miniers canadiens en territoire guatémaltèque au début du XXI^e siècle (Vargas Foronda, 2014). C'est pourquoi nous nous référons à la sécurisation des DH à des fins économiques, car ce sont les investissements canadiens ainsi que le modèle politico-économique du Guatemala qui sont souvent sécurisés au profit des populations affectées¹¹³.

En somme, l'étude d'un processus de sécurisation s'attarde à l'évolution de plusieurs méta-concepts de la discipline des RI, tels que la souveraineté, la sécurité et l'identité. En vertu du processus de sécurisation des DH en PEC depuis 1976, les changements politiques et discursifs autour de la souveraineté et de la sécurité au sein de la société internationale doivent s'articuler avec le tandem intérêt/identité national. Considérant le refroidissement des relations avec les ONG canadiennes et les « militants sans frontières » de la société internationale (Audet et Navarro-Flores, 2014; Blackwood et Stewart, 2012; Brown, 2014) durant l'ère Harper (2006-2015), nous introduisons le concept d'intérêt identitaire de l'État afin d'ancrer le sens politique et la dimension

¹¹³ Une des critiques adressées à l'École de Copenhague est de savoir qui constitue cet auditoire ? (Grondin, D'Aoust et Macleod, 2010, p. 475). Nous croyons qu'entre 1976 et le début des années 2000, l'auditoire de cette démarche sécurisante était à la fois les populations canadiennes et guatémaltèques, en particulier le milieu des ONG et les représentants de la communauté internationale. Cependant, la situation a considérablement changé au cours de la dernière décennie. Nous reviendrons sur ce point dans les chapitres subséquents.

performative des DH au cours des dernières décennies. En continuité avec notre montage théorique, nous allons nous pencher sur la construction sociale des DH en politique internationale (Donnelly, 1999) et démontrer comment celle-ci s'arrime avec notre notion d'intérêt identitaire appliquée à la PEC.

3.3 Les droits humains au sein de l'intérêt identitaire du Canada

Le concept de « droits humains » possède un caractère intrinsèquement politique, auquel s'ajoutent différents facteurs philosophiques, sociohistoriques, économiques, culturels et juridiques. En vertu des raisonnements protéiformes du politique, les DH doivent être compris comme un instrument d'action et de pouvoir plutôt qu'une soi-disant norme universelle et apolitique. En lien avec la vision dialectique de Carr (2001), nous adoptons la thèse de l'indétermination du droit international (Koskeniemi, 2006 ; 2011) que nous appliquons aux DH. Effectivement, la thèse de l'indétermination du droit, telle que défendue par Koskeniemi dans *From Apology to Utopia: The Structure of International Legal Argument* (2006), soutient que le droit international peut verser vers l'apologie d'un ordre international hégémonique occidental, mais qu'il contient également un potentiel émancipateur. À cet égard, nous faisons donc appel aux dimensions éthiques, politiques et juridiques des droits humains (Reyes Prado et del Valle, 2013, p.260)¹¹⁴. Dans cette logique, plus interdépendante que séquentielle, l'État peut donner la vie juridique à une aspiration ou à un enjeu moral porté par la société civile et, par conséquent, changer les règles et les normes. En vertu de leur indétermination et de leur forte malléabilité, les droits humains en politique mondiale

¹¹⁴ En retraçant l'histoire de la défense et de la promotion des DH au Guatemala, Anantonia Reyes Prado et Ruth del Valle (2014) cherchent à actualiser la compréhension de cette pratique sociale depuis le coup d'État de 1954. Nous nous inspirons des trois dimensions de leur définition de droits humains pour l'appliquer à notre analyse de la PEC au Guatemala.

sont ce que les acteurs étatiques et non étatiques décident d'en faire. Dès lors, nous définissons l'intérêt identitaire comme un objectif politico-symbolique d'un État, qui cimente de façon hégémonique le tandem « intérêt-identité » national à partir d'un ensemble de valeurs et d'images favorisant l'action étatique en collaboration avec les acteurs non étatiques sur le plan moral et international¹¹⁵.

Tel que mentionné dans l'introduction de cette thèse, l'intérêt pour la question de l'identité en politique internationale n'est pas surprenant de la part d'un Canadien et Québécois de nationalité guatémaltèque. Ainsi, notre propre trajectoire a poussé au développement d'un outil analytique permettant d'intégrer la portée symbolique et matérielle des politiques de droits humains d'une perspective à la fois canadienne et guatémaltèque. En continuité avec notre démarche inductive et réflexive, le concept d'intérêt identitaire inclut des éléments d'auto-perception et de compréhension intersubjective par rapport à la puissance et la moralité du Canada en politique internationale. Autrement dit, l'intérêt identitaire sert à préserver les gains matériels et idéels des politiques internationales d'un gouvernement en capitalisant sur des concepts hégémoniques faisant consensus à l'intérieur et à l'extérieur du pays. L'intérêt identitaire s'apparente donc à du *nation branding*¹¹⁶ et un gouvernement peut tirer avantage du capital symbolique dans certains champs de la diplomatie.

En continuité avec les idées de Carr (2001) et de Bourdieu (1982, 1994), il existe effectivement un rapport de domination politique, économique et symbolique entre le

¹¹⁵ Or, comme le rappelle Thede, les DH « concernent fondamentalement des questions de pouvoir (et donc d'abus de pouvoir), « d'agentivité » (ou la capacité historique d'action collective, en vue d'un choix social commun) et d'accès aux ressources » (Thede, 2014, p. 368). Paradoxalement, l'État est devenu une menace à l'épanouissement de ces droits, tout en demeurant la principale institution permettant sa mise œuvre et son renforcement à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières nationales.

¹¹⁶ Le *nation branding* est une pratique issue des communications et du marketing visant à gérer la réputation et l'identité des États (Anholt, 2005). Au sujet du *branding* internationaliste du Canada voir Potter (2009), Copeland (2012) et pour une analyse plus critique, voir Grayson (2004, 2006, 2010).

Canada et le Guatemala. D'un côté, nous avons un État « bon citoyen international », qui a longtemps pensé et parlé de sécurité en termes cosmopolites, et d'autre part, nous avons un « État fragile », caractérisé par la violence, l'impunité et le sous-développement. Dans le cas de la PEC au Guatemala, de la deuxième moitié du XX^e jusqu'au début du XXI^e siècle, cette dynamique identitaire est inséparable de l'altérité avec les États-Unis. Comme nous le verrons dans ce chapitre et les subséquents, l'image du Canada comme puissance moyenne¹¹⁷, champion du maintien de la paix, promoteur de la sécurité humaine et de la responsabilité de protéger sont parmi les nombreux exemples où des énoncés performatifs se sont joints à des processus de sécurisation en collaboration avec divers acteurs étatiques et non étatiques.

Depuis 1976, les textes juridiques nationaux et internationaux ont frayé la voie à la construction de l'identité canadienne en tant qu'État défenseur des DH au cours des décennies 1980 et 1990. Si l'identité se construit au regard de la différence, à travers des actes discursifs répétitifs et réguliers, nous pouvons penser aux effets des discours du gouvernement canadien sur la stabilisation de son identité sur la scène internationale. À cet égard, nous pourrions argumenter que la création et l'application de la *Loi constitutionnelle de 1982* est devenue un perpétuel *speech act* dans le secteur politique du Canada, d'où découlent les énoncés performatifs vis-à-vis les DH ici et ailleurs dans le monde¹¹⁸.

¹¹⁷ Sur l'idéologie du *middlepowermanship* (Painchaud, 1966; Cox, 1989) et l'internationalisme libéral comme « religion d'État » chez les diplomates et politiciens canadiens voir Holmes (1966; 1984); Roussel et Robichaud (2004, p. 153); Nossal *et al.*, (2007, p. 261); Hart (2008, p. 50).

¹¹⁸ Ringmar (2016, p.17-18) estime qu'au-delà des itérations identitaires à travers les textes et les discours, nous devrions plutôt parler de performance des États en politique internationale dans un sens théâtral. Si le monde diplomatique s'apparente à une « scène de théâtre », où les États et ses représentants performant et interagissent selon leurs rôles assignés, l'aspect performatif du Canada a un autre sens compte tenu de son capital symbolique. Les auteurs de l'École de Copenhague rappellent que l'acteur sécuritaire joue un rôle crucial lors d'une étape du processus de sécurisation : « *the performance of a political act in a security mode* ». Notre analyse des politiques de gestion de crise au Guatemala intègre aussi cette dimension de « la performance » dans le champ des DH.

Nous allons donc à l'encontre de l'affirmation de Donnelly qui soutient que « *how one thinks about human rights does not and cannot determine political practice* » (Donnelly, 2003, p.33)¹¹⁹. La construction sociale des DH chez les différents acteurs influence la pratique politique. En effet, celle-ci a une incidence directe sur la ratification des traités internationaux ou conventions régionales d'un État et de sa mise en œuvre en droit interne¹²⁰. Il n'en demeure pas moins que les pratiques discursives des acteurs en matière de DH à l'échelle internationale s'imbriquent dans un langage écrit en termes universels d'apparence neutre. En effet, cette dépolitisation du droit chez plusieurs juristes et politologues libéraux (Moravcsik, 2000; Slaughter, 2004; Byers, 2007) servirait plutôt à maintenir un *statu quo* politico-juridique et économique dans le système international¹²¹. En lien avec la puissance intangible et le capital symbolique d'un État comme le Canada, Carr ajoute :

Any international moral order must rest on some hegemony of power. But this hegemony, like the supremacy of a ruling class within the state, is in itself a challenge to those who do not share it; and it must, if it is to survive, contain an element of give and take, of self-sacrifice on the part of those who have, which will render it tolerable to the other members of the world community. It is through this process of give and take, of willingness not to insist on all the prerogatives of power, that morality finds its surest foothold in international – and perhaps also in national – politics (Carr, 2001, p. 151-152).

¹¹⁹ Malgré l'existence de profondes différences culturelles et philosophiques dans la société internationale contemporaine, Donnelly (2003, p. 40) insiste sur le fait qu'il existe un consensus davantage volontaire que coercitif sur les DH enraciné dans la DUDH (1948).

¹²⁰ À cet égard, le cas du Canada dans le système interaméricain et onusien est assez révélateur de cette tendance sélective des politiques de DH. Voir Laviolette (2003), Cornassel et Holder (2008), Marshall Beier (2010), Cooper et Lackenbauer (2011), Duhaime (2012) et Thede (2014).

¹²¹ Parmi les différentes perspectives théoriques opposées à l'idée de DH universels et apolitiques, notons celle de Koskenniemi (2001) au sujet de la neutralisation du libéralisme dans l'impérialisme américain. Selon lui, le droit international est essentiellement un langage permettant aux juristes d'émettre des préférences ou de revendiquer des valeurs à travers une structure argumentative reconnue. Ce langage juridique se transpose dans la culture du formalisme, qui a également le potentiel de perpétuer certains rapports de domination. Voir aussi Bourdieu (1982, p.18-19).

Ainsi, les DH forment un concept hégémonique du langage universel de la politique globale, acceptable pour l'ensemble des acteurs. Selon Guilhot :

[...] they can be easily adopted because they have a capacity to accommodate different if not diverging interpretations; they can be put to use for different aims [...]. They are 'hegemonic' concepts in the sense discussed earlier: they have the form of universality but, at the same time, they lend themselves to being instrumentalized by particular interests and national security objectives (Guilhot, 2005, p. 20).

Loin de banaliser l'ensemble des interventions humanitaires ayant pu prévenir des tragédies (Vincent, 1986; Booth, 1995, 1999; Shue, 1996; Wheeler, 2002; Bellamy, 2009; Jeangène Vilemer, 2012, 2013) ou même le rôle du Canada dans la construction de nouvelles normes internationales (Axworthy, 1999, 2001, 2003, 2012; Hubert, 2001; Behringer, 2012; Clark, 2013), nous insistons néanmoins sur la sécurisation des DH à diverses fins politiques, identitaires et économiques. Pour opérationnaliser notre concept d'intérêt identitaire, nous présentons un échafaudage de strates discursives propres à des idéaux-types de sociétés internationales.

3.3.1 Échafaudage des strates discursives de la société internationale

L'intérêt identitaire de l'État canadien n'est pas un concept immuable. Pour mieux saisir l'évolution des politiques canadiennes de DH au Guatemala, l'intérêt identitaire s'imbrique avec d'autres concepts clés que nous avons vus dans la section sur le processus de sécurisation : la souveraineté et la sécurité. En lien avec les DH, celui-ci s'adapte en fonction des enjeux politiques internes de l'État et aux normes en vigueur de la société internationale. Ainsi, l'intérêt identitaire et les normes de la société internationale sont co-constitutifs, puisque la perception des dirigeants sur le rôle du Canada au Guatemala varie en fonction des valeurs, des croyances, du parti politique

au pouvoir et de la conjoncture à l'interne et sur la scène internationale¹²². Par exemple, en analysant le réengagement du Canada en Amérique latine sous les conservateurs (Anzueto, 2014), nous observons que « les idées dominantes dans la société et celles qui prévalent au sein de l'appareil d'état ne coïncident pas nécessairement » (Nossal *et al.* 2007, p. 279). À cet égard, l'analyse de la dynamique entre l'intérêt identitaire et les normes de la société internationale favorise la compréhension de certaines politiques déroutantes de l'ère Harper (2006-2015) par rapport aux DH.

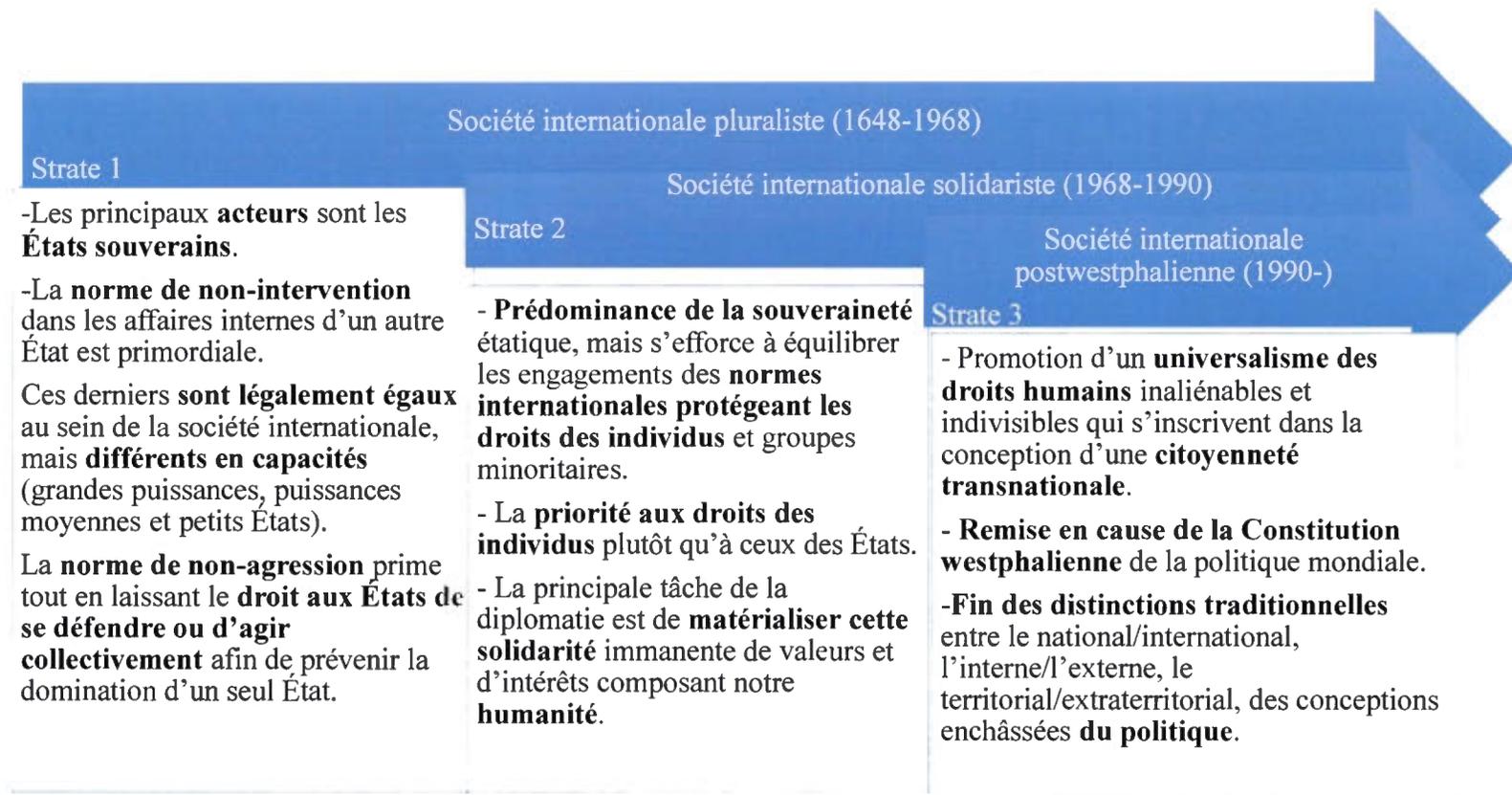
Pour expliquer et comprendre ce changement des mesures entreprises par le Canada pour faire respecter et renforcer les DH au Guatemala depuis 1976, nous proposons trois idéaux-types de société internationale, articulés par des conceptions politiques singulières sur la sécurité et la souveraineté (Linklater, 1998, p. 181). L'intérêt identitaire du Canada s'est adapté à ces transformations paradigmatiques concernant les DH. Ainsi, une lecture des « pratiques discursives » (Foucault, 1969) propres aux différentes sociétés internationales nous permet d'articuler la notion d'intérêt identitaire aux pratiques canadiennes de DH au Guatemala. Selon Foucault :

Une formation discursive ne joue donc pas le rôle d'une figure qui arrête le temps et le gèle pour des décennies ou des siècles ; elle détermine une régularité propre à des processus temporels ; elle pose le principe d'articulation entre une série d'évènements discursifs et d'autres séries d'évènements, de transformations, de mutations et de processus. Non point forme intemporelle, mais schème de correspondance entre plusieurs séries temporelles (Foucault, 1969, p. 103).

¹²² En insistant sur l'importance primordiale du discours des dirigeants et des acteurs sociaux dans la (re)construction de l'identité et de la sécurité, nous mettons également l'accent sur la notion d'agence (Macleod, Masson et Morin, 2004, p. 24). Le diplomate John W. Holmes mentionne le cas du Premier ministre Trudeau, où ses croyances personnelles se sont heurtées à des idées institutionnalisées en politique étrangère canadienne: « *His Weltanschauung of 1983 is not that of 1968, and he is probably more willing than most prime ministers (male or especially female) to admit that he has changed his mind – although not much. That his views, his beliefs, and his prejudices have considerably influenced Canadian foreign policy is undeniable. He has certainly changed the style* » (Holmes, 2011, p. 34).

Inspiré du titre d'un des ouvrages de Foucault (1969), nous présentons dans la Figure 3.1 un échafaudage des différentes strates discursives afin d'ancrer les politiques canadiennes de DH au Guatemala entre 1976 et 2013.

Figure 3.1 — Échafaudage des strates discursives de la société internationale



En lien avec la Figure 3.1, le premier type est la société internationale pluraliste, qui tente de présenter un équilibre entre les principes de la souveraineté westphalienne (non-ingérence et non-intervention) et la coexistence pacifique permettant de stabiliser l'ordre international (Morgenthau, 1979 ; Bull, 1977) dans le cadre d'une conception traditionnelle de la sécurité nationale. Au sujet de la sécurité nationale au Canada, tant les spécialistes que les représentants du gouvernement canadien estimaient que :

- 1) les problèmes de sécurité découlent des activités des autres États, principalement au niveau militaire ;
- 2) les intérêts de sécurité de l'État sont fondamentalement les mêmes que ceux de la société civile;
- 3) les moyens de faire face aux menaces sont essentiellement militaires et doivent donc être gérés sur une base nationale, que ce soit par des mesures unilatérales ou des ententes de coopération intergouvernementales (Gervais et Roussel, 1998, p. 26)¹²³.

Après 1948 et suite à la période de la décolonisation, la norme de non-intervention qui s'appliquait jadis uniquement aux nations européennes était désormais à la portée de tous les États (Finnemore, 1996; Brown, 2002). C'est pourquoi le second type de société internationale, dit solidariste, épouse les principes westphaliens de la souveraineté étatique, mais cherche à pallier et vaincre les inégalités Nord-Sud en protégeant le droit des individus et des groupes minoritaires grâce au travail des « militants sans frontières » (Vincent, 1986 ; Keck et Sikkink, 1998 ; Wheeler, 2000). Enfin, il y a la société postwestphalienne, où la conception de citoyenneté transnationale fait la promotion des DH universels, inaliénables et indivisibles (Linklater, 1998, p. 176). Compte tenu de la diversité et pluralité d'acteurs internationaux, cette vision de la société internationale remet en cause la Constitution

¹²³ Bien avant la promotion de la sécurité humaine sous le gouvernement Chrétien (1993-2003) et de la R2P sous Martin (2003-2006), des alternatives aux dogmes de la souveraineté westphalienne avaient jailli de l'imaginaire sécuritaire canadien. C'est à travers les réflexions sur l'assistance au développement pendant la Guerre froide que va émerger une alternative libérale à la conception traditionnelle de la sécurité et de la souveraineté (Gervais et Roussel, 1998, p.35). Pour une vision plus critique de la relation « développement et sécurité » dans les relations Nord-Sud voir Pratt (2001), Smith (2001), Gordon (2010), Burron (2012) et Thede (2013).

westphalienne par rapport à la territorialité, la souveraineté et l'autonomie de l'État-nation (Held et McGrew, 1998, p. 232 ; Linklater, 1998 ; McGrew, 2012). *A fortiori*, un État décidant de faire la promotion des DH dans sa PE, comme le Canada, est obligé de coopérer avec des États qui adhèrent à au moins un de ces idéaux-types de société internationale (Linklater, 1998, p. 181).

En somme, la sédimentation intersubjective du sens accordé aux politiques de DH chez divers agents s'arrime aussi à ces différents idéaux-types de société internationale. Autrement dit, ces idéaux-types permettent de capter les transformations conceptuelles au niveau de la souveraineté, de la sécurité, des droits humains et de l'identité des acteurs étatiques. Ainsi, les strates discursives issues de ces idéaux-types vont faciliter notre étude du processus de sécurisation des DH en PEC à des fins identitaires, politiques et économiques entre 1976 et 2013. Si le concept de sécurité dépend de la façon dont les agents définissent leurs identités et leurs intérêts, cette causalité entre « identité » et « intérêt » n'est pas unidirectionnelle (McSweeney, 1999, p. 214). En fait, la définition de la sécurité, tout comme celle de l'identité :

[...] fait partie intégrante du processus politique et doit, à ce titre, être traitée comme tel. Le discours officiel n'est jamais un acte individuel. Il fait partie d'une tentative des dirigeants d'imposer leur conception de l'identité nationale et de la sécurité. C'est un geste hautement politique, qui tente, paradoxalement, de dépolitiser les débats sur la sécurité et sur l'identité, de les sortir de l'arène politique, comme si la définition de ces dernières allait de soi (Macleod, Masson et Morin, 2004, p.24).

Dans ce sens, « les définitions de l'identité nationale et de la sécurité d'un État sont celles qui sont déclarées par les dirigeants à un moment donné » (Macleod, Masson, Morin 2004, p.24). À cet égard, l'évolution du tandem intérêt/identité nationale au Canada est particulièrement intéressante pour comprendre le processus de sécurisation des DH en fonction de l'intérêt identitaire.

3.4 L'idée d'intérêt et d'identité nationale : les idées dominantes au Canada

Par rapport au Canada, les discussions portant sur les idées dominantes et la culture stratégique¹²⁴ illustrent parfaitement les étapes de l'articulation et de l'interpellation lorsque vient le moment de construire l'intérêt national (Weldes, 1999). En effet, les changements au sein des idées dominantes et les cultures stratégiques en PEC sont généralement liés aux événements majeurs du XX^e et du XXI^e siècle, tels que les deux premières Guerres mondiales, la Guerre froide et l'après 11 septembre 2001. Par exemple, Paul Gecelovsky affirme :

After 9/11, many in Canada began to rethink its place and role in the world, as well as the nature of its relationships with other states [...]. The attacks constituted a major event, and, therefore, new ideas emerged to challenge the middle power ideational framework (Gecelovsky, 2009, p.88).

Autrement dit, les idées ou « croyances des individus ou de la collectivité », ne déterminent pas la PEC, mais influencent fortement la prise de décision politique (Goldstein et Keohane, 1993; Katzenstein, 1996). En continuité avec notre réflexion sur l'évolution des métas-concepts en RI, le tableau suivant permet de visualiser les principales idées dominantes en PEC du XIX^e au XXI^e siècle et leur conception sur l'identité, la sécurité et la souveraineté.

¹²⁴ Ces idées dominantes ne sont pas statiques ou immuables; elles changent, évoluent et sont parfois remplacées par différentes idées qui ont un impact sur le raisonnement politique. Dans la mesure où les DH s'inscrivent comme un objectif de la PEC mettant en avant des valeurs (libérales ou conservatrices) tout en pouvant servir de justificatifs lors de l'utilisation de la force, nous employons de façon indifférenciée les termes « idée dominante » et « culture stratégique ». Voir Roussel (2007) et Massie et Roussel (2008, 2013, 2014).

Tableau 2.1 — Tableau comparatif des idées dominantes en politique étrangère du Canada du XIX^e au XXI^e siècle

Idée dominante	Identité	Souveraineté	Sécurité
Impérialisme (1867-1918)	Les Canadiens (anglais) appartiennent à la même civilisation que les Britanniques.	Souveraineté limitée, dominion de l'Empire.	La sécurité du Canada est assurée par son appartenance à l'Empire.
Isolationnisme (1919-1939)	Nord-américanisme/ exceptionnalisme Culture différente des Européens.	Le Canada est un État nouvellement indépendant.	Le Canada doit rester à l'écart des conflits internationaux. Contre le chapitre X de la SDN.
Internationalisme (1947-2006)	Le Canada est une puissance moyenne, membre de grands ensembles multilatéraux occidentaux. Affirmation de l'indépendance et du caractère distinctif du Canada et recherche de contrepoids aux États-Unis.	Cède une partie de la souveraineté aux organisations multilatérales de sécurité collective comme l'ONU ou l'OTAN.	Rôle de médiateur, de <i>bridge-builder</i> , de champion du maintien de la paix. Contribution aux institutions internationales multilatérales. En faveur du principe de sécurité collective.
Continentalisme (1984-2006)	Le Canada est une puissance prépondérante. Identité nord-américaine.	Mettre en place des institutions permettant de gérer le commerce avec les États-Unis	La prospérité du Canada passe par le maintien de l'accès au marché américain. Le Canada doit soutenir les engagements internationaux des États-Unis.
Néocontinentalisme Néoconservatisme (2006- 2015)	Rejet de l'image de la puissance moyenne au profit d'une vision du Canada comme puissance prépondérante ou superpuissance énergétique. Identité nord-américaine : soutien aux États-Unis et allégeance explicite envers eux.	Dans un monde interdépendant, le Canada doit soutenir les engagements internationaux des États-Unis.	La prospérité du Canada passe par le maintien de l'accès au marché américain. La force militaire est perçue comme un outil légitime qui sécurise l'ordre international et neutralise ou punit ceux qui menacent la <i>pax americana</i> . Appui formel aux initiatives militaires des États-Unis afin de protéger cet ordre mondial.

Source : Adapté de Nossal *et al.*, (2007) ; Massie et Roussel (2013); Anzueto (2014b)

Ces idées dominantes permettent de mettre en contexte l'évolution du tandem intérêt/identité national du Canada. Ainsi, les raisons matérielles et symboliques invoquées pour justifier la participation du Canada à la guerre des Boers à la fin du XIX^e et à la Première Guerre mondiale (1914-1918) sont très différentes de celles de la seconde moitié du XX^e siècle. Cependant, c'est sur l'internationalisme que nous allons mettre l'accent afin d'intégrer la problématique des DH à notre concept d'intérêt identitaire.

La construction de l'image du Canada comme puissance moyenne à la fin de la Deuxième Guerre mondiale (Gecelovsky, 2009) et la mise en œuvre d'une culture stratégique internationaliste libérale (Roussel, 2007 ; Nossal *et al.*, 2007) pendant et après la Guerre froide (1947-2006) ont nourri ce capital symbolique. En effet, l'internationalisme est une pratique à la fois politique et discursive incarnant des valeurs sociales, qui sur le plan historique, a interpellé la population et contribué à définir une identité canadienne sur la scène internationale (Turenne Sjolander et Smith, 2013, p. 262)¹²⁵. Ce type de diplomatie et discours mettait aussi de l'avant son altérité avec les États-Unis en termes de puissance et de moralité internationale. À cet égard : « la politique étrangère est un acte perpétuel d'antiaméricanisme, puisque son principal objectif est de préserver l'identité et de veiller aux intérêts d'une entité politique distincte sur le continent nord-américain » (Nossal *et al.*, 2007, p. 278). Entre 1947 et 2006, l'articulation et l'interpellation (Weldes, 1999) de l'intérêt national du Canada

¹²⁵ Nouvellement indépendant suite au Statut de Westminster (1931), la période entre la fin de la *pax britannica* et le début de la *pax americana* marque non seulement le début d'un rôle de « gestionnaire des Empires » (Daudelin, 2009), mais également l'assemblage d'un bassin lexical et symbolique propre au nouveau statut et de puissance du Canada (Gecelovsky, 2009). La nature confuse et conflictuelle de l'identité canadienne permettra aux différents gouvernements d'exploiter ce riche bassin de matières premières culturelles afin de façonner et reconstruire l'intérêt national du Canada. Comme le mentionne McKay et Swift (2012, p. 112) au sujet de l'un des principaux représentants de ce *branding* canadien : « *Like Canada itself, Pearson was a masterpiece of studied ambiguity* ».

reposaient sur un imaginaire sécuritaire singulier, qui différait des idées dominantes précédentes et subséquentes (Massie et Roussel, 2008, 2013).

Évidemment, la transition ne se fait pas d'une façon nette et précise et certaines idées dominantes présentent parfois des traits communs avec celles qui les ont précédées, même si les fondements sont différents. Par exemple, deux systèmes de pensées peuvent coexister sans que les contradictions soient trop apparentes, notamment le continentalisme des gouvernements Mulroney (1984-1993), Martin (2003-2005) et Harper (2006-2015) avec des idées internationalistes (Nossal *et al.*, 2007, p. 227-280). À cet égard, l'une des principales difficultés pour les idées continentalistes par rapport à l'internationalisme repose sur cette vision du monde qui « se heurte au besoin qu'éprouvent les Canadiens de renforcer leur identité nationale et de se distinguer des États-Unis » (Nossal *et al.* 2007, p.280). Ainsi, « *continentalism was clearly not a political project, it could be considered as a trade strategy* » (Massie et Roussel, 2013, p. 41)¹²⁶.

En lien avec notre concept d'intérêt identitaire, nous croyons que les idées et symboles de l'internationalisme canadien ont facilité l'encadrement (Thede, 2014) du plaidoyer des militants transnationaux de DH à partir des décennies 1970 et 1980 en termes de politiques de DH à l'international et en Amérique latine. Selon Bially Mattern : « *framing is a practice in which speakers appeal to their audiences by taking a new or*

¹²⁶ Certes, si la politique de Mulroney (1984-1993) était sympathique aux idées continentalistes, la PEC est demeurée fortement internationaliste, particulièrement en Amérique latine (Anzueto, 2014a). En effet, « les continentalistes estiment généralement qu'un partenariat étroit avec les États-Unis est non seulement profitable, mais aussi bénin, au sens où il ne constitue pas une menace à la souveraineté et à l'identité canadienne » (Nossal *et al.*, 2007, p. 275). Or, les événements du 11 septembre 2001 ont donné un second souffle aux idées continentalistes en y rajoutant la dimension sécuritaire (Hart, 2008). Ces idées se sont avérées présentes dans le gouvernement Martin (2003-2006). Sous l'ère Harper (2006-2015), ces éléments de la culture stratégique néocontinentaliste ont été repris, de même que des éléments idéologiques liés à un projet politique. Au conservatisme économique, politique et social se sont greffés un impérialisme et une culture militaire, ainsi qu'une vision manichéenne du monde. Sur les éléments du continentalisme, du néocontinentalisme ou du néoconservatisme en PEC, voir aussi Mérand et Vandemoortele (2009), Massie et Brizic (2014), Dorion-Soulié (2014) et Staring (2014).

unfamiliar issue and making it familiar and salient by embedding it in social frames » (Bially Mattern, 2005, p. 594). Politiquement situés à la jonction d'un raisonnement idiographique, éthique et instrumental de l'internationalisme libéral, les DH ont pris une dimension performative en politique canadienne interne et externe à partir de la fin de la décennie 1970 jusqu'à nos jours. Pour sa part, Neufeld (2011) estime que l'idéologie du *middlepowermanship* (Painchaud, 1966; Cox, 1989; Rochlin, 1994) a également renforcé ce discours hégémonique à l'intérieur de ses frontières:

[...] the image of middle-power, with its attendant emphasis on Canada as a responsible member of the international community was crucial in creating a domestic consensus in support of extensive involvement in the support of the international order, without which Canada's ability to play the 'helpful fixer' would not have been possible. Finally, and perhaps most importantly, in representing Canada's selfless activism in the international realm as the natural expression of Canadian society as a whole, middlepowermanship reinforced the notion that the social order within Canada's borders was an essentially just one, and deserving of widespread public support (Neufeld, 2011, p. 111)¹²⁷.

Nous pouvons lier les discours hégémoniques sur les DH avec les autres mythes internationalistes de « paisible royaume », « champion du maintien de la paix » et de « médiateur » :

[...] considérés en tant que produits de significations collectivement partagées émanant de (re)productions identitaires, ont pour fonction première de renforcer l'unité nationale en fournissant des référents historiques et identitaires communs au sein de la communauté politique canadienne (Massie et Roussel, 2008, p.83).

¹²⁷ L'intérêt identitaire d'un État est hégémonique, car il s'exprime aussi : « en normes, en institutions et en mécanismes universels, qui dictent des règles générales de comportement aux États et aux forces sociales qui agissent au-delà des frontières nationales; ces règles générales soutiennent le mode de production dominant » (Cox, 1983, p. 172). Évoquant le concept gramscien de *transformismo*, Cox et Gill (1993) estiment que ce processus de cooptation encourage la formation d'une classe dirigeante toujours plus grande par l'assimilation, l'incorporation ou l'absorption des élites rivales ou des groupes subordonnés avec idées dangereuses ou contre-hégémoniques. Pour une analyse plus critique de la PEC voir aussi Burron (2012) ; Gordon (2010); McKay et Swift (2012) et Klassen (2014).

La nécessité de ces mythes au Canada s'inscrit dans une démarche sécurisante face à une menace politique et identitaire. Selon Clark :

As a former prime minister and foreign minister, and still an active citizen, my experience is that a sense of national pride and aspiration – call that a constructive myth – is critically important to this country. Indeed, as a former minister of constitutional affairs who sought to evoke and codify consensus on national unity, I believe that constructive myths are essential to our future (Clark, 2013, p. 53).

Si ces mythes ou discours hégémoniques (Gill, 1993) visaient à renforcer l'unité nationale canadienne, nous ajoutons donc celui de « défenseur des droits humains » à cette trinité internationaliste (Massie et Roussel, 2008). Toutefois, le rôle du Canada dans le monde nécessite une profonde réflexion par rapport à la défense des DH, car :

Ce pays « non militaire », et « champion du maintien de la paix » compte parmi les plus belliqueux du monde! La contradiction est en partie résolue par les principes internationalistes. Parce qu'il est commis au droit international, le Canada doit être prêt à le faire appliquer. Parce qu'il compte sur le multilatéralisme, il doit contribuer aux alliances et accepter, lorsque nécessaire, de combattre aux côtés de ses alliés. Parce qu'il croit à l'importance du respect des droits de la personne, il doit être disposé à le faire par la force des armes lorsque c'est possible et qu'il n'y a pas d'autres moyens de faire cesser des abus trop criants. Bref, les Canadiens se perçoivent comme des alliés loyaux et des défenseurs du bon droit, comme des libéraux et des protecteurs des opprimés (Roussel, 2007, p. 9).

Parmi les idées dominantes de la PEC, l'hégémonie des symboles et des références issus de la tradition internationaliste libérale depuis la deuxième moitié du XX^e siècle a consolidé l'intérêt identitaire canadien dans des créneaux spécifiques de la diplomatie. Au-delà de l'altruisme canadien, il y avait un processus de sécurisation face à des menaces politiques ou identitaires du Canada. La dernière section va être consacrée à l'altérité avec les États-Unis et l'aspect performatif des discours et politiques canadiennes de DH que nous rattachons à la notion d'intérêt identitaire.

3.5 Altérité, sécurisation et performativité dans le champ des droits humains

L'identité en politique étrangère est discursive, politique, relationnelle et sociale (Hansen, 2006, p. 6). Face aux menaces à l'unité nationale canadienne, la tradition diplomatique internationaliste a longtemps permis d'accentuer l'altérité avec les États-Unis sur le plan de la puissance et de la moralité internationale. Cette altérité a facilité la capacité du Canada à sécuriser des enjeux internationaux. Considérant les éléments de rupture et de continuité en PEC, notamment dans le champ des DH, la notion d'intérêt identitaire favorise la compréhension de l'aspect performatif de ces politiques pour notre étude du cas guatémaltèque.

Le thème de l'identité et des valeurs canadiennes revient souvent lorsqu'il est question de sa politique étrangère, en particulier quand vient le temps de circonscrire le « Soi » vis-à-vis de « l'Autre », qui a longtemps été les États-Unis. Selon les auteurs de *The Canadian Way: Shaping Canada's Foreign Policy 1968-1984*:

[...] les États-Unis ont été pendant plus d'un siècle l'élément le plus important dans la construction de la politique étrangère canadienne [...] il y avait cette ténacité chez les Canadiens et leurs gouvernements qui laissaient les différentes administrations américaines parfois perplexes, parfois irritées : cet engagement pour préserver le caractère distinct au niveau social et politique (Head et Trudeau, 1995, p.17).

En continuité avec la notion d'altérité et le processus d'articulation et d'interpellation dans la construction de l'intérêt national (Weldes, 1999), notre concept d'intérêt identitaire en PEC est particulièrement utile pour expliquer la poursuite des politiques altruistes du Canada en Amérique latine et ailleurs dans le monde. En effet, la tradition internationaliste libérale, durant et après la Guerre froide, a permis au Canada d'accumuler un important capital symbolique auprès des différents acteurs. Autrement dit, le Canada et certaines personnalités parlant en son nom possédaient un important

capital symbolique pour écrire/influer sur « la sécurité et la souveraineté » (Weber, 1995 ; Campbell, 1998) internationale pendant¹²⁸ et après la Guerre froide¹²⁹. Pour reprendre Bourdieu, les dirigeants canadiens disposaient d'une compétence légitime pour sécuriser des enjeux, c'est-à-dire une :

[...] capacité statutairement reconnue à une personne autorisée, une « autorité » d'employer, dans les occasions officielles, la langue légitime, c'est-à-dire officielle, langue autorisée qui fait autorité, parole accréditée et digne de créance ou, d'un mot, *performative*, qui prétend (avec les plus grandes chances de succès) à être suivie d'effet (Bourdieu, 1982, p.64).

Toutefois, plusieurs des énoncés performatifs du gouvernement canadien répondaient à une logique de sécurisation des menaces politiques et identitaires. Par exemple, le ministre canadien des Affaires étrangères entre 1996 et 2000, Lloyd Axworthy, n'a pas hésité à évoquer la figure de Pearson et les fondements de l'internationalisme libéral dans la promotion de l'agenda de la sécurité humaine¹³⁰. Insistant sur l'altérité avec les États-Unis et le *soft power* canadien, Axworthy rappelle que :

The best Canadian foreign policy remains an independent policy based on our competences and capacity to deliver [...]. Canadians want their country to be more than a junior partner to the United States. They expect their

¹²⁸ À cet égard, il n'est pas anodin de souligner la nomination de Lester B. Pearson en 1968 à la tête d'une Commission internationale faisant le bilan de l'aide aux pays en voie de développement (PVD). Au-delà des discours altruistes de la Commission Pearson (1969) proposant des moyens de réduire les écarts entre les pays industrialisés et les PVD, rappelons que le régime de l'aide consolidait la paix et la sécurité internationales « en accélérant la progression de la production économique des pays en développement, [fournissant] ainsi un instrument de dissuasion contre un réalignement idéologique et stratégique du Tiers Monde sur la scène internationale » (Thérien, 1989, p. 319).

¹²⁹ En vertu de l'évolution de la culture stratégique canadienne internationaliste, les politiques de sécurité et de développement de la PEC n'entrent pas en contradiction, mais fonctionnent plutôt de façon complémentaire en promouvant et renforçant l'ordre libéral occidental du système international contemporain. Voir à ce sujet Massie et Roussel (2014).

¹³⁰ À travers ce changement progressif de la sécurité de l'État à celle de l'individu, le Canada adopta le concept de sécurité, qui « se concentre de plus en plus sur les besoins économiques, sociaux et politiques de l'individu » (Canada, 1995, p. 3).

government to have a voice that reflects their priorities and concerns. Lester Pearson first took Canada onto the world stage as an independent actor in a sustained way in the 1950s and 1960s – a time of critical realignment in international relations. He crafted a distinct Canadian foreign policy identity and utilized the newly emerging postwar multilateral infrastructure to promote an agenda of international peace, security, and development (Axworthy, 2001, p.8).

Dans sa réminiscence de l'agenda de la sécurité humaine, Axworthy affirme :

Our efforts also demonstrated how an activist, internationalist policy can help shape an identity and promote unity in the country. International accomplishments reinforce our basic values and enhance our pride as people [...]. Our national interests go beyond the economic, and foreign policy can be a nation builder (Axworthy, 2003, p. 59).

En fait, la question de l'altérité en termes de puissance et de moralité internationale s'est imposée avec les débuts de la *pax americana* jusqu'aux années 2000. Par exemple, dans le document *Le Canada dans le monde* (1995), il est indiqué:

L'histoire du Canada comme puissance non coloniale, champion du multilatéralisme constructif et médiateur international efficace, étaye un rôle important et distinctif parmi les nations qui essayent de bâtir un ordre nouveau et meilleur [...]. Le Canada est ainsi dans une position privilégiée pour influencer le changement et bénéficier d'ouvertures alors que nous nous approchons de la fin du XX^e siècle. Le gouvernement usera de cette influence de façon responsable afin de protéger et promouvoir les valeurs et les intérêts du Canada dans le monde (Canada, 1995, p. 9-11)¹³¹.

¹³¹ Le document *Fierté et influence : notre rôle dans le monde* (Canada, 2005) va poursuivre cette réification de l'intérêt identitaire canadien dans l'imaginaire sécuritaire internationaliste libéral, tout en essayant d'équilibrer la vision réaliste et romantique du Canada (Gotlieb, 2005 ; Hart, 2008).

Considérant l'anticipation des profits matériels et symboliques des énoncés performatifs d'un acteur (Bourdieu, 1982), nous croyons que les gains d'une politique de DH chez les agents canadiens sont aussi de nature identitaire¹³². Ainsi, les agents parlant au nom de l'État canadien peuvent réifier la « perception historique » de l'intérêt identitaire d'un État à travers certains actes performatifs cohérents avec un certain imaginaire sécuritaire en matière de DH. Selon Adler et Pouliot :

Practices are competent performances. More precisely, practices are socially meaningful patterns of action, which, in being performed more or less competently, simultaneously embody, act out, and possibly reify background knowledge and discourse in and on the material world [...]. Social recognition is thus a fundamental aspect of practice; its (in)competence is never inherent but attributed in and through social relations. The notion of performance implies that of a public, of an audience able to appraise the practice (Adler et Pouliot, 2011, p. 4-6).

Comme nous l'avons présenté dans le second chapitre, les aspirations identitaires des politiques et discours internationalistes servaient également à préserver l'unité nationale canadienne (Massie et Roussel, 2008; Lui, 2012; Clark, 2013). En réifiant des actes performatifs à travers les énoncés de politique internationale (Canada, 1995, 2005), l'État canadien participait à alimenter certains mythes entourant sa politique de DH. En effet, les principales avancées en termes de politiques de DH, entre 1976 et 2006, se sont inscrites dans une période où l'unité nationale du Canada était fragile. Autrement dit, l'intérêt identitaire du Canada pendant cette période était ancré dans l'imaginaire internationaliste libéral repris et façonné par Trudeau (1968-1984) et ses

¹³² Avant les débuts de l'internationalisme et du régime international des DH en 1948, le raisonnement politique canadien en lien avec les DH s'inscrivait plutôt dans l'esprit des idées dominantes antérieures où l'autonomie du Canada était embryonnaire. En lien avec les « missions civilisatrices » propres à l'époque de l'impérialisme britannique au Canada (1867-1919), McKay et Swift rappellent que « *Canadians were not the passive recipients of an imperialism nurtured outside Canada's borders. Many of them were active creators of and participants in an Anglosphere that they hoped would civilize the world* » (McKay et Swift, 2012, p.62).

successeurs, Clark (1979-1980), Mulroney (1984-1993), Chrétien (1993-2003) et Martin (2003-2006), afin de contrer la menace séparatiste et identitaire du Québec. À une époque où l'unité nationale demeurait une priorité pour le gouvernement canadien, l'assimilation de l'intérêt identitaire canadien à travers l'altérité canado-américaine et le voile de l'humanitarisme s'apparentait, dans une certaine mesure, à la pratique du *nation branding* (Anholt, 2005; Grayson, 2004).

Or, certains créneaux de la diplomatie canadienne ayant également contribué à alimenter ces mythes en PEC ont été fortement ébranlés sous l'ère Harper (2006-2015), alors que la question de l'unité nationale n'était plus à l'agenda des conservateurs¹³³. Ainsi, plusieurs des éléments liés à la tradition internationaliste de la diplomatie canadienne ont été touchés par une rupture idéologique du gouvernement Harper. À cet égard, Joe Clark mentionne : l'aide public au développement, l'environnement, les opérations de paix, les Nations Unies et le multilatéralisme (Clark 2013 : 27-29). Pourtant, le gouvernement Harper évoque encore la question des DH en termes de valeurs et d'identité. La performance internationale et la performativité identitaire sur ce sujet sont assez explicites :

Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement soit un chef de file dans le domaine des droits de la personne, par le jeu de la représentation et de la promotion des valeurs canadiennes sur la scène internationale. La promotion et la protection des droits de la personne font partie intégrante de la politique étrangère canadienne [...]. Le Canada a toujours été un ardent défenseur de la protection des droits de la personne et de l'avancement des valeurs démocratiques. Le Canada opte pour une position

¹³³ Lorsque le Premier ministre Harper a déclaré en 2006 que les Québécois formaient une nation au sein d'un Canada uni et qu'il a accordé par la suite une place pour le Québec au sein de la délégation canadienne à l'UNESCO, le pragmatisme politique des conservateurs ou « fédéralisme d'ouverture » a eu le dessus sur les dogmes identitaires des libéraux (Harper, 2006; Morin, 2013; Paquin, 2014). Après l'histoire du scandale des commandites (2003-2004) et la publication du rapport de la Commission Gomery (2005-2006), les résultats des élections fédérales canadiennes de 2006, 2008 et 2011 ont démontré un effondrement graduel du vote envers le Bloc québécois.

de principe voulant que le respect de la liberté, de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit, valeurs qui définissent notre pays, puissent profiter au reste du monde (Gouvernement du Canada, 2015)¹³⁴.

En somme, depuis le discours du Premier ministre St-Laurent en 1947, il subsiste une convergence de « valeurs fondamentales » en PEC, telles que la liberté, la démocratie, les DH et la primauté du droit. Par son inhérente malléabilité, les droits humains procurent un idiome commun, tant aux libéraux qu'aux néoconservateurs en PEC. C'est pourquoi l'intérêt identitaire vient enraciner le sens idéologique et l'aspect performatif de ces derniers dans différents contextes politico-historiques. Le tableau suivant, inspiré des travaux de Nossal *et al.*, (2007), Massie et Roussel (2013); Massie et Brizic (2014), Staring (2014) et Dorion-Soulié (2014), permet de visualiser ce récent changement de l'intérêt identitaire canadien et son impact sur le processus de sécurisation des DH.

¹³⁴ En 2016, le thème des DH est toujours aussi important, le gouvernement se réfère à la DUDH (1948) et les principaux traités internationaux relatifs aux droits humains et indique que « le Canada plaide depuis toujours et avec force en faveur de la protection des droits de la personne et de la promotion des valeurs démocratiques » (Gouvernement du Canada, 2016).

Tableau 2.2 — Tableau comparatif de l'intérêt identitaire canadien avant et après 2006

Idée dominante Culture stratégique	Identité et altérité avec les États-Unis	Défense des droits humains sur la scène internationale
<p>Internationalisme libéral</p> <p>Les idées internationalistes sont particulièrement présentes, entre 1947 et 2006, chez les premiers ministres suivants : Louis St-Laurent, Lester B. Pearson, Pierre Elliott Trudeau, Joe Clark, Brian Mulroney, Jean Chrétien et Paul Martin.</p>	<p>Le Canada est une puissance moyenne, assumant le rôle de médiateur dans les conflits.</p> <p>Il affirme son indépendance et son caractère distinctif ; il cherche à faire contrepoids aux États-Unis.</p> <p>Il est membre de grands ensembles multilatéraux occidentaux.</p>	<p>Le Canada adhère à un ensemble de valeurs libérales et cosmopolites dans ses politiques (promotion et défense des droits humains, de la démocratie et bonne gouvernance).</p> <p>Il fait la promotion de la sécurité humaine et de la responsabilité de protéger.</p> <p>La politique canadienne utilise le <i>soft power</i> dans les affaires internationales.</p> <p>Il y a collaboration et dialogue avec la société civile canadienne et transnationale.</p>
<p>Néoconservatisme/ Néocontinentalisme</p> <p>Idées néoconservatrices propres au gouvernement Harper depuis 2006.</p>	<p>Rejet de l'image de la puissance moyenne au profit d'une vision du Canada comme puissance prépondérante ou superpuissance énergétique.</p> <p>Impérialisme économique et militarisme</p> <p>Identité nord-américaine : soutien et allégeance explicite aux États-Unis et à <i>la pax americana</i>.</p>	<p>Anticosmopolitisme et vision manichéenne du monde, conjuguée à une croyance en la supériorité morale de l'Occident.</p> <p>Lien explicite entre la promotion des valeurs fondamentales du Canada (la liberté, la démocratie, les droits humains et la primauté du droit) et ses intérêts commerciaux.</p> <p>Affaiblissement du <i>soft power</i> canadien au profit du <i>hard power</i>.</p> <p>Appui indéfectible accordé aux entreprises extractives canadiennes et diminution de l'influence de la société civile canadienne et transnationale.</p>

Source (Anzueto 2014c, 2016).

Ce tableau comparatif nous aide à interpréter les éléments de continuité et de rupture au sein de la PEC au Guatemala, en incluant la période de l'ère Harper (2006-2015). Plus spécifiquement, nous remarquons un changement de logique au sein même de la notion d'intérêt identitaire canadien et du processus de sécurisation des DH. L'affaiblissement de la menace à l'unité nationale au début du XXI^e siècle (Morin, 2013) et l'atténuation de l'altérité avec les États-Unis ont changé la démarche sécurisante à l'égard des DH. Le rejet assumé du *branding* internationaliste et des avantages pour la sécurité politique du Canada et des retombées sur son *soft power* témoigne de l'émergence d'un nouvel intérêt identitaire¹³⁵. Celui-ci répond également à une démarche sécurisante qui privilégie le secteur économique et certains acteurs non étatiques. Or, si la marque internationaliste s'est clairement érodée en Amérique latine durant les années Harper (Anzueto, 2014a, p. 57), pourquoi les DH se retrouvent-ils encore dans les valeurs fondamentales de la PEC?

L'analyse des politiques canadiennes de DH et leurs ancrages aux strates discursives de la société internationale peuvent étayer notre argument sur le processus de sécurisation en fonction de l'intérêt identitaire. Le cas du Guatemala entre 1976 et 2013 est assez évocateur d'un processus de cadrage et de sécurisation en matière de DH en PEC, car il a fallu outrepasser la norme de la souveraineté westphalienne. Suite à cette caractérisation des principaux concepts-clés liés à notre problématique sur les droits humains (intérêt identitaire, souveraineté, sécurité, sécurisation), nous pouvons proposer une méthodologie à notre question de recherche initiale : *Comment et pourquoi les droits humains se sont inscrits dans la politique étrangère du Canada pendant et après le conflit armé guatémaltèque (1976-2013)?*

¹³⁵ Par exemple, l'anticosmopolitisme et l'impérialisme marquent une rupture importante dans la PEC en matière de sécurisation des DH à l'ère Harper (2006-2015). En effet, ces deux composantes entraînent des effets tangibles sur le *soft power* canadien, son altérité avec les États-Unis et la relation du gouvernement avec les militants canadiens de droits humains. (Anzueto, 2014c, p.616). Sur le cosmopolitisme et l'impérialisme en PEC, voir aussi Cameron (2014), Staring et Dorion-Soulié (2014), Dorion-Soulié et Sanschagrin (2014) et Klassen (2014).

3.6 Méthodologie interprétative : processus de traçage et idéaux-types

Dû à la nature exploratoire de cette thèse et des différents « champs et sous-champs disciplinaires » impliqués (Bourdieu, 1984), l'étude du cas guatémaltèque nous permet de construire inductivement un bloc théorico-empirique palliant les carences mises de l'avant dans le chapitre 2. Selon George et Bennett :

“Building Block” studies of particular types or subtypes of a phenomenon identify common patterns or serve a particular kind of heuristic purpose [...]. Each block – a study of each subtype – fills a “space” in the overall theory or in a typological theory [...]. In other words, the building block developed for a subtype is self sufficient; its validity and usefulness do not depend upon the existence of other studies of different subclasses of that general phenomenon (George et Bennett, 2005, p. 76-78).

Notre argument principal repose sur le processus de sécurisation politique et économique des DH au sein de la PEC depuis 1976, que nous pouvons mieux comprendre par le concept d'intérêt identitaire. En dépit du fait que la question de l'unité nationale canadienne ne soit plus explicitement à l'ordre du jour depuis le début des années 2000 et que les intérêts commerciaux du Canada dans le secteur extractif demeurent plus visibles que jamais, le Guatemala a continué d'être un sujet de préoccupation en matière de lutte contre l'impunité, de respect des DH et de sécurité régionale (Ambassade du Canada au Guatemala, 2016; Baranyi et Foster, 2012; McKenna, 2012). C'est pourquoi nous intégrons la notion d'intérêt identitaire pour ancrer le sens des politiques canadiennes de DH au Guatemala, en collaboration avec les acteurs non étatiques¹³⁶ et en vertu de l'évolution des normes de la société

¹³⁶ L'expression « acteur non étatique » en RI est une nébuleuse difficile à saisir, car elle englobe une panoplie d'entités différentes (Larose, 2008). En effet, le tableau 2.2 met de l'avant l'essor du rôle des firmes canadiennes dans les politiques de DH. Ainsi, l'un des principaux changements de l'intérêt identitaire sous Harper (2006-2015) touche la collaboration avec les acteurs non étatiques. À cet égard, une ONG canadienne de DH au Guatemala n'a pas les mêmes objectifs qu'une entreprise minière qui recherche le profit. Cette dynamique sera davantage analysée dans le chapitre 6.

internationale. Tel que démontré dans les chapitres précédents, les DH en PEC peuvent se référer à la fois aux interventions humanitaires (Axworthy, 2001; Jeangène Vilmer, 2012, 2013; Bellamy, 2009; Wheeler, 2002), à l'aide publique au développement (Brown, den Heyer et Black, 2014; Pratt, 1990, 1994; Thede, 2014), aux politiques de démocratisation (Guilhot, 2005; Dezalay et Garth, 2011; Burrton, 2012), à des éléments de la culture stratégique d'un État (Roussel, 2007; Massie et Roussel, 2013; 2014), aux actions des mouvements sociaux (Thede et Dufour Poirier, 2014; Clément, 2008, 2012) ou aux opérations de maintien et de consolidation de la paix (Buzan et Hansen, 2009; Baranyi, 2008; Paris, 2004). D'un point de vue ontologique, la notion de « gestion de crise » nous semble davantage appropriée pour intégrer la diversité des politiques canadiennes de DH au Guatemala sur une période de près de 40 ans. En effet, la gestion de crise est une activité polymorphe recouvrant des actions de nature politique, militaire ou économique (Tardy, 2009). Ainsi, à travers divers épisodes de gestion de crise au Guatemala, nous cherchons à examiner « comment l'interaction entre les pratiques représentationnelles des agents sociaux et les pratiques du savoir façonnent le domaine social » (O'Meara, 2010, p. 41) dans le champ des DH en PEC.

En continuité avec notre position théorique, le sens donné à une réalité sociale aussi complexe que l'intégration des DH en PEC depuis les quatre dernières décennies ne peut être que partiel et transitoire. Loin de nous l'attachement à la conception « humienne de la causalité » ou la prétention de la posture positiviste visant à « découvrir les corrélations entre les événements et les exprimer dans des énoncés qui ressemblent aux lois » (Kurki, 2008; King *et al.*, 1994; Smith *et al.*, 1996). En ce sens, notre interprétation ne se présente pas comme une connaissance exacte de la réalité sociale, mais:

[...] fragmentaire, et non dénuée de l'influence des valeurs qui constituent, à un moment historique donné, l'univers symbolique de référence du chercheur qui l'étudie. Cette mise en garde épistémologique ne doit

toutefois pas être prise pour un aveu d'échec, mais bien au contraire comme un *a priori* intellectuel indispensable à toute tentative d'élaboration conceptuelle (Noury, 2014, p. 48).

Par ailleurs, le concept de sécurisation des DH contient également une mécanique causale. À cet égard, nous sommes d'accord avec Guzzini sur le fait que la causalité n'est pas l'apanage des approches positivistes, car un processus de sécurisation :

Consistent with the approaches adopted by critical realists and constructivists, it takes a different understanding of causality (in a non-regular manner) and breaks out of the positivistic blackmail that asserts that explanation is either positivistic or no explanation at all. Securitization analysis can be directed to the understanding of why certain moves can be expected in given national security discourse, why some of them may find a receptive audience (given the underlying security imaginary), and indeed why certain action-complexes can then follow. But, such 'why' is always a 'how causality' (Guzzini, 2011, p. 338).

Suivant cette logique, le « processus de traçage » de la sécurisation des DH par l'entremise de l'intérêt identitaire nous permet d'interpréter les politiques canadiennes dans des contextes historiques précis, notamment à travers l'analyse de discours vis-à-vis le cas guatémaltèque. Selon les auteurs :

Process-tracing is an indispensable tool for theory testing and theory development not only because it generates numerous observations within a case, but because these observations must be linked in particular ways to constitute an explanation of the case [...]. Process-tracing complements other research methods (George et Bennett, 2005, p.207).

Comme le rappelle Hansen : « *without theory there is nothing but description, and without methodology there is no transformation of theory into analysis* » (Hansen, 2006, p.1). C'est donc à des fins heuristiques que nous conjuguons une « méthode idéaltypique » au processus de traçage des pratiques sécurisantes (Pouliot, 2014) des

DH en PEC. En fait, nous croyons que différents idéaux-types de sociétés internationales permettent de circonscrire dans le temps les règles, pratiques et institutions communes aux acteurs étatiques et non étatiques, en particulier par rapport aux concepts de souveraineté et de sécurité nationale/internationale. Ces idéaux-types favorisent aussi l'intégration des dynamiques systémiques, nationales et individuelles (Waltz, 1959; Gourevitch, 1978; Sikkink, 1993; Hill, 2003) dans l'analyse du processus de sécurisation des DH en vertu de l'intérêt identitaire canadien. À cet égard, il n'est pas question de simple influence, mais bien d'interdépendance, d'interaction, voire d'enchevêtrement entre le jeu politique interne d'un État et la dynamique des relations internationales (Putnam, 1988, p. 427).

Comment tracer le processus de sécurisation des DH au sein de la PEC au Guatemala entre 1976 et 2013? Notre échafaudage des différentes strates discursives de la société internationale (pluraliste, solidariste, postwestphalienne) nous permet d'étayer l'évolution du sens des trois méta-concepts liés aux DH : la souveraineté, la sécurité et l'identité¹³⁷. En vertu des diverses logiques propres à l'intérêt identitaire canadien sur le plan politique, économique et symbolique au cours des quatre dernières décennies, nous avons choisi une liste de mots-clés pour l'analyse de contenu de notre matériau. Ainsi, les mots-clés sont : « identité nationale; intérêt national; intérêts miniers; puissance moyenne; valeurs canadiennes; tradition diplomatique; humanisme; solidarité internationale; paix; développement; sécurité nationale; sécurité internationale; sécurité économique; droits humains; souveraineté ; non-

¹³⁷ Dans la réalité, les conceptions de l'identité et de la sécurité générées à travers des discours officiels font l'objet d'un consensus au sein du gouvernement, souvent après de longues discussions entre membres du gouvernement, députés du parti au pouvoir, conseillers et consultants et parfois, avec des représentants de l'opposition (Macleod, Masson et Morin, 2004, p. 24). En lien avec le plaidoyer de la société civile transnationale et canadienne, nous insistons sur la nature hégémonique interne et externe de l'intérêt identitaire canadien.

intervention »¹³⁸. En vertu, de nos idéaux-types de strates discursives, l'aspect performatif des discours et des politiques de DH n'a du sens que dans des contextes historiques et politiques précis. En continuité avec la typologie de Vargas-Foronda (2014) sur les différentes périodes de la relation canado-guatémaltèque et la notion de gestion de crise (Tardy 2009), nous avons réalisé le découpage suivant¹³⁹, qui permet de tracer le processus de sécurisation des DH pour la démonstration empirique :

1. Signature d'un Accord entre le Canada et le Guatemala sur la coopération technique et économique après le tremblement de terre de 1976 ;
2. Fin de l'aide bilatérale au Guatemala en vertu de la dégradation de la situation politique et de la sécurité du personnel canadien ; début des résolutions coparrainées par des ONG et le Canada condamnant les violations de DH au Guatemala à la CDHNU (1981) ;
3. Rôle consultatif du Canada auprès du groupe Contadora (1983-1985) et dans le cadre du processus d'Esquipulas II (1987) menant à sa participation à l'ONUCA (1988-1989) ;
4. Participation active auprès du GRICAR (1991-1993) ;
5. Participation du Canada au sein de la MINUGUA (1994-2004) et appui politique et financier à la CEH (1998-1999) ;
6. Soutien diplomatique au projet de Commission d'enquête sur les corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité (CICIACS) (2003-2006) ;
7. Appui financier, politique et juridique du Canada à la CICIG depuis 2007 ;
8. Appui financier et politique à l'ONG Avocats sans Frontières Canada (ASFC) pour le renforcement de la représentation juridique pour la résolution stratégique de litiges en matière de droits de la personne entre 2009 et 2013.

Sans dénombrer l'ensemble des politiques canadiennes réalisées au Guatemala, nous cherchons à mettre de l'avant celles qui illustrent le mieux notre concept d'intérêt

¹³⁸ Voir Annexe pour la liste des mots-clés en anglais et en espagnol dans la recherche des documents et dans les entretiens semi-dirigés.

¹³⁹ Le choix de ces huit ensembles de politiques visant à gérer la crise au Guatemala s'inspire des travaux antécédents en APEC sur la typologie des mesures coercitives pour faire respecter les DH sur le plan multilatéral, bilatéral et transnational (Matthews et Pratt, 1988, p. 14-15; Norton, 1993), et les impacts symboliques de ces mesures (Gillies, 1996, p. 48-52; Lui, 2012; Anzueto, 2014b, 2014c).

identitaire dans le champ des DH. La dernière partie de ce chapitre a pour but d'expliquer la méthodologie employée pour analyser l'intérêt identitaire canadien dans ces politiques de DH au Guatemala.

3.7 Analyser les discours fondamentaux: intertextualité, histoire transnationale et entretiens semi-dirigés

Inspiré de la méthodologie développée par Hansen (2006) pour l'étude de cas, nous mettons l'accent sur les discours fondamentaux (*basic discourses*) en PEC portant sur nos concepts-clés (identité, sécurité et souveraineté), qui se retrouvent dans les strates discursives de nos idéaux-types. En lien avec la nature hégémonique de notre concept d'intérêt identitaire, les discours fondamentaux:

Construct different Others with different degrees of radical difference; articulate radically diverging forms of spatial, temporal, and ethical identity and construct links between identity and policy. Analytically, basic discourses point to the main points of contestation within a debate and facilitate a structured account of the relationship between discourses, their points of convergence and confrontations; how discourses develop over time in response to events, facts and criticism; and how discursive variations evolve. Basic discourses are identified through reading of texts, but it should be stressed that 'basic discourses' is an analytical distinction of an ideal-type kind (Hansen, 2006, p. 52).

Une attention particulière est donc portée aux agents pouvant parler et agir au nom de l'État canadien. Ainsi, il convient de

[...] privilégier les déclarations du chef de l'exécutif et des ministres impliqués dans la définition de la sécurité et de l'identité (président, premier ministre, ministre de la Défense, ministre des Affaires étrangères), en faisant ressortir les thèmes qui semblent toucher directement ou

indirectement la définition de la sécurité et de l'identité nationale (Macelod, Masson et Morin, 2004, p. 24).

En effet, ces derniers sont les architectes des discours fondamentaux (Hansen 2006) orientant la relation canado-guatémaltèque et consolidant les croyances hégémoniques sur les notions « d'intérêt national » ou « d'identité nationale » par rapport à l'imaginaire politique des DH (McSweeney, 1999; Weldes, 1999; Reus-Smit, 1999; Bially Mattern, 2005). Les raisonnements idiographiques, téléologiques, éthiques et instrumentaux des politiques de DH sont présents dans les discours fondamentaux de la PEC en Amérique latine, en particulier dans les livres blancs et verts, de même que dans les énoncés de PE (voir Annexe E). Par conséquent, nous nous intéressons aux mémoires et aux biographies des personnages politiques canadiens (Chrétien, 2007; Head et Trudeau, 1995; Mulrone, 2008), d'anciens ambassadeurs (Gotlieb, 2006) et de ministres des Affaires étrangères (Lackenbauer, 2002; Clark, 2013; 2014; Axworthy, 2003) ayant été appelés à gérer divers épisodes de crise au Guatemala. Qui plus est, en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, nous utilisons des documents d'archives (câbles diplomatiques entre Ottawa et Guatemala, correspondances, notes de breffage pour l'ambassadeur, analyses internes de l'ambassade) datant de 1972 jusqu'à l'année 2008¹⁴⁰. Compte tenu du peu d'ouvrages portant exclusivement sur la relation canado-guatémaltèque, les sources secondaires peuvent devenir des matériaux primaires à travers un processus d'intertextualité (Hansen, 2006, p. 82-83), car :

Top politicians rarely have detailed knowledge about the issues put before them and therefore rely upon their advisors, media coverage, and, in some cases, background literature to establish a representational framing of the

¹⁴⁰ En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, ces documents confidentiels proviennent de deux demandes présentées le 16 avril 2014 à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et au MAECD. Dans le premier cas, l'information fait partie du dossier RG25-A-3-c, « directives à l'intention des chefs de mission – Guatemala » entre 1972 et 1994. Cependant, soulignons que notre deuxième demande sur « l'appui du Canada envers la MINUGUA entre 1994 et 2004, la CEH (1994-1999) et la création de la CICIG (2006-2007) » a pris plus d'un an avant d'être traitée. En date du 10 juin 2015, un CD-ROM de 673 pages, dont une grande partie est caviardée, fut finalement reçu au domicile de l'auteur.

policy (to be) adopted. In speaking back their representation of a foreign policy issue, politicians are in turn influencing what count as proper representations within a particular foreign policy issue (Hansen, 2006, p. 7).

À travers l'intertextualité, nous identifions d'abord les concepts clés dans leurs contextes historiques singuliers à l'époque de la strate discursive (identité, sécurité et souveraineté), les discours officiels du gouvernement canadien et la littérature secondaire. Par la suite, nous analysons le processus itératif de ces idées dans la construction des politiques à l'égard du Guatemala et les débats avec les acteurs non étatiques. Cette méthode favorise, d'une part, le processus de « traçage » de la sécurisation des DH à des fins politico-identitaires ou économiques et, d'autre part, l'analyse de la performativité du gouvernement canadien par l'évocation de textes, de valeurs ou de moments phares dans la relation canado-guatémaltèque. Les discours fondamentaux sur la PEC ne sont pas à l'abri des discussions internationales et des documents onusiens et interaméricains portant sur la nature changeante de la sécurité et de la souveraineté. Ces documents internationaux influencent donc les épisodes de gestion de crise au sein de la relation canado-guatémaltèque. Nous avons donc préalablement réalisé un travail de recherche documentaire afin de procéder à l'analyse de l'évolution du discours canadien sur les DH au Guatemala sur plusieurs décennies. En effet, les données empiriques recueillies pour cette thèse s'appuient sur plus de 600 sources bibliographiques, incluant les ouvrages et revues scientifiques dans les divers sous-champs des études internationales, des articles de journaux, des biographies de personnages politiques canadiens et guatémaltèques, des rapports et documents officiels provenant des gouvernements canadiens et guatémaltèques (discours des représentants du gouvernement, débats à la Chambre des communes et publications des différents comités parlementaires) ou d'organisations internationales et régionales ainsi que des ONG. Ces efforts s'inscrivent dans la tâche de l'étude empirique des relations internationales qui consiste précisément à

[...] déterminer la *perception historique* qui commande les conduites des acteurs collectifs, les décisions des chefs de ces acteurs. La théorie met en lumière la diversité des enjeux des conflits entre les acteurs collectifs, la diversité des buts qu'ils peuvent se proposer (Aron, 1967, p.847).

Compte tenu de la pluralité d'acteurs impliqués dans le processus de sécurisation des DH au Guatemala, nous faisons également appel à « l'histoire transnationale » (Charles et Wien, 2011). En effet, une analyse historique transnationale s'intéresse aux flux ou mouvements de personnes, d'idées, d'institutions et de pratiques; ce qui nous aide à « tracer le processus de sécurisation » des DH. De plus, ces entretiens ont contribué à développer notre concept d'intérêt identitaire du Canada en analysant et comparant les perceptions des interviewés sur les motifs derrière l'appui canadien aux DH sur une période de près de 40 ans¹⁴¹. Dans l'objectif d'avoir une pluralité de « perceptions historiques » (Aron, 1967) sur cette lecture transnationale et diachronique de la PEC au Guatemala en matière de gestion de crise, nous avons donc réalisé 32 entretiens semi-dirigés en espagnol, en anglais et en français dans les deux pays au cours de l'année 2014. Malgré la distribution inégale de notre échantillon (Savoie-Zajc, 2003 ; Roy, 2003), nous avons analysé huit catégories d'agents, dont la perception des avancées et des reculs dans la relation canado-guatémaltèque en matière de DH depuis 1976 est étudiée:

1. Trois fonctionnaires canadiens (qui occupent ou ont occupé des positions d'autorité et responsabilité non électives au sein du gouvernement canadien au Guatemala);
2. Un politicien guatémaltèque (qui se distingue par son adhésion à un parti politique et qui a occupé une position de député);
3. Neuf fonctionnaires guatémaltèques (qui occupent ou ont occupé des positions d'autorité et responsabilité non électives au sein du gouvernement guatémaltèque);
4. Trois fonctionnaires internationaux (diplomates ou employés d'organisations internationales présentes au Guatemala);

¹⁴¹ Voir en Appendice, la grille d'entrevue et la liste complète des personnes interviewées.

5. Sept représentants d'ONG canadiennes (faisant la promotion des droits humains et participant aux débats publics);
6. Douze représentants d'ONG guatémaltèques (faisant la promotion des droits humains et participant aux débats publics);
7. Deux chercheurs universitaires au Canada et au Guatemala ;
8. Un représentant du secteur des affaires économiques et culturelles entre les deux pays.

Dans l'objectif de circonscrire notre objet de recherche avec la notion de gestion de crise au Guatemala, nous avons mis l'accent sur les agents de la catégorie 5 et 6 (représentants d'ONG faisant la promotion des DH et participant aux débats publics de la relation entre les deux États). En lien avec le processus de sécurisation des DH, ce sont ces agents qui ont historiquement contribué à amener le problème des DH au Guatemala à l'agenda politique des gouvernements occidentaux depuis la décennie 1970. De plus, ce sont les mêmes agents qui dénoncent publiquement le visage impérialiste du Canada au Guatemala depuis le début des années 2000, notamment lié à la problématique minière. Au sujet de la quantité et la qualité des personnes interviewées¹⁴², nous abondons dans la perspective interprétative et constructiviste de Savoie-Zajc, qui précise:

[...] la recherche appartenant au paradigme interprétatif privilégie les échantillons de type intentionnel non probabiliste. Les personnes sont choisies en fonction de leur expertise, pertinente par rapport à l'objet d'étude et parce qu'elles sont capables et intéressées à verbaliser celle-ci (Savoie-Zajc, 2003, p. 304).

¹⁴² Comme nous l'avons souligné dans l'introduction de cette thèse, pour les huit types d'agents, il arrive que la même personne occupe simultanément ou à différentes époques de sa vie une fonction s'apparentant à une autre catégorie. De surcroît, davantage d'entretiens avec la dernière catégorie d'agents (représentants du secteur des affaires économiques entre les deux pays) pourraient être réalisés *a posteriori*, en délimitant la recherche sur l'exploitation minière canadienne au Guatemala et ailleurs dans le monde. Cette même catégorie pourrait même être élargie afin d'intégrer les représentants des diasporas respectives dans les deux pays et d'explorer une autre problématique en lien avec les DH, mais qui ne sera pas abordée en détail dans cette thèse : la migration et le droit des travailleurs migrants temporaires.

Ainsi, par la pluralité des agents interviewés, ces entretiens viennent enrichir notre compréhension des discours fondamentaux dans la PEC envers le Guatemala, particulièrement en articulation avec notre notion d'intérêt identitaire. Si l'internationalisme doit être compris comme le visage du Canada dans le monde (Smith, 2003, p. 30), ces entretiens permettent de documenter l'émergence et la disparition du visage humain du Canada au Guatemala (Vargas Foronda, 2014).

En somme, ces entretiens semi-dirigés comportent tous des questions ouvertes portant sur leur perception de l'évolution du tandem identité/intérêt du Canada au Guatemala, de l'altérité avec les États-Unis et les avancées et des reculs sur le plan normatif¹⁴³. Faute d'avoir pu obtenir des entretiens personnels avec la première catégorie d'agents ainsi que des politiciens canadiens, nous analyserons donc les discours oraux et écrits des Premiers ministres, de même que ceux des ministres ou hauts fonctionnaires ayant travaillé sur les politiques de DH au Guatemala, notamment grâce aux archives obtenues du MAECD et de BAC. Or, ce qui jadis ne représentait qu'une formalité pour la recherche ou le travail journalistique au Canada est rapidement devenu un défi, compte tenu du contrôle de l'information et du musèlement des ministres et fonctionnaires canadiens sous l'ère Harper (Gingras et Côté, 2008; Pelletier 2014).

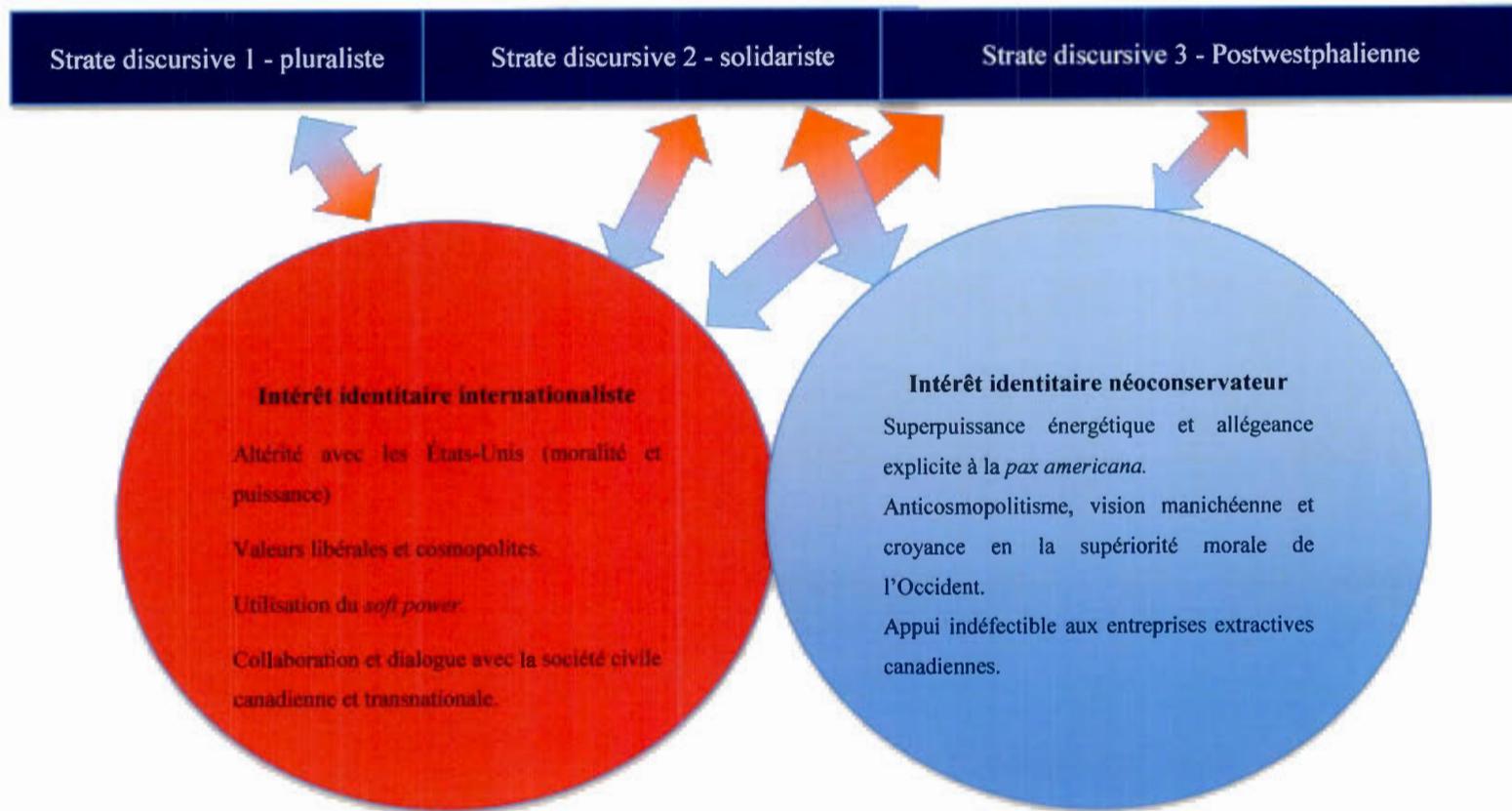
3.8 Conclusions : le sens des politiques de droits humains depuis 1976

Ce chapitre avait comme principal objectif de proposer un appareil conceptuel et une méthodologie appropriée pour répondre à notre question de recherche. De plus, nous

¹⁴³ Tel que démontré dans le chapitre 1, l'aggravation de la situation des DH au Guatemala est intimement liée à la politique des États-Unis durant la Guerre froide, en particulier durant les années Reagan entre 1981 et 1989. Les propos de Jim George sur la politique étrangère américaine au Guatemala peuvent être transposés dans le contexte canadien: « *in discursive terms, therefore, to understand how the Guatemalan Other is represented as a threat in US foreign policy is to understand the representation of the US self in International Relations* » (George, 1994, p. 205).

avons souligné la malléabilité des métas-concepts des RI, tels que la sécurité, l'identité et la souveraineté, utilisés tant dans la pratique que dans l'analyse des DH au sein de la politique étrangère. En lien avec la politisation des DH durant et après la Guerre froide au Canada, nous avons insisté sur un double processus de sécurisation en réponse à la menace politique externe provenant des États-Unis et interne liée au nationalisme québécois. Considérant la diminution de ces menaces politiques au Canada et l'augmentation des investissements miniers canadiens au Guatemala au début du XXI^e siècle, nous avons mis de l'avant le processus de sécurisation des DH à des fins économiques. Pour expliquer les éléments de continuités et de ruptures au sein de la PEC au Guatemala, nous avons introduit la notion d'intérêt identitaire afin de comprendre le sens des politiques canadiennes de DH au Guatemala en vertu des normes de la société internationale et de l'action des acteurs non étatiques. En continuité avec notre positionnement théorique, nous avons présenté un échafaudage de strates discursives et d'idéaux-types afin d'étudier l'évolution des processus de sécurisation des DH et de l'intérêt identitaire canadien au Guatemala. La figure suivante illustre l'ancrage de l'intérêt identitaire aux strates discursives et permet de visualiser comment nous allons opérationnaliser ces concepts dans l'analyse du cas canado-guatémaltèque entre 1976 et 2013.

Figure 3.2 — Ancrage de l'intérêt identitaire aux strates discursives



Cette figure met de l'avant l'aspect co-constitutif entre les normes de la société internationale et l'intérêt identitaire canadien. Par rapport à la PEC au Guatemala, nous allons donc tracer le passage de la strate discursive 1 à la strate discursive 2 durant la période (1976-1990). Dans ce passage de la strate discursive pluraliste à la strate solidariste, nous assistons à la fin du « profil bas » et au début de l'inclusion des DH dans les objectifs de la PEC au Guatemala. C'est le début du « visage humain du Canada au Guatemala » (Vargas Foronda 2014). En pleine période de tensions identitaires au Canada, marquée par la construction du multiculturalisme canadien et la montée du nationalisme québécois, la sécurisation des DH entamée pendant l'ère Trudeau (1968-1984) et le gouvernement Clark (1979-1980) se consolide sous le règne de Mulroney (1984-1993). Le processus de sécurisation des DH s'opère à travers un intérêt identitaire ancré dans l'imaginaire internationaliste canadien. Sous le gouvernement Mulroney (1984-1993), le discours canadien sur les DH prend de l'ampleur, tout comme les mesures politiques et sécuritaires permettant de les renforcer à l'international en dépit des normes westphaliennes.

Suivant l'opérationnalisation de nos concepts dans la figure précédente, nous allons également tracer le passage de la strate discursive 2 à la strate discursive 3 au cours de la période (1990-2013). Dans une autre période où l'unité nationale du Canada sera mise en péril, en particulier pendant le règne des libéraux de Chrétien (1993-2003) et de Martin (2003-2006), l'intérêt identitaire canadien se définit en termes davantage postmodernes par rapport à la sécurité et à la souveraineté. C'est le passage de la strate discursive solidariste à la strate discursive postwestphalienne. Les différents enfourchements entre ces strates discursives sous les gouvernements Chrétien (1993-2003) et Martin (2003-2006) sèment la confusion chez les acteurs non étatiques par rapport aux politiques de DH promues au Guatemala et ce, avant même l'arrivée de

Harper en 2006. L'analyse empirique de ces changements de strates discursives se fera en fonction de notre découpage de la gestion de crise au Guatemala.

Le chapitre 4 se penchera sur le passage de la strate discursive 1 à la strate 2, où deux ensembles de politiques canadiennes seront examinés après la signature d'un Accord de coopération entre le Canada et le Guatemala en 1976. Nous analyserons d'abord la fin de l'aide bilatérale accordée au Guatemala dû à la dégradation de la situation des DH en 1981, ainsi que les premières résolutions coparrainées par les ONG et le Canada à la CDHNU. Nous éplucherons ensuite les suggestions du Canada au groupe de Contadora (1983-1985) et lors du processus de paix d'Esquipulas (1987), qui ont mené à sa participation à l'ONUCA (1988-1989). Dans le chapitre 5, nous examinerons trois ensembles de politiques chevauchant la fin du mandat de Mulroney (1984-1993) et l'ère Chrétien (1993-2003), mais correspondant au changement progressif de la strate discursive 2 vers la 3. L'appui aux ONG canadiennes et guatémaltèques ainsi qu'aux « Groupes d'États amis » pendant le processus de paix entre 1990 et 1996 sera scruté, en particulier sa participation au GRICAR (1991-1993). De plus, les mesures politiques, économiques et militaires déployées, notamment au travers la MINUGUA entre 1994 et 2004, et l'appui au travail de la CEH (1999) seront étudiées. Enfin, le chapitre 6 portera sur deux politiques concordant avec la fin du règne libéral (Martin 2003-2006) et l'ère Harper (2006-2015)¹⁴⁴. Dans ce basculement de la strate discursive 3 vers les deux strates antécédentes de la société internationale, nous essayerons de décortiquer les motifs derrière l'appui à la création de la CICIACS (2003-2006) et de la CICIG (2007-2013) et le soutien économique au travail d'ASF-Canada au Guatemala dans ses litiges stratégiques visant à renforcer l'État de droit (2009-2013).

¹⁴⁴ Le refus du Canada de participer à la guerre en Irak en 2003 sans l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU est l'un des derniers actes performatifs liés à l'intérêt identitaire canadien et ancré dans l'internationalisme libéral. Qui plus est, notons l'absence de crise majeure en matière d'unité nationale post 2003-2004, conjugué à une appréciation du prix des métaux sur le marché global. Si diverses mesures sont entreprises et poursuivies afin de faire respecter les DH dans le Guatemala post-conflit, nous assistons depuis 2003-2004 à un retour à la priorisation explicite des intérêts matériels.

CHAPITRE 4

LA FIN DU PROFIL BAS DU CANADA AU GUATEMALA (1976-1990)

After about sixteen years, I still find Trudeau unfathomable. He champions human rights at home but supports authoritarian regimes abroad [...]. He proclaimed for years that foreign policy is an extension abroad of the national interest and ends up a tiers-mondiste
(Gotlieb, 2006, p. 12-13).

Le processus de Contadora, par l'entremise duquel le Canada a élaboré et mis en œuvre sa politique en Amérique centrale, donne un bon aperçu de la capacité canadienne à mettre à profit son pouvoir de convaincre
(Clark, 2014, p. 169).

Pour faire suite à la présentation de notre appareil conceptuel, nous examinerons deux ensembles de politiques canadiennes au Guatemala révélant le processus de sécurisation des DH en fonction de l'intérêt identitaire des agents politiques du Canada. En premier lieu, nous aborderons l'intérêt identitaire canadien en Amérique latine durant la période de la « décennie Trudeau » entre 1968 et 1978 et l'interlude conservateur de Clark entre 1979 et 1980. En effet, tant les discours que les pratiques politiques du Canada à l'égard des DH vont changer à la suite du coup d'État chilien de 1973 et la Révolution au Nicaragua en 1979, notamment grâce au plaidoyer des ONG canadiennes (Rochlin, 1994; Stevenson, 2000). Par conséquent, ce processus de sécurisation des DH durant la décennie 1970 va fortement influencer la position canadienne à l'égard du Guatemala au tournant des années 1980. Ainsi, nous démontrerons le passage de la strate discursive 1 à la strate discursive 2 (voir Figure 2 dans le Chapitre 3)¹⁴⁵ au sein de la PEC. En deuxième lieu, nous analyserons les premières résolutions parrainées par le Canada à la CDHNU et la fin de l'aide bilatérale

¹⁴⁵ Notre analyse se situe dans l'histoire « enchevêtrée » d'évènements politiques externes et internes en matière de DH plutôt qu'une étude exhaustive des gouvernements canadiens *per se*. Ce choix s'explique notamment par la pérennité de l'intérêt identitaire du Canada sous le prisme de l'internationalisme libéral après la Seconde Guerre mondiale, son évolution discursive avec la société internationale en matière de DH et surtout les différences de durée au pouvoir entre les gouvernements canadiens et l'importance accordée à la situation au Guatemala.

envers le Guatemala en novembre 1981. Ces gestes symboliques et punitifs à l'égard du régime militaire guatémaltèque ont été le fruit d'une action comprenant une pluralité d'acteurs non étatiques, en particulier les réseaux transnationaux de protection de DH (Keck et Sikkink, 1998; Burgerman, 2001). En troisième lieu, nous décortiquerons le raisonnement politique derrière la reprise de l'aide bilatérale au Guatemala en 1987 et la participation graduelle du Canada au processus de paix en Amérique centrale. Ainsi, nous survolerons son appui au groupe de Contadora (1983-1986)¹⁴⁶, son rôle consultatif lors du processus de paix d'Esquipulas (1986-1988) ainsi que sa première intervention militaire dans l'hémisphère par l'entremise de l'ONUCA en 1989. L'apport politico-sécuritaire du Canada dans la région va culminer avec son adhésion officielle à l'OÉA en 1990.

4.1 L'intérêt identitaire canadien en Amérique latine après 1968

Peu après son arrivée au pouvoir, le Premier ministre Trudeau a clairement démontré son désir d'intensifier les relations diplomatiques avec l'Amérique latine à travers une mission ministérielle déployée dans neuf pays latino-américains, dont le Guatemala, au cours de l'automne de 1968. C'est donc à partir de la décennie 1970 que l'Amérique latine est devenue réellement importante pour les relations internationales du Canada, en particulier à la suite de la publication du livre blanc *Politique étrangère au service*

¹⁴⁶ Initialement composé des ministres des Affaires étrangères du Mexique, de la Colombie, du Panama et du Venezuela, le Groupe de Contadora fut créée en 1983 afin de trouver un moyen de mettre un terme à la crise en Amérique centrale. Suite à l'adoption de la déclaration de Cancún en septembre 1983, le Groupe de Contadora propose un projet d'accord pour la paix et la coopération en Amérique centrale et la participation du Canada est sollicitée dès 1984. Toutefois, alors que les pays centraméricains étaient disposés à ratifier le projet d'accord de paix, les États-Unis ont torpillé l'unité du groupe, notamment auprès des délégations du Honduras, du Salvador et du Costa Rica. Après plusieurs modifications et des propositions faites par le Canada, le Nicaragua rejette un nouveau plan de paix en novembre 1985, car ce dernier n'interdisait pas la présence militaire américaine dans la région. Ainsi, une première réunion des cinq présidents centraméricains s'est déroulée les 24 et 25 mai 1986 dans la ville d'Esquipulas. Le processus d'Esquipulas a servi de catalyseur pour les accords de paix au Guatemala et la fin du conflit en 1996. Nous aborderons la chronologie des accords de paix au Guatemala dans le chapitre suivant.

des Canadiens. En effet, sur les six points du livre blanc, l'Amérique latine se hissait au deuxième rang avant les Nations Unies, le Pacifique, l'Europe et le développement international. Selon *Politique étrangère au service des Canadiens*:

La politique envisagée par le Gouvernement se fonde sur l'idée que les relations entre le Canada et les pays d'Amérique latine, qui résultent de leur appartenance à un même hémisphère, entre le Canada et les organisations régionales qui regroupent ces pays, et entre les Canadiens et les Latino-Américains sur une base individuelle, peuvent permettre de retirer des bénéfices mutuels croissants au niveau de l'expansion économique, de l'amélioration du mode d'existence et de la promotion de la justice sociale entre les diverses parties de l'hémisphère (Canada, 1970, p. 26).

Au sujet du Guatemala, la mission ministérielle de 1968 du gouvernement Trudeau en Amérique latine avait déjà souligné le potentiel minier du pays pour les activités de l'entreprise canadienne INCO en dépit des mesures contre-insurrectionnelles mises de l'avant par le régime guatémaltèque¹⁴⁷. Après la signature du contrat entre INCO et le régime militaire du président Arana en février 1971, l'intérêt national du Canada au Guatemala était sans équivoque. Selon un échange daté du 15 septembre 1972 entre le Cabinet du Premier ministre (PMO) et la division de l'Amérique latine du MAE au sujet des objectifs du Chef de la mission au Guatemala¹⁴⁸: « *The most important and immediate Canadian interests in relations with Guatemala are in trade and investment prospects. The major Canadian investment interest in the country is EXMIBAL, the Guatemalan subsidiary of INCO of Canada* » (GoC, 1972). Le gouvernement canadien précisait :

¹⁴⁷ Voir notamment, le Rapport préliminaire (1969), McFarlane (1989) et Jonas (1991).

¹⁴⁸ Plusieurs des informations dans ce chapitre et les subséquents proviennent de mémos confidentiels, câbles diplomatiques, courriels, notes de breffage sur les objectifs de la mission canadienne au Guatemala liées à nos deux demandes d'accès à l'information à BAC (2014) et au MAECD (2014), voir les exemples dans les appendices de la thèse. Lorsque nous citerons ces sources, nous nous référerons à l'acronyme GoC suivi de la date du document.

Despite Guatemala's comparatively slow rate of economic growth – 5,3 per cent in 1971 compared to the Latin American average of 6,6 per cent – there are opportunities for the head of mission to promote increased Canadian trade and investment; for example, mineral resources are playing an increasingly important role in Guatemala's economy which has heretofore been predominantly agricultural (GoC, 1972).

Encore une fois, l'importance du projet minier d'INCO est réitérée:

One of the largest Canadian investments in Latin America will become an important factor in our relations with Guatemala if Exmibal's (INCO) protracted negotiations with the Guatemalan Government conclude in a decision to go ahead with its proposed investment of \$250 million in the mining sector (GoC, 1972).

Ainsi, les intérêts économiques du Canada ont largement primé sur les questions de justice sociale au Guatemala durant la décennie 1970 et INCO s'est imposé comme un acteur de taille. Considérant la nature tyrannique du régime politique guatémaltèque après le coup d'État de 1954, il est intéressant de citer le gouvernement canadien par rapport aux défis du maintien de « l'ordre public » au Guatemala afin de favoriser l'investissement :

Guatemala is governed by a presidential democratic system. President Arana was elected to the presidency in July 1970 on a "law and order" platform. He pledged his government to a policy of economic reform and social progress but his government has had to focus on a repressive campaign against urban guerrillas. This adverse political climate has important implications for the conditions under which the Canadian mission functions, for Canadian interests and for the conduct of Canadian-Guatemalan relations [...]. Terrorism is discouraging some potential investors in a country that already has a rate of economic growth inferior to the average throughout Latin America (GoC, 1972)¹⁴⁹.

¹⁴⁹ Si la sécurité des Guatémaltèques allait progressivement faire partie de l'équation et de la rhétorique du gouvernement canadien, les préoccupations étaient surtout liées à la guérilla: « *assassinations, kidnappings and violent acts have seriously prejudiced foreign interests and the security of foreigners (including diplomats) living in Guatemala* » (GoC, 1972).

Rappelons qu'à cette époque le Canada misait toujours sur la « Troisième option » (Sharp, 1972) et visait une diversification de ses partenaires commerciaux afin de réduire sa dépendance économique et culturelle à l'égard des États-Unis. En fait, le nationalisme économique derrière la « Troisième option » s'articulait bien avec le malaise de la population canadienne vis-à-vis les interventions américaines dans les affaires internes des États latino-américains. Compte tenu des objectifs de la « troisième option », il n'est pas anodin que ce soit également au cours de l'année 1972 que le Canada obtient son statut de membre observateur permanent de l'OÉA et devient membre de la Banque interaméricaine de développement (Rochlin, 1994, p. 81-90). À cet égard, l'adhésion ou la non-adhésion du Canada à l'OÉA était l'une des principales problématiques par rapport à l'Amérique latine entre 1968 et 1978 (Ogelsby, 1979, p. 188). En plus de l'importance accordée au thème de la justice sociale, l'opposition de Trudeau vis-à-vis l'hégémonie américaine a constitué un dénominateur commun entre le Canada et les États latino-américains dans les années 1970. Par conséquent, la réécriture des valeurs diplomatiques canadiennes en Amérique latine sous Trudeau faisait également partie d'un processus politique et politisé où l'identité avait une composante hautement performative. Comme le rappelle Lene Hansen, l'identité en politique étrangère est discursive, politique, relationnelle et sociale articulant un « Soi » et une série « d'Autres » (Hansen, 2006, p. 6). Dans leur ouvrage sur l'histoire de la PEC entre 1968 et 1983, Head et Trudeau affirment que la préservation d'un caractère socio-politique distinctif des États-Unis au sein des différents gouvernements canadiens avait historiquement « amusé ou irrité » leurs homologues américains (Head et Trudeau, 1995, p. 17)¹⁵⁰. En effet, les auteurs rappellent que l'influence culturelle et économique des États-Unis demeurait l'élément le plus important dans la construction de la PEC. Durant cette période marquée par la mobilisation des divers mouvements

¹⁵⁰ Devant l'échec de la « Troisième option » et l'inévitabilité d'un rapprochement économique avec les États-Unis, le Premier ministre Trudeau avait répondu en 1983 à l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Allan Gotlieb, « *far more than an economic strategy, it was a political one* » (Gotlieb, 2006, p. 128).

sociaux au Canada touchés par des enjeux globaux, la crédibilité du gouvernement canadien en Amérique latine reposait sur des actions politiques se distinguant des politiques américaines dans la région comme dans le cas chilien. Ainsi, le coup d'État chilien de 1973 avait créé des opportunités politiques pour le plaidoyer des ONG canadiennes vis-à-vis la problématique des DH en Amérique latine.

4.2 L'influence du précédent chilien sur la position canadienne à l'égard du Guatemala

Le flux de dissidents politiques chiliens dans les grandes villes canadiennes a généré un bassin croissant d'individus portant attention aux relations entre le Canada et l'Amérique latine au cours de la décennie 1970. L'ancien commandant de l'Armée de guérilla des pauvres (EGP), Gustavo Meoño Brenner, souligne l'importance du précédent chilien pour les premiers exilés guatémaltèques au Canada à la fin des années 1970:

[...] les Guatémaltèques rencontraient plusieurs éléments communs avec les Chiliens autour de la question des peuples autochtones et en particulier la solidarité envers le peuple Mapuche [...]. Cette grande solidarité au Canada envers le Chili a ouvert un espace pour le Guatemala. Ce point de référence, je le souligne, car ça s'oublie et ça se perd de vue, c'est que les Guatémaltèques avaient rencontré des frères latino-américains au Canada [...] (Meoño Brenner, 2014)¹⁵¹.

¹⁵¹ L'EGP était l'une des quatre organisations de guérilla ayant formé en 1982 l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), principal interlocuteur du gouvernement guatémaltèque lors du processus de paix. Entre 1994 et 2005, M. Meoño a également été directeur de la Fondation Rigoberta Menchú Tum, une institution créée peu après l'octroi du prix Nobel de la paix à Mme Menchú et dont la mission est de lutter pour la reconnaissance des DH et les droits des peuples autochtones. Depuis 2005, M. Meoño est le directeur des Archives nationales de la Police nationale du Guatemala (AHPN). Transcription de l'espagnol au français d'une entrevue réalisée par l'auteur avec M. Meoño Brenner le 10 mars 2014 à la capitale du pays, *Ciudad* de Guatemala.

En plus de la convergence des luttes, Gustavo Meoño Brenner rappelle que ces réfugiés chiliens et autres latino-américains au Canada ont servi d'ambassadeurs pour plusieurs Guatémaltèques, dont Enrique Torres Lezama et Marta Gloria de la Vega Torres, survivants de la répression à l'endroit du mouvement syndical entre 1974 et 1983¹⁵². Qui plus est, les informations sur la situation au Guatemala étaient relayées au Canada grâce à l'Agence latino-américaine d'information (ALAI), fondée par des journalistes latino-américains à Montréal en 1976, aujourd'hui basée à Quito en Équateur. À cet égard, Meoño Brenner insiste sur l'importance de l'un des fondateurs d'ALAI, l'Équatorien Oswaldo León, dans l'articulation du plaidoyer guatémaltèque avec le droit des peuples autochtones durant la décennie 1980 :

Oswaldo León avait vécu l'expérience de la lutte des peuples indigènes équatoriens [...] il avait une importante trajectoire en ce qui a trait à la défense des droits historiques et les droits culturels par rapport à la langue et le territoire des peuples autochtones en Équateur. Cela contribuera grandement à l'établissement des relations très étroites avec différents peuples autochtones du Canada. Il nous a permis de voir au-delà de la vision excessivement « classiste et marxiste » que nous avons de la lutte au Guatemala (Meoño Brenner, 2014)¹⁵³.

Or, l'évolution de la position canadienne en matière de défense des DH durant la décennie 1970 n'est pas passée inaperçue auprès des militants guatémaltèques et de différents réseaux transnationaux. Sans idéaliser le rôle du Canada, notamment en raison de la problématique minière avec INCO dans la région d'El Estor, Meoño

¹⁵² Suite à une tentative de syndicaliser l'usine d'embouteillage de Coca Cola au Guatemala, Enrique Torres Lezama et Marta Gloria de la Vega Torres ont dû fuir le pays, car leurs noms étaient sur une liste des escadrons de la mort. Ces deux Guatémaltèques sont notamment créditées pour avoir tissé des liens avec les syndicats et plusieurs ONG canadiennes, voir Anderson (2003, p.119).

¹⁵³ Dans une recension du livre *La guerre en terre Maya* (Le Bot, 1992), Burgos soulignait aussi que la lutte contre insurrectionnelle des années 1960 au Guatemala avait tourné le dos aux indigènes (Burgos, 1993). Burgos est également connue pour avoir rédigé et fait éditer en 1983 l'autobiographie d'une des figures emblématique de lutte des autochtones maya: Rigoberta Menchú Tum.

Brenner précise les conditions favorables à la diffusion du plaidoyer par rapport à la situation au Guatemala :

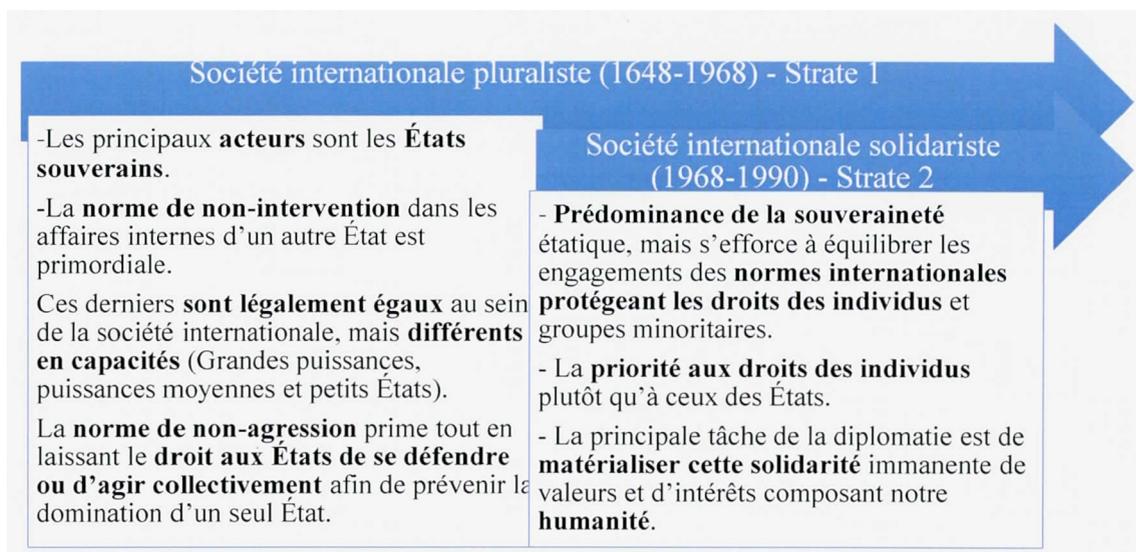
Nous avons trouvé une société civile canadienne très solidaire au sein des universités, des organisations religieuses et principalement avec les différentes expressions des peuples autochtones du Canada. De plus, la présence de ces organisations [de la société civile canadienne] dans des instances internationales comme l'ONU permettait d'exercer une sorte de lobbying [...] les gouvernements ne sont pas [des blocs] monolithiques. Ce qui ne pouvait pas être réglé directement avec le gouvernement canadien pouvait être abordé avec d'autres représentants parlementaires [...]. C'est pourquoi, je répète tout n'était pas noir ou blanc et il y avait au Canada une marge de manœuvre où l'on comptait non seulement sur l'appui de différentes organisations de solidarité, mais on pouvait aussi négocier [avec le gouvernement] et trouver des petites fissures où il était possible d'entrer (Meoño Brenner, 2014).

C'est dans ce contexte de militantisme transnational que certaines organisations canadiennes de solidarité se sont intéressées progressivement à la situation du Guatemala après l'expérience chilienne. Dès 1976, ICCHRLA a joué un rôle capital dans la réorientation de la PEC à l'égard de l'Amérique centrale (North et CAPA, 1990; Rochlin, 1994; Stevenson, 2000), notamment auprès des représentants du gouvernement canadien à Ottawa et au sein des forums onusiens à New York et à Genève. Comme le souligne Hoffmann « c'est dans le domaine des droits de l'homme que se posent de la façon la plus aigüe tous les problèmes d'incompatibilité entre l'éthique et la politique internationale » (Hoffmann, 1983, p. 106). D'un point de vue analytique, nous estimons que la notion d'intérêt identitaire apporte un regard novateur pour la compréhension des « politiques altruistes du Canada » en collaboration avec différents réseaux de défense de DH.

4.3 Intérêt identitaire, sécurisation des droits humains et strates discursives

Pour répondre à notre problématique vis-à-vis la PEC au Guatemala, nous avons rattaché les préoccupations sécuritaires du secteur politique canadien à notre notion d'intérêt identitaire. En lien avec notre notion d'intérêt identitaire et notre échafaudage discursifs propres aux différentes sociétés internationales, la protection des DH fait désormais partie du discours moderne du rôle moral d'un État souverain et de l'action légitime de ce dernier (Reus-Smit, 2001, p. 520). Nous pouvons examiner ce double processus de sécurisation des DH et son institutionnalisation progressive dans la PEC en scrutant les actes de langage, le débat public et la décision des pouvoirs publics. En pleine période de tensions identitaires au Canada, marquée par la montée du nationalisme québécois et l'hégémonie américaine, la sécurisation des DH entamée durant la décennie Trudeau (1968-1978) et l'interlude du gouvernement Clark (1979-1980) va se consolider sous les règnes de Mulroney (1984-1993), Chrétien (1993-2003) et Martin (2003-2006). En effet, l'intérêt identitaire des agents politiques canadiens mis de l'avant par le gouvernement Trudeau après 1968 s'est articulé avec l'évolution des discours en vigueur de la société internationale par rapport à la souveraineté et la sécurité étatiques. À cet égard, la figure suivante illustre ce chevauchement rhétorique durant l'ère Trudeau (1968-1984).

Figure 4.1 — Changement discursif en matière de droits humains sous l'ère Trudeau (1968-1984)



A priori, la construction de l'intérêt identitaire du Canada post-1968 et le double processus de sécurisation des DH étaient influencés tant par les changements internationaux que par les menaces à l'unité nationale. D'une part, il y avait cette perception d'un déclin de la puissance des États-Unis et selon James Rochlin :

While Trudeau initially deemed Canada to be the largest of the small powers, Ottawa appreciated that the multipolar global climate of the decade would ultimately afford Canada more power and room to manoeuvre, especially if the country acted in tandem with other 'middle powers' such as Mexico [...]. Academics began to reconceptualize Canadian capabilities, with Eayrs elevating Canada's role to a 'Foremost Power', and with other observers later writing that this period exemplified the country's 'Principal Power' status (Rochlin, 1994, p. 106)¹⁵⁴.

¹⁵⁴ Le désengagement des États-Unis au Viêt Nam, la nouvelle politique économique de 1971 du président Nixon et la concurrence économique-politique du Japon, de l'Europe et des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) étaient des éléments perçus comme des signes

De ce fait, lors du premier mandat de Trudeau (1968-1972), le gouvernement canadien a tenté de développer une politique étrangère qui était plus représentative de l'intérêt national du Canada tout en se détachant de l'internationalisme de Pearson et des obligations liées à son statut de « puissance moyenne » (Nossal *et al.*, 2007, p. 120). Cependant, avec l'abandon de la troisième option et la crise d'unité nationale, le dernier mandat de Trudeau (1980-1984) a été caractérisé par un retour du discours internationaliste au sein de la PEC, dont sa « croisade pour la paix » dans le cadre de la promotion d'un dialogue Nord-Sud¹⁵⁵. En vertu du capital symbolique du Canada, qui s'est développé durant l'ère Trudeau (1968-1984), le gouvernement canadien a pu réaliser des énoncés performatifs particulièrement saillants dans le domaine des relations Nord-Sud. Ceux-ci misaient notamment sur son altérité avec les États-Unis, spécialement palpables vis-à-vis le « nouvel ordre économique internationale » (NOEI) mis de l'avant en 1974 à l'ONU. Selon Head et Trudeau :

Two special sessions of the UN General Assembly took place in a bitter atmosphere, as the South, led by Algeria, made demands for a “New International Economic Order” [...]. To these proposals, the United States was for the most part openly hostile, viewing them as departures from pure market principles – which they were. Canada, on the other hand, as both an exporter and importer of a number of resource-based commodities, was sympathetic to the purpose (Head et Trudeau, 1995, p. 156).

Cependant, les auteurs rappellent que plusieurs déclarations et politiques de Trudeau à l'égard du NOEI s'accommodaient davantage aux intérêts matériels du Canada

du déclin de la puissance américaine. Sur l'idée du Canada comme « puissance majeure » ou « puissance prépondérante » voir Eayrs (1975) et Dewit et Kirton (1983).

¹⁵⁵ Après la victoire de Trudeau aux élections fédérales de 1974, l'ambassadeur canadien à Cuba lui écrit: « *our international objectives and priorities are in urgent need of review for reorientation towards much longer-term global and integrated projections of Canadian interests that will contribute to world stability* » (Rochlin, 1994, p. 93). Sur la relation canado-cubaine, voir Kirk et McKenna (1997, 2009).

(Sewell, 1978, p.353)¹⁵⁶. En lien avec notre notion d'intérêt identitaire et les concepts de capital symbolique et de *soft power canadien* (Nye, 1990, 2004; Clark, 2013), Head et Trudeau (1995, p. 163) affirment :

What this emphasis did, however, was to implant firmly in the minds of millions of persons within the developing regions that Canada was sensitive to their plight, was supportive of their struggles to enhance human dignity, and was deserving in return of cooperation at the United Nations and elsewhere in the quest for an improved international community. In sum, our belief in the vital importance of the North-South dynamic to Canada was matched by our insistence that Canada's performance in this respect reflected well the decency and purpose of the greatest proportion of Canadians. In turn, we believe, that performance was influential in the shaping of our image as a people in the eyes of Canadians, as well as by the majority of humankind.

En démontrant une certaine sensibilité aux revendications des pays du tiers-monde et en évitant de suivre aveuglément les politiques des États-Unis, le gouvernement Trudeau participait à la consolidation d'une identité proprement canadienne sur la scène internationale. Comme le précise Stanley Hoffmann: « la politique américaine des droits de l'homme a fini par être avant tout une politique latino-américaine » (Hoffmann, 1983, p. 131) et, par conséquent, l'altérité avec les États-Unis est longtemps demeurée un objectif cher au Premier ministre Trudeau. Or, l'intérêt identitaire de l'ère Trudeau (1968-1984) ne se limitait pas à l'altérité avec les États-Unis. Il s'est également construit en fonction de la menace politique que représentait le nationalisme québécois à l'unité nationale.

¹⁵⁶ Comme le soulignait Paul Painchaud : « Cela est difficile à concilier avec les déclarations canadiennes favorables à un nouvel ordre économique international et à un partage plus équitable des ressources dans la perspective d'un « patrimoine commun de l'humanité ». L'intérêt national semble bien dominer ici la tendance internationaliste idéaliste » (Painchaud, 1989, p. 180-181). Par rapport à l'Amérique latine, nous abondons dans le même sens en évoquant un « internationalisme réaliste de Trudeau à Harper » (Anzueto, 2014a).

Si la crise d'octobre en 1970 et la victoire du Parti québécois en 1976 ont exacerbé les relations entre Québec et Ottawa, celles-ci étaient déjà tendues depuis la mise en place de la doctrine Gérin-Lajoie en 1965. Cette doctrine tient toujours à une expression qui résume la thèse de l'ancien ministre de l'Éducation du Québec: « le prolongement international des compétences internes du Québec » (Bernier, 1996, p. 38). Ainsi, l'érosion du monopole de la PEC représentait un grave danger pour l'image du Canada sur la scène internationale¹⁵⁷. Le gouvernement Trudeau a donc cherché à conjuguer le nationalisme canadien avec plusieurs actes performatifs visant à renforcer l'unité nationale, notamment à travers la promotion des DH et de l'aide au développement¹⁵⁸. Par exemple, au sein de la Francophonie, Ottawa va tenter de chapeauter les actions du Québec, déterminer les conditions de sa présence, banaliser l'État québécois en tant qu'acteur francophone au Canada et s'immiscer au sein de l'organisation afin de devenir l'un des membres les plus dynamiques et influents (Paquin, 2001, p. 91-92). Tout en insistant sur l'importance géopolitique de l'Afrique dans la lutte Ottawa-Québec, Morrison souligne que l'augmentation de l'aide en Amérique latine dans les années 1970 cherchait à refléter une image d'un Canada bilingue (Morrison, 1998, p. 80). À cet égard, l'ancien conseiller et plume française du Premier ministre Trudeau entre 1977 et 1984, André Burelle (2005), souligne l'intense politisation des « dossiers symboles » sur l'unité nationale canadienne. En lien avec la thèse des mythes unificateurs canadiens autour de la Charte canadienne des droits et libertés (Massie et

¹⁵⁷ La multiplication des ententes entre le Québec et les pays de la Francophonie ainsi que le fameux « Vive le Québec libre » du général de Gaulle en 1967 vont altérer l'attitude initialement passive du gouvernement fédéral. Ottawa réagit en publiant *Fédéralisme et relations internationales* en 1968, qui affirmait que remettre la souveraineté canadienne entre les mains « d'intérêts provinciaux, linguistiques et culturels entraînerait la désintégration de la fédération canadienne » (Bernier, 1996, p. 83-84). Voir aussi Roussel et Donaghy (2012).

¹⁵⁸ Certes, la notion d'intérêt identitaire pourrait s'appliquer dès 1968 au champ du développement international, en particulier au sein des pays africains francophones. Toutefois, comme l'implication du Canada dans le champ des DH au Guatemala a pris son essor après 1968, notre démonstration empirique du cas guatémaltèque se limite aux épisodes de « gestion de crise » à partir de 1976. Au sujet de l'attachement envers l'Amérique latine auprès des élites francophones de l'époque de Trudeau, notamment à travers le concept de « latinité », voir Ogelsby (1979) et Demers (2014).

Roussel, 2008; Lui, 2012) et notre réflexion sur la sécurisation des DH, Burelle évoque explicitement la question d'une « sécurité culturelle », des Québécois compatible avec le fédéralisme canadien (Burelle, 2005, p. 134)¹⁵⁹. Depuis que la protection des DH a été enchâssée dans la *loi constitutionnelle* de 1982, ce « dossier-symbole » de nature politico-identitaire au Canada a servi de pierre angulaire à la défense et à la promotion de ceux-ci sur la scène internationale. En somme, le changement de position du gouvernement canadien à l'égard des DH après 1976 ne doit pas être uniquement interprété comme un épiphénomène de la problématique de l'unité nationale, mais plutôt comme le résultat d'une dynamique complexe entre acteurs internes, acteurs internationaux et institutions internationales. Comme le souligne Clément (2012, p. 762):

Canada not only participated in this phenomenon in the 1970s, but it went so far as to establish one of the most sophisticated human rights legal regimes in the world. Human rights laws bound the state to enforce human rights principles. The Charter of Rights and Freedoms, a constitutional bill of rights introduced in 1982, was the culmination of a political movement in the 1970s. It recognized, among other rights, gender equality, multiculturalism, language, and education.

Avec l'intérêt grandissant des États-Unis pour le respect des DH en Amérique latine et la mobilisation des réseaux militants transnationaux, la conjoncture était favorable pour faire resplendir les « valeurs canadiennes » dans la région. Les changements de strates discursives à compter de 1976 semblent appuyer notre argument d'un double processus de sécurisation des DH au Canada.

¹⁵⁹ Appuyée par sa correspondance personnelle avec le Premier ministre et divers documents officiels, l'ouvrage d'André Burelle contient plusieurs éléments empiriques faisant échos aux structures constitutionnelles dans lesquelles reposent les croyances hégémoniques sur le rôle moral de l'État (Reus-Smit, 1999, 2001). À cet égard, l'auteur met de l'avant ses divergences personnelles avec Pierre Trudeau autour de la *Loi constitutionnelle* de 1982, l'accord du lac Meech (1987) et l'accord de Charlottetown (1992).

4.4 Secousses sismiques en matière de droits humains au Canada à partir de 1976

Le 4 février 1976, un séisme de magnitude 7,5 a frappé le Guatemala, faisant 23 000 morts, 76 000 blessés et près d'un million de personnes sans abri. Or, quelques semaines avant ce tremblement de terre au Guatemala, le Premier ministre Trudeau réalisait une tournée latino-américaine dans l'optique de redorer l'image du Canada suite au coup d'État chilien de 1973. C'est lors de ce voyage en Amérique latine que Trudeau déclara le 28 janvier 1976 devant plus de 25 000 personnes à Cienfuegos (Cuba) : « *Viva el Primer Ministro Commandante Fidel Castro! Viva Cuba y el pueblo cubano! Viva la amistad cubano-canadiense!* » (Trudeau, 1976). Peu après ce discours historique à Cuba et son retour au Canada, McFarlane affirme que le Premier ministre Trudeau:

[...] had another opportunity to show his government's progressive face in Latin America when Guatemala was hit by a major earthquake [...]. The aftershocks were still being felt when External Affairs minister Allan MacEachen rose in the House to assure the country that CIDA had already made a special donation to the Red Cross and that government representatives would be leaving for Guatemala the following day (McFarlane, 1989, p. 147).

De fait, un accord entre le Canada et le Guatemala sur la coopération économique est signé le 17 février 1976, soit moins de deux semaines après le séisme¹⁶⁰. Ces sentiments altruistes du gouvernement canadien en matière de développement et de coopération en Amérique latine se sont également transposés dans l'arène internationale des DH.

¹⁶⁰ L'article 1 de ce programme de coopération technique comprenait : 1) l'octroi de bourses d'études et de formation professionnelle au Canada ou dans un tiers pays à des citoyens du Guatemala; 2) l'affectation au Guatemala de coopérants, d'instructeurs et de techniciens canadiens; 3) l'équipement et les matériaux nécessaires au plein succès de projets de coopération technique au Guatemala; 4) l'élaboration d'études et de projets visant à contribuer au développement social et économique du Guatemala; 5) toute autre forme de coopération acceptée par les deux parties (Gouvernement du Canada, 1976).

En effet, au cours de la même année, le Canada est élu au sein de la CDHNU pour la première fois depuis 1963-1965. Ayant ratifié les deux pactes internationaux (PIDCP et PIDESC) en 1976, l'entrée du Canada à CDHNU marque aussi le début d'un processus de consultation au MAE avec différentes ONG intéressées aux enjeux de DH. Selon l'ancien représentant d'ICCHRLA à Genève, John W. Foster:

We had been very involved over Chile and the refugees so there was a lot of Canadian interchange with Foreign Affairs and Immigration during that period [...]. For whatever reasons in Foreign Affairs, I think it's related to Canada having been elected to the UN Commission on Human Rights; they decided to have consultations with the NGOs. So they had these consultations, they would say this is what's coming up at the Commission that's what's on the agenda (Foster, 2014)¹⁶¹.

Ces consultations permettaient aux diplomates canadiens de prendre en considération l'opinion ou les craintes de ces divers groupes socio-humanitaires avant de se prononcer sur la situation des DH dans un autre pays ou une région particulière. C'est ainsi que le Guatemala a pu se hisser dans l'agenda du gouvernement canadien. Ayant joint le MAE en 1975, l'ancien ambassadeur du Canada au Guatemala, Daniel Livermore, mentionne l'impact de la conjoncture internationale, en particulier les Accords d'Helsinki et la présidence de Carter (1977-1981), au sein de la diplomatie canadienne :

When Carter came out with human rights as the principle in foreign policy [...] it caused a lot of discomfort around the Western world. All of a sudden human rights were not irrelevant, it was part of foreign policy. I remember this because I was the human rights desk officer for Foreign affairs in 1976

¹⁶¹ Foster était un représentant de l'Église Unie du Canada, co-président d'ICCHRLA et observateur à la CDHNU à Genève entre 1976 et 1985. Entrevue avec John W. Foster, Ottawa, 16 avril 2014.

and 1977 still had the full brunt of the Carter administration in my face (Livermore, 2014)¹⁶².

Il ajoute au sujet des relations du Canada avec l'Amérique latine :

And you know about Latin America and foreign policy, the principle of non-intervention is a rock solid principle of international relations. So you don't criticize another country, you don't interfere in another country's internal affairs so what Carter was doing was emphasizing a point, a theme, which inherently is critical of another country (Livermore, 2014).

Comme nous l'avons antérieurement souligné, l'un des discours clés sur les DH en PEC fut celui prononcé par l'ancien SEAE, Don Jamieson, le 16 mars 1977. Ayant rédigé le discours de Jamieson, Livermore précise: « *That was the first speech made by a Canadian minister on human rights in decades and it was hard for Don Jamieson to deliver because he was breaking some new ground* » (Livermore, 2014). En effet, au-delà de sa portée symbolique, ce discours de Jamieson oscillait entre les deux premières strates discursives de notre échafaudage et nos idéaux-types développés dans le chapitre précédent. D'une part, il y avait la politique de « deux poids, deux mesures » en matière de DH en PEC. D'autre part, Jamieson (1977) rappelait qu'il devait simultanément tenir compte : « des intérêts, des traditions et des attitudes divergentes des autres pays, un moyen d'exprimer l'inquiétude des Canadiens, d'améliorer les situations que nous trouvons déplorables et de régler les cas individuels pour lesquels l'intérêt des Canadiens ne se dément jamais ». À cet égard, Jamieson concluait avec la question suivante :

Si, par nos actions, nous suscitons chez certains dissidents des attentes telles qu'ils en viennent à exercer des pressions intolérables sur le

¹⁶² Il a été l'Ambassadeur du Canada au Guatemala entre 1996 et 1999. Il fut également Ambassadeur pour l'action contre les mines entre 1999 et 2002, Directeur du bureau de la sécurité et du renseignement du MAECI entre 2002 et 2006. Entrevue avec Daniel Livermore, Ottawa, 15 avril 2014.

gouvernement de leur pays, quelles garanties pouvons-vous offrir pour leur sécurité ou pour la stabilité de leur société en cas de soulèvements populaires comme ceux de la Hongrie en 1956 et de la Tchécoslovaquie en 1968 ? (Jamieson, 1977, p. 6) ¹⁶³

Le gouvernement canadien insistait toujours sur le respect de la souveraineté étatique dans une société internationale pluraliste, mais ce principe devait désormais s'arrimer aux valeurs d'une société internationale solidariste. Ce changement discursif en matière des DH en PEC correspondant à la strate 2 se reflétait également par un déplacement géographique des préoccupations canadiennes en matière de DH et d'accueil aux réfugiés durant la décennie 1970 (Skilling, 1988). En effet, jusqu'au coup d'État chilien de 1973 « *Canada's postwar refugee policy was framed primarily with displaced Europeans in mind* » (North et CAPA, 1990, p. 157). Ainsi, des événements nationaux et internationaux survenus durant la décennie 1970 ont ouvert la voie à l'action du Canada en Amérique centrale, où la diplomatie canadienne a tenté de matérialiser cette solidarité internationale. Ce tournant discursif en matière de DH en PEC va prendre de l'ampleur au cours de l'interlude progressiste-conservatrice (1979-1980) de l'ère Trudeau (1968-1984).

4.5 L'interlude progressiste-conservatrice (1979-1980)

Au pouvoir depuis 1968, le Premier ministre Trudeau perd les élections fédérales du 22 mai 1979 face au chef progressiste-conservateur Joe Clark. Cet interlude apporte son lot de changements en matière des DH au sein de la PEC. Alors qu'il était encore chef de l'Opposition, Joe Clark avait déclaré que son parti « s'engageait publiquement

¹⁶³ Livermore met de l'avant l'argument du Sous-Secrétaire d'État aux Affaires extérieures entre 1977 et 1980, Klaus Goldschlag: « *Goldschlag's point was it is fine arguing in terms of human dignity for people around the world, but [...] he was fearful that people were going to get killed for articulating human rights principles and turn against us* » (Livermore, 2014). Klaus Goldschlag était notamment l'un des principaux architectes de la « Troisième option » du gouvernement Trudeau.

à adopter une politique de non-assistance aux pays qui violeraient les droits de la personne de manière flagrante » (Norton, 1993, p. 790). C'est pourquoi Nolan insiste sur le fait que :

When the Conservatives came to power in 1979 they gave human rights a prominent place on their foreign policy agenda [...]. By 1979, therefore, linking aid with human rights considerations was no longer the policy of any one party or government; it was a universally accepted parameter to Canadian foreign policy. The consensus among the three parties in Parliament on aid and human rights linkage culminated in an all-party subcommittee report in 1982 (Nolan, 1985, p. 383).

En fait, durant le court règne du Premier ministre conservateur Joe Clark (1979-1980), la nouvelle SEAE, Flora MacDonald, a proposé de conditionner l'aide canadienne au respect des DH; une position appréciée par la communauté des ONG, désormais préoccupée par la pratique systématique de la torture et des disparitions forcées sous plusieurs régimes autoritaires latino-américains¹⁶⁴. En date du 25 septembre 1979, la SEAE a souligné trois grands secteurs prioritaires de la défense des DH devant l'Assemblée générale de l'ONU : les droits politiques ; le droit à la sécurité physique et le droit à la nourriture, au gîte, et à une part adéquate des richesses de la planète (MacDonald, 1979, p. 3-6)¹⁶⁵. Cette tournure « solidariste » de la position canadienne était très palpable dans le discours de Mme MacDonald :

Nous n'opérons pas en vase clos [...]. Il y a trente et un ans en adoptant la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU a accompli un geste d'une très grande portée pour tous les peuples. De même le Pacte

¹⁶⁴ Cette pratique envers les dissidents politiques et les membres de la guérilla ayant commencé en 1966 au Guatemala s'est répandue à l'ensemble des régimes militaires latino-américains dans les années 1970 et 1980, notamment en Argentine, au Chili, en Uruguay, au El Salvador et en Bolivie. Voir à ce sujet Grandin (2004) et Sikkink (2004).

¹⁶⁵ Ces deux derniers secteurs des DH évoqués par Flora MacDonald s'apparentent à ce que Henry Shue qualifie de *basic rights* ou « droits humains de base » propre à une conception solidariste de la société internationale. Voir à ce sujet Shue (1980) et Vincent (1986).

international sur les droits civils et politiques, ainsi que celui sur les droits économiques, sociaux et culturels adoptés par l'Assemblée générale en 1966 étaient le reflet des aspirations sincères de la population de la Terre. Ces documents résument la raison d'être de notre grande Organisation: encourager l'exercice de droits et les protéger (MacDonald, 1979, p. 2).

D'après l'ancien représentant d'ICCHRLA à Genève, le rôle du Représentant canadien à la CDHNU entre 1976 et 1984, Yvon Beaulne, a été décisif dans le cadre de la campagne de dénonciation des régimes autoritaires en Amérique latine menée par les réseaux transnationaux de défense de DH, notamment au Guatemala (Foster, 2014)¹⁶⁶. C'est dans ce contexte que la situation des violations des DH au Guatemala a été mise à l'agenda lors de la 35^e session de la CDHNU en 1979. En effet, l'Ambassadeur Beaulne a été élu à la présidence de la CDHNU cette année-là, et c'est également sous sa direction que fut mise sur pied le Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires en février 1980¹⁶⁷. En outre, le discours de certains diplomates canadiens correspondait davantage à une conception solidariste des DH. Par exemple, lors de la 36^e session de la CDHNU le 4 février 1980, Yvon Beaulne avait livré un discours qui démontrait un important changement de mentalité par rapport à l'articulation des DH, le respect de la souveraineté et les questions de sécurité

¹⁶⁶ Suivant les événements sur le terrain depuis le massacre de Panzós en 1978, ICCHRLA a été une organisation phare dans le cadre de la sensibilisation au Canada de la situation des DH au Guatemala. En plus de l'ambassadeur Beaulne, John Foster (2014) mentionne aussi le rôle de l'ex-directeur hollandais de la Division des droits de l'Homme de l'ONU entre 1977 et 1982, Theo C. Van Boven. Selon Keck et Sikkink soulignent à son sujet : « *In the early 1980s the Soviet Union, the U.S. government under Ronald Reagan, and the Guatemalan and Argentine governments all attacked Van Boven and the Human Rights Center [...]. A week after Van Boven made a very strong statement against recent massacres in various countries including Guatemala and El Salvador, a telegram arrived terminating his contract* » (Keck et Sikkink, 1998, p. 97).

¹⁶⁷ Par ailleurs, il est important de souligner que c'est en 1979 que la Cour interaméricaine a été établie afin d'appliquer et interpréter les dispositions de la *Convention américaine relative aux droits de l'homme*, adoptée en novembre 1969, mais entrée en vigueur en juillet 1978. Les institutions et instruments du système interaméricain vont jouer un rôle important dans la défense des DH et la promotion de la démocratie en Amérique latine au cours de la décennie 1980 et 1990. Voir à ce sujet Duhaime (2012) et Tardif (2014).

internationale. Selon Beaulne, il n'était plus possible de sortir l'argument juridique de la souveraineté westphalienne devant les violations massives de DH. Il affirmait que :

[...] la solidarité humaine ne saurait être compartimentée artificiellement par des frontières [...] il y a des moments où le silence n'est plus permis, parce qu'il implique l'indifférence et l'acquiescement [...] c'est toute la communauté internationale qui est visée par les violations des droits fondamentaux de la personne humaine et non tels ou tels groupes de gouvernements (Beaulne, 1980).

Soulignant le travail de la délégation canadienne à Genève lors de la 36 session de la CDHNU par rapport aux disparitions forcées, ICCHRLA affirmait : « *we are convinced that the Canadian Government is called upon to continue and strengthen its work for human rights in the international theatre* » (ICCHRLA, 1981, p. 8). Cependant, avec l'élection du président américain Ronald Reagan en 1980, l'Amérique centrale constituait dorénavant un enjeu de sécurité pour les États-Unis alors que la période de détente Est-Ouest était officiellement terminée. En effet, l'implication des États-Unis dans les guerres civiles locales au début des années 1980 (Nicaragua, Salvador, Honduras et Guatemala) est venue accentuer une instabilité politique qui a projeté la région au centre de l'échiquier politique internationale. À cet égard, la brutalité du conflit au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala au début des années 1980 a substantiellement influencé la réflexion sur la position politique du Canada dans les relations Nord-Sud. Ainsi, la Révolution au Nicaragua en 1979 et l'assassinat de l'archevêque salvadorien Óscar Romero en mars 1980 sont deux événements qui ont recentré les efforts des ONG canadiennes afin que l'Amérique centrale devienne une région prioritaire pour le gouvernement canadien (Lemco, 1991, p. 143).

4.6 La sécurisation des droits humains en Amérique centrale et au Guatemala

Le processus de sécurisation d'un enjeu systémique dans la société internationale

comme celui des DH au tournant des années 1980 s'articule avec des changements identitaires chez les différents agents, une transformation du paradigme des limites de la souveraineté étatique et un élargissement des enjeux sécuritaires. Les travaux de la Commission indépendante pour l'Étude des Problèmes internationaux du Développement (Commission Brandt) ont nourri la réflexion entre sécurité et DH qui a été développée *a posteriori*¹⁶⁸. Selon la Commission Brandt:

An important task of constructive international policy will have to consist in providing a new, more comprehensive understanding of 'security' which would be less restricted to the purely military aspects. In the global context true security cannot be achieved by a mounting build-up of weapons – defence in the narrow sense- but only by providing basic conditions for peaceful relations between nations and solving not only the military but also the non-military problems which threaten them (Brandt et Sampson, 1980, p.124).

Toutefois, cette vision interdépendante de la sécurité internationale n'entraîne pas dans le calcul de l'administration Reagan (1981-1989). Au contraire, c'est le début d'un processus de sécurisation des notions de DH et de démocratie sous la trame de l'idéologie néolibérale et du discours néoconservateur. Selon Thérien: « *The election of Margaret Thatcher in the United Kingdom (1979) and of Ronald Reagan in the United States (1980), facilitated by the prevailing economic stagnation, also contributed greatly to the rejection of the development strategy put forward by the Brandt Commission* » (Thérien, 2005, p. 30). Alors que durant l'ère Carter (1977-1981) la promotion des DH visait à renforcer juridiquement la protection des individus contre

¹⁶⁸ Les travaux de la Commission Brandt repensaient entre autres les relations entre les dépenses d'armement, la sécurité et le développement international. Malgré son incapacité à convaincre les gouvernements du Nord à modifier les règles de l'ordre économique international (Thérien, 2005, p. 41), les travaux de la Commission Brandt vont alimenter les discussions au sujet du concept de « sécurité commune », mis de l'avant par la Commission indépendante pour le désarmement et la sécurité en 1982 (Commission Palme). Pour une analyse de l'influence des idées issues de ces commissions, voir Thakur, Cooper et English (2005). Voir également Gervais et Roussel (1998).

les abus du pouvoir de l'État, notamment en Amérique latine, ces derniers sont désormais intégrés aux objectifs économiques et sécuritaires des États-Unis. En effet, « on avait au départ un projet de limitation de l'État, on a désormais un projet de production d'État » (Guilhot, 2008, p. 134)¹⁶⁹. Dans le cadre de ce processus de sécurisation, l'administration Reagan a repris un enjeu moral porté par la société civile dans la décennie 1970, soit la défense des DH, et l'a arrimé à la protection de la démocratie afin de gagner une guerre idéologique et militaire. Au grand désarroi des ONG canadiennes, le SEAE entre mars 1980 et septembre 1982, Mark MacGuigan, partageait l'interprétation belliqueuse de la Guerre froide de l'administration Reagan par rapport à l'Amérique centrale.

4.6.1 Début du processus de sécurisation de l'Amérique centrale au Canada

À son retour au pouvoir en février 1980, le Premier ministre Trudeau a cherché à jouer un rôle important dans la revitalisation des rapports Nord-Sud, en particulier à travers les recommandations de la Commission Brandt. En lien avec nos propos sur l'intérêt identitaire du Canada sous Trudeau dans la première partie, Mark MacGuigan affirme dans ses mémoires :

It was clear Trudeau was totally consumed with the North-South agenda, and particularly with the contribution Canada might make to its success. Although the North-South preoccupation of the prime minister was almost contemporaneous with the Canadian constitutional crisis –which, one

¹⁶⁹ À cet égard, il faut préciser que la position de Reagan vis-à-vis des DH en Amérique centrale s'est divisée en deux phases, la première marquée par la « doctrine Kirkpatrick » et la seconde caractérisée par la défense de la démocratie. Un événement clé faisant la jonction entre ces deux phases a été le discours du président américain devant le Parlement britannique à Westminster le 8 juin 1982 où il annonçait son intention de contribuer à créer l'infrastructure nécessaire à la démocratie dans le monde. Dans le cadre de la crise centraméricaine, l'appui américain au processus électoral salvadorien en 1982 s'inscrivait dans ce tournant. Ainsi, depuis 1982, cette articulation entre la promotion de la démocratie et le renforcement des DH s'est poursuivie avec certaines modifications au sein de la PE américaine. Voir à ce sujet Sikkink (2004, p.148-150), Guilhot (2005) et Neier (2012, p. 175).

might have thought, would leave no prime ministerial breathing space for dreaming great visions for the world – Trudeau managed both, and many other things, simultaneously (Lackenbauer, 2002, p. 76).

Dans l'un de ses premiers discours en tant que nouveau SEAE, MacGuigan affirmait au sujet des pays latino-américains le 29 mars 1980: « le Canada devrait donner la priorité à un développement plus poussé de ses relations avec les pays où ses intérêts politiques et économiques sont les plus forts » (MacGuigan, 1980, p. 2). Cependant, lors de la visite officielle du président mexicain, José López Portillo, à Ottawa en mai 1980, la situation politique du Salvador s'est hissée au sein de l'agenda du gouvernement canadien. En effet, une déclaration conjointe a établi le cadre de l'approche canadienne vis-à-vis la région en reconnaissant que les causes internes aux conflits centroaméricains étaient liées aux inégalités socioéconomiques et aux ingérences externes (Arbour, 1988, p. 229). Ainsi, l'ancien SEAE, Mark MacGuigan, affirme que la PEC à l'égard de l'Amérique latine était initialement basée sur l'intérêt national du Canada, exprimé principalement en termes économiques et dans de la cadre de politiques bilatérales (Lackenbauer, 2002, p.135). Par conséquent, l'Amérique centrale fut une nécessité politique imposée sur la PEC, qui mettait en relief les divergences avec les États-Unis :

Canadians tolerated, nay embraced, a certain ambiguity towards our American big brothers. It was seen as good to be friendly with the Americans, but not too friendly. The trick was to draw the line in the right place, both for Canada's real interests and for the public's satisfaction, which were not always identical (such as the case of El Salvador). In my view, Trudeau drew the line in the wrong place from both points of view. He projected more anti-Americanism to Americans in the Reagan era than was tolerable to them, and more than was palatable to most Canadians. In this respect, he served neither Canadian interests nor Canadian preferences (Lackenbauer, 2002, p. 18).

Malgré une volonté affichée de jouer un rôle constructif dans le dialogue Nord-Sud, la divergence sur l'action du Canada en Amérique centrale était palpable au sein du dernier gouvernement Trudeau. Contrairement au discours solidariste de l'ambassadeur Beaulne, MacGuigan défendait une position pluraliste des DH. En effet, les quatre principes directeurs de la PEC face au Tiers-monde visaient : « la promotion du non-alignement des pays du Tiers-monde, la non-imposition des formes de gouvernement et de systèmes économiques, le respect de la souveraineté et la condamnation de « l'aventurisme et l'ingérence dans les affaires du Tiers-monde » (MacGuigan, 1981, p. 2)¹⁷⁰. Entre-temps, un Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud avait été créé au printemps 1980. MacGuigan était d'accord avec le groupe, qui estimait que le Canada devait fonder sa politique en matière de relations Nord-Sud sur deux grands principes: « [t]out d'abord, sur l'intérêt réciproque des pays du Nord et du Sud à régler les problèmes économiques mondiaux. Deuxièmement, sur l'impératif humanitaire qui nous commande de porter toute notre attention et nos ressources sur les peuples et les pays les plus déshérités de la terre » (MacGuigan, 1981, p. 3). Ainsi, les activités du Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud ont fortement contribué à orienter le tournant dans la PEC en Amérique latine en alertant l'opinion publique par rapport aux problèmes centraméricains. Une autre étude parlementaire fût mise sur pied en mars 1981, dans le but d'examiner les relations entre le Canada et l'Amérique latine, et plus spécifiquement la situation au Salvador¹⁷¹. Selon Morrison :

¹⁷⁰ Dans le cadre d'un débat portant sur le Salvador, MacGuigan répondait à la Chambre des Communes: « notre idéal, c'est un monde pluraliste qui respecte les objectifs d'indépendance et d'autodétermination des pays du Tiers-Monde » (MacGuigan, 1981, p.1).

¹⁷¹ Présidé par le député libéral Herb Breaux, le député progressiste-conservateur Douglas Roche assurait la vice-présidence du Groupe. Après plus de 55 séances, le Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud a déposé son rapport à la Chambre des communes le 17 décembre 1980. En 1981, le sous-comité spécial du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, présidé par le député libéral Maurice Dupras, s'est plutôt penché sur la situation en Amérique centrale afin de recenser les principaux problèmes politiques. L'un des membres importants de ces deux groupes, inspiré par son expérience en Amérique latine, a été le père Bob Ogle du NPD, voir notamment son autobiographie intitulée *North/South Calling* (1987).

The government hoped that the subcommittee would focus on trade, but Roche, Ogle, and some other members (including Flora MacDonald) were more interested in human rights and the politics of development. The subcommittee commissioned two academic studies that reflected these concerns, and an interim report issued in December 1981, while not directly critical of American policy, put forward a perspective on regional conflict at variance with the Reaganite view (Morrison, 1998, p.185).

Quoique les évènements au Nicaragua et au Salvador aient monopolisé l'attention médiatique à cette époque, la situation au Guatemala demeurait très problématique, en particulier depuis le massacre de Panzós en 1978 (Schirmer, 1998; Grandin, 2004; Drouin, 2012). Malgré les importants changements réalisés au sein de la politique étrangère des États-Unis sous la présidence de Jimmy Carter, les violations de DH avaient substantiellement augmenté. À cet égard, les propos d'Anderson sont assez révélateurs de cet oubli du Guatemala:

I was enraged that lives could matter so little, that such horrendous terror could be perpetrated on thousands of social activists and entire communities of indigenous people without the world being aware. How was it that I, a fairly knowledgeable social activist, knew virtually nothing about this savage war being waged only a few hours' flight south? After all, Nicaragua and El Salvador appeared in the media regularly (Anderson, 2003, p. xvii).

Pour sa part, une autre représentante d'ICCHRLA soulignait:

Despite a death toll exceeding El Salvador's and even the Nicaraguan insurrection, repression in Guatemala has received less international attention, perhaps because the status quo, albeit brutal, has not changed for three decades; perhaps so much of the legal and revolutionary opposition has been wiped out; perhaps because so many victims were indigenous peoples; perhaps because there has been little direct US involvement (Arbour, 1988, p. 226).

Certes, la construction narrative de la politique étrangère américaine pendant la Guerre froide au Guatemala avait relégué aux oubliettes les luttes ethniques internes afin de domestiquer celui-ci dans l'espace géostratégique moderne (Shapiro, 1989, p. 15). Cependant, c'est en évoquant les valeurs canadiennes et l'altérité avec la position américaine que des ONG ont réussi à faire entendre les voix et mettre des visages à la souffrance des Guatémaltèques au Canada. Encore une fois, la conjoncture géopolitique et le rôle de certains individus ont été des facteurs déterminants dans la fin du profil bas du Canada au Guatemala.

4.7 Première résolution canadienne et fin de l'aide bilatérale en 1981

Parmi les nombreuses mesures contre-insurrectionnelles au Guatemala, l'incident de l'ambassade d'Espagne en janvier 1980 a réellement choqué l'opinion internationale¹⁷². Face à pareille tragédie, la représentation du Venezuela au CDHNU a expressément demandé au Secrétaire général de l'ONU de mettre en lumière les circonstances entourant le massacre de l'ambassade d'Espagne. Toutefois, l'affermissement de la position du Canada se heurtait au problème de l'insécurité pour ses propres ressortissants au Guatemala. En fait, la lutte contre-insurrectionnelle visait désormais les étrangers soupçonnés d'entretenir la subversion communiste au Guatemala. Ainsi, un Couvent de sœurs religieuses canadiennes dans le village de Morales (dans l'est du Guatemala) a été attaqué en août 1980 à l'aide de grenade par

¹⁷² De nombreux paysans provenant de différentes régions du Guatemala s'étaient réunis dans la capitale le 31 janvier 1980 afin de dénoncer et alerter la communauté internationale sur les crimes commis par les militaires, dont plusieurs disparitions forcées et meurtres de paysans autochtones. En collaboration avec les associations étudiantes, ils ont décidé d'occuper pacifiquement l'ambassade d'Espagne. Cependant, la police guatémaltèque a pris d'assaut l'ambassade d'Espagne et y mis feu où 37 personnes y moururent, dont Vicente Menchú le père de Rigoberta Menchú. Le seul survivant de cet incendie criminel fut l'Ambassadeur espagnol Máximo Cajal, décédé en 2014. Plus de 35 ans après cette tragédie, un procès s'est ouvert au Guatemala le 1^{er} octobre 2014 et, en janvier 2015, la justice a finalement rattrapé un ancien policier de haut rang (PAQG, 2014).

des groupes paramilitaires guatémaltèques¹⁷³. Par exemple, un câble diplomatique daté du 29 août 1980 et destiné à l'ambassade canadienne au Guatemala démontre le malaise du gouvernement canadien face à la médiatisation de cette violence et l'absence d'information sur le terrain :

Our concern is not related to content of Globe and Mail article or to fact that you responded to telephone queries but rather absence of any prior report [...]. If House were sitting SSEA would be in awkward position to having to acknowledge that despite presence of Canadian Embassy in Guatemala and modern communications facilities we knew no more about incident than we read in newspapers (GoC, 1980).

Dans une lettre confidentielle destinée au Directeur de la Division des Caraïbes de MAE, J.K. Bartleman, le Chargé d'affaires au Guatemala, Carl Ernest Ruffelds, écrivait en date du 6 février 1981 :

Dear Jim, It has also been evident to me and my program managers for some time that "interest in things Guatemalan continues to grow". Unfortunately, the interest is not restricted solely to the political nature of change in this area and Central America as a whole. The entire range of Canadian interests and every element of our relationship has been the focus of increased attention and of necessity each has had to be carefully nurtured by the Post. Our last two Country Programs recognized and reflected the need to shift emphasis from predominant and traditional trade, and more recently, aid orientation of the post to political issues such as human rights, Belize dispute, violence, refugees etc.. (GoC, 1981).

Peu de temps après, soit le 9 mars 1981 lors d'un débat à la Chambre des communes, MacGuigan annonçait la suspension de l'aide bilatérale au Salvador et au Guatemala. Rappelant que l'Amérique centrale n'avait jamais été « le foyer des intérêts

¹⁷³ Le problème de sécurité ne s'est pas estompé si rapidement: « *In the year which followed, the sisters received several warnings, verbal and otherwise (break ins, surveillance) until December 16 1981, when they left the country having received information that all their names were on an army list, presumably a death list* » (ICCHRLA, 1982, p. 47).

traditionnels du Canada », il spécifiait que sur les investissements canadiens totalisant environ 300 millions de dollars :

[...] plus de 250 millions sont cependant concentrés dans une seule industrie, celle de l'extraction du nickel et, dans un seul pays, le Guatemala. Le climat d'instabilité politique décourage en ce moment les investisseurs [...]. Pour ce qui est de l'aide au développement [...]. On laisse en ce moment s'épuiser l'aide accordée au Guatemala suite au tremblement de terre de 1976 à cause de la violence grandissante qui secoue ce pays, et on a suspendu la planification de nouveaux projets pour le Salvador à cause de la guerre civile (Chambre des Communes, 1981, p.8033-8036).

Certes, la suspension de l'aide bilatérale au Salvador et au Guatemala en mars 1981 demeure un exemple cité abondamment dans la littérature d'un cas de mesure punitive et symbolique du gouvernement canadien en matière d'aide au développement et de respect des DH (Matthews et Pratt, 1988; North et CAPA, 1990; Lemco, 1991; Rochlin, 1994; Morrison, 1998). Or, comme le souligne Keenleyside:

In both countries, there had some time been widespread abuses of basic security rights, justifying such action on Canada's part. However, the administrative impossibility of carrying out the programs and the risks to Canadian field personnel under prevailing circumstances prompted curtailment of aid. The human rights rationale was employed only ex post facto, in the face of growing interest in aid-rights linkage. Once again, suspensions did not entail a clear message to the regimes that their human rights records were unacceptable. In the case of Guatemala, like that of Chile, continuation of EDC loans and insurance, public-sector economic ties that had long been more significant than Canada's very limited aid program, showed Canada's ambiguity (Keenleyside, 1994, p. 248).

Ce changement dans la relation diplomatique canado-guatémaltèque s'est également fait sentir sur le principal forum international en matière de DH. En effet, un autre moment décisif fut le coparrainage du Canada d'une résolution condamnant les violations des DH au Guatemala lors de la 37^e session CDHNU en mars 1981

(Baher, Castermans-Holleman et Grünfeld, 2002 ; Foster, 2014). Il n'en demeure pas moins que cette résolution finale à l'égard du Guatemala était assez fade et n'a pas empêché la poursuite des massacres envers les populations autochtones et des attaques envers les défenseurs de DH en territoire guatémaltèque¹⁷⁴. C'est pourquoi ICCHRLA déclarait au printemps 1981 :

We place action on Guatemala as our first priority, calling on the Canadian representatives to “undertake forceful leadership in initiating and collaborating in stepped-up multilateral pressure on the government of Guatemala”[...]. Repeated appeals and inquiries to appropriate officials during November and early December brought only the response that Canada would not initiate any action regarding Guatemala at the 1981 session of the General Assembly (ICCHRLA, 1981, p. 66).

Ainsi, l'enjeu de la sécurité des citoyens canadiens au Guatemala semble avoir eu un impact sur l'hésitation du gouvernement canadien entre 1981 et 1982. Selon des auteurs analysant l'histoire des DH au sein de la politique étrangère des Pays-Bas :

The problem for the Canadians was that several Canadian nuns had been kidnapped in Guatemala. In order not to endanger the position of these abducted persons, Canada decided in 1982 not to sponsor the resolution on Guatemala in Geneva. To prevent the risk that under these circumstances no resolution at all was going to be tabled, the Netherlands decided to take over (Baher *et al*, 2002, p.79).

Un autre évènement est venu complexifier les liens entre le Canada et le régime guatémaltèque : l'assassinat du missionnaire laïque Raoul Léger en juillet 1981. En

¹⁷⁴ La délégation des Pays-Bas a présenté le 11 mars 1981 devant la CDHNU une ébauche d'une résolution coparrainée par le Canada, l'Ouganda et la Zambie demandant au gouvernement guatémaltèque et au Secrétaire général de l'ONU de faire le suivi sur la situation des DH au Guatemala. Soulignons que le rapport du Secrétaire général sur la situation des DH au Guatemala, daté du 28 janvier 1981 (E/CN.4/1438), utilisait des informations issues des rapports d'ICCHRLA qui détenait un statut consultatif à travers le Conseil œcuménique des Églises, voir ONU (1981).

dépit de la pression sur le gouvernement canadien de la part des organisations religieuses et de groupes tels qu'AI et LAWG, beaucoup de questions demeurent sans réponses par rapport à la mort de Raoul Léger¹⁷⁵. Cependant, la transformation de la position canadienne vis-à-vis la situation des DH au Guatemala s'est mise en branle avec la fin de l'aventure minière d'INCO et les changements de SEAE.

4.8 Construction du visage humain au Guatemala (1982-1983)

Les dernières sections ont démontré comment la position d'un pays sur un enjeu éthique aussi important que la défense des DH est à la fois le fruit de conjonctures sécuritaires et politico-économiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'État, que du rôle de certains individus. À cet égard, en lien avec l'affirmation précédente et notre échafaudage de strates discursives en matière de DH, Leslie Norton écrivait il y a deux décennies :

Les autorités tiennent également compte des pressions internes qu'elles subissent lorsqu'elles élaborent une politique internationale en matière de droits de la personne. Divers groupes de pressions et d'intérêt essaient de persuader le gouvernement de n'aider que les régions dont l'importance est stratégique pour le Canada, d'accorder uniquement une aide économique ou militaire, ou de n'accorder aucune aide. La personnalité même des divers premiers ministres et secrétaires d'État aux Affaires extérieures a une incidence sur le choix de l'aide à accorder. Enfin, l'attitude adoptée par la communauté internationale est un autre élément qui influence les décisions du Canada (Norton, 1993, p. 797).

¹⁷⁵ Le gouvernement guatémaltèque avançait que Léger était mort dans une embuscade, car il était membre de la guérilla guatémaltèque (l'organisation ORPA). Selon MacFarlane la réponse l'ambassade canadienne par rapport à l'assassinat de Léger était assez timide: « *The last thing we want to do is to get involved in their internal politics. They have enough of a mess already* ». En fait, l'ambassade canadienne croyait aussi que Léger était impliqué dans la guérilla guatémaltèque (McFarlane, 1989, p.182-183). Au sujet de ce missionnaire acadien voir Demers (2014) et le documentaire *Raoul Léger, la vérité morcelée* produit en 2003 par l'Office national du film du Canada.

En fait, une petite victoire pour les différentes ONG canadiennes a été le remplacement du SEAE, Mark MacGuigan, par Allan J. MacEachen en septembre 1982. Comme évoqué au début de cette deuxième partie, MacGuigan avait une vision de la Guerre froide en parfaite symbiose avec celle de l'administration Reagan. En plus du changement de personnalité à la tête des Affaires extérieures, l'intérêt minier du Canada au Guatemala s'effaçait du portrait diplomatique entre les deux pays¹⁷⁶. Qui plus est, le rapport final du sous-comité spécial du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale (présidé par le député libéral Maurice Dupras), a été déposé en novembre 1982. Il recommandait que l'Amérique centrale devienne une région prioritaire dans la PEC, tout en mettant l'accent sur l'importance de la défense des DH. Ainsi, le nouveau Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Allan J. MacEachen, écrivait le 21 décembre 1982 une lettre d'instructions confidentielles au premier Ambassadeur canadien résident au Guatemala, Pierre Tanguay:

INCO investment totals \$250 million, although INCO's Exmibal plant was shut down in November, 1981 for an indefinite period and the plant is currently being maintained in a standby condition. Canada has a political and humanitarian interest in the realization of social peace and respect for human rights and has been encouraged by the Guatemalan head of Government's recent commitment to improve human rights [...]. Canada's capability to influence events within Guatemala is limited. Nevertheless, properly implemented programmes should facilitate contacts with the regime and could yield productive results over the long term while facilitating Canadian commercial objectives in one of the economically more promising countries of Central America (GoC, 1982).

Non seulement nous assistons à un important changement de personnalité à la tête du MAE, mais également à une réévaluation de l'intérêt national du Canada au Guatemala. Cette transformation de la politique canadienne au Guatemala et différenciation de la

¹⁷⁶ Selon Nolin et Stephens: « *construction on the El Estor mine occurred through the 1970s and the mine officially opened in 1977. In 1981, after only a few years of production, the company decided that nickel mining in the area was no longer profitable, and by 1982 the mine was completely closed* » (Nolin et Stephens, 2010, p. 40).

position de l'administration Reagan s'est poursuivie avec le gouvernement Mulroney (1984-1993) et va contribuer à alimenter le capital symbolique auprès des Guatémaltèques. Selon le fondateur de la Représentation unitaire de l'opposition guatémaltèque (RUOG) et ancien Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression de l'ONU, Frank La Rue :

Le cas du Canada est intéressant, car lorsque nous étions auprès des différentes instances onusiennes, à New York et ensuite à Genève, nous, les exilés politiques guatémaltèques (Rigoberta Menchú, Marta Gloria De la Vega et moi), cherchions à entrer en contact avec les diplomates et ambassadeurs des pays progressistes. De l'année 1982 jusqu'à 1991, à l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi qu'à la Commission à Genève, nous avons réussi à faire parrainer des résolutions par rapport à la situation au Guatemala. Le Canada a participé à ces efforts (La Rue, 2014)¹⁷⁷.

Il faut rappeler que les responsables canadiens étaient tellement sous la pression des différentes ONG canadiennes, en particulier les organisations religieuses, que l'ambassadeur canadien Yvon Beaulne avait déclaré à l'ancien président d'ICCHRLA: « *Mr. Foster get these nuns in Calgary off my back !* » (Foster, 2014). Grâce à des liens tissés avec une pluralité d'organisations canadiennes, des exilés guatémaltèques tels que Marta Gloria de la Vega Torres, Frank La Rue, Rigoberta Menchú Tum et Raúl Molina ont pu sensibiliser l'opinion publique canadienne à la souffrance du peuple guatémaltèque. L'envoi massif de lettres aux responsables politiques canadiens à travers les actions urgentes, qui mobilisaient déjà un réseau d'organisations religieuses, syndicales et de solidarité, ainsi que l'initiative *Ten Days for World Development*, ont fortement contribué à attirer l'attention de la population canadienne vers le Guatemala.

¹⁷⁷ Avant son retour au Guatemala en 1988, alors qu'il était en exil, Frank La Rue a fondé en 1982 la RUOG, ainsi que le *Centro Para la Acción Legal en Derechos Humanos* (CALDH) en 1990, l'une des organisations impliquées dans le procès pour génocide contre le général Efraín Ríos Montt en 2013. Entrevue avec Frank La Rue, Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression de l'ONU (2008-2014), mars 2014, Guatemala.

Par exemple, au sein du programme *Ten Days for World Development*, les organisations religieuses parrainaient les déplacements de militants guatémaltèques et salvadoriens, qui venaient partager leur expérience de combat pour la justice sociale en Amérique centrale avec les citoyens de petites villes canadiennes et les médias locaux (Baranyi et Foster, 2012, p. 242). Après une longue période de profil bas dans les affaires internes du Guatemala, le visage humain du Canada se dévoilait sur le plan multilatéral et bilatéral. Les premières résolutions du Canada à la CDHNU et l'annonce de la fin de l'aide bilatérale au Guatemala en mars 1981 s'inscrivaient dans cette mouvance.

4.9 Arrimage de la politique de droits humains avec l'intérêt identitaire canadien

Le SEAE, Allan J. MacEachen, rappela en mars 1983 devant le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale que « la convergence en Amérique centrale de nos propres préoccupations pour les droits de l'homme ainsi que de nos objectifs en matière de développement et de sécurité a fait de cette région un point de concentration de notre politique étrangère ». Rappelant l'attention accordée au Salvador et au Guatemala entre 1981 et 1982 à la Chambre des communes, il ajouta: « nous avons nommé un ambassadeur résident au Guatemala pour renforcer notre capacité de poursuivre les intérêts du Canada, y compris nos démarches touchant les droits de l'homme et d'autres questions qui nous préoccupent » (MacEachen, 1983). Peu de temps après, le 22 avril 1983, le SEAE affirmait devant la Fondation canadienne des droits de l'homme qu'il était tout à fait juste et approprié que nous « fassions des droits de la personne l'un des grands fondements de la politique étrangère du Canada » et de refuser de vendre des armes « à tout gouvernement dont les pratiques humanitaires vont directement des valeurs canadiennes ». Selon MacEachen :

Lorsque des violations flagrantes des droits de la personne ou des conflits

rendent impossible la prestation d'un programme d'aide, nous sommes disposés à annuler ou à suspendre notre assistance, comme nous l'avons fait à l'époque du régime d'Idi Amin en Ouganda et, plus récemment, au Salvador et au Guatemala (MacEachen, 1983, p. 2-5).

Ainsi, le Canada et les Pays-Bas ont travaillé ensemble en 1983 pour une résolution à l'Assemblée générale de l'ONU (A/RES/38/10) condamnant : « les violations massives des droits de l'homme qui continuent au Guatemala, particulièrement devant les violences commises contre des non-combattants, et devant les nombreux cas de répression, de meurtre et de déplacement massif des populations rurales et autochtones ». Cette résolution faisait également appel à toutes les parties intéressées à garantir la mise en oeuvre des normes pertinentes du DIH, applicables aux conflits armés et ne revêtant pas un caractère international, en vue de protéger la population civile et de « mettre fin à tous les actes de violence; [demandant] aux gouvernements de s'abstenir de fournir des armes et d'autres formes d'assistance militaire aussi longtemps que de graves violations des droits de l'homme continueront à être signalées au Guatemala » (ONU, 1983). Cependant, il y avait un bémol dans la position canadienne par rapport à la vente d'armes en Amérique centrale, notamment au moment où une résolution plus musclée à l'égard du Guatemala était en branle au sein de l'ONU. Lemco souligne :

[...] in 1983, the same month that Ottawa cosponsored a United Nations resolution condemning human rights violations by the Guatemalan military regime, Canadian embassy officials in Guatemala City were discussing the sale of helicopters by de Havilland Aircraft Company of Toronto (a Canadian crown corporation) to that country's air force, which was known to use its equipment to strafe Indian villages (Lemco, 1991, p.4).

Certes, avec les intérêts miniers en dehors de l'équation de la politique de DH au Guatemala, le gouvernement canadien pouvait se permettre de parrainer une pareille résolution à l'ONU. Comme le rappelle Gustavo Meoño Brenner, tout n'était pas blanc

ou noir dans le cadre de la relation canado-guatémaltèque; il y avait des intérêts économiques, politiques et géopolitiques (Meoño Brenner, 2014). Or, nous estimons que la sécurisation politique des DH au Canada avait aussi une forte composante identitaire. Au-delà de la simple altérité avec les États-Unis, la position canadienne depuis la fin des années 1970 avait laissé son empreinte sur la principale organisation qui articulait les normes et les mécanismes applicables au respect des DH sur la scène internationale : la CDHNU. Le gouvernement canadien était particulièrement fier du travail de sa délégation à Genève sous la direction de l'ambassadeur Beaulne en tant « qu'initiateur du Groupe de travail sur les disparitions » et les résolutions sur le Guatemala, le Salvador et le Chili (Pépin, 1984, p. 2-4). Outre l'impact du travail d'Yvon Beaulne au sein de la CDHNU entre 1976 et 1984, l'aspect performatif de la politique internationale de DH du Canada va se développer par rapport à la Charte canadienne des droits et libertés, enchâssée dans la *Loi constitutionnelle de 1982*. Selon le ministre des Relations extérieures et ministre responsable de la Francophonie, Jean-Luc Pépin (1984, p.8) :

La Charte des droits et libertés qui, maintenant, fait partie intégrale de la Constitution canadienne, est la pierre angulaire d'un dispositif vaste et complexe de lois fédérales et provinciales et de mécanismes administratifs, tous destiné à protéger les individus de l'injustice et de la discrimination, et à valoriser les droits des groupes désavantagés.

Analogue à notre argument sur l'intérêt identitaire du Canada durant, Lui affirme: « *state identities tend to be relatively stable until changes due to novel pressures, either from within or from without, occur in a society's constitutive structure* » (Lui, 2012, p.164-5). Désormais la pierre angulaire de l'unité nationale canadienne, les droits humains contribuaient aussi à façonner l'identité du Canada sur la scène internationale. Ainsi, les discours subséquents du gouvernement canadien sur les DH au Guatemala et ailleurs dans le monde vont à la fois nourrir l'intérêt identitaire du Canada et resquiller sur son capital symbolique dans ce champ de la diplomatie. En affichant une sensibilité

aux plaidoyers des organisations de la société civile canadienne vis-à-vis le Guatemala, la PEC mettait un visage « humain » à sa tradition internationaliste qui la démarquait de la position américaine sur le plan éthique et sécuritaire¹⁷⁸. À cet égard, lors de la visite du ministère des Affaires étrangères de la Colombie à Ottawa en février 1984, MacEachen a rappelé devant son homologue l'opposition du Canada face aux solutions militaires et aux interventions de tierces parties en Amérique centrale et a stipulé :

[...] lorsque les droits de l'homme font systématiquement l'objet de violations révoltantes, il faut savoir réagir. Dans le cas du Salvador et du Guatemala, nous avons suspendu nos relations d'aide bilatérale suite à l'insécurité interne de ces pays et à ses conséquences au niveau du respect des droits de la personne et la difficulté de s'y acquitter de tâches de coopération [...]. Nous ne croyons pas aux solutions militaires en ce qui regarde l'Amérique centrale (MacEachen, 1984, p. 2-4).

Lemco précise qu'il y avait un sentiment généralisé chez les Canadiens à savoir que le Canada pouvait faire une différence en Amérique centrale notamment à travers l'aide au développement et le maintien de la paix (Lemco, 1991, p. 167). La prochaine partie va couvrir cette articulation de l'intérêt identitaire du Canada avec la strate discursive solidariste sous le gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney (1984-1993) et l'impact sur les politiques de DH au Guatemala.

4.10 Arrimage de la position canadienne au Guatemala au sein de la strate discursive solidariste (1984-1990)

Au sujet des conditions pour sécuriser les DH au Guatemala, les propos du SEAE entre 1984 et 1991 sont très éclairants:

¹⁷⁸ Thérien évoque aussi la « spécificité canadienne » en examinant les montants accordés à l'Amérique centrale au cours de la période 1982-87 où l'approche du Canada au Nicaragua et au Salvador était « plus conciliatrice et équilibrée à l'endroit de cette zone de tension » (Thérien, 1989, p. 332).

En tant que nouveau ministre, membre d'un nouveau gouvernement, il me semblait nécessaire de connaître les enjeux d'importance pour la population canadienne. J'ai donc demandé un sondage. À notre grande surprise, nous avons découvert que les enjeux prioritaires pour la population canadienne, à l'automne 1984, concernaient cinq petits pays d'Amérique latine touchés par des conflits : le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua. La situation dans ces pays semblait plus importante que le conflit nucléaire, la guerre froide, l'environnement, le Proche-Orient, l'apartheid et d'autres enjeux de taille. Le gouvernement Trudeau avait songé à y lancer de nouveaux programmes de développement, ce qui n'avait pas vraiment suscité la controverse. Or, le sondage montrait clairement une préoccupation : le Canada n'en faisait pas assez pour cette région (Clark, 2014, p. 168-169).

Par conséquent, l'approche du Canada par rapport au respect des DH en Amérique centrale mise de l'avant par Allan J. MacEachen s'est poursuivie par l'entremise de son successeur, Joe Clark. À cet égard, le député et représentant canadien à la Troisième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, Dr Jim Hawkes, affirmait en décembre 1984 : « ce qui ne change pas, et qui ne changera pas, malgré la présence au pouvoir d'un nouveau parti politique, c'est l'engagement très ferme pris par le peuple et le gouvernement du Canada envers la définition, l'universalisation et la protection des droits de la personne » (Hawkes, 1984, p. 1). Au cours de ce même discours, Hawkes soulignait au sujet du thème des disparitions forcées:

[...] le Canada accueille avec satisfaction la tenue de consultations entre le gouvernement du Guatemala et le Grupo de Apoyo Mutuo qui représente les familles des disparus. Nous encourageons le gouvernement du Guatemala à respecter l'engagement qu'il a pris de fournir son appui à ce groupe qui consacre ses efforts à la recherche des personnes disparues [...]. Le fait que des personnes continuent à disparaître préoccupe grandement mon gouvernement [...]. Il reste beaucoup à faire avant que les droits de l'homme ne soient pleinement respectés au Guatemala ; ma délégation aimerait toutefois remercier le gouvernement guatémaltèque de la collaboration pleine et entière qu'il a offerte au rapporteur. Son attitude

montre qu'il tient compte des préoccupations de la « communauté internationale » (Hawkes, 1984, p.4-5)¹⁷⁹.

Le thème des disparitions forcées au sein de la CDHNU avait nourri le capital symbolique du Canada dans le champ des DH et lui permettait de collaborer avec les différents acteurs impliqués ou intéressés par la problématique des DH au Guatemala. En effet, l'auditoire visé par le processus de sécurisation des DH au Guatemala était à la fois la population canadienne, les ONG, les réseaux transnationaux et les États de la société internationale; en particulier les États latino-américains. C'est pourquoi l'un des principaux architectes de cette période de la PEC en Amérique centrale affirme :

Mais le plus important, c'est que nous ayons trouvé des moyens de travailler ensemble – acteurs étatiques et non étatiques, – ce qui a permis au Canada de jouer un rôle significatif dans le processus de paix de Contadora, qui a mené à la fin négociée des guerres civiles en Amérique centrale, grâce au processus d'Esquipulas (Clark, 2014, p. 83).

En dépit d'une instrumentalisation de l'altérité des valeurs canadiennes vis-à-vis celles des États-Unis, notamment par rapport à la crise en Amérique centrale, le rapprochement du gouvernement Mulroney avec l'administration Reagan compliquait ce processus de sécurisation des DH au Guatemala. Malgré la solidarité et cette préoccupation de la part du Canada face à la situation des DH au Guatemala, l'interdépendance asymétrique entre les deux États était désormais soumise aux nouveaux impératifs et préférences du gouvernement Mulroney. Ceux-ci étaient explicitement évoqués dans le titre du livre vert *Compétitivité et sécurité : orientations pour les relations extérieures du Canada* (1985). Selon le livre vert : « toutes les questions internationales – économies, politique et sécurité – influent nécessairement sur notre vie quotidienne. L'économie internationale est aussi notre économie; la

¹⁷⁹ Le Grupo de Apoyo Mutuo (GAM) est une importante ONG guatémaltèque fondée en 1984 qui participa activement à la défense des DH, au processus de paix et de justice transitionnelle. Il s'agit d'une des premières ONG de défense des DH qui disposait de l'appui du gouvernement canadien.

sécurité des autres pays est également la nôtre » (Canada, 1985, p. 18). Loin de la contestation de l'hégémonie américaine caractérisant l'ère Trudeau (1968-1984), le livre vert de 1985 présentait le Canada comme un allié loyal des États-Unis. Dans cette optique résolument continentaliste : « il n'existe à peu près aucun domaine de la vie canadienne qui ne soit pas touché par nos relations avec les États-Unis » (Canada, 1985, p. 6). Considérant l'intensification des relations économiques et sécuritaires avec les États-Unis, le défi consistait à mettre à profit ces liens au service des intérêts canadiens. Dans le cadre des relations Nord-Sud, il était donc important pour le Canada, tant pour des raisons humanitaires, économiques, sécuritaires, que les pays du Sud reprennent le chemin de la croissance économique. Par conséquent, il n'est pas anodin que la composante identitaire fasse partie de l'équation de ce livre vert, surtout par l'entremise de références à la tradition diplomatique internationaliste libérale et d'illustres personnages canadiens en PEC. Dans l'avant-propos du livre vert, Joe Clark affirme :

[...] nous nous sommes employés depuis à améliorer l'ordre international -Lester Pearson et le maintien de la paix, Howard Green et le Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, Paul Martin et l'adhésion de nouveaux États indépendants aux Nations unies, Pierre Trudeau et la coopération entre le Nord et le Sud, et entre l'Est et l'Ouest. Le nouveau gouvernement entend bâtir sur cette tradition (Canada, 1985).

Ainsi, la gestion de la crise en Amérique centrale s'inscrivait dans cette tendance performative, où le gouvernement Mulroney réitérait son appui au processus de Contadora et offrait de partager l'expérience canadienne en maintien de la paix. Toutefois le livre vert posait plusieurs questions au sujet de l'opportunité et de la forme d'action à entreprendre :

[...] il nous faut déterminer la façon dont nos intérêts sont touchés (fondamentalement ou de façon marginale), les moyens dont nous disposons et la mesure dans laquelle notre décision doit être conditionnée par notre sentiment de responsabilité à l'égard du système international

[...]. Nos programmes d'aide à l'Amérique centrale constituent-ils une contribution adéquate à la stabilité de la région? Nos intérêts au chapitre de la politique et de la sécurité sont-ils suffisamment importants pour justifier un rôle accru ? (Canada, 1985, p. 46).

Face à ces interrogations, la transition démocratique au Guatemala était perçue comme un vecteur de stabilité dans la région pouvant consolider les DH par le gouvernement canadien. Cependant, la position du Canada à l'égard du Guatemala renfermait aussi plusieurs dissonances par rapport à la question des DH, particulièrement la reprise de l'aide au développement et la fermeture de l'ambassade canadienne.

4.11 Appui canadien à la transition démocratique au Guatemala (1984-1986)

L'ouverture « démocratique » au Guatemala a débuté en août 1983 avec le remplacement du général Ríos Montt par le général Mejía Victores. Au-delà d'un changement de mentalité, cette transformation était principalement causée par la crise socioéconomique et l'isolement politique du pays au sein de la société internationale depuis 1977. En effet, pour reprendre le titre de Schirmer (1998) au sujet du nouveau système politique, il s'agissait plutôt « d'une violence appelée démocratie », car pour les militaires guatémaltèques, la politique représentait la continuation de la guerre contre le marxisme (Dabène, 2001)¹⁸⁰. Suite à la création du Tribunal suprême électoral en mars 1983, il y a eu l'élection d'une Assemblée constituante le 1^{er} juillet 1984. De ce fait, le ministre guatémaltèque des Affaires étrangères, Fernando Andrade Diaz-Duran, a demandé au Canada d'envoyer des observateurs officiels lors des élections

¹⁸⁰ L'extrême violence exercée par les régimes militaires guatémaltèques à l'encontre de sa propre population entre 1978 et 1983 avait relégué le pays au statut d'État paria de la société internationale. Certes, l'offensive contreinsurrectionnelle entre 1982 et 1983, caractérisée par une politique de terre brûlée et des actes génocidaires, avait décimé les foyers de résistances de la guérilla ou toutes formes d'organisations « subversives ». Sur cette période de transition après le règne du général Ríos Montt, voir aussi Drouin (2012) et Padilla (2014).

générales du 3 novembre 1985. Le gouvernement canadien accepta en affirmant que la décision était : « d'une part conforme au désir du gouvernement canadien de favoriser l'évolution de la situation en Amérique centrale en vue d'assurer la paix, la stabilité et l'élection d'un gouvernement représentatif, et d'autre part, conforme à l'esprit de l'initiative du groupe de Contadora » (MAEa, 1985). À cet égard, la députée Shirley Martin a déclaré à l'Assemblée générale de l'ONU que le respect des DH en Amérique centrale restait « une préoccupation primordiale du Canada et une question à laquelle les Canadiens attachent une importance viscérale » (Martin, 1985, p.3). La transition d'un régime militaire vers un gouvernement démocratique civil au Guatemala contribuait au renforcement de la paix dans la région¹⁸¹. Le leader du parti de la Démocratie chrétienne, Vinicio Cerezo, a été élu président le 8 décembre 1985 avec plus de 68% des suffrages. Comme Cerezo est devenu le premier président civil au Guatemala depuis 1966, le Canada a donc envoyé une délégation officielle lors des cérémonies d'inauguration en janvier 1986. Celle-ci était composée du secrétaire parlementaire du SEAE, Charles Henry Cook, du sénateur Jean-Maurice Simard¹⁸², du nouvel ambassadeur du Canada au Guatemala, André Potvin et du directeur général de la Direction générale des Antilles et de l'Amérique centrale au MAE, John Graham. Selon une lettre envoyée le 28 avril 1986 au nouvel ambassadeur canadien, M. Clark précisait au sujet des objectifs :

Au Guatemala, nous nous intéressons à savoir dans quelle mesure le président Cerezo peut détenir un pouvoir réel face aux militaires et mettre

¹⁸¹ Le gouvernement canadien avait désigné comme observateurs officiels du Canada les personnes suivantes : M.Gordon Fairweather, Président de la Commission canadienne des droits de la personne, M. Warren Bailie, Directeur général des élections de l'Ontario et M. Louis Lavoie, Directeur des opérations, Élections Canada. Suite au rapport des observateurs au deuxième tour de scrutin, Joe Clark s'est dit « heureux que les élections se soient déroulées d'une manière équitable et ouverte et a exprimé l'espoir que cela renforcera les institutions démocratiques au Guatemala » (MAEb, 1985).

¹⁸² Le sénateur Simard était notamment le co-président du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada entre 1984 et 1986 qui présenta l'important rapport en juin 1986 « Indépendance et Internationalisme » ou Rapport Simard-Hockin (1986) en réponse aux questions soulevées par le livre vert de 1985.

en œuvre une série de réformes sociales, économiques et politiques dont le pays a grand besoin, tout en gardant l'appui du public. La situation relative aux droits de l'homme devrait être étroitement surveillée pour déceler tout signe de changements sous la nouvelle administration civile et les effets que ceux-ci pourraient avoir sur la sécurité du personnel de la mission (GoC, 1986).

Ainsi, une position plus ferme à l'égard du respect des DH au Guatemala et de la question des réfugiés faisait également partie des objectifs:

Nous maintenons la suspension de notre aide bilatérale au Guatemala jusqu'à ce que la situation interne s'améliore de façon marquée. Si nous décidons de mettre fin à cette suspension, nous vous demanderons conseil sur les meilleurs moyens de mettre en œuvre le programme de façon à en optimiser les effets humanitaires [...]. La situation de milliers de personnes déplacées à la suite du conflit qui a éclaté dans la région reste inquiétante [...]. Au Guatemala, nous continuerons de gérer notre programme de réfugiés concernant la Classe désignée des prisonniers politiques et des personnes opprimées (GoC, 1986).

Cependant, les intérêts économiques canadiens au Guatemala faisaient toujours partie de l'équation:

Un des mandats importants de la mission est de poursuivre le plus activement possible les débouchés économiques et commerciaux qui s'offrent aux compagnies canadiennes [...]. Ces ressources comprennent un potentiel hydro-électrique, des richesses minérales, des forêts, du pétrole et du gaz et de riches terres agricoles. Le Canada ayant des compétences reconnues dans ces secteurs ainsi que ceux des télécommunications et du transport, surtout les chemins de fer, qui doivent être développés et rénovés dans les deux pays, il faudrait encourager notre participation, fondée sur de solides bases commerciales (GoC, 1986)¹⁸³.

¹⁸³ Par exemple, il était demandé d'étudier les tendances par rapport aux conditions économiques des secteurs marginalisés de la population guatémaltèque, en particulier les peuples autochtones, tout comme les indicateurs macroéconomiques du pays et les priorités économiques du président Cerezo (GoC, 1986).

Cette jonction d'objectifs moraux et matériels du Canada au Guatemala s'articulait autour d'un ensemble de symboles et de valeurs qui favorisait l'action canadienne en collaboration avec les acteurs non étatiques. En effet, plusieurs citoyens, universitaires et ONG avaient plaidé en faveur d'un rôle plus actif du Canada en Amérique centrale (North et CAPA, 1990) et plusieurs de leurs recommandations se sont retrouvées dans le Rapport intitulé « Indépendance et Internationalisme » (Rapport Simard-Hockin, 1986). L'essence de notre notion d'intérêt identitaire du Canada à cette époque est évoquée dans « Indépendance et Internationalisme »:

L'internationalisme constructif permet de faire d'une pierre deux coups : donner aux Canadiens une ouverture sur le monde d'une façon qui paraisse servir leurs intérêts, et répondre aux aspirations des centaines de Canadiens qui sont venus déclarer devant le comité que le Canada devrait jouer un rôle international actif et productif. Pour que ces aspirations se réalisent pleinement, le gouvernement devra trouver le moyen de permettre aux Canadiens de participer à des activités internationales relevant du secteur non gouvernemental et de toucher la corde du bénévolat qui est toute prête à vibrer dans le cœur des Canadiens (Rapport Simard-Hockin, 1986, p. 151).

Entre 1986 et 1987, plusieurs documents officiels ont réitéré le fait que les DH faisaient désormais partie des principes fondamentaux de la PEC, ce qui a évidemment eu un impact sur sa politique en Amérique centrale (Gecelovsky et Keating, 2001, p. 196; Spehar et Thede, 1995, p. 131)¹⁸⁴. Malgré les efforts du gouvernement Mulroney, l'équilibre entre l'aide au développement, le respect des DH et le commerce a été difficile à maintenir au Guatemala. Des documents confidentiels issus de la correspondance entre Ottawa et Guatemala démontrent la genèse d'une stratégie de

¹⁸⁴ En plus du Rapport Simard-Hockin (1986), soulignons le rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du commerce extérieur sur les politiques et programmes du Canada en matière d'aide publique au développement « Qui doit en profiter ? » ou Rapport Winegard (1987) ainsi que la publication officielle *Partageons notre avenir : l'assistance canadienne au développement international* (ACDI, 1987).

communication en novembre 1986, visant à préparer l'annonce de la reprise de l'aide bilatérale. Selon un document confidentiel:

As you are aware, communications plan of memo to Cabinet recommends that communications activities emphasize decision to restore bilateral aid is based on Canada's deep concern for victims of poverty and tension. Communications plan also outlines importance of having concise and incisive written materials available before any announcements are made. Our experience with El Salvador aid resumption has convinced us that we must have effective written material prepared in advance if we are to put across our message (GoC, 1986).

Basée sur l'expérience au Salvador en 1984, la stratégie du gouvernement canadien cherchait à souligner les principaux accomplissements de l'administration du président Cerezo alors que le pays était dans une transition démocratique incomplète quant à l'État de droit et la séparation des pouvoirs avec les militaires. À cet égard, un document confidentiel énumérant une vingtaine d'exemples de données disparates recherchées par le gouvernement canadien, dévoilait sa tentative de mesurer le capital social du Guatemala. Toutefois, certains exemples étaient révélateurs du raisonnement d'un pays à la fois soucieux de son image en matière de défense des DH, tant sur le plan comparatif avec d'autres puissances moyennes que dans ses relations avec des acteurs non étatiques :

1. Enumeration of new or increased aid money from EEC and like-minded countries that has gone to Guatemala since election. List by country and indicate which represent start-up of new bilateral aid programme;
2. Enumerates instances in which Cerezo has met or otherwise communicated with GAM and other NGO's, and examples where GAM has been permitted to present its demands in Presidential palace. Contrast with type of dialogue that existed under previous regime (GoC,1986).

Qui plus est, la stratégie de communication du gouvernement canadien énumérait une liste de questions anticipées chez les ONG face à l'éventuelle reprise de l'aide bilatérale

au Guatemala. Parmi les nombreuses interrogations sur la situation réelle des DH au Guatemala, le gouvernement canadien prévoyait des questions sur le maintien du système des PAC, la démilitarisation des communautés autochtones (voir Chapitre 1), le pouvoir réel des militaires vis-à-vis le gouvernement guatémaltèque, la présence d'une commission indépendante pour enquêter sur les milliers de disparitions et l'intimidation à l'égard des groupes de défense de DH ou d'opposants au régime militaire. De surcroît, le gouvernement canadien devait clairement justifier sa position sur les DH en répondant à la question suivante : « *Does Canada's decision to resume bilateral aid to Guatemala imply that we are now satisfied with the human rights situation in that country?* » (GoC, 1986).

D'autres signaux confus ont émané de la position canadienne au Guatemala avec l'annonce de la réduction des effectifs de son ambassade en décembre 1986, qui allait désormais être dirigée en 1987 par une Chargée d'Affaires sous la direction de l'Ambassadeur du Canada au Mexique, M. Raymond Chrétien. Plusieurs éléments propres aux objectifs diplomatiques du Canada au Guatemala sont demeurés, tels que le suivi des politiques et réformes du président Cerezo en matière de DH, la poursuite des intérêts commerciaux et surtout, le maintien de la suspension de l'aide bilatérale jusqu'à nouvel ordre. Dans une lettre datée du 2 octobre 1987 et destinée à la Chargée d'Affaires au Guatemala, Mme Martha Dilys Buckley-Jones, M. Clark précisait que le Guatemala demeurait éligible à certains fonds des programmes propres à l'administration des missions à l'étranger et de l'ACDI, car : « *they are useful and visible means of demonstrating Canada's continuing interest and support for worthwhile development initiatives of Guatemalan and Canadian non-governmental organizations* » (GoC, 1987). De plus, parmi les tâches de la Chargée d'Affaires, il y avait la gestion du programme des réfugiés:

In Guatemala, you will be responsible for the management of our refugee programme for the Designated Class of Political Prisoners and Oppressed

Persons, which allows refugee selection to take place within that country. This is an important and, at times, controversial facet of Canada's presence in Guatemala. Because it is closely linked to the human rights situation, this program has a high public profile in Canada (GoC, 1987).

En effet, depuis la décennie 1970, les violations massives des DH avaient provoqué un exode de Guatémaltèques, tant des personnes déplacées à l'intérieur du Guatemala que des réfugiés au Mexique¹⁸⁵. En 1986, alors que le quota pour toute l'Amérique latine était de 3200 réfugiés, le Canada avait admis 3654 réfugiés d'Amérique centrale, dont la majorité venait du Salvador et du Guatemala (CAPA et North, 1990, p. 158-159; Haglund, 1987, p. 799). Si les mesures entreprises pour pallier la crise des réfugiés centraméricains exhibaient des éléments conformes à l'image que souhaitait projeter le gouvernement canadien depuis quelques années, ces dernières devaient être cohérentes avec les enjeux économiques, politiques et militaires propres à la région. Peu après l'annonce de la reprise de l'aide bilatérale au Guatemala en novembre 1987, Joe Clark a entrepris une visite officielle en Amérique centrale afin de discuter avec les dirigeants centraméricains du plan de paix issu de l'Accord d'Esquipulas II le 7 août 1987.

4.12 Reprise de l'aide canadienne et appui au processus de paix d'Esquipulas II

En prônant la réconciliation et l'ouverture des discussions entre les belligérants, le plan de paix régional proposé en août 1987 par le président du Costa Rica, Óscar Arias, visait à désamorcer la violence politique qui gangrénait l'Amérique centrale.

¹⁸⁵ Depuis 1979, trois catégories de réfugiés avaient été créées pour ouvrir la voie à la réinstallation au Canada : les Indochinois, les prisonniers politiques et personnes opprimées latino-américains et les exilés de l'Europe de l'Est. Par rapport à la crise en Amérique centrale, le Canada a facilité la venue des réfugiés centraméricains à travers la catégorie « prisonniers politiques et personnes opprimées latino-américains » pour des personnes déplacées à l'intérieur même de leurs pays. Des programmes spéciaux pour les Salvadoriens et les Guatémaltèques ont donc été créés en 1983 et en 1984. Toutefois, ces politiques généreuses ont été restreintes avec le projet de loi C-55 en 1987, qui révisait le système de détermination du statut de réfugié. Fortement contestées par les organisations de défense de DH, les Lois C-55 et C-84 sont entrées en vigueur en janvier 1989. Voir CAPA et North (1990, p. 158-163) et le Conseil canadien pour les réfugiés (2015).

Contrairement aux objectifs d'intégration régionale des premières réunions d'Esquipulas I convoquées par le président guatémaltèque Vancio Cerezo en mai 1986, comme la création d'un Parlement centraméricain, le président Arias cherchait à garantir la paix en Amérique centrale par l'entremise d'élections libres. En effet, l'idée selon laquelle la paix en Amérique centrale ne pouvait aboutir sans démocratie s'est transformée en un véritable cheval de Troie pour le régime sandiniste au Nicaragua (McKenna, 1989; Padilla, 2014)¹⁸⁶. Suite au plan Arias en août 1987, l'autorité morale du président du Costa Rica a été consacrée par la communauté internationale avec l'octroi du prix Nobel de la paix la même année. Lors de la 42^e session de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 1987, Joe Clark a donc salué « le surprenant aboutissement positif du sommet au Guatemala » et réitéré la position canadienne de l'époque de MacEachen. Tout comme son prédécesseur, Clark croyait que les problèmes de l'Amérique centrale trouvaient leurs racines « dans la pauvreté et non pas dans les questions idéologiques » et que la région avait réellement besoin d'« une assistance au développement et non pas d'activités militaires » (Clark, 1987(a), p. 4). Ainsi, comme évoqué dans la stratégie de communication de 1986, les représentants du gouvernement canadien justifiaient la reprise de l'aide au développement au Guatemala en mettant l'accent sur l'amélioration générale du climat politique. Lors d'un discours à la Chambre des communes le 2 décembre 1987, Joe Clark est revenu sur son voyage en Amérique centrale en rappelant le « grand prestige » du Canada dans la région :

On a proposé que, compte tenu des circonstances particulières de l'Amérique centrale, le Canada abandonne son principe de non-utilisation

¹⁸⁶ Haglund soulignait à l'époque que : « *The proposal agreed to at the Guatemalan summit of the five Central American presidents in August 1987 reflects not only the efforts of the Costa Rican president, Oscar Arias Sanchez, but also the determination of the Guatemalan leader; for over the past eighteen months Guatemala has been the closest thing to an ally that Nicaragua has had in Central American diplomatic circles. It is possible, but doubtful, that the Sandinistas would have been as willing to accept the basic principles set down at Guatemala City without the intervention of Cerezo* » (Haglund, 1987, p. 802). Voir aussi à ce sujet Dabène (1990, 2001).

de son aide à des fins politiques. Or, le respect dont jouit le Canada dans le monde tient en partie au fait, justement, que son aide est conçue dans le but d'aider les populations les plus, pauvres, les plus démunies. D'autres pays, y compris les États-Unis, font de leur aide un levier politique, et cette pratique influe sur leur réputation, tout comme notre façon de faire a des répercussions sur la nôtre. Si nous faisons une exception en Amérique centrale, nous commencerions à renoncer à ce principe précieux qui distingue le Canada (Clark, 1987(b), p. 4).

Au sujet de la reprise de l'aide bilatérale au Guatemala, Clark ajoutait:

Certains critiques de notre politique, au Canada, font valoir que le Guatemala devrait rester exclu de notre programme bilatéral en raison de sa performance en matière de droits de la personne. Il ne fait pas de doute que des violations de ces droits s'y poursuivent. [...]. La Commission des droits de la personne du Guatemala, qui siège en exil, la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'OÉA, le Représentant spécial de l'ONU pour le Guatemala et Amnesty International ont tous constaté des signes d'amélioration au Guatemala depuis l'accession au pouvoir d'un gouvernement civil, tout en indiquant, et nous n'en disconvenons pas, que des violations se poursuivent. Je considère que des progrès ont été accomplis et que l'existence d'un programme bilatéral d'aide favorisera de nouveaux progrès au Guatemala en ce qui concerne les droits de la personne (Clark, 1987(b), p. 5).

En rétablissant l'aide bilatérale au Guatemala en novembre 1987, le gouvernement canadien justifiait cette position par son « engagement constructif » en Amérique centrale. Par l'entremise de ses liens diplomatiques, commerciaux ou de coopération avec les différents gouvernements centroaméricains, le gouvernement canadien espérait pouvoir exercer une influence réelle dans la région en utilisant une politique de « carottes » et de coups de « bâtons » (Spehar et Thede, 1995, p. 145). Or, la question délicate de l'aide au développement et des DH en PEC avait préalablement été évoquée dans le Rapport Winegard (1987). Rappelant que « les droits de la personne ne doivent jamais être invoqués pour justifier notre intervention devant la souffrance humaine », le Rapport affirmait que :

[...] les critères relatifs à la protection des droits de la personne (sur lesquels se fondent ceux qui prennent des décisions en matière d'aide) doivent cadrer avec ceux qui sont établis dans le contexte général de la politique étrangère canadienne et doivent être appliqués universellement de façon cohérente et claire [...] dans son sens le plus vaste, le développement lui-même est un droit de la personne (Rapport Winegard, 1987, p. 31-32).

Comme le souligne Haglund, peut-être que la reprise de l'aide bilatérale au Guatemala en novembre 1987 était imprudente compte tenu de la situation des DH, mais elle devait également être analysée en fonction de la sécurité du Canada (Haglund, 1987, p. 804). Celle-ci était fortement influencée par la place prépondérante des États-Unis dans les divers secteurs de sécurité canadienne, qui a également provoqué des changements au niveau de l'identité et de la souveraineté du Canada durant la décennie 1980¹⁸⁷. En vertu de cette interdépendance canado-américaine sur le plan économique et sécuritaire, le renforcement de l'intérêt identitaire du Canada permettait de jouer un rôle singulier et distinct de son voisin durant le processus de paix. Dans ce processus de sécurisation de l'Amérique centrale, la promotion de la démocratie et des DH contribuait non seulement à stabiliser la région, mais également à consolider l'intérêt identitaire du Canada.

Après le voyage de Joe Clark en Amérique centrale en novembre 1987, la Chambre des communes a ordonné le 29 janvier 1988 qu'un Comité spécial soit institué pour analyser le processus de pacification dans la région et déterminer « par quel moyen

¹⁸⁷ Sur le plan économique, après l'échec de la troisième option de Trudeau, il fallait élargir et améliorer l'accès aux marchés américains. Suite au Sommet de Québec en mars 1985, le président Reagan et le Premier ministre Mulroney conviennent d'accroître les échanges entre les deux pays. Le Canada et les États-Unis ont débuté les procédures et les négociations en vue de la signature d'un accord de libre-échange (ALE) bilatéral. Le 3 octobre 1987, l'ALE est conclu et sera signé par le Premier ministre Mulroney et le président Reagan le 2 janvier 1988, pour finalement entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Sur le plan politique et environnemental, c'est aussi la période du projet de réforme constitutionnel de 1987 (Accord du lac Meech) et des efforts de lutte contre les pluies acides. Sur les divers enjeux sécuritaires de l'ère Mulroney (1984-1993), voir Michaud et Nossal (2001).

pratique le Canada peut encourager et appuyer un effort en ce sens »¹⁸⁸. Cependant, la vision du gouvernement canadien par rapport à la situation des DH au Guatemala était fortement débattue. Par exemple, le directeur exécutif d'ICCHRLA, le père Tim Ryan, affirmait au sujet de la reprise de l'aide bilatérale au Guatemala et les rencontres annuelles entre le MAE et la société civile :

Ce qui m'a frappé au cours de cette réunion annuelle que nous avons eue avec le ministère des Affaires extérieures au mois de janvier, c'est la priorité absolue qui était donnée dans les analyses du ministère de la question des droits de l'homme au domaine des droits politiques et civils, à l'exclusion des droits économiques, sociaux et culturels. Comme le comité de M. Winegard l'a très bien vu, il est absolument nécessaire de donner une portée très large à la notion de droits de l'homme [...]. Il serait donc nécessaire à notre avis, que le Canada, dans ses rapports avec le Guatemala ou le Salvador, expose très clairement ce que l'on est en droit d'attendre sur le plan du respect des droits de l'homme – c'est-à-dire que non seulement les droits de l'individu soient respectés, mais qu'en même temps, le gouvernement du pays prenne un certain nombre d'engagements sur le plan social et politique (Procès-Verbaux 21 avril 1988 : 2-26).

Considérant que l'Accord Esquipulas II reposait sur la promesse de paix, de démocratie et de développement, il était dans l'intérêt du gouvernement canadien de cadrer le processus de sécurisation en Amérique centrale en ayant recours à des images et des symboles faisant consensus, tels que les Casques bleus. En effet, la réussite d'un processus de sécurisation est liée à l'acceptabilité des politiques de sécurité, inséparables d'une logique d'images (Williams, 2003, p. 527). À cet égard, le rapport final du Comité spécial sur l'Amérique centrale évoquait le capital symbolique du Canada pour promouvoir la paix, la démocratie et les DH :

¹⁸⁸ Composé des députés Bill Blaikie, Gabriel Desjardins et W.R. (Bud) Jardine, le Comité spécial de la Chambre des communes sur le processus de pacification en Amérique centrale était présidé par John Bosley. Le député libéral Lloyd Axworthy en assurait la vice-présidence. Le Comité a tenu plusieurs rencontres entre le 2 mars et le 3 mai 1988 avec différents experts et représentants de la société civile canadienne avant de réaliser une mission terrain en Amérique centrale entre le 8 et le 18 mai de la même année. Ainsi, le rapport du Comité spécial intitulé « Appui au Groupe des Cinq. Le Canada et le processus de pacification en Amérique centrale » fut déposé le 5 juillet 1988.

Le Canada a un rôle important à jouer en mobilisant la communauté internationale – les institutions multilatérales et un large éventail de puissances intermédiaires notamment – en faveur de la paix, de la démocratie et du développement en Amérique centrale. La politique canadienne devrait essentiellement viser à former le « cercle extérieur » d'Esquipulas pour appuyer le cercle intérieur qui se compose des cinq États centraméricains (Rapport du Comité spécial, 1988, p. 26).

Dans cet esprit, le rapport cite notamment le vice-président du Guatemala, Roberto Carpio Nicolle, qui a affirmé aux membres du Comité lors de leur visite en mai 1988 :

Le Canada devrait essayer d'être aussi objectif que possible en Amérique centrale et de s'assurer que les accords qui interviennent avantagent tout le monde [...] sinon, les problèmes resteront sans solution [...]. Le Canada peut nous aider en convainquant les États-Unis qu'ils doivent prendre les cinq pays plus au sérieux (Rapport du Comité spécial, 1988, p. 25- 29)¹⁸⁹.

En outre, le rapport du Comité répond aussi aux critiques face à la reprise de l'aide bilatérale au Salvador en 1984 et au Guatemala en 1987 :

D'après le Comité, il ne sera pas facile d'éliminer ce dilemme politique. On ne peut, au mieux, apaiser les tensions qui surgissent en raison de la politique canadienne en matière de droits de la personne et de l'objectif essentiel que constitue l'appui du processus de paix d'Esquipulas. Au cas où les droits de la personne seraient de nouveau gravement et systématiquement bafoués dans les pays de la région, le Canada devrait réduire son aide officielle ou y mettre un terme. Dans la situation actuelle, tout en surveillant d'un œil vigilant la situation relative aux droits de la personne, le Canada devrait s'efforcer d'encourager et d'aider les cinq pays

¹⁸⁹ En prélude de son agenda sur la sécurité humaine, le vice-président du Comité spécial, Lloyd Axworthy, exploitait déjà le filon performatif de la tradition internationaliste canadienne. Par exemple, dans les procès-verbaux du 21 avril 1988, le révérend Pfrimmer du Conseil canadien des Églises affirmait : « nous demandons notamment que la politique canadienne dans la région se distingue très nettement de la politique américaine, et que le Canada fasse savoir qu'il n'approuve pas le rôle joué par les États-Unis » (Procès-Verbaux, 1988 :2-25). Axworthy, a aussitôt répondu au Père Ryan : « vous demandez également que nous nous dissociions des Américains » (Procès-Verbaux, 1988 : 2-26). Nous analyserons davantage le double processus de sécurisation des DH sous les années Axworthy entre 1996 et 2000 dans le chapitre subséquent.

à mener à bien leur processus d'exécution des engagements qu'ils ont pris en vertu d'Esquipulas II au chapitre de la démocratisation et des droits de la personne (Rapport du Comité spécial, 1988, p. 32).

Avec l'Accord d'Esquipulas II, le Canada est entré dans une nouvelle ère de relations avec l'Amérique centrale et le reste du continent. La majorité des recommandations du rapport ont été acceptées par le gouvernement canadien en septembre 1988, servant de catalyseur à l'intégration du Canada au sein des affaires hémisphériques.

4.13 La sécurité au visage humain: entrée officielle dans les affaires interaméricaines

Le 27 octobre 1989, le Premier ministre Brian Mulroney annonce, lors d'un sommet des chefs d'États et des gouvernements hémisphériques à San José, que le Canada va désormais siéger à l'OÉA. Selon le Premier ministre Mulroney :

In an age of interdependence, the well-being of the peoples of this Hemisphere is indivisible [...]. Canada's presence here today signals a new departure in our relations with Latin America. We recognize that our interests are directly engaged here. We will no longer stand apart (Premier ministre Mulroney cité dans Stevenson, 2000, p. 225).

Peu après, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 644 créant le Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUSCA) et le Canada procède à sa première intervention militaire dans l'hémisphère¹⁹⁰. Considérant la place

¹⁹⁰ Rappelons que l'atmosphère politique de la fin de la décennie 1980 se caractérisait par un relâchement de la tension Est-Ouest, dû aux réformes soviétiques de Mikhaïl Gorbatchev et à l'achèvement de l'ère Reagan. En amont, l'élection de George H. W. Bush en novembre 1988 a également entraîné des changements à l'égard du processus de paix en Amérique centrale. Ainsi, l'ONUSCA a été créée pour vérifier que les gouvernements des cinq pays respectent leurs engagements de cesser toute assistance aux forces irrégulières et aux mouvements insurrectionnels dans la région et d'interdire que leur territoire soit utilisé pour mener des actes d'agression contre d'autres États. En plus d'avoir été le plus grand pays

prépondérante des États-Unis dans les multiples secteurs de la sécurité canadienne, McKenna (1995, p.134) affirme que la décision du Canada de rejoindre l'OÉA est davantage liée aux impératifs de la relation canado-américaine qu'aux enjeux de la relation avec l'Amérique latine. Cependant, Clark précise :

On a demandé au Canada de faire partie des missions de maintien de la paix qui en ont résulté et de participer au Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (1989-1992) [...] l'appui actif et de premier plan que nous avons donné au processus de Contadora a renforcé la réputation du Canada en tant que partenaire indépendant et efficace de l'Amérique latine. Ce fut plus tard un facteur déterminant dans notre décision de devenir membre à part entière de l'Organisation des États américains (Clark, 2014, p. 171)¹⁹¹.

Avec l'entrée officielle du Canada au sein de l'OÉA en janvier 1990 et la défaite des sandinistes aux élections nicaraguayennes le mois suivant, une nouvelle ère s'ouvrait dans les relations avec l'Amérique latine. Lors d'une allocution à l'Université de Calgary en 1990, Joe Clark affirmait au sujet de ce tournant historique de la PEC :

Nous ne devons pas nous contenter d'approuver le mouvement vers la démocratie et l'ouverture des marchés. Nous devons l'encourager activement. La démocratie est encore une fleur fragile, et le Canada a non seulement la possibilité, mais aussi l'obligation, de l'aider à prendre véritablement racine [...]. Pendant trop longtemps, les Canadiens ont considéré cet hémisphère comme une simple demeure ; il est temps à présent que nous en fassions notre maison (Clark, 1990, p. 3-10).

Évoquant l'appui du Canada en Amérique centrale, Clark (1990, p. 1) ajoutait que « ce qui distingue tout particulièrement le Canada et constitue son identité internationale

contributeur d'observateurs militaires, le brigadier-général du Canada, Lewis McKenzie, fut nommé commandant de l'ONUCA en novembre 1990. Voir ONUCA (2016).

¹⁹¹ Sur les raisons bureaucratiques, politiques, économiques et géopolitiques autour de l'entrée du Canada dans l'OÉA, voir le chapitre 6 « Canada joins the OAS » (McKenna, 1995, p.131-145) ainsi que Mace et Goulet (1996, p. 147), Ross (2001, p. 83) et Stevenson (2000, p. 152-154).

s'observe également dans des cadres plus restreints - dans des situations dramatiques où, souvent, la contribution du Canada fait une différence décisive ». Désormais membre officiel de l'OÉA, son implication au sein du processus de paix guatémaltèque allait s'accroître au courant de la décennie 1990.

4.14 Conclusion : un important tournant discursif et politique

Ce chapitre a démontré comment un double processus de sécurisation des DH, entamé au Canada après 1968 en réponse aux menaces politico-identitaires provenant des États-Unis et du Québec, a influencé les premiers épisodes de gestion de crise au Guatemala. En vertu de l'évolution de l'intérêt identitaire internationaliste du Canada et des normes de la société internationale, le discours et la politique canadienne de DH au Guatemala sont passés d'une compréhension pluraliste à une conception solidariste. Ces changements ont également eu un impact sur les conceptualisations canadiennes de l'identité, la sécurité et la souveraineté ; particulièrement frappantes sur les plans multilatéraux et bilatéraux entre 1976 et 1990. Ainsi, des résolutions à la CDHNU à la suspension de l'aide bilatérale, du rôle consultatif des processus de Contadora et d'Esquipulas jusqu'à la participation à l'ONUCA, le cas du Guatemala permet de tracer l'évolution de l'horizon éthique et sécuritaire des politiques canadiennes de DH. La notion d'intérêt identitaire a favorisé la compréhension du raisonnement du gouvernement Mulroney, très conscient du capital symbolique du Canada dans la région et de l'altérité avec les États-Unis. En lien avec notre concept d'intérêt identitaire et la démarche sécurisante envers les DH, Clark déclarait récemment :

Mais ce qui avait déclenché un tel intérêt, au Canada, c'était la politique agressive de Reagan, une politique controversée tant en Amérique centrale qu'aux États-Unis, et de toute évidence très impopulaire chez nous. Étant donné ce fort intérêt du public, notre gouvernement a étudié plusieurs options pour agir efficacement en Amérique centrale. Pour résumer cette

dynamique intéressante, ce que faisaient les États-Unis façonnait l'opinion publique canadienne, laquelle nous encourageait à adopter une politique canadienne plus indépendante [...]. Notre action a également renforcé notre capacité et notre réputation dans l'hémisphère. Et l'opinion publique canadienne, de même que les politiques de notre pays, différerait grandement de celles de nos voisins américains (Clark, 2014, p.169).

Comme l'affirment Keck et Sikkink : « *when a state recognizes the legitimacy of international interventions and changes its domestic behaviour in response to international pressure, it reconstitutes the relationship between the state, its citizens, and international actors* » (Keck et Sikkink, 1998, p. 37). Si le cas du Guatemala est assez révélateur de cette affirmation, le Canada disposait d'un *soft power* afin d'exercer cette « pression internationale » et sécuriser les DH en collaboration avec des ONG. À ce sujet, nous avons observé un changement dans le rapport de force entre les principaux acteurs non étatiques canadiens impliqués dans la relation canado-guatémaltèque. En effet, l'influence des ONG dans la promotion et la défense des DH s'est substantiellement accrue après la fin de l'aventure minière d'INCO et le processus de transition démocratique au début des années 1980¹⁹². En somme, ces tournants discursifs et politiques s'inscrivaient dans un processus de sécurisation des DH à des fins politiques et identitaires. Comme le soulignait Lemco (1991, p. 12), cette approche distincte des États-Unis en Amérique centrale et ce prestige du Canada sur la scène internationale en tant que médiateur dans un conflit permettaient aux politiciens canadiens de renforcer la fierté et l'unité nationale. Par conséquent, cette transformation de l'intérêt identitaire et des notions de sécurité et de souveraineté après

¹⁹² Dans un même ordre d'idées, une importante organisation parapublique a été créée par une loi du Parlement en 1988 sous le gouvernement Mulroney et va jouer un rôle clé au Guatemala dans les décennies subséquentes : le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (ICHRDD). En fait, le Rapport Simard-Hockin (1986) avait déjà recommandé au gouvernement la création d'un institut international des DH et du développement démocratique. L'ICHRDD avait comme mandat de promouvoir le développement démocratique, appuyer et défendre les DH en collaboration avec la société civile, les gouvernements au Canada et à l'international. À partir de 1997, sous la présidence de Warren Allmand, le ICHRDD a changé de nom pour Droits et Démocratie jusqu'à l'annonce de sa fermeture en avril 2012.

la fin de la Guerre froide va entraîner son lot de changements dans les politiques à l'égard du Guatemala durant la décennie 1990.

CHAPITRE 5

LE VISAGE HUMAIN DU CANADA AU GUATEMALA (1990-2000)

Indeed, how Canada responds to the Central American crisis – the degree to which its policies differ from those of the United States – will be looked upon as a test case for its future relations with the southern hemisphere
(North et CAPA, 1990, p. 47).

It was important to give immediate meaning to the peace-building idea. In Guatemala [...] we supported the Commission on Historical Clarification's objective inquiry into the human rights violations during the thirty-six-year civil war (Axworthy, 2003, p. 62-63).

L'implication progressive du Canada dans le conflit centroaméricain durant la décennie 1980 a mis de l'avant une transformation profonde des discours et des politiques à l'égard du Guatemala, particulièrement en matière de défense des DH. Poursuivant notre argumentation sur l'arrimage de l'intérêt identitaire du Canada aux strates discursives de la société internationale, nous examinerons trois ensembles de politiques canadiennes au Guatemala entre 1990 et 2000. Dans la première partie de ce chapitre, nous aborderons l'intérêt identitaire canadien recouvrant la fin du mandat de l'ère Mulroney (1984-1993) et une grande partie de l'ère Chrétien (1993-2003). Cette époque coïncide non seulement avec les grands désaccords constitutionnels au Canada et les risques de ruptures avec le Québec, mais également avec de profonds changements en matière de sécurité internationale dans le monde post-Guerre froide. Après l'émergence de la notion de « sécurité coopérative » sous Joe Clark (1990-1991), l'agenda de la sécurité humaine durant les années Axworthy (1996-2000) a poursuivi le double processus de sécurisation des DH au Canada. Ainsi, la deuxième partie analysera la participation canadienne aux deux premières phases du processus de paix, c'est-à-dire son implication au sein du Groupe international de consultation et d'aide aux réfugiés (GRICAR) et la condamnation du coup d'État du président Serrano en

1993¹⁹³. La troisième partie couvrira la dernière étape du processus de paix et le début de la période de justice transitionnelle. Nous analyserons l'appui politico-militaire du Canada auprès de la Mission de vérification des droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA) et le soutien politico-économique envers le travail de la Commission d'éclaircissement historique (CEH). C'est donc au cours de la période 1990-2000 que l'attitude et l'action du gouvernement canadien au Guatemala a contribué à consolider le visage humain du Canada dans l'imaginaire collectif. Par conséquent, les différents acteurs non étatiques s'attendaient au maintien de cette même posture morale au XXI^e siècle.

5.1 L'intérêt identitaire canadien au Guatemala après 1990

Dans le chapitre précédent, nous avons mentionné que la majorité des recommandations du rapport final du Comité spécial sur le processus de pacification en Amérique centrale avait été acceptées dès 1988 par le gouvernement Mulroney, en prélude à l'entrée officielle du Canada dans l'OÉA¹⁹⁴. En effet, le gouvernement Mulroney avait « reconnu très tôt le caractère transnational des problèmes de sécurité et en a conclu que leur solution passait par un renforcement de la coopération entre

¹⁹³ Selon Mersky (2005), la première phase (1986-1990) est caractérisée par des discussions de « bas niveau » par l'entremise d'intermédiaires entre le gouvernement et l'URNG. La deuxième phase (1991-1993) est marquée par des négociations directes entre le gouvernement et l'URNG. Enfin, la signature d'accords « substantifs » et de « mise en opération » sous la médiation de l'ONU s'est réalisée durant la dernière phase (1994-1996).

¹⁹⁴ Dès 1981-1982, le président du sous-comité fédéral Canada/Amérique latine, le député libéral Maurice Dupras, exhortait le gouvernement canadien à « promouvoir la sensibilisation des Canadiens à l'égard des affaires de l'Amérique latine et des Caraïbes ». Or, la nouvelle politique du gouvernement Mulroney en Amérique latine nécessitait la création d'un autre forum indépendant avec des représentants du milieu des affaires, des ONG et du milieu universitaire. C'est ainsi qu'en septembre 1990 le Forum Canada-Amérique latine, rebaptisé en 1993 Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL) a été créé. Création du gouvernement canadien, FOCAL a été le principal *think tank* canadien sur les enjeux interaméricains entre 1990 et 2011. Sur la genèse de FOCAL, voir Daudelin et Dosman (1995) et Dosman (2010).

États » (Gervais et Roussel, 1998, p. 38). Lors d'un discours donné à l'Université de Calgary en février 1990, Joe Clark a insisté sur le fait que la conception canadienne de la sécurité en Amérique latine allait au-delà des menaces militaires et visait dorénavant cinq secteurs : le commerce, la lutte contre la drogue, la dette, le maintien de la paix et l'aide au développement (Clark, 1990). Peu avant cet important discours de Joe Clark, les documents internes d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECE) pour la 46^e session de la CDHNU réitéraient l'importance du respect des DH au Guatemala:

Croyant qu'un examen international est un mécanisme essentiel pour appuyer les efforts du gouvernement guatémaltèque pour établir la suprématie du droit, le Canada a coparrainé, en mars 1989, une résolution demandant la présence continue au Guatemala d'un Conseiller des Nations Unies en matière de droits de la personne. En octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a soulevé les préoccupations du Canada en matière de droits de la personne au cours d'une réunion tenue avec le président Cerezo, et en novembre, l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies, M. Yves Fortier, a fortement critiqué le dossier du Guatemala en ce domaine au cours d'une allocution devant le Troisième Comité. Tout au long de l'année, les représentants de l'ambassade du Canada au Guatemala ont porté des incidents spécifiques à l'attention des dirigeants de ce pays (AECE, 1990, p. 13)¹⁹⁵.

¹⁹⁵ Tel que souligné dans le chapitre précédent, la situation des DH au Guatemala est examinée à la CDHNU depuis 1979. Ainsi, de 1983 à 1985 le vicomte Colville of Culross du Royaume-Uni était le rapporteur spécial de la CDHNU pour le Guatemala. En 1986, la CDHNU l'a ensuite désigné comme Représentant spécial avec un mandat d'évaluer la mise en œuvre d'une nouvelle législation au Guatemala pour protéger les DH. Une fois son mandat terminé en 1987, la CDHNU a demandé au Secrétaire général de nommer un expert afin d'aider le gouvernement guatémaltèque à prendre les mesures nécessaires pour que le rétablissement des DH se poursuive. C'est l'Uruguayen Héctor Gros Espiell qui a assumé ce rôle de 1987 à 1990. En 1990, le Secrétaire général de l'ONU a désigné le juriste allemand Christian Tomuschat, comme son représentant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Guatemala jusqu'en 1993. Ensuite, l'Argentine Mónica Pinto a assumé ce rôle de 1993 à 1997. Après beaucoup d'efforts diplomatiques de la part du gouvernement guatémaltèque, la CDHNU a mis fin au mandat de Mme Pinto en 1997 et, en 1998, la situation du Guatemala n'était plus à l'agenda de la Commission. Par ailleurs, la Troisième Commission (*Third Committee*) de l'Assemblée générale de l'ONU s'occupe des questions relatives aux affaires humanitaires ou aux droits humains affectant la population partout dans le monde.

Ce raisonnement du gouvernement canadien à l'égard du Guatemala s'inscrivait parfaitement avec la notion de « sécurité coopérative » avancée par Joe Clark. Celle-ci élargissait la conception traditionnelle de la sécurité à ses dimensions économiques et sociales et prenait acte des menaces internationales multiformes qui transcendaient les blocs idéologiques de la Guerre froide (David et Roussel, 1996 ; Gervais et Roussel, 1998). La notion de « sécurité coopérative » s'est d'autant plus imposée avec la chute du mur de Berlin en novembre 1989 et l'implosion de l'URSS en 1991, qui marquaient l'avènement d'une nouvelle ère dans les relations internationales. Or, la réflexion de Clark sur les enjeux de l'interdépendance complexe, tant sur le plan économique que sécuritaire, avait germé dès les premières années du gouvernement Mulroney ; en particulier vis-à-vis l'Amérique centrale. En effet, considérant la crise de la dette en Amérique latine durant la décennie 1980, le livre vert de 1985 affirmait : « *il est important pour le Canada, pour des raisons humanitaires tout comme pour des motifs d'économie et de sécurité, que les pays endettés du Tiers monde reprennent le chemin de la croissance économique* » (Canada, 1985, p. 9). Toutefois, un autre secteur de l'agenda sécuritaire (Buzan *et al.*, 1998) au Canada influençait le raisonnement du gouvernement fédéral en termes de DH depuis la décennie 1970. En plus de la menace de la séparation du Québec, la crainte d'une évanescence du rôle du Canada dans le monde post-Guerre froide circonscrivait aussi le secteur politique de l'agenda sécuritaire du gouvernement canadien. C'est pourquoi, la décennie 1990 s'est caractérisée par la poursuite du double processus de sécurisation des DH au Canada.

5.2 Double processus de sécurisation au Canada durant la décennie 1990

Peu après la chute du mur de Berlin, Joe Clark a envoyé en décembre 1989 un mémoire au Premier ministre Mulroney exprimant ses préoccupations quant à l'avenir du Canada, en particulier par rapport à la sécurité politique sur le plan domestique :

Nous savons tous deux que l'unité nationale demeure l'enjeu principal au Canada. Notre fixation sur le déficit érode de plus en plus notre aptitude à gouverner et à unir les Canadiens [...]. Aujourd'hui, la véritable menace ne vient pas de notre cote dans les sondages, qui est transitoire, mais plutôt la séparation tranquille du peuple (à tout le moins dans ma région et, je crois, dans la vôtre) dont l'engagement envers le Canada diminue constamment. Les raisons de cette situation sont diverses, mais nous l'aggravons en ne suscitant aucun rêve, aucun sentiment unificateur de fierté canadienne. Jamais auparavant n'avons-nous eu un plus grand besoin d'un gouvernement national pour diriger notre peuple (Mulroney, 2007, p. 842-843).

L'Accord du lac Meech, signé en 1987 par les 10 premiers ministres provinciaux, octroyait des concessions importantes en échange de la signature du Québec dans la *Loi constitutionnelle de 1982*. Or, la reconnaissance du Québec comme une « société distincte » au sein du Canada a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres (Chrétien, 2007, p. 135). En effet, l'opposition du Manitoba et de Terre-Neuve avant la date limite de ratification de l'Accord du lac Meech en juin 1990 a fait échouer ce projet de réforme constitutionnelle. Dans le cadre d'un été marqué sur le plan national et international par l'échec de Meech, la crise d'Oka et l'invasion du Koweït par les forces irakiennes, le Premier ministre Mulroney estimait que « la bataille pour l'âme du Canada atteignit un nouveau degré d'intensité » (Mulroney, 2007, p. 989). Dans son journal personnel, le Premier ministre Mulroney écrivait en date du 4 janvier 1992 :

Le climat national ne s'est pas beaucoup amélioré au cours des six derniers mois. Si le Québec devait tenir un référendum sur la souveraineté, je crois que le Oui l'emporterait. De même, si on tenait un référendum national sur

quelque proposition en apparence avantageuse pour le Québec, la réponse serait Non (Mulroney, 2007, p. 1049)¹⁹⁶.

Ainsi, un remaniement ministériel effectué en avril 1991 déplaçait Joe Clark des Affaires extérieures à la tête d'un nouveau ministère des Affaires constitutionnelles. En effet, avec l'unité nationale en péril et la fin de la Guerre froide, les besoins de sécurisation des DH au Canada étaient d'autant plus forts sur le plan politico-identitaire.

En décembre 1991, le Cabinet adoptait un nouveau cadre de politique étrangère qui plaçait la « sécurité coopérative » au premier rang de ses orientations (Gervais et Roussel, 1998, p. 40). Le Canada introduisait notamment dans cette définition de la sécurité internationale la réduction des disparités économiques, le respect des droits humains et la bonne gouvernance. Qui plus est, avec la fin du système bipolaire, il y avait une disparition des conditions permettant « aux puissances moyennes de jouer un rôle spécifique, de se démarquer des grandes puissances et d'acquérir une plus grande influence » (David et Roussel, 1996, p. 42). À cet égard, l'éditeur du premier numéro de la revue *Canadian Foreign Policy Journal* affirmait en décembre 1992 :

The collapse of the Soviet Union, the rise of ethnic conflicts and the use of military intervention for humanitarian aims, present nettlesome new challenges that will require a fundamental rethinking about how Canadian foreign policy is co-ordinated both at the domestic and international levels. The Journal is thus being launched at a time when the interdependence of international issues has contributed to a merging of external and internal

¹⁹⁶ En janvier 1991, le Parti libéral du Québec a publié le « Rapport Allaire », qui affirmait que le Canada devait, dans les 18 mois, céder au Québec la compétence constitutionnelle exclusive dans 22 secteurs ou faire face à un référendum sur la souveraineté. Le 27 mars, la Commission Bélanger-Campeau publia son rapport recommandant la tenue au Québec d'un référendum sur la souveraineté au plus tard en octobre 1992 si la province n'obtenait pas du reste du Canada d'offres acceptables. Cette menace constitua la genèse de ce qui devint plus tard l'Accord de Charlottetown, qui fut soumis à un référendum national le 26 octobre 1992 (Mulroney, 2007, p. 999).

policy-making, and to more complex relationships between bilateral and multilateral objectives and priorities [...] the convergence of “high” and “low” policy means that politicization of economic/trade issues will increase (Potter, 1992, p. i-ii)¹⁹⁷.

La nouvelle SEAE entre 1991 et 1992, Barbara McDougall, insistait également sur l’importance des DH en politique interne et externe au Canada :

We must recognize as well that issues such as human rights are two-edged swords. As we put other nations under surveillance for the respect they accord human rights and civil liberties, so we must open our own country to international examination. For example, in our own constitutional debate, Canada’s reputation for tolerance and compromise has been open for review abroad as well as at home (McDougall, 1992, p. 3).

Ces enjeux de sécurité politique se situaient au cœur du « nouvel internationalisme » de la PEC :

We must also re-orient our thinking about what constitutes the “new internationalism” and rid ourselves of the notion that it simply means meddling in the domestic affairs of other countries [...]. From the point of view of pragmatism and realism, it is also an inescapable fact that the domestic and international causes of conflict are inextricably linked and can no longer be compartmentalized. That is what is “new” about the “new internationalism”. It recognizes that the ability of nations to co-exist peaceably on how their societies are organized internally (McDougall, 1992, p. 3).

Après l’échec de l’Accord de Charlottetown au cours de l’automne 1992, le processus de sécurisation des DH va se poursuivre non seulement au Canada, mais également au

¹⁹⁷ Cette première édition mettait en relief la perspective des principaux partis politiques canadiens en matière de PEC dans l’après Guerre froide. Soulignons les textes des députés et critiques en matière d’Affaires étrangères pour le NPD et le parti libéral, Svend Robinson (1992) et Lloyd Axworthy (1992) qui insistaient sur l’importance des DH à la stabilité internationale, notamment à la veille de la Conférence mondiale de Vienne en 1993.

sein de l'ONU. En 1992 et 1995, le Secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali a présenté deux importants documents en matière de paix et sécurité internationale fortement endossés par le Canada : *Agenda pour la paix* (1992) et *Supplément à l'Agenda pour la paix* (1995). L'une des principales contributions des documents onusiens a été l'introduction du concept de *peacebuilding*. Traduit en français par consolidation de la paix, ce concept se réfère à un ensemble d'activités entreprises à la suite d'un conflit violent et dont l'objectif est d'instaurer une paix durable afin d'éviter une reprise des hostilités¹⁹⁸. Qui plus est, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté des résolutions en 1993 et 1994, créant successivement le Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et le Tribunal pénal pour le Rwanda (TPIR). Fortement liée à « la trilogie funeste en Somalie, Bosnie et Rwanda » en matière d'opération de paix (Coulon et Liégeois, 2010), la création du TPIY et du TPIR va paver le chemin à la Cour pénale internationale (CPI) afin de juger des crimes contre l'humanité. À cet égard, le Canada a été l'un des acteurs principaux derrière la création de ces tribunaux et l'établissement de la CPI (Axworthy, 2003, 2012; Behringer, 2012). Les documents onusiens du début des années 1990 mettaient de l'avant ce processus de sécurisation des droits humains, car ces derniers étaient désormais présentés comme l'un des trois grands objectifs de la Charte de l'ONU au même titre que la paix et le développement (Thérien et Joly, 2014). Ainsi, une autre avancée significative pour les DH a été l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (DPAV) sur les droits de l'homme en juin 1993. Alors que la notion de DH était fortement contestée entre les démocraties libérales et les pays socialistes tout au long de la Guerre

¹⁹⁸ Influencé par les événements récents, la fin de la Guerre froide et la première Guerre du Golfe (1990-1991), il s'agissait pour l'ONU d'une occasion nouvelle pour espérer: « maintenir la paix et la sécurité internationales, d'assurer la justice et le respect des droits de l'homme, ainsi que [...] de favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Ainsi, l'*Agenda pour la paix* (1992) faisait de la consolidation de la paix la quatrième phase des opérations de paix contemporaines. Dans cette approche séquentielle, se succédait donc l'imposition de la paix (*peace-enforcement*), si nécessaire ; le rétablissement de la paix (*peacemaking*) ; le maintien de la paix (*peacekeeping*) ; la consolidation de la paix (*peacebuilding*). Or, les opérations de paix sont largement multidimensionnelles et ne se découpent pas en étapes distinctes et étanches (David et Toureille, 2005, p.19-20).

froide, l'article 5 de la DPAV est venu confirmer que « tous les droits de l'homme sont universels, indissociables, interdépendants et intimement liés ». Adoptés à l'unanimité par les États, y compris le Canada, ces quatre principes de la DPAV devaient désormais être pris en considération dans les politiques canadiennes de droits humains (Thede, 2005, p. 9-10). Ainsi, l'intérêt identitaire des agents politiques canadiens mis de l'avant par les gouvernements Mulroney (1984-1993) et Chrétien (1993-2003) va s'adapter à cette montée fulgurante des DH au sein des discours et politiques de la société internationale. La figure suivante illustre ce chevauchement rhétorique progressif en matière de DH durant la décennie 1990, afin de comprendre le raisonnement politique derrière l'action du Canada au Guatemala¹⁹⁹.

¹⁹⁹ À cet égard, la tangente « post-westphalienne » ou « post-moderne » (Cooper 2002), en ce qui a trait à l'intégration des DH en PEC, demeure l'apanage des années Axworthy (1996-2000). La construction de la CPI et l'élaboration de la notion de responsabilité de protéger (R2P) s'inscrivent dans cet imaginaire politique en matière de sécurité et de souveraineté étatique. Pour une typologie semblable, voir Linklater (1998, 2011).

Figure 5.1 — Changement discursif en matière de DH entre 1990 et 2001



Pour le gouvernement Mulroney, il était clair que la globalisation érodait les frontières traditionnelles de la souveraineté, et par conséquent, qu'il fallait chercher de nouveaux moyens de gestion des conflits internationaux. Comme le soulignait McDougall (1992, p. 5-6) :

The key point about new internationalism is that viable structures for the preservation of peace cannot be established successfully without an understanding of, and respect for, human rights and democratic principles [...]. This, in turn, will require new definitions of the limits of national sovereignty and the rights and obligations of the international community. Over time, we are talking about a new lexicon of international relations, in which the terms "non-interference" and "non-intervention" need to be redefined. One might ask whether it is in the Canadian or other national interest to promote this type of new world order.

Dans le cas de la PEC en Amérique centrale dans les années 1980, Ross affirme: « *Central America can be said to have 'securitized' humanitarian aid, and to some*

extent helped 'humanitarianize' military security » (Ross, 2001, p. 89). Tel que démontré dans notre analyse de la position canadienne au Guatemala dans le chapitre précédent, une nouvelle conception de la souveraineté et de la sécurité a émergé dans la société internationale en lien avec le respect des DH en dehors des frontières nationales. L'arrimage de l'intérêt identitaire du Canada à ces nouvelles normes internationales a eu un impact sur les objectifs diplomatiques au Guatemala. Or, en lien avec la Figure 5.1, c'est principalement l'agenda de la « sécurité humaine » qui fait basculer la PEC de la strate discursive solidariste à la strate post-westphalienne²⁰⁰. Cependant, la conceptualisation et l'intégration de la « sécurité humaine » en PEC demeurent associées à l'ancien ministre des Affaires étrangères entre 1996 et 2000, Lloyd Axworthy.

5.3 Les vertus identitaires de la sécurité humaine au Canada

Avec la fin de la bipolarité dans le système international, plusieurs chercheurs se sont questionnés sur la place du Canada dans le monde et surtout sa contribution à la nouvelle donne sécuritaire (Ross, 1996; David et Roussel, 1996; Potter, 1996). Considérant la réputation canadienne en matière de médiation, d'aide au développement et de participation active aux organisations internationales, le *soft power* du Canada allait être mis à profit par le gouvernement Chrétien. Faisant suite au concept de « sécurité commune » (Buzan et Hansen, 2009, p. 138), la sécurité humaine est apparue pour la première fois en 1994 dans le Rapport annuel du Programme des

²⁰⁰ Selon Ross: « *the term, and the elaboration of human security into actual Canadian foreign policy took place in the late 1980s at a time when Joe Clark was Secretary of State for External Affairs (SSEA), and when Canadian public opinion and interest groups of all stripes were pressing the government to get more involved in the civil wars then raging in Central America* » (Ross, 2001, p. 76). Quelques années plus tard, Axworthy va faire des droits humains, un élément central de son agenda de la sécurité humaine entre 1996 et 2000 (Bratt et Kukucha, 2011, p. 504).

Nations Unies pour le développement (PNUD)²⁰¹. Ayant donc une portée universelle, la notion de « sécurité humaine » se fondait sur l'interdépendance complexe et une plus grande attention portée aux populations (David, 2006, p. 105). Déjà, l'énoncé de politique étrangère du gouvernement canadien de 1995 adoptait l'idée selon laquelle la sécurité se concentrait « de plus en plus sur les besoins économiques, sociaux et politiques de l'individu » (Canada, 1995, p.3). Ainsi, le Canada va plutôt faire la promotion d'une définition de la sécurité humaine comme étant : « l'absence de menaces aux droits, à la sécurité et à la vie des individus » (Axworthy, 1997, 2001, 2012). Selon Axworthy :

The Canadian formulation includes safety from physical threats, the achievement of an acceptable quality of life, a guarantee of fundamental human rights, the rule of law, good governance, social equity, protection of civilians in conflicts, and sustainable development (Axworthy, 1997, p.184).

Située en amont et en aval des intérêts économiques et politiques du Canada, cette idée de la sécurité s'inscrivait dans le troisième pilier du document *Le Canada dans le monde* qui visait aussi à projeter :

[...] le respect de la démocratie, la règle de droit, les droits de la personne et l'environnement [...]. Leur adoption au plan international sera aussi essentielle pour garantir leur viabilité dans notre propre pays. Le Canada ne pourrait s'isoler d'une communauté internationale faisant peu de cas de certaines valeurs qui fondent notre identité (Canada, 1995, p. 13).

²⁰¹ La définition originale de la sécurité humaine, prenait en compte sept dimensions: (1) économique; (2) alimentaire; (3) sanitaire; (4) environnementale; (5) personnelle; (6) communautaire; (7) politique. Après 1994, la notion de sécurité humaine va progressivement s'intégrer au sein de la politique étrangère de quelques pays dont la Norvège, la Suède, le Japon et le Canada. Au sujet des différentes définitions ou l'utilisation de ce concept en PEC, voir entre autres Owens et Arneil (1999), Smith (2001), Paris (2001), McRae et Hubert (2001), Grayson (2004, 2006) et Behringer (2012).

Or, l'importance accordée par les agents politiques canadiens au rôle de leur pays dans les affaires internationales est intimement liée aux impératifs de la préservation de l'unité nationale²⁰². Selon Donaghy: « *still reeling from the government's near defeat at the hands of the separatist Parti Québécois during October 1995 referendum in Québec, Chrétien sought a foreign policy that would inspire and unite Canadians* (Donaghy, 2003, p. 41). Kirton abonde dans ce sens, car il y avait une nécessité :

[...] de mettre en œuvre une politique étrangère en accord avec les attitudes que les Canadiens au Québec comme ceux des autres provinces partagent, et conforme aux mythes sous-jacents qu'ils se font de la place du Canada dans le monde [...]. Les options qui font l'unanimité entre les anglophones et les francophones, et surtout, celles que privilégient les francophones du Québec, revêtent une importance particulière à un moment où l'unité nationale est sérieusement mise en cause (Kirton, 1996, p. 268-271).

Par conséquent, l'essence cosmopolite de la sécurité humaine vient renforcer l'universalisme des politiques de défense des DH qui s'articule avec les éléments de la strate discursive post-westphalienne. En s'ancrant dans un projet politique post-westphalien, la rhétorique canadienne en matière de DH amenuisait la portée des « discours communautaristes » au Canada, en l'occurrence ceux des indépendantistes québécois. Ainsi, les discours et les politiques de DH cadraient avec l'*ethos* internationaliste libéral du gouvernement canadien et s'additionnaient aux mythes de la PEC, notamment ceux du « paisible royaume multiculturel », « champion du maintien de la paix » et de « médiateur » (Massie et Roussel, 2008). En lien avec ces caractéristiques attribuées à l'internationalisme libéral et la construction hégémonique de l'identité canadienne: « *It promotes a 'power politics of identity' in which domination is played out through the representations that narrate 'reality'* » (Bially

²⁰² Voir également à ce sujet le texte de Saint-Martin (2008) au sujet de la politique étrangère canadienne menée par les libéraux de Jean Chrétien (1993-2003) et de Paul Martin (2003-2006).

Mattern, 2005, p. 611-612)²⁰³. À cet égard, Axworthy mentionne l'influence d'un Québécois dans son calcul identitaire autour du mythe pearsonien de la PEC :

The most valuable lesson I learned from applying our foreign policy to the cause of national unity came through the insightful work of a young Quebecker, Daniel Laprès, who joined my personal staff in 1999 [...]. He presented me with a plan to bring Canadian foreign policy to the young people of Quebec as a prime illustration of how they could fulfill their ambitions for global activism through participating in making and delivering Canadian policy, rather than through efforts to seek sovereignty. In particular, he believed that the concept of human security would appeal to the well-developed sense of internationalism in Quebec. (Axworthy, 2003, p. 58-59)²⁰⁴.

En continuité avec l'altérité canadienne avec les États-Unis en politique internationale, Lloyd Axworthy ajoute :

The extent to which Canadians see their country playing a useful, effective role abroad adds to the sense of cohesion, confidence and pride that is an indispensable part of our national makeup. That is why a continual tension exists between the demands to conform to U.S. interests and the desire of many Canadians to pursue a more independent, humanitarian policy (Axworthy, 2003, p. 59).

²⁰³ Cette conception de l'intérêt identitaire du Canada vient réifier une croyance hégémonique du rôle moral de l'État canadien vis-à-vis le Québec dans un contexte historique précis, alors qu'elle est encore contestée, et démontre par le fait même l'importance du pouvoir dans le maintien en place d'une idée (Reus-Smit, 1999, p. 30-31).

²⁰⁴ Axworthy précise: « *This sold to Jean Pelletier, and we launched a campaign of direct involvement with young people and NGO's focusing particularly on the UN. Opening a French-speaking arm of the Pearson Peacekeeping Centre in Montreal clearly demonstrated our commitment to engaging Quebecers in the discussion of Canada's global role, and this whole effort was very well received, especially by young Quebecers* » (Axworthy, 2003, p. 59). En lien avec l'aspect hégémonique de notre notion d'intérêt identitaire ancré dans la tradition internationaliste libérale au Canada, Bially Mattern affirme « *one does not talk to others but verbally fights with them using representational force to leave them as little room as possible to refuse* » (Bially Mattern, 2005, p. 610).

Au-delà des simples qualificatifs de « romantique » (Gotlieb, 2005; Hart, 2008) ou « de bon samaritain de la politique globale » (Brysk, 2009; Behringer, 2012) décrivant les années Axworthy (1996-2000) en PEC, plusieurs des actes performatifs du gouvernement canadien s'inscrivaient dans le double processus de sécurisation des DH au Canada. Suite à l'introduction du concept de *peacebuilding* dans le rapport *Agenda pour la paix* (1992), les efforts du Canada pour consolider la paix au Guatemala allaient plutôt dans le sens de son intérêt identitaire que de ses intérêts commerciaux. La suspension des activités minières canadiennes avait substantiellement changé la donne en matière de défense des DH au cours de la décennie 1980.

5.4 Changements des notions de sécurité et de souveraineté à travers le *peacebuilding*

En continuité avec sa tradition diplomatique internationaliste, le Canada disposait d'un important capital symbolique pour promouvoir ce changement paradigmatique en termes de sécurité, quitte à remettre en cause deux principes centraux de l'ordre westphalien : la défense de la souveraineté étatique et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État. Selon Axworthy :

Canada and a small number of like-minded countries such as Norway and the Netherlands began to reassess the traditional concept of security in order to identify those variables beyond arms control/disarmament which effect peace and stability. From this reconsideration emerged the concept of human security (Axworthy, 1997, p.184).

Au sujet de ce nouveau créneau de la diplomatie canadienne liant *peacebuilding* et sécurité humaine, Hubert (2005, p. 468-470) affirme:

Construire un État démocratique efficace qui valorise sa propre population et protège ses minorités est primordial pour la promotion de la sécurité

humaine [...] la souveraineté d'un État n'est pas une fin en soi – elle n'est là que pour servir les citoyens et protéger leur sécurité [...]. En s'attaquant à la cause véritable des conflits violents, en renforçant les structures de gouvernance et en offrant des secours humanitaires, l'aide au développement complète les initiatives politiques, juridiques et militaires visant à améliorer la sécurité humaine.

C'est dans cet esprit que plusieurs initiatives canadiennes de rétablissement de la démocratie et de respect des DH dans la décennie 1990 ont été réalisées dans les Balkans, en Afrique et en Amérique latine. Parmi les différentes raisons expliquant l'intérêt grandissant de certains États de la société internationale pour la sécurité humaine, nous croyons que la notion d'intérêt identitaire permet d'expliquer et de comprendre le cas singulier du Canada dans ses relations à l'égard d'un pays comme le Guatemala. À ce sujet, David et Bourgeois (1998, p. 593) affirmaient:

De toute évidence, l'intérêt particulier que porte le Canada à l'égard du concept de consolidation de la paix n'est pas fortuit. Il témoigne d'une préoccupation profonde de la part des décideurs canadiens pour relancer une politique étrangère en mal d'identité, dans un contexte où il sera de plus en plus difficile pour le Canada de maintenir une contribution significative sur la scène internationale.

En plus des puissances moyennes comme le Canada, la Norvège ou les Pays-Bas, une panoplie d'acteurs onusiens et non étatiques étaient impliqués dans les efforts de la société internationale afin d'établir la paix et améliorer la situation des droits humains au Guatemala. Au Canada, le Groupe de surveillance sur l'Amérique centrale (CAMG), créé en 1989 et réunissant 16 ONG, a notamment joué un rôle de sensibilisation très important auprès du gouvernement canadien avant le début des politiques de *peacebuilding* au Guatemala²⁰⁵. Ainsi, en 1990, le CAMG a produit un

²⁰⁵ Mieux connu en anglais sous le *Central America Monitoring Groupe* (CAMG), le Groupe avait initialement mis ses efforts dans l'acheminement de l'aide humanitaire au Salvador. Réunissant des ONG canadiennes, organisations religieuses, syndicats et divers groupes de solidarité, dont ICCHRLA,

rapport intitulé « Guatemala in the 90s : civilian face, military reality » et en 1992 « Rights to Return : Displaced People in Guatemala ». Selon un document rédigé par Suzanne Rumsey au nom du CAMG:

It was out of these two documents – particularly the latter – that CAMG members developed a collaborative program to work with Guatemalan partners in supporting the refugee return process. This collaborative program has also supported the work of Project Accompaniment, national grassroots movement of Canadians who have provided physical accompaniment to the returning refugees, and carried out awareness building here in Canada (Rumsey, 1995, p. 1-2).

Contrairement au Nicaragua et au Salvador, où les conflits ont respectivement pris fin en 1990 et en 1992, l'asymétrie du rapport de force entre l'armée du Guatemala et la guérilla a contribué à prolonger *ad nauseam* le conflit et la durée du processus de paix. En effet, les militaires guatémaltèques avaient littéralement anéanti la résistance armée au cours de la décennie 1980 et demeuraient réfractaires à toutes formes de concessions en faveur des droits humains ou de réformes démocratiques. Ainsi, le tableau suivant présente une chronologie des premières phases du processus de paix guatémaltèque depuis les années 1980.

CAMG a effectué un plaidoyer et un travail d'éducation auprès du gouvernement canadien dans la formulation et la mise en œuvre de la PEC en Amérique centrale. En effet, par le biais du Fonds de développement démocratique (DDF), l'ACDI avait annoncé en 1993, l'octroi de 1,5 million \$ au Guatemala afin « de renforcer la synergie entre les ONG canadiennes au Guatemala et les ONG locales » (MacDonald, 1995, p. 247). Au sujet du rôle du CAMG en matière d'aide au développement et de DH en PEC, voir Pearson et Draimin (1994), MacDonald (1995).

Tableau 5.1 — Accords de paix signés entre 1986 et 1991

Accord	Date	Parties	Médiateurs	Entente
Esquipulas I	24 et 25 mai 1986	Cinq présidents centraméricains	Groupe de Contadora	Déclaration commune en faveur de la paix et de la coopération en Amérique centrale et volonté de créer un Parlement centraméricain.
Esquipulas II	7 août 1987	Cinq présidents centraméricains	Groupe de Contadora	Interdiction d'utiliser un pays voisin pour attaquer un autre, promotion de la démocratisation, création des commissions de réconciliations nationales (CNR).
Oslo	30 mars 1990	CNR et l'URNG	ONU (F. Vendrell)	La paix par des moyens politiques.
Mexico	26 avril 1991	Gouvernement et l'URNG	CNR et l'ONU	Établissement des procédures générales.
Querétaro	25 juillet 1991	Gouvernement et l'URNG	CNR et l'ONU	Énumération des thèmes de fonds.

5.5 Une paix difficile à réaliser : le rôle du Canada (1990-1993) -

Les militaires guatémaltèques et l'administration Reagan s'opposaient fermement à toute forme de négociation avec la guérilla. Bien que le président Cerezo ait tenté un dialogue avec l'URNG par le biais d'intermédiaires, sa survie personnelle et politique était fortement compromise par ce type d'initiative. À cet égard, les documents de la délégation canadienne pour la 46^e session de la CDHNU soulignaient que :

Le gouvernement du président Cerezo a été empêché de poursuivre dans la voie de l'institutionnalisation du respect des droits de la personne par la fragilité du milieu politique du Guatemala. L'armée demeure une force importante au pays et les activités des insurgés se poursuivent. Deux tentatives de coup d'État ont eu lieu l'an dernier et elles ont servi à rappeler au gouvernement civil qu'il ne doit pas bouleverser l'équilibre déjà précaire, ce qui laisse une bien faible marge de manœuvre pour mener un dialogue sérieux vers la réconciliation nationale (AECE, 1990, p.13).

En vertu des engagements des Accords d'Esquipulas II et malgré la réticence des militaires, le gouvernement guatémaltèque devait mettre sur pied une Commission de réconciliation nationale (CNR). L'une des principales pierres d'achoppement était le retour des réfugiés guatémaltèques soupçonnés par l'armée d'être des alliés de la guérilla. Environ 45 000 Guatémaltèques vivaient dans des camps au sud du Mexique. Qui plus est, des milliers de personnes déplacées à l'interne suite aux attaques contre-insurrectionnelles dans la décennie 1980 s'étaient établies dans des zones isolées du nord du Guatemala. Ainsi, les réfugiés dans les camps au Mexique ont créé les Commissions permanentes des réfugiés guatémaltèques (CCPP) alors qu'au Guatemala, les populations déplacées à l'interne ont formé les Communautés de population en résistance (CPR). Selon Edith Kauffer :

À la fin de l'année 1987 et au début de l'année 1988, les réfugiés créèrent une structure de représentation légitime qui émanait d'assemblées tenues dans les camps : les Commissions Permanentes (CCPP). La légitimité des CCPP était liée à leur représentativité, à leur reconnaissance par des instances externes notamment le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) et la [Commission mexicaine d'aide aux réfugiés] Comar ainsi que par des organisations guatémaltèques et des organisations non gouvernementales internationales. Les réfugiés cherchaient alors la reconnaissance de leur gouvernement, premier pas qui devait mener à l'inscription du thème des réfugiés sur l'agenda politique guatémaltèque (Kauffer, 2001, p. 250).

C'est dans cette conjoncture que la CNR a joué un rôle très important dans le cadre du processus de dialogue national, particulièrement dans les premiers pourparlers entre le gouvernement et les CCPP en 1989. Pour leur part, les CCPP avaient mis de l'avant six conditions nécessaires pour un retour organisé des réfugiés au Guatemala :

1. The right to return home, voluntarily, in a collective and organized fashion;
2. The right to return to and take possession of their former land;
3. The right of organization and freedom of association;
4. The right of life and integrity, both personal and of the community;
5. The right of freedom of movement both within the country and internationally;
6. The right to be accompanied during the return by national and international groups (Anderson, 2003, p. 30)²⁰⁶.

Encore une fois, le rôle des ONG canadiennes a été crucial pour informer le public et suggérer des politiques au gouvernement vis-à-vis l'enjeu des populations déracinées en raison de la guerre au Guatemala. En mai 1990, une délégation canadienne

²⁰⁶ Un groupe ad hoc appelé *the Guatemala Network Coordinating Committee* a été créé au Canada en 1989 et a reçu du financement de OXFAM, CUSO, Développement et Paix et l'Église unie du Canada pour: développer un programme d'action et d'éducation populaire au Canada se penchant sur les réfugiés guatémaltèques au Mexique et les personnes déplacées au Guatemala; coordonner la réponse canadienne pour l'accompagnement de ces Guatémaltèques et; renforcer le réseau canadien de solidarité avec les différentes ONG travaillant au Guatemala C'est ainsi qu'est né le Projet Accompagnement pour le Guatemala au Canada (Anderson, 2003, p. 42).

composée de représentantes du Christian Task-Force on Central America de la Colombie-Britannique, Développement et Paix, CUSO, ICCHRLA, LAWG et OXFAM-Canada, est retournée au Guatemala afin d'évaluer la situation des DH et proposer des recommandations²⁰⁷. La délégation a publié un rapport intitulé *Democracy in Guatemala: A Dream Deferred* (1990), qui recommandait au gouvernement canadien d'accroître la surveillance de la situation au Guatemala, de condamner fermement les violations de DH, d'apporter un soutien moral et matériel aux organisations locales de défense des DH, d'augmenter les capacités afin de répondre aux demandes urgentes d'asile politique chez les militants guatémaltèques et de participer aux missions d'observation électorale de l'ONU ou de l'OÉA en novembre 1990 (Rapport de la délégation, 1990, p. 26). Ce rapport démontrait aussi les liens transnationaux avec certains des principaux protagonistes guatémaltèques au sein de la CNR, dont Mgr. Gerardi, qui demandaient à la communauté internationale, notamment au Canada, un appui financier pour poursuivre les efforts de réconciliation nationale (Rapport de la délégation, 1990, p. 13-14)²⁰⁸. Ainsi, un moment décisif dans la première phase du processus de paix a été une série de rencontres entre les représentants de la CNR et de l'URNG en Norvège en mars 1990, qui a débouché avec la signature d'un « accord de base pour la recherche de la paix par des moyens pacifiques » le 30 mars 1990 à Oslo. Le chef de la CNR, Mgr. Quezada Toruño, a été

²⁰⁷ Il s'agissait d'une deuxième mission terrain de ce genre déployée au Guatemala après celle de 1986 qui avait publié un rapport intitulé « A New Spring in Guatemala ? ». Selon Suzanne Rumsey, qui travaillait à l'époque pour LAWG et qui a pris part à la deuxième mission en 1990, il s'agissait d'une délégation uniquement composée de femmes. De 1991 à 2001, Rumsey a été coordonnatrice du programme Amérique centrale d'ICCHRLA. Depuis 2010, elle est la coordinatrice du programme d'engagement populaire du Primate's World Relief and Development Fund (PWRDF). Entrevue avec Suzanne Rumsey, Toronto, 9 mai 2014.

²⁰⁸ En 1988, la Conférence Épiscopale de Guatemala a nommé Mgr. Quezada Toruño et Mgr. Gerardi comme représentants de l'Église au sein de la CNR. Mgr. Gerardi a ensuite fondé le Bureau des droits humains de l'Archevêché du Guatemala, mieux connu en espagnol sous la *Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado* (ODHAG). Sous la direction de Mgr. Gerardi, l'ODHAG a mené pendant 10 ans un projet de « Récupération de la mémoire historique » (REMHI) détaillant les atrocités commises par l'armée guatémaltèque durant le conflit armé. Les résultats du projet ont été publiés le 24 avril 1998 dans un important rapport intitulé *Guatemala Nunca Más*.

désigné comme conciliateur et a officiellement demandé que l'ONU agisse en tant que médiateur. Selon Stanley :

The Secretary-General accepted and sent Francesc Vendrell as his representative. Conciliator Quezada hosted a meeting of the URNG with the political parties then represented in the Guatemalan Congress, as well as a series of meetings between the URNG and various sectors of Guatemalan society, including representatives of the leading business associations, small businesses, churches, labor unions, cooperatives, academics, and professionals. Mayan groups, who make up a majority of the Guatemalan population, were conspicuously underrepresented in the Oslo process (Stanley, 2013, p. 19)²⁰⁹.

Considérant, l'impossibilité pour l'administration Cerezo de négocier directement la paix avec l'URNG, plusieurs organisations de la « société civile guatémaltèque » ont participé à des rencontres dans le sillage du processus d'Oslo. À cet égard, les membres de la délégation d'ONG canadiennes en mission au Guatemala soulignaient:

Recognizing the Canadian government's support for Guatemala's National Reconciliation Commission and its agreement to host the August talks between the URNG and the private sector in August 1990, we recommend that Canada continue to offer financial and moral support to any dialogue process between the Guatemalan government, the military, the URNG and different social sectors as the only means to achieve a peaceful resolution to the country's conflict (Rapport de la délégation au Guatemala, 1990, p. 26).

En effet, plusieurs rencontres avec cette pluralité d'acteurs guatémaltèques ont eu lieu en Espagne (El Escorial), au Canada (Ottawa), en Équateur (Quito) et au Mexique (Metepéc, Atlixco), entre le 1er juin et le 28 octobre 1990. Ainsi, une rencontre entre

²⁰⁹ Entre 1989 et 1991, Francesc Vendrell était le Représentant personnel adjoint du Secrétaire général de l'ONU pour le processus de paix en Amérique centrale (El Salvador et Nicaragua). Il a ensuite représenté le Secrétaire général au cours de la première phase des négociations de paix au Guatemala entre mars 1990 et mai 1992.

les milieux patronaux guatémaltèques organisés dans le Comité coordinateur des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières (CACIF) et l'URNG a eu lieu à Ottawa du 31 août au 1^{er} septembre 1990. Selon Stanley:

The conversations held under the Oslo process varied in their results, from a complete failure (the Ottawa meetings between the URNG and business groups) to a substantive endorsement of the URNG's pursuit of democracy, justice, human rights, and socioeconomic equity (the Metpec, Mexico meetings with popular sector groups). The overall effect of the Oslo process was to establish the principle that civil society must have input into any subsequent negotiating process (Stanley, 2013, p. 19)²¹⁰.

Malgré le fait qu'il n'y ait pas eu de communiqué commun à la suite de cette rencontre à Ottawa, les deux parties ont reconnu la nécessité d'arriver à une solution pacifique au conflit armé. De plus, les milieux patronaux guatémaltèques ont exprimé au gouvernement canadien : « leur profonde reconnaissance pour l'intérêt manifeste qu'il a porté au Guatemala dans sa recherche de la paix, et qui s'est traduit par les facilités rapidement accordées pour la tenue de cette réunion » (DIAL, 1990). Certes, l'appui du Canada dans la première phase du processus de paix guatémaltèque (1986-1990) s'était avéré discret, mais utile. Toutefois, plusieurs des recommandations de la délégation d'ONG canadiennes vont progressivement se mettre en œuvre. L'annonce du rehaussement de la représentation diplomatique canadienne au Guatemala en 1989, d'un statut de mission à celui d'ambassade, a accru également la visibilité du Canada dans la région pendant le processus de paix (Pearson et Draimin, 1994, p. 275). Avec l'élection présidentielle au Guatemala en novembre, il était dorénavant dans l'intérêt du Canada d'assumer un rôle plus visible en termes d'appui à la paix, à la démocratie, au développement et au respect des DH.

²¹⁰ Pour plusieurs auteurs, la rencontre d'Ottawa a surtout avantage les membres du CACIF (Burgermann, 2001; Mersky, 2005; Stanley, 2013). Selon un communiqué de presse daté du 1^{er} septembre 1990, le CACIF exprimait sa satisfaction devant la position commune avec l'URNG : « [...] dans leurs aspirations déclarées à œuvrer à la construction d'un Guatemala où la liberté de l'homme serait respectée dans toutes ses manifestations et où ses droits seraient entièrement garantis » (DIAL, 1990).

5.6 Appui au processus de paix et à la lutte contre l'impunité (1990-1991)

Le 11 septembre 1990, alors qu'elle quittait les bureaux de l'Association pour l'Avancement des sciences sociales au Guatemala (AVANCSO), l'anthropologue Myrna Mack Chang est sauvagement poignardée à mort sur une rue passante du centre historique de la capitale guatémaltèque. Myrna Mack avait publié ses recherches sur le thème des déplacements internes des populations autochtones lors du conflit armé interne. Selon plusieurs spécialistes et observateurs, l'anthropologue aurait été prise pour cible en représailles à ses travaux qui critiquaient ouvertement l'État et l'Armée guatémaltèque²¹¹. Or, si le gouvernement canadien avait déjà exprimé ses préoccupations au sujet des violations de DH au Guatemala à la CDHNU, l'assassinat politique de Myrna Mack est devenu un cas paradigmatique en matière de politiques canadiennes de lutte contre l'impunité durant la décennie 1990. Dans un étonnant concours de circonstances, c'est également le 11 septembre 1990 que Joe Clark annonçait la nomination diplomatique de Brian Dickson à titre d'ambassadeur canadien résident au Guatemala. Deux mois plus tard, le SEAE déployait l'ambassadeur Dickson et le directeur général adjoint d'Élections Canada, Ron Gould, en tant qu'observateurs pour les élections générales du 11 novembre 1990. Selon un communiqué de presse daté du 9 novembre 1990, Joe Clark affirmait :

Ces élections sont importantes pour l'avancement du processus démocratique et la réconciliation nationale au Guatemala [...]. L'élection populaire d'un gouvernement civil est un élément essentiel de la lutte visant à mettre fin au cycle de violence et d'abus des droits humains [...]. La consolidation des institutions démocratiques et le respect des droits humains ont toujours constitué une facette importante de la politique étrangère du Canada dans la région (MAE, 1990).

²¹¹ C'est également en septembre 1990 que les Communautés de population en résistance (CPR) de la Sierra, de l'Ixcán et du Péten ont publiquement annoncé leur existence à la face du monde. Bien que ces personnes déplacées aient longtemps souffert dans l'anonymat et l'indifférence, leur situation a été mise à l'avant-plan du débat au Guatemala grâce aux travaux de Mack. Au sujet de la menace du savoir anthropologique, voir le chapitre intitulé « Exécutants, ennemis intérieurs et populations civiles » de la thèse de Drouin (2012, p.19-105).

Ces élections étaient politiquement et symboliquement chargées pour la jeune démocratie guatémaltèque. En effet, il s'agissait d'une première passation du pouvoir d'un gouvernement civil démocratiquement élu à un autre depuis l'époque d'Arrévalo et Arbenz en 1951. Après avoir terminé deuxième au premier tour en novembre 1990, Jorge Serrano Elías a remporté le second tour et est devenu officiellement président du Guatemala le 14 janvier 1991. Dans le cadre des instructions destinées au nouvel ambassadeur canadien au Guatemala, Joe Clark écrivait en date du 13 février 1991 :

Canada has maintained normal relations with Guatemala. Your arrival coincides with an important period in Guatemala's history: the recent general elections have produced the first democratic transition ever. Close attention and reporting on how the new administration pursues necessary social, political and economic reforms, while maintaining public support, will be important (GoC, 1991).

Contrairement à l'époque des intérêts miniers au Guatemala dans les décennies 1960, 1970 et le début des années 1980, le SEAE est explicite par rapport à l'importance des DH:

The human rights situation is of primary concern and should be monitored closely for signs of change. The effectiveness of the Procurator for Human Rights should be observed carefully. Canada's concern about human rights abuses in Guatemala should be expressed regularly to the Government of Guatemala. Your actions and those of all members of the Embassy should reflect the fact that the human rights situation in Guatemala is an issue of considerable public concern in Canada. You should also take every opportunity to demonstrate Canada's support and encouragement of the national reconciliation process in Guatemala. The continuing peace negotiations involving the government and the armed opposition should be an important focus of your political reporting (GoC, 1991)²¹².

²¹² Rappelons que les intérêts commerciaux faisaient toujours partie des objectifs diplomatiques. Semblables aux directives à l'intention des anciens ambassadeurs, Clark souligne : « *A major objective of the Mission is to actively pursue trade and economic opportunities for Canadian companies [...]* Canada has competence in the sectors of hydro-electricity, mineral resources, forestry, energy and agri-

Les travaux préparatoires de la délégation canadienne en vue de la 47^e session de la CDHNU à Genève concordaient avec les nouvelles directives par rapport au Guatemala :

Le nouvel ambassadeur du Canada a reçu instruction de faire de la question des droits de la personne une priorité. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a rencontré en octobre le président du Grupo Apoyo Mutuo (GAM), Nineth de Garcia; il a promis que le Canada viendrait en aide au GAM et aux Guatémaltèques qui luttent pour le respect des droits de la personne dans leur pays. (AECE, 1991).

En effet, nous avons démontré dans le chapitre précédent que la question des disparitions forcées avait pris de l'ampleur au sein de la diplomatie canadienne à la CDHNU au tournant des années 1980. Qui plus est, cet appui historique du Canada envers le travail du GAM et la cause de Myrna Mack, ainsi que la condamnation des tortures et assassinats des défenseurs des DH, est demeuré dans la mémoire des principaux protagonistes. À cet égard, la sœur de l'anthropologue, Helen Mack, souligne le rôle du Canada dans les débuts d'une longue bataille juridique pour obtenir justice. Alors que la nouvelle Constitution du Guatemala²¹³ garantissait explicitement le respect des DH, Helen Mack rappelle qu'en vertu des nombreuses irrégularités judiciaires, manœuvres d'obstruction et attaques envers les gens impliqués dans l'enquête sur l'assassinat extrajudiciaire de sa sœur:

food as well as in telecommunications and transportation. Canadian participation in these sectors, on a sound commercial basis, should be actively encouraged » (GoC, 1991).

²¹³ Adopté par le Congrès le 31 mai 1985 et entrée en vigueur le 14 janvier 1986 sous le premier gouvernement civil de Cerezo (1986-1991), la Constitution de la République du Guatemala et a été amendée en novembre 1993. Le bureau de l'Ombudsman chargé des droits de l'homme mieux connu sous l'appellation espagnole *Oficina del Procurador de los Derechos Humanos* (PDH), la Cour constitutionnelle (CC) et le Tribunal Suprême électoral (TSE) sont les trois institutions créées par la Constitution de 1985. En plus de ces trois institutions, la Constitution présente une série d'articles (Article 1 à Article 139) protégeant les droits civils et politiques, les droits socioéconomiques et culturels et même les droits environnementaux.

Grâce à la politique de droits humains du Canada, il fut possible de sauver la vie d'au moins 16 personnes entre 1990 et 1993, notamment ceux qui ont pu identifier les responsables du crime contre ma sœur dans un contexte d'impunité et de conflit armé. Rien de cela n'aurait pu être possible sans l'aide et l'appui du Canada et de sa politique de droits humains (Mack, 2014)²¹⁴.

Helen Mack précise que « cet intérêt humanitaire du Canada s'était manifesté suite à l'assassinat d'un policier qui avait osé dire la vérité devant les tribunaux » (Mack, 2014)²¹⁵. Ainsi, le rôle de l'ambassade canadienne à cette époque, spécialement l'ouverture de ses portes et l'octroi de visas à des Guatémaltèques dont la vie était en danger, est encore évoqué. Depuis son intégration au groupe en 1986, l'actuel directeur du GAM, Mario Polanco, s'est également remémoré cet appui non économique, mais plutôt politique du Canada:

Nous avons une plaque commémorative que nous devons offrir à l'ambassadeur du Canada pour son appui inconditionnel au GAM [...] cet ambassadeur s'appelait Brian Dickson qui était ici au début des années 1990 [...]. Le Canada a aidé presque une dizaine ou une centaine de Guatémaltèques, je ne sais plus combien exactement, à sauver leurs vies. Je me rappelle que l'ambassadeur Dickson m'avait personnellement offert, alors que je recevais beaucoup de menaces de morts, de m'aider à immigrer au Canada et pouvait faciliter la démarche [...]. Plusieurs gens du GAM

²¹⁴ Entrevue avec Helen Mack, 26 février 2014, Guatemala.

²¹⁵ En effet, l'inspecteur de police qui était chargé de cette enquête a été assassiné en 1991. Après une succession de plus de 13 juges pour s'occuper de cette affaire, en 1993, le sergent Noel de Jesús Beteta Alvarez, membre de l'État-major présidentiel (EMP), a été identifié comme étant l'auteur du meurtre et a été condamné à une peine de 25 ans d'emprisonnement. Par ailleurs, Helen Mack a amené son cas devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (Affaire 10.636). Après avoir été révélé que le meurtre de Myrna Mack avait été orchestré par des hauts fonctionnaires de l'État guatémaltèque et l'acquittement des responsables par la justice guatémaltèque, l'affaire Myrna Mack passa de la Commission à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). Le 25 novembre 2003, après des années de litige, la CIDH a condamné le Guatemala pour l'assassinat de Myrna Mack.

ont bénéficié de cela et ont contribué à faire connaître la situation du Guatemala en territoire canadien (Polanco, 2014)²¹⁶.

Abondant dans le sens de Mario Polanco, Helen Mack précise que cet « appui politique du Canada durant le conflit armé n'avait pas de prix » (Mack, 2014). Par ailleurs, cette volonté d'être un joueur clé dans le processus de paix guatémaltèque était un sentiment partagé à la fois par le gouvernement et les ONG canadiennes. Selon l'ancienne coordonnatrice du Programme Mexique et Amérique centrale d'ICCHRLA entre 1991 et 2001 :

There was a good collaboration with Canadians NGO's, and I include the Churches, and Guatemalan counterparts and also among us with the America's Policy Group of CCIC ²¹⁷[...] some of that collaborative work came out of that umbrella of broader NGO's coalition. This grouping of organizations was quite key in making a case and pushing for Canada's involvement on the Refugees return process. As well as UN oversight of the peace process [...]. Surely there was a space for dialogue with the government and a willingness I think in the sense of Canadian Foreign Policy to do different [...] we could be different from the U.S, and we could accept Guatemalan refugees, we could support the return process, we could support the peace process [...]. We had a role [...] we Canada had a role to play and there was an openness in all of that (Rumsey, 2014).

Elle met aussi de l'avant cette dynamique transnationale entre acteurs non étatiques :

²¹⁶ Directeur du GAM depuis juin 1987, Mario Polanco est également membre fondateur de la Coordination nationale des droits humains au Guatemala qui a existé entre 1993 et 2002. Il a également participé aux négociations des Accords de paix entre 1994 et 1996. Entrevue avec Mario Polanco, Guatemala, 4 mars 2014.

²¹⁷ Le Groupe d'orientation politique pour les Amériques (GOPA) ou *Americas Policy Group* fait partie des groupes de travail du Conseil canadien de coopération internationale (CCCI). Le GOPA rassemble près de 40 organisations de la société civile portant sur les questions de développement et de justice sociale comme ICCHRLA ou Inter Pares. Par ailleurs, selon Rumsey, le rapport « Right to Return : Displaced People in Guatemala » du CAMG en 1992 aurait mené à la création du poste de conseiller sur le Guatemala au sein du ICHRDD (CAMG 1995 : 2). En effet, le ICHRDD avait initialement choisi l'Amérique latine comme région prioritaire et appuyait de nombreux projets avec des ONG de droits humains en Amérique centrale (Pearson et Draimin, 1994, p. 283). Voir aussi le texte de Thede (1993).

One of our primary partners we worked with at that time was the ODHAG [...] and also organizations in exile like the RUOG [...] Frank La Rue and CALDH. They were great sources of information of what was going on in the country. I remember particularly working with Frank at the UN in New York, in what was called the Third Committee on the Human Rights trying to push for UN action on Guatemala (Rumsey, 2014)²¹⁸.

Malgré certaines avancées sous le nouveau président Serrano, ICCHRLA affirmait avoir reçu au cours de l'année 1991 plus de demandes d'actions urgentes pour le Guatemala que n'importe quel pays latino-américain. Celles-ci concernaient la hausse des assassinats extrajudiciaires, les menaces de morts envers les militants syndicaux en exil, les organisations populaires et paysannes et les groupes de défense des DH. Par conséquent, la principale recommandation d'ICCHRLA était que le gouvernement canadien insiste sur la réintégration du Guatemala au point 12 de l'agenda de la prochaine session de la CDHNU. Cette demande, récurrente tout au long des années 1990, consistait à accroître la surveillance internationale sur la situation des DH au Guatemala par l'entremise des visites et rapports réalisés par un expert indépendant de l'ONU déployé sur le terrain. Parmi les autres recommandations au gouvernement canadien, ICCHRLA insistait sur :

- l'appui à l'enquête au sujet de Myrna Mack ;
- le démantèlement des PAC et des villages modèles auprès des zones à forte population autochtone ;
- des garanties pour la sécurité physique des individus et groupes luttant pour la défense des droits humains, dont le GAM, CONAVIGUA et le Conseil des communautés ethniques Runujel Junam (CERJ) ;
- le respect des droits et demandes des CPR et des CCPP ;
- la création d'une commission d'enquête et de clarification sur la disparition de plus de 40 000 personnes et amener les responsables devant la justice, la protection des journalistes au nom de la liberté d'expression (Rapport annuel d'ICCHRLA, 1992, p. 20).

²¹⁸ Tel que précisé dans le Chapitre 4, alors qu'il était en exil, Frank La Rue a fondé la RUOG en 1982 et le CALDH en 1990. Le CALDH est une organisation qui a fortement collaboré avec ODHAG dans la lutte contre l'impunité et la justice menée par Helen Mack. Ces organisations ainsi que la Coordination nationale des veuves du Guatemala (CONAVIGUA) et le GAM étaient parmi les principaux partenaires des ONG canadiennes et du gouvernement canadien à cette époque.

Ces prescriptions d'ICCHRLA à l'égard du gouvernement canadien étaient synchronisées avec les ouvertures politiques au Guatemala depuis 1991. En effet la transition démocratique ouvrait la deuxième phase du processus de paix (1991-1993). Celle-ci se caractérisait principalement par les négociations directes entre l'administration Serrano et l'URNG. Cependant, la politisation du thème des réfugiés a pris de l'ampleur. En effet, c'est au cours des années 1991, 1992 et 1993 que la pression de la communauté internationale s'est accrue sur le gouvernement guatémaltèque pour améliorer la situation des DH en général et surtout, paver le chemin pour le retour des réfugiés. Encore une fois, le rôle de certains individus et la force des liens transnationaux ont contribué à façonner une période historique dans la relation diplomatique canado-guatémaltèque sur le plan des DH et des peuples autochtones.

5.7 Appui du Canada au retour des réfugiés guatémaltèques (1992-1993)

Nouvellement élu, le président Serrano a promulgué le 8 avril 1991 son « Initiative pour la pacification totale de la nation ». Selon le Rapport sur la situation des droits de l'homme au Guatemala (E/CN.4/1992/5) établi par Christian Tomuschat :

[...] le président Serrano soulignait que la paix recherchée devait être non pas une simple trêve, mais une structure globale qui poserait les bases de la réconciliation et de la coexistence harmonieuse de tous les Guatémaltèques [...]. Dans le cadre de la cessation des hostilités armées, il reconnaissait qu'il faudrait donner aux membres de la guérilla toutes possibilités de se réinsérer dans la vie politique et sociale de la nation (ONU, 1992).

Par conséquent, le gouvernement et l'URNG ont signé à Mexico, le 26 avril 1991, un accord sur le processus de recherche de paix par des moyens politiques. Les deux parties convenaient de tenir des pourparlers, où le président de la CNR, Mgr Roldolfo Quezada Toruño, ferait office de médiateur national et le représentant du Secrétaire

général de l'ONU, M. Francesc Vendrell, y participerait en qualité d'observateur. Par la suite, l'administration du président Serrano a signé avec l'URNG le 25 juillet 1991 l'accord-cadre de Querétaro en vue d'une démocratisation. Ainsi, les CCPP et le gouvernement se sont mis d'accord en 1991 pour l'établissement d'une Commission de médiation composée des représentants de l'ONU, de la Conférence épiscopale du Guatemala, du bureau de l'Ombudsman des DH (PDH) et de la Commission des droits des Guatémaltèques en exil (CDHG)²¹⁹. Toutefois, les amalgames du gouvernement Serrano entre les demandes des populations déplacées et l'appui à la guérilla ralentissaient les négociations au cours des années 1991 et 1992. En juin 1992, le gouvernement guatémaltèque avait acquiescé à seulement deux des six revendications des CCPP : un retour collectif et volontaire ainsi que le droit d'organisation et de libre-association. En fait, l'armée s'opposait au retour des réfugiés dans leurs communautés rurales, considérées comme des zones de guerre, et refusait d'éliminer le recrutement militaire forcé ou la dissolution des PAC.

De surcroît, c'est grâce à la pression internationale qu'il y a eu une entente sur le retour des milliers réfugiés guatémaltèques. En effet, les CCPP ont demandé l'aide et l'appui de la communauté internationale pour faciliter le dialogue et vérifier la mise en œuvre des accords. Grâce à la position proactive de l'ambassadeur Dickson envers les réfugiés, le gouvernement canadien a décidé en 1992 de participer au sein du GRICAR en compagnie du Mexique, de la France et de la Suède ainsi que des représentants internationaux d'accompagnateurs volontaires. À cet égard, la Seconde Secrétaire politique de l'ambassade du Canada au Guatemala (1991-1993) et déléguée canadienne au GRICAR, Patricia Fueller affirmait : « *we were to be observers with a voice,*

²¹⁹ C'est également en juillet 1991 que fut mise sur pied la Commission présidentielle de coordination de la politique du pouvoir exécutif en matière de droits de l'homme (COPREDEH). Dès ses débuts, la COPREDEH avait une fonction de relations publiques pour le gouvernement guatémaltèque, notamment en octroyant des informations aux organisations internationales de DH. Son rôle va s'accroître avec le leadership de certains de ses dirigeants au début du XXI^e siècle. Sur la COPREDEH dans les années 1990, voir Thede (1993), Reyes Prado et Del Valle (2013), Stanley (2013).

witnesses with voices. We were present at all the negotiation stages and not just as silent observers. We came into play when things got difficult » (Anderson, 2003, p. 32). Ainsi, un accord historique est signé le 8 octobre 1992 entre les CCPP et le gouvernement guatémaltèque. Selon Kauffer :

La pression internationale constitua un élément clef pour comprendre l'évolution de la position des autorités guatémaltèques qui aboutirent à ces accords [...]. Le dispositif de vérification des accords avait pour objectif de surveiller que les autorités guatémaltèques respectent ce qu'elles avaient signé (Kauffer, 2001, p. 251).

En vertu de cette pression internationale, le gouvernement guatémaltèque avait besoin de démontrer que le « problème des réfugiés », le dernier en Amérique centrale, ainsi que « la répression » était chose du passé (Thede, 1993, p. 123). Qui plus est, l'accord du 8 octobre 1992 marquait une première dans l'histoire, car les négociations au sujet du retour collectif avaient été menées et organisées par les réfugiés guatémaltèques et non par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). En fait, les réfugiés obtenaient les six conditions établies depuis 1989 au sujet de leur retour volontaire au Guatemala. De plus, l'accord prévoyait que les réfugiés auraient droit à l'accompagnement et à une présence internationale pour assurer leur sécurité dans le processus du retour au Guatemala. La diplomate canadienne, Patricia Fueller, précisait au sujet de l'accompagnement international :

The Guatemalan officials sitting at the table had voiced their concerns about foreigners stirring up trouble during the Return and in the camps. The Permanent Commissions representing the refugees were steadfast in their position – they were not coming home without accompaniers [...]. I sat with my Swedish, French, and Mexican embassy colleagues observing the talks, and in the corridors during the breaks I sought out the Guatemalan officials to offer my assurances. I had met the Canadian accompaniers on numerous occasions [...]. They were going to be part of the solution, not part of the problem (Anderson, 2003, p.41).

En effet, l'accompagnement international au Guatemala était conçu comme « une mesure de protection » et formé par des volontaires étrangers « chargés d'accompagner les réfugiés lors du retour et de demeurer sur place durant le temps estimé nécessaire pour témoigner des conditions politiques » (Kauffer, 2001, p. 251). En plus du GRICAR, le message et l'action du Canada vis-à-vis de la situation au Guatemala se sont fait voir et entendre dans différents forums, particulièrement à la CDHNU, où les documents de la délégation canadienne indiquaient : « *it is more important than ever that Guatemala's record on human rights be kept under close scrutiny and that measures to improve the situation be encouraged* » (AECE, 1992). Cependant, nous devons rappeler que cette pression internationale sur le Guatemala s'était également accentuée en vertu des célébrations et de la polémique autour du 500^e anniversaire de la découverte/conquête de l'Amérique le 12 octobre 1992. Dans son analyse de la situation des DH au Guatemala, réalisée pour le compte du ICHRDD, Thede soulignait:

Over the past few years specifically indigenous organizations have begun to reemerge: hosting the 1991 continental gathering of the “500 Years of Resistance” movement gave the organisations a public international profile. Recently, some ten indigenous organisations have come together to create the “Maya sector” coordination with a view to gaining direct representation in the peace negotiations between the Government and the URNG (Thede, 1993, p.126).

Parmi les principaux protagonistes de cette période, une figure emblématique de la lutte pour les droits des peuples autochtones et le respect des DH au Guatemala s'est imposée : Rigoberta Menchú Tum. Depuis la décennie 1980, le témoignage de Rigoberta Menchú²²⁰ a exposé l'opinion publique internationale à la situation des

²²⁰ Après l'incident de l'ambassade d'Espagne en 1980, où a péri son père, Rigoberta s'était réfugiée au Mexique. Après avoir rejoint la RUOG, elle s'est également impliquée dans les travaux du Groupe de travail sur les populations autochtones (GTPA) au sein de l'ONU. À partir de 1982, le GTPA œuvrait à l'instauration de normes internationales concernant les droits des peuples autochtones et est rapidement devenu l'un des principaux forums dans le domaine des DH de l'ONU. Voir à ce sujet Sanders (1989), Brysk (2000) et PAQG (2014).

communautés autochtones prises dans l'état de conflit armé guatémaltèque. Dès 1991, Rigoberta Menchú participait au projet onusien de déclaration des droits des peuples autochtones, dont les préoccupations au sujet de la dégradation de leurs terres, territoires et environnements avaient également été entendues lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992. Par conséquent, la signature de l'accord entre les CCPP et le gouvernement guatémaltèque le 8 octobre 1992 s'inscrivait dans une conjoncture historico-symbolique bien particulière. Cette attention médiatique sur la situation des autochtones au Guatemala et ailleurs dans le monde s'est multipliée moins d'une semaine plus tard. En effet, le 14 octobre 1992, Helen Mack a été récompensée du *Right Livelihood Award*, mieux connu en français sous le nom de « prix Nobel alternatif » pour sa lutte contre l'impunité au Guatemala et sa recherche de la justice. Le 16 octobre 1993, Rigoberta Menchú devenait à 33 ans le plus jeune Prix Nobel de la paix de tous les temps²²¹. À ce sujet l'ancien directeur de la Fondation Rigoberta Menchú Tum entre 1994 et 2005 souligne le rôle du gouvernement et des ONG canadiennes :

L'appui du Canada a été très important pour que Rigoberta obtienne le prix Nobel de la paix et acquière cette stature mondiale en tant que première femme autochtone. En fait, le Canada a joué un rôle clé par l'entremise de ses organisations autochtones qui détenaient un puissant lobby dans le système des Nations Unies [...]. La force de ces organisations autochtones a ouvert des portes à Rigoberta, qui a pu s'exprimer devant différentes assemblées ou d'importants groupes de travail [...] nous pouvions aussi avoir un dialogue avec le gouvernement canadien (Meoño Brenner, 2014).

²²¹ L'octroi du *Right Livelihood Award* à Helen Mack et le Prix Nobel de la paix à Rigoberta Menchú ont respectivement permis à ces deux femmes guatémaltèques de créer leurs fondations respectives en 1993. La Fondation Myrna Mack est une importante ONG luttant contre l'impunité et faisant la promotion de la construction de l'État de droit au Guatemala. Pour sa part, la Fondation Rigoberta Menchú Tum est une institution reconnue pour sa défense des DH, en particulier les droits des peuples autochtones. Après la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de Vienne en 1993, Rigoberta Menchú a proposé la création d'une décennie internationale des peuples autochtones, un projet qui a été accepté par l'Assemblée générale de l'ONU en 1994.

Cependant, comme l'a souvent répété Meoño Brenner dans notre entretien, tout n'est pas noir ou blanc dans l'histoire des relations canado-guatémaltèques en matière de DH. Le rapport annuel de l'année 1992 d'ICCHRLA déplorait notamment que:

[...] during the Nobel Laureate's early November visit to Canada, Prime Minister Brian Mulroney refused to meet her. It is also lamentable that later in the month, the Department of External Affairs refused to issue visas for leaders of the URNG, hindering elected representatives and the Canadian public from participating actively in the discussion of peace and human rights policies in the Americas (Rapport ICCHRLA, 1992, p. 14).

Sur ce point, notons qu'il existait et existe encore un décalage entre la rhétorique et la politique canadienne par rapport aux droits des peuples autochtones (Sanders, 1989; La Violette, 2003; Lackenbauer et Cooper, 2007). Malgré la teneur hautement politisée des droits des peuples autochtones au Canada et à l'échelle internationale, il était dans l'intérêt du gouvernement canadien d'appuyer publiquement ou de façon performative le travail de Rigoberta Menchú. De surcroît, en plus de souligner l'octroi du Prix Nobel de la paix à Rigoberta Menchú, les documents préparatoires de la délégation canadienne pour la 49^e session de la CDHNU rappelaient la participation du Canada au GRICAR et le rôle de l'ambassade à l'égard du thème des réfugiés guatémaltèques parmi les faits saillants de 1992 (AECE, 1993). À cet égard, le premier retour collectif des réfugiés guatémaltèques, majoritairement autochtones, s'est déroulé le 20 janvier 1993 dans une ambiance triomphale. En effet, 78 autobus et 107 accompagnateurs internationaux en provenance du Canada, des États-Unis et de pays européens (notamment de l'Angleterre, Espagne, Allemagne et Pays-Bas) étaient stationnés à la frontière entre le Guatemala et le Mexique pour accueillir les réfugiés :

The sound of the beloved marimba melded with the applause that rang out as campesinos, church leaders, and foreign diplomats greeted the refugees. A throng of Guatemalan and foreign journalists ensured extensive media coverage. High-level Guatemalan government officials were noticeably

absent. Nobel Prize Winner Rigoberta Menchú joined the refugees at the border [...]. Canadian Ambassador Brian Dickson, with MPs Beryl Gaffney (Liberal) and Dan Heap (NDP), accompanied Menchú to the border, in another expression of Embassy support for the Return. Its proactive stance was a pleasant surprise to many in solidarity work (Anderson, 2003, p. 57-59).

Suzanne Rumsey insiste sur le fait que lors de l'arrivée du premier groupe de réfugiés guatémaltèques en autobus à la frontière : « *it wasn't just some good hearted solidarity folks [...] Canada was officially there* » (Rumsey, 2014). Effectivement, le rôle de l'ambassadeur Dickson et du personnel de l'ambassade canadienne est constamment souligné dans les études couvrant cet épisode de l'accompagnement international au Guatemala (CAMG, 1995, p. 3; MacDonald, 1995, p. 246; Spehar et Thede, 1995, p. 140). Toutefois, les autres retours collectifs des réfugiés ont été affectés par d'importants événements politiques survenus au courant de l'année 1993. Parmi eux, l'infâme *auto-golpe* du président Serrano en mai 1993, qui a paralysé les négociations entre le gouvernement guatémaltèque et l'URNG jusqu'au début de l'année 1994. Encore une fois, la réponse du gouvernement canadien s'inscrivait dans le changement discursif qui s'était amorcé en matière de droits humains et des notions de souveraineté et de sécurité.

5.8 Position du Canada vis-à-vis la crise constitutionnelle de 1993 ou l'*autogolpe* de Serrano

Peu après son adhésion à l'OÉA en 1990, l'un des principaux créneaux de la diplomatie canadienne dans les Amériques était la défense de la démocratie. En effet, la création de l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) de l'OÉA en 1990 était une initiative du Canada. De plus, le Canada avait appuyé la résolution 1080, adoptée en 1991 lors de l'Assemblée générale de l'OÉA à Santiago qui autorisait:

[le] Secrétaire général de convoquer la réunion du Conseil permanent, la tenue d'une réunion ad hoc des ministres des Affaires étrangères des Amériques ou d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale pour décider d'une action collective spécifique dans le cas où se produirait une interruption brusque et irrégulière du processus politique, institutionnel et démocratique, ou de l'exercice légitime du pouvoir par un gouvernement élu démocratiquement dans l'un ou l'autre des États membres de l'OÉA (St-Fleur, 2002, p. 3)²²².

Ainsi, sous prétexte que l'administration de l'État guatémaltèque était gangrenée par la corruption, en particulier le trafic de drogue, le président Serrano a décidé le mardi 25 mai 1993 de dissoudre le Parlement et la Cour Suprême, puis de suspendre les garanties constitutionnelles. Fortement inspiré de l'action de son homologue péruvien Alberto Fujimori en 1992, Serrano annonçait également son intention de gouverner par décrets jusqu'à l'élection d'une Assemblée constituante. Or, l'action de Serrano a été immédiatement condamnée sur le plan national et international. Du côté canadien, Barbara McDougall affirmait le lendemain du *autogolpe* : « *We are committed to democracy and human rights in this hemisphere, and will take every possible action, together with the Organization of American States (OAS), to support these essential values* » (Canada, 1993a)²²³. En vertu de la Résolution 1080, une rencontre des ministres des Affaires étrangères de l'OÉA s'est tenue à Washington le 3 juin, lors de laquelle la SEAE a affirmé :

²²² Ceci était en prélude du Protocole de Washington (adopté en 1992 et entré en vigueur en 1997) et la Charte démocratique interaméricaine de 2001. À cet égard, le Canada a soutenu l'utilisation de la Résolution 1080 lorsque la démocratie a été interrompue à Haïti (1991), au Pérou (1992), au Guatemala (1993) et au Paraguay (1996). De toutes ces situations de crise, c'est assurément le cas d'Haïti qui a reçu le plus d'attention de la part des autorités canadiennes (McKenna, 1995; Thérien, Mace et Robert, 2004)

²²³ Selon le rapport d'ICCHRLA sur le Guatemala intitulé « From Procurador to Presidente : Human Rights in Guatemala » : « *On June 2, ICCHRLA participated in a Central America Monitoring Group (CAMG) appearance before the Parliamentary Sub-Committee on Development and Human Rights in Ottawa. In response the sub-committee called for the establishment of permanent UN human rights monitoring, the suspension of Guatemala's membership in the OAS, trade and aid sanctions, the guarantee of human rights, and the immediate return to constitutionality* » (ICCHRLA, 1993, p. 3).

Canadians, and hence Canadian governments, have no interest in strengthening our ties with dictatorships. Therefore, I am pleased to join with others today in expressing my satisfaction that Mr. Serrano's attempt to rule by himself seems to have failed. It failed thanks to the courageous stand taken by all sectors of Guatemalan society and by individual Guatemalans. It failed thanks to the strong reaction of the international community led by the OAS and most of its member states (Canada, 1993a).

Avec les menaces de sanctions économiques des États-Unis et des pays européens, l'intensification des protestations nationales (comme les appels à la désobéissance civile par Rigoberta Menchú) et la perte du support des militaires et de l'oligarchie, Serrano a dû « démissionner » et s'enfuir du pays le 1^{er} juin. Après quelques jours d'absence de pouvoir, l'Ombudsman des droits humains du Guatemala (PDH), Ramiro de León Carpio, est élu par le Congrès le 6 juin 1993 pour compléter le mandat de Serrano. Dans un communiqué de presse daté du 7 juin 1993, la SEAE applaudissait le retour à la démocratie et le choix de Ramiro de León Carpio : « *His work in support of human rights in Guatemala has won him domestic and international recognition. Canada has provided significant financial support to the Office of the Human Rights Ombudsman* » (Canada, 1993b). De son côté, en remplacement de la SEAE, le sous-ministre adjoint de la branche Amérique latine et Caraïbes du MAE, Stan Gooch, a déclaré devant l'Assemblée générale de l'OÉA à Managua : « *the day when a blind eye is turned to a coup d'état in a neighbouring country is long past [...] Guatemala has taught us another lesson, that democracy [...] must be nurtured* » (McDougall, 1993, p. 2-3). Avec l'arrivée d'un nouveau président, le processus de paix amorçait sa dernière phase sous médiation de l'ONU. Il s'agissait de la période de signature des accords dits « substantifs » et « de mise en opération ». Le tableau suivant énumère chronologiquement les principaux accords signés entre 1994 et 1996.

Tableau 5.2 — Accords de paix signés entre 1994 et 1996

Accords « substantifs » et de « mise en opération »	Date
Accord global sur les droits humains	Mexico, 29 mars 1994
Accord sur le retour et la réinsertion sociale des populations déplacées par le conflit armé interne	Oslo, 17 juin 1994
Accord sur l'établissement d'une Commission pour la clarification des violations aux droits humains Survenues dans le passé et des actes de violence ayant causé des souffrances à la population guatémaltèque	Oslo, 23 juin 1994
Accord sur l'identité et les droits des peuples autochtones	Mexico, 31 mars 1995
Accord sur la situation agraire et les questions socio-économiques	Mexico, 6 mai 1996
Accord sur le renforcement du pouvoir civil et sur le rôle de l'armée dans une société démocratique	Oslo, 4 décembre 1996
Accord sur les réformes constitutionnelles et le système électoral	Stockholm, 7 décembre 1996
Accord sur l'incorporation de l'URNG à la vie légale	Madrid, 12 décembre 1996
Accord sur l'échéancier de mise en œuvre et vérification des Accords de paix	Guatemala, 29 décembre 1996
Accord pour une paix ferme et durable	Guatemala, 29 décembre 1996

Ces accords, énumérés dans le Tableau 5.2 doivent être compris comme un tout, dont se dégagent certains grands principes et des engagements globaux, tels que la participation de la société civile et la nécessité d'un rapprochement entre l'État et les citoyens, la réforme de l'État et la redistribution de la richesse pour une plus grande justice sociale (Rapport de la Mission québécoise, 1998, p. 13-15). Par ailleurs, la fin du processus de paix au Guatemala coïncidait également avec le début de l'ère Chrétien (1993-2003) au Canada.

Plusieurs revirements politiques ont eu lieu au Canada au cours de l'année 1993. Après l'annonce de la démission de Brian Mulroney en février, il y a eu un changement de garde éphémère alors que Kim Campbell s'est retrouvée Première ministre du Canada du 25 juin au 4 novembre. Cependant, après neuf années au pouvoir, les progressistes-conservateurs ont été balayés de la carte électorale suite à la victoire des libéraux en novembre 1993. En termes de PEC, il y a une continuité entre l'internationalisme libéral du gouvernement Mulroney (1984-1993) et le gouvernement Chrétien (1993-2003) par rapport à la gestion de crise (Tardy, 2009) au Guatemala. La notion d'intérêt identitaire permet de mieux saisir l'articulation entre cette tradition diplomatique canadienne, les normes de la société internationale et l'action canadienne au Guatemala. Abstraction faite de la menace politique de l'agenda sécuritaire canadien, nous assistons aussi au processus de sécurisation des DH à des fins économiques, notamment avec la promotion active de la « bonne gouvernance » en Amérique latine (Gecelovsky et Keating, 2001; Anzueto, 2014a). La prochaine partie va se pencher sur les principales contributions diplomatiques du Canada au Guatemala à compter de 1994 jusqu'à 1999. Ces dernières vont notamment s'inscrire autour des notions de *peacebuilding* et de la sécurité humaine.

5.9 Au nom de l'intérêt identitaire canadien : priorités diplomatiques au Guatemala à partir de 1994

Le 9 août 1993, peu avant l'arrivée du gouvernement Chrétien, Brian Dickson a été nommé en tant qu'ambassadeur et représentant canadien à l'OÉA, puis James Fox comme nouvel ambassadeur du Canada au Guatemala avec accréditation simultanée au Salvador. Dans un câble confidentiel daté du 10 février 1994, le sous-ministre adjoint de la branche Amérique latine et Caraïbes du MAE, Stan Gooch, dictait les nouvelles directives à l'intention de l'ambassadeur Fox :

The focus of your activity in both countries should be to promote principles of respect for human rights, good governance and democratic development. Both countries continue to suffer from difficult legacies and they are both of interest and concern to the Canadian public, politicians and NGO's. Canada should be seen as a trusted partner in assisting your host governments in their social reconstruction and in the continuation of the political reforms that will ensure the development of strong civil societies in the region [...]. Guatemala is your first priority, and the situation there will require your special attention in the coming months. The euphoria which followed the coming to power of de León Carpio has waned and the country remains deeply troubled. You should nonetheless continue to support efforts to achieve democracy and respect for human rights. You should take advantage of Canada's excellent relations with the President to ensure that he and his government are aware of Canadian views (GoC, 1994).

Or, si la priorisation des DH en PEC s'est poursuivie depuis la décennie 1980, l'une des principales caractéristiques de l'ère Chrétien (1993-2003) était cette distanciation face au crédo continentaliste de Mulroney (1984-1993) dans les calculs politiques du gouvernement. Au-delà de l'importance politico-économique des États-Unis, le gouvernement Chrétien cherchait les opportunités commerciales ailleurs dans le monde, mais aussi les dividendes identitaires dans les résolutions de conflits post-Guerre froide grâce à son *soft power*. À cet égard, cette caractéristique de la PEC était fortement appréciée par les acteurs guatémaltèques:

La position du Canada fut toujours distincte face à la conflictualité. Du moins, en Amérique centrale, le Canada a toujours maintenu le dialogue avec les groupes belligérants ou non-belligérants qui étaient réprimés par les différents régimes militaires. Ce qui lui a permis lors du processus de paix, tout comme la Suède et la Norvège, d'exercer de la pression sur le gouvernement par rapport au thème de l'emploi des forces contre-insurrectionnelles et ainsi appuyer la société civile au Guatemala (Samayoa, 2014)²²⁴.

En effet, cette image du Canada comme puissance moyenne est également évoquée par l'ancien vice-ministre des Relations extérieures du Guatemala en 1993 :

Avant l'émergence des intérêts économiques actuels du Canada au Guatemala [...] durant les années 1980 et jusqu'à la fin du conflit en 1996, il y avait une différence entre la position du Canada et celles des Américains [...]. La position du Canada donnait l'impression d'être plutôt pacifique et de favoriser le dialogue et la négociation dans un conflit (Padilla, 2014)²²⁵.

Il n'en demeure pas moins que les priorités économiques du nouveau gouvernement libéral étaient présentes dans les directives destinées à l'ambassadeur Fox :

Trade is not now a key element in Canada's relations with Guatemala and El Salvador. However, both countries possess potential for a considerable expansion, and you should seek to identify trade objectives and niches for

²²⁴Fondée en 2000, l'Unité de protection des défenseurs des droits humains au Guatemala (UDEFEFUGA) est devenue une référence nationale et internationale en matière de promotion et défense des DH dans le Guatemala post-conflit. Entrevue avec Claudia Samayoa, directrice d'UDEFEFUGA, 26 février 2014, Guatemala.

²²⁵Luis Alberto Padilla Menéndez Padilla estime que la position du Canada, en particulier durant les années de Reagan, s'apparentait à la compréhension des pays européens vis-à-vis les conflits en Amérique centrale durant les années 1980. La perception de Padilla épouse son regard de chercheur et de diplomate. En effet, il a été Ambassadeur du Guatemala et représentant permanent aux Nations Unies à Genève (1997-2000) et à Vienne (2005-2007). Il a également été nommé ambassadeur aux Pays-Bas (2001-2002), en Russie (2003-2004), en Autriche (2005-2008) et au Chili (2009-2010). De plus, il a fondé l'Institut des Relations internationales et des recherches pour la paix (IRIPAZ) au Guatemala en 1990 et publié de nombreux articles scientifiques ou chapitres d'ouvrages sur les relations internationales d'une perspective guatémaltèque, voir Padilla (2014).

Canadian exporters. In the same vein, you should encourage both governments to pursue the process of regional economic integration, as this will contribute to peace and stability in the region (GoC, 1994).

Certes, ces directives étaient en prélude au premier sommet des Amériques, qui allait se tenir à Miami à la fin de l'année 1994 et où le gouvernement canadien allait s'engager activement dans la promotion de l'établissement d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). Par conséquent, cette interdépendance complexe était explicite dans l'énoncé de la PEC de 1995: « [n]otre propre sécurité, notamment au plan économique, est de plus en plus tributaire de la sécurité des autres [...]. Notre prospérité et notre intérêt national sont inextricablement liés aux événements mondiaux » (Canada, 1995, p. 13). Qui plus est, l'importance du commerce et des échanges internationaux en PEC va également se projeter dans le titre du MAE, qui est officiellement devenu en 1995 le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) (Nossal *et al.*, 2007, p. 354-415). Cependant, en lien avec notre notion d'intérêt identitaire, McKenna mentionne certains éléments contextuels qui nous aident à comprendre le cas singulier du Guatemala dans la diplomatie canadienne de l'époque:

Canada's current Foreign Minister, André Ouellet²²⁶ [...] is necessarily preoccupied with the ever-present question of national unity (especially with the recent election of a PQ government in Quebec). He has basically left Ms. Stewart to handle the OAS in particular and Latin America in general. She has continued to promote the same OAS agenda as Ms. McDougall [...]. Again, she reconfirmed Canada's commitment to issues such as democratic development, good governance, sustainable development, security issues, and trade and economic integration [...]. More specifically, prevailing public attitudes in Canada have galvanized around the importance of promoting human rights, democratic

²²⁶ Avant l'ère Axworthy (1996-2000) André Ouellet a été le SEAE, ou ministre des Affaires étrangères, du 4 novembre 1993 au 24 janvier 1996. En continuité avec notre réflexion sur le double processus de sécurisation, il est intéressant de noter que pendant cette période (1993-1996), Ouellet était également Ministre responsable de la Francophonie et ministre politique du Québec; ayant participé au Comité du Non lors du référendum de 1995.

development, and good governance in the conduct of Canadian foreign policy (McKenna, 1995, p. 185-187).

Les notes de breffage de la visite officielle de la Secrétaire d'État chargée de l'Amérique latine et de l'Afrique, Christine Stewart, au Guatemala en avril 1994, témoignent de cette priorisation du thème des DH. Au cours de la journée du 8 avril 1994, Mme Stewart a successivement rencontré le président du Guatemala, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense, la PDH et divers représentants de la société civile guatémaltèque. Lors de sa rencontre avec le président et le vice-ministre des Affaires étrangères, les notes de Mme Stewart étaient très claires :

The central issue in Canada's relations with Guatemala remains human rights. Progress in this area will be the key determinant in the future evolution of our bilateral relationship. Canada is not merely an observer of events in Guatemala. We have been, and will continue to be, engaged bilaterally and multilaterally in encouraging respect for human rights and assisting in your efforts at democratic development (GoC, 1994).

Précisons que les espoirs envers le président guatémaltèque, notamment son engagement pour la défense des DH, s'étaient rapidement évanouis au cours des années 1993-1994. Alors qu'il était l'ombudsman de la PDH, de León Carpio avait condamné ouvertement l'action des paramilitaires, en particulier les PAC. Or, selon un rapport d'ICCHRLA: « *President Ramiro de León [...] has proven to be a weak and ineffectual president, whose actions are completely circumscribed by the army and who is more prone to publicly defend human rights violators than to condemn them* » (ICCHRLA, 1995, p. 4). Ainsi, cette problématique des groupes paramilitaires a été abordée directement avec le président de León Carpio. La Secrétaire d'État insistait sur le fait que la relation diplomatique entre le Canada et le Guatemala était fondée sur l'attachement des Canadiens à certaines valeurs, dont la paix et les DH :

You are well aware of the intense interest among many Canadians in what takes place in Guatemala. It is a subject that attracts among the highest volume of correspondence we receive on foreign affairs from the public, NGOs and Members of Parliament. The specific subjects are almost invariably the same: human rights and the peace process. That is why these issues remain at the core of our relations with Guatemala [...]. We hope that a peace agreement will allow the Government to concentrate on improving the human rights situation [...]. Canada will continue to do what it can to support your efforts in the areas of human rights and democratic development. We are proceeding with a project to establish a \$ 1, 5 million Democratic Development Fund to help Guatemala establish a stable and lasting democracy (GoC, 1994).

Bien que les discussions aient également porté sur les relations commerciales et l'intégration régionale, le thème du respect des DH était au cœur des conversations avec tous les interlocuteurs rencontrés au Guatemala. Par exemple, avec le ministre de la Défense, Mme Stewart abordait encore le problème des PAC dans les communautés autochtones :

[...] many Canadians are especially concerned about the role of the PACs in human rights violations. I would welcome your thoughts on the future of the PACs [...]. We believe that the armed forces can play a key role in supporting the building of a civil society. Given the significant place of the armed forces in Guatemala, I would appreciate your thoughts on how this might take place (GoC, 1994).

Compte tenu des menaces contre les défenseurs de DH et les leaders des communautés autochtones en 1994, les notes de Mme Stewart indiquaient lors de sa rencontre avec des représentants d'ONG et de la société civile du Guatemala:

Canada is committed to assisting the advancement of democracy and respect for human rights in Guatemala. There is a large and demonstrative public constituency that supports Canadian involvement in improving social conditions in Guatemala. How can the international community, and

particularly Canada, best contribute to the democratization and development processes in Guatemala? (GoC, 1994)²²⁷.

Selon l'actuel directeur de l'ODHAG, Nery Rodenas:

Le gouvernement du Canada à l'époque du conflit armé interne, disons autour de 1994, a été un gouvernement très intéressé par la question des droits humains dans notre pays. Le gouvernement canadien a collaboré avec plusieurs organisations de la société civile, en particulier pour assurer la sécurité des personnes persécutées pour leurs activités sociales autour de la question des droits de l'homme [...] notamment en offrant des mécanismes permettant aux gens d'aller vivre au Canada (Rodenas, 2014)²²⁸.

À cet égard, après la tumultueuse année 1993 dans la vie politique au Guatemala, un « Accord-cadre pour la reprise du processus de négociation entre le gouvernement guatémaltèque et l'URNG » a été signé à Mexico le 10 janvier 1994 sous les auspices de l'ONU, en la présence de Jean Arnault. En plus de demander à l'ONU de veiller au respect des accords, les parties ont également demandé à la Colombie, l'Espagne, le Mexique, la Norvège, les États-Unis et le Venezuela de former le « Groupe de pays amis » afin de les accompagner dans le processus de paix. Après la signature de l'Accord global sur les droits humains en mars 1994, les belligérants ont également signé en juin 1994 à Oslo un Accord sur le retour et la réinsertion sociale des populations déplacées par le conflit armé, ainsi qu'un Accord sur l'établissement d'une Commission chargée de faire la lumière sur les violations des DH et sur les actes de violence ayant causé des souffrances à la population guatémaltèque. Suite à cette

²²⁷ Parmi les gens invités à prendre part à cette rencontre: Nineth Montenegro du GAM, Rosalina Tuyuc de CONAVIGUA, René Poitvin de la Faculté latinoaméricaine des sciences sociales (FLACSO), Raquel Zelaya de l'Association de recherche en sciences sociales (ASIES), Helen Mack de la Fondation Myrna Mack, Carlos Aldana de l'ODHAG et Curruchiche Otzoi du Conseil permanent des communautés maya (CPPM).

²²⁸ Rodenas avait initialement été conseiller juridique et coordonnateur de la division juridique de l'ODHAG. Entrevue avec Nery Rodenas, directeur de l'ODHAG, 18 mars 2014, Guatemala.

importante série d'accords conclus, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le 28 septembre 1994 la résolution A/RES/48/267, qui créait une Mission de vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord relatif aux droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA).

5.10 Appui et contribution du Canada à la Mission des Nations Unies au Guatemala de 1994 à 1997

Pour le Canada, il s'agissait d'une troisième participation à une mission onusienne en Amérique centrale en moins de cinq ans après l'ONUCA (1989-1992) et la Mission d'observation des Nations Unies au Salvador (ONUSAL) entre 1991 et 1995. Cependant, contrairement à l'ONUCA et l'ONUSAL, la MINUGUA faisait partie des missions civiles et humanitaires mandatées par l'Assemblée générale et non par le Conseil de sécurité de l'ONU. Malgré les similitudes dans les mandats de l'ONUSAL et de la MINUGUA, la résolution du conflit salvadorien était prioritaire à celui du Guatemala aux yeux des États-Unis et de l'ONU (Burgerman 2000; 2001). Ainsi, ce délogement dans l'ordre de priorités sécuritaires internationales permet de comprendre, en partie, les limites de la MINUGUA et la perdurance du problème de l'impunité en dépit d'une présence onusienne s'étalant entre 1994 et 2004 (Gavigan, 2009 ; Hudson et Taylor, 2010 ; Anzueto, 2012). À ce sujet, l'auteur d'un récent ouvrage sur l'histoire de la MINUGUA précise :

The United Nations' mission in Guatemala was the softest of soft peacekeeping [...]. There was no international coercion, nor even a hint of coercion: the United Nations got involved because the Guatemalan government and the rebels invited it to, and maintained the observer mission for a decade because it was repeatedly invited to do so. The Security Council studiously avoided framing the United Nation's involvement as a matter of international peace and security (Stanley, 2013, p. 3).

Autrement dit, la MINUGUA œuvrait dans l'esprit du *peacebuilding* décrit par le Secrétaire général de l'ONU dans le document *Agenda pour la paix* (1992)²²⁹. Cependant, le déploiement d'une mission de vérification des DH au milieu d'un processus de paix était une initiative hasardeuse dans un pays comme le Guatemala, où il y avait manifestement une asymétrie de motivations chez les belligérants (Livermore, 2001; Stanley, 2013). Par exemple, dans son rapport de juin 1995, ICCRHLA déplorait qu'entre l'adoption de l'Accord global sur les droits humains, signé le 29 mars 1994, et l'arrivée de la MINUGUA le 21 novembre 1994, il y avait eu une « fenêtre d'impunité » de sept mois durant laquelle les violations de DH avaient substantiellement augmenté. Selon le premier rapport de la MINUGUA publié le 1^{er} mars 1995 (A/49/856) :

Le nombre élevé d'assassinats et de menaces, l'état caractéristique dans lequel on retrouve les victimes et les méthodes employées permettent d'imputer la responsabilité de tels actes à des groupes organisés [...] les premiers indices [...] pointent principalement dans deux directions, des bandes de délinquants et des structures clandestines organisées ou utilisées par des agents de l'État [...] (ONU, 1995, p.26).

Le rapport de la MINUGUA ajoutait qu'il y avait : « dans certains secteurs des discours qui identifient les activités de promotion et de protection des droits de l'homme à des activités subversives » (ONU, 1995, p. 31). C'est dans cette optique qu'ICCHRLA recommandait au gouvernement canadien de maintenir son appui diplomatique et économique au travail de la MINUGUA et de dénoncer l'impunité régnant au Guatemala. De son côté, le gouvernement canadien a continué de réprover officiellement les violations de DH au Guatemala et d'appuyer le rôle de l'ONU durant la dernière phase du processus de paix. Par exemple, en octobre 1995 la Secrétaire d'État pour l'Amérique latine et l'Afrique, Christine Stewart, a condamné le massacre

²²⁹ Selon l'*Agenda pour la paix*: « Pour être vraiment efficaces, les opérations de rétablissement et de maintien de la paix doivent également définir et étayer des structures propres à consolider la paix ainsi qu'à susciter confiance et tranquillité dans la population » (A/47/277 par. 55).

d'anciens réfugiés de la communauté « Aurore du 8 octobre » par des soldats guatémaltèques :

Ce tragique incident indique à quel point le processus de paix au Guatemala est fragile et à quel point il est urgent que la communauté internationale continue d'y contribuer afin de favoriser l'instauration d'une société démocratique et d'une paix durables. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a fait part de ces observations à l'ambassadeur du Guatemala ce matin. Le respect des droits de la personne demeure au centre des relations du Canada avec le Guatemala. Le gouvernement canadien s'associe à la communauté internationale pour favoriser le processus de paix et l'instauration d'une société démocratique et respectueuse des droits de la personne. Il continuera d'insister pour que le gouvernement guatémaltèque exige de son armée le respect des obligations qui lui incombent en matière de droits de la personne (Canada, 1995).

De plus, le Canada soutenait, tant diplomatiquement que militairement, le travail de la MINUGUA. Par exemple, en date du 1^{er} novembre 1995, le Canada déployait deux observateurs militaires sur un effectif global de 339 personnes composé principalement d'observateurs civils, de juristes et de policiers (MAECI, 1995, p.15-17). Qui plus est, dans un communiqué de presse du MAECI daté du 1^{er} décembre 1995, l'ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès de l'ONU, Robert Fowler, indiquait devant la Troisième Commission :

Les derniers rapports de la MINUGUA, dont nous appuyons sans conteste les travaux, démontrent qu'il y a encore lieu d'avoir de vives inquiétudes au sujet de la situation des droits de la personne au Guatemala [...]. En cette année du cinquantième anniversaire de l'ONU, et plus de deux ans après la Conférence mondiale des droits de l'homme, le système onusien n'a toujours pas de moyens efficaces pour répondre à la demande croissante dans le domaine des droits de la personne. Nous devons améliorer la capacité du système de répondre à cette demande et de promouvoir les droits de la personne (MAECI, 1995, p. 6).

En plus de la décision de l'ACDI de prolonger son projet d'aide au développement démocratique au Guatemala en octroyant 5 millions de dollars à des ONG guatémaltèques²³⁰, le Canada affirmait à la 52^e session de la CDHNU qu'il appuierait :

[...] le rapatriement des réfugiés rentrant du Mexique et d'assurer le respect intégral des accords de 1992, notamment les dispositions sur le libre accompagnement par des représentants internationaux. Nous comptons maintenir notre appui aux ONG canadiennes qui participent à l'opération. Finalement, le gouvernement du Canada poursuivra son examen des voies qui s'offrent à lui pour relancer le processus de paix [...] le Canada consultera des pays qui partagent ses vues afin de décider comment il convient de traiter le Guatemala (MAECI, 1996).

La participation canadienne à la MINUGUA et aux efforts internationaux pour faire respecter les DH au Guatemala vont substantiellement augmenter avec l'arrivée de Lloyd Axworthy à la tête du MAECI le 25 janvier 1996. Cet engagement du Canada pour la consolidation de la paix au Guatemala va se faire en étroite collaboration avec une pluralité d'acteurs non étatiques canadiens et guatémaltèques.

5.11 Le facteur Axworthy dans l'implication canadienne au Guatemala (1996-1997)

L'Amérique centrale n'était pas un terrain inconnu pour le nouveau ministre, car ses neuf années passées à l'opposition officielle (1984-1993) lui avaient permis de développer son idée sur une contribution canadienne dans la région, notamment avec l'ONUCA entre 1989 et 1992. En lien avec la conception libérale du rôle des individus et notre notion d'intérêt identitaire canadien, Axworthy affirmait:

²³⁰ Dan Livermore affirme « *Canada was fortunate in having diplomatic and developmental tools appropriate to the peacebuilding process, through the Canada Fund for Local Initiatives and the highly-lauded Democratic Development Fund (DDF), both CIDA programs* » (Livermore, 2001, p. 108). Le Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL), est un programme toujours actif au sein des ambassades canadiennes dans le monde.

I travelled in Central America, observing how private organizations and citizens were offering an alternative to the military approach of the Americans. Watching private Canadians taking risks, working in deprived conditions, showing their commitment to values of justice in that period of the wars in Central America was a great lesson in the crucial role played by individual Canadians abroad (Axworthy, 2003, p. 40).

Le 30 octobre 1996, le ministre Axworthy annonçait donc la création de l'Initiative canadienne de consolidation de la paix afin de renforcer la capacité des États à gérer un conflit sans violence. Selon l'ancien ministre : « *The peace-building initiative was constructed with direct-civilian participation in mind, the idea being to enlist individual Canadians, NGOs and the academic community in an open decision-making process* » (Axworthy, 2003, p. 62-63). Depuis 1994, le gouvernement organisait annuellement le Forum national sur les relations internationales du Canada afin d'encourager les Canadiens à faire connaître leurs vues et leurs propositions sur les principaux enjeux de la PEC. Ainsi, en 1996, les deux principales questions étaient l'avenir du maintien et de la consolidation de la paix, de même que la mise en place d'une stratégie internationale pour la communication des messages du Canada à l'étranger²³¹. À ce sujet, le MAECI affirmait à l'automne 1996 que sur les 977 militaires canadiens participant à 10 missions de paix onusiennes, 750 militaires et 100 policiers étaient déployés au sein de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH). Bien qu'Haïti demeurait à cette époque « le modèle idéal du retour à la démocratie soutenu par des mesures canadiennes de *peacebuilding* » (David et Bourgeois, 1998, p. 589), le cas du Guatemala intéressait personnellement le ministre

²³¹ Dans le cadre du Forum national de 1996, six rencontres ont eu lieu à Victoria, Edmonton, Toronto, Québec, Halifax et Winnipeg pour discuter de ces deux questions. Dans les points de discussion portant sur la consolidation de la paix, il était posé : « Le Canada devrait-il concentrer ses efforts de consolidation de la paix : a) sur les pays actuellement en crise (Bosnie, Rwanda, Libéria, Afghanistan); b) sur les pays au bord de la crise (Kirghizistan, Burundi, autres États d'Afrique centrale et occidentale); c) sur les pays qui sont parvenus à une paix intérieure fragile et qui essaient actuellement de se reconstruire (Haïti, El Salvador, Guatemala, Mozambique, Israël et l'Autorité palestinienne) ». Voir le Rapport du Forum national (1997, p.11).

Axworthy²³². Selon l'ancien ambassadeur du Canada au Guatemala entre 1996 et 1999: « *Axworthy came to Guatemala three times during my tenure there, his first visit was the week after I arrived [...] he became a very good friend of the Guatemala's foreign Minister Eduardo Stein [...] he went to the Peace Accords in December 1996* » (Livermore, 2014).

Effectivement, trois voyages officiels réalisés au Guatemala durant l'année 1996 vont articuler la notion de consolidation de la paix avec les fins identitaires de l'agenda de la sécurité humaine pour le Canada. De ce fait, Axworthy a d'abord visité le Guatemala le 24 mai 1996 afin d'échanger avec son homologue guatémaltèque, Eduardo Stein, sur les possibilités d'une plus grande implication du Canada dans le processus de paix. Ensuite, le ministre et la Secrétaire d'État pour l'Amérique latine et l'Afrique, Christine Stewart, ont rencontré les dirigeants centraméricains à Guatemala le 12 septembre 1996 dans le but d'aborder les enjeux de la sécurité hémisphérique. Enfin, lors de son allocution au Forum national sur les relations internationales à Winnipeg le 13 décembre 1996, le ministre Axworthy a annoncé :

Pour clore une année bien remplie, je serai présent, le 29 décembre prochain, à une réunion de dignitaires au Guatemala pour assister à la signature de l'Accord de paix dans ce pays. Lors de ma récente rencontre avec le ministre guatémaltèque des Affaires étrangères à Ottawa, nous avons discuté des façons dont le Canada pourrait concourir à la mise en oeuvre de l'Accord. Notre objectif est d'aider le Guatemala à faire une transition pacifique vers une société ouverte, respectueuse des droits de la personne et poursuivant un développement plus équitable (Rapport du Forum national, 1997, p. 6).

²³² Selon un entretien accordé aux éditeurs de la revue *Canadian Foreign Policy Journal*, le ministre Axworthy affirmait au sujet d'Haïti et du Guatemala : « *In both of these countries, there is a very important role for Canada in ensuring that the transitions to civilian rule are sustainable over time. Guatemala, on the other hand, is more the legal and justice side of things; the focus is on integrating their aboriginal population into Guatemalan civil society. This isn't too surprising, given that 70 percent of the country's population is aboriginal* » (Axworthy, 1997, p. 4).

Citant l'ancien directeur de la division Consolidation de la paix et sécurité humaine (AGP-MAECI) entre 1996 et 2000, Michael Small, Ross a souligné que ces trois voyages du ministre Axworthy au Guatemala avaient contribué à cristalliser ses idées de la sécurité humaine, car il croyait que le Canada pourrait jouer un rôle et avoir un créneau dans pareille diplomatie (Ross, 2001, p.86). En effet le dernier conflit armé en Amérique centrale : « *served as the final push towards the government's adoption of a declared human security policy. After the peace accords [...] the term human security began moving further up in Axworthy's speeches, eventually becoming the focus* (Ross, 2001, p. 87-88). Ce vif intérêt d'Axworthy pour la sécurité humaine s'est synchronisé avec la situation post-conflit au Guatemala en 1997. Considérant l'agenda sécuritaire du Canada sur le plan politique, il était dans l'intérêt du gouvernement d'inclure une pluralité d'acteurs dans le processus de *peacebuilding* au Guatemala.

5.12 Participation canadienne dans le processus de *peacebuilding* au Guatemala (1997-1998)

Avec la signature des accords de paix le 29 décembre 1996, le rôle de la MINUGUA était appelé à changer. La MINUGUA est brièvement devenue une opération de maintien de la paix le 20 janvier 1997, lorsque le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1094 autorisant pour une période de trois mois : « l'adjonction d'un groupe de 155 observateurs militaires, avec le personnel médical nécessaire, aux fins de la vérification de l'application de l'accord sur le cessez-le-feu définitif ». Par conséquent, le Canada a déployé 15 observateurs militaires, dont un chef militaire adjoint à la mission, sur les 132 observateurs fournis par 16 pays contributeurs. Après la vérification du respect du cessez-le-feu, la séparation des forces, le désarmement et la démobilisation des combattants de l'URNG dans des zones de regroupement, cet aspect du mandat de la MINUGUA s'est terminé le 27 mai 1997. En plus de la contribution au processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) de la

MINUGUA, Livermore affirme au sujet de certains Canadiens : « *The deputy head of that operation was a Canadian, his name is Alex Fieglar [...]. I give him credit because this operation started and finished on time because of him. We also had the RCMP who made a contribution* » (Livermore, 2014)²³³. Malgré la fin du mandat d'observation militaire en 1997, la MINUGUA a poursuivi sa mission initiale jusqu'en 2004, spécialement la vérification de la situation des DH dans un contexte post-conflit. Par ailleurs, l'Initiative canadienne de consolidation de la paix, lancée par Axworthy en octobre 1996, a également permis au gouvernement et aux diverses ONG canadiennes travaillant au Guatemala depuis une dizaine d'années de mettre en commun leurs forces pour affronter les défis d'un pays en situation post-conflit²³⁴. C'est notamment à travers ces fonds du MAECI qu'ont été financés plusieurs ateliers et séminaires organisés par le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix (CPCC) au cours de l'année 1997, dans le but d'explorer les moyens d'assurer une paix durable au Guatemala²³⁵. Parmi les nombreuses activités sur le Guatemala, le Centre canadien

²³³ D'après le site Internet de la Défense nationale et les Forces canadiennes (FC) au sujet de l'opération Vision au Guatemala : « le personnel du Contingent canadien au Guatemala (CCAG) est arrivé au pays le 15 février [...] Au total, les observateurs militaires ont démobilisé 2 928 combattants de l'URNG [...] Ils ont récupéré plus de 535 000 armes et munitions. Ils ont participé également au retrait de 378 mines, désignées par les membres de l'URNG, même si cette opération ne faisait pas partie de leur mandat [...] Le mandat des observateurs militaires de la MINUGUA s'est achevé le 14 mai 1997 lorsque le Chef du groupe a transféré les armes et l'équipement de l'URNG au ministre de l'Intérieur » (Défense nationale et les Forces canadiennes, 2015).

²³⁴ Selon un Rapport d'évaluation de la Direction de l'évaluation (SIE) et du Bureau de l'inspecteur général du MAECI : « [...] le principal mécanisme de l'Initiative a été un Fonds de consolidation de la paix de 20 millions de dollars, tiré des ressources de l'ACDI mais géré conjointement par les deux ministères [...] Au début, cependant, le MAECI a dû attribuer une partie de ses propres ressources afin de répondre à ses priorités en matière de consolidation de la paix. D'où la création à l'automne 1997 du Programme de consolidation de la paix du MAECI » (Rapport d'évaluation du MAECI, 2000, p. 1).

²³⁵ Par exemple, AGP-MAECI avait parrainé le 7 février 1997 une consultation avec des ONG canadiennes, dont un atelier portait exclusivement sur l'Amérique centrale et, en mars 1997, FOCAL avait organisé une conférence intitulée « Gérer la paix : vers un consensus sur les réformes économiques au Guatemala ». Ainsi, la fin du conflit offrait une opportunité non seulement pour le gouvernement canadien, mais également pour les différents acteurs non étatiques du Canada de réévaluer leurs options et leurs stratégies au Guatemala. À ce sujet, il est intéressant de souligner que la définition de *peacebuilding*, utilisée par les participants de la journée de dialogue canadien organisée par le CPCC en octobre 1997, était : « *the effort to promote human security in societies marked by conflict* » (Rapport dialogue canadien, 1997, p. 1).

pour le développement de la politique étrangère (CCDPE) avait réuni à Ottawa, le 17 mars 1997, des représentants d'ONG canadiennes et guatémaltèques, des gens de la MINUGUA et du PNUD autour d'une table-ronde. Comme le soulignait Frances Arbour du CPCC:

The Roundtable focused on two of the peace accords - Indigenous Identity and Rights and Resettlement of the Population Uprooted by the Armed Conflict- chosen, because they provide the foundation for strengthening civil society in Guatemala and overcoming the exclusionary and discriminatory policies that have marked Guatemalan society for over 40 years (Arbour, 1997, p. 95).

Insistant sur la tension tripolaire entre l'État, la société civile et les forces du marché, Arbour écrivait: « *the contradiction between the implementation of neoliberal economic policies alongside the peace-building project must be addressed* » (Arbour, 1997, p. 96). Parmi les recommandations au gouvernement canadien, la première était accordée à la surveillance internationale de la mise en œuvre des accords de paix: « *It is imperative that Canada keep all of the Accords in mind -- not just certain ones [...] Canada's refugee policy, and monitoring of human rights violations should not change simply because Peace Accords have been signed* » (Arbour, 1997, p. 100). Ces recommandations de la table-ronde du 17 mars allaient servir de base à une autre activité sur le Guatemala prévue le 9 octobre 1997²³⁶. Si l'élimination des causes profondes des conflits sociaux était un moyen d'atteindre la sécurité humaine au

²³⁶ Peggy Teagle du CPCC et Michael Small de l'AGP-MAECI, en collaboration avec Nancy Thede de Droits et Démocratie et Jennifer Proudfoot du GOPA-CCCI ont invité une trentaine de représentants d'ONG, de milieux universitaires et de divers ministères fédéraux à prendre part à cette journée de dialogue en octobre 1997. En plus des organisations parrainant l'activité, il y avait parmi les 32 participants des représentants de l'ACDI, SOCODEVI, ICCHRLA, Inter Pares, PWRDF, Horizons of Friendship, Project Accompagnement, Comité de justice sociale de Montréal, le Réseau Québécois de Solidarité avec le Guatemala, le CECI, OXFAM Canada et Sombrilla Refugee Support Society. À noter, qu'en plus de représenter le CPCC, Frances Arbour avait été l'ancienne directrice d'ICCHRLA entre 1978 et 1985. Pour l'ensemble des recommandations de la table-ronde du 17 mars 1997 et celles du 9 octobre 1997, voir Arbour (1997 : 100-104) et le Rapport sur les travaux du Dialogue canadien sur la consolidation de la paix au Guatemala (1997).

Guatemala, les conditions pour une paix durable devaient se réaliser dans une conjoncture précise :

We have a short window, of perhaps, 1 year to 19 months, within which either peace will be solidified or violence erupt. Within this timeframe several basic problems must be resolved or demonstrate significant progress. The peace agreements have demanding timelines with international pressures (such as the momentum towards hemispheric economic integration) and with the Guatemalan presidential elections scheduled for the year 2000, the electoral campaign is already underway (Rapport dialogue canadien, 1997, p. 2).

Parmi les enjeux discutés par les participants, soulignons avant tout celui de l'impunité. En effet, ce problème était un enjeu primordial à régler pour consolider la paix dans ce pays. C'est pourquoi, à court-terme, les participants insistaient sur le maintien de l'appui à la MINUGUA, la pression sur le gouvernement guatémaltèque et surtout, un suivi de la Commission de vérité tel qu'établi dans l'Accord d'Oslo de juin 1994 (voir le tableau 5.2). À cet égard, sous la direction de Mgr. Gerardi, l'ODHAG avait mené parallèlement à la Commission de vérité un projet de « Récupération de la mémoire historique » (REMHI) détaillant les atrocités commises par l'armée guatémaltèque durant le conflit armé. Son importance était soulignée par les participants de la journée du 9 octobre 1997 portant sur la consolidation de la paix au Guatemala :

[...] the REM[H]I report will be presented and will require funding for its translation into French and the Mayan language [...]. It is suggested that the Canadian Embassy and Canadian NGOs in Guatemala speak with the Archdiocese about providing protection to those involved in the project [...] (Rapport dialogue canadien, 1997, p. 15).

Ainsi, le projet du REMHI a culminé avec la publication le 24 avril 1998 d'un rapport intitulé « Guatemala jamais plus » ou *Guatemala Nunca Más* dénonçant les violations massives de DH pendant le conflit armé et mentionnant le nom de certains responsables

des massacres. Plus spécifiquement, le rapport de l'ODHAG mettait l'accent sur les trois aspects principaux du conflit interne au Guatemala, soit la souffrance du peuple, le fonctionnement de la répression et les conséquences et requêtes du futur. Deux jours après la présentation du rapport, Mgr Gerardi a été sauvagement assassiné dans des circonstances dignes d'un roman policier (Goldman, 2008). Tel que précisé dans le rapport annuel d'ICCHRLA, ce projet de récupération de la mémoire : « [...] *documents 55 000 violations of human rights, of which 50 000 were committed by the armed forces, military commissioners and Civil Defence Patrols (PAC)* » (Rapport ICCHRLA, 1999, p. 12). Considérant les problèmes d'impunité et de démilitarisation de l'État guatémaltèque, dont le meurtre de Gerardi est un parfait exemple, le MAECI a demandé en 1998 au ministère de la Défense nationale de déployer un officier de liaison militaire auprès de la MINUGUA. Ainsi, le 29 juin 1998, le ministre de la Défense nationale, Art Eggleton, annonçait le déploiement d'un officier de liaison des FC pour une période de six mois au sein de la mission en précisant « *our contribution to MINUGUA is indicative of the Canadian government's commitment to ensuring that Human Rights are respected in Central America* » (MDN, 1998)²³⁷. En plus d'une contribution militaro-policière, c'était le début de l'implication canadienne dans un processus de justice transitionnelle au Guatemala qui s'est poursuivi jusqu'à nos jours.

²³⁷ Le premier officier de liaison canadien, le Capitaine Claude Vadeboncoeur, a été affecté à la mission appelée opération Quartz le 30 juin 1998, se joignant ainsi à cinq membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Ainsi, « de juin 1998 jusqu'à la fin de la mission en décembre 2000, quatre officiers ont servi auprès de la MINUGUA » (Défense nationale et les Forces canadiennes 2015). Au sujet de la contribution de la GRC à la MINUGUA, le rapport annuel de la GRC sur la participation aux opérations de paix affirmait que leur rôle était : « *to build the capacity of the Guatemalan National Civil Police (PNC) as a professional organization which respects the rule of law and human rights, to assist in the investigation of human rights violations* » (RCMP, 2001, p. 41-42).

5.13 Les premiers appuis à la justice transitionnelle : les travaux de la Commission d'éclaircissement historique (1998-1999)

En dépit d'une baisse des violations massives de DH après le conflit armé, le meurtre de Mgr Gerardi s'est inscrit comme un avertissement pour tous les défenseurs des droits humains qui tentaient d'éclaircir une période noire du pays; tout en démontrant l'incapacité du gouvernement guatémaltèque à trouver et punir les responsables (Anzueto, 2012, p. 11). En effet, cet assassinat « *suggested that the structures of power and impunity behind the human rights violations had not been dismantled* » (Ropp et Sikkink, 1999, p. 173). C'est pourquoi au début de l'année 1998, le gouvernement canadien réitérait que le principal souci du Canada dans ses relations avec le Guatemala demeurait la question des DH. Par conséquent :

[...] l'ambassade du Canada garde le contact avec les représentants des mouvements populaires et de la société civile en général, par exemple les groupes de défense des droits de la personne, les ONG, les églises, les syndicats, les journalistes, les groupes autochtones ainsi que les organisations universitaires, et leur apporte un soutien moral. Des représentants de l'ambassade rencontrent aussi régulièrement les trois principaux organismes chargés de surveiller la situation des droits de la personne au Guatemala, soit le Bureau du Protecteur des droits de la personne, le Bureau des droits de la personne de l'Archevêque et la MINUGUA (MAECI, 1998).

Ainsi, lors de son allocution aux consultations annuelles avec les ONG sur la consolidation de la paix, le ministre Axworthy affirmait le 18 février 1998:

Our first project under the Peacebuilding Fund was to contribute to the Commission of Historical Clarification — Guatemala's "truth commission" — which will help establish a neutral, objective, historical record of the causes and human consequences of that country's 36-year civil war, particularly in terms of human rights violations. Canada was the first donor to contribute to the start-up costs of the Commission, thereby prompting a positive response from other donors. Since then, we have held a focussed

consultation with Canadian NGOs that identified a short list of peacebuilding priorities for Guatemala (Axworthy, 1998, p. 3).

Toutefois, contrairement au projet REMHI de l'ODHAG en 1998, la CEH n'avait pas le mandat d'identifier individuellement les principaux responsables des violations des DH et l'exécution des massacres dans le bus d'éventuelles poursuites judiciaires. En effet, considérant la puissance démesurée des militaires guatémaltèques durant le processus de paix, ces derniers avaient fortement réduit les pouvoirs de la CEH lors de la signature de l'accord d'Oslo en juin 1994. Ainsi, les paramètres du travail de la CEH n'étaient pas construits en vertu de la quête de la vérité et de la justice, mais plutôt pour l'établissement de la paix (Anzueto, 2012). Certes, les accusations, la recherche de la vérité, les réparations, la réconciliation et les réformes institutionnelles font partie d'un processus de justice transitionnelle, où l'idéal-type d'une commission de vérité demeure l'Afrique du Sud (Keller, 2001; Sisson, 2007). Contrairement à la Commission de vérité et de réconciliation en Afrique du Sud, la CEH n'avait pas la capacité de rechercher ni d'accéder aux archives militaires et gouvernementales du Guatemala. Selon l'une des trois commissaires, Otilia Lux de Cotí, « plus de 250 chercheurs internationaux se sont joints à ce travail d'enquête où l'équipe de la CEH a écouté plus de 7026 témoignages de victimes, d'anciens patrouilleurs, de religieux et universitaires afin de produire les 12 tomes du rapport final déposé le 25 février 1999 » (Lux de Cotí, 2014)²³⁸. Qui plus est, les dossiers déclassifiés de la CIA et du Département d'État américain ont permis à certains chercheurs et organisations américaines de DH, dont le Washington Office on Latin America (WOLA), de fournir de précieuses informations pour la rédaction du rapport de la CEH (Lux de Cotí, 2014). À cet égard, soulignons que l'approche de l'administration Clinton face aux DH était

²³⁸ Les trois commissaires de la CEH étaient Christian Tomuschat, ancien rapporteur de l'ONU sur la situation des DH au Guatemala entre 1990 et 1993, ainsi que les Guatémaltèques Alfredo Balsells Tojo, juriste de formation, et Otilia Lux de Cotí, experte des questions autochtones. Entrevue avec Otilia Lux de Cotí, Guatemala, 7 mars 2014.

très différente de celle de Reagan en regard à l'Amérique latine. Lors d'une visite officielle au Guatemala le 10 mars 1999, le président Clinton a déclaré :

I think it is imperative, as we begin, for me just to say a few words about the report of the Historical Clarification Commission [...]. For the United States, it is important that I state clearly that support for military forces or intelligence units which engage in violent and widespread repression of the kind described in the report was wrong, and the United States must not repeat that mistake (Sikkink, 2004, p. 181)²³⁹.

Parmi les 12 pays ayant répondu à l'appel de la CEH, Mme Lux de Cotí souligne aussi la contribution financière du Canada de 424 037\$ US pour la réalisation de ce travail colossal de recherche²⁴⁰. L'ancienne commissaire précise que « le Canada était toujours présent à nos rencontres et nous appuyait aussi sur le plan technique, notamment à travers l'ambassadeur canadien de l'époque entre 1997 et 1998 » (Lux de Cotí, 2014). À ce sujet, l'ambassadeur du Canada au Guatemala entre 1996 et 1999 affirme :

I would think that there are certain things that most Western donor countries were doing at that period [...]. They were two Commissions basically, the Church commission the REMHI and this one [...] we funded both [...] all of us donors agreed that we had to put money into these things because the historical memory in Guatemala was an important issue. In

²³⁹ En effet, le rapport de la commission reconnaissait explicitement le rôle des États-Unis sur le plan militaire dans le conflit armé : « [p]ar une assistance destinée à renforcer les appareils nationaux de Renseignement et par l'entraînement d'officiers aux techniques de contre-insurrection, facteurs clés qui ont eu une incidence sur les violations des droits humains pendant l'affrontement armé » (CEH, 2004, p. 21).

²⁴⁰ Plus précisément, les Fonds de la consolidation de la paix (MAECI et ACDI) ont octroyé 100 000\$ au démarrage des travaux de la CEH. En plus des agents de la GRC déployés au sein de la MINUGUA, l'ACDI a bel et bien fourni 500 000\$ pour les travaux de publication de la CEH, entres autres pour la traduction en langue maya et la dissémination de l'information. De son côté, le Programme de consolidation de la paix du MAECI a octroyé 20 460\$ au Project Accompagnement de Toronto pour récolter entre mars et avril 1998 des témoignages de Guatémaltèques ayant fui les atrocités du conflit armé et résidant désormais au Canada. Pour une liste de tous les projets de consolidation de la paix au Guatemala, voir le document DFAIT-CIDA (1998).

Guatemala the historical memory projects were really important so they had to be funded and to be credible exercises. So there was a consensus around in Ottawa that they had to be given some money (Livermore, 2014).

Ces sentiments cosmopolites n'étaient pas l'apanage de l'État canadien, car le visage de la solidarité envers le Guatemala avait également un fort enracinement québécois²⁴¹. De surcroît, comme le mentionne Livermore: « *the role of the international community, although necessarily a limited one in countries whose histories are as complex as Guatemala's, is nevertheless vital* » (Livermore, 2001, p. 109). C'est dans cette optique que l'appui du Canada aux deux commissions de vérité a fortement servi au processus de justice transitionnelle enclenchée à la fin du XXe siècle. Les conclusions du rapport de la CEH étaient sans équivoque : l'État guatémaltèque, en particulier l'armée et les paramilitaires, était responsable de 93% des actes de violence et des violations des droits humains commises durant ce conflit étalé sur 36 ans. À plus forte raison, l'une des principales contributions de la CEH a été de rendre pour la première fois publique les actes de génocide commis au Guatemala :

Le cadre juridique adopté par la CEH pour analyser la perpétration éventuelle d'actes de génocide au Guatemala pendant l'affrontement armé interne est la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 9 décembre 1948 et ratifiée par l'État du Guatemala en vertu du Décret 704, le 3 novembre 1949 [...] la CEH conclut que des agents de l'État du Guatemala, dans le cadre des opérations de contre-insurrection réalisées entre 1981 et 1983, ont commis des actes de génocide contre des groupes du peuple maya [...] (CEH, 2004, p. 39-42).

²⁴¹ Entre le 14 et le 28 juin 1998, une mission d'observation composée de 16 représentantes et représentants d'organismes québécois a séjourné au Guatemala, dans le but de vérifier l'état d'avancement du processus de mise en œuvre des Accords de paix. Les organisations suivantes ont accepté d'y déléguer un(e) représentant(e) : la Confédération des syndicats nationaux (CSN); la Centrale d'enseignement du Québec (CEQ); le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPO); le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN; Solidarité populaire Québec-Estrie; SUCO; CUSO; le Comité de solidarité Tiers-Monde de Trois-Rivières; Solidarité Laurentides-Amérique centrale ; le Centre internationale de solidarité ouvrière (CISO); Développement et Paix; l'Union des producteurs agricoles (UPA); le Regroupement des femmes du Québec; Femmes autochtones du Québec; et l'Association américaine des juristes (section pancanadienne) (Rapport de la Mission québécoise, 1998, p. 5-8).

En s'appuyant sur la CPRCG (1948), la CEH s'est inscrite dans une vision de la société internationale postwestphalienne caractérisée par une promotion d'un universalisme des DH inaliénables et indivisibles, une remise en cause de la conception westphalienne de la souveraineté et de la sécurité (voir Figure 5). En effet, la rédaction et la publication du rapport de la CEH se situaient entre la tenue de la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies pour la création d'une cour criminelle internationale, de juin à juillet 1998, et l'entrée en force de la CPI en juillet 2002. Cette innovation institutionnelle au sein de la société internationale mettait de l'avant une citoyenneté transnationale et la fin des distinctions entre national/international et territorial/extraterritorial. De plus, cette légalisation de la norme de responsabilité pénale individuelle pour des crimes contre l'humanité s'inscrivait dans une « cascade de la justice transitionnelle en Amérique latine » (Sikkink, 2011)²⁴². Au sujet de la création de la CPI, Behringer précise :

At the forefront of this successful human security initiative were the like-minded middle powers, whose skilled leadership was instrumental for ensuring the adoption of an effective mechanism that could achieve justice for genocide, crimes against humanity, war crimes, and the crime of aggression (Behringer, 2012, p. 79).

A fortiori, cette conception postwestphalienne des DH était au diapason du refrain d'Axworthy sur la sécurité humaine (Axworthy, 2001, 2003, 2012). Lors d'un discours livré le 11 janvier 1999 au Mexique, Axworthy a déclaré :

²⁴² Le principe juridique de compétence universelle évoqué par l'Espagne contre Pinochet en 1998 s'inscrit dans cette tendance. Dans le cas du Guatemala, devant l'incapacité et les limites de la juridiction guatémaltèque de rendre justice aux victimes du conflit armé, Rigoberta Menchú, et différentes organisations de DH ont déposé, le 2 décembre 1999, une plainte devant l'*Audiencia Nacional* en Espagne. Cette plainte visait huit anciens responsables militaires et politiques du Guatemala accusés de génocide, de torture et de terrorisme. Sur les différentes stratégies transnationales qui se sont opérées simultanément pour vaincre l'impunité au Guatemala au début du XXI^e siècle, voir Roth-Ariaza (2008), Anzueto (2012) et Vanthuyne (2015).

[...] le monde est le théâtre de tragédies humaines aux proportions dévastatrices — mouvements massifs de réfugiés et violations les plus graves du droit humanitaire, y compris des actes de génocide [...]. C'est dans ce contexte que le Canada révisé et réoriente les priorités de sa politique étrangère [...]. Les nouveaux instruments internationaux, dans le domaine humanitaire et au chapitre des droits humains, aideront à garantir la protection des individus [...]. C'est l'objectif qui a motivé notre appui énergétique à la création de la Cour criminelle internationale (Axworthy, 1999).

Certes, cet intérêt du Canada à sécuriser les DH, encourager la démocratisation et dynamiser la société civile en Amérique latine allait de pair avec une conception néolibérale de la bonne gouvernance (Spehar et Thede, 1995; Guilhot, 2005; Burrton, 2012). Or, comme le soulignait Axworthy dans la préface d'un ouvrage sur la sécurité humaine au sein de la diplomatie canadienne : « *this agenda is crucial not only for the security of individuals, but also to maintain Canada's role as a leading voice on the world stage* » (Axworthy, 2001, p. 9). Sur ce point, la notion d'intérêt identitaire permet de comprendre l'articulation de ces objectifs disparates de la stratégie canadienne pour les Amériques. En effet, peu après la publication du rapport de la CEH en février 1999, une rencontre entre les chefs de mission et les cadres supérieurs du MAECI sur la stratégie du Canada pour l'Amérique latine s'est tenue du 14 au 16 mars 1999 à Calgary. Prenant en considération l'économie, le politique, l'unité nationale, les valeurs canadiennes et la relation canado-américaine, cinq principaux messages émergeaient de la stratégie du Canada :

1. L'avenir du Canada est directement lié à celui de nos voisins de l'hémisphère. Il s'agit de notre hémisphère de la région à laquelle nous appartenons géographiquement, politiquement et économiquement.
2. Nous avons élaboré notre potentiel concurrentiel dans l'hémisphère grâce à notre participation dans l'ALENA; le temps est maintenant venu de regarder au sud du Rio Grande. Les changements spectaculaires survenus dans le paysage politique et économique de l'hémisphère ont ouvert cette région au monde.

3. Les valeurs canadiennes — la tolérance, la coopération, le respect des différences culturelles — ont permis au Canada de jouir d'une influence et d'un respect sans pareils dans la région.
4. Les Canadiens auront leur mot à dire dans notre avenir politique et économique au sein de l'hémisphère.
5. À titre d'« hôte des pays de l'hémisphère » au cours des trois prochaines années, le Canada témoignera de son engagement à long terme à l'égard de la région (Canada, 1999, p. 75).

Rappelant que « le commerce et l'investissement accroissent la prospérité », il était souligné au sujet du prestige du Canada dans la région que « ce statut nous a fait bénéficier d'une influence considérable touchant la sécurité humaine » et, par conséquent :

Le Canada peut concourir au relèvement de la sécurité régionale [...] en exécutant des initiatives de consolidation de la paix, dans la lignée de celles que nous avons prises dans les cas d'Haïti et du Guatemala [...]. Bon nombre d'entre vous ont probablement entendu parler du rapport publié ce mois-ci au sujet de la « Commission de la vérité », au Guatemala. Ce rapport a été rendu public au terme de deux années d'enquêtes et ses auteurs ont eu le courage d'imputer aux forces armées guatémaltèques 93 % des 200 000 pertes de vie survenues pendant la guerre civile qui a duré 34 ans, pour la plupart parmi la population maya. Le Canada a été un des premiers pays qui a accordé un soutien à la Commission de la mémoire historique au Guatemala [...]. Le Canada forme le vœu que ce rapport guérira les plaies des victimes du conflit et aidera le Guatemala à jeter les bases d'une vigoureuse démocratie (Canada, 1999, p. 80-81)

Or, compte tenu de la conjoncture sécuritaire de l'époque, le Canada pouvait se permettre de placer les DH et la démocratie au sommet des priorités diplomatiques en Amérique centrale; du moins pour le moment (Spehar et Thede, 1995, p.146).

5.14 Conclusion : une solidarité post-westphalienne à l'égard du Guatemala?

Ce chapitre a mis en évidence la fonction de l'intérêt identitaire du Canada pour comprendre et expliquer son rôle pendant et après le processus de paix guatémaltèque. Le double processus de sécurisation des DH au Canada s'est trouvé en filigrane des calculs identitaires des deux principaux ministres des Affaires étrangères vis-à-vis l'Amérique latine : Joe Clark (1984-1991) et Lloyd Axworthy (1996-2000). Des politiques de portes ouvertes de l'ambassade canadienne en passant par la participation active au GRICAR, de l'appui militaro-policière à la MINUGUA au soutien politico-économique envers les commissions de vérité, la tradition diplomatique internationaliste libérale du Canada s'est successivement arrimée aux strates discursives solidaristes et postwestphaliennes. Par exemple, Joe Clark affirmait en 1997 au sujet de la PEC :

Two other values have helped shape the Canadian view of the world and our role in it. One is the notion of community, which implies difference and identity, and the other is the need for rules that reach across differences to allow common standards [...]. All countries have national interests, but Canada has defined its national interest more broadly, less selfishly, than many others. That is why the British economist and commentator, Barbara Ward, called Canada 'The first international country' (Clark, 1997, p. 541).

En continuité avec l'histoire « enchevêtrée » d'idées, de pratiques et d'individus en RI, nous avons mis de l'avant la pluralité d'acteurs non étatiques impliqués dans la défense des DH au sein de la relation canado-guatémaltèque²⁴³. À cet égard, nous ne pouvons

²⁴³ Par exemple, dans son étude de la PEC au sein des affaires interaméricaines durant les années 1990 à 1993, McKenna insistait sur les facteurs historiques, externes et domestiques pour expliquer l'appui du Canada à la démocratie et les DH en Amérique latine. L'auteur soulignait la tradition de puissance moyenne, l'architecture sécuritaire de l'après-Guerre froide et l'accélération de la globalisation, les nouvelles priorités de l'administration Clinton aux États-Unis ainsi que la volonté de la SEAE, Barbara McDougall, de voir le Canada assumer un rôle de leader dans la région (McKenna 1995 : 182-184).

passer sous silence la conjoncture qui a favorisé cette collaboration dans une logique postwestphalienne entre 1996 et 2000. En effet, l'intérêt identitaire du Canada au Guatemala a été galvanisé par les enjeux de consolidation de la paix et de sécurité humaine rencontrés dans ce pays²⁴⁴. Comme l'affirmait Axworthy au sujet des années 1996-2000: « *there were certainly gaps in our human rights policy [...] The most delicate part was to draft an approach without contradicting the broad trade strategy of the government or raising too many red flags downtown* » (Axworthy, 2003, p. 64-65). Cependant, en mettant l'accent sur les individus, l'agenda de la sécurité humaine s'inscrivait également dans les objectifs néolibéraux des politiques canadiennes de bonne gouvernance (Burron, 2012). Ainsi, nous avons observé le début d'un processus de sécurisation des DH à des fins économiques pour le XXI^e siècle. À ce sujet, nous avons évoqué les facteurs économiques, politiques, sécuritaires et identitaires lors de la rencontre des chefs de missions canadiennes en Amérique latine à Calgary en mars 1999. Cette diversité d'intérêts va rendre difficile la construction d'une identité régionale canadienne en Amérique latine au début des années 2000 (Thérien, Mace et Roberge, 2004). Il n'en demeure pas moins que notre analyse de l'appui du Canada envers le respect des DH au Guatemala durant la décennie 1990 a permis d'illustrer un important changement dans la notion canadienne d'identité, de sécurité, de souveraineté et même de prospérité.

²⁴⁴ En 1999, le Canada affirmait à la CDHNU: « *Canada's concerns about the lack of progress in investigations and trials related to a number of serious human rights cases such as the murders of Myrna Mack and Bishop Gerardi have been registered with senior Guatemalan officials [...] The Embassy [...] has continued its active support of the return process for Guatemalan refugees through financial support to the activities of UNHCR. Over the past 8 years, Canada has provided over \$13 million to programs and activities in Guatemala which promote human rights, peace building and democratic consolidation* » (MAECI, 1999).

CHAPITRE 6

SÉCURISER L'INVESTISSEMENT? APPUI CANADIEN À LA LUTTE TRANSNATIONALE CONTRE L'IMPUNITÉ (1999-2013)

The current resurgence of Canadian mining interest in Guatemala [...] has the potential to attract some negative attention on the part of Guatemalan and Canadian civil society
(GoC, 2004)

What has happened to Canada? We don't recognize you any more
(Copeland, 2013, p. 125).

Dans les chapitres précédents, nous avons démontré comment la position du Canada s'est distinguée de celle des États-Unis sur le plan de la gestion de crise au Guatemala entre 1980 et 2000, tout en renforçant certains mythes identitaires au service de l'unité nationale canadienne. En continuité avec le processus de sécurisation des DH et les changements de l'intérêt identitaire canadien au XXI^e siècle, nous analyserons la participation du Canada à trois initiatives transnationales visant à renforcer l'État de droit et à vaincre l'impunité dans le Guatemala post-conflit. Dans la première partie, nous aborderons le virage économique de la PEC au Guatemala entamé à la fin de l'ère Chrétien (1993-2003). Face à la montée de la violence et de l'insécurité dans le Guatemala post-conflit, la deuxième partie examinera le support du Canada envers le projet de Commission d'enquête sur les corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité (CICIACS) à partir de 2003. La troisième partie abordera le changement de l'intérêt identitaire canadien au Guatemala initié durant l'interlude du gouvernement Martin (2003-2006) et consolidé sous l'ère Harper (2006-2015). En effet, à partir de 2003-2004, la défense des DH visait davantage la sécurisation économique axée sur les investissements dans le secteur minier que les gains identitaires basés sur l'altérité avec les États-Unis et la menace à l'unité nationale. Enfin, la quatrième partie analysera l'appui du gouvernement Harper à l'égard de la Commission internationale contre

l'impunité au Guatemala (CICIG) depuis 2007 et le travail de l'ONG Avocats sans-frontières Canada (ASFC) entre 2009 et 2013 dans la résolution stratégique de litiges en matière de DH et de justice transitionnelle.

6.1 Sécurisation des droits humains au tournant du XXI^e siècle

Depuis 1995, trois objectifs interdépendants formaient le noyau de la PEC: « la promotion de la prospérité et de l'emploi; la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable; la projection des valeurs et de la culture canadiennes » (Canada, 1995, p. 12). Ainsi, l'application de ces valeurs canadiennes telles que le respect de la démocratie, la règle de droit, les DH et l'environnement, était « cruciale pour le maintien de la sécurité internationale devant les nouvelles menaces posées » (Gouvernement du Canada, 1995, p. 13). Or, le processus de sécurisation des DH, dont nous avons pu démontrer les changements discursifs en PEC dans les chapitres antérieurs, avait été repris par le gouvernement Chrétien (1993-2003). À cet égard, nous croyons qu'il est important de souligner l'élément de continuité entre les gouvernements Mulroney et Chrétien dans la gestion de crise au Guatemala et la prescription de politiques de « bonne gouvernance ». Selon Gecelovksy et Keating:

The adumbration of the good governance policy moved Canadian policy beyond previous expressions of interest in human rights issues in that it focused more directly on how other states governed their societies and economies and asserted both the right and responsibility of external agents to intervene to protect or restore specific political and economic practices. Good governance combined neoliberal economics with liberal democratic politics, resulting in a single development framework (Gecelovksy et Keating, 2001, p.197).²⁴⁵

²⁴⁵ Au sujet de l'ère Mulroney (1984-1993), les auteurs précisent que: « *The good governance policy found widespread support in Canada, including many who usually did not find themselves aligned with American global policy [...]. In other words, the adoption and promotion of the good governance policy was designed by Canadians with the support of Canadians to recast others in the mould of "Canadian*

En effet, pour une « nation marchande » ayant épousé les principes du néolibéralisme depuis l'époque de Mulroney (1984-1993), l'un des objectifs fondamentaux de la PEC au cours des années 1990 était de stabiliser la libre-circulation des flux économiques à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Suite au Sommet des Amériques de Miami en 1994, l'une des principales priorités pour le Canada était l'établissement d'une zone commerciale hémisphérique d'ici 2005. Toutefois, afin de pouvoir construire cette nouvelle architecture régionale, le Canada devait non seulement s'assurer de la bonne gouvernance à l'intérieur de ses frontières, mais également sécuriser la principale menace politique liée au séparatisme québécois. Cette logique de la bonne gouvernance, en particulier les notions de transparence dans l'allocation des fonds publics, s'était transposée dans la stratégie post-référendaire de la guerre des drapeaux du gouvernement Chrétien²⁴⁶. En continuité avec un processus de sécurisation politique, l'ancien Premier ministre Chrétien affirmait:

Ce n'est pas moi non plus qui ai inventé la réserve destinée à l'unité nationale. Il en existait déjà une sous Trudeau et Mulroney. Nous allions donc la consacrer au Québec, à l'heure où les finances publiques se portaient bien, dans le but de faire connaître aux Québécois la grandeur du Canada. Il m'apparaissait que c'était un prix raisonnable à payer pour éviter la facture qui nous attendait si le pays était démantelé (Chrétien, 2007, p. 179).

En fait, tel que démontré dans le chapitre précédent, ces mesures s'étaient multipliées après le résultat serré du référendum québécois de 1995 (Kirton, 1996; Donaghy, 2003). Qui plus est, certaines démarches entreprises par Québec et Ottawa sur les

values”; that is, liberal internationalism, Conservative-style » (Gecelovksy et Keating, 2001, p. 205). Par rapport à la PEC en Amérique latine, les principes de la « bonne gouvernance » ont notamment été opérationnalisés en Haïti et au Guatemala (Klepak, 1995).

²⁴⁶ Afin de donner plus de visibilité aux symboles canadiens, l'ancien Premier ministre affirmait que le contribuable québécois avait « : le droit de savoir que c'est le gouvernement fédéral qui paie la moitié d'une route ou d'un musée, et il me semblait juste et correct d'ordonner que flotte le drapeau canadien sur tous les immeubles publics ou projets que nous contribuons à financer » (Chrétien, 2007, p.176).

possibilités juridiques d'une reconnaissance de l'autodétermination québécoise au niveau du droit international et les conditions d'un référendum avaient également ravivé la menace séparatiste sur le plan légal (Dion, 2012, p. 396). Comme l'a confirmé l'ancien Premier ministre Chrétien :

C'est à partir de ce moment qu'a germé en moi l'idée d'une loi ou d'une intervention quelconque qui arrêterait le cadre juridique et démocratique à l'intérieur duquel il serait loisible à une province de faire sécession [...] j'étais au septième ciel le jour où la Loi sur la clarté est entrée en vigueur, le 29 juin 2000. Ma joie a redoublé quand 60 pour cent des Québécois ont exprimé leur soutien à cette loi dans un sondage qui a suivi (Chrétien, 2007, p. 185-191).

Ayant temporairement sécurisé la menace politico-identitaire qui hantait Ottawa depuis l'époque de Trudeau et Mulroney, le gouvernement Chrétien pouvait désormais se consacrer à la construction d'une communauté politico-économique des Amériques ou *una gran familia* afin de poursuivre les objectifs du Canada en matière de prospérité (Gecelovksy, 2002). À cet égard, l'ancien Premier ministre Chrétien affirmait:

Non seulement je croyais dans le principe et les avantages du libre-échange, mais j'estimais aussi que, dans le cadre d'un ALÉNA élargi, il était dans l'intérêt du Canada d'avoir de son côté les 400 millions d'habitants de l'Amérique latine pour faire contrepoids à la puissance économique des États-Unis [...]. À cette époque, la libéralisation politique et économique trouvait grâce aux yeux de la plupart des dirigeants latino-américains (Chrétien, 2007, p. 107).

Comment ces changements affectaient-ils la promotion, la défense et le respect des DH au Guatemala au début des années 2000? À des fins heuristiques, la figure suivante inspirée des travaux de Keck et Sikkink (1998) et de Risse, Ropp et Sikkink (1999, p. 19), illustre la dynamique du cas canado-guatémaltèque au XXI^e siècle.

6.2 Au nom de la bonne gouvernance : l'intérêt identitaire du Canada au Guatemala

La période suivant la signature des Accords de paix en 1996 marque une nouvelle étape dans la vie politique du Guatemala. L'euphorie initiale chez les militants transnationaux de défense des DH s'est rapidement heurtée à la triste réalité de l'impunité et de la défense du *statu quo* par rapport aux inégalités socio-économiques et culturelles. D'une part, l'assassinat politique de Mgr Juan Gerardi en avril 1998 orchestré par les militaires et d'autre part, l'échec cuisant du référendum constitutionnel du 16 mai 1999²⁴⁷. En effet, cette *consulta popular* devait enchâsser constitutionnellement les accords substantifs sur l'identité et les droits des peuples autochtones, de même que le renforcement du pouvoir civil sur l'armée. Malgré l'important appui politique et financier de la communauté internationale, dont l'aide du Canada par le biais du CECI, Droits et Démocratie et du CRDI, il y avait une forte incompréhension des implications de ce référendum pour une grande majorité des Guatémaltèques (Livermore, 2001, 2014; Stanley, 2013). Rappelant le haut taux d'analphabétisme chez les populations autochtones et l'opposition viscérale des secteurs les plus conservateurs du pays, l'ancien secrétaire exécutif de l'Assemblée de la société civile (ASC) entre 1997 et 2001 affirmait:

[...] le citoyen commun ne se sentait pas interpellé par les Accords de paix qu'il identifiait comme un projet exclusif à la guérilla (URNG) ou au gouvernement. De plus, il y avait une campagne de peur très raciste à l'égard des populations autochtones menée par les secteurs plus

²⁴⁷ Ainsi, l'échec du référendum et la fin des retours collectifs des réfugiés en 1999 ont entraîné une restructuration chez plusieurs organisations guatémaltèques, canadiennes et transnationales en matière de DH. Avec la fin des retours collectifs des réfugiés du Mexique, les besoins d'accompagnement international n'étaient plus aussi urgents. Le Projet Accompagnement et PBI ont cessé respectivement leur travail au Guatemala en 1999. Par contre, c'est au cours de la même année qu'a été créé le *Guatemala-Canada Solidarity Network* (GCSN), voir Anderson (2003, p. 102-105).

conservateurs qui s'opposaient aux changements structurels de cette réforme constitutionnelle (Armas, 2014)²⁴⁸.

Par ailleurs, au moment où l'Amérique centrale peinait à se relever de plusieurs décennies de violence fratricide, l'ouragan Mitch est venu semer la destruction à la fin du mois d'octobre 1998. C'est dans ce contexte que s'est tenue la première rencontre du Groupe consultatif (GC) pour la reconstruction et la transformation de l'Amérique centrale au sein des bureaux de la Banque interaméricaine de développement (BID) à Washington, du 10 au 11 décembre 1998. Une seconde rencontre du GC s'est tenue à Stockholm du 25 au 28 mai 1999. De fait, la Déclaration de Stockholm (1999) sur la reconstruction et la transformation de l'Amérique centrale s'appuyait sur six objectifs basés sur « une approche intégrée de transparence et de bonne gouvernance » et « la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance en renforçant la décentralisation des pouvoirs publics avec la participation active de la société civile » (CCIC, 1999b). Cette rencontre à Stockholm rassemblait aussi des ONG internationales, dont le GOPA, qui a entre autres exhorté la délégation canadienne à faire un suivi sur le cas de Mgr. Gerardi et les recommandations de la CEH. Rappelant l'excellente réputation du Canada au Guatemala, GOPA estimait que le gouvernement canadien pouvait:

[...] through its Embassy, building on its historical reputation for leadership within the diplomatic community in Guatemala, seek out and develop new ways to provide diplomatic support for the construction of a durable peace; this should be a priority for Canadian policy, backed by sufficient resources (CCIC, 1999a).

²⁴⁸ L'ancien militant soulignait que l'aide internationale après 1996 a également contribué à diviser les mouvements autochtones dans le cadre d'une lutte de légitimité politique et d'accès à ces fonds externes. Armas a également occupé le poste de Secrétaire à la paix de la présidence du Guatemala (SEPAZ) entre 2011 et 2012. Entrevue avec Eddy Armas, Guatemala, 6 mars 2014.

À la suite de la Déclaration de Stockholm (1999), le Groupe de coordination des pays donateurs au Guatemala a formé la même année le G13. Composé exclusivement de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, le G13 demeure une instance coordonnant l'aide des principaux acteurs de la coopération internationale qui « appuie le Guatemala dans son développement afin de parvenir à une société plus juste avec une croissance économique durable et un État de droit »²⁴⁹. Semblable au raisonnement derrière les opérations de *peacebuilding* entre 1989 et 1999, il y avait cette croyance que le développement d'un État post-conflit passait impérativement par la démocratisation et surtout, par la libéralisation des marchés (Paris, 2004; Brown, 2012, 2014).

6.3 Les limites de la sécurité humaine en politique étrangère (2000-2001)

Le cas du Guatemala dans les années 1990 avait permis au gouvernement canadien de mettre en œuvre une politique de *peacebuilding* en collaboration avec divers acteurs non étatiques et de catapulter la notion de sécurité humaine au sein de l'agenda de la société internationale. En fait, la position du gouvernement canadien vis-à-vis la défense des DH sur la scène internationale était intrinsèquement liée aux années Axworthy (1996-2000). Ainsi, la sécurité humaine était au cœur des priorités du Canada lors de son passage au Conseil de sécurité de l'ONU pour les années 1999 et 2000, notamment les initiatives canadiennes visant la protection des populations civiles dans les zones de conflits. Plusieurs des initiatives diplomatiques d'Axworthy étaient inséparables d'une architecture postwestphalienne qui a fortement modifié les notions d'identité, de souveraineté et de sécurité en PEC (Byers, 2007; McRae et Hubert, 2001;

²⁴⁹ Le G13 est actuellement composé des neuf principaux pays donateurs (le Canada, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède et les États-Unis) et les agences multilatérales: la BID, la Banque mondiale, le Fond monétaire international (FMI), le PNUD, la Commission européenne et l'OÉA. À noter que c'est en juin 2008 que le G13 a créé un Secrétariat permanent du Groupe de la coordination et de la coopération dans les bureaux des Nations Unies au Guatemala (G13, 2016).

Behringer, 2012). De ce fait, les recommandations et les attentes des ONG canadiennes à l'égard du Guatemala au début du XXI^e siècle reflétaient ces changements dans la PEC. Par exemple, GOPA incitait le gouvernement canadien à soutenir les ONG, qui amèneraient des cas de violations de DH devant la justice guatémaltèque ou celle du système interaméricain, et à encourager vigoureusement le Guatemala à adhérer à la CPI (CCIC, 1999a). L'ambassadeur canadien Allan Culham (1999-2002) a annoncé aux membres d'une délégation du *Guatemala-Canada Solidarity Network* en mai 2000 que les principales priorités diplomatiques du Canada étaient de:

- participer à la restructuration de la MINUGUA;
- suivre de près la plainte déposée par Rigoberta Menchú en Espagne au sujet des accusations de génocide, terrorisme et torture envers les militaires guatémaltèques;
- accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre des accords de paix;
- contribuer au dialogue entre le Canada, le Guatemala et le Salvador sur un éventuel accord de libre-échange sur le plan bilatéral ou régional (GoC, 2000).

Assurément, les DH faisaient toujours partie des objectifs diplomatiques du Canada, mais les intérêts commerciaux et les opportunités d'investissement se révélaient davantage. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, il était déjà souligné en 1999 dans la stratégie du Canada pour l'Amérique latine que le temps était « venu de regarder au sud du Rio Grande » en termes de commerce et d'investissement. Selon le cahier d'information pour la participation du Premier ministre Chrétien au sommet des chefs centraméricains au Guatemala en septembre 2000 : « les investissements directs du Canada au Guatemala sont actuellement de 5 millions de dollars; cela pourrait changer par suite de l'adoption en 1998 de la nouvelle loi guatémaltèque sur l'investissement étranger » (MAECI, 2000a, p. 14)²⁵⁰.

²⁵⁰ En 1999, le commerce bilatéral entre le Canada et le Guatemala se chiffrait autour de 289 millions de dollars (MAECI, 2000a). Ces chiffres étaient lilliputiens en comparaison aux échanges avec les principaux partenaires économiques du Canada. À titre de comparaison, en 2001, 98,23% des exportations régionales du Canada avaient pris le chemin des États-Unis et totalisaient 351,5 milliards de dollars. Le second marché d'exportation dans la région, le Mexique, recevait 2,5 milliards de dollars

Ironiquement, ce tournant commercial du 28 septembre 2000 se réalisait le jour même où s'éteignait le principal architecte de la sécurisation politico-identitaire des DH au Canada et partisan de la politique minière au Guatemala durant la décennie 1970: l'ancien Premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Ainsi, la rencontre au Guatemala en septembre 2000 laissait clairement entrevoir les plans de l'architecture néolibérale souhaitée par Ottawa lors du Sommet des Amériques de Québec en avril 2001. En effet, le MAECI indiquait que le Canada allait aider: « les gouvernements de l'hémisphère à combattre l'inégalité et à répandre la richesse créée grâce à une libéralisation économique et à une intégration accrue » (MAECI, 2000a, p.12)²⁵¹.

Par ailleurs, la réputation du Canada en tant que promoteur actif de la sécurité humaine commençait progressivement à pâlir, notamment suite à la controverse de l'entreprise pétrolière Talisman Energy au Soudan entre 1998 et 2002. En prélude des enjeux et problématiques minières qui allaient sérieusement altérer la perception de la relation canado-guatémaltèque au XXI^e siècle, des allégations de violations de DH avaient déjà éclaboussé l'entreprise canadienne au Soudan. En effet, les redevances versées par l'entreprise canadienne « auraient servi au financement de cette guerre civile et, par ricochet, seraient en contradiction avec les impératifs de protection des Droits de l'homme » (Ramel, 2003, p. 96)²⁵². Malgré la place prépondérante qu'occupait la

d'exportations canadiennes, soit 0,69% du total des exportations dans les Amériques (Gecelovsky, 2002, p.747). À cette époque les meilleurs débouchés potentiels au Guatemala étaient dans les secteurs suivants : « machines agricoles et industrielles, transformation des produits alimentaires, électronique, télécommunications, services d'expert-conseil, production d'énergie, matériel hospitalier et médical, et produits du papier » (MAECI, 2000a, p. 14).

²⁵¹ Le document *La coopération canadienne en Amérique centrale* indiquait au sujet des stratégies de réduction de la pauvreté au Guatemala que l'ACDI allait privilégier les activités rémunératrices et « le développement du secteur privé; la gestion durable des ressources naturelles; et le développement des infrastructures, surtout dans les secteurs de l'eau et de l'énergie » (ACDI, 1998, p. 7).

²⁵² En octobre 1999, le MAECI et l'ACDI ont annoncé la création d'une mission pour enquêter sur les allégations du comportement de l'entreprise de Calgary au Soudan. Le rapport d'évaluation publié en février 2000 démontrait que l'exploitation pétrolière avait exacerbé le conflit soudanais (Harker, 2000).

promotion des DH en PEC entre 1996 et 2000, il y avait des tensions inévitables avec les autres priorités du gouvernement canadien. À cet égard, un rapport du CCIC (2000) déplorait le fait que le Premier ministre Chrétien n'avait pas rencontré d'ONG lors de sa visite officielle au Guatemala en septembre 2000 et qu'il avait ainsi raté une opportunité d'envoyer un message clair au gouvernement guatémaltèque sur l'importance du thème des DH. Ce déséquilibre entre les « valeurs » du Canada et les impératifs économiques s'est accentué avec le départ d'Axworthy en octobre 2000 et suite à l'impact des attentats du 11 septembre 2001.

6.3.1 La fin de l'ère Chrétien (2001-2003)

Après les attentats du 11 septembre 2001, le moment « postwestphalien » en termes de défense des DH en PEC a été altéré, car certaines zones géographiques se sont accaparé l'agenda sécuritaire des pays occidentaux. Hormis les années Axworthy (1996-2000), où il y avait un intérêt marqué pour la consolidation de la paix et la sécurité humaine au Guatemala, les principales préoccupations du Canada sous les libéraux après 2001 étaient plutôt concentrées dans les Balkans, en Afrique et en Afghanistan (Baranyi et Foster, 2012)²⁵³. En fait, le débat sur l'intervention humanitaire n'est devenu qu'un argument accessoire en faveur de la guerre contre le terrorisme (Jeangène Vilmer, 2012). En outre, un rapprochement avec le gouvernement américain, initié par le successeur d'Axworthy, le ministre John Manley (2000-2002), s'était intensifié après

Malgré les codes de conduites volontaires suivis par Talisman, ceux-ci n'ont pas empêché les violations des DH. En dépit des recommandations du rapport Harker (2000), il n'y a pas eu de transformation substantielle du discours officiel de la sécurité humaine. Voir Grayson (2004, 2010).

²⁵³ C'est sous le leadership d'Axworthy qu'a été créé la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États (CIISE) en 2000. La question de l'intervention à des fins de protection humaine était la priorité de la société internationale « jusqu'à ce que les événements bouleversants du 11 septembre 2001 propulsent la lutte contre le terrorisme au premier plan des préoccupations internationales » (Rapport de la CIISE 2001 : VII). Sur l'évolution du concept de la R2P et le rôle du Canada, voir Axworthy (2003), Byers (2007), Bellamy (2009), Behringer (2012).

les attentats à New York et à Washington. C'est pourquoi Donaghy affirmait à ce sujet que:

Manley's appointment was widely seen as ending Ottawa's interest in the human security agenda, an interpretation that was strengthened by his smooth handling of Canada's response to the terrorist attacks on New York and Washington in September 2001 [...]. Manley made certain that Canada would not be viewed as a weak link in Washington's coalition against terrorism (Donaghy, 2003, p. 52-53).

Les événements du 11 septembre ont provoqué de sérieuses remises en question du rôle du Canada dans le monde et redonné un second souffle aux idées continentalistes sur le plan de la sécurité et de l'identité (Roussel et Robichaud, 2004; Hart, 2008; Gecelovksy, 2009). Ainsi, la participation du Canada à la coalition américaine et à l'intervention militaire sous l'égide de l'OTAN en Afghanistan avait suscité plusieurs interrogations quant à l'avenir d'un des principaux symboles de la diplomatie canadienne: les opérations de maintien de la paix (Coulon et Liégeois, 2010)²⁵⁴. En dépit des impératifs sécuritaires de la lutte contre le terrorisme de l'administration Bush (2000-2008), les mythes internationalistes de la PEC (Massie et Roussel, 2008) ont bien servi les dernières années du gouvernement Chrétien en terme d'unité nationale. Selon Jean Chrétien: « la décision du Canada de ne pas aller en Irak a été l'un des moments les plus importants de notre histoire. Nous avons ainsi prouvé, à nous-mêmes ainsi qu'au reste du monde, que nous sommes un pays fier et indépendant » (Chrétien, 2007, p. 350). Il ajoutait qu'à l'automne 2003, « le parti libéral était en tête dans les sondages et au Québec 57% des électeurs comptaient voter libéral, notamment grâce à Kyoto et l'Irak » (Chrétien, 2007, p. 439). En dépit du rapprochement avec les États-Unis et du tournant sécuritaire et commercial de la PEC, l'intérêt identitaire du Canada

²⁵⁴ Considérant que les interventions militaires ont historiquement divisé la société canadienne, notamment avec la « différence québécoise », le spectre de la division nationale a de nouveau hanté les dirigeants canadiens lors des débats sur les guerres en Irak et en Afghanistan (Morin, 2013, p. 441). Voir aussi Macleod et Morin (2005); Cornut (2013) ; Dorion-Soulié et Roussel (2014).

au Guatemala s'est maintenu jusqu'en 2003 en tant qu'allié des acteurs non étatiques dans la défense des DH. En fait, des « spoliateurs de la consolidation de la paix » avaient ré-émergé dès 1999 (Baranyi, 2008; Aguilera Peralta, 2008) et contribué à l'ahurissante impunité du Guatemala post-conflit.

6.3.2 Vaincre l'impunité dans le Guatemala post-conflit (1999-2003) : organisation des attaques contre les militants de droits humains

La pérennisation de l'impunité et la débâcle du processus de justice transitionnelle au Guatemala étaient intrinsèquement liées aux amnisties accordées aux belligérants durant la décennie 1990. En fait, comme le démontrait l'assassinat de Mgr. Gerardi, l'impunité était caractérisée par l'absence *de facto* et *de jure* de sanction pour la violation de la loi et la capacité d'échapper aux enquêtes et aux peines (Anzueto, 2012, p. 6). En outre, l'insuccès du référendum de 1999 avait « éviscéré les Accords de paix » (Stanley, 2013, p. 186) et un grand nombre d'engagements du gouvernement guatémaltèque ont été repoussés *a posteriori*²⁵⁵. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que le gouvernement canadien anticipait les premières élections post-conflit au Guatemala au cours de l'automne 1999. Ces dernières ont été gagnées par Alfonso Portillo, candidat populiste du Front républicain guatémaltèque (FRG), un parti politique de droite créé par l'ancien général Efraín Ríos Montt²⁵⁶.

²⁵⁵ À cette époque, l'une des principales pierres d'achoppement de la communauté internationale au Guatemala était celle du pacte fiscal (Armas, 2014). La MINUGUA et l'ensemble des pays donateurs étaient en faveur d'une hausse des impôts afin de financer la modernisation du Guatemala dans des domaines considérés prioritaires comme la police civile, l'appareil judiciaire, le ministère public et la PDH. Il y avait une crainte commune chez les pays donateurs et les acteurs non étatiques par rapport à l'augmentation du budget militaire et la diminution des fonds pour l'éducation, la santé et le niveau élevé de corruption dans le secteur public. Voir Livermore (2001), Paris (2004) et Stanley (2013).

²⁵⁶ Ayant été au pouvoir lors de l'apogée des violences du conflit armé entre 1982 et 1983, Ríos Montt avait initialement créé le FRG en 1990. Lors de l'élection de Portillo, Ríos Montt a été élu président du

En dépit de tous ses engagements par rapport au thème des DH et de la justice transitionnelle, les efforts du président Portillo étaient constamment torpillés par le secteur législatif contrôlé par Ríos Montt et les autres députés du FRG au Congrès²⁵⁷. À cet égard, le procès concernant l'affaire Gerardi, qui avait débuté en mars 2001, servait aussi de baromètre aux yeux de la communauté internationale quant à la volonté politique du président Portillo de mettre en œuvre les Accords de paix. En dépit de l'importance symbolique des condamnations de trois militaires et un prêtre dans l'exécution extrajudiciaire de Mgr. Gerardi au cours de l'année 2001, aucun responsable des actes de génocide, de disparitions forcées et de tortures commis durant le conflit armé n'avait encore été traduit en justice (Goldman, 2008).

En fait, durant les années Portillo (2000-2004), le processus judiciaire a été entravé par la corruption et une constante intimidation à l'endroit des juges, témoins ou procureurs. C'est pourquoi, par rapport aux violations massives de DH commises durant les 36 ans de guerre civile, l'accès à la justice dans le Guatemala post-conflit se réalisait principalement par le biais du système interaméricain ou par la compétence universelle des juridictions nationales, comme dans le cas de l'Espagne²⁵⁸. Effectivement, les

Congrès de 2000 à 2004. Sur l'influence de l'armée guatémaltèque durant les mandats présidentiels d'Alvaro Arzú (1996-2000) et d'Alfonso Portillo (2000-2004), voir Schirmer (1998) et Ruhl (2005).

²⁵⁷ L'opposition croissante entre Portillo et Ríos Montt avait même poussé l'ancien Chef de la MINUGUA entre 1997 et 2000, Jean Arnault, à affirmer que le FRG était devenu « le premier parti politique à être simultanément au pouvoir et dans l'opposition » (Stanley, 2013, p. 192). Par ailleurs, s'ajoutaient les relations tendues entre l'administration Portillo et l'oligarchie guatémaltèque. Le milieu des affaires s'opposait vigoureusement à l'augmentation du taux d'imposition fixé dans les Accords de paix, alors que l'administration Portillo souhaitait développer des accords commerciaux avec d'autres pays. Cependant, suite au refus du président Portillo de modifier la fiscalité guatémaltèque, la rencontre du GC avec les principaux pays donateurs, prévue en novembre 2000, a été annulée. En fait, l'Ambassadeur Culham avait confié au Chef de la MINUGUA que le Canada était prêt à suspendre son aide au Guatemala si l'administration Portillo n'allait pas de l'avant avec le pacte fiscal (Stanley, 2013, p. 217).

²⁵⁸ L'*Audiencia Nacional* a déclaré plusieurs cas latino-américains admissibles à entreprendre des poursuites pénales pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Ainsi, il y a eu les cas argentin et chilien en 1996, le cas péruvien en 1998, le cas guatémaltèque en 1999, le cas colombien en 2008 et le cas salvadorien en 2008. Voir Cassel (1996); Roth-Arriaza (2008) et Pigrau Solé (2009).

anciens militaires guatémaltèques commençaient à craindre les impacts de « l'effet Pinochet » en matière de justice transnationale par rapport au respect des DH (Roth-Arriaza, 2005; Sikkink, 2011). Or, l'impunité au Guatemala demeurait un héritage fatal pour les militants des DH, qui subissaient une recrudescence d'attaques depuis le début des années Portillo. Par « attaques contre des défenseurs des DH », nous incluons les diverses formes de menaces ou d'intimidation, le bris de matériel, le vol, la persécution juridique, l'assassinat, l'enlèvement, la torture et les autres formes de violence physique (Granovsky-Larsen, 2006). Ce type de violation des DH avait substantiellement diminué avec l'arrivée de la MINUGUA en 1994 et la signature des Accords de paix en 1996, mais la quantité d'attaques ne cessait de croître depuis le début des années 2000 (voir Annexe D). À titre d'exemple, l'ancienne directrice de la Fondation Rigoberta Menchú, Claudia Samayoa, soulignait que des membres de son équipe avaient reçu des menaces de mort après leur démarche juridique à l'égard de Ríos Montt en Espagne. C'est dans cette conjoncture qu'elle a fondé en 2000 l'Unité de protection des défenseur(e)s des droits humains au Guatemala (UDEFEUGUA). Samayoa a indiqué au sujet de cette époque que l'avènement de Portillo au pouvoir:

[...] a coïncidé avec la réinsertion de plusieurs anciens militaires qui avaient été retirés de l'armée en partie à cause de leur implication dans le trafic de drogue et le crime organisé. C'est à ce moment qu'a débuté un processus d'attaques envers différents militants et défenseurs des droits humains à travers le pays (Samayoa, 2014).

Considérant cette vague de répression et l'hostilité ouverte du FRG à l'égard des différentes organisations de défense des DH, plusieurs figures symboliques de la société civile guatémaltèque ont décidé de s'unir au cours de l'automne 2001. Cette coalition incluait notamment Helen Mack de la Fondation Myrna Mack, Nery Rodenas de l'ODHAG, Mario Polanco du GAM, Frank La Rue du CALDH et Claudia Samayoa d'UDEFEUGUA (Granovsky-Larsen, 2006; Atwood, 2008). Selon Samayoa, « nous ne pouvions plus agir chacun de notre côté face à ces agressions et il fallait que la

communauté internationale comprenne que ce qui se passait était réel et non pas une fiction » (Samayoa, 2014). Leur travail a été capital pour alerter la communauté internationale de cette nouvelle problématique, car les principaux bailleurs de fonds étaient surtout préoccupés par la stabilité économique du Guatemala et les opportunités d'affaires liées au Plan Puebla- Panamá²⁵⁹.

En janvier 2002, peu avant la rencontre du GC à Washington (10-11 février 2002), le Congrès guatémaltèque acquiesçait finalement à respecter le pacte fiscal prévu par les Accords de paix de 1996. La réunion du GC à Washington réunissait les principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux et elle était la première organisée depuis l'assermentation du président Portillo en janvier 2000. Si l'administration Portillo avait acquiescé à la demande des principaux pays donateurs au sujet de l'enjeu fiscal, il en était tout autrement pour la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité. En effet, plusieurs militants transnationaux des DH reprochaient au gouvernement guatémaltèque de privilégier ses engagements vis-à-vis des institutions financières internationales au détriment des objectifs définis dans les Accords de paix. Considérant la détérioration globale de la situation des DH, le plaidoyer d'Helen Mack auprès de l'ambassade américaine a également été un moment décisif dans la lutte contre les « corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité », mieux connus sous l'acronyme CIACS et responsables des attaques contre les militants des DH²⁶⁰.

²⁵⁹ Le président mexicain, Vicente Fox, avait déjà proposé le Plan Puebla-Panamá (PPP), approuvé le 15 juin 2001 par les sept pays centraméricains et les sept États du Sud-Est mexicain, qui visait la mise en place d'une zone de libre-échange facilitant les investissements des sociétés transnationales dans une région très riche en ressources naturelles (Musset, 2010 ; Pickard, 2004).

²⁶⁰ C'est lors d'une rencontre en octobre 2001 entre Helen Mack et le conseiller en Affaires politiques de l'ambassade américaine, David Lindwall, que l'idée d'une Commission internationale pour démanteler les CIACS a vu le jour. Considérant l'influence de l'ambassade américaine, la proposition aurait gagné du terrain au sein de la communauté diplomatique en 2002 (Atwood, 2008, p. 4-5).

6.4 Condamnations du phénomène des appareils clandestins de sécurité et réactions du Canada (2002-2003)

En février 2002, un rapport d'AI dénonçait « l'État mafieux au Guatemala » et l'offensive à l'endroit de tous ceux qui participaient d'une manière ou d'une autre aux efforts de lutte contre l'impunité, dont les survivants au conflit armé, les témoins dans certaines affaires judiciaires, les ONG, les journalistes et les hommes politiques (AI, 2002, p. 14). De son côté, le Secrétaire général de l'ONU soulignait dans son rapport (A/57/584) la: « résurgence d'attaques et de menaces contre les militants des droits de l'homme au cours des premiers mois de l'année, probablement le fait de groupes clandestins formés notamment d'anciens officiers » (ONU, 2002, p.3-4). En fait, les CIACS exécutaient les ordres des « forces cachées » du Guatemala post-conflit. Ainsi, un réseau informel d'individus opérant dans l'ombre des structures étatiques et instrumentalisant leurs positions et leurs contacts dans le secteur public et privé afin de tirer profit d'activités illégales, tout en se protégeant des poursuites judiciaires, forment encore ces « forces cachées » du Guatemala (Peacock et Beltran, 2003; Anzueto, 2012). L'action de tous ces spoliateurs de la consolidation de la paix (Aguilera Peralta, 2008) donnait lieu à une situation peu orthodoxe, où les autorités judiciaires et les institutions démocratiques opéraient formellement alors que le véritable pouvoir demeurait entre les mains d'individus liés aux « forces cachées ». Ce réseau incluait d'anciens militaires et membres du gouvernement baignant dans le commerce de la drogue et de la contrebande, notamment à travers le contrôle des postes frontaliers. Comme l'indiquait un important rapport sur ces réseaux influents du Guatemala post-conflit: « *although its power is hidden, the network's influence is sufficient to tie the hands of those who threaten its perceived interests, including state actors* » (Peacock et Beltran, 2003, p. 5).

Du côté canadien, certains groupes ont joué un rôle clé pour sensibiliser Ottawa par rapport à la recrudescence des attaques à l'endroit des militants de DH²⁶¹. Témoignant de la force de ces liens canado-guatémaltèques, Claudia Samayoa (2014) a souligné l'appui vital:

[...] du Projet Accompagnement Québec-Guatemala et de l'organisation *Breaking the Silence*, car ils ont non seulement accompagné les victimes du conflit armé, mais également les défenseurs de droits humains. À travers ACOGUATE, UDEFEGUA a institutionnalisé l'accompagnement international avec ces deux organisations qui nous assistaient dans les vérifications de cas de violations de droits humains dans la période post-conflit.

En outre, le gouvernement canadien a initié le 24 mai 2002 une démarche diplomatique conjointe à Ottawa et à Guatemala *ciudad* afin de soulever cette problématique auprès des autorités guatémaltèques. Les notes de breffages à l'intention du Ministre des Affaires étrangères du Canada, Bill Graham, témoignent d'une conception canadienne des DH ancrée dans une strate discursive postwestphalienne valorisant la justice transitionnelle:

The human rights situation in Guatemala has continued to deteriorate, despite promising commitments made by the Government of Guatemala at the CG meeting in February 2002. In particular, threats against and harassment of human rights workers and organizations in Guatemala appear to be part of a deliberate strategy aimed at deterring efforts to bring those responsible for past human rights violations to justice. While the international community agrees that this situation is not the result of state

²⁶¹ Par exemple, une rencontre du Groupe consultatif sur le Guatemala (GCG) s'est tenue le 5 février 2002 à Ottawa où le thème des attaques envers les militants de DH avait été abordé (GoC, 2002). Établi en 1992 par ICHRDD, le MAECI et l'ACDI, le GCG rassemblait depuis une décennie des représentants de la Chambre des communes et de la société civile canadienne travaillant sur le Guatemala. La réunion de février 2002 comptait sur la présence des responsables du MAECI et de l'ACDI. De plus, il y avait des représentants d'Inter Pares, l'Institut Nord-Sud, PWRF, Kairos, Oxfam, United Steelworkers of America, FOCAL, le Guatemala Solidarity Network, AI, l'Assemblée des premières nations, le Comité de justice sociale, COPA-CCCI et le CPCC.

policy, it does believe that the Guatemalan authorities should and could do more to put an end to these acts (GoC, 2002).

En vertu de son capital symbolique au Guatemala, le gouvernement canadien a donc dirigé cette démarche diplomatique avec d'autres États partageant des vues similaires sur le problème des DH au Guatemala et des institutions internationales comme la MINUGUA. À Ottawa, le directeur de la division RLC du MAECI, Christian Lapointe, a fait de même avec l'Ambassadeur guatémaltèque en lui indiquant que: « *the demarche is not meant to be a "stand-alone" message, but rather one action in an ongoing process of providing support for Guatemala* ». Selon un câble du MAECI : « *The Ambassador received the demarche positively, expressing his gratitude for Canada's concern and the efforts Canada has made in the past decade in assisting Guatemala with its transition to democracy* » (GoC, 2002).

Ainsi, l'action du gouvernement canadien s'inscrivait dans une mouvance de solidarité transnationale à l'égard des militants guatémaltèques de DH et en continuité avec sa tradition diplomatique depuis les années 1980. En fait, cette position du Canada a été réitérée tout au long de l'année 2002 à travers les différents canaux diplomatiques dans le but de rappeler aux autorités guatémaltèques leurs engagements face aux Accords de paix et à la protection des DH. Sur le plan bilatéral, le Secrétaire d'État Amérique latine, Afrique et Francophonie (SEAAF), Denis Paradis, a également effectué une visite en août 2002 afin d'officialiser l'appui financier à la Fondation guatémaltèque d'anthropologie médico-légale (FAFG). Depuis les années 1990, cette organisation a réalisé des exhumations de fosses communes dans des régions fortement affectées par le conflit armé et leur travail est demeuré essentiel jusqu'à ce jour en matière de justice pour les familles des victimes. Ce type d'appui envers différents groupes luttant pour la justice et le respect des DH s'est poursuivi avec le nouvel ambassadeur canadien en poste: James Lambert. En effet, l'année 2002 était cruciale pour la consolidation de la démocratie, compte tenu des nominations de hauts fonctionnaires au sein du TSE, à la

PDH et au MP, particulièrement le poste de Procureur général. C'est pourquoi l'Ambassadeur Lambert s'est empressé de rencontrer le nouvel Ombudsman de la PDH nommé par le Congrès guatémaltèque: Sergio Morales. Selon un câble de l'ambassade:

[Morales] was very clear that Canada is viewed as an indispensable player in advancing the human rights and human security agenda in what is an increasingly difficult environment. The views and approaches that guide Morales are consistent with the Canadian priorities in the region; namely, children's rights, family violence, indigenous issues, impunity, access to land, access to development, arms control, and the right to receive justice and compensation [...]. Strengthening the office of the Human Rights Ombudsman needs to be considered as a priority in light of MINUGUA's imminent departure (GoC, 2002).

En effet, l'extension du mandat de la MINUGUA était l'un des principaux thèmes débattus lors d'une réunion des « pays amis du Guatemala », le 12 septembre 2002 en marge de la 57^e session de l'Assemblée générale de l'ONU²⁶². Dans son rapport sur le Guatemala (A/57/584), le Secrétaire général de l'ONU soulignait que certaines:

[...] organisations de la société civile et membres de la communauté internationale craignent qu'un vide ne soit créé, en particulier dans les domaines des droits de l'homme, des droits des autochtones, de la démilitarisation et du renforcement de la société civile (ONU, 2002, p. 4).

Les « forces cachées » du Guatemala laissaient déjà transparaître les effets potentiels d'un éventuel vide onusien à travers les nombreux rebondissements juridico-politiques dans les procès de Myrna Mack et de Mgr. Gerardi au cours du mois d'octobre 2002 (Drouin, 2012, p. 55). Répondant aux ONG canadiennes préoccupées par les contrecoups de ces deux cas symboliques de la lutte contre l'impunité, le ministre

²⁶² Initialement, la MINUGUA allait demeurer au Guatemala jusqu'en 2000, date à laquelle tous les engagements des Accords de paix devaient s'être entièrement concrétisés. Avec l'échec du référendum de 1999 et la dégradation de la situation des DH, la MINUGUA a vu son mandat prorogé jusqu'à la fin de 2004 à la demande du président Portillo, voir aussi (ONU, 2005, p. 5).

Graham écrivait en janvier 2003 que le gouvernement canadien souhaitait faire une différence dans la vie des Guatémaltèques: « *through development assistance emphasizing poverty reduction, democratic development, human rights and good governance* » (GoC, 2003). En outre, l'attention de la communauté internationale était désormais portée vers les ambitions présidentielles de Ríos Montt en vue des élections de l'automne 2003. Dans ce climat d'insécurité, le soutien de la communauté internationale était impératif. C'est donc par l'entremise d'un dialogue avec des pays du G13 qu'une coalition d'ONG guatémaltèques a demandé officiellement la création d'une Commission d'enquête sur les corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité (CICIACS). Or, sans l'aiguillonnement des ONG guatémaltèques et la conjoncture sécuritaire de la lutte contre la drogue de l'administration Bush (2000-2008), le projet de la CICIACS ne serait probablement pas allé aussi loin.

6.5 Appui à la création de la Commission d'enquête sur les corps illégaux et les appareils clandestins de sécurité et au processus électoral de novembre 2003

En janvier 2003, l'ambassade canadienne au Guatemala a immédiatement répondu que le Canada appuierait fort probablement l'initiative sur le plan politique et financier, tout en attendant la réaction des États-Unis. Comme l'indiquait la gestionnaire de programme de l'ambassade canadienne:

Briefly, at this stage, the NGOs are looking for the political/moral support of the international community for the launching of an initiative by Ombudsman Sergio Morales tomorrow afternoon aimed at the establishment of an international Commission to investigate the clandestine groups responsible for the ongoing climate of insecurity and violence facing Guatemalans at the moment [...]. They feel that the moment is timely not only because of the increasing levels of violence over the last few weeks but also because of probable US decertification (GoC, 2003).

À la fin du mois de janvier 2003, l'administration Bush annonçait la « décertification » du Guatemala en raison de son manque de coopération en matière de contrôle du trafic de drogue; une situation qui s'était détériorée sous l'administration Portillo (Peacock et Beltran, 2003; Atwood, 2008)²⁶³. C'est dans ces circonstances que le gouvernement guatémaltèque et la PDH ont signé le 13 mars 2003 un accord, avec la participation des ONG, qui mettait en place la CICIACS. Selon cet accord, la CICIACS devait être constituée de trois commissaires: l'un nommé par le gouvernement guatémaltèque, l'autre par l'ONU et le dernier par l'OÉA, afin d'enquêter sur les groupes et individus qui corrodaient le travail des juges, témoins, journalistes, avocats et militants des DH. Lors d'une rencontre du GC en mai 2003, le projet de CICIACS a occupé une place prépondérante dans les discussions des principaux pays donateurs. Face à l'ampleur de la corruption sous l'administration Portillo, l'un des principaux soucis du GC était d'entretenir une relation de confiance avec les institutions guatémaltèques de façon à mettre un terme à la présence internationale. Pour le Canada, ce nouveau mécanisme de gestion de crise s'inscrivait dans la logique normative des politiques de « bonne gouvernance ». En effet, lors de la rencontre du GC en mai 2003, l'ambassade canadienne précisait:

The Commission's success will lie in results achieved in terms of reducing violence and corruption, and addressing impunity in the country [...]. We should however make clear that we are not arguing that the international community should give up on the place. On the contrary, Guatemala's strategic location south of our "NAFTA" border, our hemispheric agenda, and Canadian human security and public safety foreign policy priorities argue that we continue [...] to the establishment of a stable democracy and good governance in Guatemala (GoC, 2003).

²⁶³ Au-delà des sanctions économiques liées à la « décertification » du Guatemala, dont le repoussement de la signature d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, les coûts politiques de ce processus affectaient également sa réputation. En effet, la revue *The Economist* évoquait dès le printemps 2003 la « colombianisation du Guatemala » et le pays figurait désormais sur une liste de 23 États qualifiés de principaux producteurs et pays de transit des drogues aux côtés d'Haïti et de l'Afghanistan.

Le mandat de la CICIACS s'arrimait à la conception postwestphalienne en matière de souveraineté et de sécurité du Canada et des autres membres de la société internationale. Plus spécifiquement, des experts de l'ONU ont avancé devant les membres du GC en juillet 2003 que la CICIACS devrait:

[...] enquêter sur des crimes actuels et s'attaquer à des cas qui feront résonance. Les tâches de la CICIACS dépasseraient l'émission d'un simple rapport et idéalement devraient s'étendre jusqu'à la traduction en justice de criminels « d'envergure » (GoC, 2003).

Ainsi, la CICIACS allait se distinguer des tribunaux pénaux internationaux *ad hoc* et des autres commissions onusiennes déployées au Sierra Leone et au Cambodge, car elle visait la corruption institutionnalisée dans les secteurs judiciaires, politiques et militaires (narcotrafic, crime organisé et blanchiment d'argent) (Hudson et Taylor, 2010; Anzueto, 2012). En vertu de la stratégie commerciale du Canada dans l'hémisphère, un appui à la CICIACS venait sécuriser l'État guatémaltèque et répondait au plaidoyer des ONG canadiennes et guatémaltèques par rapport aux DH. Qui plus est, le soutien canadien à cette Commission se situait dans une logique cohérente avec notre notion d'intérêt identitaire dans le champ des DH. De fait, un rapport de l'ambassade indiquait que: « la CICIACS est un projet plus qu'intéressant, puisqu'il s'attaque à deux des priorités canadiennes au Guatemala, en l'occurrence le renforcement de l'État de droit et l'amélioration de la situation des droits de la personne » (GoC, 2003). En outre, l'intérêt du gouvernement canadien était également lié aux craintes de la communauté internationale face à la participation de l'ancien dictateur Ríos Montt aux élections présidentielles du 9 novembre 2003. Cette inquiétude était bien fondée, car au lendemain de la rencontre du GC, la question de l'éligibilité de Ríos Montt à la présidentielle a dégénéré en l'infâme « jeudi noir » du 24 juillet 2003. En effet, des hordes de partisans de l'ancien dictateur ont semé la terreur dans la capitale,

causant d'importants dommages matériels et la mort d'un journaliste²⁶⁴. De plus, la découverte en août d'un document du FRG intitulé « Plan Lazare » exposait le sinistre *modus operandi* sur le plan électoral. Un rapport de l'ambassade indiquait à ce sujet:

At least some of the lines contained in the “Plan Lazaro” seem to be backed up by reality, with specific examples of threats to different actors of the society: anthropologists in charge of exhumations [...] members of opposition parties (17 have been killed) [...] more recently, the Human Rights Ombudsman’s Offices were raided after announcing that they would publish the results of the investigations on Black Thursday (GoC, 2003).

Ces événements illustraient la gravité du problème des CIACS et des « forces cachées » dans le cadre d'une campagne électorale davantage marquée par la violence que par les débats d'idées (Raymond, 2003). Avec les risques de fraudes électorales et la possibilité d'une victoire de l'ancien dictateur, l'inquiétude chez les ONG et la communauté internationale était palpable. Suite aux événements de l'été 2003, l'Ambassadeur James Lambert a rencontré plusieurs des protagonistes de la communauté des DH au Guatemala, dont Rigoberta Menchú, Helen Mack, Mario Polanco, Frank La Rue et l'Ombudsman Sergio Morales. En vertu de son capital symbolique au sein de la communauté diplomatique au Guatemala, le Canada disposait de cette légitimité auprès des acteurs étatiques et non étatiques pour exhorter le gouvernement guatémaltèque à prendre des mesures afin d'assurer le respect des DH. Au-delà du soutien à la société civile, le gouvernement canadien voulait également communiquer ses préoccupations sur le plan bilatéral par le biais d'une lettre officielle. Cependant, les notes internes du MAECI révélaient l'impact souhaité et le calcul politico-identitaire de l'action canadienne:

²⁶⁴ Alors que le TSE avait réitéré en juin l'interdiction constitutionnelle d'une participation de l'ancien dictateur à l'élection présidentielle, ce dernier poursuivait sa campagne électorale en dépit d'un autre refus de la part de la Cour Suprême en juillet. Le 30 juillet, la Cour Constitutionnelle acceptait la candidature de Ríos Montt dans le cadre d'une décision kafkaïenne qui mettait de l'avant toute la déliquescence de l'État guatémaltèque.

This letter would be viewed positively by the 50,000-large Guatemalan community in Canada and the NGO community. It would build on efforts undertaken by our Embassy and ensure that Canada is seen as an important interlocutor for democracy and good governance matters [...]. Parliamentarians interested in the region and/or with Central American constituents will appreciate this action (GoC, 2003).

C'est dans ce contexte que le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a écrit le 11 septembre 2003 à son homologue guatémaltèque, Edgar Gutiérrez :

I requested to speak with you about the recent worrisome reports of increased violence and human and civil rights abuses in your country. The Canadian public, including the media and civil society, has already shown great interest in Guatemala's upcoming elections and has impressed upon me the great concern they hold for the people of Guatemala. I expect these types of representations to continue, especially given that we are presently negotiating a free trade agreement (GoC, 2003).

À cet égard, un document de réflexion interne du MAECI, daté du 9 octobre 2003, réitérait l'importance stratégique de la région:

Now that all Central American countries are stable democracies with governments committed to integration (albeit at varying levels), the environment is ideal for progress in the integration process [...]. The Plan Puebla-Panama, which aims to strengthen and build infrastructure necessary for the development of Central American and the southern states of Mexico, is important for Central America (GoC, 2003).

Ainsi, il y a eu plus de peur que de mal lors du premier tour électoral en novembre 2003. En effet, l'ancien dictateur a été évincé du deuxième tour de la présidentielle en récoltant moins de 19,3% des votes et en terminant troisième derrière Óscar Berger (34,3%) et Álvaro Colom (26,4%). Ce rejet de la candidature de Ríos Montt par la population guatémaltèque a été célébré par les différents acteurs étatiques et non étatiques, car sa victoire aurait signifié l'échec d'une décennie d'efforts transnationaux

visant à consolider la paix et la démocratie. Par ailleurs, il est important de souligner que le gagnant du second tour de l'élection présidentielle du 28 décembre 2003, Óscar Berger, ainsi que son vice-président, Eduardo Stein, étaient dans les bonnes grâces des décideurs canadiens. Selon un câble diplomatique d'octobre 2003 décrivant la rencontre entre l'Ambassadeur Lambert et M. Stein:

Stein, an individual well known by, and positively disposed to, Canada, was receptive to the Ambassador's delivery of Canadian messages [...]. This all but reaffirms our comfort with working with a GANA government (the most likely scenario at this point) for the next five years (GoC, 2003).

Qui plus est, avec une nouvelle administration davantage favorable aux principes du néolibéralisme, la position du Canada au Guatemala allait substantiellement changer. Suite à la défaite de Ríos Montt et à la victoire d'Óscar Berger, la relation entre le gouvernement guatémaltèque et la communauté internationale s'est normalisée et les réunions du GC ont été abandonnées (Roy-Grégoire, 2009, p. 13). Ainsi, un accord a été signé le 7 janvier 2004 à New York entre l'ONU et le gouvernement du Guatemala en vue d'établir la CICIACS. Cependant, cet accord a fait l'objet de contestations au sein des secteurs conservateurs du Guatemala, qui ont mené à sa répudiation par le Congrès au cours de l'été 2004. Par ailleurs, l'intensification des investissements canadiens dans le secteur minier à partir de 2003-2004 va progressivement effacer le visage humain du Canada dans l'imaginaire du Guatemala post-conflit.

6.6 Éléments de rupture et continuité de la politique canadienne au Guatemala (2003-2004)

Depuis la visite officielle de Jean Chrétien au Guatemala en septembre 2000, l'Amérique centrale demeurait une priorité commerciale. En fait, l'un des principaux

défis pour le Canada au début du XXI^e siècle était d'améliorer sa relation avec les États-Unis de manière à accroître sa sécurité et ce, sans réduire son indépendance et sa souveraineté (Gotlieb, 2005). À ce sujet, le document *Ouverture sur le monde* confirmait que plus de 86% des exportations canadiennes de marchandise, représentant 33% du PIB, étaient dirigées vers le marché américain (Canada, 2003a). Ainsi, la diversification des marchés faisait partie de la stratégie canadienne. Certes, la vision néolibérale du gouvernement Chrétien avait été mise à l'avant-scène durant la présidence canadienne du Sommet des Amériques (2000-2003)²⁶⁵. À cet égard, l'ancien Premier ministre Chrétien déplorait avoir perdu :

[...] l'élan qui nous aurait permis de fusionner l'ALÉNA et le MERCOSUR dans une vaste zone hémisphérique de libre-échange. La faute en était à la réémergence de régimes radicaux et américanophobes en Amérique latine, et aussi au protectionnisme myope d'un trop grand nombre de parlementaires américains (Chrétien, 2007, p.110)²⁶⁶.

Par ailleurs, il est important de souligner que le secteur des minéraux et des métaux s'est hissé dès 2003 parmi les priorités du gouvernement canadien en matière d'accès aux marchés internationaux. Selon la Banque du Canada :

[...] l'émergence de la Chine a eu sur le marché mondial des métaux un effet plus spectaculaire encore que sur celui du pétrole. Entre 2001 et 2006,

²⁶⁵ À ce sujet, le document *Engagements pris, engagements tenus – Le rôle joué par le Canada à la présidence du Sommet des Amériques* énonçait les politiques entreprises afin de renforcer la démocratie, promouvoir la prospérité et favoriser la réalisation du potentiel humain dont la clé de voûte était l'établissement de la ZLÉA (Canada, 2003b).

²⁶⁶ Rappelons que les relations interaméricaines au début du XXI^e siècle se sont caractérisées par le rejet du consensus de Washington par plusieurs États latino-américains, l'émergence de nouvelles institutions et l'enchevêtrement d'accords bilatéraux (Mace, Cooper et Shaw, 2011). Cependant, la contradiction entre le discours du gouvernement canadien en faveur du renforcement de la démocratie et son attitude à l'endroit du régime interaméricain des DH était palpable au début du XXI^e siècle (Mace, Thérien et Roberge, 2004). En effet, il y a eu de nombreuses critiques portant sur la forme de démocratie promue par le Canada, essentiellement fondée sur les droits civiques et politiques; laissant peu de place aux droits socioéconomiques et culturels (Grayson, 2004; Thede, 2005).

les prix des métaux ont presque triplé, la Chine comptant pour plus de la moitié du gonflement de la demande internationale des métaux clés, comme l'aluminium, le cuivre, le nickel et l'acier (Francis, 2007, p.23).

Si ce secteur était désormais considéré « en pleine croissance et solide comme le roc » (Canada, 2003a, p. 5), rappelons que peu après la défaite du FRG, le gouvernement guatémaltèque a octroyé en novembre 2003 une licence d'exploitation minière de 25 ans pour le projet aurifère Marlin à l'entreprise canado-américaine Glamis Gold Ltd dans le département de San Marcos. Cette transaction a ensuite été suivie en 2004 par la vente de 70% des actions d'INCO dans le projet de mine de nickel EXMIBAL à une autre entreprise canadienne: Skye Resources (Yagenova, 2012). Selon la Vice-ministre du développement durable du Ministère de l'énergie et des mines du Guatemala (MEM), Ivanova Ancheta, c'est à compter de 2003-2004 que « le MEM a développé une relation très étroite avec l'ambassade » (Ancheta, 2014)²⁶⁷.

Suite à l'entrée en fonction de Paul Martin en décembre 2003, la première sortie officielle du nouveau Premier ministre canadien a été lors du Sommet à Monterrey du 12 au 13 janvier 2004. En effet, les objectifs du Sommet de Monterrey, notamment la Déclaration de Nuevo León (2004), ont eu un impact sur la politique canadienne au Guatemala de plus en plus axée sur l'économie²⁶⁸. Toutefois, les priorités diplomatiques « classiques » du Canada dans les champs du développement et des DH étaient maintenues. Par exemple, lorsque le ministre Bill Graham a visité le Guatemala les 13 et 14 janvier 2004, il a rencontré Rigoberta Menchú, Helen Mack, Sergio Morales et le nouveau président de la COPREDEH, Frank La Rue, afin de discuter du

²⁶⁷ Le poste de Vice-Ministre du développement durable a été créé en 2007 et Mme Ancheta a occupé ce poste de 2013 à 2015. Elle est actuellement la présidente de la Commission nationale de l'énergie électrique (CNEE). Entrevue réalisée avec Ivanova Ancheta, 4 juillet 2014, Guatemala.

²⁶⁸ La rencontre interaméricaine de Monterrey avait été marquée par une division Nord-Sud, ainsi qu'une forte opposition au projet de la ZLÉA. Cette divergence était incarnée, d'une part, par Washington et Ottawa et, d'autre part, par les gouvernements de l'Argentine, du Brésil et du Venezuela (Mace, Thérien et Roberge, 2004, p. 30).

renforcement de la démocratie, de la lutte contre l'impunité, des enjeux autochtones et des réparations pour les victimes du conflit armé. Selon l'ambassade: « *all the invited representatives expressed their sincere appreciation for the long-standing friendship of Canada towards the Guatemalan people* » (GoC, 2004). Quelques semaines plus tard, le 5 février 2004, le MAECI réalisait également une journée de consultation avec des organisations canadiennes travaillant sur le Guatemala avec des représentants de Kairos, Droits et Démocratie, CCIC, PBI-Canada, FOCAL et AI. En lien avec la visite du ministre, l'Ambassadeur James Lambert écrivait dans un rapport destiné à Ottawa:

Following on Monterrey's discussion of linkages between democracy, good governance and the ongoing challenges of corruption, Guatemala appears as a case in point [...]. Importantly, MINA underlined the Canadian view that free trade is important not just for its commercial, investment and employment benefits, but for the transparency and best practices imposed both of which limit the space in which the corrupt can operate. It remains to be seen if the arrival of Berger and Stein will bring a sea change to Guatemala and Central America. But after MINA's visit it is clear that they see Canada as an ally in their battle – a definite asset for LCR's evolving Cenam Strategy (GoC, 2004).

De fait, peu après la visite de Bill Graham, le gouvernement canadien annonçait celle du Ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents), Gar Knutson, dans le cadre de « la plus importante mission commerciale jamais organisée en Amérique centrale » du 1^{er} au 6 mars 2004. Selon le MAECI, il fallait améliorer « la protection et assurer la promotion de l'investissement canadien dans les pays du C-4 en incluant un chapitre complet sur l'investissement dans l'accord de libre-échange entre le Canada et le C-4 » (Canada, 2004, p. 78)²⁶⁹. Comme le Guatemala demeurait « le plus grand client du Canada dans la région » et que de nouveaux débouchés pouvaient s'ouvrir dans certains

²⁶⁹ Amorçées le 21 novembre 2001, les négociations sur le CA-4 se sont retrouvées au point mort en 2004, principalement en raison de questions d'accès au marché. En 2010, le Canada et le Honduras ont décidé de concentrer leurs efforts sur la conclusion d'un accord de libre-échange bilatéral, qui est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2014. Actuellement, les négociations d'un accord de libre-échange régional sont avec le Guatemala, le Salvador et le Nicaragua (Affaires mondiales, 2016), voir aussi annexes.

secteurs clés comme « l'énergie, la foresterie et les télécommunications », il était impératif de surveiller de près:

[...] l'élaboration des réglementations par le Salvador et le Guatemala qui touchent les activités commerciales et l'investissement étranger, conseiller les exportateurs canadiens et exercer des pressions sur le gouvernement du Salvador, au besoin, pour défendre les intérêts des exportateurs canadiens (Canada, 2004, p. 78).

6.7 Début de la conflictualité par rapport à l'exploitation minière (2004-2005)

Dans un document interne de l'ambassade de juin 2004, anticipant les réactions de certaines ONG canadiennes, guatémaltèques ou transnationales par rapport aux investissements massifs dans le secteur minier, on soulignait à ce sujet:

Public concerns will not be restricted to the economic benefits of the mining resurgence, but will also include social, labour, environmental and indigenous aspects [...] given that Canadian mining companies could well soon represent the single largest source of FDI in Guatemala [...] (GoC, 2004).

En effet, le poids politico-économique du Canada au Guatemala allait substantiellement s'accroître après 2004 et les éléments de continuités et de ruptures devenaient de plus en plus saillants en matière de promotion des DH²⁷⁰. Considérant la réputation que le Canada s'était forgée depuis les deux dernières décennies, l'un des objectifs de l'ambassade était de démontrer que les entreprises canadiennes étaient conscientes de leurs obligations en vertu du droit international et des lois

²⁷⁰ Nonobstant la spoliation historique des terres envers les populations autochtones, l'ambassade estimait qu'il était urgent de régler l'occupation illégale de certaines fermes: « *Canada is not in a position to assess the legal foundations of rulings made by the Guatemalan judicial authorities, but has consistently underlined the need to strengthen the rule of law in the country for the benefit of all Guatemalan citizens* » (GoC, 2004). Voir aussi annexes et appendices.

guatémaltèques, notamment en matière de protection de l'environnement et de consultations des peuples autochtones. Comme l'indiquait un câble résumant une rencontre en juillet 2004 entre l'Ambassadeur Lambert et le nouveau président du Congrès Rolando Morales Chavez:

Congress has been and will continue to be a key factor in the passing of legislation and approval of concessions that are of importance to Canada. Close relations with Congress will also be useful for future Canadian interest in Guatemala (for example, mining companies). To ensure these issues are adequately handled, care must be taken to prevent Canadian interests from being "politicized". Additional time and resources from the Embassy will be invested in ensuring we know and have access to key congressional players (GoC, 2004).

Le thème des ressources naturelles a continué de prendre de l'ampleur au Canada après les élections fédérales du 28 juin 2004. Dans le discours du trône du 5 octobre 2004, il était souligné que le gouvernement Martin allait faire sa part pour contribuer au succès de secteurs importants comme « les industries axées sur les ressources naturelles », car « le Canada a toujours été une nation commerçante, mais jamais autant qu'il ne l'est aujourd'hui » (Martin, 2004, p. 5-6).

Par ailleurs, avec le départ de la MINUGUA et le rejet de la CICIACS par le Congrès au cours de l'été 2004, le gouvernement canadien recommandait le maintien d'une présence onusienne au Guatemala, plus spécifiquement par l'ouverture d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). À cet égard, le 7 octobre 2004, l'Ambassadeur Lambert a rencontré la Vice-ministre aux Affaires extérieures, Marta Altolaguirre, afin de discuter de l'importance d'une présence onusienne et de signer le Statut de Rome²⁷¹. Certes, les délais par rapport à l'ouverture

²⁷¹ Le sort de la CICIACS avait été scellé le 5 août 2004, lorsque la Cour constitutionnelle avait émis un avis sur les pouvoirs inconstitutionnels attribués à la Commission à mener des poursuites, car cela

du bureau du HCDH et l'adhésion du Guatemala à la CPI dérangeaient le gouvernement canadien, mais le principal souci tournait autour du développement du secteur minier:

At least four Canadian companies have strong interests in the mining sector in Guatemala and have already made large investments in this area [...]. In order to balance the negative spin that the vociferous critics, including the Catholic church have been putting on the growing interest in the mining industry, the Vice Minister and HOM agreed that it is necessary to emphasize the positive economic benefit and gain for the local communities and to stress the fact that it is possible to achieve economic development through the responsible exploitation of the country's resources (GoC, 2004).

C'est dans ce contexte que le Directeur général de la section Amérique latine et Caraïbes du MAECI, Christian Lapointe, a également réalisé une visite du 24 au 26 octobre 2004 au Guatemala²⁷². Selon un câble diplomatique destiné à Ottawa :

Sachant que la PDH s'intéresse à la question de l'exploitation minière au Guatemala, nous avons profité de la rencontre pour lui expliquer l'approche canadienne consistant à exiger des entreprises canadiennes un comportement responsable à la hauteur des normes canadiennes [...] et à offrir notre appui aux autorités guatémaltèques pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités d'État pour le respect de l'environnement et le développement économique équitable dans les communautés affectées (GoC, 2004).

demeurait l'apanage du procureur public. Selon le câble diplomatique de la rencontre d'octobre 2004, James Lambert insistait auprès de son homologue : « *that by not accepting the observation function of the office, the Guatemalan congress would be reinforcing the negative perception still prevalent among many outside observers* » (GoC, 2004).

²⁷² M. Lapointe a rencontré la PDH et ses homologues au Ministère des Affaires extérieures du Guatemala et le Commissaire spécial responsable pour la mise en œuvre du programme de modernisation de l'État et de l'économie guatémaltèque. Parmi les thèmes soulevés lors des rencontres entre M. Lapointe et ses interlocuteurs, l'ouverture du bureau du HCDH, le programme des travailleurs saisonniers, la participation du Guatemala à la MINUSTAH (GoC, 2004).

Dans ce câble de l'ambassade sur la visite de M. Lapointe, notre notion d'intérêt identitaire permet de comprendre l'articulation entre l'auto-perception de l'action canadienne au Guatemala dans le champ des DH et les nouveaux impératifs commerciaux dans le secteur minier. En effet, le câble concluait qu'il fallait poursuivre les politiques liées à: « nos intérêts traditionnels dans ce pays sur le plan politique (démocratisation, droits de la personne, équité, etc.) mais également [...] améliorer le contexte dans lequel se joueront d'importants enjeux économiques canadiens dans le secteur minier » (GoC, 2004). Peu après cette visite officielle, l'Ambassadeur Lambert écrivait le 4 novembre 2004 un article d'opinion dans le quotidien *Prensa Libre*, qui mettait de l'avant les bienfaits de l'industrie minière au Canada et comment ce modèle pouvait être répliqué au Guatemala. Ce n'était pas la première ni la dernière fois que l'Ambassadeur Lambert allait défendre la position du Canada dans les médias guatémaltèques. Face à l'opposition viscérale des secteurs conservateurs au projet de la CICIACS, James Lambert a cru bon préciser la position du Canada vis-à-vis la soi-disant « ingérence internationale ». En effet, il avait préalablement écrit dans le quotidien *Siglo XXI* au sujet de la souveraineté :

Like many modern countries, Canada pursues an active multilateral policy. We recognize that when we sign on to an international agreement, whether the Kyoto Protocols, the International Criminal Court or, indeed, the NAFTA, that some degree of sovereignty is ceded to achieve reliability and compliance on all sides. A predictable and transparent world order is one that should be as desirable to Guatemala as it is to Canada [...]. I am quite certain that in advocating CICIACS, Kofi Annan does not have designs on the Guatemalan presidency (GoC, 2004).

En novembre 2004, le Vice-Président Stein confirmait l'ouverture d'un bureau du HCDH et la signature de l'entente le 29 décembre suivant afin de commémorer les huit ans des Accords de paix au Guatemala. C'est dans un synchronisme parfait avec le départ de la MINUGUA que l'ambassade canadienne s'est montrée plus active dans le dossier des investissements miniers, qui était aussi, rappelons-le, une priorité du

gouvernement Berger afin de stimuler la croissance économique. Qui plus est, l'opposition guatémaltèque à ce modèle de développement néolibéral basé sur l'exploitation minière s'est également intensifiée autour de la même période.

L'un des premiers cas symboliques a eu lieu le 3 décembre 2004, lorsque des milliers d'autochtones ont bloqué l'autoroute panaméricaine afin d'empêcher le transport d'équipement destiné à l'exploitation de la mine Marlin. Selon la Vice-ministre du développement durable du MEM: « le projet Marlin n'a pas eu l'impact social qu'il devait produire compte tenu des ressources de l'entreprise minière, ce qui a contribué à sa mauvaise réputation » (Ancheta, 2014)²⁷³. Le 11 janvier 2005, après 40 jours de protestations contre le projet minier Marlin, le gouvernement guatémaltèque a déployé environ 1500 militaires et 300 agents de police qui ont dispersé violemment les opposants à l'exploitation minière et provoqué la mort d'un manifestant. Peu après le triste incident, le président Berger a affirmé qu'il fallait « protéger les investisseurs » (Nolin et Stephens, 2010, p. 53). Au Canada, le PAQG déplorait le rejet systématique du gouvernement des « inquiétudes légitimes concernant les effets environnementaux et sociaux de l'exploitation minière en les qualifiant de mal informées » (Hamilton, 2005). En dépit de ce tournant minier et d'un rapprochement sécuritaire avec les États-Unis, la rhétorique du gouvernement Martin (2003-2006) demeurait fortement imprégnée de symboles et de références à la tradition internationaliste libérale. Par exemple, dans le discours du trône, on soulignait que le nouveau contexte international exigeait de la PEC « que nous gérons adroitement nos relations avec les États-Unis » tout en maintenant « une voix canadienne forte et indépendante » (Martin, 2004, p. 15). Dans un même ordre d'idées, l'EPIC de 2005 affirmait qu'il n'existait aucune contradiction entre « un Canada qui réussit bien et un Canada qui fait le bien »:

²⁷³ Les premières contestations contre le projet minier ont eu lieu dans les villages de San Miguel Ixtahuacán et Sipacapa. Glamis Gold a été acheté en 2006 par le géant minier Goldcorp. Sur l'opposition au projet Marlin et le non-respect des consultations des populations autochtones, voir Anzueto (2006), Roy-Grégoire (2009) et Yagenova (2012).

[...] nous avons contribué à une nouvelle définition de la souveraineté qui correspond mieux au XXI^e siècle et qui associe à la fois droits et devoirs, autonomie et action collective [...]. Nos intérêts fondamentaux – veiller à la prospérité et à la sécurité continues des Canadiens – restent les mêmes qu’en 1995 [...]. En fait, ce sont des intérêts permanents. Cependant, leur articulation précise doit découler de l’image que nous avons de nous aujourd’hui et du contexte contemporain dans lequel nous vivons (Canada, 2005, p. 4-5).

Certes, la délégitimation de l’opposition aux projets extractifs et l’indifférence devant la criminalisation de la protestation sociale au Guatemala ont favorisé l’apparition d’une balafre au visage humain du Canada avant même l’élection du Premier ministre Stephen Harper le 23 janvier 2006. Ainsi, la conflictualité liée au développement du secteur minier était redevenue inséparable du passé et de l’avenir de la relation bilatérale canado-guatémaltèque²⁷⁴.

6.7.1 Performativité canadienne en matière de droits humains après 2006

Telle une pièce de théâtre divisée en actes, les périodes du profil bas, du visage humain et du sous-impérialisme canadien au Guatemala (Vargas-Foronda, 2014) ont souvent des logiques différentes en matière de politiques de gestion de crise et de promotion des DH. En lien avec cette dimension théâtrale de la relation canado-guatémaltèque dans le champ des DH, Ringmar affirme :

It is indeed striking how the idea of the sovereign state appeared at the same time as the notion of a ‘world stage’ on which it was placed as an actor

²⁷⁴ C’est pour cette raison que, même si ce n’est pas l’objet de la présente thèse, nous ne pouvons passer sous le silence les nombreux assassinats, déplacements forcés, violations sexuelles contre des femmes et attaques auprès des militant(e)s des communautés autochtones de la région d’El Estor, où différentes entités minières canadiennes ont historiquement opéré. Au sujet des problèmes rencontrés avec INCO, Skye Resources, HudBay Minerals, Tahoe Ressources et Goldcorp, voir Castagnino (2006); North, Clark et Patroni (2006); Nolin et Stephens (2010); Yagenova (2012); Imai *et al.*, (2012); North et Young (2013); Laplante et Nolin (2014); AI (2014), Deonandan (2015).

[...]. Once these characters came to engage with one another, the drama of international politics took shape as a story that unfolded in front of the eyes of audiences in each country, who easily identified, and identified with, their respective characters. We make sense of who we are by making sense of performances, and we make sense of performances by making sense of our own role in them. This is how we learned to cheer for our countries (Ringmar 2016: 17).

Cet aspect performatif de la PEC va se poursuivre sous l'ère Harper (2006-2015) et s'articuler autour de la problématique de l'exploitation minière canadienne au Guatemala. En lien avec la notion d'intérêt identitaire des agents politiques canadiens au Guatemala « *performative accounts of subjectivity often emphasize the reproduction of the self* » (Laffey, 2000, p. 434). Par exemple, dans le cadre d'un rapport confidentiel, destiné au Cabinet du Premier ministre, la Conseillère politique de l'ambassade, Maryse Guilbeault, affirmait:

Canada is active in the promotion and support of human rights and democratic development, a fact recognized by many Guatemalans one encounters [...]. Canada continues to raise various issues of concern with the Guatemalan authorities as well as in prepared statements before the United Nations Human Rights Council [...] (GoC, 2007).

En vertu de ces éléments de rupture et de continuité, la dernière partie examinera deux importantes contributions du gouvernement Harper visant à lutter contre l'impunité et à renforcer l'État de droit au Guatemala après 2006. Suivant les principales idées dominantes en PEC, le tableau suivant permet de comprendre le changement des politiques de DH au Guatemala à travers la notion d'intérêt identitaire.

Tableau 6.1 — DH et intérêt identitaire avant et après 2006

Identité et altérité avec les États-Unis avant 2006	Utilité et façon de défendre les DH sur la scène internationale avant 2006
<p>Le Canada est une puissance moyenne, assumant le rôle de médiateur dans les conflits.</p> <p>Il affirme son indépendance et son caractère distinctif; il cherche à faire contrepoids aux États-Unis.</p> <p>Il est membre de grands ensembles multilatéraux occidentaux.</p>	<p>Les DH servent à l'unité nationale canadienne comme les mythes internationalistes du « paisible royaume », « champion du maintien de la paix » et « médiateur ».</p> <p>Le Canada adhère à un ensemble de valeurs libérales et cosmopolites dans ses politiques comme la promotion de la sécurité humaine, de la R2P et la CPI.</p> <p>Le Canada fait appel à son <i>soft power</i> dans les affaires internationales.</p> <p>Il y a une collaboration et un dialogue avec les ONG canadiennes et transnationales.</p>
Identité et altérité avec les États-Unis après 2006	Utilité et façon de défendre les DH sur la scène internationale après 2006
<p>Rejet de l'image de la puissance moyenne au profit d'une vision du Canada comme puissance prépondérante ou superpuissance énergétique.</p> <p>Impérialisme économique et militarisme</p> <p>Identité nord-américaine : soutien et allégeance explicite aux États-Unis et à <i>la pax americana</i>.</p>	<p>Lien explicite entre la promotion des valeurs fondamentales du Canada (la liberté, la démocratie, les DH et la primauté du droit) et ses intérêts commerciaux.</p> <p>Antic cosmopolitisme et vision manichéenne du monde conjuguée à une croyance en la supériorité morale de l'Occident.</p> <p>Affaiblissement du <i>soft power</i> canadien au profit du <i>hard power</i>.</p> <p>Appui indéfectible accordé aux entreprises extractives canadiennes et diminution de l'influence des ONG canadiennes et transnationales dans le calcul politique.</p>

(Dorion-Soulié et Sanschagrin 2014; Staring 2014; Anzueto 2014c; 2016)

6.8 Contributions du gouvernement Harper à la lutte contre l'impunité et le renforcement de l'État de droit au Guatemala (2006-2013)

La conflictualité par rapport à l'exploitation minière au Guatemala est une problématique qui a précédé le gouvernement Harper. Cependant, l'aspect performatif des politiques canadiennes va se poursuivre en vertu d'un processus de sécurisation des DH à des fins économiques et identitaires. Celui-ci va s'articuler avec le nouvel intérêt identitaire canadien et les normes de la société internationale.

Dû à la reprise du conflit historique d'accès à la terre, la période 2006-2007 a été marquée par une forte agitation sociale au Guatemala, opposant les grands propriétaires terriens et les paysans majoritairement autochtones. L'un des cas les plus emblématiques a été les expulsions forcées des communautés mayas Q'eqchi' en janvier 2007, qui vivaient « illégalement » sur des terres réclamées par l'entreprise minière Skye Resources (voir appendices)²⁷⁵. À cet égard, Rachel Warden de l'organisation œcuménique canadienne Kairos a indiqué :

The first time I went to Guatemala was in January 2007 just after the forced evictions in El Estor [...]. We met with some members of the community who had been evicted [...]. We were looking at ways to help support partners in Guatemala and we met a group called CEIBA so that's how we made this relationship with this group around indigenous rights, environmental rights [...] (Warden, 2014)²⁷⁶.

²⁷⁵ À ce sujet, la Conseillère politique de l'ambassade déplorait la multiplication des « occupations illégales » des terres acquises par les sociétés minières canadiennes qui offraient « une cible [faisant] appel à l'idée de l'exploitation des ressources par l'étranger » (GoC, 2007). Elle soulignait notamment qu'il y avait eu plusieurs « opérations d'éviction avec l'usage de la force (gaz lacrymogène) ».

²⁷⁶ Après un long historique de travail de DH au Guatemala, ICCHRLA a changé de nom au début du XXI^e siècle. Ainsi, Kairos a été créé en 2001 par une dizaine de coalitions inter-églises canadiennes travaillant depuis des décennies sur les thèmes de justice et de paix. Entrevue avec Rachel Warden,

Alors qu'émergeaient divers partenariats canado-guatémaltèques travaillant sur la problématique des consultations des peuples autochtones, l'ambassade canadienne indiquait dans son rapport à Ottawa:

An issue affecting the indigenous population, in light of increasing mining investment and exploration, is the extent to which the Guatemalan state's obligations under ILO 169 to consult affected populations will effectively be met [...]. Most of the potential mining sites are located in rural areas populated by the indigenous. The issue is all the more complex given the deep distrust of authority inherited from centuries of abuse including the recent armed conflict, low levels of literacy and vulnerability to manipulation by groups with radical anti-globalization and mining agendas (GoC, 2007).

Ainsi, au sujet de la relation entre l'ambassade et certaines ONG canadiennes, un ancien volontaire de PBI-Canada présent sur le terrain entre 2006 et 2007 précisait:

Ils étaient ouverts à nous parler [...]. Mais avec la thématique minière, c'était toujours le même discours [...] « ah ces gens-là contre la minière ils ne comprennent pas que ça peut développer un pays » [...] « le Canada appuie nos compagnies qui viennent aider à développer un pays en voie de développement » [...]. On n'abordait même plus cette thématique, car on savait que la porte allait se refermer (Campbell, 2014)²⁷⁷.

Cependant, l'ancien accompagnateur ajoutait que pour des cas d'attaques envers des militants de DH non liés à la problématique minière, l'ambassade continuait d'offrir son appui politique (Campbell, 2014). En effet, même après les années du FRG au pouvoir (2000-2004), la violence se poursuivait impunément. Par exemple, au cours de l'année 2005, il y a eu plus de 6000 meurtres et le taux d'élucidation de ces homicides

Coordonnatrice du Programme Genre, Justice et Femmes de courage en Amérique latine de Kairos et ancienne coprésidente du GOPA/CCCI, 28 mars 2014, Toronto.

²⁷⁷ L'interviewé est un ancien accompagnateur de PBI-Canada et président du Conseil d'administration du PBI-Canada (2011-2014). Entrevue avec Owen Campbell par Skype, le 6 mai 2014.

stagnait sous la barre de 2%; faisant ainsi du Guatemala l'un des pays les plus violents de l'hémisphère (GoC, 2006). Après une mission d'observation réalisée en août 2006, le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires de l'ONU, Philip Alston, a publié en février 2007 un rapport (A/HRC/4/20/Add.2) dans lequel il résumait crument l'impunité guatémaltèque: « le Guatemala est un bon endroit pour commettre un meurtre, car il est presque certain de s'en tirer sans peine » (ONU, 2007). C'est dans ce contexte que le Canada a offert son appui au projet faisant suite à la défunte CICIACS (2003-2004): la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG).

6.9 La création de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala et le réengagement du Canada dans les Amériques en 2007

Considérant que la promotion de la lutte contre la corruption faisait déjà partie du mantra du gouvernement canadien sur la « bonne gouvernance », une nouvelle initiative onusienne après l'échec de la CICIACS était souhaitable pour sécuriser les importants investissements canadiens. C'est donc une formule moins intrusive au niveau de la souveraineté qui a été proposée par l'ONU au gouvernement guatémaltèque. Conformément à l'article 2 de l'accord conclu entre l'ONU et le Guatemala le 12 décembre 2006, la CICIG a comme principaux objectifs de :

- Démontrer l'existence des CIACS ainsi qu'établir leurs formes d'opérations, leurs sources de financement de même que leurs relations possibles avec des entités étatiques ou des fonctionnaires;
- Collaborer avec l'État dans le démantèlement des CIACS et promouvoir la tenue d'enquêtes et de procédures criminelles afin de punir les auteurs des crimes commis par ces groupes;
- Faire des recommandations à l'État guatémaltèque de mesures visant à éradiquer les CIACS et prévenir leur retour, ce qui inclut les réformes institutionnelles

nécessaires pour atteindre cet objectif (CICIG, 2006)²⁷⁸.

En tant qu'acteur de longue date du processus de paix au Guatemala, le Canada disposait non seulement d'un important capital symbolique en matière d'appui aux DH, mais désormais d'importants capitaux financiers dans le secteur extractif. Par conséquent, avant de présenter officiellement ses lettres de créance au Premier ministre Harper, le nouvel ambassadeur guatémaltèque, Manuel Estuardo Roldán Barillas, a réalisé le 9 février 2007 une visite de courtoisie auprès du Directeur général de la section Amérique latine du MAECI, l'ancien ambassadeur au Guatemala : James Lambert (2002-2005). Divers enjeux ont été abordés dans le cadre de cette rencontre, dont les négociations de l'Accord de libre-échange, les investissements canadiens dans le secteur extractif et la coopération internationale. À cet égard, le rapport soulignait :

Roldan discussed the Berger government's efforts to ratify the CICIG initiative [...] he expressed hope that, given Canada's historic support of peace, democracy and human rights in the country, Canada would provide financial assistance and/or technical expertise (GoC, 2007).

Lambert a confirmé que le gouvernement canadien allait appuyer la CICIG et a profité de cette rencontre pour annoncer à l'Ambassadeur Roldán que le gouvernement Harper avait approuvé une nouvelle Stratégie pour les Amériques (GoC, 2007)²⁷⁹. Ainsi, dès

²⁷⁸ En vertu de l'article 3, la CICIG possède les pouvoirs suivants pour : 1) Enquêter sur n'importe quel individu, politicien ou entreprise; 2) Présenter des charges criminelles au Bureau du procureur public et se joindre au processus d'enquête criminelle en tant que procureur privé (*querellante adhesivo*); 3) Identifier les fonctionnaires qui commettent des délits administratifs et participer en tant que tierce partie au processus de mesures disciplinaires entreprises à l'égard du fautif; 4) Recommander des politiques publiques et des réformes légales et institutionnelles; 5) Demander des communiqués, des documents ou toute forme de coopération de la part d'un fonctionnaire ou d'une entité gouvernementale. Sur l'évolution de la CICIACS à la CICIG, voir Anzueto (2012).

²⁷⁹ Effectivement, celle-ci a été dévoilée le 17 juillet 2007 lors d'une visite du Premier ministre Harper à Santiago, soulignant les 10 ans de l'Accord de libre-échange avec le Chili. Récupérant des éléments remontant à l'époque de Trudeau et de Mulroney, dont le renforcement et promotion des valeurs fondamentales du Canada (liberté, démocratie) et l'élargissement du commerce et des investissements, la stratégie du gouvernement Harper donnait une impression de déjà-vu et démontrait une élasticité des

septembre 2007, l'Ambassadeur canadien, Kenneth Cook, et le responsable des programmes de l'ACDI au Guatemala, Daniel Arsenault, rencontraient le premier dirigeant de la CICIG, Carlos Castresana Fernández²⁸⁰. Selon un câble diplomatique résumant cette rencontre:

CICIG felt that Canada, as a well-respected member of the international community with a solid reputation in the country and a solid skills base to draw upon, would be an ideal candidate to provide such assistance to CICIG [...]. Canada confirmed that supporting CICIG is viewed within CIDA and Foreign Affairs as a key pillar of our cooperation program in Guatemala in the short/medium term (GoC, 2007)²⁸¹.

La CICIG a officiellement commencé son travail en 2008, concomitamment au début du mandat d'Álvaro Colom (2008-2012); le premier président de centre-gauche depuis l'époque d'Árbenz dans les années 1950. Selon un document d'information du MAECI daté du 14 décembre 2007:

Alvaro Colom won his elections as President in good part due to his appeal and promises to the rural poor and indigenous. Mining development in Guatemala [...] has, however, been criticized by environmentalists, indigenous communities, the church and Canadian NGOs [...]. Canada's image in Guatemala is influenced by perceptions of the mining industry (GoC, 2007).

éléments discursifs et symboliques de la PEC dans la région (Anzueto 2014a).

²⁸⁰ Nommé en septembre 2007 à la tête de la CICIG par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, Castresana était connu comme l'auteur de la plainte officielle dans l'affaire Pinochet devant la *Audiencia Nacional*. Il a également appuyé les démarches *a posteriori* de son collègue Baltazar Garzon, qui a entamé une procédure d'extradition envers l'ancien dictateur chilien arrêté dans une clinique de Londres en octobre 1998 (Roht-Arriaza, 2005).

²⁸¹ Un câble diplomatique daté du mois de septembre 2007 évoque aussi la pression américaine derrière l'appui à la CICIG : « *Expectations are that we will now be consequent and will financially support the CICIG [...]. In any case there is a clear opportunity for Canada to join the international front and provide co-funding to the CICIG initiative. The US [...] are hoping for a Canadian Substantive contribution* » (GoC, 2007).

Ainsi, l'appui à la CICIG s'inscrivait non seulement dans les objectifs de la Stratégie des Amériques (2007), mais également au sein d'un effort du gouvernement canadien visant à influencer l'image et la perception du rôle du Canada au Guatemala. En effet, il y avait un refroidissement des relations entre la communauté des ONG guatémaltèques et l'ambassade canadienne. Selon la directrice d'UDEFEGUA :

C'est lorsque le Front National contre l'exploitation minière (*Frente Nacional Contra la Minería*) a débuté ses activités en 2005 que les relations se sont détériorées. Nous estimions que nous ne pouvions pas parler de justice sans aborder la question minière [...]. Compte tenu de son appui historique, l'Ambassade du Canada estimait que nous étions ingrats [...] je ne pouvais accepter qu'on puisse défendre seulement un type de défenseur des droits humains. Ce froid a duré environ jusqu'en 2007-2009 et le dialogue a repris (Samayoa, 2014).

De fait, le document stratégique du MAECI pour les années 2008-2009 au Guatemala réitérait l'importance de développer une meilleure stratégie de communication sur les pratiques minières et l'importance de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), tout en soulignant que: « *future CIDA programming will focus on human rights and democratic governance at a level at which Canada would become a lead donor in these areas with an ability to influence government policy and help combat impunity* » (GoC, 2007). C'est pourquoi l'ambassade avait dressé une liste d'objectifs stratégiques en lien avec les priorités du Canada dans le monde, où les deux premiers s'inscrivaient dans le mandat de la CICIG:

1. Promote democracy, human rights, governance, rule of law and respect for diversity.
2. Assist Guatemala and the region to develop the capacity to fight transnational crime (narcotics, human trafficking, arms trade, money

laundering, terrorism and youth gangs) and its destabilizing effect on a fragile state (GoC, 2007)²⁸².

En effet, le *Rapport sur les plans et les priorités de 2008-2009* confirmait qu'après l'Afghanistan, la seconde priorité du gouvernement Harper demeurait l'engagement renouvelé du Canada dans les Amériques (MAECI, 2009)²⁸³. Ainsi, l'important appui du Canada au travail de la CICIG a permis de reconstruire progressivement les ponts avec des représentants de la communauté des ONG et de la société civile guatémaltèque²⁸⁴. Lors de la visite de M. Castresana à Ottawa en février 2009, le ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques), Peter Kent, a déclaré :

Le Canada appuie fermement la CICIG depuis sa mise sur pied. Nous assumons de longue date un rôle de défenseur des droits de la personne en Amérique centrale, comme le démontre notre appui à la mission de l'ONU et au processus de vérité et de réconciliation mis en œuvre après la fin de la guerre civile au Guatemala en 1996. La sécurisation de l'hémisphère, la consolidation de la primauté du droit et l'amélioration de l'accès à la justice figurent parmi les priorités de la politique étrangère du Canada et le

²⁸² Les autres priorités étaient de promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté, assister le Guatemala dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire du développement et les Accords de paix, promouvoir la prospérité en facilitant le commerce et les investissements canadiens et maximiser les bénéfices du programme des travailleurs migrants temporaires (GoC, 2007).

²⁸³ Après les élections fédérales du 14 octobre 2008, le Premier ministre Harper a créé la position de Ministre d'État des Affaires étrangères pour les Amériques. Ce poste a été occupé par Peter Kent (2009-2011) et Diane Ablonczy (2011-2015). Par ailleurs, un câble diplomatique, daté du 15 avril 2009, précisait l'intention du Premier ministre Harper vis-à-vis l'Amérique latine : « *He came to this decision, in part, after extended discussions with Australian then-Prime Minister John Howard, according to the Department of Foreign Affairs and International Trade's (DFAIT) Director General for Latin America and the Caribbean James Lambert. Harper had long been favorably impressed by Australia's ability to exert outsized influence with the U.S. in particular -- and other powers as well -- by emphasizing its relations in its own neighborhood, observed Lambert, who added that PM Harper hoped to gain similar benefits for Canada by increased attention to Latin America and the Caribbean* » (Wikileaks, 2009).

²⁸⁴ Sans dresser un bilan exhaustif du travail de la CICIG dans le cadre de cette thèse, soulignons que durant les années du Commissaire Castresana (2007-2010), la CICIG a ouvert 40 enquêtes, proposé 16 réformes législatives, lancé 140 mandats d'arrêt, dont l'arrestation de l'ancien président Portillo (2000-2004) pour détournements de fonds publics. Durant la même période, près de 2 000 policiers – soit 15% des effectifs nationaux guatémaltèques – ont été licenciés pour corruption, de même qu'un ministre de la justice, 10 procureurs et trois juges de la Cour suprême, radiés pour manque de coopération (Anzueto, 2012, p. 31-32).

Guatemala est un partenaire clé de la réalisation de ces priorités (MAECI, 2009).

Comme le MAECI avait ciblé en 2008-2009 des enjeux de sécurité internationale sur lesquels la contribution pangouvernementale du Canada pouvait avoir le plus d'impact, le Guatemala est devenu en 2009 un pays prioritaire du Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR, mieux connu sous l'acronyme anglais START). Encore une fois, le rôle des individus au sein des différentes institutions canadiennes et guatémaltèques a été fondamental pour comprendre et expliquer la dynamique politique derrière l'appui du gouvernement Harper en 2009.

6.10 Priorisation du Guatemala en 2009: l'entrée d'Avocats sans frontières

Gardienne de la mémoire institutionnelle de l'ambassade au Guatemala depuis 1994, l'agente politique en affaire publique, Monica Izaguirre, rappelait au sujet de la continuité de l'appui du Canada en matière de DH que ce qui avait changé au cours des deux dernières décennies était « les moyens et les ressources ». Responsable de la liaison avec les médias, les ONG canadiennes et guatémaltèques, Mme Izaguirre a confirmé qu'il avait initialement été difficile de convaincre le GTSR sur la priorisation du Guatemala. Toutefois, elle a souligné l'importance des gens au sein du MAECI qui « connaissent bien la réalité guatémaltèque et pouvaient mieux expliquer le point de vue du terrain à des individus plus hauts dans la chaîne de commandements à Ottawa » (Izaguirre, 2014)²⁸⁵. À ce sujet, Mme Izaguirre a insisté sur le rôle des anciens ambassadeurs:

²⁸⁵ James Lambert était Directeur général de la section RLD-MAECI (2006-2010), alors que James Fox était Sous-ministre pour les relations bilatérales et agent politique senior (2006-2008), puis Sous-ministre pour l'Europe et le Moyen-Orient (2008-2009). Mme Izaguirre a travaillé avec les ambassadeurs Brian Dickson (1990-1994), James Fox (1994-1996), Daniel Livermore (1996-1999), Alan Culham (1999-2002), James Lambert (2002-2005), Kenneth Cook (2005-2008), Leeann

Certains ont maintenu un intérêt pour le Guatemala toute leur vie et parfois c'est bon pour nous, car M. Lambert était DG à Ottawa quand les discussions ont commencé au sein de START [...]. START était un programme qui aidait les populations qui venaient de sortir d'un conflit comme Haïti [...] on peut débattre si c'est encore le cas du Guatemala, mais on a réussi à les convaincre que oui même si le conflit est terminé depuis des années [...]. Lambert connaissait bien le Guatemala tout comme James Fox qui a également appuyé le projet (Izaguirre, 2014).

Mme Izaguirre a accentué le fait qu'avec ces nouveaux fonds: « il y avait une opportunité de faire du litige stratégique et c'est là où sont entrés Avocats sans-frontières » (Izaguirre, 2014). En fait, l'appui du Canada à la CICIG a agi comme un brise-glace pour l'entrée en scène d'ASFC, qui avait déjà des programmes financés par le GTSR/MAECI en Haïti et en Colombie. Par conséquent, ASFC s'est fait octroyer plus de 2,8 millions de dollars par le gouvernement Harper entre 2009 et 2013 afin de « renforcer l'accès des organisations de la société civile et des groupes vulnérables, notamment les victimes, à une représentation légale qualifiée pour le litige stratégique de cas emblématiques de violations de droits au Guatemala »²⁸⁶. Ainsi, le litige stratégique mis de l'avant par ASFC consiste à :

[...] mener des cas emblématiques devant les tribunaux nationaux et internationaux afin de créer ou d'influencer la jurisprudence de manière favorable à la réalisation effective des droits humains. Il vise à produire un impact social à travers le droit en mettant à l'épreuve les structures juridiques existantes, en renforçant les institutions judiciaires, en soutenant le développement d'une législation et d'une interprétation du droit favorables au plein respect des droits humains et en provoquant le débat public et l'éducation citoyenne (ASFC, 2016).

McKechnie (2008-2011), Hugues Rousseau (2011-2013), Stuart Savage (2013-2015) et Deborah Chatsis (2015-2016). Entrevue avec Monica Izaguirre, Guatemala, 19 juin 2014.

²⁸⁶ En vérifiant les informations d'ASFC présentées dans les rapports annuels débutant le 1^{er} juin et se terminant le 30 juin pour les années financières (2009-2010; 2010-2011; 2011-2012; 2012-2013) et en vertu de la divulgation proactive des octrois de subventions et de contributions supérieures à 25 000\$ du MAECI, nous arrivons à un total de 2 859 821\$ octroyé par le GTSR jusqu'au 31 mai 2012.

Selon ASFC, les objectifs de ce programme au Guatemala financé par le GTSR étaient de:

- Développer un cabinet d'avocats guatémaltèques spécialisés en litige stratégique de droits humains;
- Accroître la capacité légale des organisations de la société civile pour agir judiciairement en matière de litige stratégique;
- Documenter et partager les bonnes pratiques nationales et internationales en matière de litige stratégique;
- Regrouper en association les avocats guatémaltèques défenseurs des droits humains afin qu'ils soient mieux outillés, partagent leur expérience en matière de litige stratégique et puissent exercer leur profession librement et de façon plus sécuritaire (ASFC, 2016).

Grâce au programme du GTSR géré par ASFC, diverses organisations comme l'Association des avocats et notaires mayas du Guatemala, l'Association du Cabinet juridique populaire de Rabinal, le CALDH, FAMDEGUA, la Fondation Myrna Mack, l'Institut d'études comparées en sciences pénales du Guatemala (ICCPG), UDEFEGUA et l'ODHAG ont pu être appuyées financièrement. Cependant, le principal partenaire d'ASFC sur le terrain entre 2009 et 2013 était l'avocat Edgar Fernando Pérez Archila²⁸⁷, fondateur du *Bufete jurídico de derechos humanos de Guatemala* (BJDH). En fait, l'ambassade canadienne avait constaté que la plupart des avocats impliqués au sein des cas emblématiques du conflit armé comme Edgar Pérez travaillaient séparément et dans une certaine précarité matérielle pour gérer des dossiers aussi importants (Izaguirre, 2014). Comme le précisait le Directeur général d'ASF-Canada, Pascal Paradis :

²⁸⁷ Au cours des 20 dernières années Edgar Pérez a travaillé sur les procès emblématiques de la lutte pour la justice, la vérité et la réconciliation au Guatemala et a longtemps bénéficié de l'accompagnement international, en particulier de PBI-Canada, pour la nature de son travail. En effet, Edgar Pérez et le BJDH représentaient les victimes, notamment dans le cas de la massacre de Las Dos Erres, la mise en accusation de l'ancien chef de l'État-major de l'armée du Guatemala, Héctor Mario Mario López Fuentes, pour le meurtre de 300 autochtones et les accusations de génocide et de crimes de guerre à l'encontre des communautés mayas dans l'affaire Rios Montt. Entrevue avec Edgar Fernando Pérez Archila, directeur du BJDH, 13 juin 2014, Guatemala.

Edgar travaillait seul dans un petit local avec une assistante à temps partiel, il était déjà l'avocat représentant les victimes dans une vingtaine de dossiers où ici au Canada, chacun de ces dossiers nécessiterait 10 ou 15 avocats travaillant à temps plein (Paradis, 2014)²⁸⁸.

Par ailleurs, malgré un certain refroidissement des relations avec l'ambassade canadienne entre 2005 et 2008, UDEFEGUA a également obtenu du financement par le biais d'ASF-C en matière de lutte contre la criminalisation des militants de DH dénonçant le comportement des entreprises extractives. Selon la directrice d'UDEFEGUA : « ce qui est intéressant de cette relation avec le Canada, c'est qu'elle permet une certaine transparence, il y a évidemment un intérêt commercial et un intérêt politique pour interpréter la réalité des droits humains » (Samayoa, 2014). À cet égard, des discours à haute composante performative se sont fait entendre lors de la visite de l'ancienne gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, en décembre 2009²⁸⁹. Lors de son allocution, la gouverneure générale a tracé un parallèle entre les torts commis envers les populations autochtones au sein des deux pays:

Les premiers peuples, qui constituent nos racines les plus profondes sur ce continent, ont été dépossédés. Dépossédés de leurs terres, de leurs droits, de leur dignité, d'un passé riche et grandiose. Encore de nos jours, du nord

²⁸⁸ Dans le cadre de notre entretien avec le directeur exécutif d'ASF-Canada, Pascal Paradis, participaient aussi María Guadalupe López Hernández, Directrice de la programmation, Emanuelle Audet-Boucher, Agente de programme. Entrevue avec Pascal Paradis, Québec, 10 décembre 2014.

²⁸⁹ Ainsi, la normalisation des relations avec l'ambassade canadienne a débuté durant la période de l'Ambassadrice Leeann McKechnie (2008-2011) et Samayoa a rappelé que lorsqu'elle et d'autres membres d'UDEFEGUA ont été victimes d'attaques en 2009: « [...] l'Ambassadrice canadienne s'est déplacée à nos bureaux [...] ce qui m'avait frappé [...] par la suite, elle m'a téléphoné à deux reprises pour faire un suivi de la situation [...] la seule ambassade ayant maintenue une relation constante de protection envers le personnel d'UDEFEGUA a été celle du Canada » (Samayoa, 2014). L'Ambassadrice McKechnie faisait partie du cortège de la délégation officielle accompagnant la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, lors de sa visite au Mexique, au Guatemala et au Costa Rica en décembre 2009. Parmi les autres membres de la délégation canadienne au Guatemala en décembre 2009, il y avait le Ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques), Peter Kent, et le Directeur général de la direction de RLD-MAECI, James Lambert. L'ancienne gouverneure générale du Canada entre 2005 et 2010 a été remplacée par David Lloyd Johnston en octobre 2010.

au centre, et au sud, ces peuples continuent d'être marginalisés et de faire l'objet de discriminations, voire de répressions (Jean, 2009).

Malgré ce discours et la normalisation des relations avec certaines ONG, l'enjeu minier au Guatemala, fortement associé aux entreprises canadiennes, a continué d'exacerber les luttes sociales dans les communautés autochtones au cours des années 2009-2010 (Mining Watch, 2010)²⁹⁰. Selon une militante de longue date ayant dû gérer la problématique minière lors de ses années à la tête de la COPREDEH (2008-2012) :

[...] lorsque je suis entrée à la COPREDEH c'était à nous de gérer l'injonction de la CIDH sur les activités minières de Goldcorp [...] nous estimions que l'un des principaux problèmes était la consultation des peuples autochtones qui demeure une responsabilité de l'État guatémaltèque [...] toutefois avec la conflictualité autour de l'exploitation minière, le rôle du gouvernement canadien avait changé dans les dernières années, l'ambassade était plus favorable aux intérêts des entreprises (del Valle, 2014)²⁹¹.

Or, si le gouvernement Harper avait manifestement un biais favorable envers les entreprises minières, la conjoncture politique à Washington et à Guatemala *ciudad* était propice au travail d'ASFC en termes de litiges stratégiques. Bénéficiant du soutien de l'administration Obama, le rôle de la Procureure générale du Guatemala entre 2010 et 2014, Claudia Paz y Paz, a été capital durant ces années de lutte contre l'impunité. À

²⁹⁰ Qui plus est, leurs revendications ont reçus de la légitimité internationale, en particulier suite à des demandes de suspension des projets miniers de la part du Comité d'experts de l'Organisation internationale du travail (OIT), de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones de l'ONU au printemps et à l'été 2010. Or, Goldcorp affirmait en juin 2010 que que « rien ne justifierait l'interruption des activités de sa mine au Guatemala » (*La Presse*, 24 juin 2010).

²⁹¹ Ruth del Valle a été parmi les fondatrices de l'Alliance contre l'Impunité, un espace de coordination des organisations guatémaltèques luttant pour les DH et s'opposant à la *Loi sur la réconciliation nationale du Guatemala* (1996), qui amnistiait les belligérants du conflit armé. Au cours des années 1990, elle a tissé des liens de solidarité avec des organisations canadiennes telles que le CECI et Droits et Démocratie. Dans les années 2000, elle a été sensibilisée à la problématique minière en collaboration avec le GSN, le PAQG, Rights Action, Mining Watch et Kairos. Après avoir quitté la COPREDEH en 2012, elle est retournée travailler à la PDH. Entrevue avec Ruth del Valle, 12 février 2014, Guatemala.

cet égard, le Directeur général d'ASF-Canada a souligné une période d'ouverture au Guatemala où:

[...] soudainement il y a la *Fiscalía* (Procureur de l'État) qui dit « on arrête d'avoir les deux pieds sur les freins, on laisse les dossiers arriver devant les tribunaux ». Le Guatemala était prêt à faire face à son passé, à identifier les patrons de violence et de violations des droits humains, à faire reconnaître la responsabilité individuelle de certains hauts-dirigeants (militaires et politiques), à verser des réparations et s'assurer que ça ne se reproduise plus jamais (Paradis, 2014).

Conscient de l'extraordinaire conjoncture, le directeur général d'ASF-Canada a affirmé que le Guatemala était prêt à « franchir le Rubicon » en matière de justice face aux crimes commis durant les 36 ans du conflit armé interne²⁹².

6.11 Le litige stratégique entre 2010-2013: justice aux temps de l'impunité?

L'une des premières victoires pour le programme d'ASFC a eu lieu le 4 septembre 2010 lorsque le tribunal de première instance du Guatemala a décidé d'ouvrir officiellement la procédure afin que trois militaires soient jugés pour leur responsabilité dans le cadre du massacre de Las Dos Erres en 1982. L'avocat des victimes de ce massacre, Edgar Pérez, était désormais entouré d'une équipe de travail composée de Canadiens et de Guatémaltèques. Selon l'ancienne Chef de mission d'ASFC au

²⁹² L'ancien Secrétaire à la paix de la présidence du Guatemala (SEPAZ) entre 2011 et 2012, Eddy Armas, a également insisté sur le rôle des individus en faveur des DH durant l'époque du gouvernement Colom (2008-2012) et avant l'arrivée du président Otto Pérez Molina (2012-2015): « Nous avons un programme au sein de la SEPAZ sur la mémoire historique duquel plusieurs rapports ont été publiés sur les violations aux droits humains [...] nous avons donné un caractère officiel à cette autre histoire du conflit armé [...]. Nous avons réalisé une coordination interinstitutionnelle très intéressante avec Claudia Paz y Paz au MP [...] et Ruth del Valle à la COPREDEH ainsi que le Programme national d'indemnisation des victimes du conflit armé (PNR), notamment par l'établissement de la Direction des Archives de la paix » (Armas, 2014).

Guatemala, Claudia María López David²⁹³, l'ouverture de ce procès constituait un moment décisif, car « avec l'arrivée de la Procureure générale Claudia Paz y Paz en décembre 2010, s'ouvrait un moment historique au cours duquel l'appui du Canada a été très important » (López David, 2014)²⁹⁴. Contextualisant l'effet synergique avec la Stratégie canadienne, Me Paradis a ajouté:

il y avait d'une part, l'appui à l'institutionnalisation internationale avec la CICIG qui se concentrait sur des cas contemporains de corruption et d'un autre côté, avec Avocats sans frontières, le soutien à des initiatives de la société civile qui avaient été construites au cours des 10, 15, 20 dernières années [...] une société civile forte et mature grâce à la coopération internationale, notamment des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Norvège, qui ont soutenu des organisations solides comme le CALDH, l'ODHAG, la Fondation Myrna Mack et UDEFEGUA [...] mais il manquait un élément c'était le bras juridique armé pour aller en procès (Paradis, 2014).

Ainsi, la ministre d'État pour les Amériques, Diane Ablonczy, a rencontré Claudia Paz y Paz en juin 2011 lors d'une visite officielle au Guatemala afin de discuter de la façon dont le Canada pouvait renforcer les services d'enquête criminelle du MP. Suite à cette rencontre, la ministre Ablonczy a annoncé une contribution de 7,1 millions de dollars dans les secteurs de la justice et de la sécurité au Guatemala (Canada, 2011).

²⁹³ En décembre 1982, plus de 200 personnes, incluant femmes, enfants et personnes âgées, ont été tuées lors d'un massacre perpétué par les membres des forces spéciales de la contre-insurrection (*Kaibiles*). Ce dossier était bloqué depuis 1994, en dépit d'une décision de 2009 de la CIDH ordonnant le Guatemala d'investiguer les faits et de juger les responsables. Par ailleurs, précisons que Claudia López a d'abord été Coordinatrice et conseillère juridique d'ASFC au Guatemala entre 2009 et 2010 avant d'occuper le titre de Chef de mission (2010-2012). Depuis 2012, elle est la Procureure adjointe aux droits de l'homme de la PDH. Entretien par courriel avec Claudia López, 16 décembre 2014.

²⁹⁴ Avant d'être nommée procureure générale, Claudia Paz y Paz était une partenaire d'ASFC en tant que directrice de l'ICCPG. En 2012, elle a été nommée par le magazine *Forbes* comme étant l'une des six femmes qui changeaient le monde en matière de politiques publiques et en 2013, elle était sur la liste des finalistes pour l'obtention du prix Nobel de la paix.

De 2011 à 2013, des résultats tangibles de ce financement canadien se sont succédés avec la tenue de procès couvrant des cas emblématiques de violations de DH, dont les jugements se sont avérés historiques à l'échelle nationale et internationale, en dépit d'un important changement de garde à la tête du Guatemala. Effectivement, la victoire de l'ancien général Otto Pérez Molina le 6 novembre 2011 semait l'inquiétude chez plusieurs militants des DH et laissait présager le pire en matière de lutte transnationale contre l'impunité. De fait, Otto Pérez Molina persistait à nier l'existence d'un génocide durant le conflit armé interne et était clairement identifié comme un leader des « forces cachées » du Guatemala post-conflit (Peacock et Beltran 2003; Atwood 2008).

Cependant, le 26 janvier 2012, moins de deux semaines après son assermentation, une volte-face s'est produite alors que le Congrès approuvait la ratification du Statut de Rome et qu'un tribunal inculpait l'ancien dictateur Ríos Montt de 11 massacres, de 485 viols de femmes et d'enfants ainsi que du déplacement forcé de plus de 19 000 personnes (ASFC, 2012, p. 12). Certes, les avancées de la CICIG avaient déjà changé la culture politique du pays, une condition *sine qua non* pour les autres poursuites d'anciens militaires guatémaltèques (Anzueto, 2012). De plus, la tactique du litige stratégique consistait à commencer avec des militaires de second rang et à gravir progressivement dans la chaîne de commandements. Dans deux décisions rendues par un tribunal guatémaltèque en août 2011 et en mars 2012, cinq ex-militaires responsables du massacre de Las Dos Erres ont été condamnés à plus de 6000 ans de prison pour torture, viol et meurtre de plus de 200 civils et pour crimes contre l'humanité. Par la suite, le général Efraín Ríos Montt, qui dirigeait le pays à l'époque des massacres de Plan de Sánchez et Las Dos Erres en 1982, a été arrêté et accusé de génocide le 26 janvier 2012. À cet égard, Claudia López a ajouté le rôle des formations juridiques fournies par ASFC, qui s'inscrivaient manifestement dans une conception postwestphalienne des DH :

[...] les formations en matière de droit international humanitaire, du système interaméricain et sur la compétence universelle ont eu un impact sur les juges des tribunaux guatémaltèques. Les discours des juges se référaient de plus en plus au droit international (López David, 2014).

Par exemple, trois des juges attirés au dossier de génocide avaient préalablement bénéficié des séminaires de formation d'ASFC avant d'être formellement nommés pour le procès de Ríos Montt (Paradis, 2014, voir appendices). Même son de cloche de la part du CALDH, un autre important partenaire guatémaltèque impliqué dans ce procès historique: « les volontaires coopérants nous ont beaucoup apporté sur le plan du droit international et de la jurisprudence interaméricaine avant, pendant et après le procès pour génocide » (Soto, 2014)²⁹⁵. Ainsi, l'appui du gouvernement canadien envers le litige stratégique a été réitéré lors de la visite au Guatemala du gouverneur général, David Johnston, en décembre 2012. En effet, le gouverneur Johnston, la ministre Ablonczy et l'Ambassadeur Hugues Rousseau visitaient les nouvelles salles d'accès à l'information des AHPN, financées grâce au programme géré par ASFC. La ministre Ablonczy a notamment déclaré:

Les auteurs de crimes graves commis au Guatemala dans le passé ne sont plus à l'abri des poursuites. Le Canada est fier de participer aux efforts visant à traduire les auteurs de ces crimes devant la justice et à soutenir les victimes. Le Canada a été un partenaire fiable du Guatemala en appuyant les efforts de ce pays pour clore les dossiers de violations antérieures et en aidant les Guatémaltèques à bâtir une société plus pacifique et prospère (Canada, 2012a).

²⁹⁵ Le processus judiciaire contre Ríos Montt a été initié en juin 2001 lorsque l'Association pour la justice et la réconciliation (AJR) a déposé une plainte au Ministère Public pour les crimes commis durant les 36 ans du conflit. Dans le système de justice pénale guatémaltèque, les civils ou associations de civils peuvent participer directement aux procès en se constituant en tant que « plaignant associé » (*querellante adhesivo*) dans les cas où un fonctionnaire public est soupçonné d'avoir violé des droits humains dans l'exercice de ses fonctions (ASFC, 2013). Depuis 2001, le CALDH représentait la partie civile aux côtés de l'AJR en tant que plaignant associé au même titre que l'avocat Edgar Pérez du BJDH. Entrevue avec Juan Francisco Soto, directeur exécutif du CALDH, 13 juin 2014, Guatemala.

Pour sa part, le directeur de l'AHPN a rappelé que la visite du gouverneur général devait initialement durer 40 minutes et s'est prolongée sur trois heures:

Il revenait d'un dîner avec le président Otto Pérez Molina [...] une visite officielle peut avoir un effet dissuasif aux pressions et attaques envers notre travail, par conséquent la visite du gouverneur général s'est donc transformée en un soutien politique précieux, car nous pouvons désormais demander des visites de l'Ambassadeur canadien (Meoño Brenner, 2014).

Toutefois, contrairement à la visite de Michaëlle Jean en 2009, le discours du gouverneur général Johnston amalgamait davantage les préoccupations sécuritaires du Canada par rapport à l'État de droit au Guatemala et ses intérêts économiques. En fait, après le Mexique et le Pérou, la visite du gouverneur général au Guatemala s'inscrivait au sein des objectifs de la Stratégie canadienne visant à accroître les « débouchés économiques, à renforcer la sécurité et les institutions, ainsi qu'à favoriser des relations durables dans les Amériques » (Canada, 2012b). Par ailleurs, le gouverneur général a souligné dans son discours:

[...] nous encourageons le commerce et les investissements entre nos deux pays, et nous sommes des partenaires qui visent à accroître la justice, la sécurité, le respect des droits de la personne et la responsabilité sociale des entreprises, ici, au Guatemala [...]. Le secteur privé canadien est également impatient de jouer un rôle dans cet effort, en partageant sa technologie et son savoir pour favoriser la sécurité et la prospérité au Guatemala. Les investissements canadiens dans votre pays créent des emplois et de nouvelles possibilités pour vos citoyens (Canada, 2012b).

Compte tenu de l'accroissement des intérêts commerciaux du Canada au Guatemala, la Chambre de commerce guatemalteco-canadienne (CANCHAM) a été créée en 2006. Selon le président de CANCHAM, le Canada était désormais le premier pays

investisseur au Guatemala en 2012 avec plus de 289 millions de dollars (Tutt, 2014)²⁹⁶. Toutefois, comme nous l'avons souligné dans les chapitres précédents, il y a une forte asymétrie dans l'interdépendance commerciale entre les deux pays. Autrement dit, si la place du Canada au sein de l'économie guatémaltèque s'est substantiellement accrue depuis le début du XXI^e siècle, l'inverse ne représente qu'une infime partie des échanges commerciaux canadiens²⁹⁷. Qui plus est, le capital symbolique du Canada au Guatemala, suite aux nombreux épisodes de gestion de crise dans le champ des DH, lui permettait également d'être un leader dans les initiatives internationales visant à enrayer l'impunité et consolider l'État de droit. Or, l'intérêt du gouvernement canadien à faire la promotion du respect des DH au Guatemala au XXI^e siècle visait à sécuriser les investissements canadiens dans le pays. À cet égard, le directeur du CALDH a affirmé que:

[...] derrière l'appui à la lutte contre l'impunité, il y a cette compréhension que le respect du droit n'est pas seulement lié aux droits humains, mais aussi à la certitude juridique. Par conséquent, dans la mesure où le Guatemala dispose d'un État de droit avec des règles claires, il y a davantage de respect pour les droits humains et les investissements [...]. Or, la certitude juridique n'est pas encore réelle, nous l'avons vu avec le cas du génocide (Soto, 2014).

²⁹⁶ CANCHAM a un accès privilégié aux principaux acteurs politiques jouant un rôle actif dans les relations bilatérales. D'après des chiffres de CANCHAM datant de 2012, utilisés lors d'une rencontre en 2014 avec le ministère de l'économie guatémaltèque afin de discuter d'un éventuel accord de libre-échange bilatéral, les IDE canadiens représentent 23% de l'ensemble devant les États-Unis (18%) et la Russie (11%). Entrevue avec le président de CANCHAM, Michael Tutt, 14 juillet 2014.

²⁹⁷ À titre d'exemple sur le plan économique, en 2014, le commerce bilatéral des marchandises entre le Canada et le Guatemala a atteint \$656 millions en 2014 (Ambassade du Canada au Guatemala, 2015). Ce chiffre est minime en comparaison avec le Mexique, où le commerce bilatéral se situait à plus de 37,8 milliards de dollars en 2015. En dépit de l'augmentation des échanges économiques avec l'ensemble des États latino-américains au cours de la dernière décennie, cette hausse n'est pas comparable au niveau d'échange bilatéral avec les États-Unis, dépassant les 670 milliards de dollars en 2015. Voir Affaires mondiales (2016), Gouvernement du Canada (2016) et les appendices.

En fait, le 10 mai 2013, un précédent juridique international a eu lieu alors qu'un tribunal condamnait José Efraín Ríos Montt à 50 ans de prison pour génocide et à 30 ans pour crimes de guerre. Cependant, cette condamnation a été invalidée le 21 mai 2013 par le CC en vertu d'un prétendu vice de procédure. Qui plus est, le financement du GTSR envers ASFC et ses partenaires guatémaltèques a abruptement pris fin en 2013 durant le procès pour génocide de Ríos Montt. Parmi les principales réalisations d'ASFC au Guatemala jusqu'en 2013, notons :

- 40 dossiers de litige stratégique de cas emblématiques soutenus en faveur des victimes de graves violations de droits humains;
- 26 projets de 25 000\$ de renforcement des capacités de la société civile;
- 520 actrices et acteurs de la justice ont renforcé leurs capacités grâce un programme de huit formations;
- 3000 personnes, 1200 familles, 127 communautés et huit organisations de la société civile ont bénéficié des services;
- 33 missions de coopération internationale réalisées;
- Un cabinet de défense des droits humains fonctionnels au service des victimes (Rapport annuel 2012-2013; Paradis, 2014).

Étant donné que le financement du GTSR prenait fin en 2013, ASFC a demandé à l'ambassade du Canada d'acheter un immeuble pour le cabinet d'Edgar Pérez afin d'assurer la pérennité du BJDH. Reconnaisant de ce geste, l'avocat guatémaltèque a néanmoins rappelé que le renforcement de l'État de droit ne s'arrêtait pas avec le procès pour génocide, car « il y a aussi la défense des droits civils et politiques, notamment contre la criminalisation des protestations sociales, ainsi que les droits socioéconomiques, culturels et environnementaux » (Pérez Archilla, 2014). En effet, si « certaines violations des droits humains attirent l'attention et d'autres passent presque inaperçues » (Nossal *et al.*, 2007, p. 209), la position du Canada au Guatemala depuis le début des années 2000 continue de susciter plusieurs interrogations.

6.12 Conclusions : signaux confus depuis le début du XXI^e siècle

Ce chapitre a mis en évidence le virage commercial de la PEC au Guatemala entamé durant la fin de l'ère Chrétien (1993-2003), en particulier après le départ du ministre Axworthy (1996-2000). De plus, nous avons démontré comment à partir de l'ère Martin (2003-2006) la défense des DH visait davantage la sécurisation économique dans le secteur minier que les gains identitaires et politiques d'antan. Ce changement d'audience derrière la démarche sécurisante du gouvernement canadien a révélé également une transformation des rapports de force au sein des principaux acteurs non étatiques de la relation canado-guatémaltèque : les ONG et les firmes minières. En outre, nous avons confirmé l'existence d'un décalage entre la rhétorique et l'action politique au Guatemala avant l'arrivée des conservateurs en 2006. À cet égard, nous avons illustré comment cette transformation s'est accentuée autour de l'exploitation minière et de la conflictualité qui en a émergé entre 2004-2005. L'une des principales conséquences de ce tournant minier s'est fait ressentir dans la perception du rôle du Canada chez les militants de DH. Comme l'a remarqué le coordonnateur du Centre international de recherches sur les droits de l'homme au Guatemala (CIIDH), Jorge Santos²⁹⁸ :

L'État canadien a vu une opportunité de stabiliser une série de problèmes empêchant l'investissement dans le secteur extractif, ce dernier étant marqué par une forte conflictualité qui causait un impact négatif sur la perception des Guatémaltèques par rapport à l'exploitation minière mise de l'avant par le Canada (Santos, 2014).

²⁹⁸ Le CIIDH a été formé en 1993 dans le but de soutenir les victimes qui cherchaient des réparations pour les violations de DH durant et après le conflit armé. Le CIIDH fait partie de la Convergence des droits humains au Guatemala, une coalition formée en 2006 par 11 organisations luttant pour la défense des DH et la lutte contre l'impunité. Parmi les organisations membres, notons le CALDH, l'ICCPG, l'ODHAG, UDEFEGUA. Entrevue avec le coordonnateur du CIIDH Jorge Santos, 21 février 2014, Guatemala.

En vertu de la présence d'importants projets miniers canadiens au Guatemala, les problèmes de la consultation des communautés, souvent autochtones, le non-respect de la souveraineté populaire de même que l'insécurité des dissidents ont été minimisés par le gouvernement canadien.

Par ailleurs, nous avons mis en évidence des éléments de rupture et de continuité après 2006 sous l'ère Harper. En effet, le gouvernement canadien est passé d'une posture de compromis à celle d'un affrontement idéologique en matière de DH, qui s'est entre autres manifesté par la stigmatisation ainsi que le châtement politique et financier d'organisations progressistes. Par exemple, des coupes budgétaires ciblées et idéologiques du gouvernement Harper auprès de plusieurs organisations phares en Amérique latine, telles que Droits et Démocratie et Kairos, ont marqué une rupture avec leurs prédécesseurs (Audet et Navarro-Flores, 2014b; Anzueto, 2014c). C'est pourquoi, en poursuite du processus de sécurisation des DH à des fins politiques et économiques, la notion d'intérêt identitaire a permis de comprendre l'appui du gouvernement canadien envers certains acteurs non étatiques ainsi que son articulation avec les normes de la société internationale. De ce fait, l'action politique du Canada au Guatemala durant le début du XXI^e siècle s'inscrivait dans une strate discursive propre à la société postwestphalienne en matière de sécurité et de souveraineté. Que ce soit le démantèlement du crime organisé à travers la CICIG ou la poursuite d'anciens militaires accusés de crimes contre l'humanité par le biais du travail d'ASFC, notre analyse a démontré cette érosion des frontières dans la promotion et la défense des DH en PEC. Or, plusieurs militants canadiens et guatémaltèques ont affirmé que le Canada donnait désormais son appui à un seul type de défenseurs des DH au Guatemala : ceux qui ne sont pas très critiques de l'activité minière (Warden, 2014; Russel, 2014; Samayoa, 2014; Santos, 2014). C'est dans cette optique que l'appui du gouvernement Harper au travail d'ASFC entre 2009 et 2013 est venu enrichir notre cas d'étude. De l'aveu du directeur exécutif d'ASFC:

Les cas venant mettre un terme à l'impunité du passé ont un impact très concret sur l'impunité d'aujourd'hui et c'est là où ça intéresse le gouvernement canadien. Le gouvernement canadien ce qu'il veut c'est créer des environnements stables pour les intérêts commerciaux étrangers. Par rapport à la justice transitionnelle, les gros cas historiques face au conflit armé [...] ça envoie des signaux comme quoi le système juridique fonctionne donc ça stabilise un contexte non seulement pour les investissements, mais pour les personnes qui sont là (Paradis, 2014).

Cependant, la fin inopinée du financement à ASFC en 2013 pendant le procès pour le cas de génocide n'aidait pas à convaincre l'audience canadienne et guatémaltèque du bien-fondé de la démarche sécurisante. Déplorant le fait que « le Canada était invisible et silencieux durant et après le procès de Rios Montt », Barbara Wood, Rachel Warden et Stacey Gomez ont rédigé une lettre d'opinion au nom du GOPA/CCCI, qui résumait bien l'incohérence de la position canadienne:

Funding to some organizations previously supported by the Canadian government in their work to strengthen Guatemala's judicial sector has thus far not been renewed [...]. Furthermore, considering the increasing involvement of Canadian businesses in the country, particularly in the extractive sector, Canada has an increasing stake in supporting an effective justice system and respect for the rule of law. Now is the time for the Canadian government to break its silence [...]. In doing so, Canada will join other important actors in the international community calling for perpetrators of the genocide to be held accountable (Embassy, 2014).

Si l'action du Canada au Guatemala depuis 1976 dans le champ des droits humains s'apparente aux différents actes d'une pièce de théâtre (Ringmar, 2016), sa performance au cours de la dernière décennie ne semble plus aussi convaincante. En plus des signaux confus émanant des politiques canadiennes, il s'agissait d'un rendez-vous manqué pour le gouvernement Harper, alors que les retombées symboliques des litiges stratégiques de DH au Guatemala auraient pu consolider l'intérêt identitaire du Canada.

CONCLUSION

L'objectif fondamental de cette thèse était de répondre à une importante question théorico-normative en RI, soit les motifs derrière la promotion et la défense des DH en PE, en analysant le cas de deux États aux antipodes: le Canada et le Guatemala. Plus spécifiquement, notre étude longitudinale entre 1976 et 2013 a voulu rendre intelligibles les diverses politiques de gestion de crise dans ce champ de la diplomatie (Tardy, 2009; Rask Madsen et Verschraegen, 2013). Le fait que cette thèse ait été rédigée en français par un Québécois d'origine guatémaltèque a apporté un élément réflexif original sur ce que promouvoir les DH au Guatemala veut dire en PEC. Cela a non seulement stimulé la réflexion théorique sur le plan normatif, mais également au niveau conceptuel quant aux enjeux symboliques et matériels de la relation canado-guatémaltèque. En analysant la situation du Guatemala dans une perspective canadienne, notre recherche se voulait novatrice, car le thème des violations des DH a longtemps été circonscrit par les interventions et le rôle des États-Unis au cours du XX^e siècle (Grandin, 2004; Sikkink, 2004). De fait, les quelques auteurs ayant abordé ce sujet au cours des années 1980 et 1990 ont surtout mis l'accent sur l'absence d'intérêts matériels majeurs du Canada dans la région et l'altérité des valeurs avec les États-Unis en politique mondiale (North et CAPA, 1990; Lemco, 1991). Alors que le respect des DH demeurait la condition *sine qua non* des efforts diplomatiques du Canada au Guatemala durant ces deux décennies, les intérêts économiques canadiens dans le secteur extractif ont substantiellement augmenté au XXI^e siècle (Baranyi et Foster, 2012). Par conséquent, notre thèse est venue actualiser les propos de Rochlin (1994, p. 124), qui affirmait il y a plus de 20 ans que la PEC au Guatemala s'était historiquement concentrée autour de deux thèmes: les opportunités commerciales et les DH. En effet, nous avons empiriquement démontré que la relation canado-guatémaltèque demeurait indissociable du rôle des principaux acteurs non étatiques; en

l'occurrence les entreprises minières canadiennes et les ONG de solidarité internationale.

En intégrant le rôle de ces deux catégories d'acteurs, cette thèse a permis de mettre en évidence la tension historique entre les intérêts matériels et idéels du Canada au Guatemala ainsi que l'avancement conceptuel des notions de souveraineté, de sécurité et d'identité. De l'indifférence initiale à l'égard de la situation au Guatemala à son changement de cap opéré durant les années 1980, le Canada s'est progressivement positionné comme un promoteur actif du thème des DH durant et après la Guerre froide. De l'époque de l'agenda de la sécurité humaine à la promotion de la RSE et du litige stratégique, la collaboration du gouvernement canadien avec les acteurs non étatiques au Guatemala s'est poursuivie jusqu'à ce jour.

Considérant l'absence d'ouvrages portant sur l'histoire de la PEC au Guatemala, nous avons donc conjugué diverses littératures en études internationales et développé une réflexion théorique originale sur deux processus intrinsèquement liés à la promotion des DH par un État: sa politisation et sa sécurisation. La sécurisation d'un enjeu est un processus de politisation, impliquant un débat public et une décision des pouvoirs publics, porté à son paroxysme (Delcourt, 2013, p. 229). Le cas du Canada à partir de 1976 a illustré comment un État pouvait donner la vie juridique à une aspiration ou à un enjeu moral porté par la société civile et, de cette façon, changer les règles et les normes de la société internationale. En vertu du capital symbolique du Canada, basé notamment sur son altérité avec les États-Unis en termes de puissance et de moralité, les violations de DH au Guatemala ont pu être traitées comme une menace sécuritaire permettant des mesures exceptionnelles. À cet égard, l'argument principal de notre thèse reposait sur le rôle de ces acteurs non étatiques dans le processus de sécurisation des DH à des fins identitaires, politiques et économiques, en articulation avec les normes de la société internationale en vigueur et l'intérêt identitaire canadien.

Sur le plan théorique et conceptuel, nous nous sommes inspirés des idées de Carr (2001), de Cox (1986), de Koskenniemi (2006, 2011), de Reus-Smit (1999, 2004, 2012), de Buzan *et al* (1998) et de certains concepts de Bourdieu (1977, 1982, 1984, 1994)²⁹⁹. En apparence éclectique et interdisciplinaire, le recours à ces auteurs a permis d'opérationnaliser les concepts d'identité, de souveraineté et de sécurité et d'analyser les enjeux symboliques et matériels propres aux DH, c'est-à-dire leur potentiel émancipateur de même que leur instrumentalisation. C'est pourquoi nous avons choisi le Canada et le Guatemala aux fins de la démonstration empirique, car ils représentent encore aujourd'hui deux pays aux antipodes en matière de défense, de promotion et de respect des DH. D'une part, il y a cette compréhension intersubjective du rôle et des valeurs vertueuses du Canada au sein de la société internationale liée à la tradition internationaliste libérale (Smith et Turenne Sjolander, 2013) et d'autre part, celle du Guatemala comme pays marqué par la violence, l'insécurité et l'injustice (Schirmer, 1998; Jonas, 2000). Nous avons donc arrimé notre vision dialectique des DH aux diverses incarnations de la tradition internationaliste de la PEC (Black, 2014; Pratt, 1990). Plus spécifiquement, nous nous sommes penchés sur une posture éthique ayant marqué le champ de l'aide canadienne entre 1968 et 1990 : l'IH (Pratt, 1994; Black, 2014). Cette position cosmopolite de la PEC, intimement liée aux mobilisations des différentes organisations de la société civile canadienne luttant pour des changements sociaux dans les années 1960 et 1970 (Clément, 2008; Pratt, 1983), a fortement modifié le consensus normatif de la diplomatie canadienne vis-à-vis des pays du Sud, dont ceux de l'Amérique latine (Stevenson, 2000). C'est dans ce contexte que nous avons développé la notion d'intérêt identitaire canadien afin de comprendre et expliquer la pérennisation des politiques aux apparences altruistes en collaboration avec les acteurs non étatiques.

²⁹⁹ Nous pouvons ajouter Linklater (1998, 2011), Guilhot (2005, 2010), Guzzini (2011, 2013) et Williams (2003). À noter que la majorité de ces auteurs étaient aussi influencés par Bourdieu ou Carr.

Le concept d'intérêt identitaire est un outil analytique qui vient pallier les principales lacunes épistémologiques, ontologiques et normatives des littératures analysées en RI et en APEC par rapport aux diverses formes de puissance et l'importance de la moralité internationale. En continuité avec notre montage théorique, nous avons développé ce concept afin d'intégrer le rôle des acteurs non étatiques, la tension entre les intérêts matériels et idéels de la vie politique, les différents niveaux d'analyse et les questionnements éthiques en PEC. En outre, cette notion intègre les objectifs politico-symboliques d'un État basés sur l'identité, l'altérité et l'autoperception pouvant s'articuler l'évolution historique des normes internationales en matière de souveraineté et de sécurité. Ainsi, la notion d'intérêt identitaire prend en considération la malléabilité et la politisation des DH, ce qui permet d'aller au-delà d'une conceptualisation de variables indépendantes fixes composant l'intérêt national ou l'identité nationale en PEC (Lui, 2012). À cet égard, le concept d'intérêt identitaire peut opérationnaliser les valeurs libérales ou néoconservatrices des principales idées dominantes de la PEC (Nossal *et al.*, 2007; Massie et Roussel, 2013). C'est dans cette optique où la notion d'intérêt identitaire représente une avancée théorique pour comprendre la dimension performative des politiques altruistes chez les États disposant d'un important *soft power* (Nye, 2004; Clark 2013). En effet, l'intérêt identitaire permet de comprendre l'arrimage des logiques réputationnelles aux intérêts matériels dans le cadre d'une démarche sécurisante vis-à-vis les DH. C'est pourquoi nous avons lié la notion d'intérêt identitaire au processus de sécurisation des DH entre 1976 et 2013 afin d'expliquer les éléments de rupture et de continuité au Guatemala.

D'abord, en lien avec les menaces politiques et identitaires (Williams, 2003) du gouvernement canadien, nous nous sommes inspirés des conclusions de Lui (2012) et de Massie et Roussel (2008) sur les DH comme instruments au service de l'unité canadienne. Nous avons identifié un « double processus de sécurisation » des DH émanant des préoccupations non militaires internes et externes ayant longtemps hanté

les dirigeants à Ottawa: Québec et Washington. En effet, après la ratification des deux pactes internationaux de DH (PIDCP et PIDESC) en 1976 et surtout de l'entrée en vigueur de la *Loi constitutionnelle de 1982*, le gouvernement canadien voulait consolider une certaine identité canadienne quant à la défense, la promotion et le respect des DH à travers différents *speech acts*. Comme le rappelait Williams: « *it is precisely under the conditions of attempted securitizations that a reified, monolithic form of identity is declared* » (Williams, 2003, p. 519). Ces actes de langage ont effectivement eu lieu durant des périodes difficiles pour l'unité nationale au Canada, en particulier les années des gouvernements Trudeau, Mulroney et Chrétien. Nous avons remarqué une similitude entre la démarche sécurisante envers les DH et la construction des mythes identitaires en PEC tels que celui de « paisible royaume », « champion du maintien de la paix » et de « médiateur » (Massie et Roussel, 2008; Clark, 2013). Ainsi, le Canada a longtemps été perçu comme un « pays allié » par les réseaux de militants transnationaux qui cherchaient des appuis dans le cadre de leurs stratégies de *naming* et de *shaming* (Keck et Sikkink, 1998) des régimes autoritaires, dont celui du Guatemala au XXe et au XXIe siècle. En vertu du capital symbolique rattaché à la tradition internationaliste libérale, les actes de langage du Canada en matière de DH au Guatemala renferment « une prétention affichée à posséder tel ou tel pouvoir, prétention plus ou moins reconnue, donc plus ou moins sanctionnée socialement » (Bourdieu, 1982, p. 72). Semblable à l'argument de Margheritis (2010), notre thèse a fait ressortir une forte connexité entre la promotion active des DH au Guatemala et l'agenda sécuritaire politique canadien entre 1976 et le début des années 2000.

Toutefois, l'absence de crise majeure en matière d'unité nationale au début du XXIe siècle, conjuguée à une appréciation du prix des métaux sur le marché global, a plutôt favorisé un processus de sécurisation des DH répondant à des impératifs du secteur économique de l'agenda sécuritaire (Buzan *et al.*, 1998). Effectivement, l'étude

des politiques canadiennes au sein du Guatemala post-conflit a amené des éléments empiriques enrichissants au sujet de l'audience ciblée et le type de DH mis de l'avant dans ce processus de sécurisation. En outre, l'écriture de cette thèse a été marquée par l'ère Harper (2006-2015), caractérisée par d'importants changements affectant l'identité canadienne sur la scène mondiale et les rapports avec les ONG locales et transnationales de DH. De surcroît, malgré la priorisation des opportunités commerciales dans le secteur minier au Guatemala, le gouvernement Harper a appuyé d'importantes politiques de DH et de lutte contre l'impunité, notamment à travers la CICIG et le travail d'ASFC. À l'instar de « l'intérêt national » du Canada au Guatemala, le langage des DH s'est adapté aux conjonctures sécuritaires de même qu'à l'évolution des normes de la société internationale. De manière à englober les composantes matérielles et symboliques propres à la PEC et d'inclure le rôle des acteurs non étatiques, les notions d'intérêt identitaire et de sécurisation des DH se sont avérées très pertinentes.

En vue de pouvoir tracer ce « processus » de sécurisation des DH au Canada à des fins politiques, identitaires et économiques, nous avons utilisé une « méthode idéaltypique » et créé un échafaudage de strates discursives propres aux diverses formes de sociétés internationales (pluraliste, solidariste, postwestphalienne) articulant différemment les méta-concepts de souveraineté, de sécurité et d'identité (Linklater, 1998; Cooper, 2002; Axworthy, 2003). Ainsi, la notion d'intérêt identitaire a permis d'ancrer le sens des « pratiques discursives » aux normes de la société internationale en vigueur ainsi qu'aux principales idées dominantes ou cultures stratégiques de la PEC: l'internationalisme libéral et le néoconservatisme canadien (Anzueto, 2014c ; 2016). En vertu des raisonnements idiographiques, éthiques et instrumentaux propres à ces idées dominantes de la PEC, nous avons repris la « méthode idéal-typique » afin de comparer notre notion d'intérêt identitaire avant et après 2006, en particulier la place de l'altérité avec les États-Unis et la façon de promouvoir et défendre les DH en PEC.

Considérant, les changements au niveau des menaces politiques et économiques, la notion d'intérêt identitaire a favorisé la compréhension des démarches sécurisantes en matière de DH et leurs aspects performatifs de l'époque de Trudeau à Harper.

Compte tenu des différents « champs et sous-champs disciplinaires » (Bourdieu, 1984) impliqués dans cette thèse, nous avons mobilisé un corpus méthodologique varié pour la construction d'un bloc théorico-empirique propre à l'étude de cas en sciences sociales (George et Bennett, 2005). En lien avec notre argument principal, nous avons privilégié une analyse historique transnationale afin de « tracer le processus de sécurisation » (Guzzini, 2011) des DH sur une période de plus de quatre décennies. Après avoir identifié trois concepts-clés (identité, sécurité, souveraineté) pour l'analyse de contenu des discours fondamentaux (Hansen, 2006) de la PEC, nous avons mis l'accent sur les acteurs pouvant parler et agir au nom du Canada au Guatemala lors des principaux épisodes de gestion de crise. Notre méthode s'apparente à l'idée d'un récit explicatif de Weber (1949), que Massie résume comme étant « l'identification des compréhensions des acteurs, à la mise en contexte de celles-ci et à l'établissement de leur signification historique et sociale par la comparaison dans le temps et dans l'espace » (Massie, 2013 : 76). Pour cela, nous avons mis à profit les sources primaires et secondaires disponibles pour la réalisation de cette étude. D'une part, des documents d'archives obtenus grâce à la *Loi sur l'accès à l'information*, notamment des notes de breffage pour l'ambassadeur, le ministre des Affaires étrangères ou le Premier ministre ainsi que des câbles diplomatiques entre Ottawa et Guatemala des années 1970 jusqu'à 2008. D'autre part, des documents internes provenant d'ONG canadiennes impliquées au Guatemala depuis plus de trois décennies, en particulier ceux d'ICCHRLA. En outre, nous avons réalisé 32 entretiens semi-dirigés avec des acteurs politiques et sociaux des deux pays afin d'inclure la pluralité de « perceptions historiques » (Aron, 1967). En vertu de nos idéaux-types de sociétés internationales et des mots-clés analysés (voir les annexes), ces entretiens permettaient non seulement une

compréhension historique transnationale de la sédimentation intersubjective des politiques canadiennes de DH au Guatemala, mais faisaient également ressortir ce qui était considéré par les divers acteurs comme des avancées et des reculs sur le plan normatif. Ces différentes sources empiriques ont contribué de manière significative à renforcer notre argument principal portant sur le processus de sécurisation politique et économique des DH au Guatemala. Qui plus est, ces sources ont permis d'enrichir théoriquement et empiriquement la typologie de Vargas-Foronda (2014) couvrant trois périodes distinctes de la PEC au Guatemala: le profil bas (1960-1980), le visage humain (1980-2000) et le sous-impérialisme canadien (2000-2014).

D'abord, la position du Canada durant la période du profil bas (1960-1980) ne pouvait être comprise sans un retour historique sur le problème des DH au Guatemala, ou plus spécifiquement sur les causes ayant poussé l'Armée guatémaltèque à employer une telle violence à l'égard de sa propre population pendant les 36 ans de conflit armé interne (1960-1996). Cette partie de la thèse mettait aussi de l'avant les balbutiements des relations bilatérales entre les deux pays pendant la première moitié du XXe siècle, ainsi qu'une typologie d'acteurs sociaux ayant changé la donne à compter de la décennie 1970 (Pratt, 1983 ; Mace et Roussel, 1990 ; Stevenson, 2000). En effet, sans le travail de sensibilisation et de plaidoyer de certaines ONG canadiennes, le gouvernement canadien serait probablement demeuré indifférent aux violations massives de DH au Guatemala, particulièrement à l'encontre des populations autochtones mayas. À cet égard, nous avons démontré comment les mobilisations de ces groupes socio-humanitaires s'étaient mises en branle durant une période favorable de la Guerre froide pour les DH, notamment suite à la signature des Accords d'Helsinki (1975) et la présidence de Carter (1977-1981). Considérant que l'Amérique latine était l'un des principaux champs de bataille des défenseurs transnationaux de DH, que ce soit en réaction au coup d'État chilien en 1973 ou à la Révolution sandiniste au Nicaragua en 1979, la situation au Guatemala s'est inscrite dans l'agenda des ONG

canadiennes. Or, nous avons mis de l'avant la défense des intérêts économiques du Canada au Guatemala jusqu'aux débuts des années 1980, spécialement ceux de l'entreprise INCO, et ce, malgré la répression sanglante des militaires guatémaltèques envers les populations vivant à proximité du site d'exploitation minière durant la décennie 1970. C'est pourquoi nous affirmons que la transformation de « l'intérêt national » du Canada au Guatemala s'est officialisée avec la fermeture de la mine de nickel appartenant à INCO dans la région d'El Estor entre 1981 et 1982. Néanmoins, les acteurs non étatiques avaient fortement contribué à la modification du point d'ancrage des discours et politiques canadiennes de DH, qui est passé de la strate discursive pluraliste à solidariste de la société internationale.

Dès 1981, sous la pression des réseaux de militants transnationaux pour la défense des DH, une suspension de l'aide bilatérale s'est opérée et une série de résolutions condamnant et dénonçant la situation des DH au Guatemala devant la CDHNU s'est amorcée. Par la suite, l'assistance du gouvernement canadien au processus de paix et à la transition démocratique en Amérique centrale a progressivement fait place à une participation militaire du Canada à l'ONUCA et à son entrée officielle au sein de l'OÉA en 1990. L'une des principales caractéristiques de cette période a été l'accumulation d'une vague importante de sympathie de la part des acteurs étatiques et non étatiques latino-américains à envers le Canada dû, entre autres, à sa position politique différente de celle des États-Unis durant la crise en Amérique centrale dans les années 1980. Certes, la collaboration avec les représentants de la société civile canadienne et guatémaltèque à travers le soutien au GRICAR (1993-1999) et à la MINUGUA (1994-2004) a contribué à façonner le « visage humain » du Canada. Cependant, c'est sous les années Axworthy et son agenda de la sécurité humaine que l'altérité identitaire du Canada avec les États-Unis a été mise en exergue au Guatemala, notamment en ce qui a trait à la redéfinition des concepts de sécurité et de souveraineté. Ce passage d'une strate discursive solidariste à postweshphalienne dans la PEC s'est principalement

exprimé dans l'appui plutôt politique et financier du gouvernement canadien à la mise en œuvre des recommandations du rapport de la CEH (1999). Pour la première fois, ce rapport reconnaissait qu'il y avait eu des actes de génocide contre des groupes du peuple maya entre 1981 et 1983, ainsi que des crimes contre l'humanité. Le soutien du Canada envers différentes stratégies transnationales visant à renforcer la justice transitionnelle, l'État de droit et la lutte contre l'impunité au Guatemala s'est poursuivi jusqu'à nos jours.

Notre thèse a permis de nuancer la troisième période de la typologie de Vargas-Foronda, qualifiée de sous-impérialisme canadien (2000-2014). Cette étiquette est sans contredit tributaire d'une résurgence de la conflictualité par rapport à l'exploitation minière et des changements idéologiques beaucoup plus visibles durant le règne Harper. Cependant, nous avons démontré que le virage commercial de la PEC au Guatemala avait été entamé peu après le départ du ministre Axworthy en 2000 et qu'il était initialement porté par un projet d'accord de libre-échange. Ce déséquilibre entre les « valeurs canadiennes » et les impératifs économiques s'est accentué après les attentats du 11 septembre 2001, plus spécifiquement durant les années du gouvernement Martin (2003-2006). En effet, la défense et la promotion des DH au Guatemala durant cette période visaient plutôt la sécurisation des investissements canadiens que les gains identitaires d'antan. Il n'en demeure pas moins que le Canada bénéficiait toujours d'un important capital symbolique au sein de la communauté diplomatique et de la société civile au Guatemala et ailleurs dans le monde. C'est pourquoi les acteurs étatiques et non étatiques l'ont approché afin de mettre en œuvre le projet de la CICIACS (2003-2004), puis celui de la CICIG (2006). Les câbles diplomatiques et les documents internes analysés dans le Chapitre 6 ont notamment démontré le souci réputationnel du gouvernement canadien par rapport au thème des DH au Guatemala, fortement entaché par la problématique minière. En conjonction avec la Stratégie des Amériques annoncée en 2007, la notion d'intérêt identitaire a

permis de comprendre cet empressement du Canada à se positionner dès 2008 comme l'un des principaux pays donateurs de la CICIG jusqu'à ce jour³⁰⁰. Considérant l'intensification des investissements canadiens dans le secteur extractif, les rapports houleux avec les ONG et la métamorphose de la diplomatie canadienne, l'appui politique et financier à ASF-Canada apparaissait comme une anomalie. Sans minimiser l'importante contribution des litiges stratégiques dans des cas emblématiques de DH au Guatemala entre 2009 et 2013, nous avons pu expliquer cette aide « inattendue » du gouvernement Harper. En lien avec la notion d'intérêt identitaire et notre argument principal sur le processus de sécurisation des DH, le soutien du gouvernement canadien aux efforts transnationaux de renforcement de l'État de droit, de lutte contre l'impunité et de la corruption au Guatemala venait protéger les investissements canadiens. En ce sens, notre thèse démontre que le gouvernement Harper a été un continuateur de ce processus de sécurisation des DH à des fins économiques au Guatemala.

À la lumière de ces résultats empiriques couvrant les époques du profil bas, du visage humain et du sous-impérialisme, nous avons étayé notre argument principal sur le processus de sécurisation politique et économique des DH pendant et après le conflit armé guatémaltèque. Toutefois, face à cet argument, nous ajoutons quelques remarques à l'égard des transformations au sein de l'agenda sécuritaire au Canada.

D'une part, afin d'expliquer l'évolution de l'horizon éthique et sécuritaire de la PEC au Guatemala, nous avons accentué l'interdépendance de la menace politique au Canada, en particulier la question du séparatisme québécois et l'altérité avec les États-Unis entre 1976 et le début du XXI^e siècle. En effet, les principales avancées en termes de politiques de DH, tant à l'interne qu'à l'externe, se sont inscrites dans une période où l'unité nationale du Canada était fragile (Lui 2012 : 167). Ce « double processus de

³⁰⁰ Récemment, Affaires mondiales Canada a octroyé 4 000 000\$ pour la période (2015-2019) (Affaires mondiales, 2016). Depuis 2008, les différentes phases de l'appui institutionnel du gouvernement canadien envers la CICIG ont totalisé plus de 18 millions de dollars canadiens.

sécurisation » des DH au Canada s'est retrouvé en filigrane des calculs des ministres des Affaires étrangères lors des principaux épisodes de gestion de crise au Guatemala; entre autres Allan J. MacEachen (1982-1984), Joe Clark (1984-1991) et Lloyd Axworthy (1996-2000). Cependant, il serait opportun d'approfondir la réflexion sur l'unité nationale canadienne au début du XXI^e siècle et d'étudier davantage le processus de sécurisation des DH à des fins économiques en vertu du changement d'audience. D'autre part, cette intéressante corrélation entre la période du visage humain du Canada au Guatemala (1980-2000) et la sécurisation des menaces politico-identitaires mériterait d'être approfondie par différentes études de cas et renforcée par d'autres approches méthodologiques, notamment l'analyse des sondages d'opinion publique. Considérant, l'importance de la sécurisation politique de l'identité canadienne durant les années Trudeau (1968-1984), cette recherche pourrait également englober le thème de l'aide au développement par rapport à l'Afrique francophone et l'Amérique latine (Morrison, 1998; Brown, 2012). Par ailleurs, compte tenu du rapprochement entre le Canada et les États-Unis durant les années du gouvernement Martin (2003-2006) et du boom minier dans l'économie mondiale, cette période nécessiterait davantage d'études comparatives pour comprendre les éléments de continuité et de rupture dans le champ des DH et de l'aide au développement.

Néanmoins, notre thèse a permis de corroborer l'interprétation de Vargas-Foronda (2012) sur l'émergence et le déclin du visage humain du Canada au Guatemala entre 1980 et 2000, intimement liés au thème de l'exploitation minière. Ironiquement, la conflictualité d'antan renaît de ses cendres en 2004, lorsque l'entreprise canadienne Skye a acheté les parts d'INCO dans le cadre d'un projet minier au sein de la région d'El Estor appelée *Fénix* (phénix).

Une autre contribution majeure de cette thèse a été de mettre en évidence comment les acteurs non étatiques se sont révélés être de véritables vecteurs de changements par

rapport au thème global des DH lors de conjonctures stratégiques. En continuité avec l'histoire « enchevêtrée » d'idées, de pratiques et d'individus en RI, nous avons scruté l'action d'une pluralité d'acteurs non étatiques transnationaux impliqués dans la relation canado-guatémaltèque (Keck et Sikkink, 1998). Que ce soit des représentants de firmes minières canadiennes, des missionnaires, des syndicalistes, des députés, des juristes ou des ministres, leur rôle est demeuré important dans l'histoire de l'avancement ou du recul des DH au Guatemala. Sans prédire la conflictualité dans le secteur minier, Stevenson prévoyait une diminution de l'influence des ONG dans la période post-1990, car :

[...] outre les ONG, les intérêts croissants de la communauté d'affaires envers les différents enjeux de la politique étrangère canadienne en Amérique latine amènera une situation conflictuelle entre ces deux groupes qui n'existait pas lorsque les intérêts commerciaux étaient encore modestes (Stevenson 2000 : 231).

À ce sujet, nous avons démontré que l'appui du gouvernement Harper au travail d'ASF-Canada visait d'abord et avant tout à sécuriser les investissements canadiens. En fait, les DH ont historiquement été instrumentalisés à différentes fins identitaires ou sécuritaires en PEC et, par le fait même, nourri une dimension performative dans ce champ de la diplomatie. Malgré l'importance de cet appui dans des cas emblématiques de litiges stratégiques, nous ne pouvons nier un changement considérable dans la perception de la PEC au Guatemala depuis le début du XXI^e siècle. Toutefois, le mutisme du gouvernement canadien durant et après le procès de génocide en 2013, de même que sa passivité face à l'important litige entre l'entreprise minière HudBay et une communauté autochtone (Choc v. HudBay Minerals Inc. & Caal V. HudBay Minerals Inc, 2015) n'ont pas contribué à défaire cette mauvaise réputation du Canada en matière de DH au Guatemala. De ce fait, notre thèse a aussi dévoilé les nombreuses zones grises de la relation canado-guatémaltèque sur le plan normatif de la politique mondiale. Les propos d'un ancien militant guatémaltèque devenu haut-fonctionnaire

de l'ONU sont évocateurs de ce changement de perception du rôle du Canada dans le champ des DH:

Réellement, la collaboration avec le Canada a été très importante à notre époque durant plusieurs années [...] mais avec le gouvernement actuel il y a eu un changement de politique très grand [...] même à l'ONU, le Canada n'est plus le protagoniste reconnu comme l'un des États les plus actifs au sujet des droits humains. Dans des pays comme le Guatemala, le Canada semble se préoccuper davantage de défendre les intérêts des entreprises minières canadiennes (La Rue, 2014)³⁰¹.

Dans cette optique, les propos d'un ancien ambassadeur canadien au Guatemala au sujet de la problématique minière et de son impact sur l'image du Canada sont également très pertinents: « Vous ne pouvez pas laisser l'ambassade être un porte-parole des intérêts des entreprises, ce n'est pas le rôle de l'ambassade. Le rôle de l'ambassade est de représenter les intérêts canadiens qui sont différents » (Livermore, 2014). Ainsi, le principal défi pour la PEC au Guatemala est de s'extraire du dilemme suivant : « la protection des investissements économiques ou la coopération en matière de droits humains » (Santos, 2014).

Au-delà du Guatemala, la problématique minière au Canada et ailleurs dans le monde, la promotion de la RSE et la recommercialisation de l'aide au développement (Brown, den Heyer et Black, 2014) ouvrent la réflexion sur le type de DH défendu en PEC. Notre cartographie de la littérature a mis en évidence plusieurs obstacles à l'analyse du problème des DH, dont une tendance au statocentrisme, une dépolitisation du thème, une faible articulation entre les niveaux d'analyse, une minimisation du rôle des acteurs non étatiques et une réification de l'exceptionnalisme canadien en diplomatie sur le

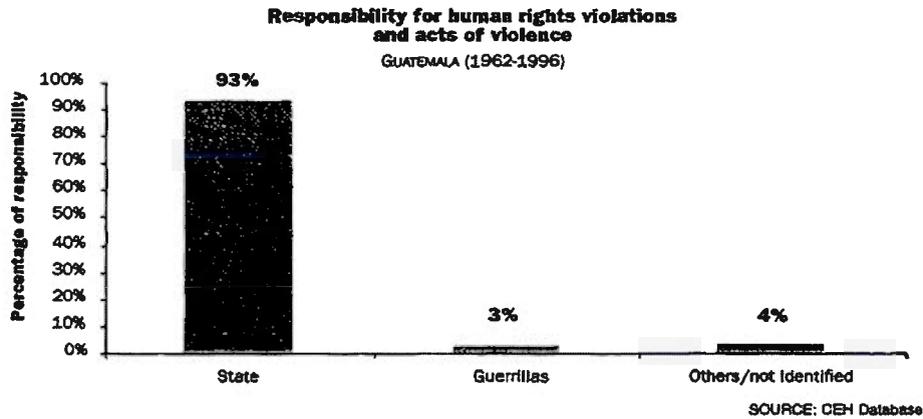
³⁰¹ Lors de cet entretien réalisé en mars 2014, il était question du changement de perception du Canada au sein de l'ONU durant les années du gouvernement Harper. Frank La Rue a été Rapporteur spécial pour la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression de l'ONU entre août 2008 et juillet 2014. Depuis mars 2016, il est Sous-Directeur général pour la communication et l'information de l'UNESCO.

plan moral jusqu'à l'ère Harper (2006-2015). Dans l'intention de surmonter ces écueils théoriques, nous avons introduit la notion d'intérêt identitaire afin d'ancrer le sens des politiques canadiennes de DH avec les différents types de société internationale et étapes de la gestion de crise au Guatemala. Notre notion d'intérêt identitaire ainsi que notre échafaudage de strates discursives de la société internationale s'inscrivent comme des contributions théoriques significatives pour la discipline des RI et le champ de l'APE, qui peuvent bonifier la recherche sur les relations Nord-Sud en matière de DH. À cet égard, l'arrivée d'un nouveau gouvernement libéral au Canada à l'automne 2015, le retour des discours et politiques internationalistes et la priorisation des droits humains en PEC représentent une opportunité pour valider la portée de nos appareils conceptuels. En effet, nos apports théoriques ont favorisé la compréhension de la logique derrière la pérennité du thème des DH et des politiques plus ambitieuses sur le plan sécuritaire et identitaire en diplomatie canadienne depuis 1976.

En somme, avec la recommercialisation de l'aide au développement et la promotion de la RSE de la part du gouvernement canadien et des représentants du secteur extractif (Brown 2014; 2015), l'étude des nouveaux « agents de sécurisation » des DH au XXI^e siècle s'avère plus que pertinente, car les militants de la communauté des ONG n'ont plus le même poids qu'avant vis-à-vis le Guatemala et d'autres pays latino-américains. En incluant une pluralité de voix couvrant près de 40 ans de la relation canado-guatémaltèque, cette étude témoigne de la diversité d'interprétations sur ce que promouvoir les DH signifie en PE. En effet, il peut s'agir d'une question de justice, de stabilité juridique favorisant le commerce ou alors d'une opportunité politico-symbolique allant dans le sens de l'intérêt identitaire d'un État. En vertu de leur indétermination et de leur forte malléabilité, les DH en politique mondiale ont toujours été ce que les acteurs étatiques et non étatiques ont décidé d'en faire. Ce constat entraîne une importante transformation de la compréhension des concepts d'identité, de sécurité et de souveraineté employés en RI. Enfin, avec notre étude de cas s'étalant

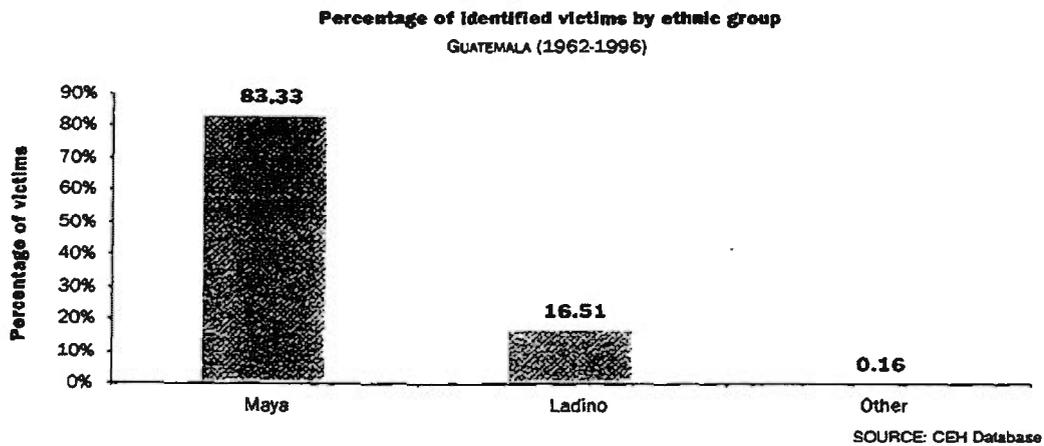
sur plus de 40 ans, nous voulions dévoiler à travers l'histoire de la diplomatie canadienne au Guatemala ce que les DH « sont devenus », mais aussi ce qu'ils « ont pu être et représenter » pour une multitude de Canadiens et de Guatémaltèques: une valse entre l'utopie et la réalité.

ANNEXE A
 RESPONSABLES ET PRINCIPALES VICTIMES DU CONFLIT ARMÉ
 GUATÉMALTÈQUE (1960-1996)



The categorisation of group responsibility yields the following data: 93% rests with agents of the State, including in this category the Army, security forces, Civil Patrols, military commissioners and death squads; 3% rests with the guerrillas; the remaining 4% rests with other unidentified armed groups, civilian elements and other public officials.

Source: CEH (1999, p. 86).



Source: CEH (1999, p. 85).

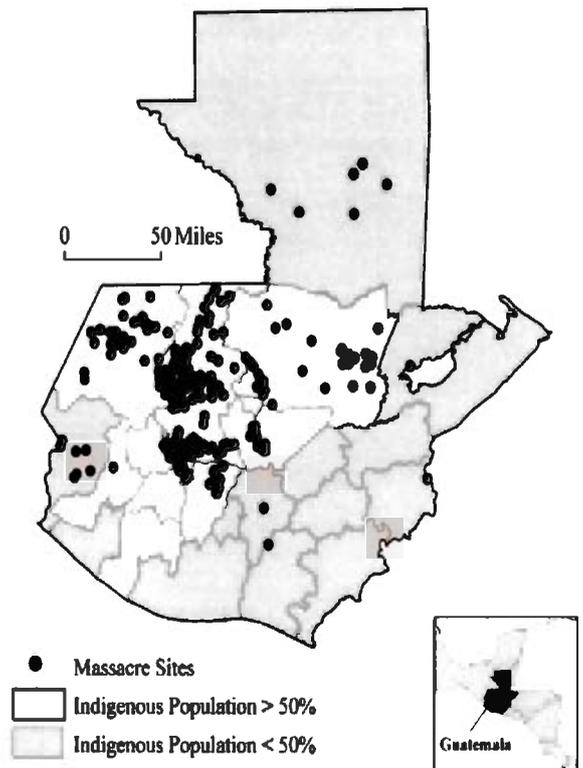
ANNEXE B
 CARTOGRAPHIE DES MASSACRES LORS DU CONFLIT ARMÉ
 GUATÉMALTÈQUE (1960-1996)

**Indigenous Population
 and Maya Ethno-linguistic Groups**



Map Two.

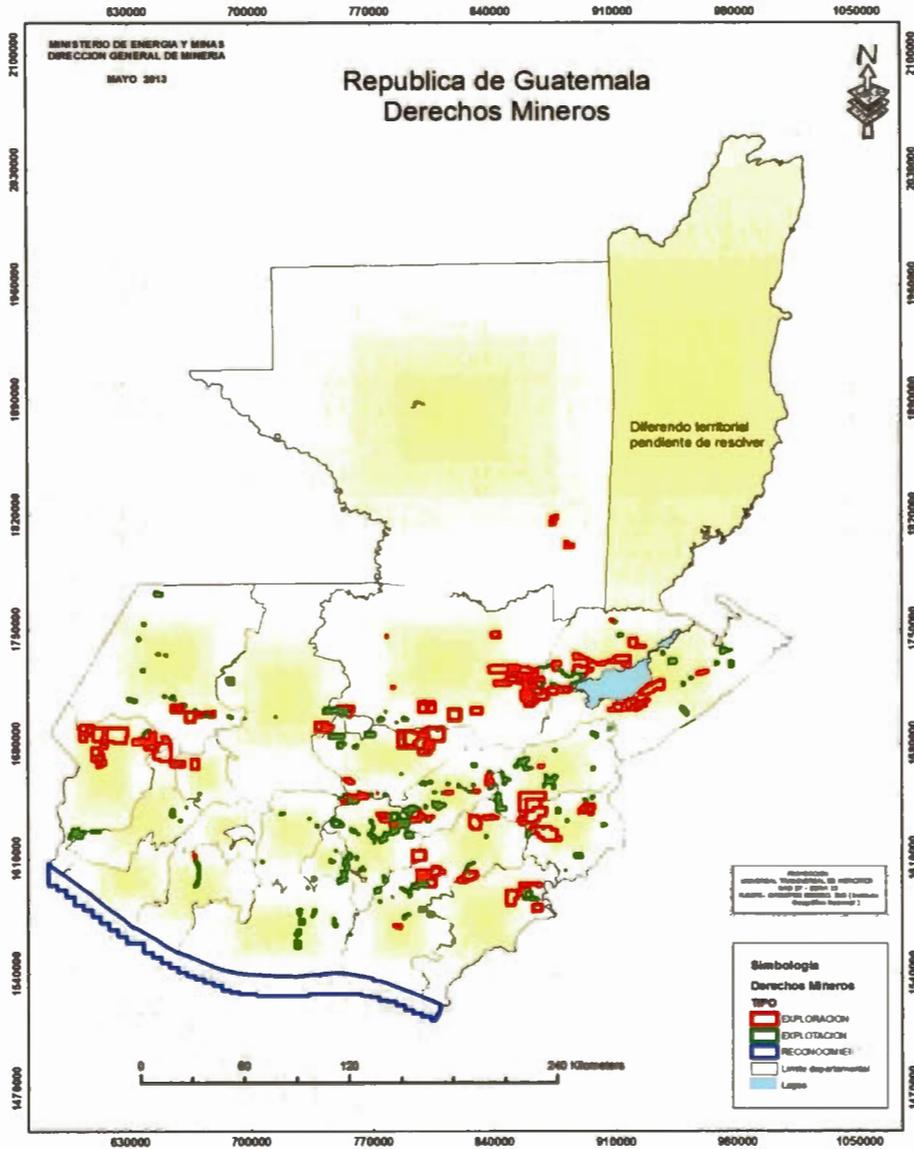
**Guatemalan Massacre Sites
 1978 - 1995**



Map Three.

Source : Steinberg *et al.* 2006, p.65

ANNEXE C PORTRAIT MINIER AU GUATEMALA (2013)



MINISTERIO DE ENERGIA Y MINAS
Guatemala Centro América.



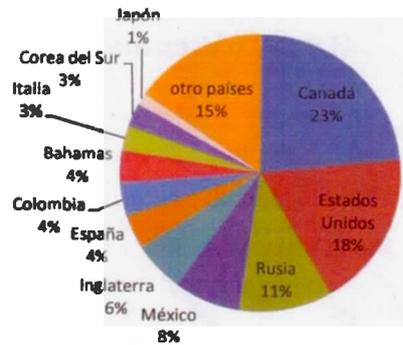
Source: MEM, 2013

ANNEXE D INVESTISSEMENTS DU CANADA AU GUATEMALA

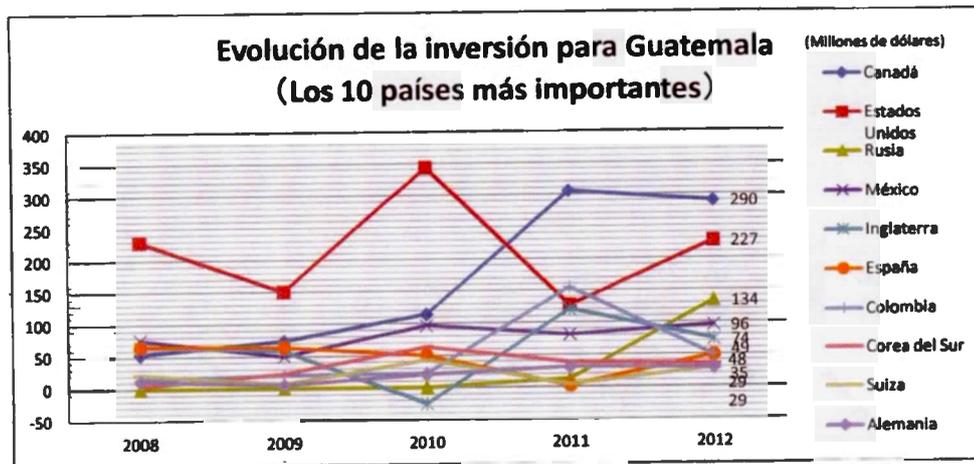
Inversión para Guatemala (2012)
(Millones de dólares)

1	Canadá	289.7
2	Estados Unidos	227.2
3	Rusia	134.2
4	México	95.7
5	Inglaterra	73.7
6	España	48.9
7	Colombia	48.4
8	Bahamas	47.1
9	Italia	36.0
10	Corea del Sur	34.7

Inversión para Guatemala (2012)



(Fuente: BM)



(Fuente: BM)

Source : CANCHAM (2014)

ANNEXE E
HAUSSE DES ATTAQUES CONTRE LES DÉFENSEURS DE DH AU
GUATEMALA

Attacks Against Defenders: 2000-2014



Source : GHRC(2015) et Rapport annuel UDEFEGUA (2014)

ANNEXE F
LISTE DES INTERVIEWÉS

1. Dr. Alejandro Rodríguez Barillas, secrétaire des politiques criminelles du MP
2. Ruth del Valle Cobar, ancienne présidente de la COPREDEH (2008-2012)
3. Dr. Luis Alberto Padilla Menéndez, ancien vice-ministre des relations extérieures (1993), Ambassadeur du Guatemala auprès des Nations Unies à Genève (1997-2000) et Ambassadeur du Guatemala auprès des Nations Unies à Vienne (2005-2007)
4. Jorge Santos Contreras, directeur du CIIDH
5. Helen Mack Chang, directrice de la Fondation Myrna Mack
6. Claudia Samayoa, directrice d'UDEFEGUA
7. Dr. Yuri Melini, directeur de CALAS
8. Eddy Armas, ancien Secrétaire de la paix au Guatemala (SEPAZ) entre 2011-2012
9. Juan Francisco Soto, directeur exécutif du CALDH
10. Mario Polanco, directeur du GAM
11. Nery Rodenas Paredes directeur exécutif d'ODHAG
12. Otilia Lux de Cotí, membre de la CEH
13. Julio Solórzano Foppa, directeur du projet de mémorial de la concorde pour les victimes du conflit armé
14. Gustavo Meoño, coordonnateur de l'AHPN depuis 2005, ancien directeur de la Fondation Rigoberta Menchú Tum et ancien commandant de l'EGP
15. Edgar Fernando Pérez Archila, fondateur et directeur du BJDHG et partenaire d'ASFC

16. Frank La Rue, Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression de l'ONU (2008-2014) et fondateur de la RUOG (1982), fondateur et directeur du CALDH entre 1990 et 2004.
17. Rachel Warden, coordonnatrice du programme KAIROS et ancienne coprésidente du GOPA-CCCI
18. Grahame Russell, co-directeur de Rights Action
19. John W. Foster, ancien président d'ICCHRLA
20. Daniel Livermore, ancien Ambassadeur du Canada au Guatemala (1996-1999)
21. Owen Campbell, directeur du Conseil d'administration de PBI- Canada, ancien volontaire au Guatemala entre 2006-2007
22. Suzanne Rumsey, ancienne coordonnatrice du Programme Mexique et Amérique centrale d'ICCHRLA (1991-2001)
23. Kathryn Anderson, fondatrice de Breaking the Silence
24. Monica Izaguirre, Agent politique des affaires publiques au sein de l'ambassade du Canada au Guatemala depuis 1994
25. Amilcar Pop, Député et Chef du mouvement politique WINAQ au Congrès guatémaltèque depuis 2012
26. Ivanova Ancheta, Vice-Ministre du Développement durable au MEM depuis 2013
27. María José Mazariegos, Agente au Secrétariat du G13 depuis 2009
28. José Suasnavar, Directeur adjoint de la FAFG
29. Michael Tutt, Président de CANCHAM
30. Pascal Paradis, Directeur général d'ASFC

31. Claudia López David, Procureure adjointe à la PDH et ancienne Coordonnatrice et Conseillère juridique d'ASFC au Guatemala entre 2010 et 2012
32. Nadine Khoury, Directrice adjointe (Amériques) – Direction des programmes pour la stabilisation et la reconstruction (GTSR-START)

ANNEXE G
DISCOURS FONDAMENTAUX DE LA PEC EN AMÉRIQUE
LATINE (IDENTITÉ / INTÉRÊT NATIONAL)

Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1969). *Rapport préliminaire de la Mission ministérielle en Amérique latine du 27 octobre au 27 novembre 1968*. Ottawa: l'auteur.

Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1970). *Politique étrangère au service des Canadiens*. Publié avec l'autorisation de l'honorable Mitchell Sharp, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Ottawa : l'auteur.

Canada. Chambre des communes. (1980, 17 décembre). *Rapport du Comité spécial en matière de relations Nord-Sud*. Rapport principal sous la présidence de Herb Breau déposé le 17 décembre 1980. Ottawa : l'auteur.

Canada. Chambre des communes. (1980, 17 décembre). *Rapport du Comité spécial en matière de relations Nord-Sud*. Rapport principal sous la présidence de Herb Breau déposé le 17 décembre 1980. Ottawa : l'auteur.

Canada. Chambre des communes (1981, 14 mai). *Rapport du Comité spécial en matière de relations Nord-Sud*. Dernier rapport sous la présidence de Herb Breau déposé le 14 mai 1981. Ottawa : l'auteur.

Canada. Chambre des communes. (1982, 30 novembre). *Rapport final du sous-comité spécial du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des communes sur les relations entre le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes*. Rapport No. 321-8/3E sous la présidence de Maurice Dupras déposé le 30 novembre 1982 à la Chambre des communes. Ottawa : l'auteur.

Canada. Approvisionnements et Services Canada. (1985). *Compétitivité et sécurité : Orientations pour les relations extérieures du Canada*. Présenté par le très honorable Joe Clark, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Ottawa : l'auteur.

Canada. Sénat et Chambre des communes. (1986). *Indépendance et internationalisme : rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations extérieures du Canada*. Rapport du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada présidé par Jean-Maurice Simard et Tom Hockin, déposé en juin 1986, Ottawa : l'auteur.

Canada. Chambre des communes. (1987). *Qui doit en profiter? Rapport sur les politiques et programmes du Canada en matière d'aide publique au développement*. Rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du commerce extérieur, présidé par William C. Winegard, déposé en mai 1987, Ottawa : l'auteur.

Canada. Chambre des communes. (1986). *Les Relations extérieures du Canada: Réponse du Gouvernement du Canada au rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes*. Rapport présenté par Joe Clark en décembre 1986, Ottawa : l'auteur.

Canada. Chambre des communes. (1988). *Appui au Groupe des Cinq : le Canada et le processus de pacification en Amérique centrale*. Rapport du Comité spécial sur le processus de pacification en Amérique centrale présenté le 5 juillet 1988, Ottawa : l'auteur.

Canada. (1995). *Le Canada dans le monde. Énoncé du gouvernement*. Ottawa : Gouvernement du Canada.

Canada. (1999). *Information Booklet for 1999 Heads of Mission Meeting Latin American and the Caribbean, Calgary, Alberta, 14-16 March*. Ottawa: l'auteur.

Canada. Ministère des Travaux publics. (2001). *Actes du Sommet de Québec*. Avril 2001. Ottawa : l'auteur.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (2001). *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux 2001*. Ottawa : l'auteur.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (2003a). *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux 2003*. Ottawa : l'auteur

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (2003b). *Engagements pris engagements tenus. Le rôle joué par le Canada à la présidence du Sommet des Amériques*. Ottawa : l'auteur.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (2004). *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux 2004*. Ottawa : l'auteur.

Canada. (2005). *Fierté et influence: notre rôle dans le monde. Énoncé de politique internationale du Canada*. Ottawa : Bureau du Conseil privé.

Canada. (2009). *Priorités et Progrès Le Canada dans les Amériques*. Ottawa :
Gouvernement du Canada.

Canada. Affaires mondiales Canada. (2016). *Le Canada et les Amériques*. Ottawa.
Récupéré de <http://www.international.gc.ca/americas-ameriques/index.aspx?lang=fra>

ANNEXE H
LISTE DES MOTS-CLÉS POUR L'ANALYSE DE CONTENU

N.B. Les mots-clés sont présentés d'abord en français, mais la recherche dans les documents et les entretiens furent réalisés en anglais et en espagnol, les traductions sont donc également présentées.

Mots-clés (français) : identité nationale; intérêt national; intérêts miniers; puissance moyenne; valeurs canadiennes; tradition diplomatique; humanisme; solidarité internationale; paix; développement; sécurité nationale; sécurité internationale; sécurité économique; droits humains; souveraineté ; non-intervention

Mots-clés (anglais): national identity; national interest; mining interests; middle power; Canadian values; diplomatic tradition; humanism; international solidarity; peace; development; national security; international security; economic security; human rights; sovereignty; non-intervention

Mots-clés (espagnol) : identidad nacional; interés nacional; intereses mineros; valores canadienses; tradición diplomática; humanismo; solidaridad internacional; paz; desarrollo; seguridad nacional; seguridad internacional; seguridad económica; derechos humanos; soberanía; principio de no intervención

APPENDICE A
COURRIER ÉLECTRONIQUE

Madame, Monsieur,

Mon nom est Marc-André Anzueto, doctorant en science politique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et je rédige actuellement une thèse qui s'intitule : « *Les droits humains dans la politique étrangère du Canada : le cas du Guatemala entre 1980 et 2012* ». Monsieur/Madame X m'a suggéré de communiquer avec vous pour discuter de l'engagement du Canada en matière de droits humains au Guatemala.

Cette recherche doctorale, sous la direction de Nancy Thede (UQAM), cherche à expliquer l'évolution des politiques canadiennes de droits humains au Guatemala depuis les 30 dernières années, notamment à travers des entretiens avec des acteurs de la société civile et des représentants gouvernementaux.

Considérant l'important rôle de votre organisation dans la lutte contre l'impunité au Guatemala, je vous écris afin de vous solliciter pour un entretien, selon vos disponibilités, dans le but de connaître votre perspective et expérience à ce sujet. Le cas échéant, il me ferait plaisir de me déplacer pour vous rencontrer à votre convenance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc-André Anzueto

APPENDICE B
GRILLE D'ENTREVUE

1. Parlez-moi brièvement de comment vous vous êtes intéressé à la situation des droits humains au Guatemala/Parlez-moi brièvement de votre premier contact avec le Canada (gouvernement, ONG, individus).
2. Selon vous, qu'est-ce qui caractérise la politique étrangère du Canada au Guatemala?
3. Quels sont les éléments de continuités et de ruptures de la politique étrangère du Canada au Guatemala en matière de droits humains?
4. Quel est l'intérêt du gouvernement canadien à renforcer l'État de droit et à protéger les droits des populations vulnérables au Guatemala?
5. Quels sont les éléments de la politique étrangère (s'ils en existent) qui distinguent le Canada des États-Unis?
6. Toute époque confondue, quelles furent, les principales réalisations du Canada et les principaux défis en matière de politiques de droits humains au Guatemala?
7. Qu'est-ce que le gouvernement canadien pourrait faire de plus en matière de politiques de droits humains au Guatemala aujourd'hui ?
8. Auriez-vous quelque chose à ajouter ou des suggestions de personnes à interviewer?

APPENDICE C
 EXEMPLE I DE DOCUMENT OBTENU GRÂCE À NOS DEMANDES D'ACCÈS
 À L'INFORMATION

s.18(1) - International

COUNTRY STRATEGY 2008 – 2009:
 GUATEMALA



	<p>vulnerable to future disasters.</p> <p>The need to control illegal migration and trafficking in drugs, weapons, children and women is a major challenge in Guatemala, especially given its geographic position on NAFTA's southern flank. Cooperation with the U.S., as well as other countries in the region to combat migration and trafficking issues. Canada has a direct interest as the drug chain leads into Canada as does the chain of armed gangs (maras) that assist in the transport of drugs. And is helping train inspectors and prosecutors.</p> <p>Problems of corruption persist.</p> <p>Lack of equipment and training within security forces continue to limit Guatemala's control over its territory. There is no longer official tolerance for extrajudicial killings but they continue (including "social cleansing") and police (current and former) are often accused of involvement.</p> <p>Guatemala is Canada's most important trade and investment partner in Central America. Since 1995, Canadian exports have multiplied fourfold and Guatemala is Canada's 8th most important export destination in Latin America and the Caribbean.</p> <p>It is estimated that Guatemala ranks 10th out of 41 Latin American and Caribbean countries for Canadian FDI - if offshore bank deposits are excluded.</p> <p>Mining development in Guatemala, in which Canadian firms play a significant role, has the potential to be a major source of revenue not only for the government, but also for local communities. The industry has, however, been criticized by environmentalists, indigenous communities, the church and Canadian NGOs opposed to mining.</p> <p>Canada's image in Guatemala is influenced by perceptions of the mining industry. Canada needs therefore to better communicate its commitment to CSR and responsible mining practices, while monitoring the situation in a neutral manner.</p> <p>Canadian bilateral assistance in Guatemala has been focused on achieving the Millennium Development Goals (MDGs) and Peace Accord commitments. Canada disburses \$12 m annually, including partnership (NGOs) and multilateral assistance.</p> <p>Guatemala remains among CIDA's list of countries of significant and strategic interest, with increased profile due to proximity to NAFTA border and importance of indigenous and human rights. ODA provides the means by which many of Canada's strategic priorities - including human security, governance, and human rights - are met. Future CIDA programming will focus on human rights and democratic governance at a level at which Canada would become a lead donor in these areas with an ability to influence government policy and help combat impunity (Note our commitment to CICIG.)</p> <p>The lack of opportunities coupled with high birth rates have exacerbated the exodus of Guatemalans that began during the civil war (Guatemalan diaspora in Canada is about 50,000, about 1.5 million in USA, half of whom are illegal). Civil war and illegal migration have undermined social and family values, contributing to growth of violent gangs. The need to screen Guatemalan applicants for possible involvement in past or recent crime is a challenge for the Embassy's visa program. Guatemala is moreover a country at risk for natural disasters (volcanic eruptions, tropical storms, earthquakes) and suffers a very high murder rate that exposes tourists to risks.</p>
<p>2B. What are Canada's strategic objectives for this country? What are the linkages to</p>	<p>1) Promote democracy, human rights, governance, rule of law and respect for diversity. (DFAIT/CIDA/CIC/RCMP) (Americas priority #1). Canadian development assistance, exchanges and training contribute to strengthening governance, civil society institutions and promoting human rights - including the rights of indigenous peoples, women and children. Cooperation in the areas of international trade and business as well as between Guatemalan and Canadian indigenous communities allows for shared experience and technology transfer. Assisting the promotion of</p>

For HQ use only: Status - C

Source : MAECD. (2014). *Documents en matière de la politique canadienne de droits humains au Guatemala, en particulier l'appui du Canada envers la MINUGUA entre le 1 jan. 1996 et 31 déc. 2004, et création de la CICIG (2004-2008).*

APPENDICE D
 EXEMPLE II DE DOCUMENT OBTENU GRÂCE À NOS DEMANDES
 D'ACCÈS À L'INFORMATION

CONFIDENTIAL

February, 1972.

APPENDIX A

Canadian Government Objectives for Guatemala.

COUNTRY PLANNING AND PROGRAMMING SYSTEM
STATEMENT OF COUNTRY OBJECTIVES - GUATEMALA

Broad Objectives

To enhance Canadian interests in relations with Guatemala, with particular attention to the following factors:

- Guatemala, a country with democratic institutions, has been the scene of continuing and systematic campaigns of terrorism and counter-terror carried out by both left and right-wing extremists. The resulting assassinations, kidnappings and violent acts have seriously prejudiced foreign interests and the security of foreigners (including diplomats) living in Guatemala.
- One of the largest Canadian investments in Latin America will become an important factor in our relations with Guatemala if Esquivel's (INCO) protracted negotiations with the Guatemalan Government conclude in a decision to go ahead with its proposed investment of \$250 million in the mining sector.
- Guatemala, has a littoral on the Caribbean as well as on the Pacific Ocean and, like Canada, it has major interests in the development and protection of the maritime resources off its coast.
- Guatemala City is the headquarters of the Central American Common Market (CACOM) which is potentially important to the economic integration of Central America.
- Guatemala claims and covets the territory of British Honduras (Belize) which blocks off most of Guatemala's outlook on the Caribbean. Britain has for years been endeavouring to negotiate with Guatemala the independence of Belize.
- Guatemala's foreign policies have traditionally been dominated by very close relations with the United States and with Mexico.

To promote and protect Canada's economic and trade interests in Guatemala (and in El Salvador and Honduras).

- (a) This will involve increasing Canadian exports to these countries, especially fully-manufactured and high-technology products;

000237

Source: BAC. (2014). *Directives à l'intention des chefs de mission – Guatemala 1972/09/01-1994/04/30*, Dossier. RG25-A-3-c, Numéro de reproduction A-2014-00029.

APPENDICE E
PHOTOS DE RIOS MONTT (1982) ET DU PROCÈS DE GÉNOCIDE (2013)



Photo de Jean-Marie Simon, Source: Willard (2012)



Photo de James Rodríguez, source: mimundo.org

APPENDICE F
EXPROPRIATION DE 2007 ET OPPOSITION À LA PRÉSENCE MINIÈRE
CANADIENNE AU GUATEMALA EN 2009



Photo de James Rodríguez, source: mimundo.org



Source: PAQG (2009)

APPENDICE G
FORMATION D'ASFC POUR LES LITIGES STRATÉGIQUES ET LE PROCÈS
DE GÉNOCIDE (2013)



Source : ASFC (2012)



Photo de James Rodríguez, source: mimundo.org

BIBLIOGRAPHIE

Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. (1975, 1^{er} août). Récupéré de http://www.humanrights.ch/upload/pdf/130403_Acte_final.pdf

Adler, E. et Pouliot, V. (2011). International practices. *International Theory*, 3(1), 1-36.

Adler-Nissen, R. (2011). On a field trip with Bourdieu. *International Political Sociology*, 5(3), 327-330.

Adler-Nissen, R. (dir.). (2013). *Bourdieu in international relations: Rethinking key concepts in IR*. New York: Routledge.

Affaires extérieures et Commerce extérieur. (1990). *Consultations en préparation de la 46^e session de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme les 22 et 23 janvier 1990*. Ottawa : l'auteur.

Affaires extérieures et Commerce extérieur. (1991). *Consultations en préparation de la 47^e session de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme les 21 et 22 janvier 1991*. Ottawa : l'auteur.

Affaires extérieures et Commerce extérieur. (1993). *Consultations en préparation de la 49^e session de la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme les 13 et 14 janvier 1993*. Ottawa : l'auteur.

Affaires étrangères et Commerce extérieur. (1996a). *Visite au Canada de dirigeants de l'Amérique centrale du 15 au 17 mai 1996. Cahier d'information*. Ottawa : l'auteur.

Affaires étrangères et Commerce extérieur. (1996b). *Consultations en prévision de la 52^e séance de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies les 13 et 14 janvier 1996*. Ottawa : l'auteur.

Affaire Myrna Mack Chang c. Guatemala. (2003). Arrêt du 25 novembre 2003 de la CIDH. Serie C n° 101. Récupéré de http://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_101_ing.pdf

Aguilera Peralta, G. (2008). Peace in Guatemala: Settling for what seems possible or aiming for what is desirable. Dans S. Baranyi (dir.), *The paradoxes of peacebuilding post-9/11* (p. 32-57). Vancouver : UBC Press.

Ahmed, S. et Potter, D. M. (2006). *NGOs in international politics*. Bloomfield, CT: Kumarian Press.

Álvarez Aragón, V., Figueroa Ibarra, C., Taracena Arriola, A., Tischler Visquerra, S. et Urrutia García, E. (dir.). (2013). *Guatemala: Historia reciente (1954-1996), tomo IV: Procesos de paz y contexto internacional*. Guatemala : FLACSO.

AI. (2002, 28 février). *Guatemala. Un héritage fatal. Impunité pour le passé et retour des violations des droits humains*. AMR 34/001/2002. Paris : l'auteur. Récupéré de <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr34/001/2002/fr/>

AI. (2014, septembre). *Guatemala. Mining in Guatemala : Rights at risk*. AMR 34/002/2014. Londres : l'auteur. Récupéré de <http://www.amnesty.ca/sites/amnesty/files/mining-in-guatemala-rights-at-risk-eng.pdf>

Anderson, K. (2003). *Weaving Relationships: Canada-Guatemala Solidarity*. Waterloo : Wilfrid Laurier University Press.

Andreassen, B.-A. et Swinehart, T. (dir.). (1993). *Human Rights in Developing Countries Yearbook 1993*. Oslo: Nordic Human Rights Publications.

Anghie, A. et Chimni, B. S. (2003). Third World Approaches to International Law and Individual Responsibility in Internal Conflicts, *Chinese Journal of International Law*, 2(1), 77-103.

Anholt, Simon. (2005). *Brand new justice: how branding places and products can help the developing world*. New York : Routledge.

Anzueto, M.-A. (2006). *Les IDE des entreprises minières canadiennes : le défi des droits des autochtones au Guatemala*. Récupéré de http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Anzueto_Les_IDE_dans_le_secteur_minier.pdf

Anzueto, M.-A. (2012). À la croisée de la paix et de la justice: La CICIG une avancée dans la lutte contre l'impunité, *Revue québécoise de droit international*, 25(2), 1-36.

Anzueto, M.-A. (2014a). De Trudeau à Harper: l'internationalisme réaliste en Amérique latine? *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(1), 50-60.

Anzueto, M.-A. (2014b). Instrumentalisation des droits humains en politique étrangère canadienne ? *Études Internationales*, 45(4), 601–624.

Anzueto, M.-A. (2014c). Les deux faces de Janus ? Les droits humains dans la politique étrangère du Canada en Amérique centrale. Dans N. Thede et M. Dufour-Poirier (dir.), *L'Amérique latine : Laboratoire du politique autrement* (p. 227-245). Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Anzueto, M.-A. (2016). Constructing and deconstructing Canada's image in Guatemala (1980-2014): the two faces of Janus? *Latin American Perspectives* (À paraître).

Arbour, F. (1988). America's Backyard: Central America. Dans Robert O. Matthews et Cranford Pratt (dir.), *Human Rights in Canadian Foreign Policy* (p. 221-245). Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press.

Arbour, F. (1997). Supporting the Guatemalan peace accords: Implications for Canada. *Canadian Foreign Policy Journal*, 5(1), 95-104.

Aron, R. (1962). *Paix et guerre entre les nations*. Paris : Calmann-Lévy.

Aron, R. (1967). Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales? *Revue française de science politique*, 837-861.

Ashley, R. K. (1984). The poverty of neorealism. *International organization*, 38(2), 225-286.

Atwood, R. (2008). *Advocates Against Impunity: a case study on human rights organizations in Guatemala*. Washington Office on Latin America (WOLA).

Audet, F. et Navarro-Flores, O. (2014a). The Management of Canadian Development Assistance: Ideology, Electoral Politics or Public Interest? Dans S. Brown, M. den Heyer, et D. R. Black (dir.), *Rethinking Canadian Aid* (p. 179-192). Ottawa : University of Ottawa Press.

Audet, F. et Navarro-Flores, O. (2014b). Virage dans la gestion de l'aide canadienne publique au développement: tensions et dynamiques d'une nouvelle idéologie. *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(1), 61-72.

ASFC. (2010). *Rapport d'activités 2009-2010. Pour que justice soit faite*. Québec : l'auteur. Récupéré de http://www.asfcanada.ca/uploads/publications/uploaded_rapport-activites-0910-pdf-17.pdf

ASFC. (2011). *Rapport d'activités 2010-2011. Pour que justice soit faite*. Québec : l'auteur. Récupéré de http://www.asfcanda.ca/uploads/publications/uploaded_asf-rapport-annuel-2010-2011-web-pdf-18.pdf

ASFC. (2012). *Rapport d'activités 2011-2012. Pour que justice soit faite*. Québec : l'auteur. Récupéré de http://www.asfcanda.ca/uploads/publications/uploaded_rapport-d-activites-asfc-2011-2012-final-pdf-36.pdf

ASFC. (2013). *Rapport d'activités 2012-2013. Pour que justice soit faite*. Québec : l'auteur. Récupéré de http://www.asfcanda.ca/uploads/publications/uploaded_asf-rapport-annuel-2012-2013-v7-web-pdf-56.pdf

ASFC. (2016). Axes d'intervention – Litige stratégique. Récupéré de <http://www.asfcanda.ca/fr/asfc-en-action/axes-d-intervention>

Axworthy, L. (1997). An interview with the minister of foreign affairs. *Canadian Foreign Policy Journal*, 4(3), 1-5.

Axworthy, Lloyd (1998, 18 février). Notes for an Address by the honourable Lloyd Axworthy, Minister of Foreign Affairs to the Second Annual NGO Consultations on Peacebuilding. Ottawa, 18 février 1998.

Axworthy, Lloyd (1999, 11 janvier). Notes for an Address by the honourable Lloyd Axworthy, Minister of Foreign Affairs to the Instituto Tecnológico Autónomo de México (ITAM). Canada's Human Security Agenda for the Hemisphere. Mexico: 11 janvier 1999.

Axworthy, L. (2001). Introduction. Dans *Human security and the new diplomacy: Protecting people, promoting peace* (p. 3-13). Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press.

Axworthy, L. (2003). *Navigating a New World: Canada's Global Future*. Toronto : Vintage Canada.

Axworthy, L. (2012). Middle Power Foreign Policy: Canada and anti-personnel landmines. Dans S. Smith, A. Hadfield, et T. Dunne (dir.), *Foreign Policy. Theories/Actors/Cases* (p. 284-307). Oxford : Oxford University Press.

BAC. (2014). *Directives à l'intention des chefs de mission – Guatemala 1972/09/01-1994/04/30*, Dossier. RG25-A-3-c, Numéro de reproduction A-2014-00029.

Baehr, P. R., Castermans-Holleman, M. C. et Grünfeld, F. (2002). *Human rights in the foreign policy of the Netherlands*. Cambridge : Intersentia nv.

Baranyi, S. (1985). Canadian Foreign Policy Towards Central America, 1980–84: Independence, Limited Public Influence, and State Leadership. *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, 10(19), 23-57.

Baranyi, S. (2008). *The paradoxes of peacebuilding post-9/11*. Vancouver : UBC Press.

Baranyi, S. (2011). Introduction: peacebuilding and Reconstruction in Haiti. *Journal of Peacebuilding & Development*, 6(3), 3-16.

Baranyi, S. (2014). Canada and the security-development nexus in Haiti: the « dark side » or changing shades of gray? *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(2), 163-175.

Baranyi, S. et Foster, J. M. (2012). Canada and Central America: citizen action and international policy. Dans P. McKenna (dir.), *Canada looks south: in search of an Americas policy* (p. 240-264). Toronto : University of Toronto Press.

Barkin, J. S. (2003). Realist constructivism. *International Studies Review*, 5(3), 325-342.

Barkin, J. S. (2010). *Realist constructivism: Rethinking international relations theory*. New York: Cambridge University Press.

Battistella, D. (2013a). Puissance Vers une approche synthétique ? Dans D. Battistella (dir.), *Relations internationales Bilan et Perspectives* (p. 237-260). Paris : Editions Ellipses.

Battistella, D. (dir.). (2013b). *Relations Internationales, bilan et perspectives*. Paris : Editions Ellipses.

Beudet, P. et Haslam, P. (2014). *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Beaulne, Yvon (1980, 4 février). *La Commission des droits de l'homme après trente ans*. Déclaration de M. Yvon Beaulne, représentant canadien à la 36^e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Genève, 4 février 1980.

Behringer, R. M. (2012). *The human security agenda: how middle power leadership defied US hegemony*. New York: Bloomsbury Publishing USA.

Beier, J. M. (2010). At home on native land: Canada and the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous People. Dans J. M. Beier et L. Wylie (dir.), *Canadian Foreign Policy in Critical Perspective* (p. 182-185). Toronto : Oxford University Press.

- Beier, J. M. et Wylie, L. (2010). *Canadian foreign policy in critical perspective*. Toronto: Oxford University Press.
- Bellamy, A. J. (2009). *Responsibility to protect: the global effort to end mass atrocities*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Berger, P. et Luckmann, T. (2006). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.
- Bernier, L. (1996). *De Paris à Washington: la politique internationale du Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bially Mattern, J. (2005). Why Soft Power Isn't So Soft: Representational Force and the Sociolinguistic Construction of Attraction in World Politics. *Millennium-Journal of International Studies*, 3, 585-612.
- Bigo, D. (2011). Pierre Bourdieu and international relations: Power of practices, practices of power. *International Political Sociology*, 5(3), 225-258.
- Bigo, D. et Madsen, M. R. (2011). Introduction to symposium A Different Reading of the International : Pierre Bourdieu and international studies. *International Political Sociology*, 5(3), 219-224.
- Binette, P. et De Courval, P. (2014). Solidarité ou solitude? L'évolution de la politique étrangère canadienne au Conseil des droits de l'Homme. *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(1), 73-85.
- Black, D. R. (2013). The Harper Government, Africa Policy, and the Relative Decline of Humane Internationalism. Dans H. A. Smith et C. Turenne Sjolander (dir.), *Canada and the World. Perspectives on Canadian Foreign Policy* (p. 217-237). Oxford : Oxford University Press.
- Black, D. R. (2014). Humane Internationalism and the Malaise of Canadian Aid Policy. Dans S. Brown, M. den Heyer, et D. R. Black (dir.), *Rethinking Canadian Aid* (p. 17-33). Ottawa : University of Ottawa Press.
- Blackwood, E. et Stewart, V. (2012). CIDA and the mining sector: extractive industries as an overseas development strategy. Dans S. Brown (dir.), *Struggling for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid* (p. 217-245). Ottawa : University of Ottawa Press.
- Boily, F. (2014). Les conservateurs canadiens, la question d'Israël et l'antisémitisme. *Études internationales*, 45(4), 579-600.

Booth, K. (1991). Security in anarchy: utopian realism in theory and practice. *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, 527-545.

Booth, K. (1995). Human wrongs and international relations. *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)*, 71(1), 103-126.

Booth, K. (1996). 75 years on: rewriting the subject's past-reinventing its future. Dans S. Smith, K. Booth, et M. Zalewski (dir.), *International Theory: Positivism and Beyond* (p. 328-339). Cambridge : Cambridge University Press.

Booth, K. (dir.). (2005). *Critical Security Studies and World Politics*. Boulder : Lynne Rienner.

Booth, K. (2011). *Realism and world politics*. London: Routledge.

Bothwell, R. et Daudelin, J. (2009). *Canada Among Nations, 2008: 100 Years of Canadian Foreign Policy, 10*. Montreal & Kingston : McGill-Queen's Press-MQUP.

Boucher, J.-C. (2013). The Responsibility to Think Clearly about Interests: Stephen Harper's Realist Internationalism, 2006–2011. Dans H. A. Smith et C. Turenne Sjolander (dir.), *Canada in the World: Internationalism in Canadian Foreign Policy* (p. 53-70). Oxford: Oxford University Press.

Bourdieu, P. (1977). Sur le pouvoir symbolique. *Annales*, (3), 405-411.

Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

Bourdieu, P. (1984). *Homo Academicus*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1986). La force du droit [Eléments pour une sociologie du champ juridique]. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64(1), 3-19.

Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.

Bourdieu, P. (2004). *Esquisse pour une auto-analyse*. Paris: Raisons d'agir.

Bradbury, J. H. (1985). International movements and crises in resource oriented companies: The case of Inco in the nickel sector. *Economic Geography*, 61(3), 129-143.

Brahimi, Lakhdar. (2000, 21 août). *Rapport du groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies*. [Document PDF]. Rapport présenté le 21 août devant le Conseil de sécurité (S/2000/809) et l'Assemblée générale des Nations Unies (A/55/305). New York : ONU. Récupéré le 18 juillet 2016 de http://www.un.org/fr/peacekeeping/sites/peace_operations/

Brandt, Willy et Sampson, Anthony. (1980). *Brandt Report North-South: A Programme for Survival: Report of the Independent Commission on International Development Issues*. Cambridge : MIT Press.

Bratt, Duane et Kukucha, Christopher J. (dir.). (2011). *Reading in Canadian Foreign Policy: Classic Debates and New Ideas*. (2e éd.). Toronto : Oxford University Press.

Brown, C. (2002). *Sovereignty, rights and justice: international political theory today*. Cambridge: Polity Press.

Brown, S. (2012). *Struggling for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid*. Montreal & Kingston: McGill-Queen's Press.

Brown, S. (2014). Undermining foreign aid: The extractive sector and the recommercialization of Canadian development assistance. Dans S. Brown, M. den Heyer, et D. R. Black (dir.), *Rethinking Canadian Aid* (p. 277-295). Ottawa : University of Ottawa Press.

Brown, S. (2016). The instrumentalization of foreign aid under the Harper government. *Studies in Political Economy*, 97(1), 18-36.

Brown, S., Molly den Heyer et David R.Black. (2014). *Rethinking Canadian Aid*. Ottawa : University of Ottawa Press.

Brown, C. (2012). Les droits humains. Dans John Baylis, Steve Smith, Patricia Owens (dir.), *La Globalisation de la politique mondiale. Une introduction aux relations internationales* (A. Benessaïeh, trad.). (p. 501-516). Montréal : Modulo.

Brundtland, Gro Harlem. (1987). *Notre Avenir à Tous, rapport de la commission mondiale sur l'Environnement et le Développement*. Paris : Les Éditions du Fleuve.

Brunelle, D. (2010). *Chronique des Amériques: du Sommet de Québec au Forum social mondial*. Québec: Presses Université Laval.

Brysk, A. (2000). *From tribal village to global village: Indian rights and international relations in Latin America*. Redwood City : Stanford University Press.

Brysk, A. (2009). *Global good Samaritans: human rights as foreign policy*. Oxford: Oxford University Press.

Bull, H. (1977). *The Anarchical Society: A Study of Order in World Politics*. New York : Columbia University Press.

Burchill, S. (2005). *The National Interest in International Relations Theory*. Houndmills : Palgrave Macmillan.

Burelle, A. (2005). *Pierre Elliott Trudeau: l'intellectuel et le politique*. Montréal : Les Editions Fides.

Burgerman, Susan. (2001). *Moral Victories. How Activists Provoke Multilateral Action*. Ithaca, NY : Cornell University Press.

Burgos, E. (1983). *Moi, Rigoberta Menchú Une vie et une voix, la révolution au Guatemala*. Paris : Gallimard.

Burgos, E. (1993). « La guerre en terre Maya. Communauté, violence et modernité au Guatemala ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 32(No.32-33), 53-56.

Burron, N. A. (2012). *The New Democracy Wars. The Politics of North American Democracy Promotion in the Americas*. Farnham/Burlington : Ashgate.

Butler, J. (2011). *Gender trouble: Feminism and the subversion of identity*. New York: Routledge.

Buzan, B. (1983). *People, states, and fear: The national security problem in international relations*. Chapel Hill : University of North Carolina Press.

Buzan, B. (1991). *People, State and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*. New York : Harvester Wheatsheaf.

Buzan, B. et Hansen, L. (2009). *The Evolution of International Security Studies*. Cambridge: Cambridge University Press.

Buzan, B., Wæver, O. et De Wilde, J. (1998). *Security: a new framework for analysis*. Boulder: Lynne Rienner Publishers.

Byers, M. (2007). *Intent for a Nation : A relentlessly optimistic manifesto for Canada's role in the world*. Vancouver : Douglas &Mcintyre.

Cambrézy, L. et Lassailly-Jacob, V. (2001). *Populations réfugiées: de l'exil au retour*. Montpellier : IRD Editions.

- Cameron, J. D. (2014). Revisiting the Ethical Foundations of Aid and Development Policy from a cosmopolitan Perspective. Dans S. Brown, M. den Heyer, et D. R. Black (dir.), *Rethinking Canadian Aid* (p. 51-65). Ottawa: Ottawa University Press.
- Cameron, M. A. et Hecht, C. (2008). Canada's engagement with democracies in the Americas. *Canadian Foreign Policy Journal*, 14(3), 11-28.
- Cameron, M. A. et Molot, M. A. (1995). *Canada Among Nations, 1995: Democracy and Foreign Policy*, 17. Montreal & Kingstons: McGill-Queen's Press.
- Campbell, D. (1998). *Writing security: United States foreign policy and the politics of identity*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Canada. Chambre des communes. (1981, 9 mars). *L'intervention militaire américaine au Salvador*. *Débats des communes*. 32^e législature, 1^{re} session, vol.7, p. 8033-8036.
- Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1983, 11 mai). *Initiatives de paix en Amérique centrale*. [Communiqué]. No. 56.
- Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1985, 30 octobre). *Le Canada désigne des observateurs aux élections du Guatemala*. [Communiqué]. No.160.
- Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1985, 14 novembre). *Rapport des observateurs canadiens aux élections du Guatemala*. [Communiqué]. No. 169.
- Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1985, 12 décembre). *Rapport des observateurs canadiens au deuxième tour de scrutin des élections au Guatemala*. [Communiqué]. No. 191.
- Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1986, 10 janvier). *Délégation canadienne aux cérémonies d'inauguration du président du Guatemala*. [Communiqué]. No. 05.
- Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1986, 29 janvier). *Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures appuie la Déclaration de Caraballeda*. [Communiqué]. No. 18.
- Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1986, 16 décembre). *Changements dans la représentation canadienne à l'étranger*. [Communiqué]. No. 219.
- Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1987, 20 novembre). *Visite du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Amérique centrale*. [Communiqué]. No. 219.

Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1988, 26 septembre). *Réponse du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Rapport du Comité spécial sur le processus de pacification en Amérique centrale*. [Communiqué]. No. 207.

Canada. Ministère des Affaires extérieures. (1989, 21 février). *Sommet centraméricain*. [Communiqué]. No. 035.

Canada. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. (1990, 9 novembre). *Le Canada envoie des observateurs pour les élections au Guatemala*. [Communiqué]. No. 257.

Canada. Ministre des Relations extérieures et du développement international. (1993, 26 mai). *Le Canada déplore la situation au Guatemala*. [Communiqué]. No. 123.

Canada. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. (1993, 3 juin). *Déclaration de l'Honorable Barbara McDougall, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la réunion ministérielle spéciale de l'Organisation des États américains (OÉA) sur le Guatemala*. [Communiqué]. No. 93/42.

Canada. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. (1993, 7 juin). *Canada applauds Guatemala's return to democracy* [Communiqué]. No. 129.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (1995, 6 octobre). *Le Canada déplore le massacre de Chisec* [Communiqué]. No. 187

Canada. La Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies. (1995, 1^{er} juin). *Allocution de S.E. M. Robert R. Fowler, Ambassadeur et Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies devant la Troisième Commission de la 50^e session de l'Assemblée générale. Point 112 (c) : Questions relatives aux droits de l'homme et situations relatives aux droits de l'homme* [Communiqué]. No. 21.

Canada. DFAIT. (1996, 30 octobre). *Canada to establish new peacebuilding fund*. [Communiqué]. No. 201.

Canada. National Defence and the Canadian Armed Forces. (1998, 29 juin). *Canada to send military liaison officer to Guatemala*. [Communiqué]. Project number: NR-98.046. Récupéré de <http://www.forces.gc.ca/en/news/article.page?doc=canada-to-send-military-liaison-officer-to-guatemala/hnlhlxg5>

Canada. Affaires étrangères et Commerce international Canada. (2009, 26 février). *Le ministre d'État Kent accueille au Canada le chef de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala*. [Communiqué]. No.48. Récupéré de <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?m=/index&nid=435109>

Canada. Affaires étrangères et Commerce international Canada. (2011, 24 juin). *La ministre d'État Ablonczy conclut avec succès sa participation à une conférence sur la sécurité internationale au Guatemala*. [Communiqué]. No.179. Récupéré de <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=607939>

Canada. Affaires étrangères et Commerce international Canada. (2012, 6 décembre). *La ministre Ablonczy annonce l'octroi d'une aide pour poursuivre en justice les auteurs de crimes graves au Guatemala*. [Communiqué]. Récupéré de <http://www.international.gc.ca/media/state-etat/news-communiqués/2012/12/06a.aspx?lang=fra&pedisable=true>

Canada. Gouverneur général du Canada. (2012, 6 décembre). *Déclaration du gouverneur général du Canada suite à sa rencontre avec le président de la République du Guatemala*. [Communiqué]. Récupéré de <https://www.gg.ca/document.aspx?id=14882&lan=fra>

CCIC. (1999a, mai). *Recommendations to the Canadian Government Supporting the Construction of a Durable Peace in Guatemala*. Ottawa: l'auteur.

CCIC. (1999b, mai). *APG Report on Stockholm Meeting on the Reconstruction of Central America*. Ottawa: l'auteur.

CCIC. (2000, 21 décembre). *Americas Policy Group Briefing Note on Guatemala*. Ottawa: l'auteur.

Canadian NGO Delegation to Guatemala. (1990, mai). *Democracy in Guatemala: A Dream Deferred*. Christian Task-Force on Central America (B.C), Canadian Catholic Organization for Development and Peace, CUSO, Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America, Latin American Working Group, OXFAM-Canada.

Carr, E.H. (2001). *The Twenty Years' Crisis: An Introduction to the Study of International Relations, 1919-1939*. New York : Palgrave.

Casaús Arzú, Marta Elena. (2007). *Guatemala, linaje y racismo*. Guatemala : F&G.

Cassel, D. (1996). Lessons from the Americas : Guidelines for International Response to Amnesties for Atrocities. *Law & Contemporary Problems*, 59(No.4), 197-230.

Castagnino, V. (2006). *Metal Mining and Human Rights in Guatemala. The Marlin Mine in San Marcos*. Peace Brigades International.

CEH. (2004). *Guatemala Mémoire du silence Tz'inil Na 'Tab'Al. Conclusions et recommandations du Rapport de la Commission de clarification historique au Guatemala*. Montréal : PAQG.

Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (CDPE). (1997). *Forum national sur les relations internationales du Canada. Rapport 1996 Consolidation de la paix, Communications internationales, Protection de l'enfant*. Ottawa : Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Agence canadienne de développement international.

Charillon, F. (2013). Analyse de la politique étrangère À l'épreuve de la nouvelle scène mondiale. Dans D. Battistella (dir.), *Relations Internationales, bilan et perspectives* (p. 301-316). Paris : Editions Ellipses.

Charles, A. et Wien, T. (2011). Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale. *Globe: revue internationale d'études québécoises*, 14(2), 199-221.

Charte canadienne des droits et libertés, partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, [annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada*, 1982, c. 11 (R.U.)]. Récupéré de <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html#h-39>

Charte démocratique interaméricaine. (2011, 11 septembre). Récupéré de http://www.oas.org/OASpage/frn/documents/Democractic_Charter.htm

Charte des Nations Unies. (1945, 26 juin). RTCan 1945, No.7. [Entrée en vigueur le 9 novembre 1945]. Récupéré de <http://www.un.org/fr/charter-united-nations/>

Checkel, J. T. (1998). The constructive turn in international relations theory. *World politics*, 50(2), 324-348.

Choc v. HudBay Minerals Inc. & Caal V. HudBay Minerals Inc. (2015). *Lawsuits against Canadian company HudBay Minerals Inc. over human rights abuse in Guatemala*. Récupéré de <http://www.chocversushudbay.com/history-of-the-mine>

Chrétien, J. (2007). *Passion politique*. Montréal : Les Éditions du Boréal.

CICIG. (2006, 12 décembre). *Acuerdo relativo a la creación de una Comisión Internacional contra la Impunidad en Guatemala (CICIG)*. Récupéré de http://www.cicig.org/uploads/documents/mandato/acuerdo_creacion_cicig.pdf

CICR. 2010. Droit international humanitaire et droits de l'homme. Récupéré de <https://www.icrc.org/fr/document/DIH-droits-homme>

CIISE. (2001). *La Responsabilité de Protéger. Rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États*. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international.

Clark, J. (1987a, 22 septembre). Allocution du très honorable Joe Clark, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la 42^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. New York, 22 septembre 1987.

Clark, J. (1987b, 2 décembre). Déclaration devant la Chambre des communes du très honorable Joe Clark, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au sujet de son voyage en Amérique centrale du 21-29 novembre 1987. Ottawa, 2 décembre 1987.

Clark, J. (1990, 1 février). Notes pour une allocution du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'Université de Calgary sur la politique du Canada vis-à-vis de l'Amérique latine. Calgary, 1^{er} février 1990.

Clark, J. (1997). The first international country. *International Journal*, 52(4), 539-545.

Clark, J. (2013). *How We Lead : Canada in a Century of Change*. Toronto : Random House of Canada.

Clark, J. (2014). *Agir de concert. Le Canada dans un monde en mouvement*. Montréal : Stanké.

Clément, D. (2008). *Canada's Rights Revolution: social movements and social change, 1937-82*. Vancouver : UBC Press.

Clément, D. (2012a). Human Rights in Canadian Domestic and Foreign Politics: From Niggardly Acceptance to Enthusiastic Embrace. *Human Rights Quarterly*, 34(3), 751-778.

Clément, D., Will Silver et Daniel Trottier. (2012b). *L'évolution des droits de la personne au Canada*. Commission canadienne des droits de la personne. Récupéré de http://www.chrc-ccdp.gc.ca/sites/default/files/ehrc_edpc-fra.pdf

Cohen, A. (2003). *While Canada slept: How we lost our place in the world*. Toronto : McClelland & Stewart.

Coicaud, J.-M. et Wheeler, N. J. (dir.). (2008). *National Interest and International Solidarity: Particular and Universal Ethics in International Life*. Tokyo : United Nations University Press.

Conseil canadien pour les réfugiés. 2015. 100 ans d'immigration au Canada 1900-1999 (Partie 2). Récupéré de <http://ccrweb.ca/fr/100-ans-immigration-canada-partie-2>

Conoir, Y. et Verna, G. (2005). *Faire la paix: concepts et pratiques de la consolidation de la paix*. Québec : Presses Université Laval.

Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. (1948, 9 décembre). RTNU, vol.78, p. 277. Récupéré de <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CrimeOfGenocide.aspx>

Convention relative aux peuples indigènes et tribaux no. 169 de l'OIT. (1989, 27 juin). Convention concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants [Entrée en vigueur le 5 sept. 1991]. Récupéré de http://www.ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID:312314

Cooper, A. F. (2002). La politique étrangère du Canada après le 11 septembre. *Études Internationales*, 33(4), 629–645.

Cooper, A. (2012). Canada's engagement with the Americas in comparative perspective: Between declaratory thickness and operational thinness. *International Journal*, 67(3), 685-701.

Cooper, A. F. et English, J. (2006). *International commissions and the power of ideas*. Tokyo : United Nations University Press.

Cooper, A. F., Higgott, R. A. et Nossal, K. R. (1993). *Relocating middle powers: Australia and Canada in a changing world order*, 6. Vancouver : UBC Press.

Cooper, R. (2002). The new liberal imperialism. *The Observer*, 7(2).

Copeland, D. (2013). Once Were Diplomats: Can Canadian Internationalism Be Rekindled? Dans H. A. Smith et C. T. Sjolander (dir.), *Canada in the world: Internationalism in Canadian foreign policy* (p. 125-144). Oxford : Oxford University Press.

Comtassel, J. et Holder, C. (2008). Who's sorry now? Government apologies, truth commissions, and indigenous self-determination in Australia, Canada, Guatemala, and Peru. *Human Rights Review*, 9(4), 465-489.

Coulon, J. et Liégeois, M. (2010). *Qu'est-il advenu du maintien de la paix?: l'avenir d'une tradition: étude*. Calgary: Canadian Defence and Foreign Affairs Institute.

Cox, R. W. (1981). Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory. *Millennium-Journal of International Studies*, 10(2), 126-155.

Cox, R. W. (1986). Social Forces, States and World Orders : Beyond International Relations Theory. Dans R. O. Keohane (dir.), *Neorealism and its Critics* (p. 204-254). New York : Columbia University Press.

Cox, R. W. (1989). Middlepowermanship, Japan, and future world order. *International Journal*, 44(4), 823-862.

Cox, R. W. (1993). Gramsci, hegemony and international relations: an essay in method. Dans S. Gill (dir.), *Gramsci, historical materialism and international relations* (p. 49-66). Cambridge : Cambridge University Press.

Cox, R. W. et Sinclair, T. J. (1996). *Approaches to world order*. Cambridge : Cambridge University Press.

CPCC. (1997). *Report on the Proceedings of the Canadian Dialogue on Peacebuilding in Guatemala*. Ottawa : Peacebuilding and Human Development Division of Global Issues Bureau of the Department of Foreign Affairs and International Trade (AGP-DFAIT), International Centre for Human Rights and Democratic Development (ICHRDD) and the Americas Policy Group on the Canadian Council for International Development (APG).

Dabène, O. (2001). *L'Amérique latine au XXI^e siècle*. Paris : Armand Colin.

Daudelin, J. (2009). Introduction: Managing Empires. Dans R. Bothwell et J. Daudelin (dir.), *Canada Among Nations, 2008: 100 Years of Canadian Foreign Policy* (p. 3-18). Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press.

Daudelin, J. et Dosman, E. J. (1995). *Beyond Mexico*. Ottawa : Carleton University Press.

David, C.-P. (2006). *La guerre et la paix : Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie* (2^e éd.). Paris : Les Presses de Sciences Po.

David, C.-P. et Bourgeois, M. (1998). Le Canada et la consolidation de la paix. La formulation d'une nouvelle approche pour la politique étrangère canadienne. *Études internationales*, 29(3), 577-598.

David, C.-P. et Roussel, S. (1996). Une espèce en voie de disparition? La politique de puissance moyenne du Canada après la guerre froide. *International Journal*, 52(1), 39-68.

David, C.-P. et Toureille, J. (2005). La consolidation de la paix, un concept à consolider. Dans Y. Conoir et G. Verna (dir.), *Faire la paix: concepts et pratiques de la consolidation de la paix* (p. 15-37). Québec : Presses de l'Université Laval.

Debrix, F. (2003). *Language, agency, and politics in a constructed world*. Armonk (NY): ME Sharpe.

Déclaration américaine des droits et des devoirs de l'homme. (1948, 30 avril). Récupéré de <https://www.cidh.oas.org/basicos/french/b.declaration.htm>

Déclaration canadienne des droits (S.C. 1960, ch. 44). Récupéré de <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/C-12.3/index.html>

Déclaration et le programme d'action de Vienne. (1993, 25 juin). Récupéré de http://www.ohchr.org/Documents/Events/OHCHR20/VDPA_booklet_fr.pdf

Déclaration universelle des droits de l'homme. (1948, 10 décembre). Doc. N.U. A/819, p. 71. Récupéré de <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Défense nationale et les Forces canadiennes. (2016). *Renseignements/information pour l'opération des Forces canadiennes (FC) VISION*. Ottawa : l'auteur. Récupéré de <http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/od-bdo/ca-ac/VISION-fra.asp>

Del Pozo, J. (2009). *Les Chiliens au Québec: immigrants et réfugiés, de 1955 à nos jours*. Montréal: Boréal.

Delcourt, B. (2013). Sécurité Un concept polysémique. Dans D. Battistella (dir.), *Relations Internationales, bilan et perspectives* (p. 215-236). Paris : Editions Ellipses.

Demers, M. (2014). *Connected Struggles: Catholics, Nationalists, and Transnational Relations Between Mexico and Quebec, 1917-1945*. Montreal & Kingston: McGill-Queen's Press.

Demers, Maurice et Dramé, Patrick. (2014). *Le Tiers-Monde postcolonial: espoirs et désenchantements*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Deonandan, K. (2015). Evaluating the effectiveness of the anti-mining movement in Guatemala: the role of political opportunities and message framing. *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, 40(1), 27-47.

Deonandan, K. et Dougherty, M. L. (2016). *Mining in Latin America: Critical Approaches to the New Extraction*. New York: Routledge.

Der Derian, J. et M. J. Shapiro. (1989). *International/Intertextual Relations*. New York: Lexington Books.

Dewitt, D. B. et Kirton, J. J. (1983). *Canada as a principal power: A study in foreign policy and international relations*. Toronto: Wiley & Sons.

Dezalay, Y. et Garth, B. (1998). Droits de l'homme et philanthropie hégémonique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 121(1), 23-41.

Dezalay, Y. et Garth, B. G. (2011). Hegemonic Battles, Professional Rivalries, and the International Division of Labor in the Market for the Import and Export of State Governing Expertise. *International political sociology*, 5(3), 276-293.

DFAIT et CIDA. (1998). *Canadian peacebuilding initiative 1997-1998*. Peacebuilding and Human Security Division, Global and Human Issues Bureau (DFAIT), Peacebuilding Unit, International Humanitarian Assistance Division, Multilateral Programmes Branch (CIDA). Ottawa: l'auteur.

DFAIT. (1999). *Consultations in preparation for the 55th Session of the U.N. Commission on human rights, March 4-5 1999*. Ottawa: l'auteur.

DIAL. (1990, 8 novembre). Guatemala: Rencontre à Ottawa entre la patronat et la guérilla. Récupéré de <http://www.alterinfos.org/archives/DIAL-1537.pdf>

Dion, S. (2012). La Secession et les Vertus de la Clarté, *Ottawa L. Rev.*, 44(2), 387-402.

Donaghy, G. (2003b). All God's Children: Lloyd Axworthy, Human Security and Canadian foreign policy, 1996–2000. *Canadian Foreign Policy Journal*, 10(2), 39-58.

Donnelly, J. (1999). The social construction of international human rights. Dans T. Dunne et N. J. Wheeler (dir.), *Human Rights in Global Politics* (p.71-102). Cambridge : Cambridge University Press.

Donnelly, J. (2003). *Universal Human Rights In Theory & Practice*. Ithaca : Cornell University Press.

Donneur, A. (1984). La politique étrangère canadienne : De l'internationalisme au réalisme. *Études internationales*, 15(1), 213-221.

Dorion-Soulié, M. (2014). Introduction: Les idées mènent le Canada: L'idéologie néoconservatrice en politique étrangère canadienne. *Études internationales*, 45(4), 507-529.

Dorion-Soulié, M. et Roussel, S. (2014). Oui à l'Irak? Le baptême du feu de Stephen Harper et l'émergence du néocontinentalisme (2002–2003). *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(1), 9-18.

Dorion-Soulié, M. et Sanschagrin, D. (2014). Le néoconservatisme canadien: Essai de conceptualisation. *Études internationales*, 45(4), 531-553.

Dosal, P. J. (1993). *Doing business with the dictators: A political history of United Fruit in Guatemala, 1899-1944*. Lanham : Rowman & Littlefield Publishers.

Dosman, Edgar J. (2010). *La genèse de FOCAL*. Ottawa: l'auteur. Récupéré de <http://www.focal.ca/en/publications/focalpoint/320-october-2010-edgar-j-dosman-fr>

Drouin, M. (2005). Panzós : 25 ans après. L'histoire d'un village guatémaltèque et d'une entreprise minière canadienne. *À Babord!*. Récupéré de <https://www.ababord.org/L-histoire-d-un-village>

Drouin, M. (2012). *La guerre contre-insurrectionnelle guatémaltèque. Sa généalogie, le déni des responsables et les sources historiques*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal.

Dufort, J., Anzueto, M.-A. et Goulet-Cloutier, C. (2014). Promoting the Hegemonic Paradigm: The Case Study of the Journal International Security in the Discipline of International Security Studies. *Bridges: Conversations in Global Politics and Public Policy*, 3(1), 1-34.

Dufour, F. G. (2012). Marx et la tradition cosmopolite: l'actualité d'une tension. *Sociologie et sociétés*, 44(1), 103-120.

Dufour, F. G. et Grayson, K. (2002). Reflexivisme. Dans A. Macleod, E. Dufault, et F. G. Dufour (dir.), *Relations internationales. Théories et concepts*. Montréal, Athéna (p. 150-153). Montréal : Athéna Éditions.

Dufour, F. G. et Lapointe, T. (2010). La sociologie historique néomarxiste. Dans A. Macleod et D. O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances* (p. 403-420). Montréal : Athéna Éditions.

Dufour, F. G. et Lapointe, T. (2010). La sociologie historique néowébérienne. Dans A. Macleod et D. O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales, Contestations et résistances*. (p. 379-401). Montréal : Athéna Éditions.

Duhaime, B. (2012). Canada and the Inter-America Human Rights System: Time to Become a Full Player. *International Journal*, 67(3), 639-659.

- Dumas, P. (2014). La politique iranienne du Canada: Manifestation d'une culture stratégique néocontinentaliste? *Études internationales*, 45(4), 625-647.
- Dunne, T. (1995). The social construction of international society. *European Journal of International Relations*, 1(3), 367-389.
- Dunne, T., Cox, M. et Booth, K. (1998). *The eighty years' crisis: International relations 1919-1999*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dunne, T. et Schmidt, B. (2012). Le Réalisme. Dans J. Baylis, S. Smith, et P. Owens (dir.), *La Globalisation de la politique mondiale. Une introduction aux relations internationales* (A. Benessaïeh, trad.) (p. 87-103). Montréal : Modulo.
- Dunne, Tim et Nicholas J. Wheeler (dir.). (1999). *Human Rights in Global Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Eayrs, J. (1966). *Right and wrong in foreign policy*. Toronto : University of Toronto Press.
- Eayrs, J. (1975). Defining a new place for Canada in the hierarchy of world power. *International Perspectives*, 15-24.
- Elman, C. et Elman, M. F. (dir.). (2003). *Progress in international relations theory: Appraising the field*. Cambridge (MA): MIT Press.
- English, J., Thakur, R. C. et Cooper, A. F. (2005). *Reforming from the Top: A Leaders' 20 Summit*. Tokyo: United Nations University Press.
- Enloe, C. (2014). *Bananas, beaches and bases: Making feminist sense of international politics*. Berkeley: University of California Press.
- Evans, T. (2011). *Human rights in the global political economy: critical processes*. Boulder (CO) : Lynne Rienner Publishers.
- Figueroa Ibarra, Carlos. (1999). *Los que siempre estarán en ninguna parte. La desaparición forzada en Guatemala*. Mexico : CIDH/GAM.
- Finnemore, M. (1996). *National interests in international society*. Ithaca, NY : Cornell University Press.
- Finnemore, M. (2003). *The Purpose of Intervention: Changing Beliefs about the Use of Force*. Ithaca : Cornell University Press.

Finnemore, M. et Sikkink, K. (1998). International Norm Dynamics and Political Change. *International Organization*, 52(4), 887-917.

Forsythe, D. P. (1997). Human Rights and Foreign Policy: In the Next Millennium. *International Journal*, 53(1), 113-132.

Forsythe, David P. (2000). *Human Rights in International Relations*. Cambridge : Cambridge University Press.

Foster, J. W. et Carthy, B. (2013, 11 septembre). Canadians and Chile: The first 9/11. *Embassy - Canada's Foreign Policy Newspaper*. Récupéré de <http://www.embassynews.ca/opinion/2013/09/10/canadians-and-chile-the-first-9/11/44442>

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

Francis, M. (2007). L'effet de l'émergence de la Chine sur les prix mondiaux. *Revue de la Banque du Canada*, Automne, 15-28.

G13. (2016). *Secretaría Permanente Grupo de Donantes G13*. Récupéré de <http://www.g13.org.gt/>

Gallié, M., Galerand, E. et Bourbeau, A. (2015). Le droit à la liberté face aux formes modernes de travail «non libre»: le cas de l'obligation de résidence chez l'employeur. *Revue générale de droit*, 45(1), 95-142.

García Arriaga, M. (2010). Le massacre de Panzós. *Relations*, (No. 739). Récupéré de <http://www.cjf.qc.ca/fr/relations/article.php?ida=285>

Gauthier, B. (dir.). (2003). *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gavigan, P. (2009). Organized Crime, Illicit Power Structures and Guatemala's Threatened Peace Process. *International Peacekeeping*, 16(1), 62-76.

Gecelovsky, P. et Keating, T. (2001). Liberal internationalism for Conservatives: The good governance initiative. Dans N. Michaud (dir.), *Diplomatic departures: The conservative era in Canadian foreign policy* (p. 194-207). Vancouver : UBC Press.

Gecelovsky, P. (2002). Una gran familia: Le Canada et la ZLÉA. *Études internationales*, 33(4), 745-762.

Gecelovsky, P. (2009). Constructing a middle power: Ideas and Canadian foreign policy. *Canadian Foreign Policy Journal*, 15(1), 77-93.

Gecelovsky, P. (2013). The prime minister and the Parable: Stephen Harper and personal responsibility internationalism. Dans H. A. Smith et C. D. T. Sjolander (dir.), *Canada in the World: Internationalism in Canadian Foreign Policy* (p. 108-124). Toronto : Oxford University Press.

Gendarmerie royale du Canada. (2001-). *Peacekeeping 2000-2001 Annual Review*. Ottawa : l'auteur. Récupéré de <https://www.publicsafety.gc.ca/lbrr/archives/rcmp-par-2000-2001-eng.pdf>

George, A. L. et Bennett, A. (2005). *Case studies and theory development in the social sciences*. Cambridge (MA): Mit Press.

George, J. (1994). *Discourses of global politics: a critical (re) introduction to international relations*. Cambridge: Cambridge University Press.

Gerstle, P. (2009). Le règlement du conflit entre les États-Unis et le Guatemala (mars-juin 1954). *Relations internationales*, 137, 77-89.

Gervais, M. et Roussel, S. (1998). De la sécurité de l'État à celle de l'individu: l'évolution du concept de sécurité au Canada (1990-1996). *Études internationales*, 29(1), 25-51.

GHRC. (2015). Human Rights Group UDEFEGUA : 2014 the Most Violent Year for Defenders. Récupéré de <https://ghrcusa.wordpress.com/2015/02/06/human-rights-group-udefegua-2014-the-most-violent-year-for-defenders/#more-3669>

Gill, S. (1993). *Gramsci, historical materialism and international relations*. Cambridge: Cambridge University Press.

Gillies, D. (1996). *Between Principle and Practice: Human Rights in North-South Relations*. Montréal/Kingston : McGill-Queen's University Press.

Gilpin, R. (1981). *War and change in world politics*. Cambridge : Cambridge University Press.

Gilpin, R. (2001). *Global political economy: Understanding the international economic order*. Princeton: Princeton University Press.

Gingras, A.-M. et Côté, C. (2008). Harper et le contrôle de l'information. *Relations*, (No. 728). Récupéré de <http://www.cjf.qc.ca/fr/relations/article.php?ida=1449>

Gleijeses, P. (1992). *Shattered hope: the Guatemalan revolution and the United States, 1944-1954*. Princeton: Princeton University Press.

Goldman, F. (2008). *The Art of Political Murder: Who Killed Bishop Gerardi?* New York : Grove Press.

Goldstein, J. et Keohane, R. O. (dir.). (1993). *Ideas and Foreign Policy: Beliefs, Institutions, and Political Change*. Ithaca, NY : Cornell University Press.

Gordon, T. (2010). *Imperialist Canada*. Winnipeg : Arbeiter Ring Publishing.

Gotlieb, A. (2005). Romanticism and realism in Canada's foreign policy. *Policy Options*, 26(2), 16-27.

Gotlieb, A. (2006). *The Washington Diaries: 1981-1989*. Toronto : McClelland & Stewart Limited.

Gourevitch, P. (1978). The second image reversed: the international sources of domestic politics. *International Organization*, 32(4), 881-912.

Gouvernement du Canada. (1976). *Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Guatemala*. Récupéré de <http://www.treaty-accord.gc.ca/print-imprimer.aspx>

Gouvernement du Canada. Ambassade du Canada au Guatemala. (2015a). Relations Canada-Guatemala. Récupéré de www.canadainternational.gc.ca/guatemala/index.aspx?lang=fra

Gouvernement du Canada. Ambassade du Canada au Guatemala. (2015b). Le Groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction. Récupéré de <http://www.canadainternational.gc.ca/guatemala/development-developpement/start.aspx?lang=fra>

Gouvernement du Canada. Ambassade du Canada au Guatemala. (2015c). Sécurité citoyenne, Crime organisé et Justice transitionnelle. Récupéré de http://www.canadainternational.gc.ca/guatemala/development-developpement/cit_sec_cit.aspx?lang=fra

Gouvernement du Canada. Ambassade du Canada au Guatemala. (2016). Développement international. Récupéré de http://www.canadainternational.gc.ca/guatemala/development-developpement/index.aspx?lang=fra&menu_id=322

Gouvernement du Canada. (2015). *Droits internationaux de la personne*. Récupéré de <http://www.international.gc.ca/rights-droits/index.aspx?lang=fra>

Gouvernement du Canada. (2016a). *Approche du Canada visant à promouvoir les droits de la personne*. Récupéré de <http://international.gc.ca/world-monde/world-issues-enjeux-mondiaux/advancing-rights-promouvoir-droits.aspx?lang=fra>

Gouvernement du Canada. Affaires mondiales Canada. (2016b). *Guatemala – Projets de développement international*. Récupéré de <http://www.acdi-cida.gc.ca/cidaweb/cpo.nsf/fWebCSAZFr?ReadForm&idx=10&CC=GT>

Goyette, G. C. (2014). Charity Begins at Home: the extractive sector as an illustration of changes and continuities in the new de facto Canadian aid policy. Dans S. Brown, M. den Heyer, et D. R. Black (dir.), *Rethinking Canadian Aid* (p. 259-275). Ottawa : University of Ottawa Press.

Grandin, G. (2000). *The Blood of Guatemala. A History of Race and Nation*. Durham : Duke University Press.

Grandin, G. (2004). *The last colonial massacre: Latin America in the Cold War*. Chicago : Chicago University Press.

Grandin, G., Levenson-Estrada, D. et Oglesby, E. (2011). *The Guatemala reader: History, culture, politics*. Durham: Duke University Press.

Granjon, M.-C. (1982). Les interventions des États-Unis en Amérique centrale (1885-1980) : le poids du passé. *Politique étrangère*, 2, 297-308.

Granovsky-Larsen, S. (2006). Political Violence and the Guatemalan CICIACS. *CERLAC Bulletin*, 5(3), 1-3.

Grayson, K. (2004). Branding ‘transformation’ in Canadian foreign policy: Human security. *Canadian Foreign Policy Journal*, 11(2), 41-68.

Grayson, K. (2006). Promoting responsibility and accountability: Human security and Canadian corporate conduct. *International journal*, 61(2), 479-494.

Grayson, K. (2010). Human security, neoliberalism and corporate social responsibility. *International Politics*, 47(5), 497-522.

Grondin, D. (2010). Le poststructuralisme. Dans A. Macleod et D. O’Meara (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances* (p. 315-338). Montréal : Athéna Éditions.

Grondin, D., D'Aoust, A.-M. et Macleod, A. (2010). Les études de sécurité. Dans A. Macleod et D. O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales: Contestations et résistances* (p. 461-487). Montréal : Athéna Éditions.

Guilhot, N. (2005). *The democracy makers: human rights and international order*. New York : Columbia University Press.

Guilhot, N. (2008). Entre juridisme et constructivisme : les droits de l'homme dans la politique étrangère américaine. *Critique internationale*, 1(38), 113-135.

Guilhot, N. (2011). *The invention of international relations theory: realism, the Rockefeller Foundation, and the 1954 conference on theory*. New York: Columbia University Press.

Guzzini, S. (1998). *Realism in International Relations and International Political Economy: the continuing story of a death foretold*. New York: Routledge.

Guzzini, S. (2000). A reconstruction of constructivism in international relations. *European Journal of International Relations*, 6(2), 147-182.

Guzzini, S. (2006). Applying Bourdieu's framework of power analysis to IR: Opportunities and limits. *International Studies Association, Chicago, IL*.

Guzzini, S. (2011). Securitization as a causal mechanism. *Security Dialogue*, 42(4-5), 329-341.

Guzzini, S. (2013). Power. Dans *Bourdieu in international relations: Rethinking key concepts in IR* (p. 78-92). New York: Routledge.

Haglund, D. G. (1987). The missing link: Canada's security interests and the Central American crisis. *International Journal*, 42(4), 789-820.

Haglund, D. G. et Onea, T. (2008). Sympathy for the devil: Myths of neoclassical realism in Canadian foreign policy. *Canadian Foreign Policy Journal*, 14(2), 53-66.

Hamilton, Karen. (2005). *Controverse minière au Guatemala*. Revue de l'actualité du Projet Accompagnement Québec-Guatemala. Récupéré de http://www.paqg.org/sites/default/files/Revue%20de%20l'actualit%C3%A9%20jan-f%C3%A9v%202005_0.pdf

Hansen, L. (2006). *Security as Practice: Discourse Analysis and the Bosnian War*. Londres : Routledge.

Harker, J. (2000). Human security in Sudan: the report of a Canadian Assessment Mission. Prepared for the Minister of Foreign Affairs, Ottawa, Récupéré de <http://www.ecosonline.org/reports/2000/Human%20Security%20in%20Sudan.pdf>

Hart, M. (2008). *From Pride To Influence Towards a New Canadian Foreign Policy*. Vancouver : University of British Columbia Press.

Hawkes, Jim (1984, 6 décembre). *Rapport du Conseil économique et social*. Déclaration du Dr. Jim Hawkes, député et représentant canadien à la Troisième Commission de la 39^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. New York, 6 décembre 1984.

Head, I. et Trudeau, P. E. (1995). *The Canadian Way. Shaping Canada's Foreign Policy, 1968-1984*. Toronto : McClelland & Stewart.

Heine, J. (2011). Middle Powers and Hemispheric Diplomacy: Towards an A10. Dans G. Mace, A. F. Cooper, et T. M. Shaw (dir.), *Inter-American Cooperation at a Crossroads* (p. 225-241). Houndmills : Palgrave Macmillan.

Held, D. et McGrew, A. (1998). The end of the old order? Globalization and the prospects for world order. *Review of International Studies*, 24(5), 219-245.

Hill, C. (2003). *The changing politics of foreign policy*. New York: Palgrave Macmillan.

Hoffmann, S. (1977). An American social science: international relations. *Daedalus*, 41-60.

Hoffmann, S. (1980). *Duties Beyond Borders: On the Limits and Possibilities of Ethical International Politics*. New York : Syracuse University Press.

Hoffmann, S. (1983). *Une morale pour les monstres froids. Pour une éthique des relations internationales*. Montréal : Boréal Express.

Hollis, M. et Smith, S. (1990). *Explaining and understanding international relations*. New York : Oxford University Press.

Holmes, J. W. (1984). Most safely in the middle. *International Journal*, 39(2), 366.

Holmes, J. W. (2011). Most Safely in the Middle. Dans D. Bratt et C. J. Kukucha (dir.), *Reading in Canadian Foreign Policy: Classic Debates and New Ideas* (p. 31-44). Oxford : Oxford University Press.

Howard, P. et Neufeldt, R. (2000). Canada's constructivist foreign policy: Building norms for peace. *Canadian Foreign Policy Journal*, 8(1), 11-38.

Hubert, D. (2005). Consolidation de la paix et sécurité humaine dans la politique étrangère canadienne. Dans Y. Conoir et G. Verna (dir.), *Faire la paix: concepts et pratiques de la consolidation de la paix* (p. 466-483). Québec : Presses de l'Université Laval.

Hudson, V. M. (2012). The history and evolution of foreign policy analysis. Dans S. Smith, A. Hadfield, et T. Dunne (dir.), *Foreign Policy. Theories/Actors/Cases* (p. 13-34). Oxford : Oxford University Press.

ICCHRLA. (1981, mai). *Newsletter. Submission to the Canadian Ambassador to the 37th Session of the United Nations Commission on Human Rights. Including Detailed Country Studies on Argentina, El Salvador, Bolivia, Guatemala, Chile, Uruguay.* Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1982, mars). *Newsletter. Submission to the Canadian Ambassador to the 38th Session of the United Nations Commission on Human Rights. Including sections on disappearances, refugees and situation reports Bolivia, Chile, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haiti and Uruguay.* Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1992a). *1991 Annual Report on the Human Rights Situation in Guatemala.* Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1992b). *Human Rights Situation in Guatemala. 1992 Annual Report January-December. Prepared by the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America* Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1993, décembre). *From Procurador to Presidente: Human Rights in Guatemala. Country Report. Prepared by the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America.* Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1994, janvier). *Submission to the Canadian Government in Preparation for the 50th Session of the United Nations Commission on Human Rights. Prepared by the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America.* Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1995, février). *Submission to the Canadian Ambassador to the 51st Session of the United Nations Commission on Human Rights. Prepared by the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America.* Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1995, juin). *Crisis of State – State of Crisis: Human Rights in Guatemala. Prepared by the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America.* ICCHRLA Special Report. Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1997, février). *Submission to the Canadian Ambassador to the 53rd Session of the United Nations Commission on Human Rights. Prepared by the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America.* Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1997, mars). *Uncertain Peace. Human Rights in Guatemala. Prepared by the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America.* ICCHRLA Special Report. Toronto: l'auteur.

ICCHRLA. (1999, mars). *Submission to the Canadian Government in Preparation for the 55th Session of the United Nations Commission on Human Rights. Prepared by the Inter-Church Committee on Human Rights in Latin America.* Toronto: l'auteur.

Ignatieff, Michael. (2001). *La révolution des droits.* Montréal : Boréal.

Imai, S. (2012). Accountability Across Borders: Mining in Guatemala and the Canadian Justice System. *Comparative Research in Law & Political Economy*, (No. 26).

Immerman, R. H. (1982). *The CIA in Guatemala: The foreign policy of intervention.* Austin : University of Texas Press.

International Justice Monitor. (2016). *Efrain Rios Montt & Jose Mauricio Rodriguez Sanchez before the National Courts of Guatemala.* Récupéré de <http://www.ijmonitor.org/efrain-rios-montt-and-mauricio-rodriguez-sanchez-background/>

Irwin, R. (2001). *Ethics and security in Canadian foreign policy, 15.* Vancouver : UBC Press.

Jamieson, Don (1976, 29 septembre). *Le Canada renouvelle son engagement à l'égard des Nations Unies.* Discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, l'honorable Don Jamieson, lors de l'ouverture de la 31^e session de l'Assemblée générale de l'ONU. New York, 29 septembre 1976.

Jamieson, Don (1977, 16 mars). *Les droits de l'homme constituent l'un des problèmes les plus complexes de la politique étrangère.* Allocution prononcée par M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'occasion d'un séminaire organisé sous les auspices du Conseil canadien des Églises et du Conseil canadien des évêques catholiques. Ottawa, 16 mars 1977.

Jean, Michaëlle. (2009, 10 décembre). *Discours lors de la cérémonie d'accueil.* Guatemala: 10 décembre 2009. Récupéré de <http://www.gg.ca/document.aspx?id=13431&lan=fra>

Jean, Michaëlle. (2009, 10 décembre). *Discours lors du déjeuner d'État offert par Son Excellence monsieur Álvaro Colom Caballeros, Président de la République de Guatemala et madame Sandra Torres de Colom*. Guatemala: 10 décembre 2009. Récupéré de <http://www.gg.ca/document.aspx?id=13432&lan=fra>

Jeangène Vilmer, J.-B. (2012). *La Guerre au nom de l'Humanité Tuer ou laisser mourir*. Paris : PUF.

Jeangène Vilmer, J.-B. (2013). Pour un réalisme libéral en relations internationales. *Commentaire*, (1), 13-20.

Jefferson, R. L., Wendt, A. et Katzenstein, P. J. (1996). Norms, Identity, and Culture in National Security Policy. Dans P. J. Katzenstein (dir.), *The Culture of National Security and Identity in World Politics* (p. 33-75). New York : Columbia University Press.

Jeffery, R. (2006). Hersch Lauterpacht, the Realist Challenge and the 'Grotian Tradition' in 20th-Century International Relations. *European journal of international relations*, 12(2), 223-250.

Jonas, S. (1991). *The Battle For Guatemala : Rebels, Death Squads, And U.S. Power*. Boulder : Westview Press.

Jonas, S. (2000). *Of centaurs and doves: Guatemala's peace process*. Boulder : Westview Press.

Kalmo, H. et Skinner, Q. (2010). *Sovereignty in fragments: the past, present and future of a contested concept*. Cambridge: Cambridge University Press.

Katzenstein, P. J. (1996). *The culture of national security: Norms and identity in world politics*. New York: Columbia University Press.

Katzenstein, P. J., Keohane, R. O. et Krasner, S. D. (1999). *Exploration and contestation in the study of world politics*. Cambridge (MA): Mit Press.

Kauffer, E. (2001). Politiques d'intervention auprès des réfugiés guatémaltèques au Mexique: de l'organisation pour le retour à l'intégration nationale. Dans L. Cambrézy et V. Lassailly-Jacob (dir.), *Populations réfugiées: De l'exil au retour*. (p. 233-267). Montpellier : IRD Editions.

Keck, M. E. et Sikkink, K. (1998). *Activists beyond borders: Advocacy networks in international politics*. Ithaca (NY): Cornell University Press.

- Keenleyside, T. A. (1988). Development assistance. Dans R. Matthews et C. Pratt (dir.), *Human Rights in Canadian Foreign Policy*, (p. 187-208). Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Keenleyside, T. A. (1994). Aiding rights: Canada and the advancement of human dignity. Dans C. Pratt (dir.), *Canadian International Development Assistance Policies: An Appraisal* (p. 240-267). Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Keller, A. N. (2001). To Name or Not to Name-The Commission for Historical Clarification in Guatemala, Its Mandate, and the Decision Not to Identify Individual Perpetrators. *Florida Journal of International Law*, 13, 289-320.
- Kennedy, D. (2002). International human rights movement: part of the problem? *Harvard Human Rights Journal*, 15, 101-125.
- Kennedy, D. (2006). Last Treatise: Project and Person (Reflections on Martti Koskenniemi's from Apology to Utopia), *German Law Journal*, 7, 982-992.
- Keohane, R. O. (1986). *Neorealism and its Critics*. New York : Columbia University Press.
- King, G., Keohane, R. O. et Verba, S. (1994). *Designing social inquiry: Scientific inference in qualitative research*. Princeton: Princeton University Press.
- Kirk, J. M. et McKenna, P. (1997). *Canada-Cuba relations: The other good neighbor policy*. Miami : University Press of Florida.
- Kirk, J. M. et McKenna, P. (2009). Stephen Harper's Cuba policy: From autonomy to Americanization? *Canadian Foreign Policy Journal*, 15(1), 21-39.
- Kirton, J. (1996). Une ouverture sur le monde: la nouvelle politique étrangère canadienne du gouvernement Chrétien. *Études internationales*, 27(2), 257-279.
- Kissinger, H. (1996). *Diplomatie*. Paris : Fayard.
- Klassen, J. (2014). *Joining empire: The political economy of the new Canadian foreign policy*. Toronto : University of Toronto Press.
- Klepak, H. P. (1995). Canada and security issues in Latin America. Dans J. Daudelin et E. Dosman (dir.), *Beyond Mexico: Changing Americas*, (p. 209-236). Ottawa : Carleton University Press.
- Koskenniemi, M. (1997). Lauterpacht: The Victorian tradition in international law. *European Journal of International Law*, 8, 215-263.

Koskenniemi, M. (1999). Carl Schmitt, Hans Morgenthau, and the Image of Law in International Relations. Dans M. Byers (dir.), *Custom, Power and the Power of Rules : International Relations and Customary International Law*. (p. 17-34). Cambridge : Cambridge University Press.

Koskenniemi, M. (2001). *The Gentle Civilizer of Nations. The Rise and Fall of International Law 1870-1960*. Cambridge : Cambridge University Press.

Koskenniemi, M. (2004). International law and hegemony: a reconfiguration. *Cambridge Review of International Affairs*, 17(2), 197-218.

Koskenniemi, M. (2006). *From apology to utopia: the structure of international legal argument*. Cambridge: Cambridge University Press.

Koskenniemi, M. (2010). Conclusion: vocabularies of sovereignty—powers of a paradox. Dans H. Kalmo et Q. Skinner (dir.), *Sovereignty in fragments: the past, present and future of a contested concept* (p. 222-242). Cambridge : Cambridge University Press.

Koskenniemi, M. (2011). *The Politics of International Law*. Oxford : Hart Publishing.

Krasner, S. D. (1993). Sovereignty, Regimes, and Human Rights. Dans V. Rittberger. et P. Mayer (dir.), *Regime Theory and International Relations* (p. 139-167). Oxford : Oxford University Press.

Krasner, S. D. (1999). *Sovereignty: Organized Hypocrisy*. Princeton : Princeton University Press.

Krasner, S. D. (2005). The Case for Shared Sovereignty. *Journal of Democracy*, 16(No.1), 69-83.

Krehm, W. (1954). A Victory for the West in Guatemala? *International Journal*, 9(4), 295-302.

Kubáľková, V. (1998). The twenty Year's catharsis: EH Carr and IR. Dans V. Kubáľková, Nicholas Onuf et Paul Kowert (dir.), *International relations in a constructed world* (p. 25-57). Armonk (NY) : ME Sharpe.

Kubáľková, V. (2001). *Foreign policy in a constructed world*. Armonk (NY) : ME Sharpe.

Kukucha, C. J. et Bratt, D. (2011). *Readings in Canadian Foreign Policy: Classic debates and new ideas*. Don Mills: Oxford University Press.

- Kurki, M. (2008). *Causation in International Relations. Reclaiming causal analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lackenbauer, P. Whitney (dir.), (2002). *An inside look at external affairs during the Trudeau years: The memoirs of Mark MacGuigan*. Calgary : University of Calgary Press.
- Lackenbauer, P. Whitney. et Cooper, A. F. (2007). The Achilles heel of Canadian international citizenship: Indigenous diplomacies and state responses. *Canadian Foreign Policy Journal*, 13(3), 99-119.
- Lacroix, J.-M. et Mace, G. (2012). *Politique étrangère comparée : Canada-États-Unis*. Bruxelles : PIEPeter Lang.
- Laffey, M. (2000). Locating identity: performativity, foreign policy and state action. *Review of International Studies*, 26(3), 429-444.
- Lapid, Y. (1989). The third debate: On the prospects of international theory in a post-positivist era. *International Studies Quarterly*, 33(3), 235-254.
- Laplante, J. et Nolin, C. (2014). Consultas and socially responsible investing in Guatemala: a case study examining Maya perspectives on the indigenous right to free, prior, and informed consent. *Society & Natural Resources*, 27(3), 231-248.
- La Presse Canadienne. (2010, 24 juin). Goldcorp refuse de fermer une mine au Guatemala. *La Presse*. Récupéré de <http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201006/24/01-4292916-goldcorp-refuse-de-fermer-une-mine-au-guatemala.php>
- Larose, Chalmers. (2008). *L'odyssée transnationale. Enjeux, acteurs, sites : une perspective minimaliste*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- LaViolette, N. (2003). Les principaux instruments internationaux en matière de droits de la personne auxquels le Canada n'a pas encore adhéré. *Rev. quebécoise de droit int'l*, 16, 77-124.
- Le Bot, Y. (1992). *La guerre en terre Maya*. Paris : Karthala.
- Legault, A. et Fortmann, M. (1989). *Une diplomatie de l'espoir: le Canada et le désarmement, 1945-1988*. Québec : Presses Université Laval.
- Legler, T. (2012). Wishful thinking: Democracy promotion in the Americas under Harper. *International Journal*, 67(3), 601-620.

LeGrand, Catherine C. (1998). Living in Macondo: Economy and culture in a United Fruit Company banana enclave in Colombia. Dans Gilbert M. Joseph, Catherine C. LeGrand et Ricardo D. Salvatore (dir.), *Close Encounters of Empire: Writing the Cultural History of US-Latin American Relations* (p. 333-368). Durham (NC): Duke University Press.

Lemco, J. (1986). Canadian foreign policy interests in Central America: Some current issues. *Journal of Inter-American Studies and World Affairs*, 28, 119-146.

Lemco, Jonathan. (1991). *Canada and the crisis in Central America*. New York : Praeger.

Linklater, A. (1998). *The transformation of political community: ethical foundations of the post-Westphalian era*. Columbia: University of South Carolina Press.

Linklater, A. (2011). *The Problem of Harm in World Politics: Theoretical Investigations*. Cambridge: Cambridge University Press.

Linklater, A. et Suganami, H. (2006). *The English school of international relations: A contemporary reassessment*. Cambridge: Cambridge University Press.

Livermore, D. (2001). Case Study : Guatemala. Dans R. McRae et D. Hubert (dir.), *Human security and the new diplomacy: Protecting people, promoting peace* (p. 104-110). Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press.

Lobell, S. E., Ripsman, N. M. et Taliaferro, J. W. (2009). *Neoclassical realism, the state, and foreign policy*. Cambridge: Cambridge University Press.

Loi canadienne sur les droits de la personne (L.R.C. (1985), ch. H-6). Récupéré de <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/lois/H-6/page-1.html>

Lui, A. (2012). *Why Canada Cares Human Rights and Foreign Policy in Theory and Practice*. Montréal/Kingston : McGill-Queen's University Press.

Lupel, A. et Verdeja, E. (2013). *Responding to genocide: the politics of international action*. Boulder (CO): Lynne Rienner Publishers.

MacDonald, Flora (1979, 25 septembre). *Un examen de conscience aux Nations Unies*. Allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, Flora MacDonald, à la 34^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. New York, 25 septembre 1979.

Macdonald, L. (1994). Globalising civil society: interpreting international NGOs in Central America. *Millennium-Journal of International Studies*, 23(2), 267-285.

Macdonald, L. (1995). Changing directions? Challenges facing Canadian non-governmental organizations in Latin America. Dans J. Daudelin et E. J. Dosman (dir.), *Beyond Mexico* (p. 237-255). Ottawa : Carleton University Press.

Macdonald, L. et Ruckert, A. (2015). Continental Shift? Rethinking Canadian Aid to the Americas. Dans S. Brown, M. den Heyer, et D. R. Black (dir.), *Rethinking Canadian Aid* (p. 125-142). Ottawa : University of Ottawa Press.

McDougall, Barbara (1993, 7 juin). Notes pour une allocution de l'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la 23^e session de l'Assemblée générale de l'OÉA, discours livré par Stan Gooch, sous-ministre adjoint du Canada pour les Caraïbes et l'Amérique latine. Managua, Nicaragua, 7 juin 1993.

Mace, G., J-P.Thérien et Stefan Gagné. (2012). Canada and the security of the Americas : Between old threats and new challenges. *International Journal*, 67(3), 603-622.

Mace, G. et Roussel, M. (1990). Les groupes d'intérêt et la politique étrangère canadienne: le cas de l'Amérique centrale. *Études internationales*, 21(3), 499-523.

MacGuigan, Mark (1980, 29 mars). *Le Canada et l'Amérique latine – hier, aujourd'hui et demain*. Allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, à la Conférence sur le développement de la santé et du bien-être, organisée par l'Ontario Cooperative Program in Latin America and Caribbean Studies. Windsor, 29 mars 1980.

MacGuigan, Mark (1981, 16 juin). *Le Canada et les pays du tiers-monde*. Discours du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, prononcé à la Chambre des communes. Ottawa, 16 juin 1981.

MacEachen, Allan J. (1983, 15 mars). Notes pour une déclaration de l'honorable Allan J. MacEachen, Vice-Premier ministre et Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Ottawa, 15 mars 1983.

MacEachen, Allan J. (1983, 22 avril). *Les droits de l'homme et la politique étrangère du Canada*. Notes pour une allocution de M. Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant la Fondation canadienne des droits de l'homme. Ottawa, 22 avril 1983.

MaEachen, Allan J. (1984, 20 février). Notes pour un toast offert par l'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'occasion de la visite du ministre des Affaires étrangères de Colombie, S.E. Rodrigo Lloreda Caicedo. Ottawa, 20 février 1984.

Macleod, A. (2010). Émergence d'un paradigme hégémonique. Dans A. Macleod et D. O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances* (p. 19-35). Montréal : Athéna Éditions.

Macleod, A., Masson, I. et Morin, D. (2004). Identité nationale, sécurité et la théorie des relations internationales. *Études internationales*, 35(1), 7-24.

Madsen, M. R. et Verschraegen, G. (2013). *Making human rights intelligible: towards a sociology of human rights*. New York : Bloomsbury Publishing.

MAECD. (2014). *Documents en matière de la politique canadienne de droits humains au Guatemala, en particulier l'appui du Canada envers la MINUGUA entre le 1 jan. 1996 et 31 déc. 2004, et création de la CICIG (2004-2008)*. Numéro de la demande: A-2014-00171

MAECI. (1996). Consultations en prévision de la 52^e séance de la *de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies les 13 et 14 février 1996*. Ottawa : l'auteur.

MAECI. (1998). *Consultations en prévision de la 54^e séance de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies les 19 et 20 février 1998*. Ottawa : l'auteur.

MAECI. (2000a). *Réunions des chefs de gouvernement Canada-Amérique centrale, Guatemala les 27 et 28 septembre 2000, Canada-CARICOM, Jamaïque les 28 et 29 septembre 2000. Cahier d'information*. Ottawa : l'auteur.

MAECI. (2000b). *Évaluation du programme de consolidation de la paix et de la sécurité humaine du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Rapport d'évaluation de la Direction de l'évaluation (SIE), Bureau de l'inspecteur général, juin 2000*. Ottawa : l'auteur. Récupéré de http://international.gc.ca/about-a_propos/assets/pdfs/evaluation/evalPeacebuilding00-fr.pdf

MAECI. (2009). *Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009*. Ottawa : l'auteur. Récupéré de <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2008-2009/inst/ext/ext-fra.pdf>

Mahoney, E. K. (1992). « Human Rights and Canada's Foreign Policy ». *International Journal*, 47(No.3), 555-594.

Margheritis, A. (2010). *Argentina's foreign policy: Domestic politics and democracy promotion in the Americas*. Boulder (CO) : Lynne Rienner.

Martel, E. (1984). Le point sur les relations du Canada avec l'Amérique centrale. *Perspectives Internationales*, (3), 17-23.

Martin, Paul. (2004, 5 octobre). *Discours du trône ouvrant la première session de la 38e législature du Canada*. Ottawa: 5 octobre 2004. Récupéré de <http://publications.gc.ca/collections/Collection/SO1-1-2004-1F.pdf>

Martin, Shirley (1985, 25 novembre). *La situation en Amérique centrale*. Déclaration de Mme Shirley Martin à la 40^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. New York, 25 novembre 1985.

Massie, J. (2013). *Francosphère: l'importance de la France dans la culture stratégique du Canada*. Québec: Presses de l'Université du Québec

Massie, J. et Brizic, D. (2014). Rupture idéologique et redéfinition de l'identité internationale du Canada: Harper et Chrétien face aux guerres en Libye et au Kosovo. *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(1), 19-28.

Massie, J. et Roussel, S. (2008). Au service de l'unité: Le rôle des mythes en politique étrangère canadienne. *Canadian Foreign Policy Journal*, 14(2), 67-93.

Massie, J. et Roussel, S. (2013). The twilight of internationalism? Neocontinentalism as an emerging dominant idea in Canadian foreign policy. Dans H. A. Smith et C. Turenne Sjolander (dir.), *Canada in the world: Internationalism in Canadian foreign policy* (p. 36-52). Oxford : Oxford University Press.

Massie, J. et Roussel, S. (2014). Preventing, Substituting or Complementing the Use of Force? Development Assistance in Canadian Strategic Culture. Dans *Rethinking Canadian Aid* (p. 143-159). Ottawa : University of Ottawa Press.

Mathieu, X. (2013). Souveraineté Évolution conceptuelle d'une notion-clé. Dans D. Battistella (dir.), *Relations Internationales, bilan et perspectives* (p. 195-214). Paris : Editions Ellipses.

Matthews, R. et Pratt, C. (1985). Human rights and foreign policy: Principles and Canadian practice. *Human Rights Quarterly*, 7(2), 159-188.

Matthews, R. et Cranford Pratt (dir.), (1988). *Human Rights in Canadian Foreign Policy*. Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press.

McDougall, B. (1992). Canada and the new internationalism. *Canadian Foreign Policy Journal*, 1(1), 1-6.

McFarlane, P. (1989). *Northern shadows: Canadians and Central America*. Toronto : Between the Lines.

McGrew, A. (2012). Globalisation et politique globale. Dans J. Baylis, S. Smith, et P. Owens (dir.), *La Globalisation de la politique mondiale. Une introduction aux relations internationales* (A. Benessaïeh, trad.)(p. 17-34). Montréal : Modulo.

McKay, I. et Swift, J. (2012). *Warrior Nation: Rebranding Canada in an Age of Anxiety*. Toronto : Between the Lines.

McKenna, P. (1989). Nicaragua and the Esquipulas II Accord: Setting the Record Straight. *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, 14(27), 61-84.

McKenna, P. (1995). *Canada and the OAS: From dilettante to full partner*. Ottawa: Carleton University Press.

McKenna, P. (2012a). *Canada looks South: in search of an Americas policy*. Toronto: University of Toronto Press.

McKenna, P. (2012b). Preface. Dans P. McKenna (dir.), *Canada looks South: in search of an Americas policy* (p. xi-xx). Toronto : University of Toronto Press.

McRae, R. (2001). Conclusion: International Relations and the New Diplomacy. Dans R. McRae et D. Hubert (dir.), *Human security and the new diplomacy: Protecting people, promoting peace* (p. 250-259). Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press.

McRae, R. et Hubert, D. (2001). *Human security and the new diplomacy: Protecting people, promoting peace*. Montréal & Kingston : McGill-Queen's Press-MQUP.

McSweeney, B. (1999). *Security, identity and interests: a sociology of international relations*. Cambridge : Cambridge University Press.

Mearsheimer, J. J. (1990). Back to the future: Instability in Europe after the Cold War. *International security*, 15(1), 5-56.

Mearsheimer, J. J. (2001). *The tragedy of great power politics*. New York: WW Norton & Company.

Meers, S. I. (1992). « The British Connection: How the United States Covered Its Tracks in the 1954 Coup in Guatemala ». *Diplomatic History*, 16(3), 409-428.

Mérand, F. et Vandemoortele, A. (2009). L'Europe dans la culture stratégique canadienne, 1949-2009. *Études internationales*, 40(2), 241-259.

Mersky, M. (2005). Human rights in negotiating peace agreements: Guatemala. *The International Council on Human Rights Policy*.

Michaud, N. et Nossal, K. R. (2001). *Diplomatic Departures: The Conservative Era in Canadian Foreign Policy, 1984-93*. Vancouver : UBC Press.

Mining Watch. (2010, 24 juin). *Guatemala Suspends Marlin mine - Human rights and environmental organizations applaud the decision, urge President Colom's government to protect communities against retaliation*. Ottawa et Washington: l'auteur. Récupéré de <http://miningwatch.ca/news/2010/6/24/guatemala-suspends-marlin-mine-human-rights-and-environmental-organizations-applaud>

Molot, M. A. (1990). Where Do We, Should We, Or Can We Sit? A Review of Canadian Foreign Policy Literature. *International Journal of Canadian Studies*, 1(2), 77-96.

Moravcsik, A. (1997). Taking preferences seriously: A liberal theory of international politics. *International organization*, 51(4), 513-553.

Moravcsik, A. (2000). The origins of human rights regimes: Democratic delegation in postwar Europe. *International Organization*, 54(2), 217-252.

Moravcsik, A. (2003). Liberal International Relations Theory A Scientific Assessment. Dans C. Elman et M. F. Elman (dir.), *Progress in International Relations Theory: Appraising the Field* (p. 159-204). Cambridge : MIT Press.

Morgenthau, H. J. (1940). Positivism, functionalism, and international law. *The American Journal of International Law*, 34(2), 260-284.

Morgenthau, H. J. (1946). Diplomacy. *The Yale Law Journal*, 55(5), 1067-1080.

Morgenthau, H. J. (2005). *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace* (7th éd.). Boston : McGraw-Hill Education.

Morgenthau, H. J. et Bradley, W. L. (1979). *Human rights & foreign policy*, 18. New York: Council on Religion & International Affairs.

Morin, D. (2013). Le côté obscur de la force: L'unité nationale, victime collatérale de la «nation guerrière» de Stephen Harper? *Études internationales*, 44(3), 427-452.

Morin, D. et Macleod, A. (2005). *Diplomaties en guerre: Sept États face à la crise irakienne*. Montréal : Outremont, Québec: Athéna.

Morin, D. et Roussel, S. (2014). Autopsie de la politique étrangère de Stephen Harper: un examen préliminaire. *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(1), 1-8.

- Morrison, D. R. (1998). *Aid and ebb tide: A history of CIDA and Canadian development assistance*. Waterloo: Wilfrid Laurier University Press.
- Mulroney, B. (2007). *Mémoires*. Montréal : Les Éditions de l'Homme.
- Musset, A. (2010). *Le Mexique*. Paris : Que sais-je? (PUF).
- Neier, A. (2012). *The international human rights movement: a history*. Princeton : Princeton University Press.
- Neufeld, M. (1995). Hegemony and foreign policy analysis: The case of Canada as middle power. *Studies in Political Economy*, 48(1), 7-29.
- Neufeld, M. (2011). Democratization in/of Canadian Foreign Policy: Critical Reflections. Dans D. Bratt et C. J. Kukucha (dir.), *Readings in Canadian Foreign Policy Classic Debates and New Ideas* (p. 109-126). Oxford : Oxford University Press.
- Neufeld, M. A. (1995). *The Restructuring of International Relations Theory*, New York : Cambridge Univ Press.
- Neufeldt, P. H. and R. (2000). Canada's constructivist foreign policy : Building norms for peace. *Canadian Foreign Policy Journal*, 8(1), 11-38.
- Noël, A., Thérien, J.-P. et Dallaire, S. (2004). Divided over internationalism: The Canadian public and development assistance. *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, 29-46.
- Nolan, C. J. (1985). The Influence of Parliament on Human Rights in Canadian Foreign Policy. *Human Rights Quarterly*, 7(3), 373-390.
- Nolin, C. (2002). Transnational ruptures and sutures: questions of identity and social relations among Guatemalans in Canada. *GeoJournal*, 56(1), 59-67.
- Nolin, C. (2006). *Transnational ruptures: Gender and forced migration*. Burlington (VT): Ashgate Publishing.
- Nolin, C. et Stephens, J. (2010). We Have to Protect the Investors : Development & Canadian Mining Companies in Guatemala. *Journal of Rural and Community Development*, 5(3), 37-70.
- North, L. et Young, L. (2013). Generating rights for communities harmed by mining: legal and other action. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 34(1), 96-110.

- North, L., Patroni, V. et Clark, T. D. (2006). *Community rights and corporate responsibility: Canadian mining and oil companies in Latin America*. Toronto : Between the Lines.
- North, Liisa et CAPA. (1990). *Between War and Peace in Central America: Choices for Canada*. Toronto : Between the Lines Press.
- Norton, L. E. (1993). L'incidence de la violation flagrante et systématique des droits de la personne sur les relations bilatérales du Canada. *Études internationales*, 24(4), 787-811.
- Nossal, K. R. (1988). Cabin'd, Cribb'd, Confin'd: Canada's Interests in Human Rights. Dans R. O. Matthews, et C. Pratt (dir.), *Human rights in Canadian foreign policy* (p. 23-45). Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Nossal, K. R. (2000). Home-grown IR: The Canadianization of international relations. *Journal of Canadian Studies*, 35(1), 95-114.
- Nossal, K. R., Roussel, S. et Paquin, S. (2007). *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Nossal, K.R. (2007). Right and Wrong in Foreign Policy 40 Years On. Realism and Idealism in Canadian Foreign Policy, *International Journal*, 62(2), 263-77.
- Noury, M. (2014). *La nanosanté : perspective et enjeux sociologiques de l'application des nanotechnologies à la médecine*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal/Université Paris Ouest-Nanterre.
- Nye, J. (2004). *Soft power: The means to success in world politics*. New York : Public Affairs.
- Nye, J. S. (1990). *Bound to lead: The changing nature of American power*. New York: Basic Books.
- Office national du film du Canada. (2002). *Raoul Léger, la vérité morcelée* [documentaire]. Récupéré de https://www.onf.ca/film/raoul_leger_la_verite_morcelee/
- Ogelsby, J.C.M. (1976). *Gringos from the far north. Essays in the History of Canadian-Latin American Relations 1866-1968*. Toronto : Macmillan-Hunter Press.
- Ogelsby, J.C.M. (1979). A Trudeau Decade: Canadian-Latin American Relations 1968-1978. *Journal of Interamerican Studies and World Affairs*, 21(2), 187-208.

Ogle, B. (1987). *North South Calling*. Markham ON : Fifth House Publishers.

ONU. Assemblée générale et Conseil de sécurité. (1992, 17 juin). *Agenda pour la paix : diplomatie préventive, rétablissement de la paix et maintien de la paix*. [Document PDF]. Rapport présenté le 17 juin 1992 par le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali au Conseil de sécurité (S/24111) et à l'Assemblée générale des Nations Unies (A/47/277). New York : ONU. Récupéré le 18 juillet 2016 de <http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/1652~v~Agenda pour la paix.pdf>

ONU. Assemblée générale et Conseil de sécurité. (1995, 25 janvier). *Supplément à l'Agenda pour la paix*. [Document PDF]. Rapport de situation présenté le 25 janvier 1995 par le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali au Conseil de sécurité (S/1995/1) et à l'Assemblée générale des Nations Unies (A/50/60). New York : ONU. Récupéré le 18 juillet 2016 de <http://www.operationspaix.net/DATA/DOCUMENT/6198~v~Supplement a l'Agenda pour la paix.pdf>

ONU. Assemblée générale. (1983, 16 décembre). *Situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Guatemala*. Résolutions adoptés sur les rapports de la Troisième Commission (A/RES/38/100) le 16 décembre 1983. 100^e séance plénière.

ONU. Conseil économique et social. (1981, 28 janvier). *Situation des droits de l'homme au Guatemala*. Rapport du Secrétaire général présenté à la 37^e session de la Commission des droits de l'homme (E/CN.4/1438) le 28 janvier 1981.

ONU. Conseil économique et social. (1992, 21 janvier). *Organisation des travaux de la session : Assistance au Guatemala dans le domaine des droits de l'homme*. Rapport sur la situation des droits de l'homme au Guatemala, établi par M. Christian Tomuschat, expert indépendant, conformément au paragraphe 11 de la résolution 1991/51 de la Commission des droits de l'homme. Rapport (E/CN.4/1992/5) présenté à la 48^e session de la Commission des droits de l'homme le 21 janvier 1992.

ONU. Assemblée générale. (1994, 28 septembre). *Mission de vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala*. Résolution (A/RES/48/267) adoptée à la 48^e session de l'Assemblée générale de l'ONU le 28 septembre 1994.

ONU. (1995, 1^{er} mars). *La situation en Amérique centrale : Processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie*. Note du Secrétaire général (A/49/856) présentée lors de la 49^e session de l'Assemblée générale de l'ONU le 1^{er} mars 1995.

ONU. Assemblée générale. (2002, 1^{er} novembre). *Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala : prorogation du mandat*. Rapport du Secrétaire général (A/57/584) présenté lors de la 57^e session de l'Assemblée générale de l'ONU le 1^{er} novembre 2002.

ONU. Assemblée générale. (2005, 18 mars). *Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala*. Rapport final du Secrétaire général (A/59/746) présenté lors de la 59^e session de l'Assemblée générale de l'ONU le 18 mars 2005.

ONU. (2007, 19 février). *Droits civils et politiques, notamment la question des disparitions et des exécutions sommaires*. Rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, M. Philip Alston, (A/HRC/4/20/Add.2) présenté lors de la 4^e session du Conseil des droits de l'homme le 19 février 2007 suite à sa mission au Guatemala (21-25 août 2006).

ONU. (2016). ONUCA- Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale. Récupéré de <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/onuca/>

Owen, J. M. (1994). How liberalism produces democratic peace. *International security*, 19(2), 87-125.

Owens, H. et Arneil, B. (1999). The human security paradigm shift: A new lens on Canadian foreign policy? *Canadian Foreign Policy Journal*, 7(1), 1-12.

Pacte international relatif aux droits civils et politiques. (1966, 19 décembre). RTCan 1976 no. 47 [Entrée en vigueur le 23 mars 1976]. Récupéré de <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CCPR.aspx>

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. (1966, 19 décembre). RTCan 1976 no. 46 [Entrée en vigueur le 3 janvier 1976]. Récupéré de <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CESCR.aspx>

Padilla, L. A. (2013). Guatemala: Relaciones Internacionales y Contexto Geopolítico Mundial, 1954-1996. Dans V. Álvarez Aragón, C. Figueroa Ibarra, A. Taracena Arriola, S. Tischler Visquerra, et E. Urrutia García (dir.), *Guatemala: Historia reciente (1954-1996), tomo IV: Procesos de paz y contexto internacional*. Guatemala : FLACSO.

Painchaud, P. (1966). Middlepowermanship as an Ideology. Dans J. King Gordon (dir.), *Canada's Role as a Middle Power* (p. 29-35). Toronto : Canadian Institute of International Affairs.

Painchaud, P. (1989). *De Mackenzie King à Pierre Trudeau: quarante ans de diplomatie canadienne, 1945-1985*. Québec : Presses Université Laval.

Palme, O. (1982). *Common security: a blueprint for survival. The report of the Independent commission on disarmament and security issues under the chairmanship of O. Palme*. New York : Simon & Schuster.

PAQG. (2014, 6 octobre). Début du procès pour le massacre de l'ambassade d'Espagne. Récupéré de <http://www.paqg.org/node/393>

Paquin, S. (2001). Les relations internationales et l'unité nationale : le prolongement des conflits internes? *Bulletin d'histoire politique*, 10(1), 13-29.

Paquin, S. (2014). Le fédéralisme d'ouverture et la place du Québec (et des autres provinces) dans les négociations internationales: rupture dans la continuité? *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(1), 29-38.

Paris, R. (2001). Human security: Paradigm shift or hot air? *International security*, 26(2), 87-102.

Paris, R. (2002). Peacebuilding in Central America: reproducing the sources of conflict? *International Peacekeeping*, 9(4), 39-68.

Paris, R. (2004). *At war's end: building peace after civil conflict*. Cambridge: Cambridge University Press.

Peacock, S. C. et Beltrán, A. (2003). *Hidden powers in post-conflict Guatemala: Illegal armed groups and the forces behind them*. Washintong: Washington Office on Latin America (WOLA).

Pearson, K. et Drainin, T. (1994). Public Policy Dialogue and Canadian Aid: Dans Cranford Pratt (dir.), *Canadian International Development Assistance Policies* (p. 268-291). Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press.

Pearson, L. B. (1969). *Vers une action commune pour le développement du tiers-monde. Rapport de la Commission d'Étude du Développement international*. Paris : Éditions Denoël.

Pellerin, H. (2010). *La perspective en Relations internationales*. Montréal : Athéna.

Pelletier, L. (2014, 2 juin). Des documents retirés de la Toile. Des chercheurs en défense s'inquiètent de la disparition de précieux outils de travail. *Le Devoir*. Récupéré de <http://www.ledevoir.com/politique/canada/409831/defense-canadienne-des-documents-retires-de-la-toile>

- Pépin, Jean-Luc. (1984, 26 mars). *La politique étrangère du Canada et les droits de la personne*. Discours de l'honorable Jean-Luc Pépin, ministre des Relations extérieures à la septième Conférence annuelle sur les droits de la personne et la politique étrangère du Canada, Fondation canadienne des droits de l'homme. Ottawa, 26 mars 1984.
- Pérez de Cuéllar, Javier. (1986). Préface. Internationalisme et droits de l'homme. *Les Cahiers de droit*, 27(1), 5-12.
- Peterson, V. S. (1990). Whose Rights? A Critique of the Givens in Human Rights Discourse. *Alternatives*, 15, 303-344.
- Pickard, M. (2004). The Plan Puebla Panama revived: looking back to see what's ahead. *La Chronique des Amériques*, 12, 1-7.
- PNUD. (1994). *Rapport mondial sur le développement humain 1994*. Paris : Economica.
- Potter, E. H. (1996). Niche Diplomacy as Canadian Foreign Policy. *International Journal*, 52(1), 25-38.
- Potter, E. H. (2009). *Branding Canada: Projecting Canada's soft power through public diplomacy*. Montreal & Kingston : McGill-Queen's Press-MQUP.
- Pouliot, V. (2004). The essence of constructivism. *Journal of International Relations and Development*, 7(3), 319-336.
- Pouliot, V. (2007). Subjectivism : Toward a Constructivist Methodology. *International Studies Quarterly*, 51(2), 359-384.
- Pouliot, V. (2008). The logic of practicality: A theory of practice of security communities. *International organization*, 62(2), 257-288.
- Pouliot, V. (2014). Practice Tracing. Dans A. Bennett et J. Checkel (dir.), *Process Tracing: From Analytic Metaphor to Best Practices* (p.237-259). Cambridge: Cambridge University Press.
- Pratt, C. (1983). Dominant class theory and Canadian foreign policy: the case of the counter-consensus. *International Journal*, 39(1), 99-135.
- Pratt, C. (1990). *Middle Power Internationalism. The North-South Dimension*. Montreal&Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Pratt, C. (1994). *Canadian International Development Assistance Policies: An Appraisal*. Montreal&Kingston : McGill-Queen's University Press.

Pratt, C. (2001). Moral Vision and Foreign Policy : The Case of Canadian Development Assistance. Dans R. Irwin (dir.), *Ethics and security in Canadian foreign policy* (p. 59-76). Vancouver : UBC Press.

Price, R. et Reus-Smit, C. (1998). Dangerous liaisons? Critical international theory and constructivism. *European Journal of International Relations*, 4(3), 259-294.

Programme des Nations Unies pour le développement. (1994). *Rapport mondial sur le développement humain 1994. 1994*. Paris : Economica.

Putnam, R. D. (1988). Diplomacy and domestic politics: the logic of two-level games. *International organization*, 42(3), 427-460.

Ramel, F. (2003). La sécurité humaine: Une valeur de rupture dans les cultures stratégiques au Nord? *Études internationales*, 34(1), 79-104.

Rawls, J. (1987). *Théorie de la justice*. Paris : Seuil.

Raymond, N. (2004). Le processus électoral au Guatemala (decembre 2003): entre angoisses et espoirs, passé et présent. *Cahiers des Ameriques Latines*, (44), 7-16.

Rempel, R. (2006). *Dreamland: How Canada's Pretend Foreign Policy Has Undermined Sovereignty*. Montreal & Kingston : McGill-Queen's Press.

Renvoi relatif à la sécession du Québec. (1998). 2 R.C.S. 217. Récupéré de <https://scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/1643/index.do>

Réseau québécois de solidarité avec le Guatemala. (1998). *Les Accords de paix au Guatemala : l'espoir d'un peuple*. Rapport de la Mission d'observation des Accords de paix au Guatemala 14 au 28 juin 1998. Bellefeuille (Québec) : l'auteur.

Reus-Smit, C. (1997). The constitutional structure of international society and the nature of fundamental institutions. *International Organization*, 51(4), 555-589.

Reus-Smit, C. (1999). *The moral purpose of the state: culture, social identity, and institutional rationality in international relations*. Princeton: Princeton University Press.

Reus-Smit, C. (2001). Human rights and the social construction of sovereignty. *Review of International Studies*, 27(4), 519-538.

Reus-Smit, C. (2001). The strange death of liberal international theory. *European Journal of International Law*, 12(3), 573-594.

- Reus-Smit, C. (2002). Imagining society: constructivism and the English School. *The British Journal of Politics and International Relations*, 4(3), 487-509.
- Reus-Smit, C. (2004). *The Politics of International Law*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Reus-Smit, C. (2011). Struggles for individual rights and the expansion of the international system. *International Organization*, 65(2), 207-242.
- Reus-Smit, C. (2012). International Relations, Irrelevant? Don't Blame Theory. *Millennium-Journal of International Studies*, 40(3), 525-540.
- Reus-Smit, C. et Snidal, D. (2010). *The Oxford handbook of international relations*. Oxford: Oxford University Press.
- Reyes Prado, A. et del Valle, R. (2013). Defensa y Promoción de los Derechos Humanos en Guatemala. Dans V. Álvarez Aragón, C. Figueroa Ibarra, A. Taracena Arriola, S. Tischler Visquerra, et E. Urrutia García (dir.), *Guatemala: Historia Reciente (1954-1996), Tomo IV Proceso de Paz y Contexto Internacional* (p. 257-338). Guatemala : FLACSO.
- Ringmar, E. (2016). How the world stage makes its subjects: an embodied critique of constructivist IR theory. *Journal of International Relations and Development*, 19(1), 101-125.
- Risse-Kappen, T. (1996). Collective identity in a democratic community: The case of NATO. In Culture of National Security. Dans P. J. Katzenstein (dir.), *The Culture of National Security: Norms and Identity in World Politics*. (p. 357-399). New York : Columbia University Press.
- Risse, T., Ropp, S. C. et Sikkink, K. (dir.). (1999). *The power of human rights*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Risse, T. et Sikkink, K. (1999). The socialization of international human rights norms into domestic practices: introduction. Dans *The power of human rights*, 66 (p. 1-38). Cambridge : Cambridge University Press.
- Robichaud, S. R. et C. (2004). L'État postmoderne par excellence? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada. *Études internationales*, 35(1), 149-170.
- Rochlin, J. (1987). Aspects of Canadian Foreign Policy Towards Central America, 1979-1986. *Journal of Canadian Studies/Revue d'Études Canadiennes*, 22(4), 5-27.

Rochlin, J. (1994). *Discovering the Americas. The Evolution of Canadian Foreign Policy Towards Latin America*. Vancouver : UBC Press.

Rochlin, J. (1995). « Markets, Democracy and Security in Latin America ». Dans Maxwell A. Cameron et Maureen Appel Molot (dir.), *Canada Among Nations 1995. Democracy and Foreign Policy* (p. 257-277). Ottawa : Carleton University Press.

Rochlin, J. (2012). Introduction : Canada and the Americas : There's Still Much to Discover. Dans P. McKenna (dir.), *Canada Looks South: In Search of an Americas Policy* (p. 3-26). Toronto : University of Toronto Press.

Roht-Arriaza, N. (2005). *The Pinochet effect: transnational justice in the age of human rights*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Roht-Arriaza, N. (2008). Making the State Do Justice: Transnational Prosecutions and International Support for Criminal Investigations in Post-Armed Conflict Guatemala. *Chicago Journal of International Law*, 9(No.1), 80-106.

Roosens, C. et Bento Beja, J. (s.d.). Définition et repères. Dans C. Roosens, V. Rosoux, et T. de Wilde d'Estmael (dir.), *La politique étrangère: le modèle classique à l'épreuve* (p. 23-36). Bruxelles : P.I.E.-Peter Lang.

Roosens, C. et Rosoux, V. (2004). *La politique étrangère: le modèle classique à l'épreuve*. Bruxelles: P.I.E.-Peter Lang.

Rose, G. (1998). Neoclassical realism and theories of foreign policy. *World politics*, 51(1), 144-172.

Rosenau, J. N. (1964). *Public opinion and foreign policy: An operational formulation*, 35. New York : Random House.

Ross, D. A. (1996). Canada and the world at risk: depression, war, and isolationism for the 21st century? *International Journal*, 52(1), 1-24.

Ross, J. (2001). Is Canada's human security policy really the Axworthy doctrine? *Canadian Foreign Policy Journal*, 8(2), 75-93.

Roussel, S. et Robichaud, C. (2004). L'État postmoderne par excellence? Internationalisme et promotion de l'identité internationale du Canada. *Études internationales*, 35(1), 149-170.

Roussel, S. (2007). *Culture stratégique et politique de défense: L'expérience canadienne*. Montréal : Athéna Éditions.

- Roussel, S. (2013). Le libéralisme Projet théorique et doctrine normative. Dans D. Battistella (dir.), *Relations Internationales, bilan et perspectives* (p. 93-111). Paris : Editions Ellipses.
- Roussel, S. et Donaghy, G. (dir.), (2012). *Mission Paris. Les ambassadeurs du Canada en France et le triangle Ottawa-Québec-Paris*. Montréal : Hurtubise HMH.
- Roy, S. N. (2003). L'étude de cas. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Roy Grégoire, E. (2009). L'appui de l'État canadien aux activités de compagnies minières dans une société post-conflit. Évolutions de la politique étrangère canadienne concernant la transition démocratique au Guatemala. Récupéré de http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Collaboration_speciale_Etienne_Roy_Gregoire_Canada_Guatemala.pdf
- Roy Grégoire, E. et Hamilton, K. (2016). International accompaniment, reflexivity and the intelligibility of power in post-conflict Guatemala. *Journal of Genocide Research*, 18(2-3), 189-205.
- Ruhl, J. M. (2005). The Guatemalan military since the Peace Accords: the fate of reform under Arzú and Portillo. *Latin American Politics and Society*, 47(1), 55-85.
- Rumsey, Suzanne. (1995). *Discerning our role-Canadians in Guatemala*. Canadian NGO Perspectives on Canadian Collaboration by Suzanne Rumsey on behalf of the Central America Monitoring Group. Ottawa: l'auteur.
- Ryfman, P. (2004). *Les ONG*. Paris : La Découverte.
- Saint-Martin, Denis. (2008). La politique étrangère des libéraux au Canada : un instrument de construction de l'unité nationale. Dans G. Boismenu et J-M. Lacroix (dir.), *Les Enjeux de la politique étrangère canadienne. Marge de manœuvre et éléments de distinction* (p. 39-45). Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Sanders, D. (1989). The UN working group on indigenous populations. *Human Rights Quarterly*, 11(3), 406-433.
- Sanford, V. (2003). *Buried secrets: Truth and human rights in Guatemala*. New York: Palgrave Macmillan.
- Savoie-Zajc, L. (2003). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (p. 293-316). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Schabas, W. A. (1998). Canada and the adoption of the Universal Declaration of Human Rights. *McGill, Law Journal*, 43, 403-441.

Schirmer, J. G. (1998). *The Guatemalan military project: A violence called democracy*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Schweller, R. L. (2003). The progressiveness of neoclassical realism. Dans C. Elman et M. F. Elman (dir.), *Progress in international relations theory: appraising the field* (p. 311-47). Cambridge (MA): MIT Press.

Shapiro, M. J. (1988). *The politics of Representation. Writing Practices in Biography, Photography, And Policy Analysis*. Madison : University of Wisconsin Press.

Shapiro, M. J. (1989). Textualizing Global Politics. Dans J. Der Derian et M. J. Shapiro (dir.), *International/Intertextual Relations* (p. 11-22). New York: Lexington Books.

Sharp, M. (1972). Relations canado-américaines: choix pour l'avenir. *Perspectives Internationales*.

Shue, H. (1996). *Basic rights: Subsistence, affluence, and US foreign policy*. Princeton: Princeton University Press.

Sikkink, K. (1993). The Power of Principled Ideas: Human Rights Policies in the United States and Western Europe. Dans J. Goldstein et R. O. Keohane (dir.), *Ideas and Foreign Policy: Beliefs, Institutions, and Political Change* (p. 139-170). Ithaca, NY : Cornell University Press.

Sikkink, K. (2004). *Mixed Signals U.S. Human Rights Policy and Latin America*. Ithaca : Cornell University Press.

Sikkink, K. (2011). *The Justice Cascade. How Human Rights Prosecutions are changing World Politics*. New York & London : W.W. Norton&Company.

Sisson, J. (dir.), (2007). *Dealing with the Past in Post-conflict Societies: ten years after the Peace Accords in Guatemala and Bosnia-Herzegovina*. Bern: Swisspeace.

Skilling, Gordon. (1988). The Helsinki Process. Dans Matthews, Robert O et Pratt, Cranford (dir.), *Human Rights in Canadian Foreign Policy* (p. 135-158). Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press.

Slaughter, A.-M. (1995). International law in a world of liberal states. *European Journal of International Law*, 6, 503-538.

Slaughter, A.-M. (2004). *A new world order*. Princeton: Princeton University Press.

Slaughter, A.-M., Tulumello, A. S. et Wood, S. (1998). International law and international relations theory: A new generation of interdisciplinary scholarship. *American Journal of International Law*, 367-397.

Smith, H. A. (2001). Niche Diplomacy in Canadian Human Rights Policy: Ethics or Economics. Dans R. Irwin (dir.), *Ethics and security in Canadian foreign policy* (p. 77-94). Vancouver : UBC Press.

Smith, H. A. (2010). The Discipline Nature of Canadian Foreign Policy. Dans J. M. Beier et L. Wylie (dir.), *Canadian Foreign Policy in Critical Perspective* (p. 3-14). Toronto : Oxford University Press.

Smith, H. A. et Claire Turenne Sjolander. (dir.), (2013). *Canada in the World Internationalism in Canadian Foreign Policy*. Oxford : Oxford University Press

Smith, S. (1987). Foreign Policy Analysis and International Relations. *Millennium-Journal of International Studies*, 16(2), 345-348.

Smith, S. (1996). Positivism and beyond. Dans S. Smith, K. Booth, et M. Zalewski (dir.), *International Theory: Positivism and Beyond* (p. 11-44). Cambridge : Cambridge University Press.

Smith, S. (2000). The discipline of international relations: still an American social science? *The British Journal of Politics and International Relations*, 2(3), 374-402.

Smith, S. (2002). The United States and the discipline of international relations: « hegemonic country, hegemonic discipline ». *International Studies Review*, 4(2), 67-85.

Smith, S. (2001). Foreign Policy is what states make of it : Social Construction and International Theory. Dans V. Kubáľková (dir.), *Foreign Policy in a Constructed World* (p. 38-55). Armonk/New York-Londres : M.E. Sharpe.

Smith, S., Booth, K. et Zalewski, M. (1996). *International theory: positivism and beyond*. Cambridge: Cambridge University Press.

Smith, S., Hadfield, A. et Dunne, T. (2012). *Foreign policy: Theories, Actors, Cases*. Oxford: Oxford University Press.

Snyder, J. (2003). « Is » and « Ought » Evaluating Empirical Aspects of Normative Research. Dans C. Elman et M. F. Elman (dir.), *Progress in international relations theory: Appraising the field* (p. 349-377). Cambridge (MA): MIT Press.

Solé, A. P. (2009). *La jurisdicción universal y su aplicación en España: la persecución del genocidio, los crímenes de guerra y los crímenes contra la humanidad por los tribunales nacionales*. Barcelona : Generalitat de Catalunya, Departament d'Interior, Relacions Institucionals i Participació, Oficina de Promoció de la Pau i dels Drets Humans.

Spehar, E. et Thede, N. (1995). Canada and Central Americas Democratization Process. Dans J. Daudelin et E. J. Dosman (dir.), *Beyond Mexico* (p. 121-150). Ottawa : Carleton University Press.

Stairs, D. (1977). Public Opinion and External Affairs: Reflections on the Domestication of Canadian Foreign Policy. *International Journal*, 33(1), 128-149.

Stanley, W. (2013). *Enabling Peace in Guatemala. The story of MINUGUA*. Boulder: Lynne Rienner Publishers.

Staring, S. et Dorion-Soulié, M. (2014). Stephen Harper, Leo Strauss et la politique de la peur. *Études internationales*, 45(4), 555-577.

Statut de Rome de la Cour pénale internationale. (1998, 17 juillet). A/CONF.183/9 [Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002]. Récupéré de https://www.icc-cpi.int/NR/rdonlyres/6A7E88C1-8A44-42F2-896F-D68BB3B2D54F/0/Rome_Statute_French.pdf

Steinberg, Michael, Carrie Height, Rosemary Mosher et Mathew Bampton. (2006). Mapping massacres: GIS and state terror in Guatemala. *Geoforum*. 37, 62-68.

Stephens, C. N. et J. (2010). We Have to Protect the Investors: Development & Canadian Mining Companies in Guatemala. *Journal of Rural and Community Development*, 5(3), 37-70.

Sterling-Folker, J. (2002). Realism and the constructivist challenge: Rejecting, reconstructing, or rereading. *International Studies Review*, 73-97.

Stevenson, B. J. (2000). *Canada Latin America and the New internationalism a foreign policy analysis, 1968-1990*. Montreal & Kingston : McGill-Queen's University Press.

St-Fleur, L. (2002). La Charte démocratique interaméricaine : un nouvel outil pour la démocratie dans les Amériques? Récupéré de http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/St-Fleur-Un_nouvel_outil_pour_la_democratie_dans_les_Ameriques.pdf

Studnicki-Gizbert, D. (2016). Canadian mining in Latin America (1990 to present): a provisional history. *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies/Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes*, 41(1), 95-113.

Sisson, J. (dir.), (2007). *Dealing with the Past in Post-conflict Societies: ten years after the Peace Accords in Guatemala and Bosnia-Herzegovina*. Bern: Swisspeace.

Tardif, É. (2014). Le système interaméricain de protection des droits de l'homme: particularités, percées et défis. *La Revue des droits de l'homme. Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux*, (6). Récupéré de <https://revdh.revues.org/962>

Tardy, T. (2009). *Gestion de crise, maintien et consolidation de la paix: acteurs, activités, défis*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Tarrow, S. (2005). *The new transnational activism*. Cambridge: Cambridge University Press.

Tarrow, S. (2007). Cosmopolites enracinés et militants transnationaux. *Lien social et Politiques*, (58), 87-102.

Taylor, A. H. et A. W. (2010). The International Commission against impunity in Guatemala. A new Model for International Criminal Justice Mechanisms. *Journal of International Criminal Justice*, 8(1), 53-74.

Teschke, B. (2003). *The myth of 1648: class, geopolitics, and the making of modern international relations*. London: Verso.

Thede, N. (1993). Guatemala. Dans B.-A. Andreassen et T. Swinehart (dir.), *Human Rights in Developing Countries Yearbook 1993* (p. 88-130). Oslo : Nordic Human Rights Publications.

Thede, N. (2005). *Human rights and democracy: Issues for Canadian policy in democracy promotion*. Montréal: IRPP.

Thede, N. (2008). Human security, democracy, and development in the Americas: the Washington Consensus Redux? *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, 33(65), 33-56.

Thede, N. (2014). Le développement peut-il se réconcilier avec les droits humains? Dans P. Beaudet et P. Haslam (dir.), *Enjeux et défis du développement international* (p. 361-379). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Thede, N. et Dufour-Poirier, M. (2014). *L'Amérique latine: laboratoire du politique autrement*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

The Economist. (2003, 15 mai). A country turns upside down. Guatemala is getting more like Colombia every day. Récupéré de <http://www.economist.com/node/1784713>

Thérien, J.-P. (1989). Le Canada et le régime international de l'aide. *Études internationales*, 20(2), 311-340.

Thérien, J.P, Mace, G. et Roberge, M. (2004). Le Canada et les Amériques: La difficile construction d'une identité régionale. *Canadian Foreign Policy Journal*, 11(3), 17-37.

Thérien, J.-P. (2006). The Brandt Commission: The End of an Era in North-South Politics. Dans A. Cooper et J. English (dir.), *International commissions and the power of ideas*. Tokyo : United Nations University Press.

Thérien, J.-P. et Joly, P. (2014). All Human Rights for All : The United Nations and Human Rights in the Post-Cold War Era. *Human Rights Quarterly*, 36(2), 373-396.

Thérien, J.-P. et Mace, G. (2012). Le Canada et l'option des Amériques. Un projet inachevé. Dans *Politique étrangère comparée : Canada-États-Unis*. Bruxelles : PIEPeter Lang.

Thibault, J.-F. (2010). Le tournant éthique. Dans A. Macleod et D. O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances* (p. 489-509). Montréal : Athéna Éditions.

Tickner, J. A. (1992). *Gender in international relations: Feminist perspectives on achieving global security*. New York: Columbia University Press.

Tischler, S. (2009). *Guatemala 1944: crisis y revolucion: ocase y quiebre de una forma estatal*. Guatemala: F&G.

Trudeau, Pierre Elliott (1976, 28 janvier). *Le Canada et Cuba : des relations basées sur l'entente et la coopération*. Note pour le discours du Premier ministre. M. Pierre Elliott Trudeau. Cienfuegos, Cuba, 28 janvier 1976.

Turenne Sjolander, Claire, Heather. A. Smith. et Deborah. Stienstra. (dir.). (2003). *Feminist Perspectives on Canadian Foreign Policy*. Don Mills : Oxford University Press.

Turenne Sjolander, Claire et Heather A Smith. (2013). Conclusion Canada, the World, and the Inside/Outside of Internationalism. Dans Heather A. Smith et Claire Turenne Sjolander (dir.), *Canada in the World Internationalism in Canadian Foreign Policy* (p. 255-263). Oxford : Oxford University Press.

Van der Esch, P. (1950). La politique extérieure du Canada. *Politique étrangère*, (No.5-6), 563-582.

Vanthuyne, K. (2015). Justice transitionnelle à l'épreuve d'inégalités structurelles historiques au Guatemala, *Revue québécoise de droit International*, (Hors-série), 289-306.

Vargas-Foronda, J. (2014). Proyección de la Política Exterior de Canadá desde el Norte en Guatemala al Sur: Una aproximación evaluativa a partir de 1961 hasta el presente. Communication présentée à Conférence FLACSO-International Studies Association, les 23-25 juillet 2014 à Buenos Aires, Buenos Aires, Argentine. Récupéré de http://www.academia.edu/7972090/Jacobo_Vargas-Foronda_Proyecci%C3%B3n_de_la_Pol%C3%ADtica_Exterior_de_Canad%C3%A1_desde_el_Norte_en_Guatemala_al_Sur

Vasquez, J. A. (1983). *The power of power politics*. London : Pinter.

Vasquez, J. A. (1998). *The power of power politics: from classical realism to neotraditionalism*. Cambridge: Cambridge University Press.

Venesson, P. (2013). Le réalisme une tradition de recherche bien vivante. Dans D. Battistella (dir.), *Relations Internationales, bilan et perspectives* (p. 73-92). Paris : Editions Ellipses.

Vincent, R.J. (1986). *Human Rights and International Relations*. Cambridge : Cambridge University Press.

Wæver, O. (1995). Securitization and Desecuritization. Dans R. D. Lipschutz (dir.), *On Security* (p. 46-86). New York : Columbia University Press.

Wæver, O. (1998). The sociology of a not so international discipline: American and European developments in international relations. *International organization*, 52(4), 687-727.

Wæver, O. (2011). The Speech Act of Realism. Dans N. Guilhot (dir.), *Invention of International Relations Theory*. New York: Columbia University Press.

Waisová, Š. et Cabada, L. (2011). *Ethics in Foreign Policy: Postmodern States as the Entrepreneurs of Kantian Ethics*. Frankfurt am Main : Peter Lang.

Walker, R. B. (1993). *Inside/outside: International Relations as Political Theory*. Cambridge: Cambridge University Press.

Walt, S. M. (1987). *The Origins of Alliances*. Ithaca. NY : Cornell University Press.

Waltz, K. N. (1959). *Man, the state, and war: A theoretical analysis*. New York: Columbia University Press.

Waltz, K. N. (1979). *Theory of International Politics*. Reading, Mass : Addison Wesley.

Weber, C. (1995). *Simulating sovereignty: Intervention, the state and symbolic exchange*. Cambridge: Cambridge University Press.

Weber, C. (1998). Performative states. *Millennium-Journal of International Studies*, 27(1), 77-95.

Weldes, J. (1999). *Constructing National Interests: the United States and the Cuban missile crisis*. Minnesota : University of Minnesota Press.

Welsh, J. M. (2004). *At Home in the World. Canada's Global Vision for the 21st Century*. Toronto : HarperCollins.

Welsh, J. M. (2006a). 'Are Interests Really Value Free? A Salvo from the « Realist » School of Canadian Foreign Relations'. *Literary Review of Canada*, 14(9).

Welsh, J. M. (2006b). The 2005 international policy statement: Leading with identity? *International journal*, 61(4), 909-928.

Wendt, A. (1992). Anarchy is what states make of it: the social construction of power politics. *International organization*, 46(2), 391-425.

Wendt, A. (1999). *Social Theory of International Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.

Wheeler, N. J. (2000). *Saving strangers: Humanitarian intervention in international society*. Oxford: Oxford University Press.

WikiLeaks. (2009, 15 avril). *Canada and the Americas*. Récupéré de https://wikileaks.org/plusd/cables/09OTTAWA291_a.html

Willard, Emily. (2012, 2 février). Genocide Trial against Ríos Montt: Declassified Documents Provide Key Evidence. Récupéré de <https://nsarchive.wordpress.com/2012/02/02/genocide-trial-against-rios-montt-declassified-documents-provide-key-evidence/>

Willetts, P. (2011). *Non-governmental organizations in world politics: the construction of global governance*. New York: Routledge.

Williams, M. C. (1998). Identity and the Politics of Security. *European Journal of International Relations*, 4(2), 204-225.

Williams, M. C. (2003). Words, images, enemies: Securitization and international politics. *International studies quarterly*, 47(4), 511-531.

Williams, M. C. (2004). Why ideas matter in international relations: Hans Morgenthau, classical realism, and the moral construction of power politics. *International Organization*, 58(4), 633-665.

Williams, M. C. (2005a). *The Realist Tradition and the Limits of International Relations*. Cambridge : Cambridge University Press.

Williams, M. C. (2005b). What is the national interest? The neoconservative challenge in IR theory. *European Journal of International Relations*, 11(3), 307-337.

Wohlforth, W. C. (2012). Realism and foreign policy. Dans S. Smith, A. Hadfield, et T. Dunne (dir.), *Foreign Policy. Theories/Actors/Cases* (p. 35-53). Oxford : Oxford University Press.

Wylie, L. (2010). Critical Conclusions about Canadian foreign policy. Dans J. M. Beier et L. Wylie (dir.), *Canadian foreign policy in critical perspective* (p. 187-197). Oxford : Oxford University Press.

Yagenova, Simona Violetta. (2012). *La industria extractiva en Guatemala: políticas públicas, derechos humanos, y procesos de resistencia popular en el periodo 2003-2011*. Guatemala : FLACSO-Guatemala

Zakaria, F. (1998). *From Wealth to Power: The Unusual Origins of America's World Role*. Princeton: Princeton University Press.